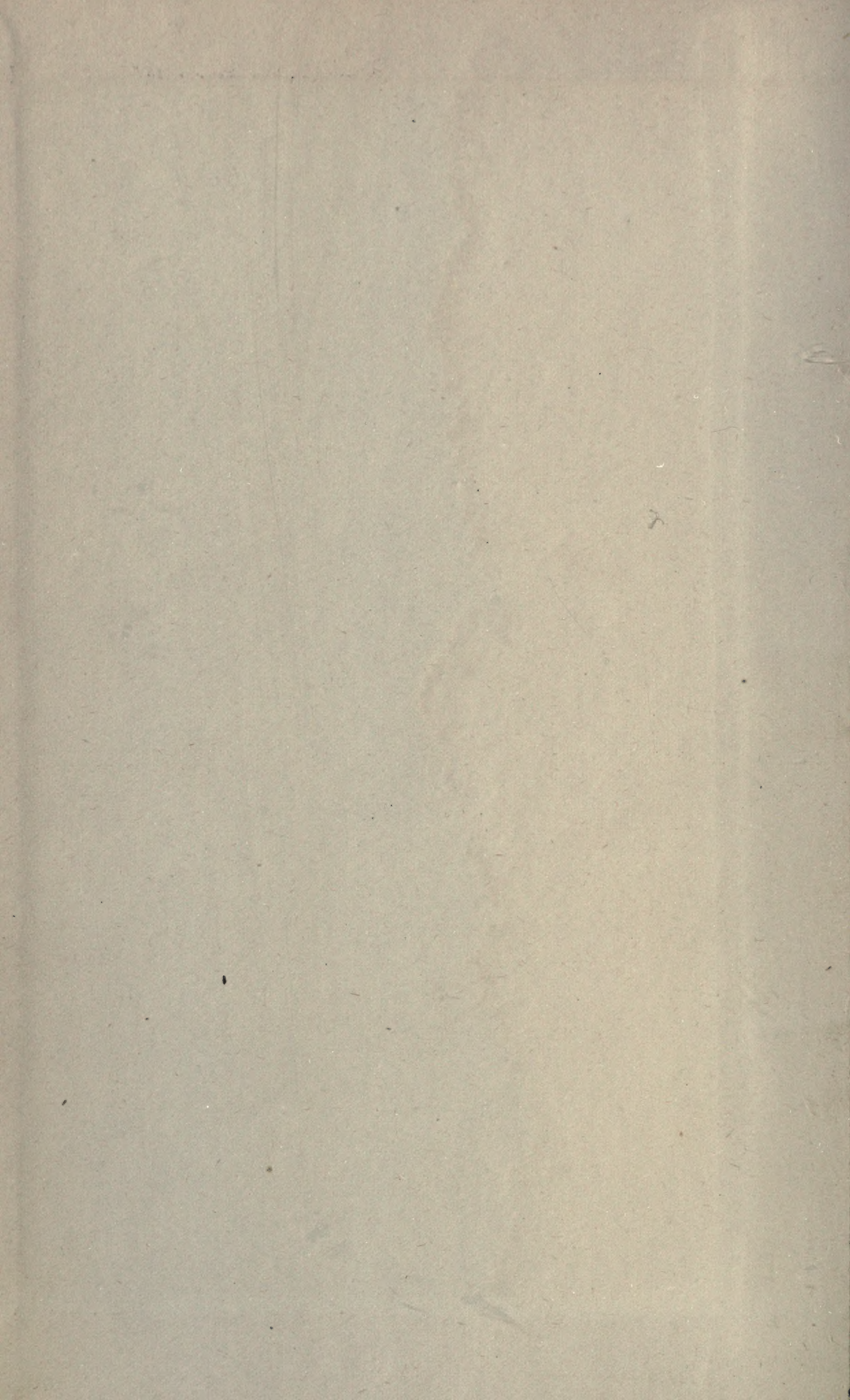
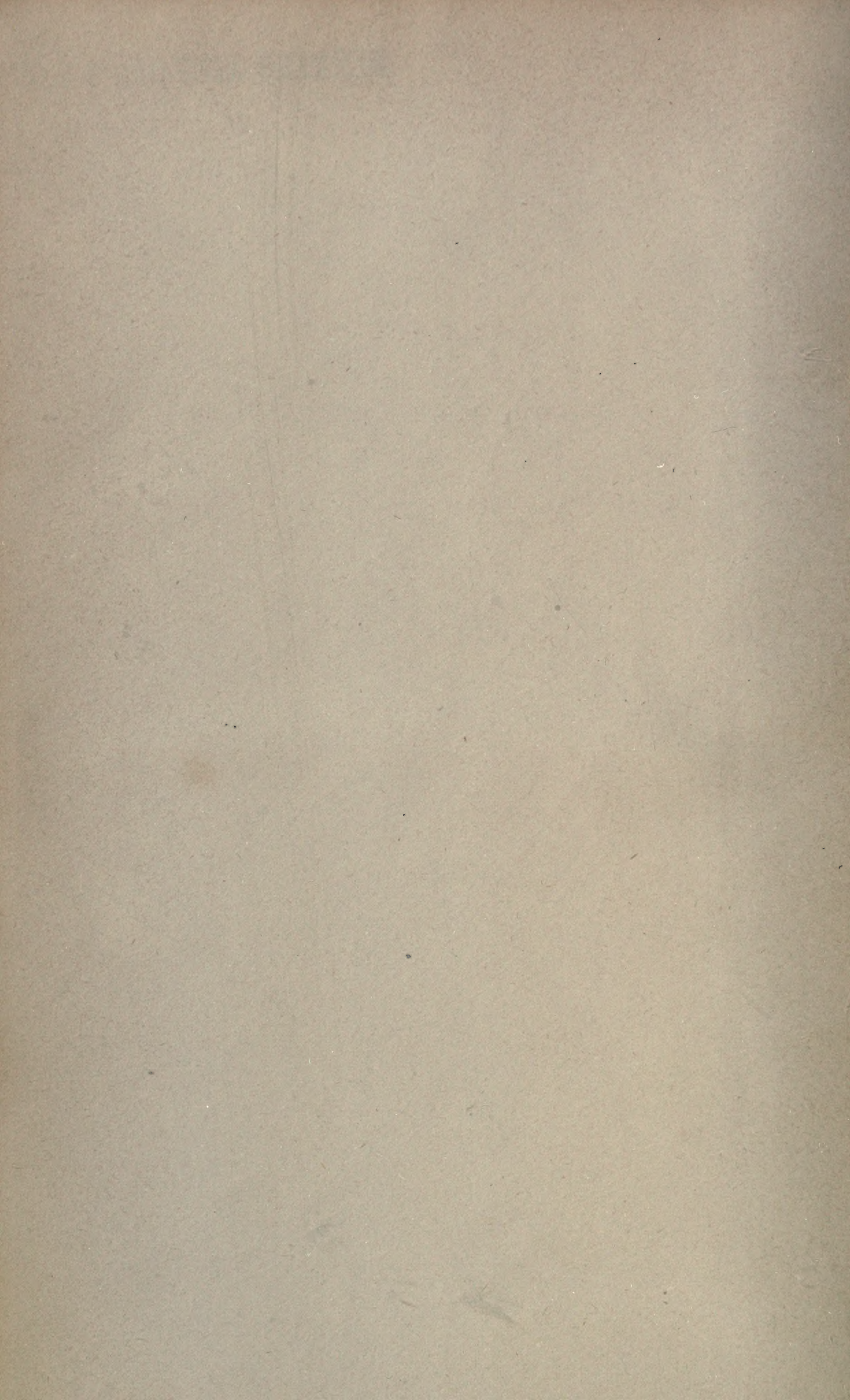




LE FLAMBEAU

REVUE BELGE
DES
QUESTIONS POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEURS : HENRI GRÉGOIRE et OSCAR GROJEAN

4e ANNÉE

TOME TROISIÈME

Septembre-Décembre 1921

1921

BRUXELLES
Maurice LAMERTIN, Éditeur-Libraire
58-62, RUE COUDENBERG

PARIS
BERGER-LEVRAULT, Éditeur
5, RUE DES BEAUX-ARTS (VIe)

TABLE DES MATIÈRES

4e Année. — N° 9. — 30 septembre 1921.

4e Année. — N° 10. — 31 octobre 1921.

4e Année. — N° 11. — 30 novembre 1921.

4e Année. — N° 12. — 31 décembre 1921.

TABLE DES AUTEURS

Pages.

Erratum. — Page 313, ligne 4 à partir du bas, lire: cyclique, et non pas: cynique.

Godefroid Kurth

Le samedi 24 et le dimanche 25 septembre, à Assche où il mourut, et à Arlon où il naquit, la Belgique a rendu un hommage solennel à l'un de ses fils les plus illustres, Godefroid Kurth, l'initiateur de la critique historique dans notre pays. Nous sommes heureux de publier le beau discours que M. Henri Pirenne, l'un des premiers élèves du maître, a prononcé, au nom de l'Académie royale de Belgique, et dans lequel l'œuvre de l'auteur de la *Cité de Liége* est magnifiquement évoquée.

Il est de ces natures généreuses, aussi largement pourvues des qualités du cœur que de celles de l'esprit, dont l'activité surabondante s'épanche à la fois de tous côtés, comme l'eau d'une source puissante au sommet d'une montagne. Telle a été celle de Godefroid Kurth. Chez lui, la vie fut vraiment, si l'on peut dire ainsi, de l'idéalisme en action. Je n'ai pas connu d'homme en qui l'existence se confondît au même point avec la poursuite de l'idéal. Son regard illuminé était vraiment le reflet de l'ardeur de ses sentiments et de la noblesse de ses pensées. Littérature, religion, action sociale, recherche scientifique, toutes les manifestations de la beauté morale et de la beauté spirituelle, il les a aimées d'un même amour, d'une même ferveur enthousiaste. Un puissant foyer de chaleur et de lumière, voilà peut-être l'image qui lui convient le mieux. C'est celle en tout cas qui rend le plus complètement l'impression que je conserverai toujours de cette personnalité si forte et si attirante.

Mais c'est de Godefroid Kurth historien que j'ai mission de parler ici. L'Académie royale de Belgique et la Commission royale d'Histoire ont voulu que l'honneur de prendre la parole dans cette cérémonie fût réservé à

celui de leurs membres qui a été l'un des premiers élèves du maître, et que l'expression de leur reconnaissance et de leur estime lui fût apportée par quelqu'un qui a tant de motifs personnels de s'y associer. N'est-ce point d'ailleurs aux travaux historiques que Kurth a consacré la plus grande partie de son labeur, et n'est-ce point par eux que s'est le plus profondément marquée son influence et propagée sa réputation?

Ces travaux cependant, je ne crois point qu'il y ait été poussé dès l'enfance par un penchant naturel et irrésistible. Rien ne l'y avait préparé, que je sache, dans le milieu familial, et quand, après les plus brillantes études à l'Athénée d'Arlon, il entra à l'École normale des humanités annexée à l'Université de Liége, il ne pouvait se douter que c'est à eux qu'il se préparait. Car dès lors, sans le savoir, il s'y préparait en effet.

La philologie classique, dont la méthode imprégnait entièrement à cette époque l'enseignement de l'école dont il suivait les cours, ne manqua pas de discipliner, sans l'éteindre, l'enthousiasme de cette âme d'adolescent toute vibrante de poésie et de littérature. Sous la direction de maîtres aussi excellents que dévoués, il apprenait par l'étude des textes à se rendre compte scientifiquement de ce qu'il avait jusqu'alors admiré d'instinct. Il goûtait et ressentait profondément ces joies que les recherches patientes et méthodiques de l'érudition prodiguent si largement à ceux qui s'y adonnent.

Il comprenait combien l'exactitude scientifique loin de nuire aux intuitions de l'esprit, les dirige et tout à la fois les renforce et en augmente la portée. Bref, il apprenait, et il apprenait avec passion à devenir un érudit, j'entends un érudit au vrai sens du mot, c'est-à-dire un savant attaché aux textes qui nous révèlent la vie morale de l'humanité, avec le même souci de la précision qui fait, dans le domaine des sciences naturelles, le chimiste ou le physicien. Toutes ses facultés intellectuelles demeu-

raient intactes, la préoccupation du détail ne le détournait pas des idées générales, elle lui inspirait seulement le devoir de n'avancer que ce dont on peut répondre et de ne rien affirmer dont on ne puisse donner la raison.

Ainsi, ce jeune poète devenait un philologue, et nul n'ignore que sans la philologie il n'est point d'histoire, puisque l'histoire est fondée essentiellement sur l'étude des textes. Sa nomination à l'Athénée de Liége, où il fut, au sortir de l'École normale, chargé d'un cours d'histoire, devait lui faire faire le pas décisif et fixer sa vocation. Sans doute sa thèse de doctorat spécial sur Caton l'Ancien, rédigée vers cette époque, appartient encore au domaine de la littérature classique. Mais déjà, c'est vers l'étude du passé de la Belgique et vers celle du moyen âge que s'oriente sa pensée. Et cette orientation ne s'explique pas seulement par l'attrait des problèmes qui, dans ce nouveau champ de recherches, sollicitent sa curiosité, elle est surtout la conséquence de cette foi catholique qui dès lors ne cessera plus d'être chez Kurth la source nourricière de la vie spirituelle. L'Église ne lui apparaît pas seulement comme une institution divine indispensable au salut des hommes, il voit encore en elle l'inspiratrice même de la civilisation moderne. Suivant lui, c'est elle et elle seule qui, au déclin du monde antique, au milieu de la barbarie envahissante a sauvé l'Europe du chaos et l'a guidée vers des destinées nouvelles.

Et cette conception historique, je le veux bien, il se l'est faite *a priori;* il la possédait déjà avant d'aborder l'étude du passé, et il la lui a appliquée beaucoup plus qu'il ne l'en a déduite. Mais n'en est-il pas presque toujours ainsi ? Dans les sciences morales, toute vue synthétique découle d'un système du monde, c'est-à-dire de la croyance ou de la philosophie dont on se réclame et que, antérieurement à toute expérience, on tient pour vraie. Qu'importe après tout ! Au point de vue scientifique, ce n'est point cette croyance ou cette philosophie qui est

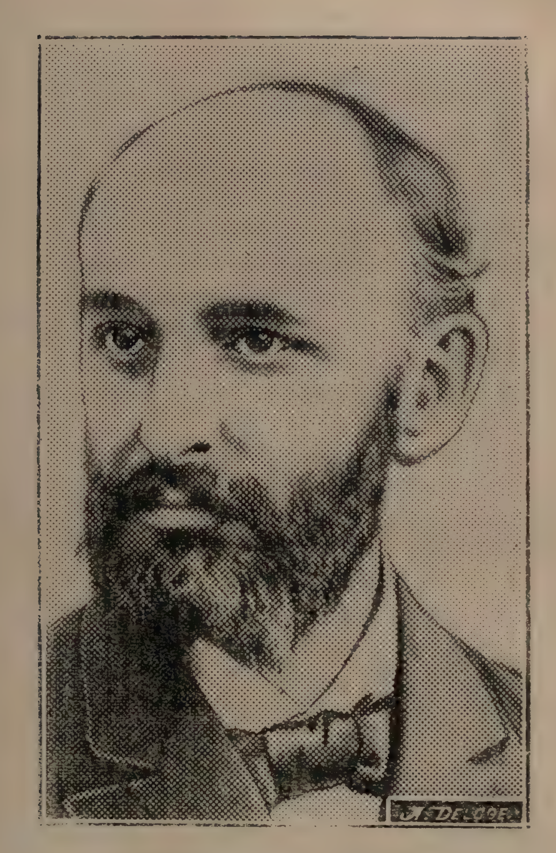
essentielle. Au vrai, elle ne sert qu'à ordonner les recherches et à les diriger; elle n'en détermine pas la méthode.

Qu'il soit croyant ou incroyant, spiritualiste ou athée, l'historien, dans son travail critique, procède suivant des règles et des principes indépendants de ses idées.

De son labeur, l'essentiel et le permanent, ce sont les découvertes qu'il met au jour. Ses appréciations ou ses jugements sont affaire de conviction personnelle; ils ne relèvent pas de la science.

Or, il s'est fait que ce croyant enthousiaste qu'a été Godefroid Kurth, a reconnu, dès qu'il eut dirigé son effort vers l'histoire, la nécessité primordiale de la critique. Et c'est en cela que se révèlent le plus nettement, à mon sens, la vigueur et l'originalité de son esprit. Il faut songer, en effet, à ce qu'était chez nous, au moment où il débuta dans la science, l'enseignement historique. Quelques cours dogmatiques, embrassant le cycle de l'histoire universelle, voilà tout ce que les Universités offraient alors aux étudiants. L'histoire leur était présentée comme une chose toute faite; personne ne s'avisait de leur apprendre comment elle se fait, comment on parvient à l'extraire des renseignements incomplets, déformés et contradictoires qui sont parvenus jusqu'à nous. Ce restera l'honneur de Kurth d'avoir introduit à l'Université de Liége, où il venait d'être chargé du cours d'Histoire du Moyen Age, le premier cours pratique d'histoire, c'est-à-dire en réalité le premiers cours de critique historique qui ait existé dans notre pays. Et cette innovation marque une date dans les annales de notre haut enseignement.

Je me rappellerai toujours avec quelle ardeur et quel dévouement notre jeune maître se consacrait à sa tâche. Il y avait en lui quelque chose de l'apôtre, et je dirais volontiers que ses leçons nous convertissaient à la science. Que de difficultés à vaincre cependant à une époque où



GODEFROID KURTH
(1847-1916)

n'existaient encore ni préparation spéciale pour les élèves, ni outillage pour ce cours nouveau venu dont beaucoup comprenaient mal l'importance et qui semblait toléré par grâce au programme de l'Université ! Ce fut le petit commencement d'une grande chose, la condition indispensable de la naissance de l'école historique belge, dont Kurth conserve la gloire d'avoir été le promoteur.

Durant ces années de travail intense et presque héroïque, Kurth amorça, si l'on peut ainsi parler, une double série de travaux auxquels il devait rester fidèle jusqu'au bout. D'une part il ouvrait, par sa dissertation sur la *Vita Sancti Lamberti* cette longue suite d'investigations sur les premiers siècles de l'histoire liégeoise que devaient clôturer trente ans plus tard les deux beaux volumes consacrés à la *Cité de Liége* ; de l'autre il préludait par des recherches sur Grégoire de Tours à des études critiques de plus en plus pénétrantes sur l'historiographie franque, dont des livres comme son *Clovis* et surtout comme son *Histoire poétique des Mérovingiens* attestent à la fois l'ampleur et l'ingéniosité.

Parfois pourtant, par brusques échappées, il s'évadait de sa tâche d'érudit, pour brosser à larges traits, obéissant en cela à un besoin de son cœur autant qu'à une conviction de son esprit, le tableau de l'action civilisatrice de l'Eglise. Et c'étaient ses *Origines de la Civilisation moderne*, son *Eglise aux tournants de l'Histoire*, sa *Sainte Clotilde*, son *Saint Boniface*.

Au milieu de tant de travaux, il cultivait encore, comme pour se délasser, un coin charmant et jusqu'à lui presque complètement négligé chez nous, de cet immense domaine de l'histoire. Son amour de la terre natale et cette poésie de la vie rurale qu'il sentait si profondément, avaient de bonne heure appelé son attention sur les noms de lieux, héritage de tant de générations d'hommes qui nous ont précédés sur le sol où nous vivons un moment avant d'aller les rejoindre dans son sein. C'est dans cette nou-

velle direction de son étonnante activité qu'après avoir débuté par quelques savoureuses monographies, il aboutit à la rédaction de son ouvrage fondamental sur *la frontière linguistique en Belgique.*

En dépit de retouches de détail qu'on lui apportera çà et là les résultats généraux de ce livre demeureront acquis à la science.

Kurth n'eût-il rien fait d'autre que d'élucider une question si essentielle à la compréhension de notre passé, son nom resterait pour toujours inscrit au Livre d'or de l'histoire nationale. Et l'on demeure confondu en constatant que les recherches qu'elle lui a coûtées n'ont même pas ralenti sa production dans les autres champs de son labeur.

Tant de travaux, une si grande et si légitime influence, une réputation enfin qui depuis longtemps s'était imposée, assignaient à Kurth sa place à l'Académie et à la Commission d'histoire. Il devint membre de la première en 1891 et entra en 1887 dans la seconde dont il remplit à partir de 1898 les fonctions de secrétaire. Ces distinctions ne pouvaient être pour lui que l'occasion de nouveaux projets et d'un surcroît de fécondité scientifique. Il ne se contenta point de donner à la Commission d'Histoire le premier volume des *Chartes de l'Abbaye de Saint-Hubert* et d'y entreprendre une édition critique de la chronique de Hocsem. C'est à son initiative qu'est dû le programme de recherches que ce corps savant a longuement élaboré et dont l'exécution était déjà largement entreprise quand éclata la guerre mondiale.

Et tout cela ne donne encore qu'une idée bien incomplète d'une énergie qui, chez Kurth, semblait augmenter avec l'âge. Pour l'apprécier dans toute sa puissance, il faut songer à la participation du maître aux congrès historiques du pays et de l'étranger, à sa collaboration à tant de revues, à ses voyages d'études, à la direction des *Archives belges* créées par lui en vue de doter le pays d'un organe critique d'historiographie nationale, se rap-

peler qu'il continuait à se donner tout entier à ses élèves et à illustrer sa chaire par un enseignement d'un éclat incomparable; et ne pas oublier enfin les soucis, mais aussi les luttes généreuses d'une action sociale et politique dans laquelle le lancèrent durant de longues années ses convictions de catholique et de démocrate.

Ce n'est un secret pour personne qu'en obéissant à ce qui lui apparaissait un devoir de conscience, il dut renoncer à bien des amitiés dont il supporta douloureusement le sacrifice. Et comment les âpres réalités de la vie publique n'eussent-elles point meurtri cette âme d'idéaliste? Sans se laisser décourager il en ressentit pourtant à la longue une amertume qui ne fut certainement pas étrangère à sa résolution d'abandonner cette ville de Liége où il avait tant travaillé, tant pensé, tant agi, pour venir, malgré les instances de ses collègues et de ses amis, chercher le repos dans le village brabançon où nous voici réunis autour de son cercueil.

Il ne put cependant s'y consacrer, comme il l'avait espéré, aux grands travaux dont il portait le plan dans sa pensée. Le Gouvernement lui proposa presque aussitôt de prendre la direction de l'Institut historique belge de Rome, et il accepta cette mission qui aurait sans doute, si les événements l'avaient permis, inauguré une nouvelle étape de sa carrière.

Il venait de rentrer d'Italie quand éclatèrent les événements d'août 1914. Ils tombèrent sur lui comme un coup de foudre. Depuis longtemps il avait ressenti pour l'Allemagne une très ardente sympathie. Tout le portait vers elle, et sa naissance dans le pays arlonnais dont la langue nationale est, du moins en partie, l'allemand, et sa vénération pour ces grandes écoles d'outre-Rhin où lui avait été révélée la critique historique, et la participation active qu'il avait prise de longtemps aux Congrès des catholiques allemands. En dépit de sa culture toute romane et de son admiration pour la France, il se faisait de la

culture germanique un idéal dans lequel, à son insu, il mettait trop de lui-même pour qu'il pût correspondre à la réalité. Comme un si grand nombre d'entre nous, il ne prenait pas garde aux progrès effrayants que faisaient là-bas le pangermanisme et le militarisme. Il ne voyait pas l'Allemagne telle qu'elle était devenue, mais telle qu'il la rêvait et la construisait dans son esprit.

L'ultimatum du 2 août, en déchirant ses illusions, lui brisa le cœur. Je n'oublierai jamais son cri d'angoisse et son regard d'horreur au moment où il apprit l'attentat. Hélas! Je ne l'ai plus revu depuis. Séparé de lui par les rigueurs de l'occupation ennemie, j'en recevais de loin en loin de rares nouvelles. Eh! qu'en avais-je besoin pour savoir à quel point il souffrait des atrocités commises sur son peuple et des calomnies plus atroces encore dont ce peuple était victime? J'ai trop bien connu la loyauté de sa nature, la noblesse de ses sentiments, le culte qu'il portait à la justice, pour m'étonner de ce qu'il n'ait pu survivre à son indignation et à son mépris. Du moins n'a-t-il jamais douté de la victoire; il l'a prédite dans des pages ultimes, tracées d'une main défaillante, pour venger la Patrie opprimée de l'opprobre du vainqueur. Mais ses forces ne lui ont pas permis d'atteindre à ce jour de la délivrance qui eût été pour lui un jour de résurrection morale.

De toutes les pertes que nous a infligées la guerre, la sienne est certainement l'une des plus cruelles et des plus irréparables. Quels trésors d'énergie n'eût-il pas joyeusement dépensés encore pour ce pays meurtri qui a tant besoin de courage et de confiance. Et voilà que cette grande voix s'est tue et que ce grand labeur s'est interrompu!

HENRI PIRENNE.

La première Légende de la Guerre mondiale

Les cinq corps d'armée français du 3 août 1914.

Au cours du mois d'août 1914, la rumeur publique propagea à Bruxelles et ensuite dans le restant de la Belgique, la nouvelle de l'offre du concours immédiat de cinq corps d'armée, faite à notre Gouvernement par la République française, au lendemain même (3 août) de l'ultimatum adressé à notre pays par le Kaiser allemand.

Cette offre généreuse de la France, ajoutait-on, avait été repoussée à l'instigation du chef d'état-major de l'armée, qui aurait déclaré n'avoir nul besoin de ce concours.

Quelques mois plus tard, on vit figurer parmi les pièces diplomatiques relatives aux débuts de la guerre, reproduites dans une publication officielle émanant du Gouvernement britannique (*Livre bleu* anglais) la dépêche ci-après télégraphiée à Lord Grey, le 3 août 1914, par l'honorable Sir Francis Villiers, ministre d'Angleterre à Bruxelles :

> Le Gouvernement français, par l'intermédiaire de son attaché militaire, a offert au Gouvernement belge l'appui de cinq corps d'armée français. La réponse suivante a été reçue aujourd'hui :
>
> « Nous sommes sincèrement reconnaissants au Gouvernement français pour l'offre d'un appui éventuel. Dans les circonstances actuelles nous ne nous proposons pas de faire appel à la garantie des Puissances. Le Gouvernement belge prendra plus tard une décision au sujet de la conduite qu'il lui paraîtra nécessaire de tenir. »

La suite de cette étude démontrera l'inexactitude des renseignements télégraphiés par Sir Francis Villiers à son

Gouvernement; mais, la reproduction de ceux-ci dans le *Livre bleu* anglais vint donner temporairement un caractère d'authenticité à la prétendue offre du concours immédiat de cinq corps d'armée, faite par la France à la Belgique, le 3 août 1914.

Cette fausse nouvelle fut assurée ainsi d'une trop longue carrière, et, il y a peu de temps encore, plusieurs de nos journaux, se fondant sur sa prétendue authenticité, trouvaient étonnant notre refus de ce puissant secours allié qui aurait permis à notre armée de se porter, conjointement avec lui, à Liége et sur la Meuse pour en disputer la possession à l'ennemi.

Eloigné de notre pays et absorbé par mon important commandement pendant la guerre, j'ai ignoré la propagation de cette erreur dans notre population, ainsi que l'importance qu'on y attachait et n'en fus informé qu'après l'armistice de 1918, lors de mon retour en Belgique avec l'armée.

Si l'offre de corps d'armée français nous avait vraiment été faite le 3 août 1914, j'aurais certes dû en être avisé l'un des premiers en ma qualité de chef d'état-major de l'armée. Or, aucune communication de l'espèce ne m'ayant été faite, ni le 3 août 1914, ni les jours suivants, l'erreur était manifeste et je résolus aussitôt de m'attacher à la dissiper. A cette fin, je consultai les dépêches diplomatiques contenues dans le *Livre bleu* anglais, dans le *Livre gris* belge et dans le *Livre jaune* français, je lus les dépositions faites par le général Messimy, ministre de la guerre de la République en 1914, et par de nombreux généraux français au cours de l'enquête sur la *Défense du Bassin de Briey en 1914* (1); enfin, je me mis en rapports directs avec les personna-

(1) Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France (*Défense du Bassin de Briey.*) Documents parlementaires français, Chambre des députés, n° 6026 (annexe) de l'année 1919.

lités politiques et militaires qui auraient pu jouer un rôle dans cette affaire. Toutes m'ont répondu avec une amabilité dont je leur exprime ici ma vive gratitude.

Grâce à cette ample et sérieuse documentation, il m'a été aisé de remonter à l'origine de cette fausse nouvelle, d'en suivre ensuite la propagation, d'en faire enfin l'histoire condensée dans le paragraphe suivant.

Comment une légende naît, se propage, vit et meurt.

Le 3 août, vers 9 heures du matin, le baron E. de Gaiffier d'Hestroy, « directeur général de la politique » au ministère des affaires étrangères, se rendit auprès de M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles, pour lui dire le sens de la réponse belge à l'ultimatum allemand. Le colonel (alors commandant) Génie, attaché militaire de France, étant survenu, exprima à M. de Gaiffier son émotion heureuse de voir la Belgique combattre aux côtés de la France et s'offrit à soumettre à son Gouvernement tout désir militaire que le Gouvernement belge pourrait exprimer en conséquence de la nouvelle situation. On causa alors de possibilités d'intervention immédiate de troupes françaises en Belgique et l'on cita, à titre d'exemple, cinq divisions territoriales qui se concentraient à Lille à ce moment. Et ce fut tout. Ni M. Klobukowski, ni le colonel Génie ne parlèrent d'une offre ferme, soit de corps d'armée actifs, soit de divisions territoriales.

Cette conversation fut certainement répétée à M. Davignon, notre ministre des affaires étrangères, qui en fit part à ses collègues du Cabinet et ceux-ci en dirent un mot aux ministres d'Etat, peut-être aussi à certains hauts fonctionnaires. Je me rappelle avoir saisi au vol cette rumeur, au Palais du Roi, mais elle ne retint guère mon attention, puisque je serais avisé parmi les premiers si elle annonçait une réalité. Bref, après avoir cir-

culé dans les cercles politiques, la rumeur se répandit parmi les fonctionnaires, et de là, dans les rues, s'amplifiant, se précisant et prenant bientôt un caractère de certitude absolue. La légende était née.

L'écho en était arrivé, dès le jour même de sa naissance, aux oreilles de l'honorable Sir Francis Villiers, ministre d'Angleterre à Bruxelles, par l'intermédiaire d'un informateur possédant sa confiance, en même temps que lui parvenait une lettre circulaire de notre ministre des affaires étrangères, M. Davignon, adressée à nos ministres plénipotentiaires à Paris, Berlin, Londres, Vienne et St-Pétersbourg, que je reproduis ci-après (1) :

Bruxelles, 3 août 1914 (midi).

Comme vous le savez, l'Allemagne a remis à la Belgique un ultimatum expirant ce matin, 3 août, à 7 heures; aucun fait de guerre ne s'étant encore produit à l'heure actuelle, le Conseil des Ministres a décidé qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment, de faire appel aux puissances garantes.

Le Ministre de France m'a dit à ce sujet: « Sans être chargé d'une déclaration de mon gouvernement, je crois cependant m'inspirer de ses intentions connues, pour dire que, si le Gouvernement royal faisait appel au Gouvernement français comme puissance garante de sa neutralité, nous répondrions immédiatement à son appel.

Si cet appel n'était pas formulé, il est probable, à moins, bien entendu, que le souci de sa propre défense ne détermine des mesures exceptionnelles, qu'il attendra pour intervenir que la Belgique ait fait un acte de résistance effective. »

J'ai remercié M. Klobukowski de l'appui que le Gouvernement français voulait bien nous offrir éventuellement et lui ai dit que le Gouvernement du Roi ne faisait pas appel pour l'instant, à la garantie des puissances et se réservait d'apprécier ultérieurement ce qu'il y aurait lieu de faire.

(signé) DAVIGNON.

Sir Francis Villiers, rempli de confiance dans son informateur (2), combina la précision concrète des renseigne-

(1) Voir *Livre gris* belge.

(2) Voir pièce justificative n° VIII copie de la lettre que l'honorable sir Francis Villiers m'adressa à ce sujet.

ments de celui-ci avec le vague de la lettre de M. Davignon et envoya, à Londres, la dépêche télégraphique que j'ai reproduite ci-dessus.

Quand parut le *Livre bleu* anglais, le Gouvernement belge ne jugea pas utile ou opportun de signaler l'erreur de la dépêche de Sir Francis Villiers et, dès lors, celle-ci fut considérée, par beaucoup, comme racontant un fait incontesté. Toutefois, M. Albert de Bassompierre (1), qui était attaché en 1914 au Département des affaires étrangères, écrivit en 1916 dans la *Revue des Deux Mondes*, un article intitulé : *La nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des affaires étrangères de Belgique* (2), dans lequel il traite de légende la prétendue offre de cinq corps d'armée français faite par la France à la Belgique le 3 août 1914 (voir pièce justificative n° II), mais sans toutefois en faire la preuve péremptoire.

Aussi, M. Fernand Engerand, député du Calvados, fit-il état de la dépêche du 3 août 1914 de Sir Francis Villiers, dans son beau livre, *Le Secret de la Frontière* (3).

Déjà le 3 (août), lisons-nous à la page 387, le Ministre de la guerre français avait spontanément offert au Gouvernement belge, l'appui de cinq corps d'armée (4) : une telle offre prouverait que le Gouvernement français devait ignorer le plan de concentration, car elle l'eût mis à néant. Il est vraisemblable que l'État-major général opposa son veto, ne voulant rien changer à la directive n° 1, fondée sur la non-défense du Nord. Et, le 5 août, dans le même temps que le Gouvernement français affirmait au Gouvernement belge : « sa volonté de répondre à son appel et de coopérer à la défense de son territoire » (5), le Ministre belge à Londres apprenait du conseiller d'ambassade de France, de Fleuriau, que le généralissime français entendait ne rien changer à son plan stratégique et que seule la non-

(1) Actuellement Ministre de Belgique à Tokio.

(2) Edité ensuite à Paris, chez Perrin et Cie, 35, quai des Grands Augustins ; voir pages 37 et 38 de la 2e édition.

(3) *Le Secret de la Frontière, 1815-1871-1914, Charleroi.* Paris, Editions Bossard, 2e édition, 1918, page 387.

(4) *Livre bleu,* p. 155.

(5) *Livre gris,* p. 52.

coopération de l'armée anglaise l'obligerait à étendre la gauche française (1).

La concentration française s'arrêtant à Mézières et la défense du Nord de la France étant ainsi remise à l'armée anglaise, celle-ci se voyant ainsi retirer le pouvoir de prêter son aide sur la Meuse à l'armée belge, prépara son embarquement vers les ports français. Pour donner un semblant de satisfaction et avoir l'air de faire quelque chose, le Grand Quartier Général prescrivit au corps de cavalerie Sordet, une randonnée sur la rive droite de la Meuse, alors que c'était sur la rive gauche que la Belgique appelait au secours.

Abandonné à ses seules forces et n'ayant pris d'ailleurs d'autre engagement que de défendre ses places fortes, le Gouvernement belge dut estimer impossible de résister dans ces conditions sur la ligne de la Meuse, dont l'armée allemande attaquait la principale défense de Liége, et, préoccupé d'autre part de ne pas se laisser couper de sa base de communications d'Anvers, le commandement décida que ce serait en arrière de la Meuse, sur la faible rivière de la Gette qu'il se préparerait à recevoir le choc des forces allemandes.

Les affirmations de M. Engerand concernant le plan stratégique du général Joffre ont été confirmées en 1919 par les dépositions faites devant la commission instituée par la Chambre des députés de Paris (2) à l'effet d'enquêter sur le rôle et la situation de la métallurgie en France au début de la grande guerre, et, tout spécialement sur la défense du bassin de Briey.

Ces dépositions, et notamment, celle du maréchal Joffre lui-même, prouvent surabondamment que celui-ci et le G. Q. G. français virent clair très tardivement dans le plan stratégique allemand.

Ainsi, le 16 août, le G. Q. G. n'adressait-il pas à la Nation française une proclamation dans laquelle il était annoncé que « l'attaque allemande par la Belgique avait lamentablement échoué »(voir pièce justificative n° III (3).

(1) *Second livre gris,* p. 20.

(2) Voir page 611.

(3) Voir aussi mon étude: *Pourquoi l'armée belge s'est-elle retirée vers la position fortifiée d'Anvers le 18 août 1914?* pages 35 et suiv. (chez Albert Dewit, éditeur, 53, rue Royale, à Bruxelles), ainsi que le *Plan de campagne français et le premier mois de la guerre,* par le général LANREZAC, pages 80 et 87.

Joffre a donc persisté jusqu'au 16 août tout au moins, dans son intention de ne pas étendre son front sur la rive gauche de la Meuse et c'est donc à juste titre que M. Engerand souligne l'invraisemblance d'un accord préalable entre le Gouvernement français et son généralissime au sujet d'une offre de cinq corps d'armée à faire à la Belgique, le 3 août 1914; mais, d'une part, la foi robuste de M. Engerand dans l'infaillibilité des dépêches diplomatiques insérées dans le *Livre bleu* anglais a mis sa sagacité en défaut et l'a induit à admettre la réalité de cette offre, quitte à l'expliquer en attribuant au Gouvernement français une invraisemblable ignorance du plan de concentration de son armée.

D'ailleurs, la supposition de M. Engerand se trouve controuvée par la déposition de M. Messimy, ministre de la guerre au mois d'août 1914, devant la Commission de la métallurgie.

En 1919, M. Messimy affirma devant cette Commission (voir pièce justificative n° 2) que le Gouvernement français s'était imposé comme ligne de conduite de s'abstenir de toute immixtion dans les opérations militaires du général Joffre et qu'il ne s'en départit qu'en une seule circonstance, le 25 août, lorsque Paris fut directement menacé par l'aile marchante de von Klück (Ire armée allemande). Ce jour-là, à 7 heures du matin, Messimy chargea le colonel Magnien de porter au généralissime, à Vitry-le-François, l'ordre reproduit ci-après, en vue d'assurer la défense de Paris, que celui-ci paraissait considérer comme une expression géographique, « une ville comme toutes les autres » (1) :

Si la victoire ne couronne pas le succès de nos armes et si les armées sont réduites à la retraite, une armée de trois corps actifs au minimum devra être dirigée sur le camp retranché de Paris pour en assurer la garde. Il sera rendu compte de la réception de cet ordre.

Signé : MESSIMY.

(1) Voir dans la *Revue de Paris* du 15 septembre 1921 un article du général Messimy sur la défense de Paris et le rôle de Galliéni.

Cette attitude si catégorique et l'affirmation incontestée du général Messimy ne sont pas conciliables avec la supposition de M. Engerand tendant à conclure que, le 3 août, le Gouvernement français aurait disposé de corps d'armée au profit de la Belgique avant d'avoir consulté préalablement le général Joffre.

Témoignages.

Depuis longtemps ma conviction était complète, mais, néanmoins, les légendes ayant la vie dure, je résolus de ne négliger aucun moyen complémentaire pour établir la vérité par des preuves encore plus directes.

A cette fin, je m'adressai à toutes les personnalités qui auraient pu jouer un rôle dans cette offre de cinq corps d'armée, le 3 août 1914.

Toutes mirent à me répondre une bonne grâce parfaite dont je suis heureux de les remercier publiquement.

Le lecteur trouvera aux pièces justificatives, les extraits de ces lettres concernant le sujet traité.

Je les résume ici. Interrogé sur la source de son affirmation concernant la réalité de l'offre faite à la Belgique, M. Engerand me répondit qu'il avait puisé sa conviction exclusivement dans la dépêche du 3 août 1914 de Sir Francis Villiers, reproduite dans le *Livre bleu* anglais; M. Messimy, ajoute-t-il, à qui il en avait parlé depuis, lui avait déclaré n'avoir plus aucun souvenir d'une pareille proposition.

Comme M. Engerand, M. Klobukowski, ministre de France à Bruxelles en 1914, n'a connu la prétendue offre de cinq corps d'armée que par la dépêche figurant au *Livre bleu* anglais.

Le baron de Gaiffier d'Hestroy, directeur général de la politique au ministère des affaires étrangères, m'écrivit: « M. Klobukowski n'a pas offert de corps d'armée « à la Belgique, le 3 août ou à une date ultérieure. »

Le colonel Génie, attaché militaire de France à Bruxelles, en 1914, lui aussi déclare avoir été surpris de lire dans le *Livre bleu* anglais, l'offre dont il s'agit.

Il ne peut, dit-il, « s'expliquer cette sotte histoire que « par l'intempérance avec laquelle un trop grand nombre « de personnes se croyaient alors autorisées à parler « stratégie. »

Le général Messimy, ministre de la guerre de la République en août 1914 me répondit catégoriquement par lettre du 29 avril 1921 :

« Jamais le Gouvernement français, ni le 3, ni le « 4 août 1914, n'a chargé personne de proposer au Gou- « vernement belge le concours immédiat d'une de ses « armées. »

Et, enfin, Sir Francis Villiers lui-même, dont la dépêche à Sir Edward Grey avait donné une consécration officielle à la rumeur publique rapportée par un de ses informateurs, reconnut avoir été induit en erreur par celui-ci. Il me le déclara avec une loyauté et une bonne grâce auxquelles je suis heureux de rendre hommage (voir pièce justificative n° VIII).

Cet ensemble de témoignages constitue le coup de grâce.

La prétendue offre de corps d'armée faite, le 3 août 1914, par la France à la Belgique est donc bel et bien une légende. La voilà morte et enterrée. Espérons qu'elle ne ressuscitera pas !

Lieutenant général DE SELLIERS DE MORANVILLE.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° I.

La nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des Affaires Étrangères de Belgique

par Albert DE BASSOMPIERRE (2e éd., p. 37).

Une légende s'est créée qui veut que la France ait offert à la Belgique, le 3 août, le concours immédiat de cinq corps d'armée et que la Belgique ait refusé. Les uns font grief au Gouvernement belge de cette attitude, les autres la trouvent très noble. Le souci de la vérité historique me force à dire que, quelle que soit la décision qu'eût dû prendre le Gouvernement belge, au cas où une telle offre lui eût été faite, il n'a pas eu à la débattre, pour l'excellent motif que l'offre n'a pas été faite. La pièce n° 142 du *Livre jaune* français, les pièces nos 24 et 38 du *Premier Livre gris* belge prouvent de façon péremptoire, qu'*elle n'a pu être faite.* Le 3 août, vers midi, le Ministre de France, en son nom personnel et *sans être chargé d'une déclaration de son gouvernement,* dit à M. Davignon qu'il croyait pouvoir affirmer que si le Gouvernement royal faisait appel au Gouvernement français comme puissance garante de la neutralité belge, la France répondrait immédiatement à cet appel; qu'au cas contraire, on attendrait probablement à Paris, pour intervenir, que la Belgique ait fait un acte de résistance effective.

M. Davignon, qui sortait de la réunion du Conseil où on avait précisément décidé de ne pas faire appel encore au concours *militaire* des garants, remercia M. Klobukowski et lui fit connaître la décision dont il s'agit.

Le Ministre de France n'a pas pu, le 3 août, préciser une offre de cinq corps d'armée puisqu'il n'était chargé d'aucune communication de son gouvernement au sujet du concours éventuel qui pourrait être prêté à la Belgique.

Il paraît certain, d'ailleurs, que la disposition de ses troupes n'aurait pas permis au Gouvernement français d'offrir le concours immédiat de cinq corps d'armée à la Belgique, tout au début d'août.

En effet, quinze jours plus tard, le 18 août, un seul corps de la Ve armée française tenait les ponts de la Sambre et de la Meuse, autour de Namur et entre cette place et Givet. Les trois autres corps de cette armée n'étaient attendus que le lendemain 19, vers Philippeville. (Voyez l'*Action de l'armée belge,* page 24).

La légende des cinq corps d'armée offerts par la France le 3 août n'a donc pu naître que d'un propos mal compris ou inexactement

répété, relatif à la démarche faite ce jour-là à midi, de son propre mouvement, par M. Klobukowski.

On sait qu'aussitôt que la violation du territoire belge fut un fait accompli, c'est-à-dire dans la soirée du 4 août, la Belgique demanda le concours armé de la France, de l'Angleterre et de la Russie, en vertu de la garantie donnée par ces puissances au Traité de 1839.

Pièce justificative n° II.

Défense du bassin de Briey (1).

1re Partie.

M. le général Messimy. — Le 31 juillet 1914, le Gouvernement, après avoir délibéré, a décidé de la façon la plus nette que s'il n'entendait pas abdiquer la conduite générale de la guerre, il entendait par contre ne s'immiscer en quoi que ce soit dans la conduite des opérations.

Beaucoup d'entre vous se rappelleront que, à la suite de la séance du 4 août, le Président du Conseil d'alors fut entouré ici même, à la Chambre, dans une des salles qui précèdent la salle des séances, la salle de gauche, et qu'il a fait à ce sujet une sorte de discours improvisé. Je me souviens encore — les ayant dans l'oreille — des mots qu'il a prononcés: « Nous affirmons, de façon la plus nette, que le Gouvernement ne veut pas s'immiscer dans le commandement des troupes et dans la conduite directe des opérations. » C'était un principe que nous avons suivi avec une extrême rigueur, au moins jusqu'à la fin du mois d'août. Je dirai tout à l'heure quelle exception j'y ai faite et que je m'honore d'y avoir faite. Mais dans son ensemble nous avons subordonné notre conduite à ce principe.

Le Grand Quartier Général a lui-même appliqué ce principe avec une rigueur qui a dépassé, si j'ose dire, nos espérances; car ce fut la véritable séquestration des opérations militaires. Jusqu'à la fin d'août, je n'ai, pour ainsi dire, rien su des opérations: la zone des armées était fermée, non pas au Ministre, car s'il avait voulu y entrer, il aurait bien évidemment pu le faire, mais à toute personne qui voulait aller chercher des renseignements pour lui. L'autorité du général commandant en chef, avec raison, je ne le critique pas, était absolue.

Nous-mêmes, Gouvernement, nous n'étions renseignés que par des communiqués quotidiens plus longs, assurément, que ceux adressés à

(1) Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France (*Défense du Bassin de Briey,* Paris, Martinet, p. 265).

la presse, mais relativement très concis. Pour moi, je déclare que, pénétré de ce principe, j'y ai, jusqu'au 25 août 1914, conformé ma conduite de la façon la plus rigide, la plus complète et la plus absolue...

Je vous disais que, pour ma part, je m'étais si absolument conformé au principe que j'ai indiqué, qu'il m'est impossible de donner aucune trace de ces démarches.

M. le Président. — Qu'a répondu le Grand Quartier Général sur les renseignements que vous lui donniez concernant l'avance allemande en Belgique?

M. le général Messimy. — Le général Galliéni m'a rapporté que le Grand Quartier Général ne voulait pas considérer cela comme sérieux, que d'après lui c'était une simple démonstration. Cela m'a été répondu à moi-même par le général Berthelot, le 18 ou le 19, par un coup de téléphone. On m'a dit: « Plus nous aurons de monde à notre gauche, mieux cela vaudra; cela nous permettra de mieux enfoncer leur centre. »

Je vous ai dit que je m'étais défendu de m'immiscer dans les opérations militaires, mais que cependant une exception à ce principe, avait été faite; et je m'honore de l'avoir faite.

C'est dans la nuit du 24 au 25 août...

Pièce justificative n° III.

Défense du bassin de Briey (1).

2e Partie.

M. le Président. — Il me semble qu'il y a eu cependant dans les idées du Grand Quartier Général français une certaine résistance à comprendre le mouvement des Allemands par la Belgique, puisque j'ai trouvé à la date du 16 août, une proclamation à la Nation dans le communiqué de ce jour, dans laquelle vous dites que l'attaque des Allemands par la Belgique a lamentablement échoué...

. . . .

Voici ce que le maréchal Joffre répondit au Président au sujet des renseignements signalant au Grand Quartier Général français l'importance des forces allemandes qui passaient par la Belgique en faisant un grand mouvement tournant.

(1) Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur le rôle et la situation de la métallurgie en France (*Défense du Bassin de Briey,* 2e partie, page 160).

M. le maréchal Joffre. — Ces renseignements se sont précisés petit à petit; au fur et à mesure que nous avons su cela, nous avons toujours poussé notre extrême-gauche et ainsi atteint Nieuport.

M. le Président. — Très postérieurement.

M. le maréchal Joffre. — Cela a été un mouvement continu : Soyez persuadés que nous avons eu cela dans l'idée, à savoir que les Allemands pouvaient faire leur mouvement par la rive gauche de la Meuse. Dans mes instructions je prévoyais ce cas-là. Il est tout naturel que toute notre armée n'était pas là. Si nous étions à ce moment-là, j'aurais peut-être mis quelques corps d'armée de plus, mais encore ce n'est pas sûr, parce que si j'avais seulement pris trois ou quatre corps d'armée qui étaient devant Toul et Epinal, on s'en serait peut-être repenti et le mal aurait été plus grave. En effet, si les Allemands avaient pu enfoncer notre droite, ils marchaient sur Paris et nous n'avions rien pour les arrêter.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° IV.

Lettre de M. Klobukowski,

Ministre de France à Bruxelles, en 1914.

20 avril 1920.

Je reçois votre lettre du 17 et j'y réponds volontiers (1).

Seul, le *Livre bleu* anglais fait mention d'une offre au Gouvernement belge d'un certain nombre de corps d'armée français (télégramme du Ministre britannique à son Gouvernement).

Cette information, que je n'ai connue que par la lecture des documents diplomatiques au cours de leur publication, a, sans doute, son origine dans le fait suivant :

Dès que, par une dépêche Havas, j'ai su que « le danger de guerre », mesure préliminaire de la mobilisation générale, était proclamé en Allemagne, j'ai déclaré à M. Davignon que le Gouvernement de la République respecterait scrupuleusement la neutralité belge.

(1) J'ai supprimé dans les lettres reproduites à titre de pièces justificatives les préambules, les terminaisons ainsi que les passages ne présentant pas d'intérêt pour la question étudiée.

J'ai eu également l'occasion de lui dire qu'en cas d'une agression allemande, s'il était fait appel par la Belgique au concours des Puissances garantes, nous, Français, nous marcherions immédiatement.

Vous verrez, d'ailleurs, dans le *Livre gris* belge et dans le *Livre jaune* français, des renseignements précis et concordants sur cette période.

(Signé) KLOBUKOWSKI.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° V.

Lettre du baron Ed. de Gaiffier d'Hestroy,

Directeur général de la politique au Ministère des Affaires étrangères de Belgique, en 1914.

Ambassade de Belgique en France.

23 avril 1920.

La question dont vous m'entretenez a donné lieu à de fausses interprétations à la suite, je pense, d'une note insérée dans le premier *Livre gris* belge ou dans le *Livre jaune* français.

Klobukowski n'a pas offert deux corps d'armée à la Belgique le 3 août ou à une date ultérieure.

(Signé) ED. DE GAIFFIER.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° VI.

Lettre du colonel Génie,

Attaché militaire de France à Bruxelles, en 1914.

Paris, 21 mai 1920.

Je n'ai connu l'histoire dont vous me parlez que par le *Livre bleu* anglais, où j'ai été surpris de lire le télé-

gramme du ministre d'Angleterre. A l'époque — c'était en 1916, je crois, — j'ai écrit officiellement au ministre de France, au Havre, pour lui dire mon étonnement, à moins que l'offre n'ait été faite en dehors de moi.

Le 3 août 1914, j'ai rencontré, en effet, le baron de Gaiffier, venu à la Légation de France, pour nous donner le sens de la réponse qu'il venait de porter à l'ultimatum. Je lui dis alors mon émotion heureuse de voir la Belgique à nos côtés, et m'offris à soumettre à mon Gouvernement tout désir militaire que le Gouvernement belge pouvait exprimer en conséquence de la nouvelle situation.

Le baron de Gaiffier me répondit, et le ministre de la guerre me confirma que la réponse de la Belgique signifiait simplement l'affirmation de sa neutralité, et qu'il n'en résultait aucun changement dans nos situations réciproques, sauf, bien entendu, le cas où l'Allemagne ferait acte d'hostilité. *Le 3 août, au soir, je n'étais donc pas autorisé à faire passer la frontière à un seul soldat français et je recommandai instamment la plus grande prudence à nos troupes voisines, loin de penser à introduire en Belgique cinq corps d'armée ou cinq divisions.*

Quant à vous, mon Général, je ne vous ai vu que le 5, au matin, le premier jour où je pus me considérer comme allié, puisque la violation effective de votre pays est du 4. Vous vous souvenez, évidemment, que je me suis borné à me mettre à votre disposition, et que nous n'avons parlé que de lointaines généralités à propos d'une coopération possible. Il est certain que si j'avais eu dans mes disponibilités cinq corps d'armée ou cinq unités quelconques, je vous en aurais parlé... Et je ne puis expliquer cette sotte histoire que par l'intempérance avec laquelle un trop grand nombre de personnes se croyaient alors autorisées à parler stratégie.

(Signé) GÉNIE.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° VII.

Lettre du Général Messimy,

Ministre de la guerre de la République française, en 1914.

Paris, 29 avril 1921.

Je vous donne bien volontiers la même assurance que celle que vous avez reçue de MM. Klobukowski et Génie.
Jamais le Gouvernement français, ni le 3 ni le 4 août 1914, n'a chargé personne de proposer au Gouvernement belge le concours immédiat d'une de ses armées.
Voilà, après examen, la réponse précise que je peux faire à la question que vous me posez.

(Signé) Général MESSIMY.

PIÈCE JUSTIFICATIVE N° VIII.

Lettre de sir Francis Villiers,

Ministre plénipotentiaire d'Angleterre à Bruxelles.

Ambassade britannique, Bruxelles.

Le 7 juin 1920.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 mai.
En répondant à votre question je ne peux que dire que j'ai appris d'une bonne source, dans laquelle j'avais confiance, que cinq corps d'armée français furent offerts en août 1914 au Gouvernement belge.
Cependant, en présence des témoignages que vous citez, il paraîtrait qu'il y a eu erreur et que les renseignements donnés n'étaient pas exacts.

(Signé) F.-H. VILLIERS.

La Question d'Irlande

Fidèle au programme qu'il s'est tracé dans son dernier numéro, sous le titre *L'Entente au-dessus de tout!*, le *Flambeau* a résolu d'exposer à ses lecteurs les grands problèmes de la politique anglaise contemporaine auxquels le public continental s'intéresse de plus en plus, mais dont la presse quotidienne ne lui présente qu'une image incomplète ou déformée.

A cet effet, le *Flambeau* s'est assuré la collaboration d'une personnalité britannique admirablement informée, et des choses de son pays, et de l'état de notre opinion publique. Nous engageons nos lecteurs à méditer les brefs et substantiels articles de cet écrivain, qui a voulu signer : G. Monroe. Il a judicieusement commencé sa série d'études politiques par l'examen de la question d'Irlande.

Le problème d'Irlande, à la solution duquel travaillent à présent les meilleurs et les plus libéraux parmi les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne, n'est ni si neuf ni si simple que le croient beaucoup de personnes dont l'intérêt n'a été excité que par quelque phase récente des événements agités des sept dernières années ou par les excès plus tragiques et plus généralement regrettés des deux dernières années.

Historiquement parlant, le problème est plus vieux que l'église de Sainte-Gudule et les tentatives faites pour le résoudre sont plus nombreuses que les vitraux qui embellissent cet édifice. L'entrée des Anglais en Irlande eut lieu en 1169. Les semences des querelles de race et des ambitions de tribus ne tardèrent pas à germer pour produire l'odieuse moisson de haine, de suspicion et de méfiance au lieu de laquelle tout ami impartial de l'Angleterre ou de l'Irlande souhaiterait voir bientôt fleurir l'entente et l'amitié.

Il ne faut pas imaginer que l'Angleterre fut la première

à introduire le glaive dans la vie de l'Irlande. Les anciennes tribus, les anciens clans irlandais, chacun ayant à sa tête un roi ou chef qui essayait d'imposer son autorité au reste de l'île, avaient été en conflit presque incessant les uns avec les autres. Le bruit de ces conflits arriva aux oreilles de Rome, et ce fut le pape Adrien IV qui finalement envoya à Henri II d'Angleterre une bulle qui le chargeait de conquérir l'Irlande. C'est pourquoi le problème irlandais est aussi vieux qu'il est compliqué. Et si le présent résumé historique n'entre pas dans le détail de ces événements obscurs et lointains, la principale raison en est notre désir d'éliminer pour l'instant ces antiques querelles dont aucune personne vivante ne peut être tenue, même de loin, responsable ; notre désir aussi de concentrer l'attention sur des faits et sur des événements qui ont réellement quelque rapport avec les tentatives actuelles de solution. Ce n'est donc point le lieu de discuter les affaires de clans des rois irlandais, ni les actes administratifs des Tudor et des Stuart aux XVIe et XVIIe siècles, ni les fautes et les vertus du régime parlementaire au XVIIIe.

Un des traits les plus regrettables de toutes les discussions irlandaises a été l'impossibilité de se dégager des nébuleux griefs de siècles révolus, et d'aborder le problème tel qu'il existe aujourd'hui, dans le même esprit qu'un médecin aborderait l'étude d'un cas pathologique. Le problème *actuel* est de guérir la fièvre récurrente qui depuis si longtemps infecte les relations anglo-irlandaises.

« Laissez le passé mort enterrer ses morts. » Quant à nous, concentrons notre attention sur les faits présents ou tout au moins sur les faits récents qui peuvent avoir un intérêt vital pour la vie et la conduite de l'actuelle population irlandaise et des hommes d'Etat britanniques, lesquels, croyant honnêtement qu'ils ont trouvé le remède, font tout ce qu'ils peuvent pour amener le patient à l'essayer.

Les troubles d'Irlande ont été économiques autant que politiques. Au début du siècle dernier, les petites pièces de terre cultivées par les paysans suffisaient à peine, en mettant les choses au mieux, à leur éviter la faim. C'est pourquoi la mauvaise récolte de 1846 amena une terrible famine qui causa la mort de 750,000 personnes. Sous l'impression de cette catastrophe, on décida de consolider les « tenures » des paysans, mesure qui aboutit à de nombreuses évictions et qui renforça le grand courant d'émigrants qui, ayant survécu à la famine, passèrent en Amérique, emportant avec eux les plus amers souvenirs. Les historiens de l'Irlande estiment que ces évictions et l'émigration qui en résulta, plus que tout autre épisode dans la tragique histoire de l'Irlande, furent les causes de cette haine de l'Angleterre qui anime les Irlandais des deux côtés de l'Atlantique. De cette haine naquit le mouvement fenian. Les Fenians étaient les membres d'une association révolutionnaire irlandaise, formée en 1861, dans le but d'arracher l'Irlande à la domination anglaise, et dont les méthodes furent surtout celles de la violence. Cette organisation, largement aidée par des Irlandais d'Amérique qui avaient fait pendant la guerre de Sécession l'expérience des luttes civiles, était florissante et avait déjà plusieurs attentats à son actif lorsqu'en 1867, M. Gladstone, le *grand old man* entra en scène.

Son apparition marqua le début d'une ère nouvelle pour l'Irlande. Ce fut une ère de conciliation et de concession. Gladstone introduisit dans la législation irlandaise un esprit nouveau qui n'a guère varié depuis cinquante ans. Il éveilla soudainement et éloquemment l'Angleterre à la conscience des torts que l'Irlande avait subis depuis des siècles. Ses chaînes furent desserrées; les mesures commerciales et pénales dirigées contre les Irlandais furent révoquées. Des lois favorables aux paysans et aux fermiers furent votées. Les landlords furent expropriés et indemnisés au moyen de sommes avancées

à un faible intérêt par le contribuable britannique, les trois quarts du prix d'achat restant en hypothèque. Par l'acte de 1869, 6,000 environ des 8,500 fermiers furent mis en état de racheter leurs terres et l'argent avancé par le gouvernement pour aider à cette opération s'éleva à 1,675,000 livres. En 1885, l'Ashbourne Act obligea le gouvernement britannique à une avance de 5 millions de livres pour aider à l'achat de terre. Les occupants auxquels des propriétaires consentaient à vendre leurs terres, reçurent en prêt non seulement une partie, mais la totalité du prix d'achat qu'ils devaient restituer à l'Etat au taux de 4 p. c., en quarante-neuf paiements annuels. Trois ans plus tard, on avança de nouveau 5 millions de livres et la conséquence de toutes ces mesures législatives fut que 25,000 fermiers achetèrent les terres qu'ils cultivaient. Les conditions offertes par le gouvernement, en effet, étaient si favorables que les annuités payées par les gens qui, en réalité, achetaient par ce moyen leurs terres étaient en somme inférieures à leurs anciens fermages, inférieures même à ce que de simples fermiers payaient rien qu'en fermages pour des terres avoisinantes. Aussi l'achat de la terre devint extrêmement populaire et prit d'énormes proportions.

Malheureusement, la loi subséquente de 1891 offrit aux landlords des conditions moins avantageuses, ce qui ralentit le processus, parce que les propriétaires étaient moins désireux de vendre.

Cependant, les intentions des promoteurs étaient inattaquables, car la loi prévoyait l'avance de 35 millions de livres aux fermiers pour les aider à acquérir la terre qu'ils occupaient. Des modifications à ce texte furent votées en 1896, et bien que les résultats de ces deux lois ne fussent pas aussi satisfaisantes qu'on aurait pu l'attendre, 13,500,000 livres furent avancés aux tenanciers et le nombre des acheteurs monta à 46,000.

Dans l'intervalle, l'« Irish Agricultural Organisation So-

ciety » avait été créée par Sir Horace Plunkett, un unioniste irlandais, qui s'était occupé d'agriculture aux Etats-Unis. L'objet de cette société était de rendre l'agriculture plus lucrative pour les fermiers en encourageant la coopération sous forme de production et de vente. Les résultats furent excellents. Les fermiers s'emparèrent de l'idée avec ardeur. L'aboutissement de tout ce mouvement peut se voir dans le système actuel de laiteries coopératives, etc. C'est là un monument qui fait honneur au grand philanthrope irlandais dont la seule faute, aux yeux des organisations politiques existantes, est qu'il refusa toujours d'avoir à faire quoi que ce fût avec la politique.

Il ne faut pas oublier cependant l'autre côté de la médaille. Une nouvelle famine s'était produite, et bien qu'une misère considérable en résultât, une aide prompte et efficace, venue d'Angleterre, épargna à l'Irlande les terreurs des jours noirs de 1846. De nombreuses expulsions de tenanciers, incapables de payer leur loyer, eurent malheureusement lieu ; le mouvement fenian, dirigé par des extrémistes, recruta des adhérents et, à un certain moment, les mesures de conciliation que faisait présager un accord entre Gladstone et Parnell, le leader irlandais, furent annihilées par les Fenians qui assassinèrent lord Frédérick Cavendish, secrétaire pour l'Irlande, et le sous-secrétaire Burke qui venait à peine d'arriver en Irlande pour y appliquer cette politique modérée. Des mesures coercitives suivirent naturellement et pendant un temps la législation irlandaise oscilla entre la répression et la conciliation. Les agitateurs de cette époque en prirent avantage, attaquèrent les Irlandais qui s'appliquaient à inaugurer une ère nouvelle et une fois de plus, détruisirent toute chance d'accord. Malgré tout, la prospérité du peuple croissait, ses misères économiques disparaissaient en grande partie, les fermiers, à présent devenus propriétaires, se trouvaient, grâce à leur système coopératif, dans une situation meil-

leure que leurs pareils n'étaient en Angleterre, et une ère commença pour l'Irlande telle que, pendant des générations, on n'en avait plus connue. A cette époque, le problème avait cessé d'être économique pour devenir purement politique.

Les efforts du gouvernement ne s'étaient nullement bornés à améliorer la position du fermier. Prenons le cas du travailleur de la terre. Les ouvriers agricoles en Irlande ne sont pas très nombreux, et bien qu'une petite minorité seulement (environ 4,000 en tout) eussent vu leur redevance fixée par la loi de 1881 et que fort peu d'entre eux fussent affectés par les lois relatives à l'achat de terres, toutefois les *Poor Law Unions* reçurent le droit de louer des cottages et des jardins à des ouvriers, moyennant des redevances en dessous de leur valeur. En 1906, plus de 15,000 cottages avaient été construits dans ces conditions. L'acte de 1906 fit faire un nouveau pas à la question en accordant aux conseils de districts des prêts pour l'érection de cottages; on aida aussi les travailleurs à acheter leur terrain. En 1913, on constata officiellement que 4 millions de livres avaient été avancés pour aider les ouvriers, tandis qu'une nouvelle loi de 1914 complétait cette législation au point qu'un ouvrier irlandais, pour citer un écrivain irlandais, « peut obtenir un cottage avec trois chambres, une porcherie, un jardin d'un acre et demi, et pour cela il ne supporte qu'une rente de un à trois shellings l'acre. » On peut être excusé de douter s'il y a eu beaucoup de pays en Europe dont on pouvait dire cela, même avant la guerre.

L'Irlande, pendant les dix années qui ont précédé la guerre, avait atteint une condition remarquable de prospérité économique. La grande majorité des cultivateurs irlandais avaient (nous l'avons vu) été aidés par l'argent britannique à devenir les possesseurs de leur terre. L'agriculture avait été aidée par les chemins de fer d'État, des jetées, des ports et d'autres travaux publics;

de confortables maisons ouvrières avaient été bâties et le tout, en grande partie, avec de l'argent sorti de la poche des contribuables britanniques. Il ne restait aucun problème agraire tandis que, d'autre part, le commerce avait crû avec une rapidité sans précédent. Entre 1904 et 1913, par exemple, la valeur annuelle totale des exportations et des importations irlandaises s'éleva de 104,250,000 à 147,500,000 livres. Pour 1913, les importations par tête d'habitant pour l'Irlande furent de 6 liv. 2 sh. 10 p., et les exportations de 16 liv. 3 sh. 9 p.

Des mesures générales, comme l'assurance ouvrière et les pensions de vieillesse votées par le Parlement britannique profitèrent à l'Irlande aussi bien qu'au reste du Royaume-Uni. L'instruction en Irlande fut, elle aussi, généreusement subventionnée et à ce point de vue il est bon de noter que, bien loin de décourager l'usage de la vieille langue irlandaise, le gouvernement accorda des subsides supplémentaires, à raison de 3 à 12 shellings par tête, aux écoles où on l'enseignait. Dans tout ceci l'Angleterre supportait généralement une partie des dépenses de sa petite associée.

Toutefois, une prospérité, résultant de lois votées par un Parlement non exclusivement irlandais, ne pouvait satisfaire l'Irlande. Pendant des années, le *Home Rule* pour l'Irlande avait été un des principaux articles du programme de l'un des deux grands partis politiques de la Grande-Bretagne et un groupe important de nationalistes irlandais, à la Chambre des Communes, ne se lassa jamais de le revendiquer, pas plus que les membres ulstériens de cette même Chambre ne se lassèrent d'y faire opposition. En 1914, le gouvernement de M. Asquith, où M. Lloyd George jouait un rôle prépondérant, restreignit les pouvoirs de la Chambre des Lords et vota un acte de *Home Rule* acceptable pour les nationalistes irlandais. L'Ulster du N.-E., région industrieuse et riche de l'Irlande, refusa d'être soustraite à l'administration

britannique. Dans l'Ulster s'est établie, il y a des siècles, une colonie d'origine surtout écossaise. Elle finit par devenir vraiment irlandaise. Ces *Ulstermen* hardis et déterminés et qui forment une minorité compacte, refusèrent d'être gouvernés par un Parlement à majorité catholique permanente et déclarèrent leur résolution de combattre la Grande-Bretagne plutôt que d'être séparés d'elle. Il y eut des menaces ouvertes de guerre civile. Les hommes s'armaient et s'exerçaient en vue de la lutte future. La situation était grave. De nombreux correspondants de guerre, venant surtout d'Allemagne, se trouvaient, à la connaissance personnelle de l'auteur, en Irlande, attendant l'explosion de la guerre civile dont l'Allemagne espérait qu'elle serait de nature à empêcher l'Angleterre de participer à la lutte plus grande qui se préparait en Europe. L'énormité de son erreur n'enlevait pas à l'Allemagne tout espoir et elle ne cessa jamais de se mêler aux affaires de l'Irlande d'une façon intéressée. Pendant la guerre, elle a prouvé qu'elle était restée en contact étroit avec les extrémistes du Sinn-Fein. Par des promesses spécieuses, qui devaient être réalisées après la défaite de la Grande-Bretagne, grâce à la distribution d'énormes quantités d'or, une rébellion irlandaise fut organisée en 1916: 300 tués, 2,000 blessés. Un tel épisode s'étant produit au milieu d'une lutte à mort comme celle que la Grande-Bretagne soutenait à cette époque, il n'est point surprenant que, dans les régions hostiles de l'Irlande, il ait fallu, pendant quelque temps, établir l'état de siège ou que les chefs de la rébellion aient été considérés comme traîtres et exécutés. Au point de vue politique ces exécutions furent une faute, car les traîtres furent aussitôt considérés comme des martyrs par leurs partisans. La répression de la rébellion de 1916 renforça certainement le Sinn-Fein. Les extrémistes, membres d'une vaste société secrète connue sous le nom d'*Irish Republican Brotherhood*, se rendirent

coupables d'une série de meurtres abominables dont les victimes étaient presque toujours des membres de la Police royale irlandaise, troupe presque entièrement irlandaise de nationalité et de confession catholique. Ces excès continuèrent de plus belle jusqu'en 1919 et pendant cette année, mais alors d'anciens soldats parmi lesquels se recrutait le *Royal Irish Constabulary*, cherchèrent à plusieurs reprises à se venger d'attaques dirigées contre eux et leurs représailles n'atteignirent pas toujours les seuls coupables. Le gouvernement prit des mesures énergiques pour faire respecter la discipline, mais il n'y réussit pas avant qu'eussent eu lieu nombre de représailles et de contre-représailles.

Sur ces entrefaites, le mouvement Sinn-Fein, dont les partisans augmentaient sans cesse en nombre, réclamait une république, et tout en réclamant le droit d'autodétermination pour le sud de l'Irlande refusait aussi constamment d'accorder les mêmes droits aux gens de l'Ulster, qui, primitivement issus d'une colonie anglo-écossaise, avaient néanmoins vécu en Irlande pendant des siècles et doivent, en conséquence, être considérés comme Irlandais. L'absurdité de cette prétention est, à présent, généralement reconnue par de nombreux *Sinn-Feiner*, tandis qu'un grand nombre d'Anglais et d'habitants des pays alliés, considérant que l'Ulster est entré de tout cœur dans la guerre contre l'Allemagne à un moment où les chefs Sinn-Feiner étaient en contact constant avec l'ennemi, ne peuvent supporter l'idée que l'Ulster pourrait se rendre, en quelque sorte, à un Parlement irlandais à majorité permanente de Sinn-Feiners.

Un des plus sensés parmi les leaders du *Sinn-Fein*, le père O'Flanagan, un prêtre renommé, résuma cette revendication forcenée en disant: « Nous nous mettons, devant le monde, dans le même jour que l'homme de la Parabole évangélique (1) qui s'étant vu remettre une

(1) Mathieu XVIII, 25.

dette de dix mille talents, voulait étrangler le malheureux qui lui devait cent deniers ».

Il apparut bientôt que l'Acte de 1914 ne pourrait jamais entrer en vigueur dans les nouvelles conditions de 1919. Pour cette raison M. Lloyd George, qui avait succédé à M. Asquith en qualité de premier ministre, introduisit un nouveau bill de *Home Rule*. Bien que les clauses financières et les droits concédés par ce bill fussent beaucoup plus généreux que les mesures de 1914, ce bill fut accueilli par les injures et le mépris des Sinn-Feiners qui ne voulaient rien moins qu'une République irlandaise. Le nouveau bill établissait des Parlements séparés pour le Nord (l'Ulster) et pour le Sud de l'Irlande. La « Chambre des Communes » pour le Sud devait compter 128 membres, la Chambre du Nord, 52 membres De plus, l'Irlande devait envoyer 46 membres au Parlement du Royaume-Uni. Le bill établissait aussi un Conseil d'Irlande consistant en 20 membres de chaque assemblée, pour contrôler les chemins de fer, la pêcherie *and private bills*. On prévoyait aussi que les deux Parlements, s'ils pouvaient arriver à un accord, pourraient par des actes identiques, établir un Parlement unique pour l'Irlande, ou déléguer au Conseil d'Irlande les pouvoirs que l'on voudrait. Pleins pouvoirs furent donnés à ces Parlements excepté en ce qui concerne les douanes, les accises et les différentes formes d'impôt sur le revenu. Les lois militaires et navales, les relations extérieures, le monnayage et quelques autres matières furent réservées à la compétence du Parlement du Royaume-Uni avec un complément de membres irlandais. Telles étaient les grandes lignes de la nouvelle mesure.

Bien que l'Ulster ne désirât pas un Parlement particulier, il consentait à être séparé de la Grande-Bretagne. L'argument essentiel de ceux qui s'opposaient à la mesure était qu'elle divisait l'Irlande par l'établissement de deux législatures. On semblait oublier que l'Ir-

lande, pendant des siècles, avait été divisée au point de vue de la race, du tempérament et de la religion, et que tout projet qui ne reconnaîtrait pas ce fait brutal — que ce fût ou non la république — était condamné à un échec. De cet échec, la rébellion dont l'Ulster avait été menacé en 1914 pouvait donner une idée. Le bill abandonnait aux Irlandais eux-mêmes la tâche d'unir les parties séparées de l'Irlande. Le Conseil d'Irlande fut institué à dessein dans cette intention. Il prévoyait en quelque sorte la base sur laquelle Ulstériens et Irlandais, s'ils se mettaient d'accord, pourraient édifier un Parlement unique pour l'Irlande qui éliminerait les Chambres séparées. L'Ulster possède en ce moment son Parlement particulier, en vertu de l'Acte de 1914, tandis que les Sinn-Feiners se sont obstinés à ignorer cet Acte.

Après des invitations réitérées de la part de M. Lloyd George, les *Sinn-Feiners* ont finalement ouvert des négociations, et les conditions offertes par le gouvernement britannique n'ont besoin que d'être citées textuellement pour emporter l'approbation de tout juge impartial.

Le gouvernement britannique propose que l'Irlande jouisse désormais du statut d'un *Dominion*. Ce qui signifie complète liberté, pour l'Irlande, en matière d'impôts et de finances; qu'elle aura ses propres tribunaux, ses propres juges; qu'elle entretiendra pour sa défense des forces militaires, une gendarmerie, une police à elle; qu'elle se chargera de: service des postes irlandaises et tout ce qui s'y rattache, instruction publique, terre, agriculture, mines, minerais, travail, chômage, transports, commerce, hygiène publique, prévoyance sociale, trafic des spiritueux; en somme, qu'elle exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges sur lesquels est basée l'autonomie, des Dominions, sauf les observations formulées aux paragraphes suivants. Protégés dans l'exercice de ces libertés auxquelles une nation étrangère ne peut s'attaquer sans s'attaquer à l'en-

semble de l'Empire, les Dominions, comme membres de l'association britannique, occupent parmi les nations un rang équivalent non pas uniquement à leur force individuelle, mais encore à l'influence et au pouvoir combinés de toutes les nations du *Commonwealth.* L'Empire tout entier compte sur l'Irlande pour accepter cette garantie, cette qualité d'associée, cette liberté. Ce règlement, le gouvernement britannique est prêt à le mettre immédiatement en vigueur, aux conditions suivantes, qui dans son opinion sont *vitales* et essentielles au bonheur et au salut de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, formant le cœur de la Confédération.

I. La solidarité de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans la défense de leurs intérêts sur terre et sur mer doit être mutuellement reconnue. La Grande-Bretagne est tributaire, pour son alimentation, de vivres importés d'outre-mer ; ses communications dépendent de la liberté des grandes voies commerciales. L'Irlande se trouve à côté de la Grande-Bretagne, sur le trajet des voies maritimes allant vers le Nord et le Sud, qui la relient aux nations-sœurs de l'empire, aux marchés du monde et aux sources vitales de son approvisionnement en vivres. En vertu de ce fait, que la Nature a imposé et que le génie d'aucun homme d'Etat ne peut modifier, il est essentiel que la Marine royale, seule, soit maîtresse des mers entourant l'Irlande et la Grande-Bretagne, et que l'Etat irlandais accorde à cette marine, dans les ports irlandais et sur les côtes d'Irlande, les droits et les libertés qui lui sont nécessaires pour remplir sa fonction.

II. Afin que le mouvement en faveur de la limitation des armements, qui fait maintenant des progrès dans le monde entier, ne soit en aucune façon contrarié, il est stipulé que les forces territoriales irlandaises seront, dans des limites raisonnables proportionnelles, numériquement, à l'établissement militaire « des autres parties de ces îles. »

III. La position géographique de l'Irlande est aussi d'une grande importance pour les services aériens, militaire et civil. La force royale aérienne aura besoin de facilités pour tous les buts qu'elle sert, et l'Irlande formera un lien essentiel dans le développement des voies aériennes entre les Iles britanniques et le continent de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi il est stipulé que la Grande-Bretagne aura toutes les facilités nécessaires pour le développement de la défense et des communications aériennes.

IV. La Grande-Bretagne espère que l'Irlande contribuera, à la longue, et de sa propre volonté, en proportion de sa richesse, aux forces régulières de l'Empire: navales, militaires et aériennes. On admet que le recrutement volontaire pour ces forces sera permis dans toute l'Irlande, particulièrement pour ces fameux régiments irlandais qui, si longtemps et si vaillamment, ont servi Sa Majesté dans toutes les parties du monde.

V. Tant que le peuple irlandais jouira d'une autonomie complète en matière contributive et financière, il est essentiel de prévenir un retour des anciens différends entre les deux îles. Dans cette intention les gouvernements britannique et irlandais se mettront d'accord pour ne proposer aucun droit protecteur, ou aucune autre restriction sur les transports, le commerce et, en général, le trafic entre toutes les parties de ces îles.

VI. Le peuple irlandais consentira à prendre à sa charge une part de la dette actuelle du Royaume-Uni et du service des pensions résultant de la grande guerre. Cette part, à défaut d'un accord direct entre les gouvernements, sera déterminée par un arbitre indépendant, à choisir dans les Dominions de Sa Majesté.

Ces conditions ont mérité l'approbation du monde civilisé tout entier, comme étant, non seulement justes, mais encore vraiment généreuses. Elles donnent aux hommes d'Etat irlandais, sincèrement préoccupés de la

prospérité de leur pays, le moyen de le rendre aussi heureux et aussi satisfait que n'importe quel membre de la grande Confédération de pays autonomes connu sous le nom d'Empire britannique. Toutes les libertés réclamées par les anciens chefs du mouvement irlandais sont accordées. Parnell et Redmond auraient été comblés de joie par de telles propositions. Les deux seules choses que l'on refuse sont le droit, revendiqué par le *Sinn-Feinn,* de refuser à l'Ulster la « libre disposition de soi-même; » et, ce qui est d'une vitale importance pour l'Angleterre et d'un intérêt considérable pour ses alliés dans la dernière grande guerre, la liberté de faire de l'Irlande une base pour les ennemis de l'Angleterre. Les libertés offertes par le gouvernement britannique seront garanties par chacun des Dominions britanniques et l'affirmation que l'Irlande est trop près de l'Angleterre pour se sentir complètement libre d'agression est évidemment absurde. La grande majorité des Anglais est sincèrement désireuse d'une solution durable du problème. L'attitude conciliante de M. Lloyd George qui, souvenons-nous-en, a pendant toute sa vie politique lutté, et lutté avec acharnement, pour la cause du *Home Rule,* et l'extrême générosité de ses propositions, que le pays tout entier l'aiderait sans doute à réaliser pratiquement, en sont les meilleures preuves. Les refus que le *Sinn-Fein* a opposés à toutes ses avances ne l'ont pas détourné de faire l'impossible pour mener les négociations à une heureuse conclusion.

Ces négociations continuent au moment où nous écrivons. L'Angleterre désire sérieusement un arrangement. La masse de l'opinion modérée, en Irlande, est de plus en plus favorable à ces propositions. Espérons que les extrémistes ne détourneront pas, une fois de plus, des lèvres d'Erin la coupe de la paix, et ne priveront pas les deux nations-sœurs de la félicité d'une amitié parfaite et durable.

G. MONROE.

Prosper-Henri Devos

La dépouille mortelle de Prosper-Henri Devos, tué à la bataille de l'Yser et qui reposait à Zevecote, a été transférée, le 18 septembre, au cimetière d'Anderlecht, sa commune natale.

De tous les hommages que nous rendons à ceux de nos glorieux soldats qui sont morts au front, celui qui doit les toucher le plus profondément est probablement le plus intime et le plus discret, celui qui consiste à les ramener aux endroits où s'est écoulée leur jeunesse, auprès des êtres qui les ont aimés. C'est aussi celui qui revêt la plus haute signification. En l'accomplissant, ce ne sont pas seulement leurs cendres que nous disséminons dans le pays. C'est leur esprit, c'est leur âme que nous y dispersons. C'est leur substance même que nous incorporons à la terre patriale. Si nous vivions encore à l'époque des légendes, on raconterait sans doute un jour à nos petits enfants que des roseaux enchantés ont poussé sur leurs tombes et que, chaque fois que le vent les agitait, ils murmuraient tous les mêmes mots : « Souvenez-vous ! »

« Souvenez-vous surtout — dirait la voix qui parlerait sur la tombe de Devos — du niveau où nous avons élevé la Belgique pendant la guerre et particulièrement en 1914 ! »

Et nulle voix ne serait plus éloquente et ne s'exprimerait avec plus d'autorité, car l'héroïsme était chez ce jeune écrivain une vertu naturelle qu'il pratiqua toute sa vie et dont il imprégna sa littérature. S'il écrivit, ce fut moins pour bercer son esprit dans de beaux songes



PROSPER-HENRI DEVOS
(1889-1914)

Dessin de Maurice J. Lefèbvre

que pour fouetter l'enthousiasme qui le brûlait et pour tromper son besoin d'action. Employé de bureau, il échappait à la vie étroite dans laquelle le destin l'avait enfermé, par le rêve, par l'imagination, en créant des personnages aventureux et fiers, auxquels il prêtait ses sentiments et ses pensées.

Il y a deux sortes de romanciers. Les uns semblent regarder la vie de leur fenêtre et leurs œuvres sont essentiellement objectives; leurs personnages vont et viennent dans leur milieu naturel et sans aucun lien apparent avec l'auteur qui les présente. Les autres choisissent des types déterminés, les groupent sur une scène, les font évoluer, commandent leurs gestes et les dotent de leurs passions et de leurs idées.

Prosper-Henri Devos appartenait à cette dernière catégorie. Les principaux acteurs des deux romans qu'il a laissés — *Un Jacobin de l'an CVIII* et *Mona Lisa* — sont des êtres de forte trempe, des volontaires et des tenaces qu'attire un haut idéal et pour qui l'existence n'offre d'intérêt que si elle est une suite d'efforts et une lutte. Ils sont frappés à l'effigie de l'auteur, qui avait l'âme d'un conquérant.

C'était en conquérant d'ailleurs qu'il était entré dans la littérature. S'il était loin d'avoir donné toute sa mesure quand la mort l'a enlevé, il n'avait pas non plus connu, comme tant d'autres, les hésitations et les tâtonnements du début. Ses premiers essais le montrent déjà maître de son style — un style net, étincelant et ferme — qu'il maniait avec virtuosité. Le talent s'accompagnait d'ailleurs chez lui d'une intelligence très pénétrante. Dans ses articles de critique, il allait toujours droit au nœud de l'œuvre, la disséquait en quelques lignes et exposait avec infiniment de clarté les raisons qui permettaient de l'admirer ou de la condamner. Dans les derniers temps de sa vie, il s'était tourné vers le théâtre où, étant donné le caractère de son talent, il n'aurait probablement pas

manqué non plus de réussir et de devenir un de nos meilleurs auteurs dramatiques.

Les événements de 1914 devaient infailliblement trouver un puissant écho dans une âme de cette trempe. Ils exaltèrent toutes les forces que Devos portait en lui. Ils l'élevèrent d'un bond au sommet du but vers lequel ses yeux ardents s'étaient toujours tendus. Le poète se jeta bravement dans la tourmente et fit vaillamment son devoir. Un heureux hasard a voulu que nous fussions renseignés jusqu'au bout sur le beau rôle qu'il a joué à la guerre. Nous savons comment a combattu jusqu'à la dernière minute, le jeune lieutenant Devos, qui, dans le froid, la pluie et la boue, écrasé sous le nombre de ses adversaires, entretenait encore par son exemple le courage de ses soldats épuisés et coopérait, par le généreux sacrifice de sa vie, à cette formidable victoire de l'Yser, sans laquelle les autres victoires n'auraient pas été possibles.

La destinée, en le frappant à l'heure la plus pathétique du grand drame, à l'heure où l'enthousiasme de la nation avait atteint son point culminant, à l'heure où il vivait lui-même dans toute la plénitude de ses espoirs et de ses rêves, lui fut en réalité clémente. Ceux-là du moins n'ont pas connu les énervantes attentes dans les tranchées; ils n'ont jamais été tentés de céder au doute ni au découragement; ils n'ont surtout pas été témoins des honteux compromis et des tristes défaillances qui ont suivi la victoire finale. La mort les a pris dans la magnificence et la splendeur de leur geste.

C'est pourquoi Devos restera dans notre littérature une figure à part et très enviable. Son rêve est allé s'achever dans l'action. Bien que l'écrivain n'ait donné qu'une minime partie de ce que son talent promettait, son existence offre le spectacle de quelque chose de complet, d'harmonieux et de parfaitement achevé. Il a eu le bonheur de faire tenir dans une courte carrière tout

ce que l'ambition la plus exigeante pourrait souhaiter de réaliser pendant une longue série d'années. Il est mort en beauté. Il a touché de la main son idéal. Et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer chez lui : les beaux livres qu'il nous a laissés ou son existence même, qui fut un chef-d'œuvre...

HUBERT KRAINS.

Le Commis

Par sept voix contre quatre, car la minorité, fidèle à sa politique d'économies, contrariait la création de tout emploi nouveau et M. l'échevin Quaedvlieg, esprit avancé, se joignit à elle par antipathie pour les ronds-de-cuir, le Conseil communal autorisa M. l'officier de l'état civil à augmenter son personnel d'une unité. Un crédit de douze cents francs fut inscrit au chapitre des dépenses ordinaires pour l'année 189... L'autorité supérieure ayant approuvé le budget, M. Vanderauwera notifia son choix à ses collègues. Tous les employés savaient déjà que le lundi précédent, M. Sibille, Alexandre-Georges-Dieudonné, avait commencé son service dans le bureau de papa Vercouillie.

Le nouveau venu était un garçon de 23 ans, grand et blond, un peu voûté. Ses yeux bleu d'acier, dont l'un louchait légèrement, composaient avec la matité grisâtre de sa peau, un masque d'où toute âme eût été absente sans le nez, avançant parmi ces traits indécis et ces carnations éteintes une arête singulièrement tranchante, des narines roses et mobiles. Il ne se rasait qu'une fois la semaine; du mardi au samedi, au bord de ses joues creuses, des îlots de poils durs roussissaient. Il portait un complet gros-bleu de l'avant-dernière mode, quoique neuf, et un nœud régate strié de vert et de rouge où, dans un écusson, un lion faisait le beau sous des lettres gothiques. Il avait encore une grosse chaîne de montre en argent, mais point de manchettes. Ses pieds, qu'il allongeait sous sa table, la table de papa Vercouillie, qui se carrait maintenant devant un bureau à drap de billard, présentaient, sous

des bouts carrés, des empeignes neuves; mais les jours de pluie, le retroussis du pantalon démasquait des élastiques distendus, qui les fendaient à la poulaine.

Papa Vercouillie mit tout de suite son employé à l'aise en lui apprenant qu'il connaissait « le père », ayant été secrétaire de la société chorale où M. Ernest Sibille chantait les solos de basse. Et il s'enquit des affaires du papetier. Alexandre se plaignit. On était tué par la concurrence des grands bazars de la ville. C'est pourquoi, quoiqu'il eût été convenu de longue date qu'il reprendrait le commerce du père et que depuis sa sortie de l'école moyenne il tînt les livres, on avait décidé à la maison que mieux valait le faire entrer à l'administration communale. Fournisseur des registres et des objets de bureau, M. Sibille connaissait M. le secrétaire, plusieurs membres du conseil et particulièrement M. l'échevin Vanderauwera. Alexandre serait protégé. On attendit qu'une place fût vacante.

« Et ç'a été comme un fait exprès, acheva le jeune homme, c'est justement à l'état civil qu'on a créé une nouvelle place. »

A son tour, M. Vercouillie s'épancha. Il était veuf sans enfants, ayant, dix ans plus tôt, perdu son garçon, revenu du Congo avec la fièvre de là-bas. Il parla de ce fils, un gaillard turbulent qui dès l'école primaire rossait ses camarades. Lors de son premier retour, les gens disaient déjà qu'il était « croqué ». Pourtant, s'il avait voulu rester, se soigner... Mais lui qui n'avait jamais connu la nostalgie, si loin de ses parents et tout seul, il ne pouvait pas se passer de son pays de sauvages. Il racontait ses chasses, et comment les noirs le servaient, et les farces qu'il leur faisait, car il faut bien se désennuyer, n'est-ce pas, quand on est fatigué de courir les forêts. On avait voulu le tuer, plusieurs fois. Mais il s'était bien vengé. Il revenait, de l'or plein les poches et, à chaque annulaire, une grosse bague, couverte d'inscriptions en arabe. Ce qui faisait le

plus peur, quand on l'écoutait, c'était les bêtes qui entraient la nuit dans les cases : des scorpions, des araignées monstrueuses, des serpents. Le fils se moquait de tout cela. Il criait : « Vous ne savez pas ce que c'est, être libre ! Cassez un carreau ici, on vous traîne chez le juge de paix. Là-bas, un moricaud vous regarde de travers, on lui casse la tête à coups de poing. » Et, M. Vercouillie imitait son fils montrant comment on défonçait les crânes crépus à coups de poing. Il soupira : « Oui, il est retourné deux fois. Et il serait reparti encore. Il était trop fort, il ne tenait pas en place. Sa mère était comme lui et encore plus vive. Elle est morte d'un coup de sang, dans un accès de colère contre la femme de ménage. »

La voix de M. Vercouillie, mollie quand il avait parlé de son fils, contenait maintenant un vieux reste d'effroi. Le spectre visitait-il encore son sommeil, de celle qui l'avait, on le sentait, terrorisé jusqu'à sa mort ?

Sibille demanda qui lui faisait à manger.

« Je prends ma pension chez mes locataires, reprit le bonhomme. Ce sont de braves gens. Ils sont pour moi aux petits soins. Leur gamine m'apporte à dîner, le midi. Vous savez que nous ne pouvons pas quitter le bureau ? Je l'adore, cette petite. Je crois que je lui laisserai quelque chose, quand je songerai à faire mon testament. »

Le commis pensa : « Il n'y a pas encore songé ? Quel âge se croit-il donc ? » Le vieux, il est vrai, était alerte et guilleret, épais mais tassé, tout en muscles. Les yeux brillaient, dédaigneux des lunettes ; les cheveux blancs, ras, descendaient bas sur le front ; seule, chauve, une verrue arrondissait au sommet de la tête sa petite éminence. Il maniait avec une aisance incroyable les grands registres qui paraissaient très lourds à Alexandre. Cette verdeur et sa moustache coupée contre le bord de la lèvre lui donnaient un type d'ancien militaire.

« Seulement, chez moi, tout seul, je m'ennuie, vous comprenez. Et je n'aime pas le cabaret. »

Il ne se plaisait qu'au bureau. Il y aurait bientôt quarante ans qu'il y était entré. Il était le doyen des employés. Après lui, mais à huit ans de distance, venait M. Perillieux, le chef du secrétariat. Aussi, il en avait connu des échevins, des bourgmestres et des secrétaires! Quand il était arrivé, le maïeur mariait encore. Tous ces gens-là passaient, les libéraux débusquant les catholiques, les catholiques renversant les libéraux. Les employés demeuraient, eux, à part quelques imprudents servant un régime avec trop de zèle et que l'adversaire triomphant révoquait. Les autres saluaient M. le curé aussi bien que M. le président de la Ligue libérale et les renouvellements du conseil ne les inquiétaient pas. Au fond on les craignait: vingt-cinq électeurs à trois voix en moyenne, autant d'agents de police et presque autant d'instituteurs, plus les parents et les alliés! C'était une puissance électorale à ménager. Et puis, par qui les remplacer? On ne s'improvise pas administrateur. Et les administrateurs, n'étaient-ce pas eux bien plutôt que les conseillers et les échevins, des orateurs que les bureaux devaient initier aux affaires?

M. Vercouillie concluait:

« Le vrai bourgmestre, c'est M. le secrétaire; le vrai échevin des finances, c'est le chef de bureau de la comptabilité. »

Sibille acheva:

« Et le vrai officier de l'état civil, c'est vous, Monsieur Vercouillie. »

Le chef ne s'en défendit pas. Alexandre ne se sentait pas d'aise d'avoir trouvé cette réplique propitiatoire. Tout de même, ce n'était pas flagornerie. Il s'emplissait de révérence à l'égard de ce digne homme qui découvrait, avec son air bonasse, des vues si originales et si profondes sur la politique communale. C'est qu'il avait raison. Etre employé, c'était quelque chose. Plus tard, il serait chef, lui aussi. Il pourrait dire à son tour: l'officier de l'état

civil, c'est moi... Et l'orgueil de Papa Vercouillie enflait l'âme d'Alexandre.

Le vieux poursuivait :

« Mais oui, je dresse tous les actes, n'est-ce-pas? depuis quarante ans. Vous figurez-vous bien ça ? Tous les habitants de la commune qui ont moins de 40 ans, j'ai consigné la date de leur naissance, de leur mariage. C'est moi qui leur ai donné la vie civile. Aussi, ça va de soi, je m'intéresse à eux. Ils me connaissent aussi. On m'aime bien dans la commune. Je suis l'histoire des familles. Oh ! j'en sais long sur bien des ménages. Des renseignements secrets, voyez-vous, qu'on communique parfois à l'administration. Le lundi, quand M. Vanderauwera célèbre les mariages, je suis dans la salle du conseil, en habit comme lui...

— On est forcé d'avoir un habit?

— Moi seulement, pour ce jour-là ; mais je touche de ce chef une indemnité de cent francs. Donc, je tends la plume aux époux, aux témoins... On m'a déjà pris pour le bourgmestre. Après, je descends avec l'échevin, et c'est moi qui ai le registre... »

Le bonhomme s'exaltait ; il revoyait les noces riches, le public nombreux par-delà la balustrade de chêne, les deux agents de police, aux angles, le poing blanc devant le menton, l'éclair courbe du sabre traversant le visage et le képi... Il entendait le bruissement des soies dans le groupe des invités... Avant l'apparition de l'échevin, seul dans la salle il incarnait la Loi. Tous les yeux étaient fixés sur lui. Et il évitait de porter les siens sur ce monde ; il se voulait l'air plongé dans de graves pensées et fixait la fenêtre du milieu, où de gauche à droite voyageait, contre le bleu ou le blanc léger du ciel, le bout rouge du drapeau de la commune... Oh ! ces minutes dont la gloire ne s'était jamais émoussée, la revanche intime, jadis, des mépris de sa femme et du gamin, ligués contre sa faiblesse !

C'étaient les seules joies profondes et sans mélange que la vie lui eût jamais accordées.

« Oui, qu'on naisse ou qu'on meure, c'est moi qui consacre l'événement. Sans moi, aux yeux de la loi, il n'aurait pas lieu. Alors, vous comprenez, il me semble que j'y collabore un peu, que sans moi, il ne s'accomplirait pas tout à fait... Mais oui... Que c'est un peu moi qui mets au monde et qui enterre. On croit que je n'ai plus de famille... Mais ma famille, c'est toute la commune... »

Il montra, dans les rayons, les dos noirs étiquetés de veau rouge, à chiffres d'or :

« Tout ça, c'est mes papiers de famille. Avec eux je ne m'ennuie jamais. »

Mais il concéda :

« N'empêche que je suis heureux d'avoir un collègue avec qui causer de temps en temps. J'aime causer, moi. Quand j'étais seul, je causais tout seul. »

Très loin, des sirènes d'usine mugirent, puis une autre, tout près. Le chef étendit une serviette sur son pupitre et déploya un journal. Quelques instants plus tard, la porte s'ouvrit sans qu'on eût frappé, si brusquement que des papiers volèrent. Une fillette entra, mal peignée, l'air effronté, portant contre son ventre, que l'effort des reins cambrés et des petits bras poussait en avant, un grand panier à couvercle en dôme. M. Vercouillie la débarrassa. Elle dévisageait le nouveau. Le vieux mangea sans parler, mastiquant avec bruit, tandis qu'Alexandre avalait ses tartines fourrées de fromage. Après, le chef tira une pipe en terre au bout protégé par une ficelle et offrit du tabac à son subordonné. Le commis s'excusait, promettait d'apporter une pipe le lendemain. L'autre recommanda la terre blanche, en tout supérieure, même à l'écume. Et il montra sa collection, une dizaine de pipes toutes semblables et merveilleusement culottées.

L'après-midi, il déterra d'autres trésors, les anciens registres paroissiaux. Les actes y étaient rédigés en vieux

flamand ou en latin. Papa Vercouillie les déchiffrait tous. Il en désigna qui lui avaient donné bien du mal. « Vous savez le latin, demanda Sibille? — Non, mais je comprends tout de même. C'est l'habitude. » Il épela des actes de mariage de l'ancienne noblesse du canton. Tous les noms qu'on y rencontrait lui rappelaient des souvenirs, et il parlait de ces gens-là comme s'il avait vécu avec eux. Il fit admirer les orthographes archaïques des mots flamands, le *c* précédant le *k* dans le suffixe des adverbes, l'*e* qui allongeait l'*a* où nous doublons la voyelle.

Et Alexandre Sibille se sentait plein de respect pour ce vieil homme tout blanc, qui comprenait le latin sans l'avoir jamais appris.

* * *

Un matin, à la liste de présence, ce fut Maskens, le commis du secrétariat, qui passa la plume au nouveau. Les jeunes gens se connaissaient depuis l'école primaire. Ils longèrent le couloir ensemble. Maskens, jovial et disert, montra de grandes dents carrées dans un sourire paternel :

« Eh bien, on s'habitue? »

Sibille remercia. « Et le vieux Vercouillie? reprit l'ami sans autre transition. Il ne parle toujours pas de prendre sa retraite? »

La question surprit Alexandre. C'était bien à quoi le chef songeait le moins. D'ailleurs, il faisait encore très bien son service.

« Possible, seulement ce n'est pas l'avis du collège.

— Tu crois?

— S'il faisait son service comme par le passé, on n'aurait pas dû lui adjoindre un commis.

— Tu es sûr que c'est là le motif?

— Tout le monde sait ça, voyons. »

Et Maskens bavarda. Vercouillie ne parvenant plus à tenir la besogne à jour, l'échevin avait réclamé un nouvel

employé. Ses deux compères du Collège, d'abord, l'envoyèrent faire lanlaire. Et Quaedvlieg, l'échevin des finances et de l'instruction, exigeait la mise à la retraite d'office du vieux. Vanderauwera se fâcha tout rouge, attaché qu'il était à ce second, devenu depuis des ans son ami. Au fond, ce qui lui tenait au cœur, c'était une augmentation du personnel sous ses ordres qui le rapprocherait de l'importance de ses collègues. L'autre défendait sa caisse, menaçait de rendre son écharpe. Deux employés à l'état civil! La minorité, comme toujours, crierait au gaspillage et les élections devaient avoir lieu dans deux ans. Son inquiétude exaspérait sa haine d'agent d'assurances, toujours en route, pour ceux qui écrivent dans un bureau. Or, il était très influent sur les deux partis. Tout de même, Vanderauwera finit par gagner le maïeur, qui au conseil entraîna la majorité. Mais l'affaire avait été rude.

« Quaedvlieg a voté contre ses amis. Il peut se permettre ça. Sa profession lui assure une popularité qui défie les polls. Comme il entre dans toutes les maisons, entend toutes les plaintes, il a l'occasion d'obliger tout le monde. C'est sa force. Il en abuse. Et à ce jeu, sa bourse trouve son compte autant que sa gloriole. »

Sibille écoutait, frissonnant comme après un grand danger évité. Maskens lui parut plus profond politique que M. Vercouillie lui-même.

« Bref, le vieux est resté et tu as été nommé pour faire sa besogne. Avoue-le, tu fais sa besogne. »

Alexandre concéda qu'il travaillait plus que le chef.

« Que veux-tu? Crois-tu qu'il n'en soit pas de même dans les autres services? Chez nous, Perillieux ne taille même pas ses crayons. Ça ne l'empêche pas de toucher la part du lion. Ils se cramponnent au fromage, les vieux rats. »

La face du nouveau s'était animée. Quelque chose se déclanchait en lui. Et soudain il fut véhément.

« C'est dégoûtant quand on y pense. Pourtant, Vercouillie n'a plus charge de famille : sa pension lui suffirait largement. »

Maskens ricana :

« Sa pension ! Ce serait bien le moindre de ses revenus. Sais-tu bien qu'il a cinq maisons, ce grippe-sou ? Un homme qui de sa vie n'a payé un verre à quelqu'un !

— Cinq maisons, répéta Alexandre suffoqué. »

Ils amplifièrent longtemps ce thème.

Il était neuf heures un quart quand Sibille arriva au bureau. Papa Vercouillie le lui fit doucement observer. Méprisant, le commis songea :

« Ça a cinq maisons et ça embête le monde pour gagner quelques sous. »

* * *

A présent, Alexandre était au courant du service aussi bien que le chef. Et il écrivait plus vite que lui, d'une large bâtarde bien moulée qui faisait honte, dans les registres, aux pattes de mouche du vieillard. M. Vanderauwera avait ordonné qu'ils fussent désormais tenus par le nouveau. L'échevin lui-même consacrait donc la supériorité d'Alexandre.

Papa Vercouillie ne paraissait pas s'en douter. Il s'habituait à se voir déchargé de presque tous sa besogne. Il s'abandonnait plus souvent que jadis aux béatitudes de la pipe et du journal. Alexandre, durant ce temps, grattait, cramponné au haut pupitre à la façon d'une bête et roulant des yeux que la colère désorbitait. Pour mieux s'affirmer ses talents et aussi pour pouvoir déposer plus tôt la plume, il s'entraînait à une vélocité qui ne connût point de rivale à l'administration. Et sans se lasser, il battait ses records, expédiant même la ronde. Cette précipitation lui fit commettre des erreurs. Le chef les débucha, leva les bras, gourmanda, intarissable, l'écervelé. Alexandre baissait le nez et s'étranglait pour avaler le dicton flamand qu'il remâchait :

« Seuls ceux qui ne font rien ne se trompent pas. »

Il fumait, à l'exemple du chef, des pipes en terre. Le jour de sa fête, ses parents lui offrirent un « écume et ambre » superbe, au fourneau sculpté à l'image majestueusement trapézoïdale de Léopold II. Tous les bureaux l'admirèrent. Plaisamment, Maskens observa que, bourrée, elle prêtait au front royal une chevelure frisée que l'iconographie ne révélait point. Papa Vercouillie loua la ressemblance du profil, mais s'entêta: la terre blanche vaut mieux que l'écume. Alexandre méprisa le fesse-mathieu louant son vice sous les espèces de ses bouffardes à trois sous. Et il fuma avec dignité, encore que l'objet fût trop lourd et encombrant. Dans son esprit, la précellence de sa pipe s'ajoutait à tant d'autres pour l'élever très haut, par-dessus l'odieux bonhomme.

Les longs loisirs du chef cultivaient sa verbosité. Il entrecoupait la lecture de sa gazette de monologues interprétatifs dont la convergence vers quatre ou cinq vérités éternelles poussait Alexandre à bout. « Sa langue lui pendra un jour sur les bottines », prophétisait-il avec conviction. Et sa fureur contemptrice se parfaisait de dégoût quand le vieux crachait des glaires, grattait la verrue de son crâne ou faisait du bruit en mangeant.

Le jour des mariages, seul au bureau, quand sourdement, le plafond retentissait du traînement de semelles paysannes, le commis s'emportait. Le vieux était là-haut, paradant grotesquement dans un pantalon avachi, un habit abandonnant la bedaine, un gilet se plissant de rire au point d'entre-choquer ses boutons. Car depuis des années, le ladre détournait de leur usage ses indemnités de vêtement. Ah! Si l'échevin eût compris ce que la loi et lui-même eussent gagné en prestige à être servis par un jeune homme au linge frais, aux manières raffinées! Non, celui-là n'était admis qu'à la peine de remplir le registre. C'était l'autre qu'on appelait à l'honneur. Le vieux misérable n'escroquait pas seulement le salaire,

mais encore la gloire due aux œuvres d'Alexandre Sibille.

* * *

L'année s'acheva. Le nouveau budget prévit une majoration de traitement pour M. Vercouillie. Sibille restait à douze cents. Ce n'était pas pour lui une désillusion. Le règlement, il ne l'ignorait pas, n'accordait l'augmentation annuelle de cinquante francs qu'à la fin de la seconde année, la première étant considérée comme période de stage. Pourtant, consommée, l'iniquité le suffoqua comme s'il eût compté sur une mesure d'exception. L'autre osa l'ironie des condoléances, puis calcula qu'il atteindrait les trois mille dans trois ans. Trois ans! Et il ne se proposait pas même de démissionner alors. Alexandre étouffait.

L'après-midi du même jour, comme M. Vercouillie cherchait un acte, le commis, qui avisa le papier sur le coin d'un meuble, le cacha. « Qu'il se donne un peu de mal, lui aussi, pensa-t-il. » Papa Vercouillie s'en donna. Prévenant, Sibille soulevait les registres, vidait les tiroirs, déplaçait les pupitres. Quand l'appréhension du bonhomme eut gémi pendant un grand quart d'heure, il s'écria : « Par exemple! le voici sur votre bureau, monsieur Vercouillie, parmi vos paperasses! — Non, non, j'ai regardé. » Mais le fait confondit le chef. « Oh! C'est trop fort! J'ai feuilleté quatre fois le paquet... » Le silence du subordonné gouaillait. Et le vieux s'humilia : « C'est à croire que je n'y vois plus! Je vous remercie, Sibille. »

« Ganache », murmura Alexandre.

Quinze jours plus tard, le père Melckaert, l'huissier, introduisit dans le bureau la solennité timide de sa longue personne dandinante, balançant des mains toujours étonnées de ne pas trouver de poches à la jaquette d'uniforme.

Ce ponctuel ivrogne ne se débarrassait jamais d'une mine de chien battu, à quoi collaboraient le clignotement

de paupières tuméfiées, le chevrotement d'une voix de tête, et quand il parlait, les secousses d'une barbe flottante dont le principal rôle était de dissimuler une cravate pas toujours très blanche.

« M. le Secrétaire, larmoya-t-il, demande la pièce qu'a déposée hier M. Vander... mol.. mol... »

Sa langue s'engluait dans les syllabes ardues.

« Vandermalière ? Voulez-vous la donner, Sibille ? Vous savez, c'est cet acte dont nous contestons la régularité.

— Je ne l'ai pas, monsieur Vercouillie, dit Sibille avec tranquillité.

— Si, si, je vous l'ai passé après le départ de ce monsieur. Il est là dans vos papiers.

— Je vous demande pardon, reprit Alexandre, le regard fixé sur le coin de feuille parcheminée dépassant du tas placé devant lui, sur la tablette dominant les deux versants du pupitre. Vous ne m'avez rien passé du tout. D'ailleurs, je vais vérifier. »

Il descendit les papiers sur le plan incliné opposé à la place occupée par le chef et, les étalant, glissa la pièce dans son buvard.

« J'en étais sûr, se félicita-t-il au bout d'un instant. Voyez vous-même, monsieur Vercouillie.

— Je suis sûr aussi, moi, du contraire, fit Papa Vercouillie inquiet, en repoussant bruyamment son fauteuil. »

Il inspecta hâtivement la liasse. « Je vous le dis, moi, mon garçon. Rappelez-vous, voyons, c'est inconcevable. »

Alexandre ne répondait plus. Le vieux retourna la dernière feuille.

« Enfin, je n'ai pas rêvé ça, n'est-ce pas? Vous avez égaré la pièce, voilà tout. Et il faut qu'elle se retrouve.

— M. le Secrétaire attend, précisa Melckaert. »

Silencieux, Sibille bouleversa les pupitres, fouilla jusque dans la corbeille à papier. Le chef s'empressait d'un coin à l'autre, trop troublé pour perquisitionner avec méthode. Cependant, il pouvait avoir l'idée d'ouvrir le

buvard. Alexandre y farfouilla, masqué par le côté qu'il soulevait, et ses doigts réduisirent l'acte en une boulette qu'il fourra dans sa poche. Vercouillie cherchait toujours, s'affolant, marmonnant, s'arrêtant, les bras croisés, les sourcils rapprochés, se calant des poings les reins, puis traçant dans l'air l'arabesque d'un grand geste désespéré.

« Sibille, vous m'avez perdu cette pièce, mon ami, ça n'est pas permis.

— Il y a quinze jours, avais-je égaré aussi celle qui était sur votre bureau ? »

Le ton signifiait l'innocence outragée, l'indignation de la vérité mécrue. L'offenseur n'osa plus qu'une protestation sans confiance et suppliante :

« Je ne vous ai pas donné ce papier, Sibille ? Voyons, faites appel à toute votre mémoire. Efforcez-vous. Vous étiez à côté de moi, près de la fenêtre.

— Je m'efforce, justement. Et je me rappelle très bien que pendant toute la durée de la visite de ce monsieur, je n'ai pas quitté mon tabouret. »

Le vieux haleta et se passa la main sur le front.

« Je ne suis pas fou, pourtant, se défendit son accablement. » Sarcastique, le commis hochait la tête. Au même momoent, dans le grand corridor, un timbre nasillard résonna.

« M. le Secrétaire s'impatiente, commenta l'huissier. Je vais lui dire qu'on ne trouve pas.

— Une minute, Melckaert, pour l'amour de Dieu ! gémit le vieux. Il se replongea dans ses tiroirs, le sang à la tête, les mains tremblantes. Il se cognait aux angles. Il bredouillait : — Jamais, jamais de toute ma carrière, pareille chose... Jamais... »

Mais l'huissier s'esquivait. « Jacques ! » jeta le vieux comme le naufragé qui voit passer le vaisseau au large de son île. Et il se précipita à sa suite dans le couloir.

Resté seul, Alexandre écoutait. Là-haut, une porte

claqua. Alors il referma celle du bureau. Et il rit nerveusement :

« Non, ce qu'il va prendre pour son rhume! »

Dix minutes plus tard, le vieux rentrait, l'échine cassée, la face décomposée, le front moite. Sans ouvrir la bouche, il se remit à ses recherches comme une bête tourne autour d'une cage pour trouver une issue.

« Ce monsieur était là? » demanda doucement Sibille.

Le son de cette voix rendit la parole au pauvre homme. Mais ce ne fut qu'un réflexe: il n'avait pas compris la question.

« Monsieur Sibille, hacha son essoufflement, vous me dites que je me trompe, que je me figure des choses qui ne sont pas. Vous avez peut-être raison, quoique je me rappelle bien, moi... Enfin, on ne sait pas... Mais la pièce est entrée dans le bureau et elle ne s'y trouve plus.

— C'est que vous l'avez emportée », trancha Alexandre avec dureté.

Les yeux du chef brillèrent.

« Oui, oui, c'est peut-être cela. Je vais voir chez moi. Tout de suite. »

Détachant son chapeau, qu'il mit à l'envers d'abord, et son pardessus, il balbutiait :

« Pourtant, comment aurais-je pu? Que je n'ai plus la mémoire très sûre, je m'en suis aperçu déjà. Mais je ne perds pas la tête. »

Il ouvrit la porte, sortit, reparut :

« Cherchez encore, Sibille, je vous en conjure. Et dorénavant, surveillez les pièces, toutes les pièces. Vous avez de l'ordre et des idées nettes. Ceci ne peut plus arriver, mon fils. Si vous aviez entendu le secrétaire... Je vous rends responsable. Vous me feriez révoquer, voyez-vous. »

Alexandre n'oublia pas cette phrase.

***

Le vieux fureta pendant toute une semaine. Le voir marcher en rond, vider vingt fois le même tiroir, tisonner de la canne sous les meubles, agaçait Sibille. Il avait presque envie de lui rendre la pièce pour qu'il restât tranquille.

Mais il cherchait de nouveaux tours à jouer au vieux pingre. Si le secrétaire pouvait se plaindre de lui à l'échevin ! Car pour cette fois, il s'était contenté de l'admonester et avait fait confectionner un duplicata de l'acte.

Cependant, il n'osait subtiliser d'autres papiers : la fréquence des disparitions l'eût dénoncé. Il fallait trouver autre chose. Une occasion se présenterait peut-être. En attendant, il se mit à répandre dans les bureaux la nouvelle du gâtisme croissant du vieux. Il citait les deux traits ; il en inventait d'autres. Melckaert attestait et jouait la scène de l'attrapade chez le patron.

Après cela, la gamine qui apportait son dîner au chef fournit à Alexandre le moyen de frapper l'ennemi. Le jeune homme la soupçonnait de chiper des crayons traînant, des boîtes d'allumettes. Il l'observa et un jour saisit sa menotte cueillant de petits morceaux de cire à cacheter dans un cendrier. Papa Vercouillie en pleura presque. Une fillette qu'il chérissait ! Sibille lui rapporta des cas de criminalité enfantine qui l'emplirent d'épouvante. Et il suggérait : Si c'était elle qui avait dérobé l'acte ? Faire flamber les papiers, ça amuse les moutards. L'autre frémit : la petite aurait pu se brûler.

Mais le temps passait et l'occasion ne survenait point. Alexandre devenait fébrile. Ce n'était pas assez de convaincre tout le monde de l'affaiblissement des facultés du bonhomme, il fallait que lui-même s'en persuadât. Ça le résoudrait, peut-être, à s'en aller.

Alors il se multiplia en manigances ; leur agencement devint obsession tenace, monomanie. Il passait ses journées à en découvrir de nouvelles, devenait d'une inouïe ingéniosité. Et les pièges s'ouvraient sous les mains de

M. Vercouillie. Ce furent des objets qui changeaint de place, des paroles qui s'étaient déformées sur la langue. des renseignements qui se contredisaient le lendemain, des erreurs qui germaient dans les dossiers. Chaque matin, le chef arrachait la feuille du calendrier : certains jours, elle se retrouva en place. Alexandre, on s'en souvient, était le fils du papetier de la commune. Et le vieux, effaré, s'étonnait déjà moins : « Décidément, ma mémoire s'en va. » Un jour pourtant, le commis crut distinguer sur son visage une expression soupçonneuse. Il redoubla de prudence. Il gâtait d'ailleurs plus que jamais sa victime, lui apportant des boîtes d'un tabac venant de Bohan même, réparant les bévues, retrouvant des pièces qui deux fois encore s'égarèrent.

Et sa victime s'abandonnait, lui laissait le soin d'instruire les affaires. L'ordre reparut au bureau. Papa Vercouillie félicitait Sibille : « Vous êtes un garçon avisé. Je demanderai pour vous une augmentation à l'échevin. » Il finit par se reposer entièrement sur lui. Et il reprenait sa sérénité.

Cela ne faisait pas l'affaire d'Alexandre. Heureusement, il venait d'imaginer mieux.

Il était devenu un habitué des cabarets voisins de la maison de Vercouillie. Et il faisait jaser les tenanciers. On ne se faisait pas faute de dauber le grigou, un homme qui par avarice n'entrait jamais au café. Or, on connaissait par ses locataires les plus secrets détails de sa vie passée et présente.

Et Sibille surprit le chef par des allusions mystérieuses. Il fut angoissant. Timidement, le chef risquait : « D'où tenez-vous ça ? — Mais de vous-même, vous savez bien, monsieur Vercouillie. » Et papa Vercouillie ruminait sans fin. Qu'avait-il dit encore, qu'il ignorait ? Une fois, ils parlèrent de son fils, le Congolais. Alexandre s'apitoya : « Il a dû vous faire bien souffrir le garnement. — Vous exagérez, l'arrêtait le père. — Comment ! Un garçon qui

revenait de la ville à trois heures du matin, saoûl comme dix, et qui cassait les carreaux des estaminets où l'on ne voulait pas se lever pour lui servir à boire? — Monsieur Sibille, implora le bonhomme terrifié. — ... Qui fut renvoyé de l'administration pour avoir flanqué des gifles à son chef. — Qui vous a dit ça? râla le malheureux. C'est faux. » Et la voix froide et douce répétait inexorablement: « Mais vous-même, vous savez bien, monsieur Vercouillie. »

A partir de ce jour-là, le vieux se renferma dans un silence affolé. Il n'osa plus s'occuper d'une affaire du service. Et c'était vrai que depuis des semaines, sa tête, minée par la perpétuelle angoisse, se vidait, qu'il confondait les faits, que de soudaines amnésies le faisaient muet en face de l'échevin qui l'interrogeait. M. Vanderauwera ne trahissait pas son vieux camarade, et le défendait au Collège, où grâce au Secrétaire, on n'ignorait rien de l'inaptitude croissante du bonhomme. Sibille, regardant son chef aller et venir sans trop approcher des registres, se rappelait ses phrases du premier jour sur l'inamovibilité des employés et mâchait sa fureur.

Et Papa Vercouillie durait toujours. Mais il ne s'intéressait plus aux décès, aux naissances. Des gens étaient mariés, il ne savait plus. Dans la salle de ses joies, pourtant, les humbles triomphes le réchauffaient encore et il serrait plus étroitement contre sa poitrine le cher registre qu'il n'ouvrait plus. Sibille s'irritait de son silence et le persécutait de questions. Le vieux cherchait, s'absorbait, faisait le tour des pauvres images encore vivantes dans sa tête, trouvait parfois. Mais il avait si peur que ce ne fût pas cela qu'il répondait autre chose. Et le commis haussait les épaules en grommelant. Papa Vercouillie alors, de confusion, se cachait derrière son journal.

Un jour, il appela Alexandre, d'une voix faible et qui tremblait. L'autre leva la tête. Le vieil homme avait des

yeux étranges, où les pupilles semblaient opaques, et une bouche toute de travers.

« Monsieur Sibille, vous savez ça, vous... Moi je ne me rappelle plus... »

Le son dans sa gorge cassa. Il acheva :

« Est-ce que mon fils est au Congo ou bien mort ? »

Le cœur du commis lui battit. Il riposta durement :

« Vous savez bien qu'il est mort. »

Alors le vieux toussa et se mit à pleurer comme un enfant.

La nouvelle fila en courant électrique. Papa Vercouillie était devenu fou ! Dans le couloir par où il rentrait au bureau, Alexandre eut peur, tout à coup, une peur, non, un autre malaise qui lui mettait un morceau de glace dans la poitrine. Mais il se vit en habit, arpentant à pas importants la salle des mariages. Et il s'épanouit.

Assisté d'un confrère, le médecin vérificateur des décès examina M. Vercouillie. Ils s'accordèrent sur la dégénérescence sénile. On mit le bonhomme à la retraite et comme on ne lui connaissait point de famille, ses locataires, chargés de l'entretenir sous la surveillance de l'administration des hospices, furent autorisés à toucher les quartiers de sa pension et les loyers de ses immeubles. On assure que le vieux eut à se plaindre de la cupidité de ses nourriciers. Si le fait est réel, il n'en souffrit pas bien longtemps, car il mourut au mois de février suivant.

On trouva un testament datant d'un an et demi, par lequel M. Vercouillie laissait tous ses biens à la fille de ses hôtes. De mauvaises langues se trouvèrent pour insinuer qu'on avait fait antidater l'acte en persuadant au vieillard qu'il vivait dix-huit mois plus tôt. Mais il était avéré que l'ancien fonctionnaire adorait la fillette et l'on ne tint pas compte de ces ragots.

* * *

Cependant, M. Vanderauwera avait promis à Sibille la place du disparu.

« Je ne puis obtenir pour vous, d'emblée, le grade de chef de bureau. Vous n'avez pas deux ans de fonctions. Mais on tiendra compte que vous dirigez un service et en assumez les responsabilités. Vous serez sous-chef à dix-huit cents francs. »

Alexandre n'en demandait pas davantage. D'allégresse, le même soir, il se saoûla.

Vint la séance du Conseil. A huis-clos, on délibéra. Et après, ce fut le coup de foudre : Sibille était désigné pour le secrétariat en remplacement de Maskens, nommé sous-chef à l'état-civil.

Aux doléances d'Alexandre, l'échevin, un peu confus, répondait :

« C'est de Quaedvlieg que vient le coup. Au dernier moment, pendant la réunion de notre groupe qui précède la séance du Conseil, il a produit une lettre de Maskens sollicitant l'emploi et faisant valoir primo, que ses années de services lui donnaient plus de titres que vous, deuxièmement, que son traitement étant de quinze cents francs déjà, la caisse en gagnerait trois cents à la substitution. Quaedvlieg a sauté sur l'argument, vous pensez. Et j'ai eu beau faire, les autres l'ont suivi. Les élections approchent : personne n'a osé fournir à la minorité une nouvelle occasion de crier à la dilapidation des finances communales...

— Mais enfin, ce n'était pas à eux de prendre la décision. Les nominations aux emplois de l'état-civil sont de votre compétence exclusive... »

L'échevin rougit, hésita, puis, avec un geste large, se résolut à l'aveu :

« Que voulez-vous, mon ami ? Je ne puis pourtant pas me sacrifier pour vous. On me menaçait de me laisser toute la responsabilité de mon acte devant le corps électoral et le parti. Si je vous avais nommé, on m'eût débarqué au prochain poll. »

Il continua, cherchant un bouc émissaire :

« Prenez-vous en à votre collègue. Je vois d'ici ce qui s'est passé. Quaedvlieg assure tous les employés. Maskens lui aura glissé à l'oreille : Si ma situation s'améliorait, je pourrais faire bâtir... »

Puis il fut affectueux et encourageant :

« Voyons, vous avez de l'avenir au secrétariat. M. Perillieux est presque aussi âgé que ce pauvre papa Vercouillie... Un peu de patience, que diable ! C'était raide tout de même, six cents francs d'augmentation ! Quel tolle dans les bureaux ! Et parmi le corps enseignant, et à la police ! A votre âge, six cents francs ! Sept cents avec la masse...

— Croyez-vous, grogna Sibille, qu'on m'eût fait cadeau de l'habit ? »

Et la salle des mariages s'évanouissait, avec la table cirée, les bustes des bourgmestres et les agents de police, aussi immobiles qu'eux, présentant le sabre court...

Le jour même, Alexandre entra en fonctions au secrétariat.

La semaine suivante le chef demandait :

« Je n'y comprends rien. La requête des colporteurs n'est plus au dossier. Auriez-vous eu cette pièce parmi vos papiers, Sibille ? »

Le commis répondit :

« Vous savez bien que je ne me suis pas occupé de cette affaire, Monsieur Perillieux. »

1910.

PROSPER-HENRI DEVOS.

L'Enseignement aux États-Unis

Impressions d'un étudiant belge.

En 1904, une chaire en Sorbonne échut à M. Barrett Wendell, *professeur de littérature anglaise à l'Université de Harvard. Ce fut pour lui l'occasion de réflexions empreintes d'une compréhension généreuse; publiées en anglais, elles ont été traduites sous le titre* La France d'aujourd'hui. *On trouve dans ce livre profondément pensé une description pénétrante du milieu universitaire français, comparé à celui des écoles américaines.*

Nous devons la réciproque de cette étude à M. Maurice Caullery, *de la Sorbonne, chargé, en 1916, d'un cours à Harvard: dans sa monographie* Les Universités et la vie scientifique aux Etats-Unis, *M. Caullery a saisi sur le vif les caractéristiques essentielles de l'enseignement supérieur dans le Nouveau Monde.*

Le sujet pourrait être considéré comme épuisé s'il ne restait la possibilité d'en donner un aperçu plus personnel, plus direct.

C'est à quoi visent quelques extraits des lettres écrites par un jeune Belge, qui ayant séjourné trois ans au Collège d'Eton, acheva sa rhétorique dans un pensionnat de New-York et s'inscrivit ensuite dans une des grandes Universités de l'Est. Ces deux établissements appartenant au type le plus répandu outre-mer, les impressions que l'on va lire peuvent servir de description générale.

Mai.

Je suis à Riverfield School depuis un mois, et je m'y plais. Ma chambre est bien différente de celle que j'avais en Angleterre. Au lieu d'un lit et d'un bureau usés par des générations d'écoliers, un mobilier coquet en bois clair. Le foyer ouvert d'Eton, où j'ai grillé tant de toasts, est remplacé par un prosaïque radiateur. Pas d'escaliers élimés ni de corridors tortueux : le nouveau *dormitory*, qui ressemble à une vaste villa, vient seulement d'être achevé ; il a coûté un million de francs, souscrits principalement par les parents des élèves. L'impression dominante est la lumière qui baigne tout, qui pénètre partout, contrastant avec le demi-jour dans lequel Eton est si reposant et si immuable que même les innovations les plus modernes y prennent un caractère mesuré.

L'école, sobrement ornée de grandes photographies représentant des œuvres d'art, séduit par sa clarté, par sa simplicité, par la beauté des bois employés dans les panneaux et le mobilier. C'est d'ailleurs l'impression générale que donnent ici les monuments et les maisons particulières : une décoration discrète, mais un heureux choix d'admirables matériaux.

La saison froide étant passée, les fenêtres de l'école ont été enlevées : les classes se donnent ainsi en plein air.

Quant au programme, il comporte à peu près les mêmes matières qu'en Europe. Mais combien plus vivant ! Comme exercice du cours de physique appliquée, nous avons fait dans l'école une installation d'éclairage et de sonneries électriques ; à l'atelier de menuiserie, nous avons confectionné des armoires pour la bibliothèque ; Cicéron lui-même n'est plus l'endormeur des potaches : l'*O tempora, O mores* a été précédé d'un exposé vigoureux : les apparences trompeusement démocratiques de la constitution romaine, nous a dit en substance le pro-

fesseur, sont dues à la lutte de deux oligarchies égoïstes : les capitalistes (ordre équestre) et les gens en place, ces derniers cherchant à monopoliser les emplois publics et accueillant les *homines novi* avec le dédain que nous avons pour les nouveaux riches. La masse du peuple, totalement ignorante, d'une grossièreté et d'une cruauté qui nous feraient horreur, était réduite à la misère par les combinaisons du capital et la concurrence du travail servile.

Il me semble qu'en Europe on n'a jamais osé nous dire ces choses aussi nettement. Et mon école est fréquentée exclusivement par les fils de la bourgeoisie riche !

Le cours que je préfère, intitulé « Science générale », est donné par un médecin réputé de New-York ; il consiste en une initiation large aux sciences, à leur histoire, à leurs méthodes, à leurs découvertes ; les leçons se donnent à bâtons rompus, au cours d'excursions dans la campagne, de visites de musées, etc.

Nous avons aussi deux heures d'actualités par semaine ; chacun demande au professeur des renseignements à propos d'un événement dont il a entendu parler ; une discussion s'engage ; un élève, chargé de faire rapport pour la leçon suivante, se documente dans les bibliothèques publiques, où on lui fournit la liste des livres et des articles relatifs au sujet qui l'intéresse : l'Arménie, la téléphonie sans fil, le bolchévisme, la traversée de l'Atlantique en avion, etc.

La santé n'est pas oubliée : trois heures de sport et deux bains tous les jours ; le dimanche, quatre heures de promenade par petits groupes, dans une contrée qui serait comme l'Ardenne si celle-ci était située entre la mer, une ville aussi peuplée que la Belgique entière, et un fleuve dix fois plus large que la Meuse : la flotte de l'Atlantique y est ancrée en ce moment, à quinze kilomètres dans l'intérieur des terres.

Juin.

J'ai été nommé par mes condisciples membre du conseil. Celui-ci se compose de cinq élèves, élus au début de chaque mois par toute l'école. Sa mission est de veiller à l'ordre, à la discipline, à la propreté, de punir les infractions aux règles, de présenter au corps professoral les désirs émis par les élèves.

Cette institution, tout en développant l'esprit civique parmi les jeunes gens, allège beaucoup le fardeau des professeurs en les dispensant de s'occuper personnellement d'une foule d'incidents. Par exemple, si un élève se conduit mal, le professeur le renvoie au conseil, qui le juge et le punit selon l'importance du délit.

Mon rôle est facilité par la grande loyauté de tous. D'ailleurs, la pratique des sports donne l'habitude de commander et d'obéir, ou plutôt de coopérer. Et puis, ici, on est maître de soi. Je n'ai jamais vu un accès de colère. La seule punition consiste à arracher les mauvaises herbes du jardin, à couper du bois, à casser de la glace.

Chacun doit se rendre utile : les élèves servent les repas tour à tour ; en outre, les uns aident à entretenir le jardin et les plaines de jeux ; d'autres sont bibliothécaires, etc. J'ai offert de donner des répétitions de français. Cette proposition a été acceptée avec joie, et on m'a dit que j'avais le vrai *American spirit of initiative and service*.

Mardi passé, ma classe est allée à l'Université de Columbia visiter le département de physique. J'admire beaucoup la vie de ces hommes de science, qui sont loin de toutes les petitesses de la vie ordinaire. C'est curieux, j'ai aussi un certain penchant pour la vie monastique. Il me semble qu'il doit être agréable de mener une vie calme, d'étudier dans la bibliothèque d'un monastère. J'ai toujours aimé le cloître à Eton. L'agitation de New-York me fatigue ; je me félicite cependant de pouvoir y aller

au théâtre, au concert, dans les musées. J'ai entendu Ysaye, qui fut émouvant, et Kreisler, admirable dans une symphonie de Schubert; hier, Caruso a chanté *la Forza del Destino* au *Metropolitan;* je n'oublierai jamais cette soirée.

Juin.

Nous avons donné deux pièces, des « miracles » préélizabethéens; les décors, les costumes, les invitations, tout était fait par nous. Le journal de l'école, que nous rédigeons et imprimons nous-mêmes, publie des photographies dont nous sommes très fiers: on croirait voir un vrai théâtre et de vrais acteurs.

Un pianiste célèbre, dont le fils est mon camarade, nous a donné un concert. Ici, les parents aiment venir à l'école et s'y rendre utiles. Le directeur sollicite souvent leur avis: les bulletins trimestriels des élèves portent une page réservée à « leurs critiques constructives ». En outre, le *Coopérateur,* un petit journal mensuel publié par le personnel de l'école, accueille les suggestions des professeurs, des parents et des élèves.

Je vous dirai que depuis quelques semaines il s'est opéré un grand changement en moi. Je commence à comprendre la nécessité du travail, et même j'y trouve de la satisfaction et du plaisir. Tous les soirs, je me dis que j'ai accompli quelque chose.

Je crois que mon séjour ici me fait le plus grand bien. Je suis extrêmement enthousiaste des Etats-Unis, et j'y resterais certainement si vous pouviez y venir. A tous points de vue, le pays est merveilleux. Je ne crois pas qu'un seul autre continent contienne autant de richesses, ni des beautés naturelles aussi variées.

Puis, c'est vraiment le pays de la liberté et de la démocratie. Evidemment, il y a une classe de snobs, mais ils comptent à peine. Pour quiconque veut s'appliquer, mille occasions se présentent.

J'ai passé la soirée avant-hier chez M. Baekeveld, un chimiste d'origine belge à qui ses inventions ont valu une fortune, mais qui se dépense plus encore pour l'enseignement et le bien public que pour ses affaires.

Mme Baekeveld est entièrement absorbée par ses œuvres. Elle organise des clubs, fait partie de cent comités : sa journée ne lui appartient pas. On parlait de l'Europe. Elle a dit : une femme qui voyage seule comme je l'ai fait souvent, est la personne la mieux placée pour juger de la civilisation, de l'éducation d'un peuple. Considérée à ce point de vue, l'Europe continentale est terriblement en retard sur l'Amérique. On n'y respecte pas la femme. D'ailleurs, mille détails nous choquent en Europe. Comment une Américaine ne serait-elle pas humiliée lorsqu'on refuse de lui ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari ? Ici, les enfants ont un carnet de chèques dès l'âge de quinze ans.

Toute l'école suit fébrilement les campagnes présidentielles. Mon candidat favori est Hoover, mais je crains fort qu'il ne soit pas choisi. L'Ouest semble être imbu de Johnson, qui est le dernier homme que je voudrais voir élu président. C'est un radical extrême, et un ennemi invétéré des Anglais. Il y a malheureusement trop de gens qui ont les idées les plus fausses à leur sujet. Personnellement, je défends l'Angleterre chaque fois que je l'entends attaquer.

Je dois vous paraître indépendant dans mes manières, mais j'en ai pris l'habitude. Ici, les jeunes gens et les jeunes filles s'accoutument rapidement à décider par eux-mêmes et à se suffire. Un de mes amis est le fils du vice-président d'une grande entreprise. Lorsqu'il sera sorti du *College*, son père ne lui fournira aucune place ; il le laissera se tirer d'affaire tout seul.

Il est rare que les parents agissent autrement ; la dot est une coutume à peu près inconnue.

On encourage toujours la spontanéité : quand les

Etats-Unis entrèrent en guerre, le président Wilson lança une proclamation demandant à la nation de se ranger unanimement derrière lui. Cette proclamation fut lue dans toutes les écoles. Les trois fils d'un professeur de l'Université de Harvard, un médecin remarquable qui a abandonné sa clientèle pour se consacrer à l'enseignement, décidèrent entre eux de répondre le jour même au Président pour lui promettre leurs services. L'aîné — quatorze ans — rédigea la lettre et le second la copia à la machine, pendant que le plus jeune, pour participer, lui aussi, à cette manifestation, jouait au phonographe le *Star Spangled Banner* et décorait de drapeaux le portrait de Washington. Les parents n'ont connu que longtemps après cet incident, dont ils sont d'ailleurs très fiers. Le président a reçu par centaines de mille des lettres semblables.

Autre histoire analogue : le capitaine qui commandait le bateau sur lequel j'ai fait la traversée a un fils qui, voulant faire un cadeau à son père, s'est levé à trois heures du matin pendant quinze jours, pour vendre des journaux dans la rue jusqu'à l'ouverture de l'école.

Juin.

La semaine passée a été extrêmement occupée. Les trois premiers jours, nous avons eu nos examens de fin d'année, puis sont venues les festivités d'adieu : le mercredi après-midi, six petites pièces françaises jouées par les élèves ; le soir, une danse du *Glee Club* dont je suis membre ; le jeudi, un match de base-ball et une représentation de la *Mégère apprivoisée,* par les plus jeunes élèves. Je n'ai jamais vu, je crois, un spectacle aussi charmant. Nous avons à l'école un théâtre démontable. Les effets de lumière étaient excellents et les décors extrêmement beaux. La pièce était jouée par des garçons de onze ou douze ans qui ont rempli leurs rôles merveilleusement

bien. Katherine, la mégère, était un jeune Anglais, vraiment remarquable sous sa perruque rousse et dans ses habits de femme.

Le lendemain, exercices de scouting et dîner frugal réunissant les professeurs, les élèves et les anciens élèves.

Aujourd'hui, distribution des diplômes: *Commencement day;* on ne donne pas de prix. J'ai reçu un certificat pour avoir eu une moyenne hebdomadaire dépassant 80 p. c. pendant dix-sept semaines. J'ai aussi obtenu un *Honor Button* pour *all around improvement*. J'ai enfin été gratifié, comme membre de la première équipe de football, d'une grande lettre R. rouge que je vais coudre sur mon jersey.

Juillet.

Le Gouvernement a demandé que chacun, et plus spécialement les jeunes gens et les jeunes filles, aide à la moisson. Nous avons formé une compagnie de volontaires; on nous a donné des tentes avec l'équipement nécessaire et nous sommes partis de bon matin, à quarante et un, pendant que tombaient de vraies cascades d'eau; une charrette transportait notre matériel. Heureusement, quand nous sommes arrivés, la pluie avait cessé, mais le sol était trempé. Nous n'avons pu manger avant le soir.

On nous a distribué deux par deux dans les fermes du voisinage. Nous nous levons tous les matins à six heures, et nous travaillons jusqu'au souper, avec une heure d'interruption à midi. La besogne a été très dure pendant trois semaines, mais quelle joie lorsque je suis revenu sur la dernière charrette de blé!

Juillet.

Je suis au camp de l'école, dans les Adirondacks, à trois cents milles de New-York, en plein pays sauvage:

des lacs, des rivières, des montagnes, des forêts; on y voit des cerfs, des aigles, et de temps en temps un serpent. Il n'y a pas de champs, de prairies, ni même de chemins. L'habitation la plus rapprochée est à neuf milles. Cependant, deux fois par jour, un canot automobile apporte les provisions et les lettres. Nous vivons dans des tentes, deux à deux. Une maison de bois contient la salle à manger, la cuisine et quelques salles de réunions. Le premier jour on nous a vaccinés contre la fièvre typhoïde.

Le matin, à sept heures, nous faisons un plongeon dans le lac et toute la matinée nous avons des leçons de *woodcraft* (l'art de vivre dans les bois, de trouver son chemin, de reconnaître les animaux et les plantes) de *scouting*, de premiers secours, de chant, de travaux manuels.

A midi, bain, dîner, puis lecture, après laquelle nous sautons dans nos canots d'écorce que l'on manœuvre avec une pagaie; ils sont si légers qu'on a l'impression de voler sur l'eau. A cinq heures, nouveau bain. A six heures, souper.

Cette semaine, nous avons eu des concours de tennis et de sports aquatiques: course en canots de guerre à dix rameurs; courses en canots indiens; *tilting*, c'est-à-dire joute dans laquelle chaque canot porte un pagayeur et un « guerrier », armé d'une lance terminée par une boule de chiffon, au moyen de laquelle il essaie de renverser le canot adversaire, ce qui est assez aisé, car ces embarcations, très étroites, n'ont pas de quille. Il y a eu aussi un concours de plongeurs et un concours de natation; j'ai traversé le lac (deux kilomètres) sans grand effort.

Août.

Il y a dix jours qu'on a annoncé, au dîner, la liste des meilleurs « campeurs ». Les neuf premiers, dont je suis,

étaient autorisés à faire, seuls, une excursion en canot et une expédition à pied.

Au cours de la première, il y a eu des moments assez durs, lorsque nous avons dû, au passage des chutes, transporter sur notre dos nos canots, notre équipement et nos provisions. J'étais aide-cuisinier.

L'autre excursion avait pour but l'ascension du mont Seward, haut de quatre mille cinq cents pieds ; aucun sentier n'y conduit, cette ascension n'ayant plus été tentée depuis seize ans. Les deux premiers jours, arrivés à de grands marécages causés par les castors, nous nous sommes bel et bien perdus. Deux d'entre nous, envoyés en éclaireurs, ont fini par trouver une vieille voie établie par des bûcherons pour faire glisser le bois ; elle nous a conduits au sommet de la première chaîne de collines.

Toujours sac au dos, nous avons atteint le soir un vieux camp de bûcherons, où nous avons passé la nuit. Le lendemain, nous sommes partis à la conquête du vrai mont, avec des provisions pour la journée seulement. Cette fois, nous avons dû travailler dur. Aucun sentier ; des ronces, des arbres tombés obstruaient le passage. Vers une heure, nous sommes parvenus au sommet d'une montagne. De là nous nous rendîmes compte que le Seward était encore loin. Il fallait descendre et puis remonter. Malheureusement ce côté de la montagne est tourné vers le nord et couvert de bois si épais qu'il y faisait humide, presque froid. Nous enfoncions dans la mousse, et la descente était agrémentée de crevasses profondes. Il fallait se diriger à la boussole. Vers cinq heures, nous étions au sommet, après avoir grimpé sur nos mains et nos genoux. Le panorama était merveilleux. Trente ou quarante kilomètres de tous les côtés : des montagnes couvertes de forêts, des rivières et des lacs. Aucune trace de vie humaine. Sur un versant, les eaux se dirigent vers l'Hudson, sur l'autre vers le Saint-Laurent. Il y a des *Fire-Observatories* en haut des montagnes les plus avan-

tageusement placées, car on redoute les incendies des forêts. Avant que les élèves ne soient arrivés au camp, le directeur de l'école, qui y était venu quelques jours d'avance, a été convoqué par des *Fire-Wardens* pour éteindre un incendie qui avait commencé non loin d'ici; la loi oblige tout citoyen à prêter son aide en ce cas.

Je reprends mon récit: après une demi-heure, nous remettant en route, nous avons découvert qu'il fallait remonter une autre montagne pour revenir à notre camp. Lorsque nous sommes parvenus au haut, toujours à quatre pattes, il était huit heures et la nuit tombait. Après beaucoup de tâtonnements, nous retrouvâmes notre chemin et nous arrivâmes à notre camp dix minutes avant l'obscurité complète. Le directeur prétend que c'est un effet de la Providence que nous soyons revenus aussi à point, car naturellement une nuit dans la forêt, sans provisions et sans couvertures, n'est pas désirable. Moi, je l'attribue plus simplement à notre chance.

Lundi, nous avons eu notre *Sports Day*, auquel je n'ai malheureusement pu participer. Samedi, en débitant un arbre, ma hache a glissé. Heureusement, elle a porté sur l'os de la cheville et n'a pas fait de plaie profonde. La nurse a recousu la plaie et je marche pour quelques jours sur des béquilles. Ce n'est d'ailleurs rien de grave.

Septembre.

Me voici maintenant chez des amis, près de Boston, sur la côte. Mon hôte, un juge en retraite, âgé de quatre-vingts ans, adore la pêche, et lundi nous sommes partis dans son petit canot automobile, par un temps superbe. La pêche en mer est beaucoup plus excitante qu'en rivière. Nous trouvâmes après un certain temps un bon endroit, nous jetâmes l'ancre et tous les cinq commençâmes à pêcher. La méthode employée est très simple. On prend une longue ficelle assez solide, un plomb et un

ou deux hameçons qu'on amorce ; on descend la ligne jusqu'à ce qu'elle touche le fond, puis on la remonte un peu. Immédiatement des poissons mordent. Mais il faut tâcher de les enferrer, ce qui n'est pas aussi simple. Après deux ou trois heures, une quarantaine de poissons avaient été amenés à bord ; j'avais moi-même attrapé un cabillaud de belle taille. Vers six heures, nous nous mîmes en route pour le *Yacht Club*. Nous étions à quatre ou cinq kilomètres au large. La côte, à cet endroit, rentre légèrement, formant une baie très large parsemée d'îlots et d'écueils. Tout à coup, nous vîmes à l'ouest des nuages noirs arrivant à toute vitesse. A un ou deux kilomètres de la côte, la tempête nous rejoignit : un vent formidable, des vagues monstrueuses, une pluie battante, des éclairs, du tonnerre. Nous faisions à peine deux ou trois kilomètres à l'heure et nous étions trempés par les vagues encore plus que par la pluie lorsque le moteur s'arrêta. Immédiatement, le vent nous repoussa vers la haute mer, mais en nous prenant sur le côté, de façon qu'à chaque vague le bateau semblait prêt à chavirer. Je me demandais d[illegible] quelles possibilités il y aurait de nager dans cette mer, et je songeais au juge, extraordinairement robuste pour son âge, mais évidemment incapable de se tirer d'un naufrage. Après beaucoup de difficultés, le mécanicien remit le bateau en marche : la magnéto avait été mouillée, mais le moteur pouvait marcher avec la batterie électrique. Pendant tout ce temps, l'un de nous soufflait dans une corne pour tâcher d'appeler à l'aide, mais naturellement en vain. Dans une mer encore plus mauvaise que jamais et inondés par chaque vague, nous recommençâmes péniblement à avancer. Lorsque nous abordâmes, nous vîmes une embarcation que le vent avait poussé du quai dans l'eau ! Partout des arbres étaient brisés, abattus. Plusieurs bateaux s'étaient détachés de leurs amarres et étaient allés se perdre sur les rochers. Le lendemain

nous apprîmes que des barques avaient disparu avec leurs occupants.

Septembre.

J'ai passé mes examens d'entrée à l'Université. Voici quelques-unes des questions qui m'ont été posées : justifiez vos hérésies littéraires (c'est-à-dire citez des livres, considérés généralement comme médiocres, que vous aimez cependant). Quelles peintures voudriez-vous voir en Europe et où sont-elles ? Caractérisez l'œuvre d'un romancier moderne irlandais, russe ou espagnol. Discutez le programme du parti travailliste anglais.

On veut, par des questions de ce genre, nous obliger à lire les revues sérieuses, et à vivre dans notre temps.

On peut d'ailleurs être dispensé de la plus grande partie de l'examen en se soumettant à des tests psychologiques, épreuves ingénieuses qui permettent d'apprécier en quelques minutes le jugement et la rapidité mentale.

Septembre.

Inscrit au *College* (1) de Westward University, j'ai d'abord subi un examen médical complet ; on a fait ma fiche médicale qui porte des photographies sur lesquelles on me voit tout entier, de face et de dos ; chaque année, la même épreuve sera répétée, et on appréciera, par ce moyen, mes progrès physiques. Le professeur d'hygiène m'a pris à part pendant un quart d'heure ; il m'a recommandé les sports qui me seront le plus utile, il m'a mis en garde d'une façon précise contre les excès et les erreurs de tout genre, et m'a demandé d'avoir recours à lui comme à un père, chaque fois que ma santé pour-

(1) On sait que le *Collège,* premier degré de l'enseignement supérieur, comporte quatre années de culture générale, après lesquelles seulement commencent les études universitaires spécialisées.

rait laisser à désirer. D'ailleurs, un magnifique hôpital sert à l'usage exclusif des étudiants.

On m'a donné un tuteur avec qui j'ai discuté les branches que je vais étudier; les cours sont répartis en quatre groupes: langues, littérature et histoire; mathématiques; sciences naturelles; sciences sociales. Il faut choisir dix cours, à raison de deux au moins par groupe.

J'ai ensuite retenu une chambre au Club: c'est un immense bâtiment, entièrement gouverné par les étudiants, qui contient restaurant, salle de lecture, salle de correspondance, salle de récréation, salle de danse et de concert, gymnase, salon de coiffure, billard, bowling, que sais-je encore! Un bassin de natation vient d'y être installé, don de la promotion sortie en 1899.

Comme mes ressources sont insuffisantes, je me suis adressé à la Bourse du Travail de l'Université. Un étudiant sur trois se trouve dans cette situation et gagne sa vie, pendant les vacances, comme garçon de restaurant, employé, commis-voyageur, moniteur dans les camps de vacances (un étudiant s'est même fait croque-mort), ou bien, pendant l'année académique, en faisant des écritures, en entretenant les pelouses de l'école, en servant au restaurant des étudiants (il en est un qui passe les plats à la table de sa fiancée).

Pour moi, je donnerai des répétitions de français au *College* et des leçons à l'Extension Universitaire, véritable Faculté disposant de ressources élevées.

J'ai fait choix de mes clubs: clubs de sport, clubs de conférences et d'études, clubs dramatiques et musicaux, clubs d'excursions, clubs philanthropiques, enfin *fraternities,* c'est-à-dire clubs de camaraderie observant un rituel secret et désignés par trois lettres grecques: je n'ai que l'embarras du choix.

Je pourrais aussi entrer dans la rédaction de l'un des six journaux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels,

rédigés par les étudiants et imprimés sur les presses de l'Université, mais je préfère réserver cela pour plus tard.

Octobre.

C'est un monde que cette Université : figure-toi un immense parc, traversé par une rivière, et contenant un bois, des jardins, des champs, une ferme, des ateliers, un stade, des plaines de jeux, un théâtre grec, enfin des bâtiments souvent disposés de manière à aménager une cour en forme de cloître ; c'est le *College*, ce sont les quatre Facultés, les écoles de musique, des beaux-arts, d'agriculture, de commerce, de journalisme ; ce sont les clubs, la bibliothèque, les services administratifs, la salle des solennités. Quel contraste lorsqu'on passe du laboratoire de mécanique, où les étudiants sont en train de monter une locomotive, au *Quadrangle* couvert de lierre où tinte la cloche de la chapelle !

Novembre.

Des cours proprement dits, il y a peu de choses à dire, si ce n'est que le travail se concentre surtout dans les cercles d'études et les exercices pratiques auxquels président des moniteurs, à raison d'un par dix étudiants.

En dehors des leçons, les professeurs sont des camarades intellectuels et sportifs, qui partagent tout de notre existence ; ils prennent leurs repas aux tables voisines des nôtres ; ils dansent avec les étudiantes le samedi soir.

Celles-ci ont naturellement leur club, situé à quelque distance dans le parc. On se rencontre, on s'invite à une partie de canot, on s'offre un *icecream soda,* on organise un pique-nique, on travaille ensemble. Dans cette adorable arrière-saison qu'on appelle l'été indien, parmi ces beaux arbres, au milieu de ces monuments harmonieux, je me sens dans une grande famille fraternelle, je regarde toutes ces figures si honnêtes et je ne puis m'empêcher d'être profondément heureux.

Décembre.

La tolérance est vraiment une vertu américaine : cinquante-quatre nationalités, toutes les races, toutes les classes, toutes les religions du monde sont représentées à l'Université, et jamais une discussion aigre.

La seule règle stricte est la loyauté : ne rien faire qui puisse nuire aux autres ou au *Collège*. A part cela, la liberté est telle qu'il existe une salle de réunion dans laquelle chacun peut tout dire ; le président de l'Université, qui est une manière de dictateur, y a parfois entendu des critiques non déguisées ; il a répondu avec la même vigueur ; sorti de la salle, tout était oublié.

Janvier.

La bibliothèque, un beau bâtiment classique, est le centre de l'Université ; professeurs et étudiants y passent chacun une heure ou deux par jour ; ils consultent surtout les périodiques, dédaignant les traités qui présentent la science toute faite et sont toujours en retard. La bibliothèque forme d'ailleurs une véritable Faculté ; son directeur et ses chefs de service ont le titre de professeur ; ils vous fournissent la bibliographie de n'importe quelle question. Si l'on demande un extrait d'un ouvrage, on vous en donne une copie photographique, moyennant une redevance minime par page ; un service spécial est installé à cet effet.

Un grand nombre de livres sont accessibles directement ; pour les autres, on remet un bulletin ; lorsque l'ouvrage demandé n'est pas apporté dans les quatre minutes, le lecteur a non seulement le droit, mais le *devoir* de déposer une réclamation. Et la bibliothèque compte près d'un million de livres !

Mars.

Je suis un cours récemment institué, « le facteur humain », qui peut se résumer comme suit : l'homme doit

passer avant les choses, en politique, dans l'industrie, dans l'enseignement ; le rendement humain est un facteur du rendement matériel ; les antagonismes résultent de l'ignorance dans laquelle chacun se trouve quant au point de vue d'autrui. Nous avons aussitôt passé à la pratique, organisant des récréations sportives ou artistiques, des excursions, des visites de musée avec les ouvriers du voisinage, leur donnant des leçons d'anglais, d'arithmétique, de dessin, et recevant, en échange, des leçons de mécanique pratique. Nous avons créé un cercle qui réunit toutes les semaines vingt étudiants et vingt ouvriers. Chacun cherche à pénétrer la psychologie fondamentale des autres. Jamais je n'ai autant appris de ma vie, et j'ai compris le mot de Charles-M. Schwab, le roi de l'acier : l'aristocratie de l'avenir sera composée de ceux qui aident leurs semblables.

Le « travail social » auquel nous nous livrons me rappelle, par son ardeur inventive, l'ingéniosité d'un de mes camarades qui, pendant ses vacances, s'était évertué à recueillir, dans son pauvre village, de l'argent pour les enfants européens menacés de famine ; chaque don de dix dollars permettait au Comité Hoover, d'entretenir un enfant pendant trois mois. Afin de frapper un grand coup, mon ami planta, dans une pelouse du parc public, deux mille petites croix blanches, représentant deux mille enfants sur le point de périr faute d'assistance. Chaque fois qu'il recueillait dix dollars, il remplaçait une croix par un drapeau américain. En moins d'une semaine, deux mille bannières étoilées flottaient sur la pelouse ; il ne restait plus une croix.

Avril.

Le Gouverneur de l'Etat vient de nous faire un discours pour clôturer la *Semaine Sociale*. Un projet de loi sur les accidents du travail semblait devoir mettre aux prises patrons et ouvriers. Le Doyen de la Faculté des

sciences sociales pria les organisations patronales et les syndicats ouvriers de déléguer des représentants, qui se réunirent sous sa présidence à l'Université; de cette *Semaine Sociale* est sorti un projet satisfaisant pour les deux parties en cause; c'est cet événement que le Gouverneur est venu célébrer.

Le maire a pris ensuite la parole pour dire que la Ville, voulant avoir une documentation sur les questions si diverses que comporte l'administration d'une grande cité, a chargé la Faculté des sciences sociales d'organiser son *Municipal Reference Bureau.*

L'Université, qui a besoin d'argent, profite de ces succès pour lancer une brochure: *Les services que l'Université rend à la Ville et à l'Etat.* Un des arguments est vraiment typique: les étudiants pèsent, en moyenne, à leur entrée, 132 livres: en troisième année leur poids s'élève à 139 livres.

Mai.

L'ardeur de mes camarades me frappe. On voit qu'ils n'ont pas été envoyés au *College* par leurs parents; ils y sont venus de leur propre volonté, et entendent s'y faire eux-mêmes. Mais ils ne sont pas plus des bûcheurs que les professeurs ne sont des mandarins: tous font la part du corps, celle des récréations et celle de la sociabilité.

Ici, d'ailleurs, personne ne s'isole, ni dans son laboratoire, ni dans sa profession, ni dans sa vie privée. Les institutions elles-mêmes, les églises, les universités, les administrations, les musées se placent au milieu de la collectivité, vont à elle et cherchent avant tout à la servir.

Juin.

Un ancien étudiant du *College* se trouve en ce moment dans une Université européenne; écrivant ses impres-

sions dans un de nos journaux, il relate qu'un professeur s'est évanoui à la fin de sa leçon; un autre ne parvient pas à maintenir l'ordre dans son auditoire. Et le jeune Américain conclut: Si ces professeurs jouaient au football avec les étudiants, cela n'arriverait pas!

Il se plaint aussi de l'accumulation des cours. Personne, dit-il, ne semble se préoccuper de la santé des étudiants, de la formation de leur caractère, de leur préparation civique: toute la journée se passe à leur entonner de la science dans le cerveau. Et il n'y a pas un lavabo dans toute l'Université!

Juillet.

L'année se termine, et je vais rentrer en Belgique, fortifié de corps et de caractère, ayant vu et fait beaucoup de choses, sachant travailler par moi-même, initié à la vie, démocrate et optimiste.

Vous ne reconnaîtrez pas le garçon timide et frêle, un peu dédaigneux, sceptique, ignorant de tout, qui vous a quitté il y a deux ans. Je me sens un homme, un citoyen du monde, et il me semble que je puis renverser tous les obstacles!

WILLY-RENÉ SAND.

Un Gentilhomme de Lettres : le Prince de Ligne

« Les lieux et les êtres, a dit Lamartine, se tiennent par un lien intime, car la nature est une dans le cœur de l'homme comme dans ses yeux. Nous sommes fils de la terre. C'est la même vie qui coule dans sa sève et dans notre sang. Tout ce que la terre, notre mère, semble éprouver et dire aux yeux dans ses formes, dans ses aspects, dans sa physionomie, dans sa mélancolie ou dans sa splendeur, a son retentissement en nous. On ne peut bien comprendre un sentiment que dans les lieux où il fut conçu. »

Certes, le prince de Ligne, qui fut un « citoyen de l'humanité » a pensé, écrit, guerroyé çà et là.

Toute l'Europe a servi de décor à son existence, de cadre à sa vision. Mais c'est à Belœil qu'il s'est reposé. Bruxelles, Paris, Versailles, Saint-Pétersbourg, Vienne ont été, dans sa vie nomade, des ports d'escale; Belœil, le véritable port d'attache. A ceux qui ont lu ses écrits, Belœil les leur fait mieux entendre et comprendre. Celui qu'on appelait volontiers de son temps: « la suprême fleur des Wallons » ne s'est point borné à choisir son site. Pour aménager ces jardins et ces bois, tels que nous les retrouvons aujourd'hui, l'homme s'est ajouté à la Nature. Voilà pourquoi l'harmonie s'établit comme d'elle-même entre sa façon d'être et d'écrire, à la fois noble, spirituelle et charmante, et la profondeur de ces futaies, la symétrie de ces quinconces, la grâce de ces fleurs, le jeu de ces charmilles, le jaillissement de ces

eaux claires. Voilà pourquoi, nulle part, mieux qu'à Belœil, il ne nous est possible de fixer son image vagabonde.

C'est là qu'il passa le meilleur de son enfance. C'est là qu'entre deux combats ou deux missions diplomatiques il aimait à se laisser vivre. Non pas que la pensée du devoir militaire l'y abandonnât jamais. N'eût-il pas eu, pour lui rendre présent son métier, ces horizons qui se découvrent de Belœil et qui embrassent maints champs de bataille, il eût suffi des vieux soldats de son régiment auxquels il y donnait l'hospitalité, vétérans de ces bandes fameuses que l'Autriche, après l'Espagne, continuait à recruter dans les pays d'en-bas.

Ecoutez comme il parle d'eux :

C'est à Belœil enfin qu'au goût de la Nature
Je savois joindre aussi mon goût pour mes soldats
Ils me payoient d'une amitié plus sûre
Que celle qu'on reçoit des différents Etats.

Avec le soin de ses soldats, le soin de ses paysans. Ah ! le bon seigneur de village que ce grand capitaine :

J'apprenois aux parents à chérir leurs familles.
Je prêchois aux curés de prêcher l'union :
Même un d'eux voulut bien débiter mon sermon.

. . . .

Les femmes étoient moins battues qu'autrefois.
J'instruisois les baillis pour adoucir les lois.
Ma médecine ainsi que ma chimie
Étoient des bois, des prés, quelque fleur choisie.

Et lorsqu'à l'appel du clairon il lui faut, comme il le dit dans un de ces jeux de mots qui sont une de ses faiblesses, « quitter ces vallons pour ses Wallons », bien loin de Belœil et jusqu'aux marches de l'Orient, il se réjouit de retrouver les qualités de cette bonne race du Hainaut, ses habitudes et jusqu'à son accent, parmi ces

soldats wallons qui joignent — c'est encore lui qui parle — « l'honneur des Français et leur gaîté dans le plus grand feu à la patience des Allemands ».

Et jusqu'au soir de sa vie, pour tromper la nostalgie de son séjour préféré, le refuge qu'il s'est choisi près de Vienne, sur le Leopoldsberg, il l'appellera « son petit Belœil ».

Et c'est enfin là qu'il écrira ces quelques vers que nous pouvons relire, aujourd'hui du moins, sans remords :

Ne pouvant plus chez vous figurer dans l'histoire,
Chers Belges, conservez de moi quelque mémoire.
Bon pays que j'aimois et qui fut mon berceau,
Je dois donc loin de vous voir creuser mon tombeau!

Dans une étude récente, et qui est une des meilleures qu'on ait faites sur le prince, M. Alfred Duchesne imagine qu'au lendemain de sa mort, l'ombre de notre héros, « dissimulée derrière les ombrages centenaires, entourée de la troupe de jolies femmes dont il aimait la grâce précieuse et l'aimable déraison, escortée de ses amis, jeunes fats présomptueux ou monarques illustres, généraux et écrivains fameux, écoutera d'une oreille amusée les appréciations de la postérité ».

Que penserait-elle de nos propos, cette ombre attentive et volontiers malicieuse? Souvenons-nous que le prince n'était pas insensible à la gloire, même à la gloire littéraire, lui qui écrivait à la marquise de Coigny : « On me lira ; c'est le seul moyen de ne pas cesser d'être. On se tue à travailler pour la postérité, qui n'en sait pas le moindre petit compte ».

Il apportait « dans sa composition des jardins, dit Sainte-Beuve, un grand souvenir de la société et un goût de l'y réunir et de l'y retrouver ». Il aimait la Nature, mais la Nature habitée. « Que tout soit bien habité, dit le prince dans son *Coup d'œil sur Belœil.* Que l'on ren-

contre beaucoup de gens, n'importe de quelles espèces ils sont ». Ce grand seigneur détestait la sottise, mais non pas la foule. Il ignorait la bassesse, mais aussi la morgue. Et son bon sens, que n'altérait aucune fausse modestie, eût goûté avec indulgence, voire avec quelque complaisance, l'apothéose toute sincère qui confondit un moment à Belœil, à la veille même de la grande guerre, à l'occasion du centenaire de sa mort, tous les rangs, toutes les opinions et toutes les nationalités.

* * *

Ajouterai-je qu'un peu de contraste et d'imprévu ne serait point pour déplaire à celui dont la vie fut pleine d'imprévus et de contrastes? Quelle variété dans cette existence et dans cette œuvre! Et quel démenti donné aux esprits simplistes qui prétendent parquer tout individu dans sa spécialité et n'admettent pas qu'un homme d'État puisse être un artiste, ni qu'un bon guerrier puisse faire un bon écrivain!

Il naît en décembre 1735, à l'ombre de la vieille collégiale de Sainte-Gudule, dans la capitale de ces Pays-Bas qui depuis vingt ans ont cessé d'être espagnols pour devenir autrichiens. Nous figurons-nous la bonne cité provinciale et bourgeoise qu'était alors Bruxelles et à quelles rudes épreuves l'avaient condamnée les secousses des derniers temps? A peine remise du bombardement de Villeroy, elle vient de subir, en 1731, ce terrible incendie qui détruisit l'ancien palais des ducs de Brabant, agrandi et embelli par les ducs de Bourgogne, par Charles-Quint et ses successeurs.

Notre héros n'a pas cinq ans, qu'éclate la guerre de la Succession d'Autriche. C'est la guerre en dentelles; c'est Fontenoy; c'est l'invasion de nos provinces par l'armée française, avec le maréchal de Saxe. De sa fenêtre, qui domine les ruelles dévalant vers le cœur de la

cité, il assiste à la prise de Bruxelles et voit pénétrer trois boulets dans la grande porte de l'hôtel familial. C'est le métier militaire qui l'appelle déjà. Tandis qu'il est à Belœil, l'ennemi assiège, aux environs, Ath, Mons, Saint-Ghislain. Quel levain d'enthousiasme pour son âme généreuse! Il rêve d'Annibal et de Turenne. Il étudie et analyse les actions des grands capitaines.

A 17 ans, il entre dans le régiment de son père. Le feu sacré court dans ses veines. « Fussiez-vous du sang des héros, dira-t-il, si la gloire ne vous délire pas continuellement, ne vous rangez pas sous ses étendards. »

A 22 ans, le voici en campagne. « J'étais heureux comme un roi!» dit-il. Il fait ses premiers prisonniers: « Je les fis passer derrière les rangs avec un plaisir qui tenait de l'enfance. » Toute cette guerre de Sept-Ans est pour lui un enivrement. Il nous en a laissé le journal « écrit plus à cheval qu'autrement », et il y a médité et prodigué ces admirables préceptes de tactique qu'une belle étude du général baron de Heusch a remis en une heureuse lumière.

A la fin de la campagne, il est choisi pour porter à Versailles la nouvelle de la victoire de Maxen. C'est une autre conquête qu'il va entreprendre, et où il triomphera: celle de la société française. Cette conquête se dessinera sous Louis XV. Elle s'affirmera avec éclat sous Louis XVI. Dans ce monde brillant, il apparaît plus brillant que les autres: un volcan d'esprit, disait Mme de Staël.

Dès 1760 le voici de nouveau en campagne avec le général de Laxy. Il entre en vainqueur à Berlin et à Potsdam. La paix survenue, il regagne sa retraite de Belœil, et c'est à ce moment surtout qu'il se complaît à aménager à sa mode les parcs et les bois où s'est déployé le goût classique et somptueux du prince Claude Lamoral. Avant les romantiques, il introduit du pittoresque dans le paysage. Avant l'auteur des *Jardins de*

l'Intelligence il demande à la nature le plaisir de l'esprit en même temps que celui des yeux.

Sa retraite, toujours animée d'ailleurs du va-et-vient de ses hôtes, n'est qu'à une journée de poste de Versailles. Pour ce précurseur, en un temps où les voyages apparaissaient encore comme une fatigue et un danger, ce n'est qu'un jeu de courir en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Italie. Il connaît de près tous les souverains. Il est le correspondant des savants et l'ami des philosophes. A quoi ne touche-t-il pas? Nous avons de lui un ouvrage sur les spectacles où il donne des conseils aux comédiens sur l'art du théâtre. Lui-même s'essaye dans cet art comme auteur et comme acteur. Acteur original, car, une fois en scène, il n'en veut plus sortir, disant à ses partenaires: « N'est-ce pas que je ne vous gêne pas? »

Et toujours se succèdent les alternatives de vie littéraire et guerrière. En 1778, il commande un corps d'armée dans la guerre de la succession de Bavière. En 1785, Joseph II s'est avisé de réclamer aux Provinces-Unies, et même par la force, la réparation d'une grande injustice: la fermeture de l'Escaut. Le prince est chargé de l'expédition. Sous ses ordres, deux brigantines partent d'Anvers pour forcer les lignes hollandaises. Mais un contre-ordre survient. Quoi qu'il en ait, le prince doit s'y soumettre, et il ne demeure de cette tentative avortée qu'un sobriquet historique: « la guerre de la marmite. »

Deux ans après, il suit la grande Catherine dans son voyage du Dniéper et de la Crimée, et, comme la galère impériale passe près du rocher où la légende place le sacrifice d'Iphigénie, l'Impératrice lui fait don du territoire contesté. Au lendemain de cette épopée héroï-comique, il accompagne Potemkin au siège d'Oczakov, et se dévore à y voir, au lieu de combats, des intrigues et des rivalités mesquines. « Il est, dit-il, comme un musi-

cien quand il entend des instruments qui ne sont pas d'accord. »

Il aura bientôt sa revanche au siège de Belgrade, où il fait merveille.

Mais nous sommes en 1789. La Révolution brabançonne est déchaînée. Joseph II meurt. La Révolution française s'allume. Tout un régime s'écroule. Aux catastrophes publiques s'ajoutent les catastrophes privées. Quand les Impériaux entrent en France par les défilés de l'Argonne, un des premiers boulets français renverse et tue son fils aîné, son « chef-d'œuvre » comme il l'appelait, le jeune héros de Sabacz et d'Ismaël, dont il avait fait lui-même l'apprentissage militaire. Il était encore enfant que notre prince l'avait conduit lui-même à l'ennemi. « Je fis engager un petit combat d'avant-garde avec les Prussiens et, m'élançant à cheval avec lui, je pris sa petite main dans la mienne tout en galopant, et au premier coup de feu que je fis tirer: « Il serait joli, « mon Charles, lui dis-je, que nous eussions ensemble « une petite blessure! »

Hélas! la blessure de l'Argonne les atteignit l'un et l'autre. Si le fils en mourut, le père ne s'en consola jamais.

Après Fleurus, le voici à Vienne, dépouillé de ses terres. De grandes choses se font en Europe. Il eût rêvé de se mesurer avec le vainqueur de Rivoli et de Marengo. Mais les années passent. La faveur s'est écartée de lui. Il en éprouve quelque amertume: « Il se fait, dans la société, dit-il, un brigandage de succès qui dégoûte d'en avoir. » Cependant il dérobe ses regrets sous le sourire de l'homme du monde et la noble passion du travail. Il réunit ses œuvres. Il tisonne dans ses souvenirs. Il écrit ses curieux et savants *Préjugés militaires*. Ceux-ci nous révèlent en ce grand seigneur homme de lettres un stratège et un tacticien consommé, qui préconisa, un siècle à l'avance, les méthodes de guerre acceptées par les pro-

fesseurs d'aujourd'hui et qui connaît, avec une rare sollicitude pour le soldat, l'art de l'électriser (le mot est de lui). Il annote les livres qui paraissent. Spectateur avisé de la comédie humaine, attentif à observer, prompt à raisonner, mais sans exagération ni indignation, avec un sentiment merveilleux de la mesure, voyant généralement clair, voyant toujours gai, il décrit, juge, raille, mêlant les traits piquants et les paradoxes aux vérités profondes. Dans la révolution triomphante, il redoute, non pas la démocratie, mais la médiocratie, ainsi qu'une maladie politique nouvelle qu'il dénonce très finement, au mot près : le « culte de l'incompétence ».

La vieillesse arrive. Il orne la sienne, jusqu'à la fin, d'agrément et d'élégance. Une des dernières scènes de son existence nous le montre à Schœnbrunn, où était le jeune roi de Rome. L'enfant, qui s'était pris d'affection pour le vieux maréchal, voulait qu'il jouât avec lui aux soldats de plomb et qu'il commandât la manœuvre. Et le vieux guerrier de s'y prêter de bonne grâce et, n'ayant pu se mesurer avec l'aigle, de s'en consoler en jouant avec l'aiglon.

Quand il traverse Vienne dans son carrosse aux chevaux blancs, ou qu'il s'en va à pied par les rues de la ville, enveloppé d'un long manteau militaire et le chapeau sous le bras, ou bien qu'à cheval, svelte en dépit des quatre-vingts ans qui approchent, il parade couvert de cordons et de croix dans le cortège impérial, tous le reconnaissent, peuple et grands, et chacun lui fait fête.

Pendant le Congrès, sa maison rose, qu'il appelait son « bâton de perroquet », parce qu'elle n'avait qu'une pièce par étage, ne désemplit pas de la cohue des princes et des diplomates. À tous, il prodigue les ressources de son expérience et les fusées de son esprit, gardant jusqu'à la fin cette urbanité exquise et cette humeur charmante qui faisaient de lui l'homme le plus foncièrement aima-

ble, et, suivant le témoignage de Gœthe, l'homme le plus gai de son siècle.

Homme de guerre, homme de salon, homme d'études, il a voulu vivre toutes les vies, créer tous les genres, accumulant, entre ses campagnes et ses voyages, près de quarante volumes de mémoires, de maximes, de critique, d'histoire, de science militaire; on y trouve de tout: vers et prose, opérettes, saynètes et même deux tragédies, — écrivant à une foule d'amis d'innombrables lettres où il se livre tout entier, — causeur élégant et intarissable, trouvant même du temps pour rêver. Et tout cela sans en avoir l'air et comme en se jouant. Tout cela sans prétendre jamais au personnage de savant, de philosophe ou de moraliste. « Je n'aime pas les savants, dit-il, à moins qu'ils ne le soient sans le vouloir et sans le savoir. » Et quand Boufflers lui demande sa nationalité: « Un peu Français, répond-il, Belge détrôné en Empire, grand d'Espagne, gentilhomme polonais, Mourza tartare de la Tauride. Et puis, plus rien de tout cela. »

***

Plus rien de tout cela! Mais il lui reste d'avoir été, dans le sens le plus complet et le plus noble de ce mot, à travers toutes ses aventures et tous ses contrastes, un homme, non pas précisément un homme de guerre, un homme de lettres, un homme de salon, un homme de société, mais un homme. Un homme respirant la vie, aimant la vie et la faisant aimer. Jamais l'expérience des êtres et des choses n'a pu éteindre chez lui cette flamme de générosité ingénue, ce goût de l'intelligence et de l'action, cette exaltation intime pour le bien et le beau par quoi se traduit un grand cœur. Même sous son marivaudage élégant et son écriture négligente, il ne faut pas chercher longtemps pour découvrir, non pas la passion à grand orchestre, non pas non plus cette affectation de

sensibilité que Bernardin et Richardson venaient de mettre à la mode, mais une bonté naturelle et profonde que relève, à l'occasion, une pointe d'émotion toute spontanée et qui se montre comme par hasard.

Il ne concevait pas la méchanceté, estimant que haïr est fatigant. « Je ne me trouve qu'une bonne qualité, dit-il dans sa lettre de Parthenizza, c'est d'être bien aise du bien qui arrive aux autres. »

Souvenons-nous de sa sollicitude pour ses troupes et de cette page toute palpitante qu'il écrivit à la mémoire de ceux de ses soldats tombés en héros anonymes sur le champ de bataille.

« Je suis confiant, moi, disait-il, je crois toujours qu'on m'aime. » Il ne s'y trompait guère et en eut une jolie preuve lorsque, au moment de l'invasion de nos provinces, en 1793, Belœil fut occupé par un détachement révolutionnaire. Une bonne chance voulut que le fourrier commandant le détachement eût fait ses premières armes sous le prince. Aussi, au moment du départ, cet homme laissa sur la table du feld-maréchal une lettre que Sauveur Legros trouva quelques mois après, et dans laquelle il expliquait qu'il avait pris soin de son mieux de la demeure de « celui dont il n'oublierait jamais les bontés. »

Qui donc a dit que l'esprit sans la bonté, c'est l'abeille sans le miel? Au XVIII[e] siècle, l'esprit courait les rues et les ruelles. La bonté était, je crois, plus rare. Notre héros eut toujours l'un et l'autre.

Il eut aussi cette autre vertu, qu'on s'étonne de trouver mêlée à tant d'insouciance: c'est l'enthousiasme, c'est-à-dire une conception ardente et vaillante de la vie que rien ne décourage et qu'il formule en cet aveu caractéristique: « J'ai toujours fait de tout mon cœur tout ce que j'ai fait. » Chez lui, pas de scepticisme déprimant. Ce bel esprit n'est pas un esprit fort. Il accepte la vérité religieuse. Ses raisons de croire, pour n'être pas d'une

théologie rigoureuse, valent mieux que celles d'Henri IV : « Merveilleux pour merveilleux, dit-il, puisqu'il y en a partout, qu'on se laisse aller à celui qui, moyennant une bonne morale et quelques pratiques ordonnées, console dans les derniers instants de la vie. »

Il s'en souvient à son heure suprême qui devait s'achever sur un trait héroïque et charmant.

Au mois de décembre 1814, il s'était alité, ayant pris froid en reconduisant des dames à leur voiture. Il ne devait plus se relever. Le 13, ayant mis en ordre sa conscience, entouré de ses filles dont il essayait de remonter le courage par sa belle humeur, il eut un fort accès de fièvre. Alors il se dressa tout à coup sur son séant et, faisant le geste de dégaîner son épée, il cria : « En avant! Vivat Maria-Theresa! » Il retomba sur sa couche et rendit l'âme.

Cette vision, qui évoquait à son imagination d'agonisant les exploits de Kollin et de Hochkirch, ce cri où s'exprimaient son amour de la guerre et son amour de la femme, est-il rien de plus simplement chevaleresque? C'est la dernière leçon qu'il nous donne, s'ajoutant à toutes celles qui nous ont dit son amour de la vie et aussi son amour de la gloire.

« De toutes les illusions, la plus agréable, a-t-il écrit dans les Mémoires de sa vie, c'est l'espoir d'occuper après qu'on n'existe plus : cette fumée de gloire n'est pas déraisonnable et peut faire de grandes choses. »

C'est parce qu'il a aimé la gloire qu'il a su compléter sa vie active et utile par le goût des lettres. Il n'est que le goût des lettres pour bien faire pénétrer l'action dans l'esprit des hommes, en enveloppant les générations nouvelles, dès leur naissance, d'une atmosphère où respire l'âme des aïeux.

Mais, par un juste retour, le goût des lettres entretient, comme un feu toujours flambant sur l'horizon des peuples, l'aspiration vers la gloire.

C'est le noble excitant des courages et des sacrifices. C'est le véritable antidote de l'utilitarisme sec et triste. Aussi, c'est bien servir la mémoire de ce grand homme que de projeter jusqu'au travers de la foule et d'y faire rayonner toutes les vertus d'esprit, de goût, d'enthousiasme qui sont comme les divers aspects de sa physionomie et de son œuvre si complexes et comme les multiples facettes de ce diamant d'une eau si pure, d'un éclat si brillant, d'une séduction si irrésistible (1).

H. CARTON DE WIART.

(1) D'un volume à paraître: *Le Droit à la joie* (Paris, Librairie académique, Perrin et Cie).

Albert Baertsoen

« Lorsqu'on sait bien son métier et que l'on a bien appris à imiter la nature, le plus long, pour un bon peintre, est *de penser* en tout son tableau, de l'avoir tout dans la tête, afin de l'exécuter ensuite avec chaleur et comme d'une venue. Alors tout paraît senti ensemble. Voilà le propre du grand maître, et voilà ce qu'à force de rêver jour et nuit à son art, on doit acquérir si l'on est né. Tout braver avec courage, ne travailler que pour plaire à sa bonne conscience : voilà le devoir d'un artiste, car l'art n'est pas seulement une profession, mais aussi un apostolat. »

Ces lignes de Jean-Dominique Ingres, qui ne patronne pas exclusivement les futuristes et cubistes comme d'aucuns affectent de le croire aujourd'hui, résument entièrement l'esthétique de Baertsoen.

« Savoir son métier » : personne ne le possède plus que lui, parce que personne ne s'est, plus que lui, donné la peine et la joie de l'apprendre.

« Imiter la nature » : ce fut son premier souci et son premier soin.

« Penser son tableau » : c'est à quoi il a tendu dès qu'il ambitionna de faire œuvre où l'esprit eût autant de part que l'œil et la main.

« L'avoir dans la tête » : ainsi dit-on pour bien faire comprendre qu'une étude vivement brossée n'est qu'un rudiment de ce qu'on réalisera ensuite, quand sera murie l'impression et que le souvenir aura, comme dit Suarès, « décanté de toute médiocrité » le sentiment qui nous la fit jeter, palpitante, au fond de notre boîte.

« Rêver jour et nuit à son art, » *diu noctuque incubando,* disait déjà Rubens, c'est le moyen de se composer une seconde vie qui devienne la première, à laquelle on sacrifiera l'autre, celle qui s'écoule dans le siècle et dont il ne restera qu'un peu de cendre, quand on rêve, au contraire, de se perpétuer parmi les hommes, en d'immortels poèmes.

« Tout braver avec courage, ne travailler que pour plaire à sa bonne conscience » : c'est être indifférent au qu'en-dira-t-on, à la mode, au goût du jour ; c'est peindre pour soi et non point pour autrui ; se satisfaire exclusivement, avec l'intransigeance d'une sévérité qui ne pardonne rien ; ignorer la fatigue, le doute, non pas de son génie ni de sa valeur, mais de la grandeur du but à atteindre.

Et la « bonne conscience », sœur de la bonne foi, est là pour veiller à ce qu'aucune loi du devoir envers la nature qu'on imite et dont le culte est sacré, ne soit jamais oubliée, transgressée ou méconnue.

A ce prix, assurément, l'art cesse d'être une « profession » et ceux qui l'exercent de la sorte, remplissent une mission plus qu'humaine, sanctionnée, au cours des âges, par l'admiration bientôt unanime des hommes.

Combien en est-il, parmi nous, qui obéissent à ce *credo* avec le désintéressement qu'il y faut mettre pour être digne de cet apostolat? Nous l'ignorons. Mais ce dont nous sommes sûr, c'est que Baertsoen est de ceux-là, et, parmi de très grands dans le genre de son choix, dans ce paysage moderne qu'il a émancipé de tant de lisières, peut-être le plus grand de tous.

Car nous n'avons pas affaire en lui à un virtuose qui, possédant à fond les ressources du métier, s'en sert moins qu'il n'en abuse, éblouit à première rencontre, séduit par des habiletés qui déconcertent, nous retient par des propos qui trompent s'ils peuvent flatter, parce qu'il en est de peu sincères, encore qu'ils soient charmants. Mais

éblouir n'est pas émouvoir ; flatter n'est pas instruire, et la sincérité vaut tous les charmes du monde. Quand la facilité confine à la tricherie, la réussite devient suspecte et la fatigue succède vite au plaisir pour nous désenchanter à mesure que nous prenons conscience de la vanité de douteux expédients.

Or, rien n'est fait ici de cette artificielle pratique ; rien n'est appris qui ne soit su dans la plus haute acception du terme, c'est-à-dire, bien compris. Chaque coup de crayon ou de burin porte témoignage d'une délibération ; l'esprit contrôle ce que la sensation suggère ; la participation continue de toutes les facultés au maniement de l'outil s'atteste de façon constante, et la brosse, même quand elle semble s'abandonner et se complaire au jeu de la plus libre technique, se charge autant de spiritualité que de matière colorante. Nulle fausse élégance ni impertinente coquetterie. La touche peut se montrer désinvolte, elle ne sera jamais insensible ni indifférente. Le hasard ne va pas au secours d'une science aux abois ni ne s'interpose au détriment du vrai. La hâte est proscrite de ce qui s'accomplit avec méthode et la rigueur d'une volonté qui entend tout dire de ce qu'elle a perçu, se subordonne à l'observation qui pénètre plus qu'elle ne s'étend et s'aiguise toujours sans jamais se relâcher. Ce n'est pas plus un effleurement de surface qu'une prolixité se perdant à la poursuite de ce qui, étant superflu, est, du même coup, inefficace à renforcer l'impression ressentie. L'attention ne s'égare pas en se dispersant mais se fixe, au contraire, par la persévérance qu'elle apporte à se concentrer. Les difficultés sont abordées de face ; aucune supercherie ne les tourne ni ne les élude. Familiarisé avec elles, le peintre ne cherche plus à les éviter, s'en rit et les résoud avec la simplicité que confère la vaillance.

Cela, c'est connaître son métier, et personne ne con-

testera à Baertsoen d'y être rompu. Mais ce métier, comment l'a-t-il appris? Par quels moyens l'a-t-il perfectionné et se l'est-il, à ce point, asservi? Quelles sont les méthodes qu'il a suivies? A quelles sources a-t-il puisé pour alimenter son propre fonds, acquérir une telle expérience et cultiver avec un pareil bonheur, la plante un peu sauvage de son bel instinct? Car, avant tout, pour parler comme Ingres, il est *né ?*

Ses premiers ouvrages ne sont guère que de grandes esquisses, largement établies, brossées avec une surprenante liberté qui brave les contraintes ; il franchit les obstacles, non sans s'y accrocher encore quelquefois, et se lance dans l'espace, le cœur léger. Son goût des pâtes copieuses se contente sans que rien le tempère. Aussi sont-elles alors un peu bien rudes et la matérialité de leur surabondance enclôt-elle le sentiment dans une gangue trop rugueuse. Son audace sans bride l'emporte déjà loin, dans une bonne direction toutefois, où s'entrevoit une maîtrise prochaine.

La voix n'est pas encore posée. Elle prélude par quelques accents plutôt sourds qu'éclatants, quoique déjà sonores. Elle donne de belles notes et très élevées, d'un bon timbre, franches, mais, par endroits, assez rauques. La phrase se déploie, mais ignore encore le charme des modulations prenantes.

C'était le temps des tableaux entièrement élaborés sur place. La recherche d'un effet de nature obtenu par la couleur étalée sur de vastes toiles de façon aussi cursive que sur un bloc d'aquarelle. Il faut aller vite en besogne et « couvrir » avec célérité, au gré d'un enduit auquel on ne laisse pas le loisir de s'affiner et qui ne souffre pas de « repeints ». A ce jeu, on risque d'être superficiel, brutal et trop tôt satisfait d'approximations rudimentaires. L'expéditif de cette poétique, se prive de ce qu'ajoute à la vivacité de l'impression initiale, le poids et le sérieux de la réflexion.

C'est toute la force des doctrines flamandes avant l'appoint de finesse qu'y apporteront les traditions françaises et leur enseignement que le jeune maître est à la veille de solliciter.

Déjà, durant qu'il s'applique à peindre Gand, Bruges, Ostende et leurs environs, il se discipline et se pondère. Encore fidèle à la manière de ses débuts — excellente, en somme, et qu'il ne désavouera, du reste, jamais complètement — il se perfectionne et se munit par un exercice acharné. Ses progrès sont continus et rapides. Sa main, en s'assagissant, ne perd rien de sa décision ni de sa fermeté. Elle gagne en souplesse ce qu'on eût pu craindre qu'elle n'accentuât en dureté si l'esprit, n'étant intervenu pour lui imposer de se contenir, ne l'eût commise à la rédaction de pages encore mieux écrites. Car, à mesure qu'il s'éduque, il s'inquiète d'épurer sa langue, il rêve d'élargir le cercle de ses investigations et, surtout, d'approfondir la mine où il se doute qu'il va trouver une veine encore vierge. Étendant le champ de sa moisson, il découvre, en effet, les trésors de la Flandre maritime, et, s'étant grisé jusque-là d'air et de lumière, le voici qui se pénètre du charme des vieilles cités flamandes, blotties au revers des dunes, recluses aux rives de l'Yser, presque ignorées du commun des hommes tant elles se cachent bien dans leurs doux pâturages ceinturés d'arbres en rideaux, et encore dédaignées des peintres.

C'est alors qu'il nous donne la série de ses vues de Nieuport et de Dixmude, étudiées avec ferveur, interprétées avec une préoccupation nouvelle du style et une influence grandissante des impressionnistes français.

Pour exaucer ses désirs d'une forme plus châtiée et d'une couleur plus rayonnante, il va se remettre à l'étude du modèle et des œuvres de ceux d'entre les paysagistes parisiens qu'il juge exemplaires de cette vibration du ton, manquant, estime-t-il, à ses essais poursuivis jus-

qu'alors, selon les préceptes réalistes en honneur dans l'école de Termonde. La pléiade de ces francs compagnons de la Dendre et de l'Escaut lui a fourni, en effet, ses premiers maîtres très aimés, dont la plupart des œuvres marquent, par ce qu'il n'a jamais négligé d'inscrire dans les siennes: une armature bien charpentée, fondée sur bon sol par de solides aplombs.

Ses campagnes d'été en Flandre alternent avec des séjours d'hiver à Paris où s'avivera, au contact du génie latin, la sensibilité naturelle qu'il se devine sans se sentir encore suffisamment expert pour l'extérioriser comme il le voudrait.

Il est extraordinairement bien préparé à cette épreuve, sans doute, décisive, par le puissant instinct de la race et ce que lui ont appris déjà ses travaux antérieurs.

D'heureuses fréquentations, les suggestions d'une intellectualité plus avertie, en fécondant les sensations un peu frustes du génie flamand, lui font faire un retour psychologique sur lui-même, examen de conscience artistique qui lui fera paraître soudain trop sommaires, ses premiers tableaux.

Si nous considérons, en effet, la carrière d'Albert Baertsoen, si belle dans son unité progressive, nous voyons qu'à la période d'initiation en succédèrent plusieurs autres où se perçoivent les influences qu'il a subies et la réaction, contre elles, de son incoercible innéité, ce qu'il en a retenu et ce qu'il en a rejeté, ce que leur doit la complète émancipation de sa personnalité obtenue sans à-coups mais non pas sans reprises.

Au moment précis où tout autre, moins scrupuleux, moins ardemment désireux de mieux faire après avoir déjà si bien fait, se serait cru au but, et fort légitimement, il comprend ce qu'il lui reste à accomplir pour réaliser ses amples désirs. Ce premier point d'arrivée ne sera pour lui qu'un second point de départ.

Après avoir déjà donné, dans de nombreux ouvrages,

vifs comme les escarmouches qui précèdent une grande bataille et décisifs comme des combats annonciateurs de victoire, après avoir prodigué les témoignages d'une science et d'une entente magistrales du paysage, il veut se ressaisir et se résumer. Il s'astreint à un renouvellement de travaux grammaticaux pour affermir sa syntaxe et enrichir son vocabulaire, et tenant pour illusoires les preuves qu'il vient de fournir de son génie, en raison de ce qu'il ambitionne de réaliser qui sera le couronnement de son œuvre, il remanie ses procédés, revise plus d'un de ses jugements et se passionne avec le zèle d'un écolier de trente ans, pour acquérir une technique plus parfaite.

Plus sévère que jamais pour lui-même, méfiant de ce qu'il sait déjà qui pourrait le retenir à mi-chemin d'une nouvelle étape ou à mi-côte des sommets qu'il entrevoit et qu'il a décidé d'atteindre, il rompra, s'il le faut, avec de chères habitudes pour ne se laisser distancer par aucun de ses émules.

Il n'avait cessé d'être attentif aux manifestations d'inquiétude qui se multipliaient dans les ateliers au sujet du problème de l'air et de la lumière dont la solution l'occupait sans que les résultats obtenus par d'autres le convainquissent de leur excellence. La fièvre d'une époque où les yeux clairement ouverts sur la nature guident des mains audacieuses parfois jusqu'à la témérité, se communiquait à lui avec une chaleur spéciale. Il s'intéressait à ces « erreurs fécondes » qu'il reconnaissait, comme telles, à la fois vaines et utiles. De cette antonymie, il rêvait de tirer un troisième terme, qui, en réduisant les deux autres à ne se plus contredire, les redressât dans ce qu'ils pouvaient avoir d'erroné. Arriver à une conclusion heureuse qui répondît à la question par d'irréfutables arguments lui paraissait possible, et il s'efforça d'y réussir.

Comme tout esprit exercé discerne dans le plus ful-

gurant paradoxe la vérité de l'erreur qui s'y trouvent presque toujours étroitement mêlés, Baertsoen sentait bien ce que les impressionnistes cherchaient. Il savait ce qu'ils avaient apporté d'incontestablement nouveau dans la notation de la couleur ; mais il avait vu, du même coup, ce qui leur faisait défaut pour que leurs postulats s'imposassent victorieusement à ses yeux. Sans doute avaient-ils éclairci toutes les palettes, ensoleillé tous les tableaux. Mais leurs toiles manquaient de consistance et les choses qu'ils y faisaient figurer, de solidité. Certes, ils étaient plus clairs et plus vivants, plus joyeux et plus colorés que nuls autres, mais les plans chevauchaient mal et s'emmêlaient sur leurs toiles, fâcheusement. La couleur triomphait au préjudice du dessin. C'était peint ; ce n'était pas construit. On trouvait là de précieux documents, les éléments épars de ce qui constituerait une « œuvre », le jour où l'on allierait, à des qualités d'un autre ordre, ce qui se trouvait, chez eux, d'inédit mais qui restait flottant, incertain et un peu lâche, faute d'une base où s'appuyer fortement. Les principes étaient bons, l'exécution mauvaise, ou tout au moins incomplète et insuffisante. Ils avaient du charme, de la fraîcheur, une morbidesse sans égale. Une structure intérieure qu'on regrettait de ne voir indiquée qu'avec mollesse, leur conférerait seule, quand on l'aurait introduite sous ces délicieux nuages, la dignité suprême des lignes bien affermies qu'en peinture on appelle : le style.

Et dès lors il n'eut plus qu'un but : concilier ces contraires dans ses propres ouvrages ; tirer de ces trouvailles trop maladroitement exploitées, le parti dont on pourrait user au bénéfice de la doctrine qui y avait conduit et ce qu'un bel exécutant ajouterait aux idées d'un poète dont la main est débile si le sentiment est exquis ; recueillir le grain des vérités nouvelles pour ensemencer l'humus d'un sol plus abondant en ferments capiteux et, pour rendre au centuple la vertu de ces judicieux em-

prunts, greffer sur son chêne à la rude écorce, la fleur la plus délicate mais la plus fragile du paysage moderne.

Le voilà donc poussé à plus de vigilance encore dans la recherche d'une expression plus intense de ses impressions de nature et conduit à doubler ses moyens déjà nombreux, des multiples ressources d'une technique plus diverse et plus souple.

A l'habitude de peindre du coup, il va substituer celle des préparations plus concertées des dessous, propices à la saveur des belles matières, en même temps qu'il poursuivra partout la grande arabesque décorative.

Il soignera désormais son exécution en vue de la faire chatoyer dans des substances orfévries, d'une densité minérale savamment joaillée et comme émaillée au four, qui dote la coulée d'un seul jet de la préciosité de l'agate et de l'onyx.

A côté de la brosse, du couteau plat et de l'amassette, se rencontrera le grattoir; sa main va apprendre à se servir d'un ébardoir qu'il invente, fait d'un triangle d'acier massif, au tranchant affilé, avec lequel il rasera les rugosités qui encombrent la toile de lourdeurs fâcheuses et d'accidents intempestifs. La brosse, gardant toute liberté pour l'estampage des touches dans l'épaisseur des pâtes molles accumulées dans le feu du premier travail, sera corrigée par une sorte de ponçage subséquent, favorable aux belles reprises en demi-pâtes qui, faisant corps avec l'ébauche et les couches profondes de la peinture, lui assureront une solidité à toute épreuve et une retentissante sonorité.

C'est par cette méthode qu'il obtiendra la transparence qui lui est particulière et qu'il lui sera donné d'atteindre à la fluidité avec une matière opaque, tour de force qui permet d'admirer davantage la délicatesse s'appuyant sur la puissance. Ainsi, la subtilité des nuances les plus fugaces et des « passages » les plus légers aggraveront,

par contraste, les valeurs fortes en les enveloppant d'une inexprimable caresse.

« Il faut peindre dur, heurté et franchement. On peut ébaucher très légèrement, mais à la seconde fois, il faut beaucoup empâter. Il faut que le tableau, ainsi préparé, exprime, malgré sa monotonie, un sentiment de couleur. On doit le laisser sécher au moins un grand mois avant de le reprendre pour l'achever et alors, peindre tout en glacis. »

Vous croyez entendre — à part le conseil absolu relatif aux glacis — Baertsoen révélant ses secrets?

Non point. C'est encore un précepte d'Ingres qui, s'il peut étonner dans la bouche de l'impeccable dessinateur, montre qu'il y a chez le peintre de la *Source* un praticien non moins instruit des manipulations de la couleur.

Du reste, si l'on y regarde de près, dessiner et peindre, ne sont point deux actions distinctes. Ce n'en est même, en définitive, qu'une seule, puisqu'en peignant il ne faut point cesser de dessiner et qu'en dessinant, si l'on use du « beau dessin », il importe de suggérer la couleur par le trait et la répartition, à leur valeur exacte, du blanc et du noir, dans la distribution des lumières et des ombres, c'est-à-dire : peindre.

Lorsque Baertsoen rompit, ou plus justement, composa, avec sa première manière, ce n'est pas seulement sur le terrain de la couleur qu'il voulut faire de nouveaux progrès, mais bien aussi et, peut-être, surtout, sur celui du dessin et, plus précisément encore, de la composition.

Si, très tôt, son attention s'était portée sur ce point, et s'il s'attacha ensuite à présenter le thème pictural sous des aspects inconnus à bien des yeux de chez nous, c'est assurément en vertu de l'influence qu'avaient eue sur lui les Manet, les Monet et les Pissarro.

Avant eux, on eût tenu pour hérésie de s'asseoir, si l'on peut ainsi dire, au premier plan même du tableau, à toucher les choses qui s'y trouvent et qui ne s'étaient

offertes jusqu'alors aux regards que hors d'atteinte de la main.

Ce premier plan-là n'en était, à proprement parler, qu'un second; et comme la dimension des objets les plus rapprochés détermine la proportion relative des divers éléments du tableau, en fournit, en un mot, l'échelle, la perspective générale s'en trouvera modifiée.

Les impressionnistes disposent presque toujours l'objet de leur étude et règlent l'angle de leur vision autant en profondeur qu'en largeur. Bien rarement, jusqu'alors, avait-on vu le cadre couper le morceau de nature autrement qu'en décor de théâtre, avec ses portants latéraux faisant coulisses plus ou moins symétriques de part et d'autre du centre d'intérêt. Les trompe-l'œil du premier plan n'y étaient qu'en repoussoirs, sans liens réels avec le reste du dispositif et comme déposés là, fort arbitrairement.

On se placera, désormais *dans* le tableau, et l'angle visuel, empruntant quelque chose à ce que nous a révélé l'objectif photographique, s'ouvrira à sa mesure pour embrasser un champ plus vaste en y englobant les objets auxquels pourrait s'appuyer l'exécutant. Du même coup, l'horizon remonte, vers où convergent les lignes de perspective qui, au lieu de fuir horizontalement dans la distance, sont entraînées vers le haut du cadre, supprimant très souvent, et par le fait, une grande partie du ciel qu'on sacrifie aux « fabriques » et aux terrains.

Ce sont les données de cette perspective nouvelle que Baertsoen accentuera davantage et qui caractérisent, à première vue, la plupart de ses ouvrages. Il sacrifiera, de plus en plus, les bas-côtés de ses sujets pour concentrer sur un morceau judicieusement choisi, toute son attention sentimentale et tout l'amour du rendu, dans l'exécution.

Ainsi illustrera-t-il ce que dit Baudelaire dans ses

Curiosités esthétiques: « Les chefs-d'œuvre ne sont jamais que des *extraits* de la nature. »

Ce premier point acquis, touchant l'ingéniosité de la « mise en page », voyons le second : l'étude plus approfondie de la lumière, la coloration des ombres, non plus puisée au godet d'une tonalité arbitraire et sans accord vrai avec son homologue éclairée, mais scrutée pour elle-même et analysée dans ses composants par comparaison avec la plus vive lumière et la valeur la plus forte, recherche qui opérera une rénovation radicale de toutes les notions de clair-obscur, admises jusque-là.

Il ne s'agira plus de faire un peu de clarté par une opposition de beaucoup d'ombre, mais bien de diffuser la première par un éclaircissement de la seconde et de compter sur ce moyen, qu'on pourrait appeler un subterfuge logique, pour agencer les plans en les mettant chacun à sa place. Le ciel ne jouant plus son propre rôle et ne paraissant presque plus nulle part, comme tel, doit être partout, parce que, absent, il importe qu'il fasse sentir davantage sa présence par son rayonnement.

Plus d'accentuation des formes par des traits conventionnels, mais par la couleur seule, fonction de la lumière, la relativité absolue des valeurs rigoureusement observées, espaçant les éléments du tableau pour réaliser, dans les deux domaines du dessin et de la couleur, la perspective linéaire et la perspective aérienne.

Cela fait, on n'aura rien obtenu encore si l'on n'enregistre la modification des tonalités dans l'ombre par la réfraction lumineuse, autrement dit les jeux entrelacés des reflets se contrariant sur toutes les surfaces et les modifiant à l'infini.

Par la suppression du ciel, c'est-à-dire de la source de cette lumière qui tient, désormais, la première place dans le tableau, l'artiste est souvent amené à en montrer les effets sans en démasquer le foyer: la réflexion, par exemple, du rayon d'une lune qu'on ne voit point, la

silhouette titubante de pignons dont le faîte se déforme dans un premier plan d'eau quand leur base seule est visible sur la toile, donnée que Baertsoen affectionne particulièrement.

Voilà pour le côté spéculatif du travail.

Reste l'exécution, et après ce qui ressortit à la spiritualité pure, ce qui appartient à la main.

Ici, Baertsoen s'apparente encore aux impressionnistes.

Comme eux, il dissocie les tonalités, juxtaposant de larges taches où se perçoivent les composantes de leurs tons, non pas systématiquement séparées, comme chez les néo-impressionnistes, sous forme de hachures, de virgules ou de points réguliers, mais semées, dirait-on, au gré de la lumière même qui cache si bien ses lois secrètes sous la multiplicité de ses fantaisies et de ses caprices.

Et c'est ici que le fougueux paysagiste flamand se distingue délibérément de ses protagonistes français par le maniement plus libre de la brosse qui, chez lui, se réserve d'user d'un procédé bien à elle pour faire, à sa manière, une peinture optique qui ne soit servilement tributaire d'aucune technique étrangère.

Baertsoen a trop de feu, quand il peint pour s'astreindre à un méticuleux mouchetage qui stéréotype les effets, à ce jaspage qui sent l'éponge, pratique froidement distributrice de touches mesquines, grêlant la nature comme un épiderme de santé suspecte. Sa joie de peindre est trop grande et trop ardente sa volupté de triturer des pâtes onctueuses pour qu'il se plie à une discipline calculée qui entrave la spontanéité et refroidit l'étincelle. Chez lui, le flot de la couleur, dans l'ample moule de sa forme ondoyante, s'innerve trop constamment d'un afflux à la fois sanguin et cérébral pour que le cœur qui inspire et la tête qui commande ne soient naturellement d'accord avec la main qui exécute et à laquelle une mystérieuse prescience dicte, à tout coup, les plus rares convenances.

Ce sont autant d'auxiliaires fidèles de l'intuition qui, d'abord et finalement, décide.

Une fois le sujet choisi et fixé incontinent sur la feuille du carnet en une arabesque inscrite sans lever le crayon, simple schéma de ce qu'il compte entreprendre, il n'a de repos qu'il n'en ait dégagé l'essence, et, par une élimination continue et raisonnée des détails inutiles et des traits secondaires, exprimé, fait saillir la force occulte du motif, mise en évidence pour notre esprit en même temps que pour nos yeux.

C'est à quoi vont servir ses admirables dessins où s'élabore la patiente préparation du tableau, où se condense l'élixir de l'impression, où se filtre la quintessence de l'émotion, l'âme même de la nature enfin tenue à merci. Documents merveilleux qu'on peut estimer à l'égal des œuvres dont ils nous montrent la genèse, la lente et laborieuse éclosion ou les nombreux et attachants avatars.

Prenant la nature à bras-le-corps, il l'enlace d'une étreinte passionnée qui participe de la lutte et de la caresse.

Il veut atteindre l'invisible par delà le visible, découvrir le *pneuma vital*, en compter les pulsations et faire battre son cœur à l'unisson de ce qui palpite devant lui.

Le poète s'impose d'être analyste pour développer les raisons de ce qui le captive et le transporte.

Patiemment, il va « construire » son dessin, par les masses. Mais, puisqu'il s'agit de bien en posséder les innombrables virtualités, en y fouillant aussi les détails, quitte à les sacrifier quand, à l'analyse, succédera la synthèse, quand les parties étant connues, il décidera ce qu'il importe d'en retenir pour en conforter ses ensembles, et finalement, en tirer l'unité souveraine de l'œuvre achevée.

Assuré de ses bases et affermi sur des assises inébranlables, le dessin reporté, au carreau, sur la toile, com-

mence la rédaction du poème pictural — et la torture de n'y réussir que par la souffrance de plusieurs mois d'ahans successifs, par cent étapes douloureuses qui, parfois, défont, en un seul jour d'énervement, de fatigue ou de moindre clairvoyance, le labeur de la veille sacrifié à ce qu'on entreprendra le lendemain pour sauver le tout d'une perte peut-être irréparable.

Quand cela est possible, le travail est mené à la fois sur place et à l'atelier, bien que ce soit là, dans le recueillement du souvenir, cet « admirable instrument d'optique », que l'œuvre définitive sortira des limbes et recevra le baptême des accents décisifs.

Entouré de ses pochades, études et dessins, le peintre tend à l'extrême les ressorts de sa mémoire visuelle, miraculeusement éduquée à retrouver, avec l'aide de quelques notes souvent inintelligibles pour le profane, l'harmonie des colorations les plus fugitives, le rythme des formes, l'accord parfait de l'ambiance et des choses qui s'y baignent.

Considérez, un instant, ces pochades et ces études, jetées sur la toile avec un oubli absolu de tout ce qui leur enlèverait la rigueur d'une notation précise pour leur passer je ne sais quelle fatuité de paraître déjà des tableaux. Aucun ménagement à l'égard des formes qu'on bouscule et de la matière dont la toile est martelée sans respect du contour des choses. On s'arrangera quand seront confrontés l'étude peinte et le dessin poussé. Pour l'instant, l'œil, bien à son affaire, dirige tout, et comme il voit plus vite que la main ne procède, il ne lui laisse pas le temps de minauder mais lui enjoint de se multiplier avec prestesse. L'unique concession qu'on lui fasse, c'est de lubrifier le mécanisme de la brosse en la trempant d'une généreuse essence où s'assouplissent les pâtes en se fluidifiant pour mieux couvrir et plus hardiment, sans poisser ni coller, et régler son train à la rapidité de l'effet à saisir. Pourtant, du désordre de ce grabuge

enfiévré, la note se dégage, les plans se situent, les reliefs s'accusent et se soulignent. L'œil est si bien exercé à nuancer les valeurs — c'est toujours ce mot-clef qui revient sous la plume, parce qu'il est le diapason du peintre, — qu'il se tire d'embarras en allant au plus pressé par le chemin du plus juste.

Voilà le fonds, le fonds bien à lui et rien qu'à lui, car il n'en livrera rien à personne, dont l'artiste se servira pour soutenir son travail à l'écart du lieu même où fut conçu le tableau. Il s'en compose une réserve de documents, un répertoire où puiser le renseignement nécessaire pour revivifier son impression, revigorer sa vision et lui restituer sa flamme, réchauffer sa sensation refroidie par le temps, et rendre plus aisée la transposition de l'étude en tableau, par un levain spirituel, générateur de puissance et de vie.

Mais que d'ouvrages entrepris qui ne furent pas continués; que d'autres, achevés, dont on se dégoûta, qu'on reprit pour les laisser encore, qui furent recommencés, modifiés, transformés et, finalement, abandonnés!...

Nous avons laissé le peintre devant son dessin reporté sur sa toile où il a arrêté la balance du blanc et du noir. Il va l'enluminer de tons plats qui donneront un moment à son ébauche quelque chose de la matité des estampes japonaises, un échantillonnage des « localités » accordées en mineur, sur quoi s'appuieront, bientôt, pâtes épaisses et demi-pâles dont il nourrira, jusqu'à la fin, des morceaux de bravoure engrenés les uns dans les autres, toujours modelés, sur nouveaux frais, dans une matière malaxée au médium du blanc d'argent, quelle que soit la « force » à laquelle il doive atteindre.

C'est la période de belle escrime, l'instant vraiment inspiré, lucide, critique, où opère la grâce des impondérables qui décident de tout et tranchent la question.

Dans cette seconde phase, la touche est posée partout, du coup à sa place, mais dans des sens variés, contrariés,

hachurant les contours pour éviter les traits durs et faux qui immobiliseraient les formes. Les mélanges s'effectuent à la fois sur la palette et sur la toile. Aucun balayage d'un ton dans l'autre où la main a trop de part et le hasard trop d'occasions de suppléer ce qu'il appartient à l'esprit seul de régler et d'arrêter à propos. Aucune complaisance à l'égard de l'outil que la volonté la plus énergique conduit, pousse, retient, excite ou refrène dans une alternative d'enthousiasme et de contention. Dominant tout, un constant parti-pris d'unité, de fusion des masses d'ombre et de lumière qui fassent blocs, les choses se continuant dans ce qui les avoisine, s'y étayant si c'est une « fabrique », s'y noyant si c'est un élément fluide, délimitées sans rien perdre de cette vie mouvante et secrète qu'aucun contour n'emprisonne, « les lignes, selon Baudelaire, n'étant jamais que la fusion intime de deux couleurs ».

De là, cette homogénéité totale, cette accentuation des volumes bien assis dans leurs proportions et, sur leur structure solide et charpentée à fermes chevilles, profondément ancrée et indéracinable du sol qui les porte, l'harmonieux balancement de la surface des choses, leur parfait et puissant équilibre révélant avec assurance l'armature interne qui leur confère une ampleur monumentale et une éternelle durée.

C'est encore Baudelaire qui note très justement « qu'un tableau conduit harmoniquement consiste en une série de tableaux superposés, chaque nouvelle couche donnant au rêve plus de réalité et le faisant monter d'un degré vers la perfection ».

Ainsi, sortent du néant, se composent, s'agencent, s'interpénètrent et s'enchevêtrent les différents morceaux, mosaïque extrêmement curieuse et singulièrement savante dans son apparente gaucherie, pétrie et comme damée de tons si parfaitement nués que la juxtaposition seule de ces belles taches flambantes, rend superflue l'accentua-

tion linéaire des choses : « Quand les tons sont justes, dit Delacroix, les traits se dessinent comme d'eux-mêmes » ; et Cézanne : « Quand la couleur est à sa richesse, la forme est à sa plénitude. »

Par la « chaleur » précisément de son exécution, par le résultat d'un travail pourtant très repris, Baertsoen donne l'impression de cette « venue unique » et de cette simultanéité de sensation où Ingres voit le « propre du grand maître ». Et c'est à quoi ses tableaux les plus « poussés » doivent la belle apparence d'avoir été faits avec l'aisance de la spontanéité et, malgré de nombreuses reprises, de ne jamais « sentir l'huile », c'est-à-dire la fatigue et l'affadissement.

Pour contribuer à la vibratilité des moindres teintes, suppression absolue des tons plats ; dès que l'esquisse est couverte, toutes les tonalités étant composées d'une multitude de tons différents réagissant les uns sur les autres, mais dosés de manière infinitésimale et, par le mélange optique à distance, intensifiant d'un feu intérieur toutes les parties du tableau.

Constable en usait déjà ainsi dans la composition de ses verts, et Turner, et Delacroix et, d'ailleurs, les plus beaux coloristes, sans exception. Il n'est recherche des impressionnistes et des néo-impressionnistes qui n'ait porté sur la résolution de ce difficultueux problème de la vibration colorée de l'air sur les choses, sans que leurs trouvailles aient toujours réussi, hélas, à ne se point perdre dans le papillotage, l'inconsistance ou la nébulosité.

Jamais vous ne rencontrerez, chez Baertsoen, de ces tons « nuls », maigres et froids, grelottants, qu'on dirait exsangues et qui donnent une représentation chagrine d'une nature souffreteuse, décharnée ou déchue.

Par ce souci de nourrir visiblement tous ses tons du pigment coloré de leurs complémentaires se combinant dans la dominante pour l'animer et, selon une expression

d'atelier, la faire « chanter », Baertsoen obtient qu'ils rendent sur sa toile un son qu'ils ne donnent sur aucune autre.

Et qu'on ne croie point oiseuses ces considérations sur la technique picturale, ni accessoires, encore qu'un peu spéciales et, sans doute, assez obscures pour le profane qui les trouvera pédantes, ces questions de métier auxquelles nous nous sommes attardé par entraînement professionnel. Qu'on ne s'imagine pas qu'elles ne présentent d'intérêt qu'au point de vue purement didactique où se complairait une critique jalouse de rivaliser avec les peintres par l'emprunt de leur jargon, et qu'il soit vain d'attribuer au travail de l'œil et de la main, une importance sans effet ni conséquence sur le côté moral de l'œuvre qui en résulte.

C'est, au contraire, à la belle éducation de l'œil qui analyse et de l'esprit qui synthétise, à la complète et immédiate obéissance de la main, docile aux plus saines habitudes, que le tableau devra l'intensité de son rayonnement spirituel.

Si l'émotion inspire, l'exécution exprime. Eprouver l'une sans posséder l'autre, c'est rester impuissant à communiquer à autrui ce dont notre cœur déborde; c'est faire œuvre stérile et croire, avec Clara d'Ellébeuse, qu'il suffit d'une candide étreinte pour procréer l'enfant.

Car d'où procède la vertu communicative des œuvres d'un Baertsoen, sinon du don entier qu'il fait de soi-même dans chacune d'elles, de ce qu'il sent et de ce qu'il sait, étroitement confondus selon une formule qui n'appartient qu'à lui, que d'autres — et très nombreux — ont cru s'approprier avec avantage en refaisant ce qu'il a fait, mais sans parvenir à aviver l'étincelle qu'il est seul à faire luire en nous avec un tel éclat.

« L'art de peindre est peut-être plus indiscret qu'aucun autre, écrit Fromentin. C'est le témoignage indubitable de l'état moral du peintre au moment où il tenait la brosse.

Ce qu'il a voulu faire, il l'a fait; ce qu'il n'a voulu que faiblement, on le voit à ses indécisions; ce qu'il n'a pas voulu, à plus forte raison est absent de son œuvre. Une distraction, un oubli, la sensation plus tiède, la vue moins profonde, une application moindre, un amour moins vif de ce qu'il étudie, l'ennui de peindre et la passion de peindre, toutes les nuances de sa nature et jusqu'aux intermittences de sa sensibilité, tout cela se manifeste dans les ouvrages du peintre aussi nettement que s'il nous en faisait la confidence. »

Aussi la personnalité tout entière de Baertsoen se dévoile-t-elle à nous dans la moindre de ses toiles et, *a fortiori*, quand il nous en montre un ensemble comme il vient de le faire récemment.

Par le choix de ses sujets, on le voit fidèlement attaché à son pays, à sa ville natale, et même, quand il se transplante, c'est à eux encore qu'il pense en cherchant, sur un sol étranger, ce qui le ravissait dans sa patrie.

Ses effets de prédilection sont prélevés aux heures indécises où le jour et la nuit s'avancent au devant l'un de l'autre et s'interpénètrent déjà par la pénombre du crépuscule. L'apaisement de la lumière sur l'ardeur des colorations près de s'éteindre, au moment trouble qui les abîme dans l'inconnu.

Il n'a pas d'amies plus chères que les grisailles chaudes encore d'une fusion de soleil, trempées d'une moiteur de demi-sommeil et endolories, par endroits, d'un frisson de fièvre; les brumes complices de ce qui rôde autour des choses quand on commence à ne les plus très bien voir avec leurs aspects matériels; l'ombre des nuits crépitantes de lumières et laissant couler au miroir de l'eau qui s'endort ou qui tressaille, le reflet d'un astre ou les feux innombrables qui s'allument dans les cités des hommes; l'harmonie d'un vert glauque sous le glacis bleu d'un soir qui s'éternise; l'opulence veloutée de ce qui chatoie dans les ténèbres silencieuses sur les villes

flamandes où les heures se succèdent, semble-t-il, plus lentement qu'en aucun autre lieu de la terre.

De tout cela, il ne voit que la grande forme résumée, la magnanimité secrète, mais il la comprend mieux que personne et sa voix, pour en traduire les accents, a des intonations voilées qui en libèrent la sonorité musicale dans la tendresse d'un murmure...

La guerre éclate et franchit le seuil des Flandres! C'est l'anéantissement de ses sanctuaires.

Il gagne l'Angleterre où la destinée lui fait retrouver, à Londres, après trente ans, le théâtre de ses premiers exploits de peintre, car c'est de là qu'il a daté une des plus belles pages de sa jeunesse.

Nous allons le revoir, le long de la Tamise, aux abords des ponts qu'il passa si souvent autrefois, dans l'enthousiasme juvénile de ses vingt-quatre ans, quand il gagnait l'endroit, sans doute très proche celui où le voici revenu, et d'où il peignit cette première vue déjà magistrale d'ampleur, de décision et de mélancolie, du fleuve anglais.

Il s'assied tout contre la culée gigantesque du Cannon-bridge; non pas à telle distance qui nous en ferait embrasser, d'un regard, l'entier développement, mais assez près, pour qu'en un saisissant raccourci, il nous domine de sa prodigieuse masse en nous amoindrissant encore dans son ombre. On en perçoit le rayonnement de force et de puissance; on sent passer sur soi le vent qui circule autour d'elle et s'engouffre sous les arches, surbaissées vers l'autre rive, par la plus hardie des perspectives. Les colonnades qui lui servent de piles, plongent leurs cannelures dans la perfidie des eaux où leurs formes se délaient en remous tordus, en rhombes et en spirales, comme fusent, se tordent et s'enroulent, au sommet de l'édifice, les jets de vapeurs et les volutes de fumées qui brouillent d'un même enveloppement pathétique, le ciel, le fer, les pierres et l'eau...

Vues ainsi de bas en haut, les architectures doublent

leurs proportions déjà titanesques et semblent monter à des surplombs de vertige pour nous menacer, sous leur croulée de catastrophe, d'un épouvantable écrasement...

Plus loin, s'enchevêtrent, à la tombée d'une nuit louche, les fantastiques échafaudages du Southwark-bridge en construction. Des fanaux marquent le front des pilotis comme l'œil des cyclopes. Saignant en filets qui zigzaguent dans le clapotis d'en dessous, leurs regards rouges ou jaunes approfondissent la nuit qu'ils percent de leurs clignotements parmi les monstrueuses charpentes. Bien que le chantier soit désert, il suggère la pullulation des pygmées qui s'affairent derrière les murailles dressées au loin...

A côté, les vases d'une berge basse luisent sous l'étale du flot qui, onctueusement, y passe une langue huileuse et irisée.

Sous le levier des grues, au bas de quais où elles se silhouettent drapées dans des crêpes violets, un ouvrier chemine, sa journée faite, bombant le dos et s'appuyant sur un bâton. D'énormes nuages, teintés de feu comme par un reflet d'incendie, roulent dans l'espace que brouillent d'éternelles fumées, et les « défenses » des murs, chevelurées d'algues, pointent vers eux comme des bois de justice. Des barges échouées, dorment sous une chape de neige...

La pluie fouette Bankside à marée descendue, faisant patauger les passants dans l'inondation céleste qui se déverse, lugubrement.

Tels sont, très simples, les sujets de ces pages londoniennes, bruissantes d'une vie presque hostile dans leur grandeur dramatique et leur splénétique magnificence, moroses et spectrales dans leur indicible tristesse.

Les événements, il est vrai, impriment un caractère profondément tragique aux rapports sentimentaux de la sombre métropole avec son interprète : la guerre l'a chassé de son calme terroir flamand. Il est accueilli en

fugitif. Dans l'angoisse de ce pesant exil, sa sensibilité que les circonstances exacerbent, va trouver des accents inédits et singulièrement adéquats pour rendre les aspects du bras de mer, sinistre sous son ciel d'hiver, gonflé de neige et qui porte, sur ses flots saumâtres, la fortune, pour la première fois inquiète, de la vieille Angleterre.

Lui, le peintre des eaux endormies, transparent miroir qui s'embue à peine sous la brise et scintille doucement sous les étoiles, « moires crépusculaires de la rivière lente et mortuaire sous le beau ciel du soir », trouvera, pour peindre le glissement tumultueux de la Tamise, des moyens d'une éloquence poignante, une sombre ardeur, où, d'un coup, il versera toute son amertume...

Avant de tourner la dernière page de ces poèmes où Baertsoen nous révèle sa persistante mélancolie et comble la mesure de sa désespérance, arrêtons-nous encore devant l'incisif dessin, rehaussé d'aquarelle, premier jet du « Cannon-bridge » et qui est bien la plus fascinante interprétation de ce qu'une âme exceptionnellement forte et sensible à la fois, peut éprouver au spectacle des éléments en conflit avec les obstacles que leur opposent les hommes.

De sujet, en somme, point : quelques pieux d'amarrage rongés par le flot et le temps, fendus, lépreux de végétation parasite. Là-haut, le tablier du pont et, par-delà le fleuve s'écoulant tout d'une masse, suggestive de noyade, de vagues constructions sommairement indiquées et la tourelle ajourée en forme de petit kiosque qui sert d'amortissement d'angle aux bâtiments de la gare dont le nom intitule le dessin.

Dépassant de la butée et des piles, la proue de ces chalands aux formes primitives et immuables, que dans d'autres tableaux, Baertsoen nous montre dérivant balourdement tout d'un bloc, seuls ou défilant en touées funèbres, avec la chétive silhouette des mariniers engoncés dans leurs vêtements de travail, penchés sur d'immenses

avirons et passant, fantômes en détresse, sous les voûtes des ponts, ouvertes en soupiraux, comme des gueules. C'est tout, mais enlevé avec une incomparable furia, en traits de fusain dont pas un n'est inexpressif, crayonné avec un emportement magnifique et une sûreté d'à-propos qui disent ce qu'ils veulent dire, en quelques mots, mais décisifs, parce qu'ils sont choisis à bon escient. Cela palpite de vie profonde, sursaute de mouvements contrariés, bruit de ce dont s'environne l'eau limoneuse qui passe, se séparant aux arrière et avant-becs des piles de bronze ou de granit, rebroussée contre la coque des vieux bachots. L'écho de ces voix se répercute aux murailles prochaines. On éprouve le balancement cadencé des vagues et le rythme des bateaux, mollissant ou raidissant leurs amarres.

Trop facile amplification littéraire, dira-t-on? Du tout, puisque ce n'est que la notation écrite, sur l'heure, de ce qui émane de ces quelque trente centimètres de papier noirci, à peine teinté de vert et de bistre, mais exhalant, avec une intensité extraordinaire, ces effluves de goudron et de suie, ce je-ne-sais-quoi de bitumineux qui sent Londres.

Dans son cadre étroit et sur sa restreinte surface, avec des moyens réduits à l'extrême, ce croquis résume peut-être ce que, durant son séjour là-bas, Baertsoen a traduit par de constants retours à ce qui est austère, farouche même, et comme hanté de la conscience des vanités humaines.

Car ce n'est pas sans intention que, de la plupart de ses œuvres, il a proscrit l'homme, l'estimant trop infime au regard de l'immense nature. Quand il y figure, il n'y joue qu'un rôle effacé, sous une forme extrêmement simplifiée, ramassée dans d'humbles gestes qui indiquent un métier, dénotent une coutume, sous la coupe à grands plis d'un vêtement contemporain des plus vieilles pierres.

Comme pour s'unir plus étroitement aux choses

qui l'entourent et au milieu desquelles il accomplit sa destinée, il ne se manifeste que par une tache discrète, accusant, par une attitude courbée vers la terre, un parfait accord de solidarité pittoresque et psychique avec le décor où il se meut, sans plus d'importance qu'une plante obscure, dans l'humilité de son court passage ici-bas. Il se résigne à n'être que ce qu'il est par soumission à ce qui le domine. C'est moins *un* homme que l'*homme* même, personnage générique incarnant, dans un individu, la collectivité anonyme, symbole d'une humanité misérable et digne de pitié mais qui mérite de paraître à sa place eu égard à la signification qu'il ajoute aux choses parmi lesquelles, précisément, il paraît.

Et c'est ici que, pour finir, il nous plaît de montrer combien Albert Baertsoen est toujours resté fidèle à son haut idéal. Cordial et enjoué, comme nous l'avons connu jadis, ou taciture comme il est devenu aujourd'hui, il n'a jamais cessé de porter sur le monde des regards intérieurs singulièrement perspicaces à dévoiler le sens occulte de ce qui les sollicitait. Inquiet jusque dans sa gaieté, bientôt plein d'angoisse, saturé de malaise ou assombri d'orage, toujours aussi sincère, il se contient pour demeurer en possession de tous ses moyens, quand même il se livre et s'abandonne.

Sa bonhomie naturelle adoucit de simplicité la finesse de son esprit et atténue, par le sourire de ses lèvres, l'âpreté de sa philosophie, et c'est sans jamais afficher une peine réfléchie de son cœur sur l'objet de ses méditations, qu'il nous y fait participer par la magie de son talent. Jouissant avec délices d'extérioriser sa joie ou sa tristesse par le prestige des formes et des couleurs confidentes de ses tourments, rien ne sort de sa main qui ne nous fasse communier avec son âme.

Voilà pourquoi les œuvres de ce grand poète de la solitude, brûlantes d'inspiration mais pondérées dans leur exécution, où se conjuguent la délibération, le sang-froid

et l'audace, nous apparaissent si sereines quand nous les savons si contraintes dans leur effort d'accomplissement.

La noblesse d'une existence ainsi subordonnée à son but, dévouée sans ménagements ni défaillances à la satisfaction de la plus exigeante conscience et de la plus impérieuse, commande autant le respect que l'admiration. Celui qui l'a vécue honore une profession trop galvaudée de nos jours par ceux-là mêmes qui la devaient défendre de toute déchéance en se gardant de la compromettre par des bouffonneries et de l'avilir en la rabaissant au niveau d'un batelage sans vergogne et d'un ingénieux mercantilisme.

Puisque l'art est moins une profession qu'un apostolat, n'est-ce donc point un sacrilège de l'assimiler au puffisme des snobs et de le soumettre au calcul des effrontés de la spéculation?

Mais ne nous fâchons point. Les éleveurs de monstres, serviteurs de l'engouement et suiveurs de la mode, ont en commun avec ce qu'ils affectent d'admirer et ce qu'ils prônent par intérêt, de s'effacer de la mémoire des hommes où seuls demeurent les chefs-d'œuvre qui dureront autant que l'Humanité.

LUCIEN JOTTRAND.

LA CERISAIE

Comédie en quatre actes de A. P. TCHEKHOV.

Première version française par C. MOSTKOVA et A. LAMBLOT. (1)

ACTE IV

Décors du premier acte. Plus de rideaux aux fenêtres, ni de tableaux. Il ne reste que peu de meubles, entassés dans un coin comme pour la vente. On sent le vide. Près de la porte d'entrée et dans le fond de la scène, en tas, des valises, des colis, etc. La porte de gauche est ouverte. On y entend les voix de Varia et d'Ania. Lopakhine debout, attend.

Yacha tient un plateau chargé de petits verres remplis de champagne. Dans l'antichambre Epikhodov ficelle une caisse. Au fond, dans les coulisses, du brouhaha. Ce sont des moujiks venus faire les adieux aux maîtres. La voix de Gaïev : « Merci, mes amis, je vous remercie beaucoup ».

YACHA

La plèbe est venue faire ses adieux. Moi, monsieur Lopakhine, je suis d'avis qu'ils ne sont pas méchants du tout, ces gens-là, mais seulement peu civilisés.

(Le bruit s'apaise. Par l'antichambre entrent Gaïev et Lioubov. Elle ne pleure pas, mais est pâle et son visage frémit. Elle ne peut parler.)

GAÏEV

Tu leur as donné ta bourse, Liouba, tu ne devais pas, c'est absurde.

LIOUBOV

Je n'ai pas pu m'en empêcher, je n'ai pas pu. (*Ils sortent.*)

(1) Voyez le *Flambeau*, 4e année, n° 8, 31 août 1921, p. 537.

LOPAKHINE (*par la porte*)

Je vous en prie ! Un peu de champagne pour les adieux. Je n'avais pas pensé à en rapporter de la ville, et à la gare je n'en ai trouvé qu'une bouteille. Je vous en prie. (*Silence.*) Eh bien, Madame et Monsieur, vous n'en désirez pas ? (*Il s'éloigne de la porte.*) Si je l'avais su, je n'en aurais pas acheté. Tant pis, moi non plus je n'en boirai pas. (*Yacha dépose précautionneusement le plateau sur la chaise.*) Alors, Yacha, bois toi-même.

YACHA

Bonne chance aux partants et à vous aussi ! (*Il boit.*) Ce n'est pas du vrai champagne, je peux vous l'assurer.

LOPAKHINE

Huit roubles la bouteille. (*Silence.*) Il fait bigrement froid ici.

YACHA

L'on n'a pas fait de feu, à quoi bon, puisqu'on partait. (*Il rit.*)

LOPAKHINE

Qu'as-tu ?

YACHA

C'est de plaisir.

LOPAKHINE

Nous sommes en octobre, mais tout est encore ensoleillé et il fait doux comme en été. Un temps superbe pour la bâtisse. (*Regardant sa montre, il parle par la porte.*) N'oubliez pas qu'il ne vous reste plus que quarante-sept minutes. Dans vingt minutes il faudra partir. Dépêchez-vous donc.

(Trofimov entre, en pardessus.)

TROFIMOV

Je crois qu'il est temps. Les voitures nous attendent déjà. Le diable sait où sont mes caoutchoucs. Ils se sont égarés. (*Criant dans la porte*) : Ania, je n'ai pas mes caoutchoucs, je ne les trouve pas.

LOPAKHINE

Moi, je dois aller à Kharkov; je prendrai le même train que vous. J'y resterai tout l'hiver. J'ai traîné ici tout un temps, et c'est un vrai supplice pour moi que l'inaction. Je ne peux pas rester sans travail, voilà. Je ne sais que faire de mes mains. Elles me pèsent comme si elles n'étaient pas à moi.

TROFIMOV

Bah, après notre départ, vous allez vous remettre à votre travail productif.

LOPAKHINE

Prends donc un petit verre.

TROFIMOV

Non, merci.

LOPAKHINE

Alors, vous allez à Moscou?

TROFIMOV

Oui, je les accompagne jusqu'à la ville d'où je pars demain pour Moscou.

LOPAKHINE

Oui... Et bien quoi? Les professeurs ne donnent plus leur cours? Je suppose qu'ils t'attendent pour recommencer!

TROFIMOV

Cela ne te regarde pas.

LOPAKHINE

A propos, il y a combien d'années que tu fréquentes l'Université?

TROFIMOV

Tu n'as rien trouvé de plus spirituel? C'est vieux jeu et assez vulgaire. (*Cherchant toujours ses caoutchoucs.*) Vois-tu, comme nous avons des chances de ne plus nous revoir, permets-moi de te donner un conseil : ne gesticule pas tant. Déshabitue-toi de cette manie. De même pour les constructions de villas. Compter qu'avec le temps tous les villégiateurs deviendront de petits propriétaires, ce n'est que gesticulation. Mais malgré tout, je t'aime. Tu as les doigts fins et délicats d'un artiste, l'âme subtile et sensible.

LOPAKHINE (*l'embrassant*)

Allons, bonne chance, mon vieux et merci pour tout. Si tu as besoin d'argent pour le voyage, ne te gêne pas, prends-en.

TROFIMOV

Pourquoi faire, je n'en ai pas besoin.

LOPAKHINE

Mais vous n'en avez pas.

TROFIMOV

J'en ai, je vous remercie, on m'en a envoyé pour une traduction, je l'ai sur moi. (*Avec inquiétude.*) Et mes caoutchoucs, que je ne trouve pas!

VARIA (*d'une autre chambre*)

Tenez, les voilà vos saletés! (*Elle lance sur la scène une paire de caoutchoucs.*)

TROFIMOV

Pourquoi vous fâcher, Varia? M... mais ce ne sont pas les miens!

LOPAKHINE

Au printemps, j'ai semé 1,000 hectares de pavots et cela m'a rapporté 40,000 roubles net. Et quand mes pavots étaient en fleurs, Dieu, quel merveilleux tableau! Et voilà comment, je te l'ai dit, j'y ai gagné 40,000. Si je m'offre à te prêter de l'argent, c'est que je le puis. Pourquoi faire le fier alors, je suis un moujik, j'agis sans façon...

TROFIMOV

Ton père était moujik et le mien pharmacien, mais je ne vois pas la conclusion qu'on peut en tirer. (*Lopakhine sort son portefeuille.*) Laisse ça, laisse... Si tu m'en offrais même 200,000, je ne les prendrais pas. Je suis libre, indépendant et ce que vous tous, riches et pauvres, appréciez tant, n'a aucun pouvoir sur moi; pas plus que cette poussière qui voltige. Je peux me passer de vous, vous ignorer, je suis fort et fier. L'humanité va vers la suprême vérité, vers l'extrême bonheur possible sur terre. Et moi, je suis dans les premiers rangs.

LOPAKHINE

Y arriveras-tu?

TROFIMOV

J'y arriverai. (*Silence.*) J'y arriverai ou j'indiquerai aux autres le chemin à suivre.

(L'on entend au loin le bruit d'une cognée entaillant un arbre.)

LOPAKHINE

Alors, bonne chance, mon vieux; il est temps. Tandis que nous faisons les fiers, la vie, elle, passe et passe

toujours. Quand il m'arrive de travailler longtemps sans répit, j'ai des pensées moins accablantes et il me semble alors que je connais aussi ma raison d'être. Et combien y en a-t-il chez nous, mon cher, qui existent on ne sait trop pourquoi. Mais qu'importe, l'essentiel n'est pas là. A propos, il paraît que Gaïev vient d'accepter une place dans une banque : 6,000 roubles par an. Mais je doute fort qu'il y reste longtemps, il est par trop paresseux.

ANIA (*dans la porte*)

Maman vous prie de ne pas toucher au jardin avant qu'elle ne soit partie.

TROFIMOV

En effet, quel manque de tact! (*Il sort par l'antichambre.*)

LOPAKHINE

Tout de suite, tout de suite... Vraiment, comme s'ils ne pouvaient pas attendre! (*Il suit Trofimov.*)

ANIA

A-t-on déjà envoyé Phyrse à l'hospice?

YACHA

J'en ai causé ce matin. On a déjà dû l'expédier.

ANIA (*à Epikhodov qui traverse la salle*)

S'il vous plaît, Epikhodov, allez donc voir si l'on a envoyé Phyrse à l'hospice!

YACHA (*offensé*)

Mais j'en ai encore causé ce matin à Igor. Pourquoi le demander dix fois?

EPIKHODOV

A mon avis définitif, le mathusalem Phyrse ne vaut plus la peine d'être réparé. Qu'il aille rejoindre ses ancêtres; moi je ne puis que l'envier. (*Il dépose une valise sur une boîte à chapeau qu'il écrase.*) Eh bien, voilà! Je m'y attendais! (*Il sort.*)

YACHA (*moqueusement*)

Vingt-deux malheurs!...

VARIA (*de derrière la porte*)

Est-ce que l'on a déjà envoyé Phyrse à l'hospice?

ANIA

Oui.

VARIA

Pourquoi ne l'a-t-on pas prise, la lettre pour le docteur?

ANIA

Qu'on la fasse porter à l'instant. (*Elle sort.*)

VARIA (*de la chambre latérale*).

Où est-il, Yacha? Dites-lui que sa mère est venue lui faire ses adieux.

YACHA (*avec un geste de la main*)

Ils ne savent que me faire enrager.

DOUNIACHA (*qui rangeait les colis, s'approche de Yacha*)

Vraiment, vous n'avez même pas eu un regard pour moi, Yacha. Vous partez... m'abandonnez... (*Elle pleure et se jette à son cou.*)

YACHA

Pourquoi pleurer? (*Il boit du champagne.*) Dans six jours, je suis de nouveau à Paris. Demain nous pre-

nons l'express et vous pouvez courir après nous. C'est à peine si j'y crois. « Vive la France » (1). Ici, rien qui me plaise, rien à y faire, je ne saurais y vivre. Je l'ai assez vue l'ignorance crasse. Moi, j'en ai assez. (*Il boit du champagne.*) La belle avance que de pleurer! Ayez une conduite convenable et vous n'aurez plus à vous plaindre.

DOUNIACHA (*se poudre en se regardant dans une petite glace*)

Envoyez-moi une lettre de Paris. Je vous ai aimé Yacha. Je vous ai tant aimé! Je suis un être sensible, Yacha.

YACHA

Il y a quelqu'un. (*Il fait mine de s'occuper des valises et fredonne à mi-voix.*)

(Entrent: Lioubov, Gaïev, Ania et Charlotte.)

GAÏEV

Il faudrait bien partir. Le temps passe. (*Regardant Yacha.*) Qui est-ce qui sent le hareng ici?

LIOUBOV

Dans dix minutes au plus, il faudra monter en voiture. (*Embrassant la chambre du regard.*) Adieu, ma très chère maison, notre mère grand. Quand l'hiver aura fui et que reviendra le printemps, tu ne seras plus alors, l'on t'aura abattue. Ils en ont vu, tes murs! (*Embrassant chaudement sa fille.*) Tu es radieuse, mon trésor, tes jolis yeux brillent comme des diamants. Tu es contente, très contente?

ANIA

Infiniment. Une vie nouvelle commence, maman.

(1) En français, dans le texte.

GAÏEV (*gaiement*)

En effet, tout va pour le mieux maintenant. Avant la vente de la Cerisaie, que de tourments, que de souffrances ! Puis, tout fini sans retour possible, nous voilà tous calmes, gais même. Me voilà à présent fonctionnaire de banque, financier quoi... La blanche au milieu ! Et toi aussi, tu as meilleure mine, Liouba, c'est incontestable.

LIOUBOV

En effet, j'ai les nerfs plus calmes. (*On lui tend son manteau et son chapeau.*) Je dors bien. Faites sortir les bagages, Yacha, il est temps. (*A Ania.*) Ma fillette, nous nous reverrons bientôt... Je vais à Paris où je vivrai avec ce que ta grand'mère de Yaroslaw avait envoyé pour l'achat de la propriété. Vive la grand'mère ! Et cet argent ne fera pas long feu.

ANIA

Tu reviendras, maman, tu reviendras bientôt... dis? Je me préparerai pour passer mon examen de bachelière, puis je travaillerai, je t'aiderai, maman. Nous lirons ensemble des livres intéressants. N'est-ce pas? (*Elle baise les mains de sa mère.*) Nous passerons en lecture les soirées d'automne, nous lirons beaucoup, beaucoup. Et devant nous, s'ouvriront de nouveaux horizons ; des horizons merveilleux... (*elle rêve.*) Dis, maman, reviens...

LIOUBOV

Je reviendrai, mon trésor. (*Elle embrasse sa fille.*)

(Entrent : Lopakhine et Charlotte qui fredonne à mi-voix.)

GAÏEV

Cette veinarde de Charlotte : elle chante !

CHARLOTTE (*prenant un colis qui ressemble à un enfant emmailloté*)

Fais dodo, fais dodo, mon p'tiot. (*On entend l'enfant pleurer* « *oua! oua!...* ») Tais-toi, mon brave, mon gentil gosse (*oua! oua!... oua!*) Tu me fais tant de peine. (*Elle rejette le colis à sa place.*) Alors, c'est entendu, vous me trouverez une place. Je ne peux pas rester ainsi.

LOPAKHINE

Ne vous en faites pas, mademoiselle Charlotte, nous la trouverons.

GAÏEV

Tout le monde nous quitte. Varia part. Voilà, maintenant nous ne comptons plus.

CHARLOTTE

En ville, je ne sais où m'installer et il faut partir... (*elle fredonne.*) Arrive qu'arrive...

(Pichtchik entre.)

LOPAKHINE

Ah, miracle de la nature!

PICHTCHIK (*essoufflé*)

Ouf! Laissez-moi reprendre haleine... Je suis rendu... mes chers amis. De l'eau, s'il vous plaît!

GAÏEV

Pour sûr il vient encore chercher de l'argent. Eh bien, merci, je me sauve, alors. (*Il sort.*)

PICHTCHIK

Il y a longtemps déjà que je ne suis venu chez vous... ma toute belle (*à Lopakhine*). Te voilà... Je suis content de te voir... Homme à l'esprit formidable... Tiens... encaisse... (*il lui tend de l'argent*) 400 roubles... je t'en dois encore 840...

LOPAKHINE (*perplexe, haussant les épaules*)

On croit rêver... Où l'as-tu pris, toi?

PICHTCHIK

Attends... j'ai chaud... Un événement, tout ce qu'il y a d'extraordinaire! Des Anglais, arrivés chez moi, ont trouvé dans le sol quelque chose comme de l'argile blanche... (*à Lioubov*) Tenez... pour vous aussi 400 roubles... ma belle... ma ravissante... (*Il lui tend l'argent*). Le reste, après (*Il boit de l'eau*). Tout à l'heure, dans le train, un jeune homme racontait qu'un certain... grand philosophe, aurait conseillé de sauter des toits... Saute, aurait-il dit, c'est ici tout le problème. (*Avec étonnement*). Pensez donc! De l'eau, s. v. p.!

LOPAKHINE

Mais quels sont donc ces Anglais?

PICHTCHIK

Je leur ai affermé un lot de terre argileuse pour vingt-quatre ans... et maintenant, excusez-moi, je n'ai pas le temps... Il me faut filer ailleurs... j'ai des dettes partout... (*Il boit*). Bonne chance à tous... à jeudi prochain.

LIOUBOV

Nous partons à l'instant même pour la ville, d'où demain, je pars pour l'étranger.

PICHTCHIK

Comment? (*inquiet*). Pourquoi à la ville? Ah, je commence à comprendre: ces meubles, ces valises... Enfin, que voulez-vous... (*Ému.*) C'est ainsi... Ce sont des gens à l'esprit formidable... ces Anglais... bon courage... soyez heureux... Dieu vous aidera... il n'y a pas à dire... Tout a une fin en ce monde... (*Baisant les mains à Lioubov*) Et si vous apprenez un jour que je suis mort,

souvenez-vous alors de ce... cheval, en vous disant : « Il existait alors un certain bonhomme... Simionov Pichtchik... que Dieu lui fasse paix... » Quel temps remarquable... oui... (*Il sort très embarrassé, mais revient aussitôt et de la porte*) : Ma fille Dachenka vous envoie ses compliments. (*Il sort.*)

LIOUBOV

Il est temps. Je pars avec deux soucis. Le premier c'est Phyrse malade (*regardant sa montre*). Il nous reste à peu près cinq minutes...

ANIA

Phyrse est déjà à l'hôpital, maman. C'est Yacha qui l'a envoyé ce matin.

LIOUBOV

Mon autre tourment, c'est Varia. Elle est habituée à se lever tôt, à travailler et la voilà sans besogne comme un poisson sans eau. Elle a maigri, pâli. Elle ne fait que pleurer, la pauvrette (*silence*). Allez, vous le savez très bien, Hermolaï Alexeitch : j'avais songé... à vous la donner et tout faisait prévoir que vous vous marieriez. (*Elle chuchotte quelque chose à Ania qui fait un signe à Charlotte. Elles sortent*). Elle vous aime et ne vous déplaît pas non plus. Eh bien, je ne sais pas, on dirait que vous nous évitez. C'est à n'y rien comprendre.

LOPAKHINE

Moi non plus, je l'avoue, je n'y comprends rien. Comme tout cela est étrange, bizarre !... S'il en est encore temps, je suis prêt, même tout de suite... Finissons-en ! Je sais que sans vous je ne parviendrai pas à la demander en mariage.

LIOUBOV

Voilà qui est bien. On n'a besoin que d'une minute pour cela. Je vais l'appeler.

LOPAKHINE

Il y a justement du champagne (*Regardant les verres*). Quelqu'un les a déjà vidés. (*Yacha toussote.*) C'est ce qui s'appelle laper les verres...

LIOUBOV (*animée*)

Très bien, nous allons sortir... Allez, Yacha (1). Je vais l'appeler (*criant par la porte*) Varia, viens ici, laisse cela. Viens (*Elle sort, Yacha la suit.*)

LOPAKHINE (*regardant sa montre*)

Oui... (*silence.*) (*Derrière la porte un rire retenu. Des chuchotements. Varia entre enfin.*)

VARIA (*regardant longuement les colis*)

C'est drôle, je ne parviens pas à la retrouver.

LOPAKHINE

Que cherchez-vous donc ?

VARIA

C'est moi-même qui l'ai mis et je ne me souviens plus. (*Silence.*)

LOPAKHINE

Où avez-vous l'intention d'aller, maintenant, mademoiselle Varvara ?

VARIA

Moi ? Chez les Ragouline... Je me suis entendue avec eux, pour entrer chez eux... comme économe.

(1) En français dans le texte.

LOPAKHINE

C'est à Yachniévo, environ à 70 kilomètres d'ici. (*Silence.*) La voilà finie la vie dans cette maison...

VARIA (*examinant les colis*)

Mais où ai-je donc?... peut-être que je l'ai mis dans la malle... oui, elle est finie la vie dans cette maison... bien finie...

LOPAKHINE

Quant à moi, je pars à l'instant pour Kharkov... par le premier train... j'y ai beaucoup à faire. Je laisse ici Epikhodov... je l'ai engagé.

VARIA

Eh bien...

LOPAKHINE

L'an dernier, vers la même époque, si vous vous en souvenez, nous avions déjà de la neige et maintenant il fait beau, ensoleillé. Seulement il fait froid. Il doit bien y avoir 3° au-dessous de zéro.

VARIA

Je n'ai pas regardé. (*Silence.*) D'ailleurs, notre thermomètre est cassé... (*Silence.*)

(Une voix dans la cour: « Monsieur Lopakhine! »)

LOPAKHINE (*comme s'il n'attendait que cet appel*)

J'y vais! (*Il sort précipitamment.*)

(Varia, assise par terre, la tête sur un colis, pleure doucement. La porte s'ouvre. Lioubov entre avec précaution).

LIOUBOV

Eh bien? (*Silence.*) Il faut partir.

VARIA (*Elle ne pleure plus et s'est essuyé les yeux*)

Oui, il est temps, petite mère, je puis encore entrer aujourd'hui chez les Ragouline. Pourvu que je ne manque pas le train...

LIOUBOV (*appelant dans la porte*)

Ania, apprête-toi !

(Ania entre, puis Gaïev et Charlotte. Gaïev en pardessus ouaté à capuchon. Les domestiques, les cochers s'assemblent. Epikhodov arrange les colis.)

LIOUBOV

Et maintenant, en route !

ANIA (*joyeusement*)

En route !

GAÏEV

Mes amis, mes gentils, mes très chers amis, en quittant pour toujours cette maison, pourrais-je passer sous silence, pourrais-je m'empêcher pour nos adieux, de ne pas exprimer tous les sentiments qui envahissent à présent tout mon être?...

ANIA (*suppliante*)

Mon oncle !

VARIA

Voyons, mon petit oncle !

GAÏEV (*accablé*)

J'envoie par doublé la rouge au milieu... c'est bon... je me tais...

(Entrent : Trofimov, puis Lopakhine.)

TROFIMOV

Eh bien, Mesdames et Messieurs, il est temps.

LOPAKHINE

Epikhodov, mon pardessus.

LIOUBOV (*assise*)

Je veux me reposer un instant encore. On dirait qu'auparavant je n'ai jamais vu les murs, les plafonds de cette maison, tant je les regarde avidement, avec une affection tendre...

GAÏEV

Je me souviens qu'à six ans, un jour de Pentecôte, assis sur cette fenêtre, je regardais mon père s'en aller à l'église...

LIOUBOV

N'a-t-on rien oublié?

LOPAKHINE

Je crois que non. (*Endossant son pardessus, à Epikhodov.*) Quant à toi, Epikhodov, veille bien à ce que tout soit en ordre.

EPIKHODOV (*d'une voix rauque*)

Soyez tranquille, Hermolaï Alexéitch.

LOPAKHINE

Tiens, quelle drôle de voix tu as!

EPIKHODOV

Je viens d'avaler quelque chose en buvant de l'eau.

YACHA (*avec mépris*)

L'ignorance crasse...

LIOUBOV

Nous partons, et la maison restera sans âme qui vive...

LOPAKHINE

Oui, jusqu'au printemps.

VARIA (*retirant brusquement d'un paquet un parapluie, le soulève comme pour frapper. Lopakhine fait semblant de parer*).

Mais voyons, voyons, je n'en avais même pas l'idée.

TROFIMOV

Écoutez, montons en voiture. Il est temps, le train va bientôt arriver.

VARIA

Les voilà, vos caoutchoucs, Petia, près de la valise. (*Prête à sangloter*) Ce qu'ils sont sales, vieux !

TROFIMOV (*les mettant*)

En route, mes amis !

GAÏEV (*fort confus, craignant de pleurer*)

Le train... la gare... La rouge au milieu. Par la bande au coin.

LIOUBOV

Allons.

LOPAKHINE

Tout le monde y est, plus personne dans la maison ? (*Il ferme à clef la porte de gauche.*) Il faut fermer. Il reste encore des tas de choses. Allons-y...

ANIA

Adieu maison, adieu la vieille vie !

TROFIMOV

Vive la nouvelle vie !... (*Il sort avec Ania.*)

(Varia, jetant un regard autour de la pièce, sort à pas lents. Yacha et Charlotte avec son petit chien sortent.)

LOPAKHINE

Alors, c'est jusqu'au printemps. Sortons. Madame et Monsieur, mes souhaits. (*Il sort.*)

(Lioubov et Gaïev restent seuls. On dirait qu'ils n'ont attendu que ce moment pour se jeter dans les bras l'un de l'autre. Ils sanglotent discrètement, doucement, de crainte qu'on ne les entende.)

GAÏEV (*au désespoir*)

Ma sœur, ma sœur...

LIOUBOV

O mon cher, mon affectionné, mon superbe jardin!... ma vie, ma jeunesse, mon bonheur, adieu, adieu...

LA VOIX D'ANIA (*joyeuse, appelante*)

Maman!...

LA VOIX DE TROFIMOV (*joyeuse, exaltée*)

Ohé!

LIOUBOV

Encore une fois, une dernière fois, jeter un regard aux murs, aux fenêtres... C'est ici, dans cette pièce que notre mère aimait tant se tenir.

GAÏEV

Ma sœur! ma sœur!

LA VOIX D'ANIA

Maman!

LA VOIX DE TROFIMOV

Ohé!

LIOUBOV

Nous voilà. (*Ils sortent.*)

(La scène est vide. L'on entend verrouiller les portes, puis le départ des voitures. Le silence se fait. Dans ce silence, retentit le coup sourd d'une cognée entaillant un arbre; bruit isolé et triste. On entend des pas. Par la porte de droite apparaît Phyrse, comme à l'ordinaire en veston et gilet blanc, des pantoufles aux pieds. Il est malade.)

PHYRSE (*s'approchant d'une porte qu'il essaie d'ouvrir*)

C'est fermé. Ils sont partis... (*Il s'assied sur le divan.*) Ils m'ont oublié... Ce n'est rien... Je vais me reposer un peu... Et Léonide Andréitch, lui, à coup sûr, a oublié de mettre sa pelisse. Il est parti en pardessus... (*Il soupire, soucieux.*) Ah! là, là, jeunesse inexpérimentée! Je n'y ai pas fait attention, moi... (*Il marmotte quelque chose d'incompréhensible.*) Voilà... la vie est passée, comme si je n'avais jamais vécu... (*Il se couche.*) Je vais me coucher un peu... Il ne te reste plus de forces, mon vieux... rien ne te reste, rien... Ah, là, là! espèce de... propre à rien. (*Il demeure immobile.*)

(L'on entend un bruit lointain, aérien. Le bruit d'un câble qui se brise. Bruit mourant, triste. Le silence tombe, et seul, au loin, dans le jardin, le bruit d'une cognée abattant un arbre.)

RIDEAU

La Belgique au XVIIme et au XVIIIme siècle

d'après l'ouvrage de M. Henri Pirenne [1].

L'historien Henri Pirenne avait préparé et même commencé à rédiger le cinquième volume de son *Histoire de Belgique,* quand la guerre se déchaîna, et l'empêcha, surtout après sa déportation, de poursuivre ce travail délicat. Définitivement écrit après la tourmente, ce livre ne porte point la marque des terribles événements; il ne date pas; il reste aussi impartial et aussi calme de ton que les précédents. Seules la dédicace qui le précède et quelques lignes de la préface attestent la plus grande catastrophe que le monde moderne ait vue. Et encore ces lignes ne sont-elles là que pour affirmer avec plus de force et de résonance le devoir d'impartialité et de haute probité intellectuelle et morale qui incombe à l'historien. C'est en effet, dans ce volume récent, comme dans ses aînés, la même méthode de recherche, la même vaste et scrupuleuse information, le même sens des réalités, surtout le même effacement de la personnalité de l'historien derrière son sujet; c'est enfin le même soin de la synthèse, où les faits généraux de la civilisation, particulièrement les grands événements économiques et sociaux, sont mis en pleine lumière. Et ainsi cette *Histoire de Belgique* continue d'être une histoire véritable et complète du peuple belge, de ses destinées, de sa

(1) *Histoire de Belgique,* par H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, t. V, *La fin du régime espagnol. Le régime autrichien. La Révolution brabançonne* et la *Révolution liégeoise.* Bruxelles, Lamertin, 1921, 1 vol. in-8°.

culture intellectuelle et morale, et surtout de l'effort constant qu'il a fait pour vivre, s'élever, ou au moins se maintenir et défendre ses qualités natives, bref pour « persévérer dans son être », comme aurait dit le profond Spinoza.

Dans le cinquième volume de son œuvre, M. Henri Pirenne raconte l'histoire de la Belgique de 1648 à 1792, des traités de Westphalie à Jemappes et à la chute de l'ancien régime. Pendant ce siècle et demi la Belgique resta sous la domination étrangère; d'abord sous le régime espagnol, après 1648, comme au XVIe siècle, puis, à partir de 1713, sous le régime autrichien: époque ingrate et si peu glorieuse, semble-t-il, que le célèbre historien craint que ses lecteurs fidèles ne prennent moins d'intérêt à son dernier volume qu'aux précédents; mais n'est-ce pas dans les périodes de sommeil et de recueillement que se préparent souvent les crises libératrices?

* * *

Le volume de M. Pirenne s'ouvre, en 1648, avec les traités de Münster, qui consacrent définitivement l'indépendance des Provinces-Unies et la servitude de la Belgique, restée « Pays-Bas espagnols ». Non pas que les rois d'Espagne fassent régner dans leurs lointaines possessions du Nord l'absolutisme de Madrid ni même une fiscalité lourde ou gênante; l'autonomie administrative, les privilèges des *Etats* de Flandre, de Brabant, de Hainaut, qui représentent les provinces, puis les Conseils de justice, toutes ces institutions traditionnelles subsistent, limitant l'autorité du souverain absent, qui ne songe point, d'ailleurs, à l'accroître; c'est le régime du bon plaisir, tempéré par la coutume, et c'est aussi celui de la somnolence et de la routine. Mais la servitude est bien plutôt économique et diplomatique; et elle est le fait, non de l'Espagne, mais des puissances étrangères

qui entourent la Belgique : de la Hollande et de l'Angleterre, d'une part, de la France, de l'autre. La Hollande garde la Flandre zélandaise, emprisonnant ainsi les bouches de l'Escaut, qu'elle ferme à la navigation ; elle ruine Anvers, reine de l'Europe du Nord au XVIe siècle, dont M. Pirenne, dans le tome IV de son *Histoire,* a si magistralement montré la splendeur. L'Angleterre se félicite, elle aussi, de ne plus avoir pour concurrent sur la mer du Nord un port d'une aussi redoutable activité ; elle est heureuse que ce pays reste sous la domination de plus en plus faible d'un prince éloigné, et qu'il échappe aux armes d'un souverain déjà beaucoup plus puissant, et dont la force va encore s'accroître. La France convoite la Belgique, qui l'arrondirait si bien, la mettrait à l'abri de toute agression, — les Espagnols n'étaient-ils pas arrivés en quelques jours de marche à Corbie, en 1636 ? — augmenterait sa prospérité et ses forces matérielles et morales.

Entourée de rivaux et d'ennemis, la Belgique devient, plus que jamais, au XVIIe siècle, et même jusqu'au milieu du XVIIIe, un des grands champs de bataille européens. Elle dispute ce triste privilège à l'Italie du Nord, à l'Allemagne et à la Livonie. Triste époque, où les armées anglaises, hollandaises, allemandes, coalisées contre Louis XIV, viennent défendre un pays que, dans leur propre intérêt, et au nom de l'équilibre européen, elles veulent à tout prix arracher à la domination française, qui l'exploiterait, le ranimerait à leurs dépens, délivrerait Anvers, et ferait de la côte flamande d'Ostende et de Nieuport une base militaire contre l'Angleterre.

Louis XIV est longtemps vainqueur, dans la grande lutte qu'il soutient à la fois contre les puissances maritimes et contre l'Empire et l'Espagne. Mais, à la fin, sous le poids de la coalition, il commence à plier. Denain le sauve, mais juste assez pour qu'il obtienne une paix qui ne soit pas honteuse. Les puissances maritimes —

Hollande et Angleterre — triomphent, et la Belgique est leur victime. Fermeture de l'Escaut, garnisons hollandaises dans les villes de la « Barrière » — de la barrière contre la France — Namur, Tournai, Ypres, etc. ; mainmise de la Hollande sur Venloo, et même, à un moment, arrondissement de la Flandre zélandaise aux dépens du territoire reconnu belge en 1648 ; dépendance économique de la Belgique, comme déjà depuis 1680, au moyen de tarifs douaniers, voilà la lettre et l'esprit du traité d'Utrecht. Ajoutez ce que le traité ne dit pas : les exactions des Hollandais, qui depuis 1701 occupent le territoire et ont pris l'habitude d'y commander en maîtres ; la propagande calviniste des pasteurs dans un des pays les plus profondément catholiques qui soient au monde ; les sentiments des populations, surtout dans les villes de garnison, sans cesse blessés et soulevés ; ces maîtres nouveaux, plus insolents que les anciens, indisciplinés, et ne cherchant qu'une occasion de subsides et que des prétextes au maintien de l'esclavage économique de la Belgique.

Peu importe à qui allait la domination du pays, en 1713 : que ce fût à l'Autriche ou à l'Espagne, c'était toujours sous le régime des traités imposés par les puissances maritimes de l'Ouest que la Belgique devait vivre, et cela seul vraiment comptait. Le nouveau possesseur, l'Empereur Charles VI, essaya bien d'échapper à l'emprise de ses voisins, maîtres des mers. L'Escaut étant fermé, il tenta d'ouvrir un port sur la côte flamande, Ostende, d'où partiraient les navires d'une grande compagnie de commerce, la Compagnie des Indes. Mais devant cette concurrence inattendue les Hollandais jetèrent les hauts cris ; les Anglais, naturellement, les soutinrent ; et, comme le Habsbourg avait besoin de toutes les puissances européennes pour faire reconnaître sa fille Marie-Thérèse héritière de ses Etats, ce fut la Belgique qui paya les frais de la grande politique autrichienne. Quant

au gouvernement intérieur, il resta ce qu'il avait été sous les Espagnols; quelques réformes superficielles se firent, sous Charles VI; le Habsbourg rêvait bien une refonte générale des institutions; mais, pour le moment, ayant beaucoup de grosses affaires en train, et sur les conseils de ses gouverneurs, il usa de prudence et de modération, et il respecta, en somme, les traditions et les privilèges des provinces et des classes sociales.

Ainsi, dans ce long siècle de la paix de Münster à celle d'Aix-la-Chapelle (1648-1748), la Belgique n'échappa à l'annexion française que pour tomber sous l'emprise de l'Angleterre et de la Hollande. Ce fut alors sa destinée d'être tiraillée de tous côtés. Tous les Etats voisins se la disputaient, territorialement ou économiquement. La forme hypocrite, employée par les puissances maritimes, était, au fond, la plus funeste. Les Belges le sentaient bien (1); en 1713, malgré la centralisation du « régime anjouin » (2) qui s'était abattu sur eux au début de la grande guerre de la Succession, ils allaient jusqu'à préférer à la domination autrichienne, qui acceptait toutes les humiliations du traité de la Barrière, un retour au roi de France, qui, en effet, aurait, envers et contre tous, rouvert l'Escaut et, nouveau Brabo, jeté dans les eaux du beau fleuve inutilisé la main du géant tyrannique et accapareur.

Et pendant tout ce siècle aussi, c'est, avec l'esclavage économique, la décadence morale, intellectuelle et artistique de la Belgique. Quel contraste, après 1648, avec la Hollande! Ici l'indépendance a tout vivifié: le commerce, l'industrie, la politique, les lettres, les sciences et les arts. La Hollande peut s'enorgueillir de Guillaume III d'Orange, de Rembrandt, de Spinoza, de Huygens et des grands amiraux Tromp et Ruyter. A la tête

(1) *Histoire de Belgique,* t. V, p. 173.
(2) Du duc d'Anjou, Philippe V, roi d'Espagne.

du grand commerce, elle est aussi à la tête de la civilisation, et Spinoza peut célébrer « cette très florissante république, et cette ville éminente » d'Amsterdam, comme le pays et la cité qui donnent le plus grand spectacle, celui de la liberté de la pensée, « à l'admiration de toutes les nations » (1). Pendant ce temps, la vieille terre des héros et des martyrs, des Artevelde et des Egmont, privée de sa liberté, foulée par l'Inquisition, endormie par les Jésuites, perd cette vigueur de l'esprit qu'elle avait déployée au moyen âge et surtout au XVIe siècle. Après Rubens et Jordaens, commence, dit M. Pirenne, la décadence intellectuelle. Pourtant, la sève n'est pas toute épuisée. Et, si la décadence approche, elle n'atteint pas le pays tout d'un coup, pas plus d'ailleurs que Venise et l'Italie; il se rencontre toujours des mécènes, des églises, des abbayes, pour stimuler les artistes, et, même après Rubens, qui domine tout l'art belge, il est encore des noms illustres: au premier rang, Crayer, puis le sculpteur Duquesnoy, sans compter Philippe de Champagne, Edelinck et le graveur Warin, attirés, il est vrai, par Louis XIV. Les corporations de Bruxelles, mécènes non négligeables, et fastueux à leur façon, qui semblent alors à leur apogée, mangent leurs dernières ressources et même s'endettent, pour se donner à elles-mêmes le spectacle de leur grandeur désormais éphémère: brasseurs, imprimeurs, charpentiers, merciers se font bâtir, sur la Grand'Place, en 1697 et 1698, de fort belles « maisons », disons plutôt des palais somptueux, surmontés parfois de frontons imitant l'antique ou de statues équestres du bon roi d'Espagne Charles II, et ornés de colonnes dorées qui contrastent avec le gothique de la Maison du Roi et de l'Hôtel de ville: luxe bourgeois, où parfois « l'or se relève en bosse », un peu lourd, bien flamand, pas du tout espagnol, mais qui tourne à la gloire du roi, et du

(1) Spinoza, *Traité théologico-politique,* chap. XX, à la fin.

roi le plus effacé que l'Espagne ait jamais eu; tant est vif le loyalisme des bons maîtres et artisans des corporations de la cité! C'est la dernière lueur qu'elles jettent, ces corporations; car déjà est instauré le système des grandes manufactures, à la manière de Colbert, qui, au siècle suivant, va faire son chemin; ceci tuera cela. — Si l'art brille encore dans ce pays qui fut, avec l'Italie, la vraie patrie de l'art moderne, les lettres et les sciences semblent mourir. Cependant le jansénisme, né à Louvain et à Ypres, donne à l'élite une haute tenue morale, un peu trop rigide, certes, et même un peu étroite, mais qui relève singulièrement les âmes, et compense, pour l'historien, bien des défaillances scientifiques ou artistiques; et, par ce côté moral, par Jansenius et ses disciples, la Belgique exerce alors une profonde influence sur l'âme et la pensée française. N'y a-t-il pas là des germes d'avenir, en tout cas, malgré tant de circonstances contraires, une preuve de vitalité?

Enfin le déclin cesse; voici le réveil.

***

Il arrive, assez lentement, vers 1750: la paix d'Aix-la-Chapelle, l'alliance de la France et de l'Autriche, en 1756, donnent aux Belges la sécurité définitive. Le travail reprend; l'initiative individuelle se ravive, dans ce pays de vieilles démocraties aux mains calleuses, où le temps semble ne pas compter pour l'artisan comme pour le paysan; où, en été, on est au métier ou au champ, dès quatre heures du matin, où l'on s'y retrouve encore à huit heures du soir, épuisant toute la lumière du soleil.

De grandes manufactures se fondent en Flandre et en Brabant, soutenues par le gouvernement autrichien, qui, à l'imitation de la France, mine ainsi le régime corporatif médiéval. La production industrielle augmente.

Dans le pays de Liége, en réalité indépendant sous l'autorité libérale de son évêque, la liberté du travail est la règle; l'initiative y fait des prodiges: les mines de houille sont activement exploitées; la métallurgie, la clouterie, l'armurerie prospèrent; la draperie de Verviers prend un nouvel essor, au profit des seuls fabricants, d'ailleurs, la liberté industrielle ne procurant, vu l'abondance de la main-d'œuvre, que de maigres salaires aux artisans. L'agriculture flamande reste toujours la première de l'Europe; le sol est divisé, non en petites propriétés, comme en France, mais en petites fermes, ce qui donne d'excellents résultats, puisque le propriétaire peut faire facilement les frais de drainage et d'engrais et accroître la production. Dans le pays de Liége, où dominent les grandes fermes sur les vastes propriétés de la noblesse et du clergé, l'agriculture demeure routinière. Mais, en somme, la Belgique prend déjà la physionomie d'un Etat moderne, grâce à la paix bienfaisante, à l'action du gouvernement modelée sur les principes des économistes français, et surtout à l'effort continu d'un peuple trahi par les événements pendant un siècle, et qui se relève dès que les circonstances ont cessé de lui être contraires. Seul l'Escaut, malgré les nouvelles tentatives du Habsbourg, et d'un Habsbourg obstiné, Joseph II, reste fermé, les Hollandais étant, cette fois, soutenus dans leurs protestations par la France; et la Belgique est encore la victime de la politique des grandes puissances.

Les esprits travaillent, eux aussi, ou plutôt fermentent, comme dans tout l'Occident. Le gouvernement autrichien, qui parle français à la Cour de Vienne et à celle de Bruxelles, propage lui-même la langue française, et, avec elle, les idées des philosophes et des économistes, dont Joseph II est le plus fervent apôtre. La noblesse, une partie même du clergé et l'élite de la bourgeoisie lisent Voltaire, Montesquieu, même Rousseau, malgré

la défense de l'Eglise. Les tragédies de Voltaire sont si goûtées qu'elles se jouent en flamand, jusque dans les petites villes de Flandre. Cette influence française, si rapide, si séduisante, que Vienne soutient étourdiment, se retournera un jour contre elle, au nom de la liberté. Le despotisme, même le plus éclairé, ne saurait tout prévoir.

L'œuvre économique et sociale des Habsbourgs fut bien accueillie, parce qu'elle répondait aux besoins et aux idées de la majorité des Belges. Il n'en fut pas de même de leur œuvre politique et religieuse. Le « despotisme éclairé » de Marie-Thérèse et surtout de Joseph II s'efforça de transformer, d'un seul coup, par décret, toute la constitution sociale, religieuse et administrative du pays. Il faut lire dans le livre de M. Pirenne tous ces décrets de l'Empereur-philosophe, qui entendait faire le bonheur de ses sujets, même malgré eux. En somme, il avait raison de vouloir supprimer les Etats provinciaux, la puissance sociale du clergé, tous les « corps intermédiaires » traditionnels, qui ne songeaient qu'au maintien de leurs privilèges, sans se soucier des intérêts généraux.

L'œuvre était facile dans les pays protestants, comme la Prusse, où la Réforme avait déjà fait rentrer l'Eglise dans l'Etat et transformé le souverain en chef religieux. Il n'en allait pas de même dans les Etats catholiques. Sans doute l'établissement du mariage civil, l'enseignement laïc, la suppression des couvents, la constitution d'une Eglise nationale indépendante de Rome, avaient pu réussir en Autriche, parce que le despotisme y avait, depuis des siècles et surtout depuis Marie-Thérèse, courbé toutes les têtes; mais en France il n'aurait pu être statué sur ces graves questions d'une manière aussi révolutionnaire; le clergé, même gallican, n'eût pas osé aller si loin; le Roi, même s'il eût voulu, n'aurait pu asservir à ce point les âmes, et enfin le pape eût été certainement moins accommodant avec la France

qu'avec l'Autriche. A plus forte raison, de tels décrets devaient-ils émouvoir les consciences d'un pays sincèrement religieux, comme la Belgique, où sans doute les idées philosophiques avaient pénétré, mais où la masse des populations, surtout rurales, étaient restées aussi croyantes qu'au XVIe siècle.

La majorité du clergé et des fidèles, les Etats provinciaux de Brabant, de Flandre et de Hainaut, tous les privilégiés, jusqu'aux corps de métier de Bruxelles, s'unissent contre le despote, au nom de la liberté, des traditions, des droits acquis; ils ont à leur tête l'avocat Vander Noot; M. Pirenne fait de lui un portrait vivant: en somme, c'était un homme médiocre, peu cultivé, entêté des vieux privilèges du moyen âge. A côté des «statistes», et, au début, en lutte avec eux, les « vonckistes », avec Vonck pour chef, d'inspiration française: ils approuvent tous les décrets de l'Empereur qui, supprimant les corps aristocratiques, précipitent la transformation de l'Etat belge en un Etat moderne; ils admirent surtout la suppression des couvents, le mariage civil, tout, sauf un article, d'ailleurs essentiel: le despotisme, qui se sert de tous les moyens pour parvenir à ses fins, sans consulter le peuple. Ainsi, d'un côté, le vieil esprit du moyen âge; de l'autre, l'esprit des philosophes et de la Révolution française. Le divorce semble fatal. Et pourtant, tous finissent par s'accorder dans la lutte contre le despotisme. C'est au nom de la liberté qu'ils combattent ensemble contre l'étranger. Certes, ils n'entendent pas la liberté de la même façon; pour les statistes, c'est le retour au passé provincial et particulariste; pour les vonckistes, c'est l'acheminement à la liberté politique, à une constitution semblable à celles des Etats-Unis et de France. « La liberté, a dit le constituant Malouet, voilà la magie de la Révolution. » Ce fut cette magie qui opéra alors.

La résistance de tous les corps, de toutes les provinces, de tous les sujets belges transforma l'esprit du pays. Il

n'y avait, avant 1750 et même avant 1780, que des provinces, qu'un esprit provincial et local; le danger crée maintenant un esprit national. Sans doute, on ne rencontre pas en Belgique cette merveilleuse union morale qui fait alors la force de la bourgeoisie française, prenant, avec le pouvoir, la responsabilité de l'histoire de France. La révolution brabançonne, déchaînée par les vonckistes, tourne au profit des statistes; elle n'a rien de commun avec les principes de 1789. Seule la révolution liégeoise éclate à la française, au nom des droits de l'homme. Et c'est ce qui fait la faiblesse de la Belgique, et son peu de chances de succès; il n'y a pas chez elle ce sentiment national tout-puissant qui en France, par simple décret, après l'enthousiasme d'une nuit d'août, abat délibérément les privilèges des provinces, des pays, des villes et des classes sociales. Le manque d'union morale, le retour, rêvé par la majorité des Belges, au particularisme traditionnel, les luttes intestines, après la victoire, entre le parti catholique et le parti libéral, tout cela fit échouer la Révolution et rétablir, d'ailleurs pour peu de temps, le régime autrichien. La Belgique, catholique et particulariste, avait voulu restaurer le passé, qu'elle croyait un âge d'or: illusion de privilégiés égoïstes et pédants. La Révolution française la força, au nom de la liberté, et malgré elle, à se tourner vers l'avenir. La domination de la France s'établit après Jemappes. Et c'est alors qu'une conscience nationale plus forte, de 1792 à 1814, va se forger. Ce ne sera pas la fusion de deux races, de deux langues; ce sera celle, au moins dans les grandes crises, de deux esprits opposés, qui subsistent même encore aujourd'hui en France, mais qui, à la différence de la France, sont tous deux également puissants en Belgique: l'esprit libéral, laïc, centralisateur, et l'esprit catholique ou plutôt clérical, en principe hostile à l'Etat.

***

Si ingrate que soit l'époque que raconte le dernier volume de M. Pirenne, si différente qu'elle apparaisse de la splendide époque bourguignonne et de la belle et dramatique Renaissance, elle n'en garde pas moins, surtout à partir de 1750, tournant de l'histoire en Belgique, comme en France et en Angleterre, un intérêt très grand pour l'historien, le philosophe et l'homme d'Etat. Elle prépare, lentement, mais sûrement, la Belgique moderne, la Belgique indépendante et industrieuse du XIX[e] siècle; plusieurs fois, d'ailleurs, dans ce siècle et demi, ne fut-il pas question d'ériger les Pays-Bas en un Etat-tampon, au bénéfice de tous les Etats européens? Dans cette période, si triste au premier abord, se rencontrent, quoique moins éclatants qu'aux XIV[e] et XV[e] siècles et surtout qu'au XVI[e], quelques-uns des titres de noblesse du peuple belge, de ceux qui attestent sa volonté de vivre, et de s'épanouir dans le travail et dans la liberté. Peut-être avait-il un peu oublié ces titres: M. Pirenne, son historien, les a retrouvés et les lui a rappelés. Il se reconnaîtra dans l'image fidèlement retracée de ses ancêtres, et en prenant encore conscience de lui-même dans un passé encore récent, il se refera prêt, comme il vient de le montrer au monde, à répondre, s'il en était besoin, à l'appel de la Justice et de l'Honneur.

PHILIPPE SAGNAC.

Lille, septembre 1921.

Les Grands Partis Belges et les Élections

Le 15 novembre 1919, à la veille des dernières élections législatives, le Flambeau *publiait, sur la situation politique, une enquête qu'on n'a pas oubliée. MM. Paul Hymans, Jules Renkin, Emile Vandervelde exposèrent à nos lecteurs le programme des trois partis historiques; M. Léon Delacroix leur parla de l'Union sacrée, M. Jules Destrée des revendications wallonnes.*

Les prochaines élections seront plus importantes encore que celle de 1919. Une situation nouvelle vient de se produire. Elle a surpris l'opinion qui souhaite d'être éclairée sur la signification de la crise et les possibilités de demain.

Le Flambeau *reprend donc sa consultation. Il a demandé à quelques-unes des personnalités les plus éminentes et les plus représentatives du monde politique ce qu'elles pensaient des élections du 20 novembre et du devoir de leur parti. Il leur a demandé aussi de faire connaître leurs prévisions et leurs vœux quant à la formation du futur ministère.*

Trois éventualités, semble-t-il, peuvent se présenter: victoire et collaboration gouvernementale des éléments nationaux, d'autres préfèrent dire: des partis bourgeois; triomphe et coalition des extrêmes, c'est à savoir les socia-

listes « de gauche » et les catholiques « flamingants »; bataille indécise et retour à la « tradition » de l'Union sacrée.

Sur ces différents points et sur d'autres encore, nos lecteurs trouveront ci-après l'avis de MM. H. Carton de Wiart, Jules Destrée, Albert Devèze, Paul Hymans, Paul Tschoffen, Emile Vandervelde.

M. Carton de Wiart a le triomphe modeste. Deux fois, dans l'affaire polonaise, et dans celle du Fusil brisé, *il a paru « national » à souhait, mais il se défend d'être « bourgeois ». A-t-il vraiment, comme on l'*affirme, *jeté les socialistes par la fenêtre? En tous cas, il leur rouvre avec fracas les portes du ministère. M. Jules Destrée lui montre le poing et nous annonce, avec de belles images, une longue bouderie. M. Emile Vandervelde, belliqueux comme tous les pacifistes, sonne la contre-attaque et proclame que « tous les objectifs seront atteints ». M. Albert Devèze souhaite, offre ou promet une* direction énergique *et libérale. M. Paul Tschoffen soulève avec précaution le couvercle de la boîte de Pandore; six chimères s'en échappent, tandis que demeure tout au fond l'espérance d'une restauration catholique. Enfin, M. Paul Hymans, descendu de haut dans cette mêlée, parle suivant la sagesse de la Société des Nations. Puisse le corps électoral l'applaudir comme l'Assemblée de Genève et ratifier cette parole que le* Flambeau *s'empresse de faire sienne:* la Nation d'abord!

FAX.

Les Prochaines Élections

Messieurs les Directeurs du « Flambeau »,

Vous voulez bien me demander ce que je pense des prochaines élections, en insistant pour que ma réponse vous parvienne le 31 octobre au plus tard. Nous voici le 30 au soir. Vous m'excuserez si, après une journée dominicale qui n'a pas été de tout repos, je me borne à vous envoyer — *currente calamo,* — quelques considérations hâtives où je doute que les lecteurs du *Flambeau* puissent prendre grand intérêt, mais où vous trouverez vous-mêmes la preuve de mon désir de vous être agréable, en ne refusant pas de faire ma partie dans le concert — plus ou moins harmonieux — qu'il vous plaît d'organiser.

***

Je me figure que les hommes politiques éminents dont vous me dites avoir pris l'avis seront tout au moins d'accord sur un point : l'importance des prochaines élections. Pendant quatre années pleines, — sauf le cas d'une dissolution qui apparaît improbable, — le corps électoral ne sera plus consulté, ni pour le Sénat, ni pour la Chambre, ni pour la province, ni pour la commune.

Le ministre de l'Intérieur de la session 1920-1921 aura eu l'honneur sans précédent de devoir procéder en quelques mois à la refonte — de fond en comble — de notre législation électorale à tous les degrés et de présider à un renouvellement complet de tous nos corps publics et de toutes nos assemblées représentatives. Ajoutez-y la nomination des bourgmestres dans les 2,636 communes du

Royaume. Combien j'envie mon successeur qui sera délivré de tous ces cauchemars! Mais surtout, combien je me réjouis pour le pays de voir sortir celui-ci de cette phase de reconstruction législative et administrative, compliquée de secousses et de compétitions ininterrompues!

Dorénavant, au lieu des dangereux défilés de montagnes et des routes embarrassées d'obstacles et semées de fondrières, s'ouvrira une belle et longue perspective de quatre ans en bon terrain uni, où l'automobile du Progrès pourra rouler à l'aise, avec un minimum de risques et d'aventures. Ce phénomène sera nouveau dans notre histoire politique. Il est dû, comme on sait, à l'application générale du système de la Proportionnelle, qui supprime l'utilité des renouvellements partiels, consacrés jusqu'à ce jour par nos textes constitutionnels et légaux.

Pour quiconque connaît la psychologie parlementaire, la réforme offre plus d'intérêt qu'elle n'en a l'air. Rien n'est plus fâcheux, au point de vue du bon rendement de l'appareil gouvernemental, législatif ou administratif que des consultations électorales trop rapprochées les unes des autres. Leur fréquence enlève aux meilleurs esprits quelque chose de leur indépendance et de leur sagesse.

Des mandataires publics talonnés par l'imminence du scrutin sont enclins, quoi qu'ils en aient, à travailler moins pour le bien commun du pays que pour le succès de leur propre réélection. Fussent-ils par ailleurs les plus sincèrement empressés à se lamenter sur le gouffre du déficit et à dénoncer la dilapidation des deniers, — rien ne les pousse davantage à proposer et à voter de nouvelles dépenses. A peine la cuisine électorale commence-t-elle à mijoter, tel se passionne pour le relèvement des pensions, tel autre pour la majoration des traitements, tel autre pour le gonflement des indemnités aux sinistrés. Celui-ci couvre de sa munificente sollicitude les magistrats ou les instituteurs. Celui-là élit, — à charge de revanche, — les garde-champêtres ou les cantonniers. Il en va de même des

travaux publics : routes et voies ferrées d'intérêt local, ports de pêche problématiques et canaux ultra-secondaires.

Parmi les députés, ceux qui hésiteraient à prendre l'initiative de telles dépenses, hésitent rarement à les voter. Qui donc a dit que « le grand malheur des démocraties, c'est de ne pas compter assez d'hommes impopulaires ou disposés à le devenir ? » Tout le monde n'a pas le courage de M. Woeste.

Si quelque statisticien patient s'employait à établir le graphique de ces dépenses, il s'étonnerait sans doute, — à moins de tenir compte des « impondérables » de l'ordre moral, — d'une coïncidence constante, dans les sursauts des courbes, entre les votes de gros crédits et les veilles d'élections.

***

Si le cabinet dont la démission coïncidera avec le prochain scrutin peut revendiquer quelque éloge de la part du critique impartial qui jugera son œuvre, cet éloge sera sans doute celui d'avoir pu remettre un peu d'ordre dans la maison et d'avoir rétabli, non sans peine, le jeu régulier et normal de nos institutions. A mon avis, on a tort de reprocher au Gouvernement de Lophem, comme on le fait dans certains milieux, d'avoir ouvert la revision constitutionnelle et même de l'avoir fait en brûlant les étapes, c'est-à-dire en appelant aux élections du 16 novembre 1919 pour la formation de la Constituante des électeurs qui n'étaient pas ceux de l'article 47 de la Constitution alors en vigueur.

Certes, l'opération était d'une légalité pour le moins douteuse. Mais le moyen de faire autrement ? Tout au plus eût-il été équitable, en concédant, dès le lendemain de l'armistice, à une population qui avait connu l'égalité devant l'ennemi, l'égalité devant le scrutin, de ne pas exclure arbitrairement de cette égalité la moitié de cette population : c'est-à-dire les femmes belges. L'inexpérience

parlementaire dont on a fait grief à certains des négociateurs de Lophem explique peut-être cette erreur. Mais après avoir taillé, il faut recoudre. Une grande partie de la session qui vient d'être clôturée y fut employée. Nouvelle législation électorale communale. Elle a fonctionné, de la façon la plus satisfaisante, le 24 avril dernier. Nouvelle législation électorale provinciale. Nous la verrons à l'épreuve le 27 novembre prochain. Quant au nouveau statut du Sénat, je crois ne pas me tromper en prédisant qu'il assurera à cette assemblée une autorité et une utilité qui dépasseront celles d'hier. Désormais, le droit d'initiative lui appartiendra au même titre qu'à la Chambre. Si l'élection des sénateurs directs par le suffrage universel de 21 ans et la suppression du cens lui confèrent désormais une origine parfaitement démocratique, d'autre part, des garanties de bonne composition résulteront pour ce premier contingent sénatorial, — le principal des trois, — de l'établissement des catégories d'éligibilité. Ce tamis, quoi qu'on en puisse dire, ne laissera pas passer tout le monde. D'autre part, l'idée d'ajouter, aux sénateurs provinciaux élus à concurrence de un par 200,000 habitants, une vingtaine de sénateurs cooptés est une idée heureuse et féconde. J'aurais souhaité que ces « cooptés » n'eussent pu l'être que sur présentation des grands corps de l'Etat, de nos universités, de nos académies, de nos conseils supérieurs. Telle quelle, cette innovation vaudra ce que vaudront la clairvoyance et l'indépendance des sénateurs eux-mêmes qui seront également intéressés, dans tous les partis, à ne s'adjoindre que des personnalités d'une réelle valeur. Ajoutons, — et ceci n'est pas négligeable — que le principe de la gratuité du mandat a été respecté, — à une légère indemnité près, qui n'est guère qu'un remboursement des frais.

La presse a été généralement sévère pour l'effort que la Constituante défunte a ainsi poursuivi et mené à

bonne fin. Je gage qu'elle l'eût été beaucoup moins si elle avait connu tout ce qui s'est dépensé, en dehors des séances publiques des deux Chambres, de recherches et d'études savantes, de délibérations conscienciеuses, et — pourquoi ne pas le dire? — de négociations laborieuses afin de rallier à une solution satisfaisante une majorité des deux tiers où la composition des deux Chambres, si différentes elles-mêmes l'une de l'autre par leur esprit, exigeait que fussent représentés à la fois les socialistes, adversaires de tout Sénat, et un groupe de la droite qui ne répugnait pas absolument au maintien de l'ancien article 53 de la Constitution.

***

Mais je m'attarde, — et peut-être plus que de raison, — à étudier l'outil nouveau au lieu de pronostiquer, comme vous le souhaitez, l'effet utile qu'il donnera demain.

La tactique du parti socialiste, — elle est bien simple, encore qu'un peu déconcertante après la terrible leçon qui date à peine de trois ans, — est de promettre aux électeurs, — à défaut de nouvelles pensions, de nouvelles indemnités de chômage, de nouvelles réductions d'heures de travail, dont on ne fait que de sortir, — une large réduction de nos charges militaires en argent et surtout en hommes. Six mois! Il faut six mois! Qu'importent les incertitudes de l'heure et tout ce que l'exécution du Traité de Versailles et le paiement de nos 8 p. c. sur les 132 milliards laissent de place aux résistances ou à la mauvaise volonté de l'Allemagne? Il n'est pas, semble-t-il, de réforme plus urgente — et à laquelle le bonheur du peuple soit plus directement attaché — que de réduire, toutes affaires cessantes, à cette limite fatidique le terme de dix mois que, d'accord avec l'Etat-major, nous avons pu arrêter pour les classes retardées dont les contingents chevauchent l'un sur l'autre jusqu'en 1923.

On peut retrouver dans ce mot d'ordre soit la naïveté,

— un peu courte pour quiconque connaît l'histoire, — des pacifistes professionnels qui sont toujours convaincus que la guerre qui vient de se terminer sera la dernière, soit aussi la tendance congénitale chez les dirigeants socialistes, d'encourager la loi du moindre effort, cette loi à laquelle tout homme n'est que trop porté à obéir. En s'illusionnant eux-mêmes avec cette formule séduisante : « Il faut faire la guerre à la guerre », nous les avons vus, en juillet 1920, empêcher le transit des munitions destinées à délivrer Varsovie, à ce moment menacée par les bolchevistes. Nous les avons vus, en mai dernier, refuser de s'associer à cette menace d'occuper la Ruhr, sans laquelle les alliés n'auraient probablement pas encore touché, à cette heure, un fifrelin de leurs créances sacrées. L'emblème de La Louvière, — avec les commentaires des idéologues ou des réalistes, — s'inspire de la même pensée, qu'il est permis de tenir pour au moins inopportune. Certes, reconnaissons que la paix, suivant le mot de M. Briand, tend à évoluer vers une plus grande stabilité. Réjouissons-nous-en. Ne nous refusons à aucun effort ni à Genève, ni à Washington, ni à Coblence, pour que cette stabilité soit parfaite. La paix, qui n'est autre chose, proclamait déjà l'ange de l'école, que la tranquillité de l'ordre, justifiera peut-être, en se stabilisant, quelque réduction de la prime d'assurance que nous supportons encore aujourd'hui pour nous couvrir contre un risque dont nous ne savons que trop ce qu'il coûte. D'autre part, l'exemple d'autres pays permet de croire que de nouvelles méthodes présideront peut-être à l'établissement militaire de l'avenir, et ces méthodes, loin d'être basées sur une réduction pure et simple du temps de service pour tous, s'inspireront sans doute de la spécialisation de plus en plus grande de l'outillage de la guerre. Le problème est vraiment un peu plus complexe que ne le pensent les auteurs de la formule des six mois, et j'ose leur recommander la lecture du compte rendu des travaux de la com-

mission mixte, présidée par M. Hubin, et qui a étudié la question des obligations totales du service militaire.

***

Il est remarquable que la campagne électorale qui vient de s'ouvrir mette au tout premier plan, — qu'il s'agisse de la politique extérieure, qu'il s'agisse de notre armée, qu'il s'agisse des revendications d'ordre linguistique, — la question *nationale* elle-même. Je m'explique.

Il y a quelque trente ans, quand je commençai à m'intéresser aux choses de la politique, le débat portait presque uniquement sur les libertés constitutionnelles, et surtout sur la liberté d'enseignement.

De 1884 à 1890, — par prolongement de l'œuvre anticléricale du dernier Cabinet libéral ou par réaction contre cette œuvre néfaste, — les esprits se passionnaient pour les droits de l'Etat ou pour les droits du père de famille, en ce qui concerne l'instruction et l'éducation des enfants. A gauche, la tendance consciente ou inconsciente était d'imposer à tous l'école officielle et laïque. La droite déniait à la loi le droit de peser sur le libre choix de l'école.

A la faveur des principes constitutionnels eux-mêmes, les catholiques demandaient que les pouvoirs publics reconnussent les mêmes titres d'encouragement à toutes les écoles sérieusement organisées et inspectées. Peu à peu, la justice de cette dernière thèse a rallié la plupart des esprits. Le Parlement l'a consacrée, en ce qui concerne l'intervention de l'Etat pour l'enseignement primaire. Et beaucoup de communes, — la ville d'Anvers l'éprouve en ce moment à son tour, — lui donnent une réalisation de plus en plus complète et loyale. Il semble que ce débat appartienne déjà au passé.

A partir de 1890, c'est sur le terrain social et démocratique que la lutte politique s'est principalement déve-

loppée en notre pays. Non seulement la question du droit de suffrage agitait alors tous les jeunes esprits. Mais d'autres préoccupations, d'une portée plus haute encore, mettaient en présence les tenants du libéralisme économique (ils étaient puissants à droite comme à gauche) et toute une nouvelle génération, dont l'ardeur généreuse s'était alimentée soit aux enseignements de Karl Marx, — je parle du mouvement socialiste, — soit aux protestations de Léon XIII contre « l'usure vorace » et à son ardent appel au service de « la misère imméritée ».

Dans le domaine des œuvres, — mutualités, syndicats, coopératives, — dans le domaine de la législation sociale, où il s'agissait d'organiser tout un réseau de garanties contre les infortunes de la vie des travailleurs, quel entrain, quelle fougue ! Que de campagnes et de polémiques : inspection et protection du travail, repos dominical, assurance obligatoire contre la maladie, les accidents, la vieillesse, le chômage.

Peu à peu les réalisations sont venues. Le Code du travail s'est édifié. Assurément, ces questions restent toujours ouvertes. Mais les résistances sont à peu près tombées. Les blessures qui saignaient ont été cicatrisées. L'opinion s'établit de plus en plus que les classes moyennes sont généralement moins protégées et aidées que les classes laborieuses. Et il est très significatif de constater que la propagande électorale du parti dit « ouvrier » insiste très peu aujourd'hui sur de nouvelles réformes de la nature de celles où son action a si efficacement collaboré avec celle de la démocratie chrétienne.

Et voici que, depuis 1918, et à cette heure surtout, les questions dites « nationales » semblent dominer de plus en plus. Le problème de la défense en est une, au premier chef. L'offensive flamingante et la contre-offensive wallonne ont le même caractère. Le *front-partij* n'hésite pas à réclamer la séparation administrative intégrale. On a vu au Sénat des sénateurs libéraux liégeois préconiser,

il y a trois semaines, sous le nom de « vote bilatéral », une distinction bien nette entre la représentation parlementaire du pays wallon et celle des provinces flamandes.

D'inquiétantes formules, comme celles de la création de régiments flamands et de régiments wallons trouvent des partisans autorisés. Des listes nationalistes apparaissent un peu partout, cherchant à canaliser au profit d'un programme politique d'ailleurs assez vague les justes appréhensions qui naissent du « Malaise Belge » analysé récemment par M. Arthur Gauvain dans le *Journal des Débats*.

Cela est nouveau. Et rien ne mérite davantage nos réflexions. La question des langues, à laquelle les années de guerre et l'avènement du « pur et simple » ont donné une incontestable acuité n'est pas de celles qu'il soit permis de traiter avec légèreté ou avec passion. Les faits sont les faits. Et tout l'amour que nous portons à la langue française, et toute la conviction que nous pouvons avoir de l'utilité que présente pour tout homme d'aujourd'hui la connaissance d'un idiome de circulation universelle n'empêchent pas que trois millions de nos concitoyens parlent le flamand et qu'ils aient donc quelque droit, dans leur pays, d'être administrés, d'être jugés, d'être instruits dans leur langue. Rien n'est plus contraire à une véritable politique nationale que d'exciter ou d'exaspérer les revendications linguistiques en leur refusant des satisfactions que la justice recommande et que la liberté autorise. Accoler le nom odieux de von Bissing à une réforme parfaitement modérée, qui permet aux Flamands d'être administrés dans leur langue, tout en assurant, de la façon la plus large, le respect des droits des minorités et le souci des situations acquises par les fonctionnaires et agents actuels de l'administration centrale, c'est travailler pour la division et non pour l'apaisement. Que l'on discute les idées de M. Van Cauwelaert ou de M. Remouchamps. J'en tombe d'accord. Mais

de quel droit mettre en doute leur patriotisme ou prétendre les ostraciser? Réserves faites vis-à-vis des tenants du séparatisme, l'attitude qui s'impose est celle de la prudence et du rapprochement. Les ressources de bon sens de l'opinion publique et ses traditions de vie commune et économiquement solidaire peuvent toujours être escomptées dans notre pays pour lequel le problème des langues n'est pas précisément un problème nouveau, puisqu'il n'a cessé d'être mêlé, au cours des siècles, à la vie de toutes nos circonscriptions politiques, aussi bien en Flandre qu'au Brabant et au Pays de Liége. Je ne veux, pour ma part, que répéter ici ce que j'avais l'honneur de dire avant-hier, à la salle Patria :« Demandez-moi mon concours pour faire triompher une idée de justice. Je réponds: Présent! Si vous me le demandez pour le succès d'une formule liberticide ou destructive de l'unité nationale, je réponds: Halte-là! »

* * *

Mais ma lettre s'allonge démesurément, et je m'aperçois que je n'ai pas encore effleuré la question financière et économique. Je me résumerai en disant que, pour les pouvoirs publics comme pour les individus, sa solution peut se ramener avant tout à deux principes: la réduction du coût de la vie et le développement dans toutes les classes de l'esprit d'ordre et de travail. L'un et l'autre de ces principes se rattache d'ailleurs étroitement au domaine moral. Il n'est pas du tout indifférent, pour la prospérité d'un Etat, que les grands intérêts de la religion, de la famille, de la propriété, de l'ordre social, en même temps que ceux de la Patrie, soient respectés et défendus.

Je ne connais pas de parti qui soit mieux qualifié pour défendre ces grands intérêts que le parti catholique. Il a, sur tous les autres partis, cet avantage incontestable de puiser ses éléments de force et de représentation dans

toutes les classes urbaines et rurales, bourgeoises et ouvrières. Il a fait la preuve — beaucoup mieux que tous les autres partis, — de sa résistance efficace à toutes les menaces révolutionnaires. Supposez-le disparu : ce serait la Belgique livrée sans merci à l'expérimentation de toutes les utopies socialistes. Imaginez-le affaibli : le meilleur rempart de l'ordre dans notre société publique et privée serait ébréché.

Veuillez agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression de ma considération toute dévouée.

HENRY CARTON DE WIART.

Le Parti catholique

Pour répondre aux questions que vous voulez bien me poser, il convient de dégager d'abord les causes et la portée de la crise qui a amené la retraite des quatre ministres socialistes.

Cette cause est unique : le Premier Ministre a redemandé son portefeuille à M. Anseele, parce que le titulaire du Ministère des Travaux publics a cru devoir couvrir de son autorité et encourager de sa parole une manifestation au cours de laquelle un député de son parti a remis à d'anciens combattants un drapeau sur lequel était représenté un soldat brisant son fusil.

Comprenant, un peu tard, l'étendue de la faute commise et la gravité des responsabilités encourues, le parti socialiste a tenté de faire attribuer à la déplorable image brodée sur son étendard un sens contredit par ce trop éloquent symbole.

Il a voulu y voir une exaltation d'un pacifisme généreux et lointain, alors que — tout le monde l'a compris et les combattants socialistes mieux que tout le monde — le drapeau de La Louvière, c'est l'appel le plus précis et le plus immédiat à l'indiscipline militaire.

Les jeunes gens qui suivront sa leçon refuseront le service et, s'ils ne brisent pas leur fusil, c'est que, comme ils disent dans leur aimable *Internationale* « leurs balles seront pour leurs propres généraux ».

Voilà qui est clair et ce que M. Anseele et ses collègues socialistes n'ont pas voulu admettre.

Le chef d'un gouvernement d'ordre ne pouvait tolérer, lui, qu'un de ses collaborateurs approuvât l'appel au désordre, et au pire. Il s'en est séparé ; cette rupture est

la conclusion logique d'un incident qui mettait en question l'existence même de l'armée.

Elle n'a pas d'autre cause et s'il a plu aux trois collègues socialistes de M. Anseele de se solidariser avec lui, ceci est affaire à eux, et ne modifie en rien les raisons et la portée de la crise gouvernementale.

Et maintenant, vous me demandez quel sera le ministère de demain?

Je l'ignore. Les électeurs le feront.

Ce que je sais, c'est que le Pays désire vivement qu'on en revienne aux traditions parlementaires et que le régime du gouvernement à trois n'y répond pas.

L'« Union Sacrée » a une mauvaise presse. Beaucoup ne veulent reconnaître en elle qu'une façon d'assurance mutuelle contre la critique.

C'est méconnaître les faits et oublier l'histoire d'hier.

La trève relative des partis s'est imposée comme une nécessité au lendemain de l'armistice; elle s'est prolongée au delà des élections de Novembre 1919, nécessitée qu'elle fut par les résultats électoraux; mais, il est souhaitable qu'en Novembre prochain, les électeurs expriment une volonté qui permette de confier le gouvernement à une majorité homogène ou qui assure du moins à un parti une prépondérance efficace et avouée, de telle sorte qu'on puisse constituer un ministère contrôlé par une opposition attentive et moins préoccupé de ne pas se reconnaître d'adversaires que d'apporter à ses partisans un programme clair, un plan d'action précis.

Si on renonce au gouvernement tripartite, on se trouve forcément acculé à une des solutions suivantes, auxquelles le « ministère d'affaires » ne permettrait pas d'échapper, car il serait, comme un gouvernement composé d'hommes politiques, sous la dépendance immédiate d'une majorité parlementaire qu'il faudrait trouver... et garder.

I) Une « coalition bourgeoise », je veux dire un ministère composé de catholiques et de libéraux.

Il n'y faut pas songer.

Les libéraux n'en veulent pas, ni non plus les catholiques-démocrates, ni je pense l'immense majorité des autres.

A tort ou à raison, les travailleurs considéreraient ce gouvernement comme une tentative de « restauration » conservatrice dirigée contre la législation sociale d'après-guerre.

Les fleuves jamais n'ont remonté vers leur source...

II) Une coalition anticléricale, réunissant les socialistes et les libéraux.

Certains y pensent, ce sont ceux auxquels la guerre n'a rien appris, qui s'imaginent que l'on pourrait encore se contenter d'un programme négatif et qui ne veulent pas admettre que l'anticléricalisme n'est plus « à la page ».

Or, l'anticléricalisme est un article d'avant-guerre, dont on ne trouve plus le placement.

Jamais le Pays ne supporterait de voir se rallumer les querelles religieuses.

Jamais non plus les anticléricaux avisés ne courraient le risque de rendre au parti catholique sa splendeur de 1912, en lui fournissant l'occasion de rallier toutes ses troupes pour la défense de la liberté des consciences.

III) Une coalition de flamingants, de démocrates-chrétiens et de socialistes.

Je ne sais qui a jamais pu rêver de pareille combinaison ; ce serait l'incohérence même.

Il n'y a rien de commun entre les extrémistes du flamingantisme et les démocrates wallons ; et quelle sympathie assemblerait M. Destrée et M. Van Cauwelaert, qui n'est pas cependant le plus intraitable des flamingants?

Nous pouvons passer.

IV) Un gouvernement libéral homogène.

Oui, ce serait une solution, s'il y avait des libéraux; mais, ils occupent à la Chambre 30 sièges sur 180.

Imaginons — l'imagination est la folle du logis — que les élections prochaines doublent leurs effectifs, ils resteraient encore en petite minorité.

Cette seule constatation résout la question pour ce qui les concerne et la résout contre eux.

V) Un gouvernement socialiste.

Impossible. Gouverner, c'est exercer l'autorité au profit de tous. Or, par définition, le socialisme est un parti de classe, constitué pour défendre les intérêts d'une classe, opposés à tous les autres.

Un ministère socialiste homogène serait donc un ministère de discorde civile et, vraiment, au lendemain de l'effroyable catastrophe qui a jeté les peuples les uns sur les autres et qui a laissé la Nation saignant par cent blessures, nous n'avons pas les moyens de n'en pas faire l'économie.

VI) Un ministère catholique.

Mais oui, à peine de retomber inévitablement dans la solution du ministère tripartite, seul le parti catholique peut assumer le pouvoir.

Numériquement, il est le plus fort; il possède les traditions du gouvernement; il a derrière lui trente années d'exercice ininterrompu du pouvoir et il doit cette invraisemblable fortune politique au souci qu'il a eu de se rajeunir lui-même et de trouver dans sa modération la cause de sa puissance.

Puis, il est le seul qui confonde en ses rangs toutes les classes sociales et doive donc ne songer aux intérêts particuliers que pour les fondre dans l'intérêt général — et c'est ce qui en fait un parti national.

On a voulu ne voir en lui qu'un groupement conservateur...

Non, non! Le parti catholique n'offre pas l'image d'un roc planté immobile au milieu des flots mouvants, mais bien plutôt d'un vaisseau de haut bord porté par ces flots et qui, à chaque saison que Dieu fait, aborde avec eux aux terres nouvelles.

PAUL TSCHOFFEN.

Le Parti libéral
et la question du service militaire

Un incident soudain vient de mettre fin au ministère d'union constitué l'an dernier, en novembre 1920, et que d'aucuns croyaient encore assez solide pour survivre aux élections prochaines. A vrai dire le pacte s'était depuis quelque temps singulièrement relâché. Les chefs socialistes, soit par manque de tact soit par un penchant naturel, soit même par tactique afin de se grandir aux yeux de leurs troupes et d'intimider l'opinion bourgeoise, avaient à diverses reprises esquissé des attitudes inconciliables avec les règles de la solidarité ministérielle et destinées à donner l'impression qu'ils étaient les inspirateurs de l'action gouvernementale et les maîtres du pouvoir.

Leur exode subit et forcé n'a pas été sans les surprendre et les décontenancer.

La leçon est opportune et salutaire.

Si quelque jour les circonstances amènent à rechercher un nouveau système de collaboration des trois partis, on devra comprendre que des hommes d'opinion différente ne peuvent administrer ensemble qu'à la condition de se prêter un mutuel appui, de ne point manquer aux égards qu'ils se doivent les uns aux autres, et de maintenir entre eux une certaine unité de pensée, de parole et d'action, à défaut de quoi le gouvernement se discrédite, se décompose, aboutit à la confusion des esprits et jette l'opinion dans le désarroi.

Le pacte d'union fut, en réalité, rompu dès le jour où

les ministres socialistes, entraînés par une impulsion venue d'en bas, se rallièrent au service de six mois et se mirent à faire campagne pour cette réforme combattue par les chefs responsables de l'armée, avant même que la Commission mixte créée par le département de la Défense nationale eût achevé d'étudier la question et arrêté ses conclusions.

Les réformes réalisables, dans l'ordre économique et politique, venaient d'être, en un cycle très court, adoptées par un accord presque unanime des partis, dans une pensée de justice et de paix sociale.

La Belgique venait de se donner figure de franche démocratie. Des revendications anciennes étaient satisfaites, des griefs apaisés; des mesures très larges avaient été prises en vue de soulager les misères de la vie chère et de la crise industrielle. Il fallait trouver du neuf, jeter quelque formule simpliste aux appétits de certaines foules qui raisonnent peu, réclament des symboles, et sont instinctivement portées aux solutions sommaires, teintées d'un vague humanitarisme.

Ainsi naquit l'idée du service de six mois.

La dislocation du cabinet éclaircit la situation politique. Le pays n'est appelé à voter ni pour un ministère, ni contre un ministère. Il choisira librement entre des idées, des tendances, des méthodes gouvernementales, et il statuera sur une question concrète et précise, posée par le parti socialiste: la réduction à six mois de la durée du service militaire.

Le parti libéral a, dans le domainé de la défense nationale, de fières traditions. Il est le seul de nos trois partis qui ait, longtemps avant la catastrophe de 1914, prêché, au risque de sa popularité, l'impératif de la conscience nationale, l'égalité des charges, la communauté du sacrifice, le devoir militaire imposé comme condition du salut public et de l'existence du pays.

Après l'épreuve et la victoire, il demeure attaché à son

principe, le consentement patriotique aux obligations qu'exige la sauvegarde de la patrie. Il n'a pas, en ce qui concerne la durée du service, une solution qui lui soit propre, qui soit libérale, plutôt que catholique ou socialiste.

Il est prêt à faire ce qui est nécessaire, rien de moins, rien de plus.

Le parti socialiste veut le service de six mois. Pourquoi ? Il se proclame résolu à assurer la défense nationale. Comment peut-il expliquer que le service de six mois puisse constituer la base d'une organisation militaire sérieuse ? Il ne l'explique pas ; il l'affirme à la Chambre et dans des réunions publiques. Ce n'est pas assez.

Nous lui opposons l'avis des techniciens.

Une commission mixte d'officiers et de parlementaires a été instituée pour examiner le problème. Le compte rendu de ses délibérations remplit deux gros volumes. Le chef de notre Etat-major, le général Maglinse, a fait l'apport à cette commission de son expérience, de sa parfaite connaissance des rouages de l'armée, de sa science militaire. C'est un officier jeune, allant, à l'esprit net et libre, à la parole vive ; il a vu la guerre ; il a collaboré à la direction des opérations. Il a passé en revue tous les systèmes, avec le visible souci de se dégager des préjugés de caste et des routines de bureau. Il a indiqué avec une parfaite loyauté ses préférences. Il a fait toutes les concessions qu'il croit compatibles avec les besoins de la défense. Et je ne discuterai point ici le système qu'il a finalement proposé (1).

Mais je constate que sur la durée de six mois, il a été précis, catégorique, irréductible. Et je conseille de lire sa démonstration. Voici sa conclusion : L'adoption du service de six mois amènerait un tel affaiblissement de nos forces

(1) Voyez le *Flambeau*, 3e année, n° 8, 25 août 1920.

militaires qu'elle équivaudrait à un désarmement quasi complet. Elle nous mettrait dans une situation pleine de difficultés pour la réalisation de l'accord franco-belge. Elle ne nous permettrait pas de faire honneur à l'engagement que nous avons pris, par les traités, de participer à la garde du Rhin.

C'est assez. Il est inutile d'aller plus loin. Le système est condamné.

Les socialistes, malgré leur coutumière jactance, ne se rendraient-ils pas compte des faiblesses de leur thèse ? Et tout au moins leurs chefs n'auraient-ils pas vaguement conscience des dangers d'une affirmation trop brutale et trop rigide ?

M. Vandervelde, dans le récent débat sur la crise ministérielle, n'a pas cru malhabile d'estomper l'idée, et de l'entourer de distinctions et d'additions qui permettent d'échapper aux prises d'une controverse trop pressante.

M. Vandervelde entend par service de six mois la réduction de « l'encasernement » à une période qui ne pourra dépasser six mois. Mais dans le nouveau régime on fera une large place au système des camps d'instruction. Et il faudra instituer, avant, une préparation pré-régimentaire et, après, de nombreux rappels, le tout, au surplus, conditionné par le recrutement régional — en sorte que le service de six mois implique des additions de service en plein air et un noviciat qui en font tout autre chose. Et nous voilà, comme toujours, en pleine équivoque !

Le service de six mois ne serait-il qu'un symbole, un de ces chiffres emblématiques, une de ces allégories populaires auxquels se plaisent les imaginations ardentes et simples ? Il y avait les trois huit, on ajoute un grand six. Et voilà de la bonne arithmétique électorale.

Pour parer de quelque prestige esthétique ce manne-

quin ingénieusement agencé, on l'enveloppe d'un beau manteau de pacifisme.

La Belgique veut la paix, et, pour la garantir, le désarmement, et pour assurer le désarmement des autres, c'est à elle qu'il appartient de donner l'exemple!

Qui ne souhaite le désarmement ou, pour mieux dire, la réduction des armements? Qui donc ici aspire à la guerre et n'est-ce pas folie de poser la question?

Maintenant que les fumées des batailles sont dissipées, et que l'on a cuvé l'ivresse de la victoire, la sordide réalité se dévoile: ruine, misère, le monde émacié, appauvri, ses richesses taries, le commerce qui vit de relations amicales entre les peuples entravé et arrêté, la moralité adultérée, les appétits déchaînés, tel est le spectacle qu'offre l'humanité au sortir de cette crise horrible et prodigieuse. Il reste de la gloire, et ce n'est point assez!

Quelle imagination pervertie et démente pourrait donc rêver pour les hommes d'aujourd'hui ou de demain la sinistre reprise de cette tragédie?

Préparer la paix: oui, en s'efforçant de ramener les esprits à la notion du droit; d'organiser les relations internationales sur des bases juridiques; de soumettre les conflits à un tribunal supérieur et de prévenir les différends par des négociations et des compromis, de coordonner les intérêts des peuples; d'associer les gouvernements dans des entreprises de coopération économique, financière, humanitaire; de ne pas envenimer les plaies, de ne pas donner d'aliments à l'esprit de revanche, oui tout cela peut et doit se faire. Cela c'est de l'internationalisme positif, éclairé, à la fois très sage et très noble et qui commande un persévérant et magnifique effort de sentiment, de volonté et d'action. La Société des Nations s'y consacre. Elle a inscrit à son programme la réduction des armements. Elle a chargé une commission composée d'officiers et de civils, d'hommes d'Etat, d'économistes, de représentants de la classe ouvrière de l'étudier et de la

préparer. Mais avant qu'elle ne passe aux mesures pratiques, elle a regardé l'Europe. Les grandes puissances, qui ont en quelque sorte la responsabilité de l'ordre dans le monde, ne peuvent dans l'état politique présent déposer leurs outils militaires. M. Briand relatait l'autre jour les périls de guerre que fit surgir la question de la Haute-Silésie. Et voici en Asie Mineure, les Turcs aux prises avec les Grecs ; voici la Petite Entente, qui, alarmée par l'aventure du Roi Charles, menace la Hongrie ; et là-bas la Russie qui s'agite dans des nuées sanglantes que l'œil des hommes d'Occident ne perce point. Et combien d'autres sources bouillantes, combien de foyers volcaniques ! Il faut pour désarmer commencer par rétablir la paix, et résoudre les problèmes d'où peut sortir la guerre.

C'est ce que l'on va tenter de faire à Washington. La conférence de Washington sera, dit-on, la conférence du désarmement. Elle sera la conférence du Pacifique. Si l'accord se fait sur les intérêts économiques et politiques des puissances intéressées dans l'Océan Pacifique, on discutera la réduction des forces navales des grands Etats maritimes, l'Empire Britannique, les Etats-Unis, le Japon, la France ! La réduction des forces terrestres dépend de bien d'autres facteurs.

Qu'importe cependant aux socialistes belges ?

La Belgique doit donner l'exemple !

En désorganisant ses propres moyens de défense, elle enseignera la paix au monde !

Cependant elle occupe une région ouverte à tous les vents, exposée à toutes les tourmentes, à côté de l'Allemagne, d'une Allemagne vaincue, mais frémissante encore. Et elle s'est engagée à entretenir pendant quinze ans un corps d'armée sur le Rhin.

M. Branting, le chef du cabinet socialiste suédois, pacifiste convaincu, a reconnu la nécessité, pour la Belgique et la France, de maintenir certaines mesures de précaution contre un retour encore possible d'une réaction vic-

torieuse en Allemagne. La Suède, tout au nord de l'Europe et à l'abri derrière la Baltique, vient d'établir cinq mois et demi de service. La comparaison suffit à montrer qu'un tel régime approprié peut-être à un pays exempt de tout péril, ne peut suffire à la Belgique.

On invoque le désarmement de l'Allemagne, décrété par le Traité de Versailles et qui se poursuit méthodiquement sous le contrôle de la Commission interalliée. Il n'est pas contestable que les résultats atteints, soient considérables et que l'ultimatum du 5 mai dernier ait eu des suites effectives. Le général Nollet, qui préside cette commission, a publié, récemment, des renseignements précis et relativement rassurants sur les destructions et livraisons de matériel et sur le désarmement des gardes civiques et de l'ancienne police.

Mais on voit subsister dans certaines régions des éléments de cadres et de milices ; les anciens officiers déclassés de l'armée impériale constituent une force éparse qui se coagulerait vite autour d'un nouveau trône ; le *Times* signale en Bavière de puissantes associations secrètes, qui disposeraient d'armes, de munitions et d'argent ; l'enseignement demeure profondément imprégné des doctrines de domination d'où la guerre a jailli. Les forces réactionnaires sont impatientes, actives, entretiennent fébrilement l'esprit de revanche et de vengeance.

Sans doute, la démocratie allemande s'organise et cherche à fonder un gouvernement stable. Et les alliés doivent souhaiter que ses efforts aboutissent, car ce n'est que de ce côté que luit un espoir de paix durable. C'est par la démocratie que l'Allemagne peut se faire une mentalité nouvelle. Mais la démocratie allemande est sans traditions ni formation. Le régime des Hohenzollern a étouffé la vie parlementaire. L'œuvre sera longue et difficile. Au surplus, comme l'a dit le Roi dans de récentes et impressionnantes déclarations, il est des exemples de démocraties belliqueuses et mégalomanes.

Ainsi pour peu qu'on regarde à l'Est on ne saurait, sans verser dans une criminelle impéritie, songer, dans l'actuelle situation, au désarmement, à un affaiblissement de nos moyens de défense. Il ne serait pas d'encouragement plus direct aux entreprises du militarisme germanique.

Je ne crois pas que ce tableau soit en couleurs trop vives. Il constitue plutôt une représentation objective et impartiale de la réalité. Elle ne récèle peut-être point de péril immédiat, mais elle est grosse d'accidents et de risques. Elle commande la vigilance.

Tels sont les motifs qui doivent déterminer les esprits prévoyants à repousser d'imprudentes expériences militaires et à se fier à l'avis des hommes compétents plutôt qu'à celui de politiciens qui cuisinent un succès électoral ou d'utopistes qui, l'œil béat, contemplent le vol des nuages dans un ciel bleu.

Le Parti libéral n'est pas militariste. Il est réaliste. Il s'inquiète de l'avenir de la nation. Il demande à la nation de consentir les sacrifices dictés par la raison pour garantir la sécurité de demain. Il repousse les systèmes fantaisistes et empiriques; il se méfie des aventures et des chimères.

On nous reproche de prétendre confisquer le patriotisme à notre profit. Nous ne ferons ni cette sottise, ni cette injustice.

Le vulgaire procédé qui tendrait à frapper de suspicion le loyalisme de l'adversaire n'est pas nôtre. Il provoquerait de déplorables réactions et envenimerait inutilement les passions des partis.

Nous ne distinguons pas entre les Belges. Tous ensemble, sauf de misérables exceptions, déchets inévitables des grandes brassées humaines, ont fait leur devoir devant l'ennemi et donné au monde le spectacle superbe d'une invincible solidarité nationale.

Pas davantage nous ne songeons à nous ériger en surpatriotes ou en professionnels du patriotisme. C'est abaisser le sentiment de patrie qui plonge aux profondeurs sacrées des consciences, que d'en faire un thème de banales déclamations.

Mais entre bons Belges, dans une Belgique libre et saine, où le pouls de la vie publique reprend son rythme normal, il convient, au moment d'une consultation électorale, de débattre la politique qui sert le plus utilement les intérêts de la nation.

Il ne suffit pas, pour justifier une politique, que ses défenseurs se proclament bons patriotes.

Il faut qu'ils démontrent que leur politique ne compromet pas l'avenir et la sécurité du pays.

C'est à quoi le parti socialiste, tous les éléments du parti socialiste qui ne sacrifient pas l'idée nationale à l'idée internationale, doivent songer.

Les périodes électorales sont des crises de fièvre. On y dit des paroles aventureuses. On va souvent plus loin qu'on ne voudrait. On cède à la griserie de la propagande. On se laisse entraîner à flatter les égoïsmes et les moins nobles instincts. Car il faut gagner des voix et retenir les extrémistes, sans trop effrayer les modérés.

Que les socialistes y prennent garde.

Dans la question du service militaire, ils négligent les réalités. Ils oublient notre position en Europe, la situation du monde, nos devoirs envers nos alliés et envers nous-mêmes. Si leur thèse devait triompher, elle grèverait l'avenir. Elle mettrait la Belgique en péril.

Quant au parti libéral, il ne se guide, dans cette affaire comme dans les autres, que d'après l'intérêt strictement national, c'est-à-dire d'après les intérêts de tous et non de quelques-uns, de la collectivité et non d'un groupe ou d'une catégorie sociale, d'après les besoins de la nation et non d'après un idéal vaguement entrevu par des prophètes dans des brumes lointaines.

Il n'est pas pour lui de problème dont la solution ne soit en fonction de l'intérêt général, et ne doive être en quelque sorte moulée sur l'intérêt de la nation, qu'il s'agisse d'enseignement ou de langues, d'armée ou de production.

Si la préservation de la nationalité, de sa force, de son unité, de sa productivité, de sa durée exige certains sacrifices, il faut, dans la mesure où la justice le permet, se résigner à ces sacrifices. Car le bien suprême, c'est la vie.

Et de là ma conclusion : la Nation d'abord!

PAUL HYMANS.

La Situation politique

Me permettez-vous de répondre par une simple lettre, mais aussi clairement et brièvement qu'il me sera possible, au questionnaire que vous voulez bien m'adresser? Les lourds devoirs qui me sont imposés en ce moment m'excuseront sans doute auprès de vous de ce que je ne puisse faire mieux — ou du moins davantage.

Situation nouvelle? Oui. Le pacte d'Union, conclu entre les partis, est déchiré par la retraite du parti socialiste. Dès lors, les trois partis se présentent à l'élection sans engagements ni compromission. Ils doivent faire « plébisciter » leurs programmes, et sont tenus de se prononcer nettement sur les problèmes essentiels de la vie nationale, dont la solution ne peut être écartée ni même différée.

S'agit-il des programmes anciens? Non. Sans doute les partis gardent leur personnalité, leurs traditions, ce que j'ai appelé « leur patrimoine » d'avant-guerre. Le parti libéral entend demeurer lui-même et ne rien abandonner de ses principes. Mais il y a deux questions immédiates, essentielles : au point de vue intérieur, la question économique et sociale; au point de vue extérieur la question nationale, sous son triple aspect : défense nationale (1), problème des langues, politique étrangère vis-à-vis de l'Allemagne et vis-à-vis de l'Entente. Sur tout cela, plus d'équivoque : ceux qui se tairont ou biaiseront seront abandonnés. Sur tout cela aussi, le libéralisme belge s'exprime avec courage et franchise. De grands courants d'opinion se

(1) J'ai exposé dans un article récent du *Flambeau* le Problème militaire. (Voyez le *Flambeau*, 4e année, no 7, 31 juillet 1921.)

produiront, parce que la Nation a conscience du péril mortel auquel elle se trouve exposée. Je crois fermement que ces courants consacreront le triomphe du grand Idéal d'ordre, de liberté et de justice sociale que nous servons de tout notre cœur.

Comment gouvernera-t-on ensuite?

En soi, la demande est prématurée; il est impossible de lui donner une réponse positive. « Consulter » le pays, c'est à mon sens attendre son avis et la leçon qu'il comportera sans doute pour les dirigeants de tous les partis, et s'en inspirer pour résoudre la crise gouvernementale. Elle s'ouvrira officiellement le 20 novembre, par la démission collective du ministère. Dès à présent, elle existe à l'état latent, puisque les survivants du Cabinet Carton de Wiart, ayant cessé d'être unis par un pacte politique, se bornent à assurer la marche des affaires courantes. Je ne comprends pas par quel extrême souci de prudence, des esprits timorés voudraient que, dès à présent sans aucun souci de la volonté du suffrage universel, il soit préjugé de ce qui adviendra.

Mais on peut affirmer:

1° Qu'il ne se constituera pas de « bloc réactionnaire » ou de « bloc bourgeois », si on préfère, parce que le parti libéral n'est pas un parti de classe et n'est donc pas un parti bourgeois; parce qu'il est démocratique, énergiquement attaché à une politique de progrès social, et qu'il n'accèdera donc jamais à n'importe qu'elle coalition rétrograde;

2° Que nous ne retournerons pas à l' « Union Sacrée », celle-ci étant entendue dans le sens d'une combinaison destinée à satisfaire tout le monde, à unir l'eau et le feu, à gouverner sans principe et sans programme, au jour le jour, sans majorité ni opposition. Je suis persuadé qu'une telle formule ne rencontrera plus l'adhésion du parti libéral. Et la position de celui-ci sera claire: ou bien il rencontrera les concours nécessaires pour qu'autour de

lui se groupe une majorité acceptant de réaliser ses vues largement patriotiques et nationales : il entrera dès lors dans le gouvernement et acceptera le contrôle de ses adversaires ; ou bien il ne rencontrera pas cette majorité, et dès lors il constituera l'opposition. Dans l'un et l'autre cas, il est également assuré de servir utilement le Pays ;

3° Que le véritable danger réside dans la coagulation des extrêmes, déjà dénoncée par de nombreux symptômes, déjà réalisée en ce qui concerne le plan de destruction de la défense nationale ; et que c'est certes contre ce danger, nettement perçu, que le corps électoral se rebellera.

Vous voyez que la situation, si elle est nouvelle, est aussi fort simple. Les « malins » s'efforceront de la compliquer, afin de rechercher dans l'équivoque et les dérivatifs le succès qu'ils sentent déjà compromis. Les libéraux, bons patriotes, s'efforceront, au contraire, de la résoudre : et c'est cela qu'il faut, sans plus tarder, parce que le Pays réclame, par dessus toute chose, une direction énergique.

ALBERT DEVÈZE.

Ceux qui ont déchiré le drapeau

James Ensor le grand peintre ostendais, qui est aussi un curieux écrivain, aimait à répéter contre les critiques qui l'avaient déprécié : « Les suffisances matamoresques provoquent la finale crevaison grenouillère ! »

Ce n'est pas expressément pour l'impétueux, verbeux et parfois présomptueux ministre de la Défense nationale que je rappelle cette phrase pittoresque. A mon avis, elle exprime une idée philosophique d'ordre général, applicable à la politique comme à l'art : dès qu'on dépasse la mesure, on est châtié. Fatalement. Jeu inévitable d'actions et de réactions. Un acte louable en soi, s'il s'affirme sans discrétion, appelle irrésistiblement des conséquences qui, à leur tour, sont excessives.

Au temps indécis de la neutralité italienne, lorsque je parcourais ce pays à la recherche d'amis pour la Belgique envahie, le gouvernement, fort embarrassé, avait recommandé à ses préfets de concilier la prudence et l'énergie. Et cela avait rendu terriblement soucieux les pauvres préfets, car, ainsi livrés à eux-mêmes, ils étaient toujours exposés à se voir reprocher d'avoir manqué, soit de prudence, soit d'énergie. C'est qu'il est difficile de frapper juste, ni trop fort, ni assez. Pourtant, tout l'art de gouverner est là.

L'énergie est plus aisée que la prudence. Elle appartient aux tempéraments sensibles surtout au moment présent ; la prudence est la qualité de ceux qui pensent à l'avenir. Or, le nombre des gens prévoyants étant toujours assez restreint, la majorité, la très grande majorité des hommes étant impressionnée par l'immédiat et le superficiel, on récolte plus d'éloges à se montrer énergique

qu'à se montrer prudent. On en récolte plus, sur le champ. Mais laissez couler le temps, et certaines énergies déplacées apparaissent alors comme des faiblesses. Les grands hommes — ou tout au moins ceux qui occupent de grandes charges — ont, pour être appréciés, besoin de recul, comme les monuments de quelque importance.

Laissons couler le temps. Et l'on s'apercevra sans tarder que ceux qui ont déchiré le drapeau, ce ne sont pas les gens de La Louvière, mais les ministres imprudents, qui, à propos de l'interprétation controversée d'une image, ont dénoncé le seul système de gouvernement qui pouvait convenir à la situation actuelle du pays.

Comparons, en effet, les deux attitudes. D'abord, il est absolument inexact, en fait, que les drapeaux nationaux aient été lacérés, outragés et piétinés à La Louvière. Je sais que cette affirmation étonnera maint lecteur, car les journaux ont répété à l'envi cette information sensationnelle. Elle a donné lieu à mille articles indignés, à mille discours de protestation, et à une cérémonie expiatoire parfaitement ridicule. Je dis ridicule, parce qu'il n'y avait rien à expier, mais je ne diminue en rien la noblesse du sentiment qui inspirait tous ces gens égarés.

Les deux drapeaux existent, on peut les voir, on en a pris des photographies. L'un d'eux est intact. L'autre a, près de la hampe, une légère déchirure. Déchirure qui s'est produite, fortuitement, au cours d'une bagarre. Fût-elle même cent fois plus grave, encore resterait-il qu'on n'a pas outragé le drapeau, en tant que drapeau national. Si, au cours d'une poussée de foule auprès d'une procession, un ostensoir se trouvait renversé, qui donc oserait crier à la profanation de l'hostie?

Il n'y a de profanation que lorsqu'il y a volonté de profaner; il n'y a d'insulte que lorsqu'il y a volonté d'insulter. Dans les incidents de La Louvière, il n'y a rien qui puisse émouvoir un patriote raisonnable et de bonne foi; la déchirure est un accident, et ceux qui l'ont

faite, inconnus d'ailleurs n'ont en aucune façon indiqué qu'ils voulaient outrager la Belgique même, à cette occasion.

Mais cette explication simple et naturelle ne pouvait faire le compte de certains artistes en propagande électorale, qui crurent avoir enfin trouvé un prétexte à exploiter contre le parti socialiste

Depuis qu'à l'Hôtel de ville de Bruxelles une combinaison un peu saumâtre, il est vrai, avait réussi à bouter dehors les socialistes, on cherchait l'occasion d'en faire autant au gouvernement.

L'outrage au patriotisme parut être l'occasion espérée.

Elle eût paru mauvaise à des citoyens aimant leur pays. Car il est malsain pour une nation de discuter le patriotisme de ses enfants. On affaiblit l'idée de Patrie, et on lui manque de respect lorsqu'on ouvre des concours et que l'on permet la surenchère à son propos. L'exploitation du sentiment patriotique provoque des réactions qui, à leur tour, **dépassent leur but.**

Mais cette haute conception de l'intérêt national n'est pas accessible à ceux qu'enfièvre la passion électorale. Ceux-là vendraient leur mère, si ça pouvait leur rapporter des voix.

On organisa donc, aussitôt, un grand tapage matamoresque, dont le but s'avéra immédiatement : il ne s'agissait pas du tout de rendre à la Patrie un hommage fervent, mais d'atteindre le parti socialiste, en le représentant comme le complice, sinon l'instigateur du crime antipatriotique.

Quelle triste manœuvre ! Dans les moments incertains et troubles que nous traversons, il était souverainement contraire au patriotisme vrai d'essayer de faire croire à l'étranger que des milliers de travailleurs étaient prêts à trahir la Belgique. Heureusement que les débats parlementaires ont dissipé toute équivoque à cet égard, et que l'ordre du jour présenté par les députés socialistes, et

voté à l'unanimité, affirme la nécessité de la défense nationale et réprouve toute excitation à l'indiscipline et à la désertion.

Voilà qui est consolant, parce qu'essentiel ; tout le reste peut être dédaigné.

Mais bien que l'accord fût ainsi acté sur une grande idée commune à tous les partis, les agitateurs ne perdirent point de vue leur objectif véritable, qui était de se débarrasser des ministres socialistes.

Nous avions un gouvernement tricolore, comme notre drapeau ; ceux qui ont arraché la bande rouge (1), voilà ceux qui ont lacéré le drapeau national, en atteignant non seulement le signe, mais la vie même de la Patrie.

Et notez que je ne pense pas un instant que M. Devèze ou M. Carton de Wiart se soient entendus avec leurs collègues pour préméditer la défénestration des quatre ministres socialistes.

Mais je suis convaincu qu'ils ont été, tous les huit, les instruments inconscients d'une conjuration bourgeoise qui s'est faite depuis quelques mois, sans réunions secrètes ni conciliabules sournois, sans procès-verbaux ni mots de passe, mais par l'effort d'une irritation et d'une inquiétude croissantes de la classe bourgeoise, lésée dans ses intérêts.

Car, si j'ai pu reprocher à certains camarades socialistes d'abuser de la théorie de la lutte des classes et de l'appliquer à tort et à travers à mille cas où elle n'avait rien à voir, je n'ai jamais contesté que le conflit nécessaire entre la classe des possédants et celle des travailleurs ne fût la clé de la plupart des mouvements historiques.

Déjà à Rome la Plèbe se retira sur le Mont Aventin et Ménénius Agrippa dut lui conter la fable des Membres et de l'Estomac, toujours d'actualité. Pour que l'estomac se

(1) L'image, qui est belle, n'est pas de moi, mais d'un journaliste français qui a assisté à la séance, et, en ami de la Belgique, s'en montre très attristé.

nourrisse et digère, il faut que les membres travaillent. Mais il est des moments où l'Estomac présomptueux croit qu'il peut se tirer d'affaire à lui tout seul. Nous sommes dans un de ces moments-là.

La bourgeoisie, depuis un an déjà, était énervée. Elle a dans les jours qui suivirent l'armistice, concédé, soit par générosité, soit par peur, soit par clairvoyance des nécessités de la situation, toute une série de réformes diminuant ses privilèges, et notamment demandé, accepté, subi, la participation au pouvoir de mandataires de la classe ouvrière.

Mais ni la générosité, ni la peur, ni la clairvoyance n'ont duré. La presse, tant libérale que cléricale, a quotidiennement, excité l'opinion contre les ministres socialistes.

Alors que dans presque toutes les questions, les Ministres du Cabinet d'union démocratique étaient d'accord — que ceci soit dit pour la louange comme pour le blâme, — on a représenté les Ministres socialistes comme tyrannisant des collègues timorés et indécis. On a débarqué, peu civilement, M. Delacroix, comme coupable de complaisance envers les socialistes. Une mauvaise humeur analogue menaçait M. Carton de Wiart.

Toute une campagne, d'autant plus rageuse qu'elle était inspirée par des profiteurs dérangés dans leurs profits, fut poursuivie contre Wauters. Un journaliste de talent consacra son premier Bruxelles quotidien à démontrer que tous les fléaux, même la sécheresse, venaient de la présence de Vandervelde au Ministère; et un journaliste sans talent appela le Ministre de la Justice Von der Feld. Ce dénigrement persistant finit par créer chez les bourgeois, un état d'esprit irrité; Vandervelde et Wauters, particulièrement, eurent, comme on dit, une mauvaise presse. Mais ils en gardaient une bonne dans la classe ouvrière, malgré certaines récriminations bolché-

visantes, qui rejoignaient la polémique des bourgeois dans la sottise et la mauvaise foi.

Vinrent les élections communales et les vieux partis se sentirent tout ragaillardis, comme si on leur avait infusé des espoirs nouveaux. On secoua de plus en plus les chefs suspects d'indulgence pour les socialistes. On rappela à M. Devèze que jadis dans ses articles du *Soir*, il demandait au Gouvernement de l'énergie. Et M. Devèze voulut prouver qu'il en avait. Il brandit son grand sabre et menaça de faire *hara kiri* si on lui imposait encore un compagnonnage socialiste. Il fut, du coup, sacré grand homme et certains sculpteurs se préparèrent à faire des démarches pour modeler sa statue. Le Parti libéral exulta. Mais il exulta au point d'inquiéter les catholiques qui, empêtrés dans leurs divisions, sè réunissent aussitôt pour faire, eux aussi, preuve d'énergie.

Il eût été imprudent de laisser aux seuls libéraux l'exploitation du sentiment patriotique. Et ce fut la surenchère de l'énergie et du patriotisme, car les élections générales étaient proches. Deux questions éclaireront le débat.

Deux questions, l'une à M. Devèze, l'autre à M. Carton de Wiart.

A qui le Ministre de la Défense Nationale fera-t-il croire que son administration, sinon lui, ignorait le drapeau au fusil brisé? Celui de La Louvière n'est qu'une unité dans une série ancienne. De deux choses l'une, ou ce Ministre connaissait l'emblème, et alors il faut convenir que son indignation est du théâtre; ou il ne le connaissait pas, et alors il faut déplorer la façon dont il est informé des choses intéressant l'armée.

Quant à M. Carton de Wiart, il fut trop excellent avocat, il fut trop longtemps Ministre de la Justice pour ignorer la loi du 25 mars 1891, punissant les provocations par discours ou *emblèmes*, à la désobéissance aux lois, même non suivies d'effet. Dès lors, s'il ne réclame pas de pour-

suites, on aura bien de la peine à croire qu'il croit que le drapeau excite à l'indiscipline et à la désertion.

C'est donc une assez belle pièce. L'allure est de tragédie, mais le fond est plutôt de comédie. Nous ne sommes d'ailleurs qu'au premier acte. Il y aura sans doute quelques scènes assez curieuses, celles des supplanteurs, par exemple, par lesquels on crut pouvoir camoufler la coalition bourgeoise.

Mais je crois qu'il faut attendre les élections de novembre prochain pour commencer l'acte deuxième. Alors, on essayera de raccommoder la porcelaine. Et on se penchera à la fenêtre pour voir si ceux qu'on en a précipités, ne sont pas d'humeur, grâce à quelques paroles lénitives et à quelques promesses pas trop compromettantes, à recommencer l'aventure.

Les quatre victimes sont sans rancune, et si on leur parlait de devoir et du pays, se laisseraient sans doute attendrir. Mais la classe ouvrière, qui a ressenti l'outrage, n'aura pas le pardon aussi facile.

Bien que je reste persuadé, quant à moi, que la nécessité des choses nous ramènera à un système tripartite, je ne pourrai pas conseiller à mes amis de reprendre sitôt la collaboration ministérielle.

Nous n'aurions pas abandonné spontanément une charge qui fut parfois très lourde, mais puisqu'on nous a rendu notre liberté, profitons-en et voyons ce que peut donner l'opposition. La bourgeoisie a voulu gouverner seule. Je suis convaincu qu'elle ne le peut pas. Mais je puis me tromper. Et il faut faire l'expérience. Pour la solidité même d'une nouvelle combinaison d'union, il faut qu'il soit évident, pour tous, qu'il n'en est pas d'autre viable.

Alors, mais alors seulement, on pourra recoudre le drapeau déchiré.

JULES DESTRÉE.

Le Parti ouvrier

Le Parti ouvrier est entré au gouvernement, en août 1914, lorsque la maison brûlait, pour aider à éteindre l'incendie . Il y est rentré en 1918, quand il s'est agi, tout en relevant le pays de ses ruines, de réparer les plus flagrantes injustices politiques ou sociales du régime d'avant-guerre. Cette période est close. Une autre période commence. La démocratie est faite. Il s'agit maintenant de faire du socialisme.

Que sera le gouvernement de demain?

Sera-t-il Dieu, table ou cuvette?

Le corps électoral en décidera.

Echafauder d'hypothétiques combinaisons ministérielles avant qu'il n'ait parlé, c'est se livrer à de vains bavardages.

Je ne crois pas à la victoire du bloc bourgeois.

Je ne crois pas non plus à la coalition exclusive de démocrates flamands et de démocrates socialistes.

Quant au gouvernement des trois partis, je n'ai cessé de dire que le jour où l'on aurait cassé cette potiche, il serait plus que difficile d'en recoller les morceaux.

Mais ce ne sont pas, en ce moment, de tels problèmes qui nous préoccupent.

Nos adversaires, sous un vain prétexte, ont cru habile de prendre l'offensive.

Nous sommes à la contre-attaque, avec toutes nos forces. Nous sentons, depuis quelques jours, battre plus puissamment le cœur de la classe ouvrière. Nous avons le ferme espoir de faire triompher notre programme. Le reste viendra en surcroît.

EMILE VANDERVELDE.

Héraklès libérateur

La scène est à Troie.

PERSONNAGES :

HÉRAKLÈS.
Son compagnon HÉTAÏROS.
LAOMÉDON, roi de Troie.
La reine KASTALIÔ.
PRIAM, leur fils.
HÉSIONE, leur fille.
EULALOS, conseiller du roi.

THÉODULE, grand-prêtre de Poséidôn.
DOURIS, CLYTIA, ABIGAÏL, femmes de Kastaliô.
TITHA, nourrice d'Hésione.
UN MESSAGER.
HÉLIOS.

Chœur de Troyens notables.
Chœur de guerriers.
Chœur de prêtres.
Chœur du peuple.

I

LE CHŒUR

Roi puissant, roi redoutable, Poséidôn, dompteur des chevaux blancs qui parcourent la mer, maître des navires ailés qui sillonnent la mer! Dieu tutélaire de la ville, écoute-moi.

Ton trident vaut le sceptre de Zeus. Ton frère sublime gouverne l'éther, il assemble les nuages, il darde la foudre. Mais son corps lumineux ne pénètre pas dans tes abîmes, ton gouffre immense avale les pluies du ciel comme les fleuves de la terre, et le feu de l'éclair s'éteint sur tes flots comme les traits d'or de l'archer Hélios.

Les matelots ou les voyageurs que tu dévores sont les morts les plus morts de tous les hommes voués par leur naissance à ton frère noir Hadès. Car aucunes funérailles ne rassemblent leurs cendres ni ne consolent leurs ombres, ne leur rend un peu de la vie qui coule du sang des victimes égorgées sur les tombeaux et pénètre la terre.

Tu l'emportes même sur Eros, père antique de la jeune Aphrodite. Car le désir qui règne sur les hommes, sur les bêtes et sur les dieux s'arrête dans les veines de ceux que ta terreur glace, et toi-même tu n'es pas amoureux, tu subjugues et n'es pas subjugué.

Roi puissant, roi redoutable, écoute-moi, Poséidôn aux cheveux bleus!

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Notre peuple ne t'a pas outragé; il est juste cependant que nous subissions ta colère pour la faute de Laomédon.

L'AUTRE MOITIÉ

Notre roi a voulu travailler pour nous; s'il t'a offensé, tu as le droit de t'irriter contre nous aussi.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Nous sommes à lui, et il est de nous. Sa citadelle nous garde.

L'AUTRE MOITIÉ

Notre force est en lui. Ses murs nous défendent et, au jour où l'ennemi viendra, nous monterons dessus à son commandement.

LE CHŒUR

Pardonne-nous ce qu'il a fait. Apaise-toi. Nous reconnaissons notre dette. Comment pourrions-nous te résister? Laomédon a été abusé par quelque folie, par un trouble d'esprit que lui a envoyé quelque mauvais dieu. Maintenant il a reconnu sa faute, il s'est mis avec toi contre l'esprit pervers qui l'a inspiré. Déjà, en signe de soumission, il t'a voué une hécatombe.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Une hécatombe de première classe; cent chevaux noirs sans tache, parfaits, nés l'autre année.

L'AUTRE MOITIÉ

Cent chevaux robustes, qui n'ont pas encore connu le joug.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Leur sang a coulé sur ton autel, selon les rites.

L'AUTRE MOITIÉ

Ton prêtre auguste a frappé les victimes à la place prescrite, en récitant les paroles consacrées.

LE CHŒUR

Et cependant, roi puissant, ta fureur n'est pas calmée. Car tu continues tes justes vengeances. Déjà tous les plus pauvres du peuple, voisins des remparts, ont péri. Le fléau que tu as envoyé ne s'arrête pas et la contagion menace de remonter jusqu'aux nobles. Notre sang le plus

précieux va-t-il se corrompre et nous-mêmes, verrons-nous mourir nos enfants? Si tu le veux, c'est bien, car tout le peuple a péché dans le péché du roi. Que faut-il pour conjurer ton courroux? Nous voulons vivre avec toi en paix, ô Poséidôn très puissant!

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Le roi a envoyé des messagers consulter l'oracle; il accepte d'avance les conditions.

L'AUTRE MOITIÉ

L'incertitude l'accablait; il a voulu savoir quelque chose de positif.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Alors il a dépêché son fidèle serviteur et conseiller intime Eulalos.

L'AUTRE MOITIÉ

Eulalos a l'expérience qu'il faut; il sait interroger les oracles et nous attendons une réponse non douteuse, comme la Pythie en donne à ceux qui savent l'interroger.

LE CHŒUR

Roi puissant, roi redoutable! Poséidôn aux cheveux bleus!...

II

HÉRAKLÈS *(qui a tout entendu, assis par terre dans un coin, se lève brusquement.)*

Permettez!... Expliquez-moi nettement cette affaire. On dit beaucoup de choses dans la ville; mais je ne parviens pas à m'y reconnaître. Je suis étranger.

LE CHEF DU CHŒUR

Dis-nous d'abord quel est ton nom et ta patrie. Es-tu homme ou dieu?

HÉRAKLÈS

Je ne sais pas. Je ne suis pas un enfant comme les autres et il a couru beaucoup de bruits au sujet de ma naissance. Ma mère Alcmène me conçut dans des circonstances singulières, ai-je appris, mais naturellement je suis le dernier à qui on les racontera. Elle était très belle et fille de roi. Quelques prodiges accompagnèrent ma naissance, mais si je les racontais vous ne me croiriez pas. Ce qui est certain, c'est que j'ai été porté douze mois. Cela n'est pas commun. Et j'étais à peine né que j'étranglais deux serpents qui voulaient se glisser dans mon berceau. Je ne m'en souviens pas, mais ma nourrice me l'a raconté. Elle avait encore, chaque fois qu'elle le racontait, une peur bleue. Moi, je ne sais pas ce que c'est que d'avoir peur. Je suis très fort et très bien portant. (*Il montre ses poings et ses biceps.*) J'ai très bon appétit. Le coffre est solide.

LE CHEF DU CHŒUR

Je brûle de savoir ton nom.

HÉRAKLÈS

J'ai un nom théophore. On m'appelle Héraklès, fils d'Alcmène. On ne me donne pas de nom de père, bien que ma mère fût mariée. Il doit y avoir là-dessous des histoires de famille. Ma patronne est Héra, Héra aux yeux de vache, Héra aux bras blancs, Héra au trône d'or. Je sais tous ses noms et ses litanies, car on m'a appris à l'invoquer souvent. Elle est très méchante pour moi, comme Poséidôn pour vous. On dirait qu'elle m'en veut.

LE CHEF DU CHŒUR

Ne serais-tu pas un fils de son mari, l'illustre Zeus? Cela expliquerait tout.

HÉRAKLÈS

On me l'a déjà demandé. Mais je réponds que je n'en sais rien. Je n'aime pas à me vanter. Je crois très bien que ma mère vénérable, si elle a choisi ou admis un autre amant que son mari, devait avoir de bonnes raisons pour faire quelque chose d'aussi extraordinaire. Elle était fort bien née et n'aurait pas reçu dans sa couche quelqu'un qui n'eût été exceptionnel. Je reconnais que je suis un enfant d'exception. Mais je ne dis rien de plus. Je n'aime pas à me vanter. Ce que je sais faire, on le voit bien. Je ne me vante pas en disant que je suis très fort. L'un de vous veut-il essayer ma force? J'ai étouffé un lion dans mes bras.

LE CHEF DU CHŒUR

Nous te croyons volontiers. Tu as vraiment l'air d'un homme très fort et d'un homme qui n'a pas froid aux yeux. Tu as aussi l'air d'un brave homme. Tu as un regard très loyal et très doux.

HÉRAKLÈS

Les femmes m'aiment beaucoup, et j'aime beaucoup les femmes.

LE CHŒUR

Qu'elles te soient bonnes, Héraklès! Puisses-tu, quand tu as lutté vaillamment, quand tes bras vigoureux ont travaillé avec courage, trouver la tendresse sur leur sein et le repos sur leurs genoux. Mais méfie-toi de leurs ruses; car bien des héros ont été déçus par leurs pièges...

HÉRAKLÈS

Je ne me méfie de personne. Ce n'est pas dans mon caractère. Pas même de Héra, bien qu'elle m'ait déjà

joué de mauvais tours; mais j'ai eu la chance d'échapper toujours à ses petites combinaisons. Si elle me connaissait, elle ne voudrait pas me faire tort. Mais je ne l'ai jamais rencontrée; ce que j'en dis, ce sont des histoires qu'on m'a racontées. Les hommes racontent bien des choses sans savoir. Je ne leur en veux pas. Ce n'est pas dans mon caractère. Maintenant que je vous ai dit mon histoire et que vous savez qui je suis, autant que moi-même, expliquez-moi donc ce qu'il y a entre vous et Poséidôn. On dit que je ne suis pas très intelligent, mais je suis très curieux. Et d'abord, quelle est cette ville?

LE CHEF DU CHŒUR

Comment? Tu ne sais pas? Mais notre ville est très connue, très célèbre. Apprends que tu es ici à Troie.

HÉRAKLÈS

Troie?

LE CHEF DU CHŒUR

Oui, Troie. Ilion, si tu veux. Ou encore Pergame. Ou la cité de Dardanos. Mais Troie, c'est le nom officiel.

HÉRAKLÈS

Je n'en ai jamais entendu parler. Cependant, j'ai déjà beaucoup voyagé. J'ai un frère, nommé Eurysthée, qui est roi, beaucoup moins fort que moi; il m'envoie partout faire ses commissions, et justement j'ai affaire pour lui, là-bas au loin, dans le Pont-Euxin. Mais je me suis arrêté ici, parce que l'envie m'en a pris et que l'affaire n'est pas très pressée. Eurysthée attendra. Dès que je serai rentré à Thèbes, ma patrie, il m'enverra sûrement à l'autre bout du monde. Alors, il n'y a pas de raison pour que je me dépêche. Et je suis très curieux, par Héraklès!

LE CHEF DU CHŒUR

Tu jures par ton propre nom? Cela est singulier.

HÉRAKLÈS

Pourquoi singulier? Par qui veux-tu que je jure?

LE CHEF DU CHŒUR

Nous avons coutume, si nous jurons, de jurer par quelque dieu protecteur. Nous entendons par là le prendre à témoin de la vérité de nos paroles et en faire notre garant. Nous croyons que quelqu'un qui mentirait dans de tels termes s'attirerait une fâcheuse querelle avec le dieu dont il se serait servi pour cacher sa mauvaise foi.

HÉRAKLÈS

Moi, je n'aime pas à mêler indiscrètement qui que ce soit, homme ou dieu, à mes affaires. Si je dis, par Héraklès! j'entends confirmer ce que je viens d'assurer et faire comprendre ainsi que je ne plaisante pas. D'ailleurs, tu l'as dit, il est possible que je sois un dieu. Pourquoi n'en deviendrais-je pas un? Les dieux d'aujourd'hui n'ont pas toujours été dieux. Zeus est né sur une montagne de la terre. Et il a teté une chèvre, si l'on dit vrai.

LE CHEF DU CHŒUR

Tu es ambitieux?

HÉRAKLÈS

Nullement. Je n'attends rien, mais je m'attends à tout. Il y en a parmi les Olympiens qui ne me valent pas.

LE CHŒUR

Ne parle pas légèrement des Olympiens. Ils ont le bras long, et lourd aussi. Nous ne le savons que trop. Ils sont susceptibles et colériques. Mais que nous nous gardions nous-mêmes de paraître les blâmer! Ils sont les Olympiens. La crainte des Olympiens est le commencement de la sagesse.

HÉRAKLÈS

Que parles-tu de crainte? Je t'ai dit que je ne crains

rien. Pas même que le ciel ne tombe sur mes épaules. Je sais ce qu'il pèse. J'ai un jour suppléé Atlas. Ce n'est pas une affaire!

LE CHEF DU CHŒUR

Tu es un garçon solide et bien calé, je le vois. Mais ce qui m'étonne, c'est que tu n'aies jamais entendu parler de notre ville, dont la gloire remplit le monde. Nous avons un passé magnifique et Thèbes, d'où tu sors, n'est rien auprès de Troie. Malheureusement, nous sommes dans une mauvaise passe, à cause d'une imprudence de notre roi Laomédon, qui nous a valu l'inimitié de Poséidôn. Si cela continue, nous périrons tous et je crains que le fils de notre roi, le jeune Priam, ne règne pas.

HÉRAKLÈS

Qu'a donc fait Laomédon?

LE CHEF DU CHŒUR

Il a fait un contrat et il a eu le tort de ne pas l'exécuter. Aussi l'opinion publique, que nous représentons, est-elle fort montée contre lui.

HÉRAKLÈS

Je vous entendais dire cependant, tout à l'heure, que vous reconnaissiez sa faute comme vôtre et que vous vous reconnaissiez coupables comme lui.

LE CHEF DU CHŒUR

Nous parlions officiellement à Poséidôn. Avec les dieux, il faut filer doux.

HÉRAKLÈS

Il faut être sincère, avec les dieux comme avec les hommes, comme avec les femmes et avec les bêtes. Je suis dompteur de monstres. J'ai éprouvé qu'il faut toujours aller droit son chemin. Je ne ruse pas. Ce n'est pas ma manière.

LE CHEF DU CHŒUR

Tu as sans doute raison, car tes poings te suffisent, et ton biceps... Mais tout le monde ne peut se dispenser d'être prudent. Or Laomédon, entre nous, n'a pas été prudent.

III

(Entre un messager.)

LE MESSAGER

Vous ne savez pas? Eulalos revient avec de bonnes nouvelles.

LE CHŒUR

Comment l'a-t-on appris?

LE MESSAGER

On vient d'apercevoir un feu sur le promontoire. Les gardiens postés là ont vu la voile d'Eulalos sur la mer. Le vent est favorable; il arrivera bientôt. (*Le messager sort.*)

IV

HÉRAKLÈS

Mais peut-on deviner si le résultat de son voyage est heureux?

LE CHEF DU CHŒUR

Il y a lieu de le présumer. Si les gardiens du promontoire ont allumé un feu, c'est qu'ils ont reconnu à la couleur de la voile que les nouvelles apportées sont bonnes. En cas de mauvaises nouvelles, on ne fait pas de signaux. Les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez tôt. Ce système fonctionne très bien et tout le monde admire la rapidité de nos informations. Quand

on pense que jadis l'art de communiquer à distance était inconnu !

HÉRAKLÈS

Mais tu allais me raconter enfin l'histoire de Laomédon.

LE CHEF DU CHŒUR

Eh bien, voici ! Laomédon est un roi vaillant, un militaire de premier ordre. Il s'est distingué dans une foule de circonstances et brûle de trouver une occasion plus belle encore, égale à son mérite. Il s'intéresse énormément aux progrès de l'artillerie et de la poliorcétique. C'est aussi un grand politique. Par de savantes négociations, il a réussi à former une alliance défensive des divers peuples de la Phrygie et même de par delà l'Hellespont. Quand un peuple ne veut pas entrer dans son alliance, il l'attaque et le contraint. Ces petites guerres tiennent nos guerriers en haleine. Car si l'on a des guerriers, il faut les exercer et c'est la guerre qui prépare la guerre. Seulement, cela coûte des hommes et de l'argent. Les hommes, nous n'en manquons pas; tous nos chefs ont des captives en grand nombre. Quant à l'argent, cela varie, selon l'état des affaires et l'importance du butin. Mais nos alliés, à qui nous imposons de grandes charges, sont venus voir nos murailles et notre citadelle et ils ont trouvé que nous n'étions plus à la hauteur. Il y a des machines aujourd'hui qui lancent de grosses pierres à des distances effrayantes, et on ne sait où l'on s'arrêtera. Nos alliés ont donc fait des représentations à Laomédon. D'après eux, notre forteresse vit sur sa renommée, mais, bien attaquée, elle ne tiendrait pas deux jours, et comme ils étaient prêts à le démontrer pratiquement, Laomédon a préféré admettre la démonstration théorique, qui, d'ailleurs, s'accordait avec ses propres idées, car il y avait longtemps qu'il songeait à remanier le système défensif de Troie. Seulement, il craignait d'avoir l'air de se lancer

dans des dépenses inutiles. Et puis il a craint de sembler céder à une pression étrangère. Alors, pour en sortir, il a consulté l'oracle et l'oracle a répondu :

Le mur jeune fait l'homme vieux.

C'était clair. Pour reconstruire citadelle, murailles et portes, Laomédon s'est adressé à Poséidôn, dieu tutélaire de la cité.

HÉRAKLÈS

Poséidôn est-il maçon ? Il ébranle la terre, mais je ne le savais pas bâtisseur.

LE CHEF DU CHŒUR

Il travaille comme il veut. On ne doit pas croire que les dieux sont étroitement confinés dans leurs spécialités. Ils s'intéressent parfois à des entreprises à côté, tout comme les hommes. Et puis Poséidôn travaille vite. Et Laomédon tient naturellement à ce que ses murs ne passent pas pour l'œuvre du premier venu. Il est bon de se couvrir de remparts divins : les assaillants y regardent à deux fois avant de venir s'y frotter.

HÉRAKLÈS

Et Poséidôn est venu travailler lui-même ?

LE CHEF DU CHŒUR

Il est venu des hommes qui ne parlaient pas la langue de notre contrée. Ils étaient prompts comme l'éclair et, pour la vigueur, de vrais cyclopes ! Ils obéissaient à un chef sévère, barbu, à l'œil glauque, aux cheveux bleus : si ce n'était Poséidôn lui-même, c'était sûrement quelqu'un de ses ministres.

HÉRAKLÈS

Lui as-tu parlé ?

LE CHEF DU CHŒUR

Non, mais Laomédon ou Eulalos lui parlait. On a su

que le roi avait conclu avec Poséidôn un contrat fort avantageux. Et l'ouvrage avançait à merveille. Les murailles antiques avaient été tout de suite renversées et arrachées du sol, si bien que les fondements mêmes avaient totalement disparu. Poséidôn ne pouvait travailler mieux. Puis, sur tous les points à la fois, s'élevaient de nouveaux remparts, faits d'assises énormes, que l'on voyait monter comme la mer quand elle se gonfle au plus haut flot de mars. Bientôt la colline abrupte qui porte la citadelle et que tu vois d'ici...

HÉRAKLÈS

En effet ; mais elle a l'air d'être couverte de ruines.

LE CHEF DU CHŒUR

Hélas !... Brusquement, les affaires changèrent de face. Laomédon et Poséidôn s'étaient brouillés, au sujet du paiement des travaux, comme on l'a su. Mais les détails manquent. Notre roi, dans son désir de bien faire, s'était-il engagé au delà de ses moyens ? Certains ont insinué qu'il avait voulu adoucir la rigueur du contrat par des interprétations habiles et par des finasseries. On ne sait rien de positif. Laomédon n'est pas roi pour raconter ses affaires à tout le monde. Mais il doit aussi avoir été trop loin, car entre lui et le dieu les choses se sont positivement gâtées. Un jour, tout d'un coup, les ouvrages ont été renversés et les ouvriers ont disparu. Et la nuit d'après, les flots de la mer voisine ont débordé dans une tempête affreuse ; le Simoïs et le Scamandre, qui sont des fleuves d'humeur douce d'ordinaire et honorés par les Troyens comme des voisins bienveillants, ont reflué brusquement ; les eaux furieuses ont pris les remparts d'assaut et emporté les blocs de pierre désunis. Le lendemain, il ne restait plus trace de murailles ni de citadelle : rien que des trous et des fondrières, et des entonnoirs inondés. Ce fut une désolation générale. Les plus incrédules

durent reconnaître l'intervention de Poséidôn. Il est remarquable que le bouleversement s'est arrêté à l'enceinte des murailles. La ville même a été épargnée.

HÉRAKLÈS

Et le palais du roi?

LE CHEF DU CHŒUR

Le palais du roi n'a pas souffert. Visiblement le dieu offensé a voulu marquer qu'il résiliait le contrat, car il s'est borné à détruire ce qu'il avait construit, sans toucher au reste. Mais il a dû notifier à Laomédon un ultimatum.

HÉRAKLÈS

Un quoi?

LE CHEF DU CHŒUR

Un ultimatum. Laomédon, qui est grand politique, je te l'ai dit, appelle ainsi une sommation à court délai, accompagnée de menaces. C'est alors qu'il a cru bien faire en immolant une hécatombe, une très belle hécatombe de cent chevaux noirs sans tache, parfaits, nés l'autre année, n'ayant pas encore connu le joug. Tout le monde est venu voir et les femmes en vêtements de suppliantes ont mêlé leurs cris et leurs gémissements aux supplications des prêtres et des guerriers. C'était très beau. Poséidôn a dû se réjouir, dans son cœur magnanime, en considérant notre peuple en deuil. Car les dieux bienheureux qui souffrent avec peine la trop grande prospérité des hommes, éprouvent une grande satisfaction lorsqu'ils les voient réduits à l'humiliation volontaire. Pour qu'ils soient pitoyables aux mortels, il faut que tout sujet de jalousie soit écarté. Alors Némésis se retire et la colère des dieux s'apaise. Mais celle de Poséidôn ne s'apaisa pas. Au contraire, elle s'alluma contre le peuple entier. Car de la plaine inondée et de la zone des remparts une contagion se leva. De proche en proche, elle gagna toutes les de-

meures, rétrécissant au fur et à mesure le siège qu'elle fait de la ville. C'est une maladie noire et pustuleuse, inconnue, qu'aucun remède ne peut vaincre. Si elle continue à progresser, nous succomberons tous au fléau. Que faire? Laomédon a envoyé son fidèle serviteur, son conseiller intime Eulalos, consulter l'oracle pour connaître la volonté des dieux. Le voici revenu; bientôt nous saurons tout. Puisse Poséidôn calmer son courroux et ne pas mettre la paix à des conditions trop dures! Personne ne sait si c'est un dieu juste, mais nul n'ignore que c'est un dieu changeant.

LA MOITIÉ DU CHŒUR

Roi puissant, roi redoutable, Poséidôn orageux! Tout tremble devant toi quand tu fronces le sourcil et les vieux mariniers s'épouvantent sur la mer.

L'AUTRE MOITIÉ

Mais bientôt le calme rentre dans ton cœur mystérieux. Autour des nefs épargnées on voit s'ébattre les belles Néréides. Elles se jouent en chantant des chansons divines.

LE CHŒUR

Elles se renversent sur les vagues; elles nagent et l'on voit se dresser sur les flots les pointes lumineuses de leurs seins gonflés. Elles rient et mêlent des guirlandes d'algues vertes à leurs cheveux clairs, tandis que la splendeur du joyeux Hélios dore ton front rasséréné.

V

(Un cabinet secret dans le palais du Roi.)

LAOMÉDON

Prends place à mon côté, ô mon serviteur fidèle. J'ai hâte de connaître ton rapport. Il n'est personne que je

consulte plus volontiers que toi. Tu as réussi, c'est donc vrai? Tu rapportes un bon oracle?

EULALOS

Le roi va en juger à l'instant. Je m'abstiendrai de tout vain préambule. Je rapporte un moyen infaillible de mettre fin à ton désaccord avec le puissant Poséidôn. Il exige seulement de ta part un sacrifice, moyennant quoi tout sera oublié.

LAOMÉDON

Un sacrifice? Une nouvelle hécatombe?

EULALOS

Moins et plus. Un sacrifice personnel. Voici le texte de l'oracle:

« Sur le haut promontoire, la Vierge royale Hésione, nue et couronnée de fleurs, sera présentée en pompe nuptiale, et le roi Poséidôn la recevra dans son lit. A ce moment le fléau cessera et les murs seront rebâtis aux conditions prescrites. »

LAOMÉDON

Je refuse! ma fille bien-aimée! C'est là ce que tu appelles une bonne nouvelle? Et voilà la clémence de Poseidôn! Il veut la mort de l'irréprochable Hésione, et que ce soit moi qui la tue!

EULALOS

L'oracle ne dit pas qu'il veut sa mort. Il veut la prendre dans son lit, comme une épousée.

LAOMÉDON

Il veut qu'on la lui jette du haut du promontoire, d'où l'on précipite les condamnés à mort et les enfants mal venus. La pompe nuptiale n'est qu'une dérision et le choix du promontoire un outrage de plus. Du haut du

rocher qui surplombe la mer écumante, il veut qu'on lance la belle Hésione, la superbe fille, comme un misérable avorton. Et tu as pu croire que j'accepterais cet odieux marché?

EULALOS

Epargne ton messager fidèle. Je n'ai rien cru. Je me suis acquitté de mon message. J'ai interrogé l'oracle et l'oracle a répondu. Le choix appartient à ta sagesse.

LAOMÉDON

Il n'y a pas de choix. J'eusse préféré cent fois que l'oracle eût gardé le silence.

EULALOS

Alors, c'est que tout arrangement était impossible. L'oracle peut sembler dur. Au moins, il est clair. Ou bien tu abandonneras ta fille à la volonté du puissant Poséidôn, ou bien tu abandonneras ta ville et ton peuple à sa vengeance: tu perdras tout, et ton trône sera détruit. Est-ce cela que tu veux?

LAOMÉDON

Je refuse, te dis-je. Je n'ai que faire d'un oracle cruel et menteur.

EULALOS

Pourquoi l'as-tu consulté? Jusqu'ici tu y croyais, tu y avais recours dans les cas embarrassants.

LAOMÉDON

J'avais mes raisons, tu le sais bien. Mais je regrette de l'avoir fait.

EULALOS

Si tu n'avais pas donné suite à ton désir de rebâtir les murs, tu le regretterais aussi, et l'oracle t'y a aidé. Les oracles ont du bon.

LAOMÉDON

Tu me dis cela au moment où la Pythie, peut-être soudoyée par mes ennemis...

EULALOS

Je te dis cela au moment où la Pythie, organe des dieux immortels, t'indique le moyen de mettre fin aux difficultés où tu te débats. Suis son conseil et le fléau sera enrayé, et tu auras tes murs, et ton peuple sera content et ta popularité s'accroîtra parce que tout le monde admirera ton dévouement à la chose publique et ta piété envers les dieux. Qui sait si ta gloire, dans l'avenir n'est pas attachée à cet épisode de ta vie? On dira: Laomédon, roi puissant et magnanime, s'éleva au-dessus de lui-même le jour où ayant à choisir entre l'amour qu'il avait pour sa fille, l'irréprochable Hésione, et l'amour qu'il portait à son peuple, éprouvé par un dieu qu'il avait offensé sans le vouloir, n'hésita pas un instant: il sut contenir les sentiments de la nature pour n'obéir qu'à la voix du devoir et il donna à tous les rois l'exemple magnifique d'un cœur sensible qui se sacrifie sans marchander à sa haute fonction.

LAOMÉDON

Tu crois qu'on dirait cela?

EULALOS

Que veux-tu qu'on dise d'autre? Personne ne pourra songer à te critiquer. Mais je raisonne dans l'hypothèse où Poséidôn irait jusqu'au bout de sa rigueur. Rien ne démontre qu'il en doive être ainsi. Poséidôn est un dieu changeant et, je le dis entre nous, un dieu trompeur.

LAOMÉDON

Et tu veux que je me fie à ses promesses de faire cesser le fléau et de rebâtir le mur?

EULALOS

Tu oublies qu'il ne s'agit pas de promesses. L'oracle n'est pas un engagement de la part de Poséidôn. C'est une révélation de l'avenir : « Sur le haut promontoire, la Vierge royale Hésione, nue et couronnée de fleurs, sera conduite en pompe nuptiale, et le roi Poséidôn la recevra dans son lit. A ce moment, le fléau cessera et les murs seront rebâtis aux conditions prescrites ». Littéralement, on ne te demande rien. On te révèle simplement ce qui arrivera. Le premier fait dépend ou semble dépendre de ta volonté. Le reste en découlera. C'est la Pythie qui le dit, organe indubitable d'un dieu qui lit dans le futur mieux que nous ne lisons dans le passé et dans le présent, qui contiennent le futur. Car si nous pénétrions tout ce qui a été et tout ce qui est, nous connaîtrions du même coup ce qui sera. Pour moi, je vois déjà les murailles restaurées et la ville rendue imprenable à jamais. Le danger, c'est que tu compromettes ce résultat incomparable en empêchant ou en essayant d'empêcher la réalisation de la première partie de la prophétie. Il se peut que tu le puisses...

LAOMÉDON

Cela se peut si bien que je le fais, en refusant purement et simplement d'obéir.

EULALOS

Tu refuserais si tu étais un sentimental. Mais tu es un homme raisonnable. Tu es irrité contre Poséidôn et surtout contre toi-même, au fond, parce que tu l'as imprudemment offensé. Tous les hommes sont sujets à des accès de colère ; les sages sont ceux qui ont la force d'attendre, pour agir, que l'accès soit passé. Tu te trouves placé brusquement devant une situation nouvelle ; elle changera d'aspect à tes yeux dès que tu y seras accou-

tumé. La dureté du sacrifice te paraîtra moindre en comparaison des résultats.

LAOMÉDON

Est-ce que les résultats sont garantis, d'abord?

EULALOS

Veux-tu m'envoyer de nouveau interroger l'oracle là-dessus? Mais crains de fatiguer les dieux et d'aggraver leur susceptibilité en ayant l'air de te méfier d'eux. Il faut avoir confiance. Et d'ailleurs le temps presse. Aujourd'hui même, si tu ne te décides, un certain nombre de Troyens, en bonne santé hier, périra. Et le peuple, qui n'y comprendra rien, car il sait que je suis revenu avec une solution, murmurera contre toi.

LAOMÉDON

Qu'as-tu dit au peuple? Tu veux me forcer la main.

EULALOS

Oh non! Si j'étais capable d'en concevoir la pensée, je ne serais pas assez sot pour essayer de passer à l'acte. Je te connais comme tu me connais. Tu es trop fier pour te laisser diriger par une volonté étrangère. Si je te conseille en toute liberté de parole, c'est pour t'obéir et parce que tu as reconnu que mon expérience pouvait t'être utile. En parlant comme je le fais, j'exprime des pensées qui sûrement étaient déjà nées ou allaient naître en toi. Elles mettent quelque chose sur un plateau de la balance, mais c'est toi qui tiens le fléau entre tes mains. Le fléau, oui, dans tous les sens.

LAOMÉDON

Tu fais des jeux de mots?

EULALOS

Il s'en est présenté un, et je ne le repousse pas, parce qu'il répond à mon idée. Rien n'est plus sérieux.

LAOMÉDON

Mais qu'as-tu dit au peuple? Tu ne m'as pas répondu.

EULALOS

Je n'ai rien dit du tout. Il avait été convenu simplement qu'une voile blanche éployée sur mon vaisseau annoncerait un oracle. En me voyant revenir porteur d'une réponse des dieux et me rendre en toute hâte à ton palais, le peuple a conçu, sans nul doute, un grand espoir. Et il faudra lui dire quelque chose. Que vas-tu lui dire?

LAOMÉDON

C'est une voile rouge que tu aurais dû arborer, puisque les dieux cruels exigent le sang de ma fille chérie, l'irréprochable Hésione!

EULALOS

J'aurais fait peur à tout le monde, et bien inutilement. D'abord, nous avons mis les choses au pis. C'est comme cela qu'il faut toujours faire. Mais le pire n'est pas toujours certain. Et même je doute fort que le puissant Poséidôn exige de toi autre chose qu'un acte de soumission. Tu es entré en conflit avec lui. Il veut te montrer que ce n'était pas à faire. Il te considère comme un homme arrogant, et les dieux bienheureux ne supportent pas l'arrogance des mortels éphémères. Il veut te mater, simplement. Présente-lui ta fille, comme tu mettrais sur l'autel d'Aphrodite une fleur ou une colombe. Il n'est pas sûr qu'il ne la tuera pas, car les Immortels sont les maîtres de la vie et de la mort. Notre vie et notre mort n'ont pas de sens pour eux; pour eux c'est indifférent: ils sont les Immortels! Mais peut-être te la rendra-t-il à l'instant même, satisfait de ton obéissance, ou après un temps d'épreuve, l'ayant prise comme otage et garante de ta fidélité. Ou encore voudra-t-il la recevoir réellement comme épouse. Qu'est-ce que la hauteur du promontoire

pour lui ou l'abîme qui se creuse dans la mer à ses pieds? S'il désire ta fille, qu'il a vue quand il venait, semblable à un homme, surveiller les travaux, il la recevra dans ses bras puissants et il la conduira dans ses domaines cachés, dans ses palais de nacre et de perle. Il est arrivé souvent que des dieux ont aimé des mortelles et nulle mortelle, malgré les dangers de telles aventures, n'a jamais repoussé, quoi qu'on dise, les embrassements des dieux. Ils n'ont qu'à vouloir et le cœur des femmes bondit d'amour dans leurs poitrines. Seul, le frère souterrain de Poséidôn, le sombre Hadès est en horreur à tout ce qui vit. Pour obtenir une épouse, il a dû enlever la divine Perséphone et encore ce rapt a-t-il abouti à un mariage intermittent. En somme, il y a des chances pour que l'offrande de ta fille, si tu la fais sans arrière-pensée et d'un cœur généreux, tourne bien.

LAOMÉDON

Mais que dira la reine quand elle saura le sacrifice de sa fille chérie? Que dira Hésione, la douce enfant, qui rêve à d'autres noces?

EULALOS

La vierge pleurera sans doute et courbera la tête sous le Destin. La reine te fera une scène, c'est inévitable et bien naturel. Il t'est facile de prévoir tout ce qu'elle dira : que tu es un père barbare, qu'elle avait prévu ce qui est arrivé, que tu ne l'as jamais aimée. Rien de tout cela n'est vrai, et elle le sait bien. Mais elle le dira tout de même, avec beaucoup de cris et de lamentations, selon la coutume des femmes. Tu lui répondras simplement que tu t'inclines devant la nécessité, que tu sauves ta ville, ton royaume, ton trône et le sien. Au fond, l'idée qu'elle pourrait devenir la belle-mère de Poséidôn ne peut que lui être agréable ; elle a des chances, si elle sait bien s'y

prendre, d'être changée en constellation et cela ne laisse pas que d'être flatteur.

LAOMÉDON

Tu as le courage de plaisanter. On voit bien que tout ceci ne te touche pas.

EULALOS

Je n'ai pas pensé un instant à moi-même, les dieux m'en sont témoins! Cependant, puisque tu me parles de moi, je te dirai que mon sort dépend du tien, car je suis ton conseiller et on le sait, parce que tu l'as voulu. Si même l'issue de l'affaire pouvait m'être indifférente, ce serait une raison de plus pour toi d'écouter un avis désintéressé.

LAOMÉDON

J'étais bien loin de m'attendre... Dire que je voulais donner Hésione à Masticorax, roi de Thrace, mon allié!

EULALOS

Crois-tu qu'elle eût été beaucoup plus heureuse avec ce barbare puant, cette brute qui n'a qu'une idée, c'est de brûler les villes et d'éventrer les femmes? La douce Hésione, qui est une princesse très bien élevée, aurait souffert grandement de partager la couche d'un Thrace sauvage et fétide et de donner le jour à des nichées d'oursons. En réalité, tu l'avais déjà sacrifiée à la politique, et tu ne pouvais pas faire autrement. Au lieu de la donner à ce Masticorax, tu la donnes à ton peuple et, par là, à tous tes alliés, à la force de ta ville, à la sécurité de ton trône, à ton avenir, à ta gloire, à tes dieux. Et tu donnes quelque chose qui est à toi. Que dirais-tu si l'oracle avait demandé cinquante filles de tes nobles? Ce qui fait ta force et j'oserais dire ta chance, c'est que le poids de la

rançon est sur toi seul et que tout ton peuple se sentira sauvé par toi gratis. Tu le délivres d'une grande peur !

LAOMÉDON

Allons ! je le vois bien, il faut que je me sacrifie !

(A suivre.) ERNEST VERLANT.

La dernière Saison théâtrale à Londres

La crise théâtrale, ses causes.
Quelques nouveautés intéressantes.

Pour les amateurs de théâtre la saison de Londres offrait avant la guerre des attractions exceptionnelles. D'abord Covent-Garden : les premiers chanteurs du monde y donnaient dans la langue où ils furent écrits, à côté des chefs-d'œuvre consacrés, les nouveautés musicales de tous les pays. Ensuite, les tournées étrangères, comprenant les grandes vedettes françaises toujours, assez souvent les grands acteurs venus d'Amérique, d'Italie, d'Allemagne ou même de pays de moindre importance. Enfin tous les théâtres anglais jouaient jusqu'à la mi-juillet les grands succès de l'année.

Cette année l'amateur étranger n'avait pas autant que jadis l'embarras du choix. Covent-Garden où encore l'année dernière j'avais vu, dans la même semaine, l'*Orphée* de Gluck, l'*Heure espagnole* de Ravel, les ballets de Stravinski, les trois dernières pièces en un acte de Puccini, Covent-Garden était fermé.

Les tournées françaises se bornaient à une seule troupe, composée d'excellents éléments et qui remportait un grand succès, mais qui ne jouait que des pièces de M. Louis Verneuil, avec l'auteur dans le principal rôle. Pareillement en fait de grands acteurs étrangers on n'en voyait qu'un seul, Ricciardi, artiste italo-américain de grand talent ; lui aussi ne jouait que ses propres pièces, ou plutôt sa pièce, car il n'en joua qu'une, *M. Malatesta*. Cette étude excessivement curieuse des milieux italiens

de New-York était d'ailleurs d'un intérêt trop spécial pour attirer le grand public.

Ce qui est pis, le touriste se tournant du côté du théâtre anglais cherchait en vain quelque spectacle dont tout le monde parlât, que ce fût quelque reprise sensationnelle d'un chef-d'œuvre shakespearien, comme celles dont depuis les jours d'Irving les journaux français ont souvent rendu compte, ou bien quelque nouveauté ayant chance d'attirer l'attention de la critique internationale et même, comme les pièces de Shaw et de Pinero, de traverser le détroit.

J'ai passé à Londres plusieurs semaines de la *season*, je n'ai pu voir aucune pièce de Shakespeare; depuis vingt-deux ans que je fréquente l'Angleterre, c'est la première fois que pareille chose m'arrive. Les auteurs à succès de la génération précédente, Wilde, Pinero, Henri-Arthur Jones, semblaient aussi oubliés que le grand Will. Parmi les maîtres de la nouvelle génération: Bernard Shaw, Barrie, Granville Barker, Galsworthy, seul le dernier avait affronté les feux de la rampe et encore avec moins de succès que d'ordinaire. La critique n'ayant rien à se mettre sous la dent, passait son temps à expliquer pourquoi la *season* avait été ratée. Trois raisons semblent surtout avoir joué un grand rôle:

1° La grève des mineurs, qui provoqua une crise économique générale et surtout amena une diminution des trains de nuit, facteurs essentiels dans une ville où presque tout le monde habite fort loin du centre;

2° L'échec — d'ailleurs antérieur à la guerre — des tentatives pour créer, à défaut d'un théâtre national genre Comédie Française, des « théâtres à répertoire » (*repertory-theatres*), scènes qui aspiraient à faire ce que réussit jadis si bien Antoine au boulevard de Strasbourg, alors que les théâtres anglais se bornent comme les théâtres des boulevards, à un spectacle unique;

3° Enfin, la disparition des grands acteurs-directeurs.

On a jadis pas mal critiqué les grands « actors-managers » anglais. On leur a reproché notamment de vouloir jouer les Napoléons au petit pied ; il est cependant incontestable que leurs nobles aspirations et que leur ambition, un peu exclusive, puérile à l'occasion, mais toujours désintéressée, ont été, en l'absence d'un théâtre d'État, le grand facteur de relèvement de la scène anglaise depuis 1880. Ce furent eux qui remirent Shakespeare à la mode et découvrirent ou soutinrent les auteurs nouveaux. Le nom de Sir Henry Irving est connu du monde entier ; Sir Herbert Tree, Sir George Alexander, Sir Charles Wyndham, Sir Forbes Robertson rendirent à la scène anglaise des services non moindres et c'est aux applaudissements de tous que le gouvernement britannique leur décerna des titres de noblesse. Or, par une malchance inouïe, tous ces grands acteurs-directeurs et d'autres encore dignes d'être mis sur le même pied qu'eux, tels Lewis Waller, disparurent l'un après l'autre, souvent prématurément. Il faudra un certain temps pour les remplacer. Le plus distingué de leurs héritiers, Robert Lorraine, brillait lui aussi cette année par son absence. Cet artiste éminent, celui des acteurs anglais qui sert le mieux l'art dramatique français (il a admirablement joué *Cyrano* et va monter *Debureau*), avait momentanément préféré aux succès scéniques, les joies des fiançailles, puis de la lune de miel.

Malgré tout, Londres reste Londres. La seconde semaine de juillet, sans parler des innombrables music-halls, cinémas et des scènes de quartier, il restait encore vingt-neuf théâtres ouverts et plus d'un d'entre eux offrait des spectacles dignes d'être signalés, même à l'étranger.

* * *

Et d'abord deux mots de la reprise de l'*Opéra du Mendiant (The beggar's Opera)*. La pièce date de 1727,

et Gay, son auteur, la donna à Lincoln's Inn Field, comme qui dirait le Théâtre de la foire. Le sujet est exactement celui du *Chevalier à la Mode,* mais il est traité en « burlesque », c'est-à-dire en parodie du grand opéra, avec une liberté et une crudité qu'alors on eût mal tolérées en France sur un théâtre d'ordre, mais qui ont conservé au chef-d'œuvre de Gay plus de vie que n'en a gardé le chef-d'œuvre de Dancourt. La pièce, qui comporte de nombreux tableaux, a été montée exactement avec les procédés du Vieux Colombier. Le succès fut énorme; il a attiré tout Londres à Hammersmith, quartier aussi excentrique que la Bastille ou les Batignolles. Puisse-t-il être le signal de la reprise d'autres chefs-d'œuvre comiques anglais de la Restauration et du XVIII[e] siècle. Mais ce vœu paraît bien ambitieux à une époque où Shakespeare lui-même a momentanément disparu de l'affiche.

Passons aux nouveautés. J'ai déjà marqué que des contemporains notoires, Galsworthy est le seul qui ait donné une pièce nouvelle : *A family man.* Elle n'a eu qu'un demi-succès: cinquante représentations. Elle valait mieux. Certes, elle n'est pas tout à fait à la hauteur des pièces précédentes du même écrivain; elle n'a ni la portée sociale de *Justice* et de *Strife* (pièces sur la justice pénale et les grèves), ni la gaieté amère, à la Courteline, de la *Boîte d'argent* ou du *Pigeon;* ni l'intensité scénique, à la Bernstein de la *Guerre au Couteau (Skin-Game);* mais c'est tout de même du Galsworthy. On sait que cet auteur et M. Granville Barker ont renouvelé la scène anglaise par l'exactitude, pour ainsi dire photographique, avec laquelle ils reproduisent la vie. Leurs pièces l'emportent sur les « tranches de vie » de l'ancien Théâtre Libre en ce qu'elles sont non une juxtaposition de tableaux unis par une faible trame, mais de véritables pièces avec une exposition, une action, un dénouement, une profonde

étude de caractères, et aussi, il faut bien le dire, parce que leurs auteurs ont le don du théâtre, à un degré que les auteurs de chez Antoine n'ont pas toujours possédé.

A mes yeux le demi-succès de *A family Man* tient au sujet en somme assez banal, rappelant par certains côtés de vieilles pièces françaises comme *L'Homme de bien* d'Augier. On y voit comment à force de rigidité et de jésuitisme, à force de vouloir poser au chef de famille et exercer la *patria potestas,* John Builder pousse ses enfants à la révolte. Sa femme se joint à eux; pas pour longtemps; vingt ans de soumission aveugle ont brisé sa personnalité et elle revient silencieusement s'asseoir à côté de son mari dans le foyer désormais désert. La pièce vaut par une peinture des mœurs de province; il y a surtout une scène de jugement qui est d'une vérité et d'un comique à froid inestimables. Builder s'est porté à des voies de fait sur sa fille qui, révoltée, est allée « vivre sa vie » avec un peintre; il a houspillé le policeman qui a voulu intervenir. Tout le monde regrette l'algarade; le juge de paix et ses assesseurs plus que tous autres, car ils sont les collègues de Builder au conseil municipal et ils voudraient étouffer un scandale qui rejaillirait sur leur classe, la bourgeoisie industrielle et commerciale, qui gouverne les petites villes anglaises. Mais ils sont tout de même des juges et, comme tous bons Anglais, ont le sens du devoir: et puis un journaliste a eu vent du procès et vient assister aux débats. L'attitude du tribunal tiraillé entre des sentiments aussi divers, les dépositions embrouillées des témoins, la forme de rapport administratif que le policeman donne à son témoignage, la nervosité mal calmée de l'accusé, tout forme un tableau qui, dans la note comique est le digne pendant de l'acte du tribunal de *Justice,* une des scènes les plus dramatiquement vraies qui ait été portée au théâtre dans ces vingt dernières années. Pourquoi faut-il que le sujet du *Family Man* exclue d'autres scènes aussi originales?

Par contre, ce n'est pas par manque d'originalité que pêche le *Cercle*. L'auteur, M. Somerset Maughan, déjà connu par *Dot* et d'autres pièces spirituelles ou charmantes, y présente une situation que pour ma part je n'avais jamais vue au théâtre. Lady Champion Cheney et Lord Porteous étaient, il y a trente ans, deux personnalités mondaines fort en évidence. Elle, une des femmes les plus fêtées de l'aristocratie; lui, beau, éloquent, déjà ministre et futur président du Conseil. « Frappés du foudre » ils abandonnent tout pour fuir ensemble. L'enlèvement cause un scandale d'autant plus retentissant que Lady Cheney laisse derrière elle un garçon déjà grand et que la femme de son amant ne veut pas demander le divorce; tant qu'elle vit, les complices sont condamnés à résider à l'étranger. Les années d'exil leur font peu à peu une auréole; ils sont le couple qui dans notre siècle prosaïque a tout sacrifié à l'amour. Les vieux palais italiens ajoutent de la poésie à leur cas. Ils sont devenus « les amants de Florence ». Tant et si bien que la romanesque Elisabeth, qui dans l'intervalle a épousé le fils de Lady Cheney, ne résiste pas au désir de les connaître et les invite à venir chez elle à la campagne. Tout le premier acte est habilement employé à montrer la surexcitation que fait naître cette arrivée imminente. Hélas! quelle désillusion! Lady Cheney a les allures d'une vieille *prima donna;* Lord Porteous est un vieillard aigri; elle regrette sa position sociale perdue et lui sa carrière politique manquée. Le retour dans le pays qui, il y a trente ans, fut le cadre de leurs triomphes mondains et politiques, ravive leurs regrets. Cheney, le père, qui, par un artifice de théâtre, vient lui aussi habiter le château, et vit à côté d'eux comme si de rien n'était, s'amuse à les monter l'un contre l'autre. Il les tourne en ridicule; il plaisante Lord Porteous sur son ratelier toujours en mouvement, tandis que ses fausses dents à lui, tiennent. Il se venge ainsi de ses souffrances passées, mais il a de

plus un autre but. Il a deviné que sa bru aussi romanesque que l'était sa propre femme à son âge, n'est que trop sensible à l'amour qu'elle inspire à un autre hôte du château, Edward Luton. Il espère donc lui faire sentir le triste sort qui l'attend, si comme ce jeune homme le demande, elle fuit avec lui. Cheney père est sur le point de triompher mais l'amour est le plus fort et la jeune femme part exactement comme est partie sa belle-mère. Le *cercle* est achevé. De là le titre de la pièce. Vico et Michelet après lui avaient montré l'humanité évoluant en forme de spirale. M. Maughan transpose leur théorie au drame de famille.

Théorie à part, le *Cercle* est par la vivacité du dialogue et le mouvement de l'action une pièce fort agréable. Elle vaut aussi par la vérité des types qu'elle met en scène. Je fais une exception pour Cheney père. Son arrivée au château, son intimité avec sa femme et l'amant de celle-ci, quoique habilement amenées sont invraisemblables. De plus, c'est un personnage à la Bernard Shaw; il abonde en longs discours et en spirituels paradoxes, mais son brillant bavardage sonne faux. A tous égards, il rappelle le mari d'une pièce étrangère fameuse: *Le Concert* de Bahr. Il nous paraît d'autant plus artificiel que tous les autres personnages ne le sont pas. C'est d'abord son fils, un vrai jeune Anglais homme de devoir, député laborieux, époux dévoué, gentleman correct et ennuyeux, en deux mots tout juste l'homme qu'il fallait pour exaspérer une jeune femme sentimentale. C'est ensuite l'amant, autre vrai type de jeune Anglais, brave, aventureux, ayant horreur du convenu et qui entraîne la jeune femme par le tableau qu'il fait de la vie, que planteur, sportsman, un peu explorateur, il mène dans une lointaine colonie.

Mais c'est surtout le couple des deux vieux amants qui est intéressant. Ils appartiennent bien tous deux à cette génération d'Anglais que bouleversaient les pièces d'Octave Feuillet quand elles étaient données à Londres

par Sarah et Croizette. Tout: leur langage, leurs façons de penser, leurs tics portent le millésime 1880. Merveilleusement indiquée est aussi l'aigreur que leur a laissée leur mésaventure amoureuse, leur vie de trente ans en marge de la société, dans des « palazzi » italiens, majestueux, vides et mal chauffés. Ils s'en veulent l'un à l'autre d'avoir mutuellement gâché leur vie. Ils arrivent à se détester; et pourtant, et ce trait est d'une vérité profonde, ils n'oublient pas les heures rares qu'ils ont passées ensemble; ils sentent que malgré tout ils ont goûté des joies ignorées du commun des mortels. Le souvenir d'une soirée sur la terrasse d'un vieux couvent italien au beau temps de leur amour, rallume celui-ci; ils ne peuvent pas se quitter.

La vérité dans les caractères est aussi le principal mérite d'une autre pièce qui a fait beaucoup de bruit *A bill of divorcement* (une loi sur le divorce). Il s'agit de la proposition de loi si âprement discutée dans le Parlement et la presse britanniques, qui autoriserait le divorce en cas de folie incurable d'un des époux. L'auteur, Mlle Clémence Dane, suppose qu'elle est votée. L'action se passe en 1932. Hilary Fairfield blessé en France en 1916 et devenu fou est depuis lors dans une maison de santé. Sa femme qui l'avait épousé sans grand amour a admirablement élevé leur fille; maintenant que la jeune fille, en âge de se marier, n'a plus besoin de sa mère, celle-ci se croit en devoir de demander le divorce pour épouser l'homme qui lui fait depuis dix ans une cour respectueuse et qu'elle a fini par aimer profondément. Au moment où le mariage va avoir lieu, le mari soudainement guéri, revient; le drame est noué.

Si miss Dane s'était mise à l'école de Dumas fils ou de Brieux elle se serait rangée du côté des partisans ou des ennemis de la nouvelle loi. Son grand mérite est de ne l'avoir pas fait et aussi d'avoir évité les conférences. Les arguments pour et contre la loi jaillissent des péri-

péties de la pièce. Aucun orateur ne nous les développe. Mais le conflit entre le devoir, l'amour, la pitié, la religion, qui même chez les anglicans, repousse cette nouvelle cause de divorce, et la science qui, elle, montre les dangers qu'il y a, pour les gens à tare psychique de se marier et de procréer, tout cela le spectateur le touche du doigt. Il est aussi déchiré entre des sentiments contradictoires que Mme Fairfield elle-même. Miss Dane a eu un autre grand mérite. Elle paraît avoir retrouvé un secret qui semblait quelque peu perdu, celui de mettre en scène non des ingénues, mais de vraies jeunes filles. Sa Sydney Fairfield, en est une : gaie, vive, ultra-franche mais bonne, et avec ce fond de sérieux masculin que donne aux jeunes personnes bien douées l'éducation scientifique de nos jours. Ce dernier trait la différencie des Henriettes et des Victorines, elle appartient bien au XXe siècle. Voyons-la agir : au premier acte, Sydney est toute pour sa mère. Elle ne comprend pas que celle-ci hésite à être heureuse et part violemment en guerre contre sa tante qui représente les idées religieuses. Les scènes entre cette vieille femme et cette enfant qui auraient pu être si déplaisantes sont, au contraire, parmi les meilleures de la pièce ; elles ne prennent pas la forme de joutes parlementaires ; elles naissent et se développent à propos de menus incidents de la vie quotidienne, sans que le fond du débat soit même abordé. Et c'est bien ainsi que se passent les choses autour de nous. Mais le père, ce père que Sydney n'avait jamais vu, arrive soudain ; elle est prise de pitié, puis d'affection pour lui. Elle voudrait bien voir ses parents réunis, mais elle sent qu'une réconciliation forcée ruinerait le bonheur auquel sa mère, après une vie toute de privations et de sacrifices, a bien droit. Elle ne sait que désirer. C'est un pauvre oiseau blessé. Finalement, elle encourage sa mère à partir ; son père ne restera pas seul, elle lui voue sa vie. D'ailleurs, quoique fiancée, elle n'a pas le courage

de se marier. Le médecin, accusé d'avoir déclaré à la légère que son père était incurable, n'a-t-il pas répondu que la blessure reçue en Picardie fut l'occasion et non la cause de la démence ; celle-ci était héréditaire dans la famille ; si on l'avait consulté il y a vingt ans, il se serait opposé au mariage. Sydney Fairfield, qui a étudié « l'eugénique » estime qu'elle n'a pas le droit de mettre des enfants au monde. C'est encore là un trait vrai, du moins pour l'Angleterre. M. Brieux estimait qu'au contraire, dans des conditions analogues, deux jeunes gens qui s'aiment, devraient tenter l'*Évasion*.

Tout compte fait, le *Bill of Divorcement* dans une note sombre, comme le *Cercle* dans une note brillante, sont deux pièces qui méritent d'être traduites. J'ignore quel serait leur succès sur un théâtre parisien, mais on les lirait, certainement avec intérêt et plaisir.

J'en aurais dit autant de *Safety Match* (titre intraduisible) si cette pièce qui commençait en comédie de mœurs n'avait fini en mélodrame. Ses premiers tableaux rappellent une comédie de Jules Lemaître qui fit jadis quelque bruit. Il s'agit d'une famille de pasteurs protestants où tout retombe sur la fille aînée. Mais l'auteur du *Pardon* a traité le sujet en satire. M. Jan Hay, jeune romancier de grand talent, qui peut-être n'a jamais entendu parler de l'*Aînée*, le traite en peintre de mœurs Dickensien. Rien de plus charmant que le début de sa pièce. Le pasteur Vereker, excellent prêtre et bon humaniste, est pauvre et dénué de sens pratique. Resté veuf, il aurait eu de la peine à élever ses nombreux enfants, dont l'un a moins de goût que lui pour le grec et dont le second est le type de l'enfant terrible, tandis que sa fille cadette, âgée de 14 ans, flirte avec tous les gamins de la paroisse, y compris le fils de l'épicier, sans sa fille aînée, qui pourvoit à tout. Comme on comprend qu'un homme riche et mûr pense que cette « aînée » serait pour lui une compagnie idéale. C'est là le dénouement de la

pièce de Jules Lemaître; pour M. Hay c'est le début d'une seconde partie où l'on voit notre millionnaire déçu dans ses calculs. Sa maison est envahie par la nombreuse progéniture du pasteur; un de ses beaux-frères le «tape», l'autre bouleverse sa maison. Tout cela rappelle le troisième acte de *Catherine,* de Lavedan et semble indiquer que les gens riches ont tort d'épouser des jeunes filles pauvres, d'autant mieux que, contrairement à Catherine, Daphné Vereker se détache de son époux, sans qu'on en voie bien les raisons. Celui-ci ne la reconquiert qu'en faisant face à une grève et en sauvant des ouvriers mineurs, victimes d'un éboulement. La pièce tourne au mélodrame à spectacle. Cela fait l'affaire des admirables metteurs en scène londoniens et du gros public aussi. Les amateurs d'art attendent M. Jan Hay à une nouvelle pièce. Pour le moment, ils le félicitent de son grand succès et d'avoir eu pour interprète M. Arthur Bourchier, un des rares grands acteurs-directeurs qui soit resté fidèle à l'appel.

Plus spécialement londonienne encore est une autre pièce qui constitue le quatrième grand succès de l'année, *If* (*Si*) par Lord Dunsany. Parmi les œuvres qui plaisent le plus aux Anglais, sont les pièces où on met en scène un songe et celles dont les sujets sont plus ou moins empruntés aux *Mille et une Nuits.* Dans la première catégorie on peut citer *Un message de Mars* et deux chefs-d'œuvre récents de Barrie: *Cher Brutus* et *Marie-Rose;* dans la seconde, *Kismet,* que les Parisiens ont vu avec Guitry, et *Chu Chin Chow,* que, heureusement pour eux, car la pièce est stupide, ils n'ont pas vue mais dont ils ont certainement entendu parler, comme d'un succès sans précédent. Eh bien! *If* est un mélange de rêve et de féerie orientale. *Si* un modeste employé londonien n'avait pas raté le train matinal qui devait le mener à son bureau, que serait-il arrivé? Un rêve provoqué par l'intervention

d'un mage arabe nous permet de l'apprendre en six tableaux successifs. Notre employé aurait rencontré dans le train une jeune fille qui a de gros intérêts en litige sur la frontière de l'Afghanistan ; il l'y aurait accompagnée ; il aurait tué le sultan qui y règne et en aurait pris la succession ; puis à son tour victime d'une conspiration, il aurait à grand'peine gagné l'Angleterre, où, réduit au vagabondage il viendrait demander l'aumône à la porte d'une maison qui se trouve être la sienne, et où il est bientôt heureux de se réveiller confortablement étendu sur sa chaise-longue. Son rêve est achevé. Pour tout continental, une pareille pièce paraît le comble de la puérilité ; elle enchante les Anglais, qui, à leur tour, trouvent absurdes des pièces qui font nos délices. « Vérité en deçà de la Manche... ». Il y a pourtant dans *If* un tableau qui montre que Lord Dunsany est capable de peindre la réalité ; c'est celui qui se passe dans un wagon de seconde, transportant le matin des gens de la classe moyenne à la Cité. Il est d'une touche satirique charmante.

A. ANDRÉADÈS.

La Question romaine

La Loi des garanties pontificales.

Napoléon III avait, en 1866, permis à la Prusse de déclarer avec l'Italie la guerre à l'Autriche, dans le dessein de pouvoir retirer de cette guerre de grands avantages pour la France, soit que la Prusse fût battue, soit qu'elle fût victorieuse. Bismarck évinça les espérances de Napoléon. Après la foudroyante et éclatante victoire remportée par la Prusse à Sadowa, il s'empressa de conclure la paix et Napoléon n'eut pas le temps de mobiliser son armée pour réclamer en Allemagne des compensations territoriales. De là la grande rivalité entre la France et la Prusse, de 1866 à 1870, pour la question du Luxembourg, pour la question d'Espagne et pour la question romaine.

Celle-ci avait été réglée entre la France et l'Italie par la convention du 15 septembre 1864. La France s'engageait à retirer, dans le délai de deux ans, ses troupes des Etats pontificaux, à la condition que l'Italie s'engageât, pour sa part, à ne pas attaquer les Etats pontificaux, et même à les défendre par la force contre toute attaque venant de l'intérieur de son territoire. L'Italie s'interdisait toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers qui pût suffire à la défense intérieure et extérieure des Etats pontificaux et ne pût dégénérer en moyen d'attaque contre l'Etat italien. Elle devait prendre à sa charge une part de la dette des anciens Etats de l'Eglise, qu'elle s'était annexés. Elle devait enfin transférer, dans le terme

de six mois, sa capitale de Turin dans une autre ville à son choix.

Aussitôt signée, cette convention avait été interprétée par le Gouvernement français comme un engagement de l'Italie de ne jamais transférer sa capitale à Rome. Le Gouvernement italien avait hautement protesté et déclaré que la convention sauvegardait pleinement le droit des Romains de renverser avec leurs propres forces le Gouvernement pontifical et le droit de l'Italie de s'annexer, en ce cas, Rome, conformément à la volonté des Romains, librement manifestée au moyen d'un plébiscite.

Les Garibaldiens qui, en 1862, avaient essayé de se rendre à Rome et en avaient été empêchés par le combat d'Aspromonte (29 août), où ils avaient été battus et dispersés par les troupes de Victor-Emmanuel II, n'avaient pas approuvé la convention de septembre 1864 et l'interprétation que lui avait donnée la France.

En 1864, pour protester contre la convention et le transfert de la capitale de Turin à Florence, ils avaient provoqué à Turin des émeutes si graves que peu s'en fallut que la république n'y fût proclamée.

En 1867, les Garibaldiens envahirent le territoire romain, évacué par les troupes françaises. Pour arrêter leur marche sur Rome la France expédia en toute hâte des troupes, qui, le 4 novembre, battirent les Garibaldiens à Mentana.

Après ce fait d'armes la France prit, en 1867, l'initiative de convoquer un congrès européen pour le règlement de la question romaine. Cette initiative française n'eut pas de succès.

L'attitude de la Prusse, de plus en plus hostile à la France depuis 1868, poussa Napoléon III, en 1869 et en 1870, à proposer à l'Autriche et à l'Italie une alliance. Cette alliance ne put s'effectuer parce que la France refusa à l'Italie un accord sur Rome et l'Autriche ne voulut pas, sans l'Italie, s'allier à la France.

Après la déclaration de la guerre entre la France et la Prusse, l'Italie et l'Autriche eussent été encore disposées à s'allier à la France, si celle-ci n'avait persisté à maintenir en vigueur la convention de septembre. L'Italie, qui, à cause de ses tristes conditions financières et des mesures projetées pour y faire face, s'était trouvée, quelques mois avant la guerre, en proie aux plus vives agitations politiques des partis extrêmes italiens, faisait connaître à la France, qu'elle ne pourrait entraîner la nation tout entière à côté de la France contre la Prusse, si la France ne donnait au moins l'assurance secrète que la question romaine serait résolue selon les aspirations nationales. Le Ministère, présidé par Emile Ollivier, et Napoléon III, se montrèrent irréductibles sur ce point. La France remit en vigueur la convention de septembre et retira ses troupes des Etats pontificaux après avoir demandé et reçu l'assurance que l'Italie l'observerait aussi dans toutes ses clauses. Napoléon III, qui avait placé dans les victoires françaises l'espoir d'entraîner sans conditions l'Italie et l'Autriche dans la guerre contre la Prusse et s'était pour cela montré intraitable relativement à un accord sur Rome, se décida à donner, sur ce point, carte blanche à l'Italie, quand les victoires de la Prusse ne permirent plus à l'Italie et à l'Autriche de lui apporter, en temps opportun, tout le secours militaire dont il avait besoin.

L'Italie crut alors venu le moment de représenter aux puissances toutes les difficultés d'ordre intérieur et extérieur qui la mettaient dans la nécessité de dénoncer la convention de septembre 1864 et de réclamer une prompte solution de la question romaine qui, d'une part, fît droit aux aspirations nationales et, d'autre part, garantît complètement la liberté et l'indépendance spirituelle du Pontife. La convention ne donnait pas la solution de la question romaine, mais les conditions dans lesquelles elle pût parvenir, sans secousses, à sa solution ; elle tendait à éli-

miner l'intervention étrangère pour placer le Saint-Siège, les Romains et l'Italie dans une position telle qu'une conciliation pût s'effectuer entre eux. A cause de la situation trouble, qui s'était produite en Europe depuis 1866, la convention s'était démontrée insuffisante à éliminer les causes extérieures, qui empêchaient la solution naturelle de la question romaine. La guerre franco-allemande et les complications qui auraient pu s'ensuivre encore, mettaient l'Italie dans une situation grave et aucune puissance ne pouvait avoir intérêt à ce que l'Italie, Etat catholique et neutre, fût troublée et exposée, pour la question romaine, aux dangers de la révolution et de la réaction.

Par la force même des choses et à cause des éléments qui la constituaient, la question romaine fut envisagée par le Gouvernement italien comme une question nationale sous certains rapports et internationale sous d'autres. Elle était national pour ce qui concernait le droit des Romains de disposer de leur sort et le droit de l'Italie d'achever son unité. Elle était internationale parce que l'on ne pouvait méconnaître le caractère universel de la Papauté dans l'exercice de ses fonctions spirituelles à l'égard des catholiques du monde entier et par rapport à l'intérêt de tous les Gouvernements ayant des populations catholiques, de ne pas permettre que le Saint-Siège fût soumis à la souveraineté d'un Etat quelconque.

Pour résoudre la question romaine de manière à ne pas s'attirer des complications internationales immédiates ou éventuelles, le Gouvernement italien se montra disposé à discuter et à conclure avec les autres puissances un accord international sur tout ce qui avait rapport à l'indépendance spirituelle du Pontife, mais non sur ce qui concernait le droit national italien et les rapports entre l'Etat et l'Eglise en Italie; car, à son avis, la situation juridique de la Papauté vis-à-vis de l'Italie et sa liberté de communication avec le monde catholique constituaient la seule partie de la question romaine qui eût un caractère inter-

national et fût, par conséquent, susceptible d'une explicite sanction internationale.

Instruit du nouvel état de choses et de la nécessité pour l'Italie de considérer comme non avenue la convention de septembre 1864, le Gouvernement qui, en France, avait succédé au Gouvernement impérial, laissait à l'Italie la liberté d'agir sous sa responsabilité. Les autres puissances intéressées à la question romaine reconnaissaient les raisons de droit national et d'ordre public qui poussaient l'Italie à se rendre à Rome, mais à condition qu'elle garantît pleinement la liberté et l'indépendance spirituelle du Pontife et du Saint-Siège.

Avant de donner à ses troupes l'ordre de franchir les frontières de l'Etat romain, le Gouvernement italien, à l'exemple de ce qui avait été pratiqué par le comte de Cavour et par ses successeurs, avait voulu faire, auprès du Saint-Siège, un dernier effort de conciliation et lui avait soumis un accord qui était le résumé de tous les projets proposés dans les années précédentes pour donner à la question romaine une solution conforme à la fois au droit national et à la liberté et à l'indépendance du Saint-Siège.

La concession au Pape, en pleine souveraineté, de la partie de Rome, dite *ville Léonine,* et les autres bases de cet accord ne pouvaient s'effectuer sans l'adhésion préalable du Pontife (1).

Pie IX refusa de la donner.

Après l'occupation de la ville Léonine, opérée par les troupes italiennes sur l'invitation même de Pie IX, impuissant à y maintenir l'ordre, et le plébiscite des habitants de cette partie de Rome réclamant, eux aussi, leur union à l'Italie, le Gouvernement italien, par le décret du 9 octobre 1870, déclara Rome et les provinces

(1) Exposé dans le mémorandum confidentiel, annexé à la circulaire du 29 août 1870 aux représentants de l'Italie à l'étranger.

romaines parties intégrantes du royaume d'Italie; conserva au Pontife la dignité, l'inviolabilité et toutes les prérogatives personnelles du souverain, et réserva à une loi spéciale le soin d'établir les conditions aptes à garantir, même avec franchises territoriales, l'indépendance du Pontife et le libre exercice de l'autorité spirituelle du Saint-Siège. « Toute l'Italie finalement réunie, avec Rome prédestinée à être sa capitale effective, la souveraineté du Pontife et l'indépendance de son ministère spirituel garanties aux conditions à établir par la loi » tel était, en deux mots, d'après le Ministère, le sens du décret du 9 octobre 1870, qui acceptait le plébiscite romain en faveur de l'annexion de Rome à l'Italie. La Chambre des députés et le Sénat n'attribuèrent pas d'autre sens à ce décret, approuvé par la loi du 13 février 1871.

Le Pape fut ainsi privé de tout pouvoir temporel sur n'importe quelle partie du territoire romain.

Le caractère spécial et tout spirituel de la souveraineté du Pontife et les garanties de la liberté et de l'indépendance de son ministère spirituel ont été déterminés par la *Loi des garanties pontificales* du 31 mai 1871, au titre Ier, relatif aux prérogatives du Souverain Pontife et du Saint-Siège.

A la différence du titre II sur les rapports entre l'Etat et l'Eglise catholique, ce titre Ier de la loi des garanties pontificales a un caractère international, parce que les dispositions qu'il contient sont le résultat de l'engagement, spontanément pris par l'Italie et tacitement accepté par les autres puissances, de garantir au Pape la pleine et entière liberté de son ministère spirituel après la chute de son pouvoir temporel. De cet avis, entre autres, est M. Schiappoli.

Quoique la loi des garanties ne soit dans la forme qu'une loi fondamentale, qui, comme la constitution italienne, pourrait être abrogée dans les formes et modes requis pour l'abrogation de toute loi ordinaire, l'Italie

n'en pourrait, en effet, abroger le titre Ier, sans s'exposer aux représailles éventuelles des puissances, qui verraient dans cette abrogation un manquement aux promesses solennelles qu'elle leur avait faites et une cause de grave agitation religieuse, propre à troubler la tranquillité et l'ordre public de leur pays.

Par la circulaire du 18 octobre 1870 aux représentants de l'Italie à l'étranger, le Ministre des Affaires étrangères, Visconti-Venosta, avait rassuré encore une fois les puissances sur les conséquences de la réunion de Rome à l'Italie. Cette réunion, écrivait-il, ne pourra menacer les croyances du monde catholique. La situation personnelle du Pape ne sera nullement diminuée. Le caractère de souverain, sa prééminence sur les autres princes catholiques, les immunités, la liste civile, dont il jouit en telle qualité, lui ont été amplement garantis et ses palais et ses résidences auront le privilège de l'extraterritorialité. L'exercice de sa haute mission spirituelle lui est assuré par un double ordre de garanties : par la libre et incessante communication avec les fidèles, par les nonciatures qu'il continuera à déléguer auprès des puissances, par les représentants que les puissances continueront à accréditer auprès de lui ; enfin et surtout par la séparation de l'Eglise et de l'Etat que l'Italie a proclamée et que le Gouvernement a l'intention d'appliquer sur son territoire aussitôt que le Parlement aura donné sa sanction aux projets des conseillers de la Couronne. »

D'après le programme tracé par cette circulaire, a été conçue, rédigée et discutée la Loi des garanties pontificales du 13 mai 1871 dans ses deux titres, relatifs, l'un aux garanties du Pontife et du Saint-Siège, et l'autre aux relations de l'Eglise et de l'Etat.

Par la loi des garanties le Pape est reconnu comme souverain (art. 1er) ; il est irresponsable de tous ses actes (*ibid.*) ; son inviolabilité personnelle est garantie par les lois pénales comme celle du Roi (art. 2) ; les honneurs

souverains lui sont dus en territoire italien (art. 3) ; tant ici qu'à l'étranger lui sont maintenues par le Gouvernement italien les prééminences d'honneur qui lui sont reconnues par les souverains catholiques (*ibid.*) ; il a la jouissance des palais apostoliques Vatican et Latran et de la villa de Castel Gandolfo avec toutes leurs annexes et dépendances, ainsi que des musées, de la bibliothèque et des collections d'art et d'archéologie y existant (art. 5) ; il a la faculté de conserver le nombre habituel de gardes destinés à la protection de sa personne et de ses palais (art. 3) ; les palais et lieux de sa résidence habituelle ou temporaire jouissent de l'immunité locale et, sans sa permission, aucun agent de l'autorité publique ne peut s'y introduire pour y exercer des actes de son office (art. 7) ; il lui est assuré sur le Grand-Livre de la dette publique pour son traitement et les besoins ecclésiastiques du Saint-Siège une rente perpétuelle, inaliénable de 3,225,000 lire, exempte de toute taxe ou charge gouvernementale, communale ou provinciale, et égale à la liste civile, dont il jouissait sur le budget romain comme souverain temporel et spirituel de l'Etat romain (art. 4) ; il est pleinement libre : 1° de remplir toutes ses fonctions spirituelles (art. 9) ; 2° de faire afficher aux portes et basiliques de Rome les actes de son ministère spirituel (*ibid.*) ; 3° de recevoir et d'envoyer aux puissances des représentants, jouissant des prérogatives et immunités diplomatiques (art. 11) ; 4° de correspondre, au moyen même de bureaux de postes et télégraphes établis dans ses résidences, avec l'épiscopat et le monde catholique d'une manière tout à fait privilégiée, propre à assurer à sa correspondance le secret absolu et l'exemption de toute taxe sur le territoire italien (art. 12) ; 5° de pourvoir au recrutement du personnel ecclésiastique nécessaire à l'exercice de son ministère spirituel, moyennant la direction et la surveillance exclusive des séminaires, académies et autres instituts catholiques établis à Rome

et dans les six sièges suburbains pour l'éducation et l'instruction des ecclésiastiques (art. 13).

Pour assurer le secret des actes du ministère spirituel du Saint-Siège la loi des garanties défend de procéder à des visites, perquisitions ou saisies de papiers, documents, livres ou registres dans les bureaux et congrégations pontificales, revêtus d'attributions purement spirituelles (art. 8).

Pour mieux établir la liberté et l'indépendance du Saint-Siège, la loi des garanties déclare irresponsables de leurs actes les ecclésiastiques italiens ou étrangers, qui participent à l'émanation des actes du ministère spirituel du Saint-Siège (art. 10), accorde aux cardinaux, seulement pendant la vacance de ce siège, l'immunité de toute mesure entravant leur liberté personnelle (art. 6) ; et concède au conclave et au concile œcuménique l'immunité des lieux de leurs réunions (art. 7), en chargeant le gouvernement italien de les protéger contre toute violence extérieure (art. 6) et en défendant à tout fonctionnaire public de s'y introduire pour l'exercice des actes de son office sans la permission du conclave ou du Pontife (art. 7).

Pour la solution de la question romaine l'Italie a suivi le plus possible la politique que, peu avant de mourir, lui avait tracée Cavour en 1861.

Cavour aurait voulu résoudre la question romaine en même temps que la question vénitienne par l'immédiate évacuation de Rome de la part de la France, par la guerre italo-prussienne contre l'Autriche et par l'attribution à la France, après la guerre, de territoires allemands, en échange de Rome à l'Italie.

Le cours des événements eût été tout autre pour la France et l'Europe, si la France n'eût, à cause de la question romaine, repoussé, en 1870, l'alliance de l'Italie et de l'Autriche et n'eût encouragé ensuite le Saint-Siège dans ses revendications du pouvoir temporel.

Bismarck tira le plus grand profit de ces démêlés de la France et de l'Italie sur la question romaine. Cette question empêcha l'Italie de s'entendre avec la France et finit par l'obliger à s'allier à l'Allemagne et à l'Autriche pour conserver la possession de Rome.

La triple alliance fournit à l'Allemagne le moyen d'augmenter démesurément sa puissance.

Pour conserver sa suprématie maritime, menacée par l'Allemagne, l'Angleterre poussa la France, la Russie et l'Italie à s'unir à elle dans la lutte contre l'hégémonie allemande.

En cette occasion l'Italie et la France se réconcilièrent tout à fait. Elles s'accordèrent sur toutes les questions qui pouvaient les diviser et la question romaine cessa d'être entre elles une cause de grave dissension.

La question romaine n'a servi aux puissances étrangères que comme un atout pour assurer à leur politique tantôt l'appui de l'Italie, tantôt celui du Saint-Siège.

Celui-ci n'a pas cessé de réclamer son ancien pouvoir temporel et il n'a pas accepté la loi des garanties, parce qu'il l'a toujours considérée comme insuffisante à lui garantir, soit en temps de paix, soit en temps de guerre, sa pleine et entière liberté et indépendance spirituelle et la libre communication avec le monde catholique.

M. Ruffini, dans des articles fort remarquables qui ont paru récemment dans la *Nuova Antologia* et ont soulevé, en Italie et à l'étranger, une polémique sur la question romaine, défend la loi des garanties contre les critiques qu'on lui a adressées et la juge comme la meilleure solution qu'on ait pu donner à la question romaine (1).

Cette défense de la loi des garanties, faite par M. Ruffini, a été motivée par les lamentations du Pape et des

(1) Tous les documents sur les discussions auxquelles a donné lieu récemment la Question romaine ont été réunis dans un « Livre blanc-vert », publié par le Bureau de presse de la Consulta.

catholiques — des catholiques allemands surtout — au sujet de la décision prise par les représentants de l'Allemagne et de l'Autriche auprès du Saint-Siège, de quitter l'Italie pendant la guerre lorsque le Gouvernement italien invita le Saint-Siège à se porter garant de l'innocuité de leur correspondance avec leurs gouvernements. Le Saint-Siège déclina cette responsabilité qui blessait leur dignité et leur indépendance.

Le Pape et les catholiques ont vu dans cette interruption des rapports diplomatiques du Saint-Siège avec l'Autriche et l'Allemagne, la preuve irréfutable que la loi des garanties ne suffisait pas à assurer au Saint-Siège la libre communication avec tout le monde catholique dans une guerre de l'Italie contre une ou plusieurs puissances ayant des sujets catholiques.

M. Scaduto, l'auteur de l'étude la plus approfondie sur la loi des garanties, en avait, en 1915, proposé la suspension pendant la guerre, tout au moins pour la partie concernant les prérogatives et les immunités diplomatiques des envoyés des puissances étrangères, en guerre avec l'Italie. M. Luzzatti s'était insurgé contre cette proposition de M. Scaduto et le Gouvernement italien s'était rallié à l'avis du premier.

La proposition de M. Scaduto qui avait soulevé alors beaucoup de protestations est qualifiée d'imprudente par M. Ruffini parce que les partisans du pouvoir temporel des papes s'en font en Allemagne une arme contre l'Etat italien.

M. Ruffini qui se rallie à l'avis de M. Luzzatti, adopté par le Gouvernement italien, soutient que ce dernier n'a nullement empêché ni entravé, pendant la guerre, la libre communication du Saint-Siège avec les catholiques allemands et autrichiens. A son avis, l'invitation du Gouvernement italien au Saint-Siège de se rendre garant de l'innocuité de la correspondance diplomatique des envoyés allemand et autrichien, accrédités auprès de lui,

ne constituait pas une condition *sine qua non* de leur séjour à Rome. M. Orlando n'aurait pas déclaré à la Chambre que ces envoyés étaient partis volontairement, si, après le refus du Pape de se porter garant de l'innocuité de leur correspondance, le Gouvernement italien ne leur avait donné l'assurance explicite de respecter toutes leurs prérogatives et immunités.

M. Ruffini réduit au nombre de cinq toutes les propositions faites pour la solution de la question romaine. Il écarte la deuxième et la troisième, repoussées par le Saint-Siège, qui n'a jamais voulu admettre que sa situation juridique fût établie par un traité spécial, conclu entres les puissances ou par un engagement, explicite et formel, pris envers elles par l'Italie. Il écarte aussi la quatrième, repoussée par le Saint-Siège, qui s'est toujours opposé à tout arrangement direct avec l'Italie pour le règlement des rapports entre l'Etat et l'Eglise, en conséquence et en échange de la suppression du pouvoir temporel des papes. Il se borne à examiner la première et la cinquième, les seules qui ont été réalisées, l'une dans le passé et l'autre dans le présent : l'une, réclamée par le Saint-Siège, établissant la souveraineté temporelle des papes sur un territoire plus ou moins étendu ; l'autre, — acceptée tacitement par les puissances et adoptée par l'Italie dans la loi des garanties, — concédant, par une loi italienne, des prérogatives au Saint-Siège, en échange de son pouvoir temporel.

En s'appuyant sur les arguments qui ont été avancés par Dante et Cavour et ont poussé l'Italie à résoudre la question romaine, comme l'a fait la loi des garanties, M. Ruffini repousse toute idée de rétablissement du pouvoir temporel des papes et combat le projet, — patronné aussi par l'ex-chancelier allemand Erzberger, — d'accorder au Saint-Siège, sur le territoire italien, une *enclave* qui lui ouvre les voies de la mer et lui assure, par là,

en tout temps, la libre communication avec le monde catholique (1).

Aucun pouvoir temporel sur un territoire plus ou moins étendu, soutient-il, ne pourrait jamais, dans les temps modernes et en des temps aussi troublés que les présents, assurer au Pape une liberté et une indépendance spirituelle plus grande que celle que lui a sauvegardée la loi des garanties, de 1870 jusqu'aujourd'hui.

Admettons, objectent les partisans du pouvoir temporel, que tout cela soit complètement exact. Cela prouve-t-il que la loi des garanties sera ou pourra, à l'avenir, être toujours observée par le Gouvernement italien comme elle l'a été jusqu'ici? Nullement. La loi des garanties est une loi intérieure de l'Italie et comme telle elle peut être abrogée ou suspendue en tout ou en partie par le législateur italien. Dès lors, le maintien ou l'abrogation des prérogatives que la loi des garanties assure au Pontife, dépendant en tout ou en partie du bon vouloir du législateur italien, comment peut-on soutenir que cette loi puisse constituer pour le Saint-Siège une véritable garantie de sa liberté et de son indépendance spirituelle, et une garantie encore plus grande que celle que lui assurerait son pouvoir temporel sur un territoire plus ou moins étendu?

M. Ruffini répond à cela que le peuple italien ne permettra jamais qu'on touche à la Loi des garanties. Il croit, comme Cavour, que le peuple italien est éminemment catholique et qu'il n'a jamais voulu détruire l'Eglise.

A notre avis, l'intangibilité des prérogatives accordées au Saint-Siège par le titre Ier de la Loi des garanties repose surtout sur l'engagement spontanément pris par l'Italie et tacitement accepté par les autres puissances de garantir au Pape la liberté et l'indépendance de son

(1) Sur la politique du Saint-Siège durant la guerre et le pouvoir temporel des papes, voyez le *Flambeau* clandestin du 26 septembre 1918.

ministère spirituel après la chute de son pouvoir temporel.

La question de savoir si le titre Ier de la Loi des garanties pontificales avait un caractère international et constituait un engagement international de l'Italie envers les puissances fut débattue amplement lors de la discussion générale de la dite loi.

Le député Mancini apporta les plus solides arguments pour soutenir la thèse que la détermination des garanties pontificales était une question tout à fait d'ordre intérieur italien.

A son avis il appartenait à l'Italie de déterminer les garanties qui devaient être accordées au Pape. Après la paix de Westphalie, tout ce qui concernait les matières religieuses pouvait donner lieu à des relations éthiques, mais non à une véritable violation du droit dans les rapports internationaux. La matière des garanties pontificales ne pouvait, par sa nature, être considérée comme matière de caractère international parce que tout ce qui concernait l'économie organique de l'Etat : sa législation intérieure, la partie vitale de son droit public, la défense, la sûreté et l'intégrité de la souveraineté nationale échappait à la compétence des accords internationaux et était absolument, perpétuellement et nécessairement du domaine exclusif du pouvoir législatif (*Chambre des députés,* 28 janvier 1871). La matière des garanties et toutes les autres matières étrangères aux relations juridiques internationales devenaient cependant objet de ces relations lorsqu'elles donnaient lieu à un accord positif international. Un traité international transformait alors en obligation juridique ce qui, auparavant, était une obligation morale. (*Ch. dép.,* 30 janvier 1871.)

La Chambre et le Sénat repoussèrent la thèse du député Mancini par ces considérations :

Il était absurde de dénier tout caractère international au règlement de la situation juridique de la Papauté

quand les puissances, ayant des sujets catholiques, avaient auprès d'elle des représentants diplomatiques et concluaient avec elle des concordats et pactes sous une forme internationale, pour régler des intérêts religieux. L'intérêt de ces gouvernements ne permettait pas que le Saint-Siège fût assujetti à la souveraineté d'un Etat quelconque et l'Italie ne pouvait s'arroger le droit de se considérer juge unique et exclusif de la question romaine, même pour ce qui concernait les intérêts religieux des autres puissances, intérêts fondés sur l'indépendance spirituelle du Pontife. (*Ch. dép.*, 21 décembre 1870. *Discours du Ministre des Affaires étrangères, M. Visconti-Venosta*). L'Italie avait occupé Rome sans recevoir ni blâme, ni opposition d'aucun Etat; mais l'Europe, en laissant à l'Italie sa responsabilité s'était réservé le droit d'apprécier ce que l'Italie avait annoncé qu'elle ferait pour que le Pontife continuât à exercer librement ses fonctions spirituelles, après la chute du pouvoir temporel. (*Ch. dép.*, 21 déc. 1870, 30 janv. 1871. *Discours du même ministre.*) Le Parlement italien était parfaitement libre de substituer un autre système au système des garanties proposé par le Gouvernement, comme les Gouvernements étrangers étaient libres de juger si par ce nouveau système étaient suffisamment garantis les intérêts dont ils étaient gardiens. En concédant tout ce qu'on pouvait raisonnablement lui demander et qu'aucun autre pays ne pouvait offrir au Pontife, l'Italie ne serait pas exposée aux dangers d'un congrès européen sur la question romaine. (*Ch. dép.*, 30 janv. 1871. *Discours du même ministre.*) L'Italie ne devait pas provoquer de réclamations, mais devait démontrer à toutes les puissances qu'elle avait tenu ses promesses. Les nations ne vivaient pas isolées et devaient par conséquent agir de manière à éviter non seulement le danger d'une guerre, mais même celui d'encourir l'animadversion des autres Etats. (*Ch. dép.*, 24 janv. 1871. *Discours Minghetti.*) L'Italie

ne pouvait faire cesser la plénitude de l'autorité spirituelle du Pontife, sans provoquer le plus vif ressentiment des catholiques et les réclamations des Etats qui les représentaient. Les rapports internationaux comme les rapports privés n'étaient ni capricieux ni abstraits. Les rapports internationaux ne formaient pas toujours l'objet d'un traité international. La nation intéressée à les déterminer, les déterminait le plus souvent au moyen d'une loi, et ce règlement accepté tacitement par le consentement général des nations faisait partie du droit public international. L'intérêt d'éviter l'hostilité des autres nations constituait la sanction de ce règlement. Indépendamment d'une loi ou d'un traité international, les autres nations auraient pu réclamer et, en cas d'injuste refus, recourir même à la force pour la violation d'un intérêt qui constituait pour elles un besoin, une nécessité nationale. (*Ch. dép.*, 27 janv. 1871. *Discours du Ministre de la Justice, M. Raeli*). La loi des garanties avait évidemment un caractère international, même *surnational.* Elle avait rapport à des intérêts qui outrepassaient les confins de l'Italie. Ici se trouvait le centre d'une église universelle dont la périphérie touchait les confins du monde. (*Ch. dép.*, 31 janv. 1871. *Discours du rapporteur de la Commission parlementaire, M. Bonghi.*) Dans l'examen de la loi des garanties les considérations politiques devaient prévaloir sur les considérations historiques, juridiques, philosophiques et religieuses. Le but principal de la loi était de ne pas soulever des difficultés et des réclamations internationales en faveur de l'institution de la Papauté que l'Italie ne pouvait modifier et que tout le monde reconnaissait. (*Ch. dép.*, 2 fév. 1871. *Discours du président du Conseil des Ministres, M. Lanza.*)

En répondant à une interpellation qui lui avait été adressée pour que fussent assurées au Pontife sa liberté et son indépendance, Gladstone, dans les derniers jours de janvier 1871, déclarait, au nom du Gouvernement

anglais, « qu'il se ferait auprès du Gouvernement italien l'interprète des plaintes du Pontife dans le cas où il serait porté atteinte par le pouvoir civil à la liberté de sa personne et de ses actes contre le principe de la complète liberté politique et religieuse. » (*Ch. dép.*, 1er fév, 1871. *Discours de M. Peruzzi.*)

En 1875, au moment le plus aigu de la lutte entre l'Etat et l'Eglise en Allemagne, au moment du *Kulturkampf,* l'Allemagne, pour mieux se défendre contre les attaques du Saint-Siège, aurait désiré l'abrogation de la Loi des garanties. Elle se plaignit alors que cette loi assurât au Pape trop de liberté et le mît à l'abri de toute punition qu'auraient pu lui infliger les puissances dont il minait l'existence.

Que serait-il arrivé si le Pape eût été alors souverain temporel ?

Après tout ce que nous avons exposé et dit sur la question romaine et sur la loi des garanties, que faut-il penser de cette loi ? Qu'elle est encore la solution de la question romaine qui concilie le mieux les intérêts de l'Eglise, de l'Italie et des autres Etats.

Naples, octobre 1921.

GIULIO GAGLIANI.

Le Chômage en Angleterre

Mme Y. Dusser, ancien secrétaire de l'*Anglo-French Review*, correspondante de la *France libre*, aime et connaît bien l'Angleterre. On lira avec autant de profit que d'intérêt l'article où elle étudie le problème du chômage qui — les discours de M. Winston Churchill à Dundee et de M. Lloyd George à Inverness et aux Communes le prouvent — n'est pas sans inquiéter les Anglais.

Revoir un pays qu'on a longtemps habité peut être agréable ou triste, ce n'est jamais indifférent. Les nations passent de la prospérité au malheur, de la force à l'impuissance, de la léthargie à l'activité avec une rapidité telle que quelques mois suffisent pour altérer la physionomie d'un peuple.

Quand je quittai l'Angleterre, il y a un an, divers présages de mauvais augure inquiétaient pourtant les Britanniques soucieux de l'avenir : les soldats libérés ne trouvaient pas d'emploi ; par suite du change et de la mauvaise humeur causée à l'étranger par les méthodes de certains commerçants anglais les commandes d'outre-mer diminuaient, les navires inutilisés restaient au port. Cependant, grâce aux indemnités de chômage, aux économies que la prospérité des années 1914-1919 avaient permis de réaliser et aux dotations accordées aux anciens combattants, la pauvreté n'atteignait encore qu'un petit nombre de gens.

Depuis sont survenues les deux grèves successives des mineurs, celle de la fin de 1920 et celle de 1921. L'activité industrielle déjà fort amoindrie s'est encore ralentie ; les acheteurs se sont adressés à des pays moins menacés par des troubles ouvriers ; de quelques centaines de mille, le nombre des chômeurs passa à deux millions. Aujourd'hui les fabriques anglaises battent de l'aile et l'ère des béné-

fices illimités semble close pour longtemps et pour toutes.

Quand, il y a quelques semaines, je me retrouvai à Londres, j'y cherchai en vain cette prospérité générale qui, enveloppant jusqu'au mendiant de profession, l'avait distinguée, à l'armistice, des autres capitales européennes. Certes, le grand luxe y existait toujours : les magasins aux étalages somptueux, les autos valant de petites fortunes, les objets de prix exhibés partout dans les quartiers riches ; mais, à côté on voyait des hommes jeunes, la plupart décorés et dont les vêtements décelaient une pauvreté récente, longer les murs d'une allure lasse, les joues creuses, le regard sans lustre, le teint exsangue de ceux qui ont faim.

En les regardant, les larmes nous venaient aux yeux tant leur expression contenait de souffrance résignée. A trente ans, ils paraissaient avoir perdu jusqu'au sentiment de la révolte, jusqu'au désir de vivre ou même de mourir.

Il faut les avoir contemplés pour se rendre compte combien l'homme doit sa dignité au bien-être physique. Sain, bien nourri, bien vêtu, jouissant du grand air, l'être humain a de la fierté ; tenaillé par la faim, pauvrement mis, malade, c'est un chien battu. Je me souviens de ces mêmes hommes, ces Londoniens, à l'humour autrefois inépuisable, partant pour les tranchées. Ils riaient et chantaient alors sans souci de ce qui les attendait là-bas et sans soupçon de ce qui les attendrait au retour. On leur jetait des fleurs et duchesses et millionnaires se disputaient l'honneur de leur offrir des cigarettes.

Aujourd'hui ces dames réservent leur sympathie pour les Russes. Comme l'une d'elles me parlait avec attendrissement des affamés de Moscou, je lui répondis :

« Je crois que vous feriez bien de commencer par distribuer des vivres aux habitants de l'Est de Londres, il me semble que nombre d'entre eux en ont grand besoin. »

Elle me jeta un regard scandalisé.

Par contre, un officier anglais me raconta qu'il se trou-

vait, un jour, dans Whitehall quand un cortège de sans-travail approcha. A sa surprise, il reconnut parmi eux des soldats qui avaient combattu sous ses ordres, mais changés, maigris, méconnaissables. Bouleversé par ce spectacle et impuissant à aider ses camarades, il s'enfuit parce que leur vue lui faisait trop mal.

Dans les rues, des enfants jouent sans souliers. Pour vêtements, ils n'ont que des haillons qui laissent voir leur corps nu.

C'est que voilà un an et demi que la crise a commencé et bon nombre d'ouvriers chôment depuis le début. Ils ont épuisé leurs économies et leur droit à l'indemnité, beaucoup ont vendu leurs meubles, ils n'ont d'autres ressources que les allocations des bureaux de bienfaisance. Or, ceux-ci étant communaux, les charges les plus lourdes tombent sur les caisses les plus pauvres et leurs fonds s'épuisent rapidement.

Le coût de nourrir une famille à Londres est élevé, d'autant plus que beaucoup de ménages ne possèdent ni fourneau, ni cuisinière; ils préparent leurs repas sur un feu ouvert dans leur chambre à coucher, ce qui restreint leur choix d'aliments. Plus souvent encore, ils achètent des pommes de terre et du poisson frits dans une des nombreuses boutiques qui se livrent à ce commerce lucratif dans les quartiers populeux. Quand l'argent devient rare au logis, la ménagère londonienne n'a donc pas, comme la belge, la ressource de préparer une soupe nourrissante et bon marché. Tout d'abord, elle ne sait pas la faire, puis elle n'en a pas les moyens. Heureusement les enfants qui fréquentent les écoles reçoivent un repas gratuit.

Londres n'est pas seule atteinte par le chômage; dans les autres ports et dans certaines cités industrielles du Nord la misère est aussi grande.

« Imaginez-vous ce que c'est chez nous, à Glasgow, quand on ne construit pas de bateaux, me disait un Ecossais, toute la ville est dehors, les bras ballants. Ma mère,

m'écrit que beaucoup de gens se suicident. Un de nos voisins, las de chercher du travail, vient de se tuer. Il laisse plusieurs enfants. On discute beaucoup s'il a eu tort ou non. »

Dilemme terrible en effet. Vaut-il mieux vivre et réduire la ration de tous dans l'espoir d'améliorer plus tard le sort de sa famille, ou bien se tuer pour diminuer le nombre des bouches à nourrir sur la maigre allocation de chômage?

La crise ne touche pas que les ouvriers. A un degré moindre mais cependant sérieux, les voyageurs de commerce, les agents de publicité et tous les multiples intermédiaires qui vivent des échanges effectués sur le marché de Londres voient leur situation menacée. Le petit et le moyen industriel dont les intérêts sont liés à ceux du pays sont également soucieux. La lutte pour la vie les absorbe au point de les rendre indifférents à tout ce qui n'est pas leur intérêt personnel. Ils se disent: s'il en est qui ont faim aujourd'hui, moi j'aurai peut-être faim demain..

Aussi, au mois d'août dernier, ceux qui ne souffraient pas trop de la crise, ne songeaient guère à tirer les autres d'embarras. Les journaux consacraient des colonnes entières aux descriptions de la famine russe et quelques lignes aux sans-travail; en général pour les traiter de paresseux ou pour laisser entendre que les Français étaient responsables de leur situation.

L'arrivée, au petit jour, chez le consul d'Espagne à Londres, qui demandait des volontaires pour aller au Maroc, de trois mille chômeurs attira l'attention du public sur la triste réalité. Ces hommes dans leur hâte de happer la chance inespérée qui s'offrait à eux avaient marché une partie de la nuit.

Quand on connaît l'horreur des Anglais pour la guerre et leur mépris pour l'étranger, on comprend que s'ils mettaient tant d'empressement à servir sous le drapeau espagnol, c'est qu'ils étaient à bout de ressources.

J'ai demandé à l'un d'eux, s'il songeait sérieusement à se battre de nouveau. Il m'a répondu : « Que voulez-vous, il faut bien faire quelque chose. » On en prit une quarantaine, les autres durent s'en retourner, désillusionnés une fois de plus.

Quelques jours plus tard, les chômeurs assiégèrent les bureaux de bienfaisance en réclamant du travail ou une indemnité qui leur permît de vivre. Dans certains quartiers, ils exagérèrent même un peu la note d'après le principe commercial qu'il vaut mieux demander plus que moins.

Alors seulement, le gouvernement commença à délibérer ; un mois s'est écoulé et les ministres ne se sont encore arrêtés à aucune solution. Ils auraient pu, s'ils avaient agi à temps, diminuer l'acuité de la crise : 1° En maintenant le programme de constructions de maisons adopté pendant la guerre, auquel Sir Alfred Mond a renoncé ; 2° En acceptant de stabiliser artificiellement les changes comme l'avait proposé M. Delacroix. Les événements prouvent aujourd'hui que les pays à change bas n'auraient pas tiré grand profit de cet accord, mais l'Angleterre, au contraire, en aurait largement bénéficié.

Maintenant, il sera beaucoup plus difficile d'obtenir des nations qui exportent grâce, en partie du moins, à la dépréciation de leur monnaie, de renoncer à cet avantage et de rendre bénévolement aux Anglais la queue de la poêle où ceux-ci voudraient les faire frire.

La position économique de la Grande-Bretagne est sérieuse, inquiétante même au dire de certains Anglais. Comme la Belgique, l'Angleterre importe la majeure partie de ses aliments et pour les payer elle doit exporter du charbon et des produits manufacturés. Or ses importations de matières premières pour ses usines diminuent, ses exportations aussi, mais l'appétit de sa population ne diminue pas. Au contraire, puisqu'en dépit des pertes de guerre, le nombre des habitants a augmenté de deux mil-

lions. Beaucoup de gens bien informés ont déjà jeté un cri d'alarme et demandé : « Comment les nourrirons-nous? »

Les trois principales industries britanniques : le charbon, les tissus de coton et de laine et la métallurgie sont menacées.

Pour la première, c'est grâce au *dumping* pratiqué sur une large échelle qu'elle peut retrouver une clientèle.

Pour la seconde, sa place est de plus en plus disputée. Les Etats-Unis, autrefois tributaires de la Grande-Bretagne pour les produits finis, tissent aujourd'hui leur propre coton et une partie de celui d'Egypte; le Japon, de son côté, a beaucoup développé ses filatures et tissages. Pour les lainages, les Allemands et les Belges, avec des matières premières achetées à Londres et payées en livres sterling réussissent à faire la concurrence aux tisserands anglais jusqu'en Angleterre; il en est de même pour les cotonnades. Aussi, un filateur de Manchester m'a-t-il avoué, il y a un mois, que dans sa spécialité, il ne s'attendait guère à une reprise des affaires.

La métallurgie anglaise se trouve également dans une position difficile devant la concurrence américaine, belge, allemande, sans compter la française. De plus, les Etats-Unis veulent frapper de droits d'entrée les produits de cette catégorie. Ces droits atteindront surtout le Royaume-Uni où le coût de la production est élevé. M. Balfour, le roi anglais de l'acier, — qu'il ne faut point confondre avec le ministre, — est allé à Washington plaider la cause de son industrie devant la commission du Sénat chargée d'examiner les tarifs projetés, et lui montrer que ces mesures fermeraient aux Anglais le marché des Etats-Unis. On ne sait quel sera le résultat de sa démarche.

Dans les industries secondaires, faïenceries, bonneterie, où la Grande-Bretagne a toujours fourni d'excellents produits, les étrangers lui font pourtant la concurrence, même chez elle. Un détail le prouvera.

Je demandai dernièrement dans un grand magasin d'Oxford Street certains vêtements de marque anglaise que j'ai l'habitude d'acheter. La vendeuse m'a offert des produits identiques mais... suisses. Au comptoir suivant: la lingerie, se trouvaient des fabrications françaises et irlandaises et j'ai aussi cru reconnaître de la camelote allemande, masquée sous un autre nom, mais de produits anglais: point. Je renonçai donc à faire des emplettes ne voulant point payer près de 20 shillings (50 francs) un produit français vendu 25 francs ailleurs.

Les savonneries et les fabriques d'articles de toilette ont recours au *dumping* ou établissent sur le continent des usines qui répondent aux besoins de leur clientèle étrangère.

L'*Anti Dumping Bill,* mesure désavantageuse pour nous mais défendable au point de vue anglais, ramènera peut-être aux industriels britanniques les commandes de leurs compatriotes. Cependant, il sera certainement suivi de représailles de la part des pays atteints dans leurs intérêts et comme remède à la crise, il présente donc des dangers.

Il existe d'autres facteurs plus sérieux qui menacent la puissance de la Grande-Bretagne. Ils sont d'ordre psychologique.

Le succès a ôté aux Anglais, à quelque classe qu'ils appartiennent, le goût de l'effort et du travail soutenu. Nulle part ailleurs, on n'entend répéter si souvent:

« It is too much trouble, it is not worth the trouble »; « Cela donne trop de peine, cela ne vaut pas la peine ».

Confiants en leur intelligence et en leur flair pour les mener au but: la possession de capitaux, ils ne rêvent que transactions, échanges, achats et vente qui nécessitent tout au plus quelques coups de téléphone. Produire est trop ardu. Une de leurs phrases favorites: « Le grand art est de faire travailler autrui », traduit leur intime pensée. L'idéal est de prélever un pourcentage sur la production

des autres. « Nous sommes, a dit un jour Lloyd George, la boutique du monde. »

C'était peut-être vrai en 1919, ce ne l'est plus en 1921, car le commerçant étranger s'est vite aperçu qu'acheter par l'intermédiaire de Londres n'était pas toujours pour lui la meilleure affaire. En voici une preuve :

Au moment où l'on criait bien haut qu'il était antipatriotique d'acheter à l'Allemagne une firme anglaise offrit du papier peint à un commerçant belge. Celui-ci était sur le point d'accepter lorsqu'il lui parut que ce papier ressemblait à s'y méprendre à certaine fabrication allemande. Il envoya aussitôt un agent à la maison d'outre-Rhin et trouva que l'échantillon provenait en effet de cette fabrique qui, bien entendu, le vendait à un prix inférieur à celui demandé par les Anglais. Notre Belge voulut immédiatement en acheter : « Impossible, lui répondit l'Allemand, notre production est vendue pour un an, tout ce que vous pouvez faire c'est de vous adresser à l'agent de la firme anglaise à Bruxelles. »

Inutile d'ajouter que le Belge prit ses précautions pour se passer l'année suivante des bons offices de ces alliés. Je crois qu'il n'y a guère de commerçants français ou belges qui ne puissent citer de faits du même genre.

L'Anglais qui renonce ainsi à défendre et à placer sa production nationale, pour obtenir un gain immédiat et passager, arrive à un double résultat fâcheux pour lui. Quand il réussit à tromper l'acheteur, il déprécie les produits de son pays ; quand il n'y réussit pas, il lui apprend à s'en passer. L'industriel et l'ouvrier britanniques endossent les pertes.

Il faut aussi penser que de nos jours, il devient de plus en plus difficile pour une nation de vivre surtout de commerce parce que la tendance générale des consommateurs est de supprimer les intermédiaires. Coopératives et ligues d'acheteurs visent toutes ce but et leur progrès est un avertissement. On doit espérer que les Britanniques

s'apercevront bientôt qu'ils font fausse route et qu'ils changeront de méthode.

Cette première erreur qui consiste à refuser à la production industrielle et agricole la place qui lui revient dans l'économie politique et particulière s'accompagne tout naturellement d'une seconde : c'est que l'argent tient lieu de tout, qu'il est l'alpha et l'oméga de la vie. On néglige ainsi deux facteurs importants : 1° les besoins de l'homme ; 2° sa faculté de les satisfaire ; ainsi la nation finit par se trouver dans une impasse.

En effet, forts de la conviction que le capital suffit à tout et seul donne la puissance — ce qui n'est que partiellement vrai — les financiers n'ont cherché qu'à amasser le plus de bénéfices possibles. Aussi voyons-nous dans l'organisme que représente, au point de vue économique, la Grande-Bretagne, congestion à la tête et dépérissement des membres. Il y a arrêt de la circulation, et l'anémie des extrémités enlève toute force d'action au corps. Autrement dit, la finance londonienne regorge d'or et de valeurs, mais l'appauvrissement du reste de la nation, en raréfiant les achats, rend l'industrie incapable d'absorber de nouveaux capitaux puisqu'elle ne pourrait les rémunérer. Sur le marché de Londres l'argent était si abondant, il y a quelques semaines qu'à 2 et 2 1/2 p. c. à court terme, on ne trouvait pas emprunteur.

La circulation se rétablira lorsqu'on enverra un peu de cet excédent aux extrémités appauvries. C'est à quoi le gouvernement anglais devra bon gré mal gré, se résoudre. Toutes les mesures possibles pour remédier au chômage : travaux publics, indemnités, primes à l'exportation, reviennent à cela ; c'est pourquoi on tarde tant à les adopter.

Elles n'aboutiront d'ailleurs qu'à des effets provisoires si le pays ne se persuade pas que le travail productif est la principale source de richesses et non le capital, si nécessaire que soit celui-ci.

Le bon La Fontaine l'avait deviné dans sa sagesse et son laboureur l'a prêché à ses enfants. L'Espagne en a fait l'amère expérience; sa décadence a commencé lorsqu'elle a cru possible de vivre des richesses que lui avait rapportées la découverte de l'Amérique.

Ne doutons point que la Grande-Bretagne ne se resaisisse à temps, car son peuple est grand, est intelligent, brave devant la vie et devant l'adversité.

YVONNE DUSSER.

La Poésie Bolchéviste

La Poésie prolétarienne.

Les Bolcheviks n'ont pas voulu seulement créer une nouvelle société humaine et établir un nouveau régime social et économique : ils se proposaient de changer totalement la culture moderne — qu'ils appelaient dédaigneusement « la culture pourrie et mesquine de la bourgeoisie en décadence » — et de fonder une science, une littérature, une poésie communiste. Selon eux, un esprit nouveau était apparu dans le monde avec les Soviets ; et la prise du pouvoir politique en Russie par Lénine et Trotzky marquait le commencement d'une ère nouvelle dans l'histoire de l'art et de la pensée.

La dictature du prolétariat devait détruire les dogmes et le canon de l'art « individualiste» florissant dans l'Europe impérialiste et frayer le chemin à une littérature correspondant aux aspirations de l'heure. Et tandis que l'État communiste se réalisait sous forme d'organismes spéciaux — les Soviets, composés exclusivement d'ouvriers et de paysans, — l'esprit communiste devait trouver son expression idéale dans la « poésie prolétarienne. »

Beaucoup de critiques et d'idéologues bolchévistes ont travaillé à la création d'une théorie de l'art prolétarien. Des institutions spéciales, largement subsidiées par l'État ont été fondées afin de protéger les poètes prolétariens et de hâter l'avènement de la nouvelle culture *(Proletkult)* ; des revues et des journaux n'accueillaient que les œuvres des chantres de la révolution. Les concours, les conférences, les bourses d'État, les rations du

ravitaillement de privilège, tout a servi à provoquer la floraison de l'école littéraire communiste.

D'accord avec les lignes directrices de leur doctrine, fidèles à cet esprit intransigeant et sectaire qui leur est propre, les Bolcheviks ont voulu imposer à cette école certains principes théoriques et définir son caractère et ses tendances avant que cette école soit née. Les critiques communistes (Lounatcharsky, Bogdanov) ont écrit sur l'art prolétarien beaucoup plus de pages que les poètes prolétariens n'ont fait de poésies.

La poésie bourgeoise, disent les théoriciens, est une poésie purement individualiste. Elle ne s'occupe que des événements de la vie d'un homme ou de ses états d'âme, elle décrit toujours les passions personnelles : l'amour, la jalousie, l'ambition, etc. Elle se délecte dans les finesses d'une analyse troublante et minutieuse, et son but est de provoquer chez le lecteur des sensations maladives et des sentiments indéfinissables, de chatouiller légèrement ses nerfs tendus.

La poésie prolétarienne, au contraire, ne sera qu'une poésie collectiviste. Les passions qui agitent les foules; les efforts du travail anonyme; l'œuvre des peuples et les secousses d'une révolution qui transforme l'ordre social : voilà les thèmes de la poésie nouvelle. Son héros n'est plus l'homme, l'individu borné et mortel, mais l'humanité vaste et inépuisable. Elle glorifiera le travail, la lutte, les découvertes de la science et l'enthousiasme des masses. Elle découvrira tout un monde de sensations et de sujets que la vieille littérature bourgeoise ignorait jusqu'à présent. Elle sera imprégnée de l'esprit de solidarité et elle proclamera : « la beauté, c'est l'organisation ».

La transformation du contenu conduira nécessairement à un changement de style. Plus d'images banales et de comparaisons faciles. Chaque phénomène de la nature ou de la vie humaine fera penser le poète aux grandes idées qui guident le monde. Un poète bourgeois, écrit le

communiste Bogdanov, en voyant un ciel étoilé recourt à des images qui reflètent son idéologie et sa psychologie : il vous parlera de diamants sur le velours noir, des yeux étincelants de Dieu, de l'amour, etc. Le même spectacle du ciel nocturne provoquera chez le poète prolétarien une image toute fraîche et originale. Il dira : c'est la foule des étoiles qui lutte contre la puissance du noir.

Malgré toutes les formules et les belles définitions préparées d'avance, les Bolcheviks n'ont pas réussi à créer une poésie communiste qui puisse constituer un des côtés de leur œuvre multiple. Il est vrai qu'à l'appel de Lounatcharsky, de Kalinin, de Bogdanov répondirent des milliers de novices en littérature ; un grand nombre d'ouvriers des villes, pensant qu'il suffit aux prolétaires d'écrire des poésies pour qu'un art prolétarien apparaisse tout d'un coup, inondèrent les rédactions de leurs essais. Mais le résultat de cette tentative fut purement négatif ; les Bolcheviks eux-mêmes durent avouer la faillite complète de la « poésie prolétarienne ».

Presque toutes les œuvres des poètes prolétariens étaient d'une platitude désespérante. Et celles parmi elles qui valaient quelque chose, n'avaient rien de « nouveau » ; elles étaient visiblement inspirées par des « bourgeois individualistes » comme Pouschkine, Lermontov, Tütchev, etc. Ce qui frappait surtout dans cette abondante création poétique, c'était l'imitation presque aveugle du style poétique russe d'il y a cinquante ans. Tandis que les chefs communistes conseillaient aux prolétaires de « s'affranchir des griffes de la tradition littéraire bourgeoise, de briser avec le passé », les prétendus pionniers s'accrochaient de toutes leurs forces au passé et ressuscitaient les rythmes depuis longtemps abandonnés par les poètes bourgeois. Ce n'était pas seulement un insuccès : c'était un pas en arrière, un recul poétique indiscutable.

Les Bolcheviks, se résignant à l'impossibilité de créer un art communiste par un décret gouvernemental, cher-

chèrent longtemps lequel des groupes poétiques existant parmi les « jeunes » pourrait remplir le rôle du groupe officiel. Pendant un certain temps les futuristes ont été reconnus à la Cour de Moscou comme les bardes du communisme ; une autre école, les « expressionnistes » ou les « imaginistes » retint plus tard pour quelque temps les lauriers de l'académie rouge. Cependant, il n'existe pas une poésie bolchéviste qui pourrait être considérée comme l'expression complète de l'esprit et des tendances communistes. Nous n'avons que les efforts bolchévistes pour en créer une et quelques poètes de valeur inégale qui tâchent de devenir les bardes de la République des Soviets.

Mais s'il manque une école bolchéviste, il y a cependant des poètes, parmi les « vieux » et parmi les « jeunes » qui ont su exprimer le sentiment de la révolution, le pathos de la destruction, l'audace de l'expérience tragique dont la Russie est victime. Dans leurs poésies on entrevoit les reflets de l'incendie énorme et menaçant, on sent le rythme fébrile et passionné des masses en révolte.

Parmi ces poètes se trouvent ceux qui sont d'opinions bolchévistes et qui glorifient le communisme, comme, par exemple, Wladimir Majakovsky. Les autres sont peut-être antibolcheviks : ce sont Blok, Bjelii, Essenin, pour ne citer que les poètes les plus notoires de l'époque.

Ce qui les unit, c'est qu'ils parlent tous de la révolution et cherchent à rendre son cours impétueux, ainsi qu'à pénétrer le sens caché des événements. Ils veulent décrire et comprendre. Ils désirent donner dans leurs œuvres non seulement des scènes détachées, mais un tableau d'ensemble. Ils essayent de découvrir dans les détails passagers et sanglants le symbole d'une époque qui vient, d'une destinée qui s'accomplit.

Ils sont tous des poètes de la révolution.

Blok, Bjelii, Majakovsky : voilà les noms des représentants les plus en vue de ce groupe.

Alexandre Blok.

Alexandre Blok, mort tout récemment (en août 1921) d'inanition à Petrograd, était incontestablement le plus grand poète russe contemporain. Son œuvre appartient au XX[e] siècle, mais elle sert de trait d'union entre les écoles modernes et les traditions poétiques du siècle passé.

Les premières poésies de Blok parurent dans un recueil en 1901, au temps des luttes acharnées entre les symbolistes et les partisans d'un réalisme poétique. Elève et admirateur du fameux philosophe et poète Wladimir Solovjev, Blok se rangea immédiatement du côté des « jeunes », sans jamais devenir cependant un vrai représentant du courant symboliste : son œuvre, tout en conservant l'influence du symbolisme, dépassait les limites d'une école, et, dès les premiers pas du poète, se révélait originale et indépendante. Elle ne se raidissait pas dans la répétition des choses dites et entendues : un développement continuel, une dynamique passionnée agitaient les strophes de Blok et le faisaient parcourir tout un chemin de changements et de recherches incessantes.

La première étape de ce chemin fut l'idéalisme lyrique et le mysticisme vague.

L'amour, dit Blok, c'est le moyen d'arriver à la sagesse divine, et de reconnaître derrière les ombres et les fantômes de l'existence les secrets de la nature et la vérité éternelle. L'amour, l'élément féminin, est à la base du monde, et l'âme, séparée de sa patrie céleste, souffre et cherche sur les routes multiples de l'univers. Elle cherche, sans savoir précisément quels sont les dieux qu'elle devrait adorer ni où se trouvent les autels devant lesquels il faudrait brûler l'encens.

Blok symbolise toute cette aspiration vers la vérité et la beauté dans l'image de la « Belle-Dame sans merci ». Il chante « l'Inconnue », celle qui pourrait le sauver de la

prison de la réalité et lui ouvrir les portes d'un paradis invisible.

Partout et toujours il attend le miracle — l'apparition de l'Inconnue — et dans les églises sombres il lui envoie ses prières et ses plaintes :

Je te pressens. Les années passent.
Je te pressens dans une image fière.
Le ciel en feu est tellement clair!
Et je t'attends en silence, plein d'amour et d'angoisse...

Et voilà que l'amour pour l'Unique, pour la Seule commence à s'éparpiller, à s'émietter. C'est dans les visages des femmes que l'amant cherche les traces du Rêve. Dans les rues, dans les restaurants, dans les tripots il espère trouver la Belle Dame sans merci, et souvent il lui semble l'avoir découverte dans la première venue.

Mais le chemin est long et difficile et les désenchantements blessent l'âme. On est las et fatigué. La vie reste autour du poète plate, mesquine et stupide. Il n'y a point d'issue. Les passions sont trompeuses et ne promettent que l'ennuyeux cliché d'une répétition sans fin. La souffrance seule règne sur la terre.

La seconde étape de la voie poétique de Blok est caractérisée surtout par un pessimisme aigu. Rien ne vaut rien. La vie n'a pas de sens. Le passé est rejeté, le poète renonce à son romantisme idéaliste. Son style devient plus réaliste et vigoureux. Sa vision de la vie est forte et un peu ironique. Il se résigne à être malheureux. Il avoue la futilité de ses espérances. Il n'aspire plus au bonheur, ni au miracle qui pourraient transformer sa vie.

Mais la foi mystique qui constituait le fond même de la poésie de Blok n'a pas disparu. Elle n'a que changé d'objet, elle n'a que subi des transformations. C'en est fait de la vie intime, de l'amour et du bonheur. Plus d'illusions, plus de rêves. Mais d'autant plus forte devient

en Blok l'espérance en la prochaine renaissance universelle.

Poète de l'angoisse et de l'inquiétude, il est aux écoutes de cette rumeur sourde qui monte des fonds de l'humanité. Et c'est dans le même sentiment avec lequel il guettait jadis l'apparition de l'Inconnue, qu'il attend maintenant l'approche d'un orage libérateur.

Avant la guerre surtout, la voix de Blok devint troublante et prophétique.

Dans la nuit je suis sorti
Pour comprendre, pour écouter
La rumeur sourde qui s'approchait,
Le galop d'un cheval inconnu.
Sous le clair de lune, bien loin il galopait,
Et le cœur se torturait...
D'où vient le bruit, d'où entendra-t-on la voix ?

La lumière irréelle allumée par la Belle Dame sans merci devient le brasier d'un incendie mondial.

Je crois dans l'éternel soleil.
Je vois des éclairs dans le ciel.
J'attends l'universelle lumière
Pour la terre renouvelée.

Le monde doit changer. Un cataclysme terrible se prépare. Le premier coup partira de l'Orient. C'est la Russie qui donnera le signal de la suprême bataille.

C'est ainsi que la troisième et dernière phase du développement littéraire de Blok porte l'empreinte d'un *messianisme révolutionnaire russe.*

Blok a consacré de nombreuses poésies à la Russie. Entre la première et la seconde révolution russe (1905-1917) Blok a écrit toute une série des poésies très populaires en Russie et qui sont d'une grande valeur esthétique et d'un grand intérêt social.

Blok aime sa patrie d'un amour maladif et angoissé.

Sa double vue lui permet de distinguer deux Russies: ses yeux perçants d'artiste et d'observateur de la réalité voient le peuple pauvre, illettré, sauvage, subjugué par l'esclavage, habitué à la violence et aux injures. Il comprend que ce peuple est capable de tout détruire, une fois qu'il donnera libre cours à sa haine. Il sait que le déchaînement des passions du peuple aboutira à une émeute sanglante, où la hache et le feu règneront en maîtres.

Mais une autre vision s'empare du rêveur: la vision de la Russie, telle que Gogol l'a vue et l'a décrite dans « Les âmes mortes », d'une Russie pareille à une troïka qui s'élance comme un éclair dans la steppe infinie pour atteindre des horizons lointains et inconnus, en laissant derrière elle tous les peuples, ébahis par l'audace du grand guide. La Russie va sauver le monde. Le peuple russe cherche la vérité, et c'est lui qui va trouver le « mot », la clef pour entrer dans la vie nouvelle. Et cette révélation viendra dans le tonnerre et le feu d'une tempête de sang.

Blok chantait les deux éléments de l'âme russe; la force aveugle de destruction et de haine; et la foi mystique dans le règne du ciel sur la terre. Il répétait souvent que le peuple russe est un chercheur de vérité par excellence et il croyait dans la mission historique et régénératrice de la Russie sans pourtant idéaliser ce peuple.

Cette opinion a trouvé sa meilleure expression dans la poésie très connue de Blok: *Les Scythes.*

Nous sommes les Scythes aux yeux bridés de Mongols, disait-il, nous portons en nous la force vierge des steppes et des forêts. Comme une avalanche, nos hordes se précipiteront sur la vieille terre de l'Occident. Nous détruirons le vieux monde, parce que nous sommes jeunes et forts, et la nouvelle civilisation sera fondée par nos mains dures et noueuses. C'est là notre mission et notre croix.

Lorsque la révolution russe abattit le tsarisme et que,

peu après, les bolcheviks réussirent à s'emparer du pouvoir, Blok salua dans le coup d'Etat l'accomplissement de ses rêves et le commencement d'une nouvelle ère. Juste au moment où la terreur bolchéviste sévissait, Blok écrivit le poème qui devint la plus belle œuvre poétique de la révolution, ainsi que l'expression la plus complète de l'esprit turbulent, prophétique et fébrile de nos jours.

Les Douze, le poème de Blok, a suscité une tempête de discussions dans la critique russe. Les uns reprochent au poète d'avoir fait l'apologie du bolchévisme; les autres l'accusent d'avoir exagéré les défauts et les côtés noirs de la révolution. Tous reconnaissaient cependant que *Les Douze* est la seule œuvre poétique reflétant la révolution et la placent par ses qualités de style et sa force d'expression parmi les meilleurs spécimens de la littérature russe.

Blok a toujours été un grand styliste. Il a apporté dans la poésie russe une finesse et une précision d'expression qui rappellent parfois le plus grand poète de la Russie, Pouchkine. Il unit à une richesse incomparable de rythmes et de rimes, à la musique pénétrante de ses poésies, l'art de la définition courte et tranchante, la description concise et imagée, la force d'une pensée toujours profonde et saisissante. Déjà depuis longtemps Blok recourait volontiers aux formes de la poésie populaire et il empruntait parfois le rythme nerveux de ses poèmes aux chansons paysannes. *Les Douze* se présentent aussi sous la forme des couplets, que les paysans et les ouvriers chantent en Russie. Le style y est tout à fait « peuple », les allitérations tiennent souvent place de rime, le rythme devient parfois tout à fait celui d'une chanson, et les idées directrices du poème se cachent sous un primitivisme voulu. Tout cela donne au poème un caractère tout à fait particulier, « national », comme l'ont dit quelques critiques.

Le poème s'ouvre par la description de Petrograd au moment de la dissolution de la Constituante par les bolcheviks (1918).

Le soir
Est noir
La neige blanche et le vent,
Le vent, le vent...
L'homme ne peut pas rester debout.
Le vent, le vent,
Il est partout,
Dans le monde.

Dès la première strophe on trouve l'image préférée de Blok : la nature correspond à l'état de l'humanité, dans le monde entier souffle le vent qui renverse les vieux édifices et établit sur la terre le règne de la liberté illimitée et sauvage.

Il fait froid à Petrograd. La glace a couvert le trottoir. Tombant et jurant, la foule s'amasse en une énorme bande qui emplit toute la rue : « tout le pouvoir à la Constituante ». Les intellectuels aux cheveux longs disent : « la Russie est perdue ». Les popes et les bourgeois se sauvent, terrifiés. Et le vent, gai et méchant, déchire la bande : « tout le pouvoir à la Constituante ». Dans le soir noir, sous le ciel de plomb, les « camarades » sentent la haine monter dans leurs poitrines.

Les « camarades », ce sont douze gardes rouges en guenilles, le fusil à l'épaule, qui marchent dans la nuit, parlant de leurs maîtresses, de la liberté, des bourgeois.

Ils battent la mesure révolutionnaire,
Car il est toujours aux aguets, l'implacable adversaire.

Ils n'ont pas de croix. Et ils déchargent leurs fusils contre la « Sainte Russie » morne, somnolente et taci-

turne. Leur chant de bataille sonne comme une menace :

> *Pour le malheur de tous les bourgeois*
> *Nous attiserons l'incendie mondial.*
> *L'incendie mondial est en sang.*
> *Dieu, bénis-nous !*

Les Douze sont des criminels, des gens qui s'adonnent à la débauche et au pillage. L'un d'eux est amoureux d'une prostituée qui s'appelle Katka. Elle le trompe, et l'amant la tue, avec ce même fusil qui devrait servir à défendre la révolution. Mais l'amour et le meurtre ne sont qu'un épisode. De nouveau les *douze* sont en marche et les camarades reprochent à l'assassin d'être triste et pensif : « nous avons un fardeau plus lourd que cela », lui disent-ils, « ce n'est pas le moment d'être faible ». Et l'assassin, en tuant les bourgeois, tâche de noyer son angoisse dans leur sang. On pille et on tue. Et dans le silence on voit un bourgeois qui reste debout, au carrefour, silencieux, le nez dans sa pelisse, et un chien pelé se tient coi entre ses jambes.

> *Le bourgeois reste comme un chien affamé,*
> *Silencieux comme un problème,*
> *Et le vieux monde, comme un chien abandonné*
> *Se tient derrière lui, la queue entre les jambes.*

Et les *douze* marchent, jour et nuit. Le drapeau rouge flotte au-dessus de leurs têtes. Ils sont prêts à tout, et le chien affamé et pelé boîte en arrière. Ils marchent dans la tempête, au son des coups de fusils et leurs baïonnettes jettent une lueur lugubre sur la neige blanche.

Ils marchent, le drapeau sanglant en avant, le chien en arrière. Mais au-dessus de la neige, invulnérable et léger, sous une couronne de roses blanches, Jésus-Christ leur montre le chemin.

Ces derniers mots du poème sont en même temps son explication.

Les Douze décrivent avec un réalisme saisissant les gardes rouges ivres, les meurtres et la terreur stupide, le sang et la boue d'une émeute déchaînée, l'horreur de la révolution. Mais un sens divin se révèle pour le poète dans ce jeu des éléments. Dans le tourbillon de la destruction, dans l'incendie de la haine il voit l'image suave du Christ, et les *douze* assassins se transforment en douze apôtres qui annoncent au monde la bonne nouvelle de la libération. Inconsciemment, malgré tout le mal qu'elle apporte, la révolution russe symbolise l'effort vers la vérité divine et accomplit la mission sainte de la Russie.

Blok voit dans la révolution russe le même miracle que dans sa jeunesse il attendait de l'Inconnue. « Il faut, écrit-il, écouter toute la symphonie grandiose de la révolution, sans attacher beaucoup d'importance aux notes fausses et grinçantes ». L'essentiel est dans cette nouvelle religion du travail et de l'égalité dont, lui semblait-il, le peuple russe est le porteur.

Blok n'était pas bolchéviste et il idéalisait la révolution russe malgré le bolchévisme. Mais il n'y a pas de doute qu'il a exprimé mieux que tous les autres poètes russes ce qui constitue une des bases de la doctrine communiste: la foi dans la mission révolutionnaire particulière de la Russie. Il a su donner dans ses poésies, et surtout dans son beau poème, toute la conception romantique de la révolution qui était chère aux intellectuels russes. Il restera dans l'histoire de notre littérature non seulement comme l'amant malheureux de la Belle Dame sans merci ou un lyrique fin et triste, mais encore comme le chanteur d'un rêve prophétique et noble, que la réalité, hélas, a refusé de réaliser.

Andrej Bjelii.

L'exemple de Blok n'est pas resté isolé dans la littérature russe. Blok a provoqué toute une explosion de poésie « messianique » qui se rattache aux œuvres des

« slavophiles » du siècle passé. Kljoueff, Essenin et beaucoup d'autres poètes russes, tout en subissant l'influence de Blok, chantent « le peuple qui apporte le soleil pour tout le monde et construit une maison à cent tours où l'Asie et l'Europe, le Nord et le Sud, se rejoindront sous l'égide de la Russie. » Ils s'écrient : « une nouvelle étoile brille dans le ciel de Nazareth ».

Les autres se sont mis à développer la tendance religieuse de la poésie de Blok et ont voulu expliquer les événements russes du point de vue de l'idée religieuse.

Ce courant mystique a à sa tête le poète et écrivain Andrej Bjelii. Il se rattache bien entendu à Blok, mais il représente une individualité poétique toute différente de celle de l'auteur des *Douze*.

Andrej Bjelii, un symboliste pur sang, au style tourmenté et difficile, parfois indéchiffrable, un poète maniéré, aux formes archaïques et ultra-modernes à la fois, se trouve sous la double influence de Gogol et de Dostojevsky. C'est un mystique chrétien qui cherche partout le souffle du Saint-Esprit et qui entrevoit dans l'histoire de la Russie la lutte entre le Christ et l'Antéchrist. Pour lui la mission de la Russie ne se limite point à un révolutionnarisme vague et général, comme pour Blok : elle est purement religieuse.

Bjelii a fait beaucoup de poésies sur la Russie et son roman très connu, *Pétersbourg*, est complètement consacré au problème de l'âme russe et de ses éléments constitutifs. Mais c'est seulement en 1917 qu'il dit (*La Patrie*) : « Démène-toi. Chaos de feu, brûle-moi, ô Russie, Russie, Messie de demain ».

Les terribles épreuves par lesquelles le peuple russe a dû passer pendant les dernières années ont inspiré à Bjelii toute une théorie de la révolution. La Russie, dit Bjelii, porte la nouvelle foi, et la nouvelle religion au monde entier, comme Jésus-Christ l'a fait il y a deux mille ans. Son chemin est tout à fait semblable à celui

du Sauveur : c'est le Calvaire. La souffrance seule engendre la vérité et pour sauver l'univers et pour l'éclairer de la sainte lumière, il faut que le peuple russe soit mis à la croix de la torture, de la douleur, de la pauvreté et de la mort. C'est son destin glorieux. Il ne faut pas se désespérer : la résurrection n'est pas loin.

Le poème d'Andrej Bjelii, *Le Christ est ressuscité,* est animé par cette théorie.

Le poème de Bjelii est moins intéressant que *Les Douze* de Blok du point de vue littéraire : il est un peu trop long, trop symbolique, son rythme n'est pas toujours assez souple, et le désir de souligner ses idées fondamentales est parfois trop évident. Néanmoins, *Le Christ est ressuscité* occupe une place parmi les meilleures créations de l'époque bolchéviste.

Le poème commence par la description du crucifiement et de la résurrection du Christ, dont certaines pages ont une beauté vraiment tragique.

Deux mille ans se sont écoulés, et voilà, de nouveau, « la couronne d'épines » et un mort qui pend entre deux poteaux de bois.

Assassins
Et violents
Nous sommes.
Auprès du cadavre,
Nous couvrons de cendre nos cheveux,
Et nous éteignons les lampes.
Nous sommes
Dans l'ancien gouffre
D'incrédulité,
Sans comprendre
Que pendant ces jours et ces heures
Le mystère
Universel
S'accomplit.

« Ma patrie, dit Bjelii, est un fossé surmonté d'une croix pâle. Elle est déserte, elle est pauvre. Mais elle est sainte. Et la terre va fleurir : c'est la résurrection, c'est le salut. »

Elle vient, la croix
Fleurissante de roses.

Tout cela n'est qu'un prologue. Ensuite Bjelii donne une vision de cauchemar : c'est la vision de la Russie bolchéviste. On entend : « Vive la troisième Internationale », tout le long de la voie ferrée, et tandis que les locomotives font de la propagande communiste, et les intellectuels disent des mots dépourvus de sens, les coups de revolvers remplissent l'espace, et les gens tombent inanimés au chant d'un chœur sur la fraternité humaine. Les mitrailleuses font un craquement sec, et dans les ténèbres grandissantes on voit des têtes cassées d'où jaillissent des fontaines rouges de sang. Et comme dans le passé très lointain, comme dans le pays de Judée, un cadavre se balance entre les poteaux et les cavités vides de ses yeux regardent la nuit noire.

C'est la Russie, crucifiée et ensanglantée, le pauvre cadavre sans vie qui va ressusciter pour la gloire du monde.

O mon pays,
O Russie,
Tu es la Femme
Vêtue de soleil
Qui attire
Tous les regards.

C'est elle qui va prononcer les mots de salut : « mes frères bien-aimés, le Christ est ressuscité ».

Comme Blok, Bjelii n'est pas bolchéviste, et sa conception religieuse ne devrait pas plaire aux communistes. Cependant, les bolcheviks ne cessent pas de répéter que

le poème de Blok aussi bien que celui de Bjelii sont « des poèmes bolchévistes ». Il ne faut pas, disent les critiques bolchévistes, se laisser tromper par la forme de ces œuvres. Nous considérons *Les Douze* et *Le Christ est ressuscité* comme des symboles. Blok a représenté les douze gardes rouges comme les apôtres de la nouvelle religion : c'est vrai, ils sont les soldats de la grande armée qui va conquérir le monde au nom du communisme. Et Bjelii, disant que la Russie est le Christ crucifié, dont la résurrection est proche, n'a fait que symboliser la situation présente de la République communiste : elle apporte à l'humanité l'Evangile du socialisme communiste et est crucifiée par l'Entente impérialiste et capitaliste. La résurrection symbolise le triomphe futur de la révolution mondiale.

Bien entendu, les poèmes de Blok et de Bjelii se prêtent à différentes interprétations. Mais il est indiscutable qu'ils appartiennent à la littérature, créée et inspirée par la révolution russe et qu'ils resteront comme des documents poétiques de l'époque bolchéviste.

Wladimir Majakovsky.

Majakovsky est proclamé par les bolcheviks le « roi des poètes russes ». Il est le barde officiel du Kremlin, et ses œuvres sont toujours éditées aux frais d'État.

Majakovsky n'appartient pas, comme Blok et Bjelii, à la tradition poétique russe. Au contraire : il est un révolté et un iconoclaste ; son premier but est de combattre toutes les traditions littéraires et d'accomplir la révolution dans l'art. C'est pour cette raison qu'il est tellement chéri et choyé par les bolcheviks.

Majakovsky avait 22 ans lorsque, en 1914, il imprima son premier livre : *Le nuage en culotte*. C'était un recueil de poésies purement futuristes, en vers plus que libres et qui, évidemment, n'avait d'autre but que « d'épater les bourgeois ».

Majakovsky raconte là « comment je suis devenu un chien » et attire l'attention des lecteurs sur sa tragédie en deux actes, avec prologue et épilogue, sous le titre : *Moi, Wladimir Majakovsky*. Dans ce recueil, à côté de poésies absolument incompréhensibles, on trouve des perles comme celle-ci : « je vais me faire des pantalons noirs du velours de ma voix » ou les aveux suivants :

Parfois il me semble
Que je suis un coq hollandais
Ou le roi de Pskov,
Mais parfois
Je me plais surtout
A mon nom
Wladimir Majakovsky.

Le recueil de Majakovsky a beaucoup amusé les critiques, et certaines expressions du poète (par exemple, « je suis habillé d'un veston fait de trois mètres de coucher du soleil ») sont devenues assez connues comme exemples de la folie futuriste.

Cependant, on sentait que Majakovsky est capable de créer quelque chose d'autre que des poésies inarticulées et des phrases sans aucun sens. Il révélait un goût très prononcé pour l'ironie et pour les comparaisons et images originales et fraîches, quoique très hyperboliques.

La guerre et la révolution ont beaucoup contribué au développement poétique de Majakovsky. Il est devenu le chef de l'école futuriste d'abord et de l'école imaginiste ensuite. Il peint toujours à grands traits, il aime les vues d'ensemble, les tableaux synthétiques, les allégories et l'exagération. Il s'est débarrassé (pas tout à fait, il faut l'avouer) des extravagances du début, mais il continue à rechercher les effets imprévus, les expressions baroques, les images qui paraissent étranges et les comparaisons qui semblent tirées par les cheveux.

Il est rude et violent, dédaignant toutes les finesses,

adoptant un style bruyant, obstinément grossier, avec une ironie un peu grasse et le rire épanoui. Il méprise tous les sujets de la vieille poésie: l'amour, les états d'âme, les descriptions de la nature. Il peint les mouvements des masses, la vie des grandes villes, les victoires de la technique moderne ou la marche des légions révolutionnaires. Ses poèmes sont toujours des allégories sociales ou des contes d'un symbolisme primitif et ironique. Sa lyrique consiste dans la glorification démesurée de lui-même ou dans de longues tirades sur l'art. Ces dernières sont des « manifestes de l'art nouveau » comme les qualifie *Izvestia,* l'organe officiel du gouvernement des Soviets.

« Si on trouve un garde-blanc on le colle au mur, s'écrie Majakovsky, et pourquoi a-t-on oublié Raphaël? Il est temps que les murs des musées reçoivent des balles. On a des canons: eh bien, pourquoi n'attaque-t-on pas Pouchkine? »

« Il faut entourer le monde entier par « à bas! » il faut verser du pétrole sur Corneille et Racine et les mettre dans les rues pour les illuminations. »

Le programme de Majakovsky est très simple: abolition complète du passé, soit dans l'art, soit dans la vie. Il est grisé par le bolchévisme, et ses odes retentissent comme les trompettes de l'armée rouge.

Assez, orateurs.
La parole est au revolver.
Nous avons assez vécu d'après la loi d'Adam et d'Eve
Nous allons maintenant donner de la peine à la rosse de [l'Histoire.
A gauche, à gauche, à gauche!

Et dans son rêve de poète il voit:

Smolny (1) *se précipita chez les ouvriers à Berlin,*

(1) Le bâtiment de l'Institut Smolny à Pétrograd était le siège du gouvernement bolchéviste avant son départ pour Moscou.

Tomba là-dedans — et voilà, sur l'Allée des Victoires
Le drapeau — « Le pouvoir au Soviets ».

Les bolcheviks ont monté en scène avec un grand luxe et des frais énormes la comédie de Majakovsky *Le Mystère Bouffe,* proclamée « la plus grande œuvre poétique sous le bolchévisme ». Dans cette comédie Majakovsky a déployé toutes les qualités de son « humour » un peu grossier.

Un nouveau déluge s'abat sur le monde. L'arche de l'humanité flotte sur l'océan. Elle renferme sept « paires propres » et sept « paires malpropres ». Les premières (le roi, le militaire, le prêtre, etc.) font travailler les « malpropres » (le forgeron, la couturière, etc.). Ces dernières travaillent et nourrissent « les maîtres ». Mais le roi mange toute la nourriture, et le marchand, le prêtre, l'intellectuel et les autres le jettent à la mer. Après la révolution ils déclarent au « peuple : » « on organise le pouvoir démocratique, vous travaillerez, et nous serons des ministres ». Les « malpropres » s'aperçoivent vite qu'aucun changement ne s'est produit dans leur sort : la république est un tsar à cent bouches et à plusieurs maîtres.

A la fin des fins les « malpropres » se révoltent, s'emparent du bateau et commencent à errer dans l'océan cherchant la terre promise. Après beaucoup d'avatars, ils trouvent le pays de la commune, ou dans les rues se promènent des bouteilles pleines, ou les arbres portent des petits pains sur leurs branches et de bonnes choses se précipitent dans les mains tendues.

Cet idéal « du pain et du sucre qui se promènent dans la rue » est très typique pour Majakovsky. Si on veut chercher dans l'œuvre de Majakovsky des indications sur la vie qui devrait régner après la « sainte destruction », on ne trouvera guère d'autre chose que ce « pain et sucre ». C'est un matérialiste pur et simple. Il est fier

de sa sensualité, et affirme que ses poésies expriment « l'âme de la foule ».

Le dernier poème de Majakovsky — *Cent cinquante millions* — porte tous les défauts de la manière du poète. Il est vulgaire et grossier, et c'est rarement que les plaisanteries plus ou moins spirituelles sauvent le lecteur de l'ennui des strophes monotones du « roi des poète russes ».

Dans *Cent cinquante millions* la fantaisie est mêlée à la réalité. Le poème devrait donner une synthèse de la puissance du capital exploiteur, personnifiée par l'Amérique de Wilson et par des villes imaginaires, dont une a 14,000 rues. Pour donner le tableau de la technique moderne, Majakovsky recourt toujours à l'hyperbole: c'est ainsi qu'à Chicago les avenues sont larges de trois kilomètres et que dans le palais de Wilson il y a trois cents antichambres.

Une armée de 150 millions de travailleurs renverse ce « monde impérialiste » et proclame la souveraineté du travail.

Il est bien naturel que les Bolcheviks regardent les œuvres de Majakovsky comme la meilleure expression littéraire du communisme. Elles sont toujours tendancieuses et ressemblent plutôt à des brochures de propagande qu'aux libres manifestations de l'art.

On ne peut pas nier que Majakovsky possède une force d'expression peu commune et que ses poésies, quoique toujours très simplistes, révèlent un génie poétique incontestable. Mais ce qui constitue le défaut essentiel de Majakovsky, c'est sa pauvreté d'idées. Il est tout à l'extérieur, à la surface des choses. Il produit la même impression que la grosse caisse: on est ahuri par le bruit, on finit par ne rien comprendre à ces phrases emphatiques, à ces images exagérées. Majakovsky, selon la définition d'un critique, est le poète de la foule qui se presse à la foire près de la baraque du pître.

Conclusion.

Le bolchévisme n'a pas su créer une véritable « poésie bolchéviste ». Ses tentatives de faire naître une littérature prolétarienne ont échoué complètement. Les poètes, dont la Muse a glorifié la révolution, n'ont, au point de vue du style ou des idées, rien apporté de particulier ou de nouveau pour la littérature russe, car les poèmes de Blok ou de Bjelii se rattachent à la tradition slavophile et « populiste ».

Il ne reste que Majakovsky, comme représentant de l'art bolchéviste et innovateur de la poésie russe. Mais toutes ses « innovations » ne sont que les échos du mouvement futuriste européen que plusieurs d'entre les critiques bolcheviks n'appellent autrement que « la manifestation maladive de la décadence et de la décomposition de la société capitaliste ». Majakovsky n'est pas un génie qui crée un art nouveau et rejette audacieusement l'ancienne tradition parce qu'il ouvre un chemin pour toute une génération. Il n'a apporté dans la littérature russe que des odes à la gloire du régime communiste — interprétations artificielles des décrets et des dogmes des maîtres du jour moscovites.

A la lueur des feux de bengale de la poésie de Majakovsky, l'impuissance créatrice de l'esprit bolchéviste ressort avec une évidence frappante et décisive.

Marc Slonim.

Prague, octobre 1921.

Sur Antoine Watteau

A part l'*Embarquement pour Cythère,* toutes les œuvres de Watteau que possède le Louvre sont rassemblées dans la salle La Caze (1). Elles y voisinent avec de nombreuses œuvres flamandes du XVIIe siècle. Rubens, van Dyck, Jordaens, David Teniers, sont là, alternant à la cimaise avec Watteau, Fragonard, Chardin, Boucher... Rapprochements qui portent à la pensée. Ils nous indiquent par quelle voie la couleur, que Nicolas Poussin, fidèle aux idées de Michel-Ange, tenait pour une vanité et un préjugé funestes à la perfection du grand art; la couleur et, en même temps qu'elle, l'amour de la réalité des êtres et des choses, ressuscitèrent dans la peinture française.

Les beaux peintres qui furent les agents de ce renouvellement resteront toujours de « petits maîtres » aux yeux des critiques classiques les plus indulgents. L'austère David les qualifiait, sans plus de façons, de « malfaiteurs ».

Leur crime?... Avoir laissé les conventions du sublime et les formules du style pour s'adonner à la fantaisie individuelle, à l'observation, ou, selon la vive parole de Vleughels, pour « s'impatroniser du vrai »! Les succès qu'ils obtinrent montrent qu'ils eurent tout leur temps

(1) Ces pages, que le *Flambeau* publie en commémoration du centenaire de la mort du grand artiste, sont détachées d'un recueil — les *Poussières du chemin* — qui attend sur le marbre, depuis 1914, l'heure fortunée de la publication!... Après la guerre, les classements du Louvre ont été modifiés, de telle sorte que la Galerie La Caze n'offre plus la possibilité des rapprochements dont nous parlons. Il arrive parfois à d'aucuns de le regretter. A preuve ces lignes que nous extrayons de l'exquise monographie de *Watteau* que M. Louis Gillet vient de donner chez Plon: « Le tableau (*Gilles*) est un des plus beaux de Watteau et du monde. Au milieu de la salle du Louvre, dans ce prestigieux écrin de notre XVIIIe siècle, ce chef-d'œuvre rayonne avec un magnifique éclat d'autorité. Mais il fallait le voir jadis dans ce capharnaüm de splendeurs qu'était la collection La Caze, en face de Rembrandt; ce redoutable voisinage, il le supportait sans faiblir... »

pour complice, ce qui devrait leur valoir l'absolution, s'ils en avaient besoin pour avoir apporté au génie français l'une des expressions les plus parfaites qu'il eût encore reçues.

Cependant, cette solidarité de l'époque et de l'œuvre n'est sensible nulle part à un moindre degré que chez le premier et le plus délicieux d'entre eux, Watteau. Pauvre artiste venu du fond de sa province, il vit et travaille à Paris, sous la Régence. Mais combien, dans ce milieu, il devait paraître étrange, on pourrait même dire étranger. Les folies du moment, faites de raison et de sensualité, ne rencontrent aucune correspondance dans la pure folie lyrique qui l'inspire. Tout presque dans l'art des contemporains est chair, volupté, jouissance; tout, dans le sien, est esprit, rayon, éclair furtif. Il reçoit de la réalité et restitue du rêve. La vie qu'il évoque, elle ne pèse pas, elle effleure; elle ne rit pas, elle sourit — et à peine. Elle est bien réelle et vivante, pourtant, mais, n'oubliant jamais qu'elle n'est pas pour toujours, elle n'a que des gestes évasifs et des attitudes éphémères... Beaux parcs où des personnages se promènent, songent ou font de la musique, seigneurs et dames de féerie, acteurs travestis de la comédie italienne — tout cela semble de la fiction, tout cela est de la réalité, réalité lyrique, réalité de la vie sentimentale, réfléchie dans la frémissante imagination, dans la sensibilité aiguë d'un poète élégiaque.

Le poète est naturellement exorbitant et insolite. Il l'est d'autant plus qu'il se fait l'interprète de ses propres émotions plutôt que l'écho des idées ou des sentiments collectifs de son temps. Isolé dans un monde forcément inégal à son rêve et à son cœur, il aime son isolement en même temps qu'il en souffre. Mais, parce qu'il est fier, il moque et veut moquer sa souffrance et qu'elle aussi, elle ne lui soit qu'un leurre volontaire et une illusion déçue d'avance dans le cours inévitable et indifférent des apparences et des illusions. Cette souffrance, à la fois enivrée et désabu-

sée d'elle-même, nous en discernons sans cesse l'expression voilée et comme lointaine dans l'œuvre brillante et mélancolique de Watteau... Et c'est comme la chanson diverse et songeuse d'un doux hautbois qu'un fifre entrecouperait de ses traits sautillants et de ses fioritures incisives... Elle nous est révélée également par les détails que nous donnent sur l'existence du maître des gens, comme Crozat et le comte de Caylus, qui l'aimaient et l'admiraient, mais semblent n'avoir jamais perçu ou compris la tristesse lassée, la secrète insatisfaction qui agissaient en lui et qui, s'associant à toutes ses conceptions, confèrent à celles-ci leurs caractéristiques les plus émouvantes.

Le « petit Flamand », comme on le nommait, était homme de solitude. L'agitation, le bruit, la société mondaine, le troublaient. Toute contrainte, même celle de l'amitié, surtout celle-là, peut-être, lorsque l'amitié était indiscrète, lui était à charge. Dans l'organisation de son existence aussi bien que dans l'élaboration de ses travaux, il voulait aller à sa guise : Devant les « sujets commandés », il reste inerte et stérile ; tout l'imprévu, l'inépuisable et souple grâce de son génie passent dans ces dessins, dans ces sanguines, dans ces « pensées », comme il les appelait, qu'il laisse, reprend, amplifie, merveilleux caprices autour desquels cristallisent ses chefs-d'œuvre.

Il a eu des amis, des maîtres, des protecteurs, Gillot, Audran, Crozat, Vleughels, Caylus ; il a logé chez la plupart d'entre eux, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et les a quittés, tour à tour, obéissant à son humeur inquiète, au désir obscur d'être ailleurs, d'être mieux, plus libre dans son travail, plus abandonné à lui-même, aux divagations de sa pensée vagabonde. Il ne se pouvait point, dès lors, qu'on ne le tînt pour un homme d'une humeur « difficile », inconstante, mais il n'y avait en lui nulle inconstance, bien au contraire, puisque toute sa conduite

était dominée par sa fidélité à son art et sa passion exclusive pour lui.

L'isolement que Watteau recherchait dans sa vie coutumière a enveloppé aussi certaines régions de son art. Il y aurait apparemment quelque présomption à supposer que les significations essentielles de cet art — ou, du moins, les significations qui nous paraissent telles, parce qu'elles s'imposent d'abord à notre sensibilité actuelle — soient restées comme non avenues du vivant de son créateur. Toutefois, les écrits de l'époque ne nous apportent point la preuve du contraire. On n'y rencontre pas les mots susceptibles de nous faire sentir une admiration qui a saisi, au delà du charme de la fantaisie pittoresque, le sentiment délicat, délicieusement morose, qui est comme l'âme de l'œuvre. Au surplus, il n'y a rien dans la littérature du siècle, rien, surtout, dans sa pensée raisonnable ou plutôt raisonnante, aussi peu lyrique que possible, qui réponde aux inclinations du génie de Watteau. Non, pas même chez le subtil et précieux Marivaux. Le maître a eu des satellites, Lancret et Pater, peintres aimables, d'un joli enjouement, mais dont les figures bergamasques semblent éteintes et inanimées à côté des siennes. Et si l'on se retourne vers les autres artistes du jour ou du lendemain, De Trooy, van Loo, Boucher, par exemple, on se sent devenir injuste pour eux. Mettons à part Chardin et Fragonard : Chardin, dans l'art du siècle, fait figure non moins singulière que Watteau. Le rêve de Watteau n'est qu'à lui ; la réalité de Chardin est à tout le monde, mais personne ne l'a vue du même œil que lui, l'œil d'un homme qui la regardait avec amour et simplicité, pour elle-même, pour la joie intime qu'elle lui donnait, joie fine et nuancée où le plaisir de l'observation un peu narquoise se mélangeait à la tendresse que faisait naître en lui les spectacles de vie modeste et cordiale qu'il évoquait. Fragonard était poète lui aussi, mais sensuel autant que Watteau était sentimental, gourmand de la sensation autant

que Watteau du rêve, homme du Midi ou du soleil en face de cet homme du Nord — ou de la lune!...

Dans la notice qu'il a consacrée à Watteau, *peintre de figures et de paysages, sujets galants et modernes,* comme il l'appelle, Caylus déplore l'incapacité de l'artiste pour la « grande peinture », pour le « genre allégorique et héroïque ». Ce regret, Watteau, dans la naïveté de sa modestie et dans son respect pour le « grand art », le partageait. Et s'il ne considérait pas, sans doute, avec Dargenville, ses œuvres comme des « bambochades », il semble qu'il n'en faisait cependant qu'assez piètre estime.

Il s'était formé un peu à l'aventure et d'instinct, et non point selon les méthodes académiques. Et il s'attristait de cette initiation en quelque sorte spontanée, qui avait défendu contre les atteintes brutales des règles uniformes la fleur délicate de son originalité. Il ne se consola pas de son insuccès relatif au concours de Rome de 1709. La hantise de l'Italie le poursuivit longtemps, et le désir d'aller se mettre à l'école des maîtres classiques et des œuvres de l'antiquité. Ce danger lui fut heureusement épargné. Il ne se trouva pas dans l'alternative de choisir entre les impulsions de son tempérament et la vénération pour une tradition qui alors était de foi. Ce sauvage, ennemi de toute obligation, aurait-il pu, d'ailleurs, s'assujettir à des disciplines néfastes à la libre expression de la beauté toute sienne dont il portait le secret en lui-même? On en peut douter et croire que, s'il s'était égaré quelque temps dans des voies étrangères à son génie, la vocation de celui-ci l'aurait ramené bientôt avec on ne sait quelle impérieuse douceur à ses inspirations naturelles. Les mots qu'il aurait été apprendre des autres n'auraient pu lui servir à donner forme à une pensée qui n'était qu'à lui. Quant à sa vision de coloriste, il l'avait découverte et affinée par l'étude pleine de ferveur et d'enthousiasme qu'il fit de Rubens, au Luxembourg, de certains ouvrages de van Dyck et du Titien. La matière éblouissante de son

art, l'enveloppe radieuse de ses créations, il en avait trouvé les éléments sur la palette de ces grands maîtres. Il leur avait pris l'éclat, la chaleur, l'harmonie forte et subtile, tous les moyens de magie qu'il allait mettre en œuvre. A tout cela il ajouta son âme, cette âme toujours effarouchée, incertaine devant le monde et devant elle-même, et qui se laisse seulement entrevoir à travers le voile des songes prestigieux où elle s'est complue.

On ne saurait dire si Caylus blâme ou marque de la commisération lorsqu'il écrit que Watteau « étoit fait de manière à se dégoûter presque toujours de ce qu'il faisoit » et ajoute que « toute espèce de satisfaction étoit de courte durée dans sa tête ». Quelles clartés il y a pour nous dans ces obscurités du caractère du maître ! Ombres intenses qui accusent et font vibrer la ligne exquise d'un relief... Une sensibilité trop vibrante créait en lui cette promptitude au projet et au découragement. Toute entrave à l'indépendance de sa vie ou de sa pensée lui était insupportable. Et, à ce point de vue, les violences morales de la nécessité l'auraient trouvé plus docile, apparemment, que les avis accompagnés de bienfaits de l'amitié. Combien de fois eut-il à se défendre contre l'intrusion bienveillante et conseillante et avantageuse de certains, tout animés de bonnes intentions importunes ? Il aurait voulu que rien ne vînt troubler sa méditation errante, la nonchalante rêverie où il voyait se profiler devant les yeux de sa pensée, s'agiter, commencer à vivre d'une vie étrange et enchantée, à la fois réelle et imaginaire, les êtres d'amour et de déception dont peu à peu se peuplaient ses ouvrages. Monde fantastique où se reflétaient ses réalités à lui, aspirations, désirs confus et contrariés, délectations et froissements spirituels, tous les vouloirs en même temps obstinés et indécis qui conduisaient son existence et ses activités. Ah ! combien il semble loin de son temps et, peut-être, de tous les temps, n'étant pas appétit ou convoitise, mais désir, velléité de désir qui hésite et

s'attriste devant un objet toujours changeant. Son « moi » remplit son œuvre, mais c'est un moi que la vie intimide et dont toute la hardiesse se réfugie dans le rêve. C'est là qu'il se regarde, là qu'il se reconnaît: Penché sur ce miroir magique et chatoyant, il y lit tout ce qu'il a dû taire, faute de pouvoir ou de savoir le dire, et qui, du reste, n'aurait pas été, qui ne sera pas compris. Et derrière chacune des figures qu'il a tracées, on croit l'apercevoir, ombre fraternelle marchant dans leurs pas et imitant leurs gestes, ravi et inquiet de la vie qu'il leur a donnée.

Il ne se laissait tirer de ce monde dans l'autre, le vrai, celui qui fait bruit et s'impose, celui où vivaient ses amis, amateurs et artistes, que contre son gré. Quoi d'étonnant, dès lors, que ceux qui viennent le surprendre, l'arracher à lui-même pour lui donner l'agrément de leur conversation ou pour lui proposer des entreprises qui lui répugnent, se soient plaints avec Caylus de « son abord froid et embarrassé », de cette humeur misanthropique qui le rendait d'un « commerce incommode à ses amis »; de cette vie toujours en fuite, et qui paraît ne se trouver jamais assez écartée, ni assez abritée. La crainte incessante qu'il éprouve de gêner ses hôtes est dans la mesure même des gênes qu'il supporte pour leur plaire. Ses séjours, vraiment, sont brefs, d'autant plus brefs, probablement, que l'on a plus d' « attentions » pour lui, que l'on se croit tenu de lui faire civilité et, parfois, compagnie. Car, la solitude seule lui est chère et nécessaire... La solitude, riche de silence et de recueillement, où surgissent lentement, à l'effusion de son cœur gonflé de fièvre taciturne, des ombres séduisantes et diaprées, des apparitions furtives, vêtues de lune ou d'aurore — créatures tout ensemble réelles et fabuleuses qui, une à une, se détachent de son rêve pour se fixer sur sa toile.

Ce sont des personnages de comédie et, surtout, de la comédie italienne, Mezzetin, Gilles, Colombine, Arlequin,

Pierrot, Scapin, qu'il a pris de son maître Gillot. Mais sur quelle scène de songe et de chimère il va transporter ces protagonistes de la farce d'outre-monts, ces virtuoses de la facétie et de la taloche! Quelles significations prendront sous son pinceau trempé dans la lumière les interprètes funambulesques de sa pensée, ces mimes de ses imaginations sentimentales, dont ils lui donnent tout à la fois le spectacle et, par leur costume et leurs attitudes de parade, la parodie.

Le sujet toujours nouveau de cette comédie est l'amour. Et on dirait que les comédiens de Watteau ne savent s'ils jouent ou bien s'ils vivent, si la figure de soupirant ou de jaloux qu'ils font est de leur rôle ou de la réalité de leur vie... Peut-être, raillent-ils du sourire de leur bouche fardée leur propre passion et leur cœur tremblant, ou tentent-ils de se dissimuler à eux-mêmes la profondeur de leur émoi sous la feinte et la désinvolture dérisoire de leurs gestes de théâtre?

C'est de ses nostalgies que le grand artiste lyrique remplit le cadre de féerie de ses tableaux... C'est lui, l'ombrageux, le mélancolique poète, son cœur étrange et inassouvi, sa sensibilité trop vive, les hantises de cette solitude qu'il regrette dès qu'elle a cessé, toute cette intense vie intérieure qui le consume et transforme à ses yeux la vie réelle en une vision à la fois poignante et mensongère: — conflits amoureux, langueurs, espoirs, promesses — lueurs, étincelles d'illusion dans l'illusion universelle — acteurs échappés de l'opéra ou du ballet qui vaguent, travestis, parmi la beauté naturelle des bois ou des parcs et corrigent la sincérité de leurs élans et de leurs plaintes en les soulignant de gestes étudiés et de pirouettes bouffes... Illusion qui dure à peine le temps de la peindre, décevante et si légère, si transparente, qu'il semble qu'elle aille pour s'évaporer et se dissoudre dans la lumière de cristal, d'argent et d'azur dont elle est toute baignée.

Ainsi, la pensée du maître magicien habite et anime

ce monde paradoxal, ce monde ailé et délicieux qui minaude, esquisse des pas de danse, chante ou devise à l'orée d'une avenue, devant une perspective parsemée de belles « fabriques », dans une clairière ou à l'ombre des feuillages que troue la face de marbre, camarde et sardonique, d'un faune. Watteau erre, déguisé, lui aussi, railleur et attendri, parmi cette émerveillante fantasmagorie, trompé à moitié lui-même par sa propre création : N'est-ce pas lui qui s'impatiente de l'attente avec cette jeune femme, assise sur un banc de verdure, et dont la moue boudeuse et les mains abandonnées, chargées de fleurs, trahissent le dépit? Lui aussi, ce Mezzetin, dans son beau costume de soie rayée, qui fait soupirer et vibrer avec tant de feu la voix aiguë et grêle de sa mandoline qu'il n'entend pas venir derrière lui, entre les frondaisons pâles de l'allée, celle qui inspire ces « transports »? Lui encore qui, installé sur l'herbe, au pied d'un arbre, chuchote une anecdote galante ou fredonne un menuet aux oreilles de sa compagne, tandis que, tournée vers l'horizon, une autre femme attend, debout, quelqu'un qui ne vient pas; — attend ou rêve, en contemplant les nuages diffus entre lesquels le soleil a glissé une gerbe soudaine de rayons qui illumine les nobles perspectives en quinconce du parc et la pièce d'eau immobile où se mirent les balustres et les statues de marbre de la rive... Il a glissé son âme dans toutes ces âmes... Il parle, il écoute, il rêve, il attend, il est attendu...

Les sites auxquels il se complaît, larges espaces clairsemés de bouquets d'arbres au feuillage léger, sont comme le cadre naturel des êtres qu'il y fait apparaître : pèlerins passionnés de l'*Embarquement pour Cythère;* comédiens français ou comédiens de la troupe italienne qui, groupés dans le mystère d'un bois nocturne, écoutent, à la lueur d'une torche, la sérénade, à moitié amoureuse, à moitié ironique, que Gilles ou Pierrot, avec son masque poudré de lune et de conte, donne à

Colombine... Et ce sont les purs et magnifiques paysages de bois et d'étendues des *Amusements champêtres,* du *Concert champêtre,* des *Amusements de l'été,* de la *Danse champêtre,* où les héros de son poème ininterrompu se groupent, conversent, ou, silencieux, abandonnent leur pensée à la dérive de la mélodie de flûte ou de guitare, exécutée par quelqu'un des assistants, qui de ses cadences frémissantes exalte les prestiges conjurés du décor et de l'heure...

Le jour pâlit, l'heure s'écoule, lentement la terre se tourne vers le côté de l'ombre, adieu sans cesse recommencé des choses!... Toutes ces images repassent devant nos yeux, hallucinations diaphanes; elles flottent autour de nous et se décomposent, laissant traîner derrière elles comme un parfum qui se volatilise, comme les mourantes modulations d'un air de clavecin ou de harpe. Parfum et musique, sensation et pensée, qui se marient et prennent l'âme dans le réseau tressé de soie et d'or du songe... Le souvenir, écho spontané, se réveille en nous d'enchantements analogues: C'est Giorgione et son *Concert champêtre* où il associe, en évoquant les pouvoirs mystérieux de la musique, la réalité et la fable, la pensée qui rêve et le rêve qu'elle a formé; c'est Gluck, ses Champs-Elysées, ses ombres heureuses qui chantent leur félicité d'une voix que fait fléchir, parfois, l'obscur regret des douleurs de la Terre... Beauté profonde! Watteau en a surpris les secrets et les rythmes. Des scènes qu'il retrace, des ravissements d'aube et de couchant de sa couleur; de l'atmosphère dont il enveloppe les personnages qu'il rassemble en Décamérons exquis, une musique paraît sourdre, ardente, aérienne, suspendue, toute en aspirations, en chuchotements, en murmures, et qui frémit, éphémère autant que la paix trop parfaite de ses paysages et que la douceur qui se lassera de ses amants...

ARNOLD GOFFIN.

296

Eupen et Malmedy

A la veille de la consultation électorale qui doit constituer le verdict de la nation belge sur l'œuvre accomplie par la Constituante, il ne peut être inutile de jeter un coup d'œil sur la petite partie de la Belgique et sur les nouveaux Belges qui ne seront pas appelés à voter.

Les 65,000 habitants des cantons d'Eupen et de Malmedy qui sont Belges depuis le 10 janvier 1920 (1) n'ont pas à donner leur avis sur l'œuvre de la revision constitutionnelle: c'est d'ailleurs compréhensible, puisque ni la Constitution ni l'ensemble de notre appareil législatif n'est encore entièrement applicable aux territoires rédimés. Le législateur, par son acte du 15 septembre 1919, a trouvé qu'il était sage, afin de préparer l'assimilation de ces régions et de ces habitants au régime belge, de ne pas mêler Eupen et Malmedy purement et simplement à la communauté nationale. Il a instauré un gouvernement provisoire, à la tête duquel se trouve le général Baltia, assisté d'un Conseil supérieur.

Le régime d'exception que nous esquisserons dans la première partie de cet article prendra fin une fois que sera atteint le but visé dans la loi du 15 septembre 1919,

(1) Le 10 janvier 1920, jour de la publication du Traité de Versailles, est la date de la prise de possession des territoires d'Eupen-Malmedy par la Belgique; bien qu'une consultation populaire ait eu lieu, la nationalité belge était acquise de plein droit aux ressortissants allemands établis sur ce territoire le 1er août 1914 (art. 34 et suiv. du Traité de Versailles).

à savoir la suppression graduelle de la législation allemande dans tous les domaines (1).

Mais il ne suffit pas que l'œuvre de l'assimilation judiciaire, administrative et législative soit accomplie pour qu'à une consultation électorale prochaine nous puissions dire en toute sécurité : « Eupenois et Malmediens, venez aux urnes pour le plus grand bien de la patrie commune », il faut encore et dès à présent préparer cette heure grave, et examiner les problèmes et les difficultés qui se présentent.

Ces problèmes et ces difficultés nous sommes allés les étudier « sur place ». Nous avons longé les rives pittoresques de la Warche, visité la jolie cité malmédienne, traversé le camp d'Elsenborn plein de rumeurs guerrières, parcouru l'industrieuse petite ville d'Eupen. Dans la belle lumière de l'automne doré, tout ce pays de montagnes et de bois est admirable : on dirait une Suisse moins majestueuse, mais plus avenante.

Ce n'est pas la première fois que nous revoyons les territoires rédimés. Depuis notre dernière visite, qui remonte à quinze mois environ, il nous a semblé que la situation s'est améliorée notablement. Les éléments « indésirables » ont quitté le pays. L'administration belge s'est affermie. Nous avons causé avec force gens, à Eupen comme à Malmedy : sans doute, nous n'avons pas entendu un concert unanime de louanges. La vie est chère ; la crise du logement sévit ; des ouvriers chôment à Eupen, dont toute l'activité était orientée vers l'Allemagne et qui doit se « réadapter » ; la situation financière excite plus d'une plainte ; et, dans la critique, les Wallons frondeurs de Malmedy sont peut-être plus ardents que les Eupenois, qui ont dans le sang la discipline germanique. Mais les uns et les autres rendent hommage aux intentions du gou-

(1) Article 8 de la loi du 15 septembre 1919 : Les pouvoirs extraordinaires du haut commissaire du Roi ont une durée indéterminée ; ils ne prendront fin que par une décision du pouvoir législatif.

verneur Baltia. Ils se sentent gouvernés, et la main qui les conduit, si elle est ferme, est pourtant paternelle.

D'autre part, M. Wauters a parlé wallon aux ouvriers de Malmedy, et M. Ruzette a fait un discours allemand, fort bien tourné, aux agriculteurs d'Eynatten et de Saint-Vith. M. Carton de Wiart, M. Destrée se sont, tour à tour, intéressés à nos nouveaux compatriotes. Ceux-ci voient qu'ils ne nous sont pas indifférents. Ils en sont secrètement flattés. Nous exagérerions en disant qu'ils éprouvent pour leur nouvelle patrie un enthousiasme violent. Cet enthousiasme n'existe que chez un petit groupe de wallonisants. Chez les autres, les sentiments vont de la sympathie à la résignation. Mais nous citerons deux petits faits qui permettront de juger de l'attitude de la population.

La musique de 7e de ligne, sous la direction habile d'un chef expérimenté, a donné récemment des concerts à Eupen et à Malmedy. A Eupen, la foule a, lors du dernier concert, réclamé spontanément la *Brabançonne,* et quelle ne fut pas notre surprise quand nous arrivâmes à Malmedy : la population, groupée autour du kiosque, accompagnait les excellents musiciens de l'armée et chantait à pleine voix l'hymne, que la *Malmédienne* avait fait entendre à nos amis de l'«Anglo-Belgian Union », le chant favori de ces Wallons sentimentaux et sensibles aux prestiges de l'harmonie : *Lu Nutte di Maïe.*

L'unité juridique.

La mission, nous pourrions dire « scientifique », dévolue au Haut Commissaire du Roi, est d'arriver, en respectant les droits acquis des habitants, sans heurt, au régime législatif, administratif et judiciaire belge. C'est dans ces termes que s'exprime l'exposé des motifs de la loi du 15 septembre 1919. Mission à la fois périlleuse et délicate car elle constitue le problème « scientifique » de toute annexion. Une annexion au XXe siècle n'est pas à comparer à une annexion du siècle passé ; depuis lors on

a évolué, et justement le principe formulé dans l'exposé des motifs que nous citions plus haut, a été consacré par le droit international public: « le respect des droits acquis ». Ajoutez à cela que les relations économiques d'un Etat avec ses ressortissants se sont multipliées et que nous devons au XX[e] siècle compter avec des relations non seulement juridiques et économiques, mais avec des relations sociales. Avant 1880 les relations sociales, c'est-à-dire les rapports entre l'Etat et tous ses habitants, n'existaient pas. Les privilégiés de la fortune étaient les seuls à avoir une influence réelle dans l'Etat, le peuple n'avait pas encore fait valoir ses droits; économiquement il comptait peu: le travail de l'ouvrier était considéré comme une marchandise jetée sur le marché au gré de la loi de l'offre et de la demande. Depuis lors, les temps sont révolus, l'orientation démocratique de l'Europe s'est fermement dessinée et l'égalité de tous devant la loi est devenue un fait accompli, que notre civilisation peut enregistrer avec fierté.

Ces considérations historiques et sociales aident à comprendre que la situation actuelle de l'annexion diffère complètement de sa notion historique. Dans un pays annexé en vertu du Traité de Versailles, on s'est trouvé devant des habitants qui tous, à quelque titre que ce fût, avaient des relations avec l'Etat dont ils étaient détachés. Que ces relations fussent d'ordre économique, juridique, social ou familial, il était indispensable de les renouer avec le nouvel Etat.

Autrefois, le peuple ne comptait pas: il suffisait d'avoir quelques partisans chez les seigneurs du régime féodal; le peuple était heureux de suivre son nouveau maître: aujourd'hui il n'en est plus de même, et bien que le principe wilsonien de libre disposition des peuples appartienne encore trop au domaine de l'idéal, il est impossible de disposer arbitrairement des droits de populations annexées, à moins de recourir à la force et à la tyrannie.

Et la force, même comme auxiliaire du Droit, ne peut être qu'un moyen nécessaire et momentané ; elle ne constituera jamais une base suffisante pour édifier une organisation politique nouvelle.

* * *

Lorsque, le 10 janvier 1920, le général Baltia accomplit au nom de la Belgique l'acte de souveraineté initiale sur les territoires d'Eupen et de Malmedy, il se trouva devant une population de 65,000 habitants qui durant plus de cent années avait été soumise au régime prussien, qui avait connu les splendeurs de l'Empire et l'humiliation de la défaite. Population dans l'ensemble paisible, de commerce facile et agréable dans la région wallonne de Malmedy, industrieuse et active dans le district d'Eupen.

Ces conditions étaient exceptionnelles dans l'état de bouleversement de l'Europe ; on eût pu trouver à Eupen et Malmedy des habitants déchirés par les passions politiques, rongés par les idées communistes ou révolutionnaires, et cependant la tâche qui s'offrait au Haut Commissaire ne fut pas facile. C'est que la conquête pacifique d'un peuple, pour l'assimiler au régime belge en respectant les droits acquis, rencontrait de nombreux obstacles.

* * *

L'organisation du Gouvernement provisoire des régions annexées devait comprendre les diverses branches de l'administration d'un Etat ; en d'autres mots, les divers départements de l'administration centrale de Bruxelles devaient être représentés. Aussi le « gouvernement » de Malmedy est-il une sorte de microcosme de la « rue de la Loi. »

En toute matière administrative, législative et judiciaire le système allemand diffère du régime belge. Nous marquerons les différences.

En matière judiciaire il y a trois tribunaux de bailliage dans les cantons récupérés, un à Eupen, un à Malmedy, un à Saint-Vith. Le juge de bailliage a une compétence plus étendue que notre juge de paix ; en matière pénale il connaît de nombreux délits ; le code pénal et le code d'instruction criminelle diffèrent quant aux principes ; le régime du code civil allemand organise la tutelle, le régime successoral et le régime hypothécaire sur d'autres bases que le code civil belge ; il en est de même du droit commercial ; notre système fiscal est beaucoup plus étendu et plus compliqué que le système allemand. Le régime cultuel est plus étatiste que le nôtre ; les communautés paroissiales prélèvent l'impôt cultuel (*Kirchensteuer*). L'organisation communale est plus centraliste que chez nous : les mairies (*Bürgermeistereien*) groupent jusque dix communes (*Gemeinde*) et plus sous leur tutelle.

Ce qui correspond à l'arrondissement belge s'appelle en Allemagne : Cercle (*Kreis*) ; les cercles d'Eupen et Malmedy ont une personnalité juridique distincte, possèdent une diète (*Kreisausschuss*), prélèvent des impôts.

L'enseignement était un moyen de germanisation par son personnel et ses méthodes ; l'organisation des degrés primaire et moyen se différencient des degrés belges.

Dans le domaine agricole et forestier les bases légales (code rural et forestier) sont tout autres ; l'administration forestière allemande applique des principes d'organisation, de surveillance et d'exploitation différents de chez nous.

Le régime des assurances sociales d'Etat (accidents, invalidité, vieillesse et maladie) est obligatoire, et la prévoyance est un principe politique. La liberté subsidiée en matière de prévoyance sociale et les nombreuses institutions belges qui en découlent sont inconnues en Allemagne.

La monnaie légale, les valeurs mobilières, les créances hypothécaires et chirographaires sont en marcs et dans

l'état du change allemand créent des difficultés presque insurmontables.

Le régime de l'« impôt sur le revenu » allemand ne répond pas à notre nouveau système d'impôts directs; les impôts indirects ne sont en Allemagne et en Belgique ni de même nature ni de même intensité.

Enfin le régime légal et administratif, le système d'exploitation des chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones demandent également un travail d'assimilation et d'adaptation.

* *

Il fallait du courage et une volonté opiniâtre et tenace, pour accepter à la fin de l'année 1919 la mission d'assimiler juridiquement et politiquement les cantons d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith. L'exiguïté des territoires à administrer (environ mille kilomètres carrés) ne rendait pas la tâche plus aisée. Peut-être à ce moment le général Baltia ne se rendait-il pas compte lui-même de l'étendue et de la complexité du problème; mais le métier de soldat lui avait appris qu'à chaque jour suffit sa peine, et un labeur extraordinaire pouvait être réclamé de son patriotique esprit de sacrifice. Il se mit résolument à l'œuvre et à l'heure actuelle un grand pas en avant a déjà été accompli. Pour juger de la rapidité du travail d'adaptation, que l'on songe qu'il a débuté il y a un an à peine; en effet, bien que la souveraineté belge existât depuis le 10 janvier 1920, le travail scientifique dont nous parlions au début de cette étude n'a pu commencer qu'après la décision de la Société des Nations déclarant « définitif » le transfert de souveraineté.

Les articles du Traité de Versailles parlent au surplus « de transfert définitif » (1), ce qui prouve bien qu'il y a eu transfert provisoire; aussi était-il logique que, durant

(1) Voir un article de M. van Werveke, dans la *Revue de Droit international public*, année 1920, n° 2.

la période pendant laquelle la consultation populaire s'est effectuée, on ne commençât pas à appliquer le régime belge dans ses principes législatifs intégraux. Or, depuis un an que la souveraineté belge est définitive sur les territoires d'Eupen et de Malmedy, le Code pénal a déjà été mis en vigueur (1), le code d'instruction criminelle sera mis en application avant la fin de l'année (2), le système fiscal est partiellement appliqué (droit de timbre, droit d'enregistrement), le régime notarial belge (loi de ventôse, etc.) est d'application normale, des notaires belges ont été nommés à Eupen et à Malmedy.

La réorganisation du culte et des paroisses est commencée et cette œuvre s'achèvera d'autant plus facilement qu'une Bulle pontificale du 31 juillet a érigé en diocèse spécial les territoires d'Eupen-Malmedy, unis à titre personnel à l'évêque de Liége.

Le clergé est actuellement placé sous l'obédience de Mgr Rutten (3). Il relevait antérieurement de l'archevêque de Cologne et l'on comptait parmi ses rangs d'actifs agents de germanisation. Quand ceux-ci auront cédé la place à des prêtres belges, connaissant la langue de leurs ouailles, un pas de plus, et un grand pas, sera fait dans la voie de l'assimilation.

Au début de l'an prochain la loi communale belge sera mise en vigueur ; la suppression de la personnalité civile des « cercles » et de leur administration sera la conséquence immédiate de la réorganisation communale.

L'enseignement primaire sur les bases et avec les méthodes belges existe dans toutes les communes des districts. Dans la partie wallonne la langue « véhiculaire »

(1) Depuis le 2 septembre 1921 (voir *Journal officiel,* Eupen-Malmedy, du 2 juillet 1921).

(2) Le Comité juridique institué par le haut commissaire étudie en ce moment les dispositions transitoires pour appliquer ce code.

(3) L'évêque de Liége a été intronisé le 11 octobre. Il est à remarquer que, malgré l'invitation formelle du nonce, Mgr Nicotra, cinq ou six prêtres des « cercles » ne s'étaient pas dérangés.

est le français; dans la partie allemande, l'allemand; l'enseignement moyen pour garçons et pour filles est organisé à Malmedy, tandis qu'à Eupen l'organisation de cet enseignement secondaire (où la langue véhiculaire doit être l'allemand) rencontre des difficultés.

Des sections allemandes ont été adjointes aux écoles normales de Verviers et d'Arlon pour le recrutement des instituteurs.

Le *Progymnasium* de Malmedy a été transformé en athénée. L'internat et l'externat, bien dirigés et bien administrés, n'ont jamais eu autant d'élèves. L'école moyenne pour filles est également très florissante.

Pour remplacer le *Progymnasium* d'Eupen, l'évêque de Liége vient d'ouvrir un collège patronné.

Le régime des assurances sociales a dû être maintenu; la population ouvrière habituée à la « prévoyance forcée » n'eût pas admis l'application du principe belge de la liberté subsidiée; au surplus des projets de loi sont déposés en Belgique par M. le ministre Wauters qui permettront de réaliser l'assimilation dans ce domaine, puisqu'ils proclament le principe de l'assurance obligatoire.

Une grande partie des lois belges en matière de prévoyance sont déjà mises en vigueur; citons le régime des secrétariats d'apprentissage (le secrétariat fondé à Eupen est déjà très prospère), les lois sur les unions professionnelles, les pensions de vieillesse, la police du travail, les crédits et les prêts agricoles à la classe moyenne, les coopératives, les habitations ouvrières, etc.

L'échange de la monnaie allemande en circulation a été effectué.

Le régime des impôts indirects belges est entièrement mis en vigueur. La loi sur l'alcool sera appliquée à partir du 1[er] janvier 1922.

Le service des télégraphes et téléphones est rattaché à l'administration centrale de Bruxelles et provinciale de Liége; il en est de même pour le service des ponts et

chaussées, et le service technique provincial de la voirie a été complètement organisé afin de le mettre en corrélation avec les services provinciaux existant à Arlon et à Liége. Il est probable, en effet, que lors de la suppression du Gouvernement provisoire le district d'Eupen et le nord du cercle de Malmedy seront incorporés à la province de Liége ; le sud du canton de Malmedy (canton judiciaire de Saint-Vith) à la province de Luxembourg.

Ce n'est pas à dire que tous les problèmes soient résolus, toutes les difficultés surmontées.

La guerre a laissé dans les cantons des « résidus ». Telles sont les pensions militaires, à propos desquelles nous sommes en discussion avec le gouvernement allemand. Nous les avons payées jusqu'ici sur la base de cinquante centimes pour un marc, et, en 1920, nous avons déboursé de ce chef un million. Il y a lieu d'espérer qu'un accord sera prochainement conclu à la Commission de Transfert, à Aix-la-Chapelle, qui nous fera rentrer dans nos avances.

Nous dirons aussi un mot de la question financière, car c'est celle qui suscite le plus de récriminations.

Lorsqu'on a ordonné le dépôt des marcs, à Eupen et Malmedy, on a constaté la présence de 300 millions de marcs, c'est-à-dire de 5,000 marcs par tête d'habitant, chiffre énorme et gonflé artificiellement. Notre administration des finances, prenant comme base la déclaration de fortune faite en 1913 et 1914, conformément à la loi allemande de l'impôt sur le revenu, a échangé 110 millions de francs, c'est-à-dire 1,800 francs par tête d'habitant. Elle a payé 65 millions en espèces et 45 millions en bons de caisse. Malmediens et Eupenois se plaignent, prétendant que l'Etat belge n'a pas été à leur égard assez généreux.

Ce qui est certain, c'est qu'un malaise se constate. Les valeurs mobilières sont des titres allemands. Les caisses des communes sont remplies de titres des « *emprunts de guerre* ». Les biens des particuliers sont hypothéqués. En

dépit des efforts faits par quelques banques, trop peu nombreuses, le crédit manque, et les affaires en souffrent.

Le temps assainira la situation financière. Il faut souhaiter qu'il amène aussi, dans certains domaines, une *épuration* nécessaire. Nous avons repris, par exemple, tous les employés du chemin de fer : beaucoup font ouvertement une propagande prussophile, intolérable de la part de fonctionnaires belges.

Par libéralisme, nous laissons également l'ancien éditeur du *Kreisblatt* prussien publier, à Malmedy, deux journaux, distribués à profusion dans les villages : le *Landbote* (le Messager de la Campagne) et le *Sonntag* (Dimanche). Par libéralisme, permettrons-nous au très noble Freiherr von Fruhbuss, un des rares protestataires, ancien Rittmeister des hussards de Brunswick, de dresser contre nous une ligue des paysans, le *Bauernbund*? Craignons que cette longanimité ne soit prise pour de la faiblesse et qu'elle ne nous nuise à la longue !

Le rattachement.

Le bilan de l'assimilation pour la première année est considérable si l'on réfléchit qu'il ne suffit pas de décréter purement et simplement l'application de la loi, mais qu'il faut prévoir les dispositions transitoires dans chaque cas d'espèce, exécuter la loi et ordonner des instructions. Tout ce travail, ne l'oublions pas, doit se faire dans les deux langues et les textes législatifs et les instructions doivent être traduits en allemand. A en juger par ce début, il semble que le Gouvernement provisoire de Malmédy ne songe pas à s'éterniser. Et ceci nous amène à examiner la question du *rattachement*.

Les Chambres belges, qui ont cependant, par la loi du 15 septembre 1919, délégué leurs pouvoirs au Haut Commissaire du Roi, ne semblent pas très sympathiques au Gouvernement provisoire et la cause de ce peu de tendresse réside en deux motifs : le premier, c'est que le

budget du Gouvernement d'Eupen-Malmedy est en déficit; le second, c'est que l'influence du Parlement dans les affaires d'Eupen-Malmedy est quasi nulle.

Aussi le rapporteur du budget d'Eupen-Malmedy, M. Wauwermans, émet-il le vœu que les cantons soient, le plus tôt possible, intimement rattachés à la Belgique, incorporés dans la communauté nationale, et que le Gouvernement provisoire d'Eupen-Malmedy disparaisse.

Que le budget des nouveaux territoires soit en déficit, pourquoi lui en faire grief alors que le budget de l'ancien territoire a un déficit beaucoup considérable? (1) Quel est l'Etat, d'ailleurs, en Europe qui, à l'heure actuelle, puisse boucler son budget sans avoir recours à des moyens extraordinaires pour se créer des ressources, et pourquoi voudrait-on qu'un territoire exigu comme Eupen-Malmedy, pauvre, où l'industrie n'est pas nombreuse, où les grandes villes n'existent pas (2), où de grandes banques ne fonctionnent pas, en un mot où les gros contribuables sont rares, puissent couvrir les dépenses ordinaires et la dépense extraordinaire d'une administration centrale avec ses recettes propres? (3)

Lorsqu'on annexe ou qu'on colonise, la métropole doit dans l'un ou l'autre cas faire des sacrifices temporaires. Quoi qu'il en soit, les Chambres législatives souhaitent un prompt rattachement d'Eupen et de Malmedy à la Belgique, et le Gouvernement de Bruxelles, ce n'est un secret pour personne, poursuit le même but. Ils obéissent à une idée commune: la suppression du Gou-

(1) M. Wauwermans déplore le déficit de 2 millions et trouve qu'il est dur de payer quelques centimes par tête d'habitant pour administrer les anciens frères que nous avons désiré ramener vers la patrie commune; si M. Wauwermans avait feuilleté le budget français il eût pu constater que chaque Français paie pour combler le déficit d'Alsace-Lorraine, 4 francs.

(2) Eupen, la plus grande agglomération, compte 14,000 habitants.

(3) Le gouvernement d'Eupen-Malmedy n'encaisse pas certaines recettes ordinaires à un Etat (douanes, accises, postes).

vernement provisoire activera l'œuvre comencée par le Haut Commissaire du Roi ; l'unité morale de la Belgique sera accomplie. Mais pour arriver à cette unité morale que nous souhaitons tous, l'unité juridique suffit-elle?

C'est la question qui se pose. Nous essaierons d'y répondre une autre fois. Qu'il nous suffise, aujourd'hui, de dire que la situation s'améliore, et qu'il n'y aurait nul profit à brusquer la transition.

SPECTATOR.

La Mainmorte

Les Chambres viennent de voter une loi accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif. Et à cette occasion le ministre qui présentait cette loi au Parlement a pu constater combien les temps sont changés.

Naguère une semblable proposition eût soulevé des orages. Faut-il rappeler les légendaires élections communales de 1857 qui jetèrent bas le gouvernement catholique de l'époque, coupable d'avoir présenté une « loi des couvents » qui n'était ni aussi générale ni aussi dangereuse que celle qui vient d'être adoptée presque sans débats. Et les retentissants procès en captation d'héritage où les tribunaux, consacrant la thèse du professeur François Laurent, annulaient les libéralités faites par personne interposée aux congrégations religieuses.

Elles étaient peut-être d'une sévérité excessive les théories de l'illustre jurisconsulte; les couvents, disait-il, n'ont pas de capacité juridique, ils ne peuvent recevoir ni dons ni legs et les libéralités qu'on leur fait directement ou indirectement sont frappés d'une nullité radicale; mais comme d'autre part, le donateur, le testateur, ont entendu se dépouiller définitivement des biens donnés ou légués à un couvent, ce sont des biens sans maître, des choses abandonnées qui deviennent propriété de la nation et que le gouvernement a le droit et le devoir de revendiquer.

Aucun gouvernement n'a osé suivre ces conseils, et procéder aux confiscations que demandait le professeur de l'Université de Gand et ce ne sont certes pas les ministres catholiques qui se sont succédé au pouvoir

depuis 1884 qui auraient voulu user de semblable rigueur.

Ce ne sont plus, du reste, les couvents qui réclament aujourd'hui la personnalité civile, ils ont appris à s'en passer et la mainmorte monacale s'est établie solidement sur les bases du droit commun.

D'ingénieuses combinaisons imaginées par des juristes subtils, ont permis aux congrégations d'acquérir et de posséder de vastes propriétés et de reconstituer de riches abbayes. Quelques moines — les plus jeunes de la communauté — reçoivent par des actes en bonne forme la propriété apparente des biens du couvent, ils forment entre eux une association tontinière dont le principe essentiel est que les associés survivants recueillent la part de ceux qui viennent à mourir ; ainsi l'on est à l'abri des réclamations indiscrètes que pourraient formuler les familles du décédé. Et quand l'association est réduite à deux ou trois membres, une nouvelle société se forme entre ceux-ci et des moines plus jeunes, qui, à leur tour, recevront comme gain de survie les parts de leurs aînés. Et par ce moyen le couvent reste à perpétuité paisible possesseur de son patrimoine.

C'est un peu sans doute parce que l'expérience a démontré ainsi que la mainmorte n'a pas besoin d'une reconnaissance légale que cette reconnaissance lui a été octroyée sans protestation.

Il ne manquait pas, du reste, de bonnes raisons pour doter les sociétés et les associations d'un statut légal. On l'a fait il y a longtemps déjà pour les sociétés commerciales auxquelles des dispositions particulières ont accordé expressément une existence juridique distincte de celles des associés ; on a étendu depuis cette faveur à diverses autres catégories de sociétés : les unions professionnelles, les sociétés de secours mutuels, les sociétés scientifiques internationales, sans compter quelques associations privilégiées dont on a fait des personnes juridiques, par des lois d'exception qui se sont tellement multipliées en ces

dernières années que l'on a fini par décider que l'exception deviendrait désormais la règle.

Pourquoi cela? La Constitution, a-t-on dit, nous a donné la liberté d'association, mais elle a oublié de l'organiser. Je serais assez porté à croire que les constituants l'ont fait exprès; ils étaient tout chauds encore des journées révolutionnaires où le principe d'autorité avait été abattu à coups de fusil, et ils pensaient que la liberté organisée, ce n'est plus vraiment la liberté. Mais pourtant, pour qu'une association puisse vivre, et s'administrer, il lui faut de l'argent. J'en suis d'accord; mais de même que les congrégations ont su, ainsi que je le disais tantôt, se servir du droit commun pour donner à leurs couvents des propriétaires fictifs, de même les sociétés de toute espèce auraient parfaitement pu s'organiser sous l'empire du droit commun.

Quand des citoyens créent un cercle ou une association pour faire de l'art ou de la politique, pour jouer aux quilles ou au *vogel-pik,* ils se donnent un règlement, un règlement qui détermine les obligations des membres de la société qui les obligent à payer à l'un d'entre eux, gratifié des fonctions de trésorier, une cotisation annuelle, mensuelle ou hebdomadaire; mais le même règlement impose à ce trésorier l'obligation d'employer à des fins déterminées l'argent qu'il reçoit ainsi et à rendre, quand son mandat aura pris fin, l'encaisse qui lui reste à celui qu'on a désigné pour lui succéder. Il y a là une convention parfaitement valable en elle-même et qui se parfait, pour ceux qui entrent dans l'association, par l'adhésion aux statuts qu'elle s'est donnée. Cela pouvait très bien marcher comme cela. Mais, cette théorie juridique — celle de la personne interposée — n'a pas été admise parce que, à côté des associations ordinaires, le législateur en a établi d'autres, des associations privilégiées, qu'il a considérées comme un être collectif jouissant des mêmes droits que les personnes physiques. Et alors on

a tenu le raisonnement de François Laurent : le législateur seul a le pouvoir de créer cet être abstrait qu'on appelle une personne civile, et les particuliers n'ont pas le droit de faire des conventions qui auraient pour but de constituer, en dehors des associations officiellement reconnues et estampillées, des êtres juridiques clandestins. Nulle donc toute convention qui tend à assurer un patrimoine, si minime soit-il, aux associations formées en vertu de notre droit constitutionnel.

Cette théorie, si on en tire les conséquences logiques, aboutit à d'évidentes absurdités. Que dire, en effet, au trésorier infidèle qui s'est approprié les fonds qui lui ont été confiés ? il s'est emparé d'une chose qui n'appartenait à personne ; et on lui devrait des félicitations pour avoir fait cesser une illégalité inadmissible. Naturellement ce n'est pas ainsi que les tribunaux ont apprécié la chose et ils ont bel et bien condamné pour vol ou abus de confiance, celui qui avait fait rentrer dans la circulation en se l'appropriant le fonds de caisse social constitué en violation des principes d'ordre public alors en honneur.

Il est vrai que, ajoutant une fiction légale de plus à toutes les autres, la jurisprudence considérait l'avoir que se constituaient les associations non reconnues comme étant la propriété indivise et collective de tous les membres de l'association ; ce qui était contraire à la réalité des faits, puisque ceux qui avaient contribué par leurs cotisations ou leurs dons à former cet actif social n'avaient jamais eu l'intention de conserver ou d'acquérir une copropriété quelconque, puisqu'on admettait à y participer les nouveaux membres qui n'avaient pas contribué à le former, puisqu'on refusait tout droit de demander le partage à ces prétendus copropriétaires lorsqu'ils cessaient de faire partie de l'association.

La législation nouvelle va-t-elle remettre un peu d'ordre dans ce chaos de principes contradictoires ? On ne

peut l'espérer, car si la personnalité civile devient accessible à toutes les associations sans but lucratif, ce n'est que moyennant certaines conditions. Il va falloir, pour l'obtenir, insérer au *Moniteur* les statuts de l'association, statuts qui doivent indiquer entre autres le nombre minimum des associés et les noms, prénoms, professions, domiciles et nationalités de ceux-ci, le taux maximum des cotisations, le mode de règlement des comptes et l'emploi du patrimoine de l'association dans le cas où celle-ci serait dissoute. Il faut aussi publier au *Moniteur* les noms, prénoms, professions et domiciles des administrateurs et renseigner de même en ce qui les concerne toute nomination, démission ou révocation. De plus, la liste alphabétique des membres de l'association doit être déposée au greffe du tribunal civil, avec obligation d'y indiquer chaque année les modifications qui se sont produites.

Et comme les associations sans but lucratif sont en principe perpétuelles, pour tenir lieu des droits de succession auxquels leur patrimoine échappe, elles ont à payer une taxe annuelle de 1 pour 1,000 sur l'ensemble de leurs biens.

Enfin tout associé, tout tiers intéressé et même le procureur du Roi agissant d'office peuvent demander au tribunal de prononcer la dissolution de l'association dans une série de cas, notamment si elle affecte les revenus de son patrimoine à des objets autres que ceux en vue desquels elle a été constituée ou si elle contrevient gravement soit à ses statuts, soit à la loi, soit à l'ordre public.

Voilà une organisation de la liberté qui sera quelque peu gênante, et on peut être certain que la plupart des associations préféreront ne pas s'y soumettre, à commencer par les congrégations religieuses qui n'aiment point à ce qu'on se mêle de leurs affaires, et par les associations politiques qui peuvent avoir d'excellentes raisons

pour ne pas rendre publique la liste de leurs adhérents.

Qu'on se rappelle l'échec lamentable de la loi sur les unions professionnelles qui jadis offrit la personnalité civile aux syndicats ouvriers; les syndicats la refusèrent dédaigneusement, préférant une liberté complète et absolue aux avantages problématiques d'un régime légal qui les assujettissait à toutes sortes de formalités gênantes et indiscrètes.

Et combien n'y aura-t-il pas de cercles d'agrément d'une importance trop mince pour songer seulement à s'élever au rang de personne civile et qui négligeront par insouciance ou par souci d'indépendance les formalités nécessaires pour jouir du bénéfice de la loi?

En sorte que le problème ne sera pas encore résolu; il y aura des associations officiellement reconnues, mais à côté d'elles il y en aura d'autres qui continueront à n'avoir pas de situation légale et à vivre sous un régime incertain et mal défini qui les laisse en dehors du droit positif.

***

La loi qui vient d'être votée ne s'occupe pas seulement des associations, elle prévoit aussi des fondations en faveur d'œuvres d'utilité publique qui existeront en dehors de tout groupement de citoyens et qui perpétuellement pourront subsister, acquérir et conserver des biens. Et c'est ici que l'évolution de notre droit public devient particulièrement grave. Voici que, après coup, on ratifie les conceptions antijuridiques que le roi Léopold II essaya de nous imposer lors de la reprise du Congo.

Domaine de la Couronne, fondation de Niederfulbach, le Parlement tout entier s'est insurgé contre ces velléités, contre cette tentative d'établir à côté des pouvoirs réguliers soumis au contrôle des mandataires de la nation, des organismes indépendants richement dotés, qui au-

raient usurpé une partie des pouvoirs du gouvernement constitutionnel et du Parlement.

Ce que nos législateurs n'ont pas voulu permettre à leur roi, ils le permettent à présent au premier venu : le premier venu pourra désormais créer une œuvre perpétuelle, la doter d'un patrimoine, désigner des administrateurs qui en auront la gestion et disposeront de ses revenus.

Je sais bien que la loi prévoit un certain contrôle. La fondation d'un établissement d'utilité publique doit être approuvée par arrêté royal ; il en est de même des statuts. L'institution ne peut posséder d'autres immeubles que ceux qui sont nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; l'acceptation des dons et legs qui lui sont faits doit être autorisée par le gouvernement. Ces deux dernières règles s'appliquent d'ailleurs aussi aux associations sans but lucratif qui obtiennent la personnalité civile.

Le tribunal enfin peut prononcer la révocation des administrateurs de la fondation même pour simple négligence et décider qu'ils seront remplacés par de nouveaux administrateurs choisis par le gouvernement. Les juges peuvent aussi prononcer la dissolution de l'établissement d'utilité publique devenu incapable de rendre les services pour lesquels il a été institué.

De même que pour les associations sans but lucratif, les fondations sont astreintes au paiement de la taxe annuelle de 1 par 1,000 sur l'ensemble de leurs biens.

Ce sont des garanties certes qui pourront parer aux abus les plus criants. Mais sera-ce un bien que cette multiplicité d'établissements soi-disant d'utilité publique qui feront appel aux subsides des âmes généreuses et des autorités publiques, et soustrairont des valeurs importantes aux affaires utiles à la richesse économique de la nation ?

Personne à la Chambre ne paraît y avoir songé. Per-

sonne sauf M. Van Hoegaerden qui a risqué dans la discussion cette interruption timide: Et la mainmorte? — Voix du passé, s'est-on écrié dédaigneusement sur les bancs socialistes.

Voix du passé, si vous voulez. Mais ne sont-elles pas aussi un écho du passé, d'un passé plus lointain, ces voix que nos législateurs donnent à des lois qui nous ramènent au temps des corporations et de la mainmorte de l'ancien régime?

Faut-il en conclure que, sauf en matière scientifique et industrielle, le progrès n'est qu'un vain mot et que les hommes donnent aux institutions qui les régissent un mouvement de va-et-vient qui fait succéder périodiquement à une époque de liberté sans frein, une période d'étatisme et de réglementation? On pourrait le croire puisque après la réaction qui s'est produite contre l'individualisme sorti de la Révolution de 89, nous voyons aujourd'hui un mouvement se dessiner contre la tyrannie des syndicats.

En attendant on a officiellement fait renaître la mainmorte.

HERMANN DUMONT.

Le Sénat de Belgique

Au moment où la Chambre des représentants clôturait l'œuvre revisionniste relative à l'organisation du Sénat, le président du Conseil et les chefs de parti — à part M. Woeste, qui parlait en son nom personnel — se félicitèrent mutuellement du résultat acquis. Ils louèrent les principes démocratiques inscrits dans notre future Constitution, et principalement les sérieuses garanties de bonne composition contenues dans les nouveaux statuts du Sénat. Celui-ci, disait-on, sera dorénavant recruté d'après des règles conformes à notre esprit national et selon une législation unique au monde.

Sans vouloir critiquer ces affirmations, ni surtout rechercher quels sont les liens de conformité entre l'esprit belge et la nomination des sénateurs, il faut constater que la solution actuelle mérite l'approbation et marque un progrès vers le régime des compétences. Le Sénat ne cessera pas d'être une assemblée politique, où les partis doivent se diviser comme ils se divisent à la Chambre ; mais on peut espérer que les garanties que l'on a fixées pour sa formation lui réserveront des hommes, si pas toujours supérieurs, du moins qui jouiront d'une certaine autorité, d'expérience et de bon sens : la meilleure qualité politique. Ici au moins, les politiciens ne feront pas de la politique un métier, mais ils apporteront leur savoir au service du pays.

Le futur Sénat comprendra trois catégories de membres. La première, et la plus importante numériquement, comprendra un nombre égal à celui de la moitié des mem-

bres de la Chambre, soit 93, nommés au suffrage direct, par les mêmes électeurs et aux mêmes conditions que les représentants. Les élus, eux, devront être âgés d'au moins 40 ans et appartenir à une des catégories désignées par l'article 56 *bis* de la Constitution.

En second lieu, « de membres élus par les conseils provinciaux dans la proportion d'un sénateur sur 200,000 habitants. Tout excédent de 125,000 habitants au moins donne droit à un sénateur en plus. Toutefois chaque conseil provincial nomme au moins trois sénateurs ».

Anvers	1,040,957	habitants,	5
Brabant	1,561,855	»	8
Flandre occidentale	880,064	»	4
Flandre orientale.	1,124,887	»	5
Hainaut	1,215,311	»	6
Liége.	869,360	»	4
Limbourg	300,931	»	3
Luxembourg	231,103	»	3
Namur	352,519	»	3
			41

Enfin, « de membres élus par le Sénat à concurrence de la moitié du nombre des sénateurs élus par les conseils provinciaux. Si ce nombre est impair il est majoré d'une unité.

« Ces membres seront désignés par les sénateurs élus par l'application des nos 1° et 2° du présent article : « L'élection des Sénateurs élus par application des nos 2° et 3° se fait d'après le système de la R. P. que la loi détermine. »

La cooptation donnera 21 sénateurs.

Le Sénat comprendra 155 membres. Il sera renouvelé intégralement tous les quatre ans.

Les membres élus directement par le corps électoral au S. U. devront faire partie de l'une des vingt-deux

catégories que l'on peut cataloguer dans les chapitres suivants:

A. *Les conseillers de la Couronne:* les ministres et anciens ministres.

B. *Les représentants de la nation:* les membres et anciens membres des Chambres.

C. *Dans l'armée:* les anciens officiers supérieurs de l'armée et de la marine.

D. *Dans le clergé:* les ministres des cultes depuis au moins dix ans.

E. *Dans l'ordre scientifique:* les membres et anciens membres des académies royales et les professeurs et anciens professeurs des établissements d'enseignement supérieur dont la loi détermine la liste. Les porteurs d'un diplôme de fin d'études délivré par un des établissements d'enseignement supérieur dont la loi détermine la liste.

F. *Dans l'ordre provincial:* les anciens gouverneurs de province, les membres et anciens membres des députations permanentes, les anciens commissaires d'arrondissement, les membres et anciens membres des conseils provinciaux ayant été investis d'au moins deux mandats.

G. *Dans l'ordre communal:* les bourgmestres et anciens bourgmestres, échevins et anciens échevins des communes chefs-lieux d'arrondissement et de celles ayant plus de 4,000 habitants.

H. *Dans l'administration générale:* les anciens directeurs généraux, les anciens directeurs et les anciens inspecteurs généraux des divers ministères.

I. *Dans l'ordre colonial:* les anciens gouverneurs généraux ou vice-gouverneurs généraux du Congo belge, les membres et anciens membres du Conseil colonial.

J. *Dans l'ordre économique:* les propriétaires et usufruitiers de biens immeubles situés en Belgique et dont le revenu cadastral s'élève au moins à 12,000 francs, les contribuables payant annuellement au Trésor de l'Etat au moins 3,000 francs d'impôts directs.

Ceux qui en qualité d'administrateurs, délégués, directeurs ont été placés pendant cinq ans à la tête de la gestion journalière d'une société commerciale belge par actions, dont le capital est libéré à concurrence d'au moins un million de francs.

Les chefs d'entreprise occupant d'une façon permanente au moins cent ouvriers ou les chefs d'entreprises agricoles comprenant au moins 50 hectares; les directeurs ou gérants d'une coopérative comptant depuis cinq ans au moins 500 membres; les présidents et secrétaires d'une société mutualiste comptant depuis cinq ans au moins 1,000 membres; ceux d'une association professionnelle, industrielle ou agricole, comprenant depuis cinq ans au moins 500 membres; ceux qui pendant cinq ans ont exercé les fonctions de président d'une chambre de commerce ou d'industrie comprenant depuis cinq ans au moins 300 membres. Les membres des conseils de l'industrie et du travail, des commissions permanentes d'agriculture, des conseils de prud'hommes ayant été investi de deux mandats; les membres élus d'un des conseils consultatifs institués auprès d'un département ministériel.

Ce principe des catégories fut préconisé par une note de M. le sénateur Speyer, professeur à l'Université de Bruxelles. Cette note fut lue à la Commission spéciale chargée d'étudier les réformes à introduire dans l'organisation du Sénat. M. Georges Smets, professeur à l'Université de Bruxelles, en avait déjà parlé dans sa « Réforme du Sénat » (1).

Cette commission avait été composée en juin 1919, à la demande du comte Goblet d'Alviella, vice-président du Sénat. Elle comptait 16 sénateurs et 16 personnalités étrangères au Sénat (membres de la Chambre des repré-

(1) Voyez le *Flambeau,* 2e année, no 10, 15 octobre 1919, p. 506.

sentants, professeurs de l'Université, le secrétaire du parti ouvrier, etc.).

L'éminent juriste Prins en avait ouvert les travaux par un très savant exposé sur la question de la représentation des intérêts.

Malgré toute la science du défenseur de la R. I. il dut être reconnu que pratiquement cette méthode était inapplicable. C'est alors que M. Vander Smissen, professeur à l'Université de Liége, dans une note intitulée : « Esquisse d'une représentation des forces vives de la nation au sein du Sénat » lança, le premier, l'idée de la cooptation. A son avis, le Sénat n'aurait compris que deux catégories de sénateurs : 1° des membres élus, à raison de la population de chaque province, conformément à l'article 47 de la Constitution (S. U. égalitaire) ; 2° de 31 membres élus après chaque renouvellement de l'assemblée, par les sénateurs de la première catégorie.

M. Dupriez, professeur à l'Université de Louvain, se rallia tout de suite à cette proposition et M. Speyer fut le premier parlementaire qui l'approuva. M. le baron de Favereau, président du Sénat, qui présidait la Commission, vit également le résultat pratique qui pouvait être tiré de ce nouveau système législatif, mais au lieu de recourir à la R. P. pour le recrutement des cooptés, il proposa de fixer un quorum, de façon à amener pour le choix des mandataires un accord entre les partis.

Comme on peut le constater, c'est des travaux de la Commission mixte que devaient sortir les principes nouveaux. Les catégories et la cooptation furent donc l'œuvre d'universitaires et ce fut du travail de ces savants jurisconsultes que le gouvernement, au cours de la crise entre les deux Chambres, tira la formule tripartite qui recueillit l'unanimité.

Car il faut bien le dire, la Commission des XXI du Sénat, comme celle de la Chambre, n'arriva pas à un autre résultat qu'à tout embrouiller. Elle était dominée

par l'électoralisme, toute question de droit parlementaire devenait très vite une question politique et chacun tâchait de « tirer la couverture » de son côté.

Le Sénat de demain est l'œuvre d'intellectuels, qui ont tenté, tout en le démocratisant, d'y faire entrer le plus de « compétences » possible, sans négliger aucune des forces vives qui font l'activité et la grandeur d'une nation moderne .

Chose curieuse, l'on a démocratisé le Sénat, tout en limitant son accès à un groupe de citoyens. Tandis que généralement on comprend sous le nom de démocratie le pouvoir populaire le plus large, les professeurs qui ont jeté les bases de la présente réforme ont voulu d'une démocratie instruite, et pour cela ils ont mis une barrière à la cohue des compétitions. L'exemple des différentes chambres des députés leur a appris, en effet, combien le S. U. avait abaissé le niveau législatif.

Certes, la cooptation permettra un meilleur choix, car il faut espérer que le Sénat comprendra hautement sa mission et appellera dans son sein les personnalités les mieux désignées pour l'éclairer.

« La Belgique est, selon le mot de Charriaut, une terre d'expériences ».

Puisse la dernière et la plus hardie peut-être de ces expériences satisfaire le pays, qui en attend beaucoup !

GASTON PULINGS.

La Science de la Vie

Ses tendances actuelles.

Notre esprit s'est si bien habitué à associer étroitement la notion de la vie avec celle de l'être vivant, de l'organisme animal ou végétal, que ces mots se confondent presque en une signification commune, et s'évoquent inéluctablement l'un l'autre. Il est bien vrai que, pour ainsi dire par définition même, la vie ne se manifeste dans la nature qu'en revêtant une forme, que les substances dont elle paraît être la propriété mystérieuse, n'apparaissent jamais à nos yeux qu'intégrées dans la constitution d'un organisme.

Or les organismes sont groupés en espèces extrêmement nombreuses et chacune a sa morphologie propre.

Pourtant, si l'on se place à un point de vue très général, il apparaît bientôt que sous l'infinie variété des formes organiques, et malgré la complexité des plus perfectionnées d'entre elles, se dissimule une uniformité physiologique fondamentale et l'on aperçoit que les manifestations de la vie sont essentiellement les mêmes partout. Un examen sommaire de quelques faits très généraux va nous permettre de préciser ce qu'il faut entendre par les « manifestations de la vie » et de nous rendre compte des moyens par lesquels elles se réalisent.

Dans un animal — et l'on pourrait dire tout aussi bien dans une plante — la vie qui l'anime se traduit extérieurement et intérieurement par une série d'actes qui se répètent constamment, en se modifiant à peine, depuis la naissance jusqu'à la mort et dont un certain nombre au moins affectent une allure cynique. Ces actes sont ce que les physiologistes appellent les *fonctions:* celles-ci, dans tous les organismes quelque peu développés, sont localisées dans des *organes* spéciaux dont la structure nous

paraît remarquablement appropriée au rôle. Mais, et ceci est essentiel, un organisme n'est pas seulement une somme de fonctions et d'organes simplement juxtaposés comme les pièces d'un habit d'Arlequin. Il constitue un tout, anatomiquement comme physiologiquement, grâce à une harmonieuse coordination de tous les actes vitaux.

Les fonctions sont cependant nombreuses; beaucoup d'entre elles sont connues de tout le monde : fonction de locomotion, fonction de nutrition, fonction nerveuse, fonction de reproduction, etc., mais toutes se peuvent subdiviser en fonctions de second ordre, d'une analyse plus délicate, qui n'apparaissent pas à première vue et que les physiologistes ont reconnues et classées.

La localisation des fonctions dans des organes définis permet de dire que si la vie impose une forme générale à un être, certaines des manifestations par lesquelles elle se traduit imposent aussi aux parties du corps dans lesquelles elles se localisent, une forme particulière, une structure spécifique pour employer un terme plus technique. C'est ce fait qu'exprime le principe bien connu de la division du travail biologique.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que la vie, telle qu'elle s'offre à nos yeux dans un animal hautement organisé, est si complexe, s'extériorise par une telle variété de propriétés diverses, chacune de ces propriétés est elle-même tellement composite que pour rendre fructueuse la recherche objective, les savants ont dû se spécialiser et selon leurs goûts ou leurs aptitudes, ont choisi pour objet de leurs études celui des éléments du problème total qui les intéressait le plus. C'est ainsi que très tôt deux grands groupements se sont constitués : les morphologistes, à qui la cause et l'origine de la forme, de ses innombrables diversifications apparaissent comme le phénomène biologique le plus captivant, et d'autre part les physiologistes pour qui la structure et les organes ne sont plus qu'un dispositif commode pour l'analyse expérimentale des fonc-

tions et des mécanismes par lesquels elles s'exercent.

Et il est à peine besoin d'ajouter que dans l'intérieur même de ces deux groupes principaux il y a place pour de nombreuses subdivisions.

Mais, si nécessaire que soit et si fructueuse qu'ait été cette répartition du travail scientifique, elle n'en a pas moins l'inconvénient de pulvériser, si je puis ainsi dire, le problème de la vie et il est bon que de temps en temps on en rassemble les données éparses et que, s'élevant au-dessus des formes et des fonctions spéciales, l'esprit se fixe sur la vie tout court et cherche à s'en faire une représentation totale.

Dans cet ordre d'idées, la théorie cellulaire, vieille déjà, mais rajeunie par les compléments et les perfectionnements que la science moderne lui a apportés, a rendu d'inestimables services en donnant à la spéculation théorique aussi bien qu'à la recherche technique un objet clair et précis. Elle a donné une forme scientifique admirable à la notion, banale jusqu'alors, que la forme et la vie sont indissolublement unies. En effet, quand on eut découvert que tout organisme est composé de cellules, que ses organes ne sont que des assemblages de cellules différenciées; quand plus tard, beaucoup plus tard, il fut démontré que l'œuf, germe de tout animal, est lui aussi une cellule et rien de plus; quand enfin il fut reconnu qu'au bas de l'échelle des êtres il existe des organismes vivant d'une vie autonome, parfaitement individualisés, et dont le corps tout entier n'est qu'une cellule microscopique; en un mot quand on eut étudié la vie sous son aspect le plus simple, on put, de cet ensemble de faits, conclure que la cellule est l'unité vivante, qu'elle est la forme la plus petite et la plus élémentaire sous laquelle la vie puisse se manifester et qu'en dessous d'elle il n'y a plus que de la matière inerte.

Tout cela reste profondément vrai aujourd'hui encore. Toutefois il est extrêmement remarquable que parmi les

organismes unicellulaires, il en est beaucoup qui ont subi dans leur substance des différenciations très profondes, qui sont pourvus de véritables organes semblables par leurs fonctions, et toutes proportions gardées, à ceux qui composent le corps des animaux supérieurs. Il faut descendre plus bas encore, pénétrer dans le monde des microbes, pour voir la morphologie se réduire à son minimum, la différenciation fonctionnelle devenir indistincte, et la vie ne plus se manifester en eux que par des phénomènes de croissance ou de prolifération et par des processus chimiques de transformations ou d'élaborations, que nous décèlent les changements de composition du milieu dans lequel ils vivent. Mais malgré cet état rudimentaire, tout microbe est né d'un microbe antérieur : la vieille formule : *omne vivum e vivo* est vraie pour lui comme pour tout ce qui vit ; il n'y a pas de cellule qui ne provienne pas de la division d'une cellule préexistante.

Quand on se représente, dans une vue d'ensemble, la série des êtres vivants depuis les plus évolués jusqu'aux plus infimes, on aperçoit qu'en même temps que la morphologie se simplifie, les fonctions vitales deviennent progressivement de plus en plus élémentaires. Il semble même que la vie se manifeste chez les animaux supérieurs, par une foule de propriétés dont la trace même est devenue insaisissable chez les unicellulaires et spécialement chez les microbes. Cependant, tout porte à croire qu'il n'en est nullement ainsi et il est même extrêmement vraisemblable qu'il n'y a que des différences d'ordre essentiellement quantitatif entre la complexité de l'activité vitale des uns et la simplicité apparente des autres. J'entends dire par là que, quel que soit l'être dans lequel elles se produisent, les manifestations de la vie sont fondamentalement de même nature et ressortissent de causes analogues.

Débarrassée, en effet, de toute interprétation anthropomorphique, au moins dans la mesure où cela nous est

possible, la vie peut être ramenée à une série de processus, d'ordre physique et chimique, d'actions et de réactions entre des substances de composition définie, se déroulant dans un certain ordre, avec une certaine vitesse et une certaine intensité. A ce complexe dynamique, s'applique très bien le nom de *métabolisme,* créé depuis longtemps par les physiologistes.

Mais pour que cette notion soit exactement comprise, quelques développements sont nécessaires.

La cellule, ai-je dit tantôt, est l'unité vivante élémentaire; la substance qui la compose: le protoplasme, la base physique de la vie, ainsi qu'on dit souvent, est à coup sûr le siège de tous les processus vitaux. En lui se passent, la science l'a bien démontré, de nombreuses réactions chimiques, associées à des transformations dans l'état physique des matériaux qui le composent et qui réagissent. Pour reprendre le mot employé plus haut, il est le siège d'un métabolisme intérieur très actif, qui ne peut se continuer indéfiniment que grâce aux rapports étroits existant entre la cellule et le milieu qui l'entoure.

Le chimisme protoplasmique, en effet, est alimenté par certains des composants de ce milieu, notamment l'oxygène.

Si l'on s'efforce de faire abstraction de toute considération de structure, de débarrasser son esprit de toute notion morphologique, on arrive à pouvoir réduire l'être vivant le plus élémentaire que l'on puisse imaginer à un système physico-chimique microscopique de forme sphérique, ce qui veut simplement dire qu'il est limité dans l'espace, mais intégré dans le milieu qui l'entoure. Matériellement, ce système est un complexe, un assemblage de substances chimiquement différentes de celles qui forment le règne minéral, dans la composition desquelles le carbone joue un grand rôle, et que les chimistes appellent des substances organiques. Leur composition et la complication de leurs formules sont très diverses: albumines,

hydrates de carbone, graisses, etc.: je ne puis ici entrer dans le détail d'une énumération plus complète. Il s'y trouve aussi des enzymes ou diastases, des sels minéraux et de l'eau, beaucoup d'eau.

L'état physique dans lequel se trouvent la plupart de ces substances est l'état colloïdal, avec toutes les remarquables propriétés qu'on lui a déjà reconnues et celles peut-être tout aussi importantes que l'on n'a pas encore découvertes. Cette composition physico-chimique telle que nous venons de la définir sommairement, n'est nullement une vue de l'esprit, purement spéculative; elle est un fait établi sur les données de la science moderne.

Mais ce système physico-chimique n'est pas figé dans un état d'équilibre stable; loin d'être inerte, il est essentiellement énergétique et en constante transformation; sans arrêt certaines de ses substances se détruisent et se reconstruisent. Les protéines se dégradent en des produits plus simples, mais le système en reforme de nouvelles en utilisant d'autres éléments. Si des déchets en sortent et se perdent dans le milieu, des matériaux y entrent venant de ce même milieu, qui serviront à des constructions nouvelles et à la réparation des pertes. Toute cette activité chimique qui successivement édifie et détruit, est accompagnée de changements physiques variés et généralement périodiques et réversibles: variations dans la température, la pression osmotique, la viscosité, l'état des colloïdes, la tension superficielle, etc... Notre système, soumis à toutes ces actions qui se passent en lui, mais en étroite connexion avec le milieu, se déforme puis redevient sphérique, en d'autres termes exécute des mouvements qui peuvent paraître quelconques, mais sont en réalité soumis à un déterminisme rigoureux.

Un système ainsi défini vit, de la vie la plus élémentaire que l'on puisse imaginer, sans doute, mais il vit, et l'on aura caractérisé cette vie élémentaire en disant qu'elle consiste en une série continue de phénomènes des-

tructifs et constructifs, qui s'enchevêtrent et s'interpénètrent infiniment, mais dont l'ordre de succession est si rigoureusement réglé qu'à tout moment de son existence le système paraît identique à lui-même; il est et reste un être et garde son individualité propre.

Et c'est même là l'essentiel de la vie, que la dépense d'énergie à de multiples fins qui s'y manifeste, n'a rien de chaotique. Que le chaos s'installe dans notre système physico-chimique imaginaire pour une cause quelconque, alors les cycles se dérèglent, l'harmonie est rompue, tout s'immobilise ou se désagrège: c'est la mort. Une ordonnance exacte dans l'espace et dans le temps de toutes les réactions, de toutes les transformations qui se passent dans l'être vivant primordial est donc absolument nécessaire, à tel point que l'on peut dire que c'est elle, plus que tout le reste, qui est le caractère spécifique de la vie.

Personne ne doute plus, à l'heure actuelle, que toutes les substances qui se créent ou qui se détruisent dans l'organisme, ne puissent être chimiquement définies et leur formule établie, ni que les réactions dont elles sont l'objet mettent en jeu d'autres forces que celles dont nous usons dans nos procédés de laboratoire. Tout le monde admet que les synthèses et les analyses que la vie exécute pourraient se passer aussi dans une cornue ou un creuset. Peut-être m'accusera-t-on ici de généralisation un peu hâtive et de considérer comme acquisition définitive ce qui n'est encore qu'un espoir de la Science. Je crois cependant, en m'exprimant ainsi, ne faire qu'une anticipation légitime, et de nombreux faits actuellement bien établis autorisent à faire confiance à l'avenir.

Mais l'ordonnance du système, la coordination parfaite de tous les phénomènes qui s'y déroulent est bien plus troublante et n'a pas encore reçu jusqu'ici d'explication positive. C'est en elle que l'on peut voir l'essence de la vie; on est très tenté d'admettre, pour en rendre compte, l'existence d'un principe, comme disaient les anciens,

d'une force comme nous disons maintenant, force d'harmonie dont l'intervention, en empêchant le système de mourir, maintient en lui la vie. On a même, dans cet ordre d'idées, voulu remettre en honneur, après des siècles d'oubli, la vieille notion aristotélicienne de l'entéléchie, et toute une école de néovitalistes s'est fondée, surtout en Allemagne, pour la défendre.

Est-il besoin de dire que la science ne peut rien gagner à des vues spéculatives de ce genre : on ne songe plus à invoquer l'entéléchie pour expliquer la flamme qui brûle et qui brûlera tant qu'un gaz lui fournira l'élément nécessaire à sa combustion et tant que le milieu qui l'entoure restera oxygéné ; pourtant, la comparaison a été souvent faite entre la flamme et l'être qui vit, et, au fond, la différence principale est que le second est effroyablement plus compliqué que la première.

L'entéléchie ou la force vitale expliquent évidemment tous les faits d'une façon simple et commode, mais cette explication ne peut être admise, même à titre provisoire, dans le mouvement des idées réellement scientifiques, que sous des conditions bien déterminées. Comprises dans leur sens primitif, l'entéléchie et la force vitale sont à rejeter radicalement et je ne voudrais même pas, ici, insister sur ce point.

Mais si l'on entend sous le nom de force vitale l'une des formes de l'énergie universelle, une force au sens où l'on prend ce mot en physique, une force qui répond à des lois et qui est susceptible d'être mesurée, alors on rentre dans le domaine des hypothèses que la science a le droit de faire et les objections de principe tombent. Le mot de force vitale resterait mal choisi, parce qu'il prêterait à confusion, mais ce n'est là, en somme, qu'un point d'importance secondaire.

Quelle peut être la valeur d'une semblable hypothèse? Personnellement je la crois fort médiocre ; on n'aperçoit guère dans quel sens elle pourrait orienter des recherches ;

on ne voit pas le progrès qu'elle est susceptible de faire réaliser. Or, une hypothèse stérile est un fardeau inutile. Il vaut donc mieux, à tous points de vue, ne plus en parler.

Nous ne nous attarderons pas non plus à la discussion ni à la critique des théories qui font de la vie l'attribut spécifique d'une substance déterminée, ou de groupements moléculaires désignés par ceux qui les ont imaginés sous les noms de bioblastes, de pangènes, de gemmules etc... et qui, disséminés dans le protoplasme, lui donneraient la vie. Ces conceptions d'un matérialisme simpliste, ne sont, en réalité, que des formes un peu spéciales et à peine rajeunies de l'ancien vitalisme ; elles n'ont plus, aujourd'hui, qu'un intérêt historique.

Et nous conclurons, pour clôturer ce chapitre, en disant que selon toute vraisemblance, la vie n'est ni une force spéciale, ni la propriété personnelle d'une substance, mais bien la résultante d'un jeu compliqué d'actions et de réactions d'ordre à la fois physique et chimique, étroitement réglé et coordonné par un ou par des facteurs que nous ne connaissons pas encore.

Cette formule, malgré la part d'hypothèse qu'elle renferme, est claire, simple et prudente. Dans l'état actuel de nos connaissances, elle répond à tous les besoins.

Il nous reste à en éprouver la valeur explicative. Si cette formule s'applique très exactement à la parcelle vivante que nous avons isolée tantôt et assimilée à un système physico-chimique limité dans l'espace, elle doit pouvoir être utilisée en vue de l'interprétation d'êtres plus complexes. Nous devons maintenant passer de ce système quelque peu idéal, à la cellule réelle, organisée, différenciée, pourvue d'une structure morphologique, puis aux organismes supérieurs, composés de millions ou de milliards de cellules, dont les unes sont nerveuses, d'autres musculaires, d'autre encore glandulaires, etc...

Entre semblable animal et le simple système physico-

chimique vivant de sa vie élémentaire, il y a un abîme qu'il faut franchir. Mais comment y parvenir? Pour cela, la méthode comparative est la première qui s'offre à l'esprit. Il est possible, en effet, de ranger tous les êtres vivants, depuis le plus infime microbe jusqu'aux types les plus perfectionnés — l'Homme par exemple — en une série continue et progressive, sans lacune grave. Voilà un fait dont l'intérêt est incontestable puisque, à lui seul, il impose à l'esprit l'idée que toutes les différenciations, toutes les complications organiques depuis les plus simples jusqu'aux plus perfectionnées, se surperposent les unes aux autres, et apparaissent comme des caractères secondairement fixés sur un substratum primordial relativement simple. Seulement, cela fait, la méthode a donné tout ce qu'elle peut et il n'y a plus rien à en tirer. Elle a fait naître une idée suggestive. Mais elle est impuissante à en donner la démonstration rigoureuse. Car elle ne met sous les yeux que des états tout faits. Chaque terme de la série est donné, il est immuable et incapable par ses seules forces de s'élever d'un échelon si petit soit-il. Dans la nature actuelle, un microbe, un protiste, ou un vertébré sont achevés et leurs descendants ne feront que perpétuer leurs caractères.

Il faut donc chercher ailleurs. En somme, la question à laquelle il faut trouver une réponse est la suivante: existe-t-il dans la nature un être vivant dont la composition et l'activité se rapprochent de celles du système physico-chimique que nous avons défini, mais qui, au lieu de rester identique à lui-même pendant toute la durée de sa vie, se transforme au contraire, se complique et se différencie progressivement, sous nos yeux, jusqu'à devenir un être nouveau d'organisation complexe? Cet être à potentialités progressives non seulement existe réellement, mais il est répandu partout à profusion; sa taille est dans certains cas suffisante pour permettre de véritables vivisection; sa substance est souvent assez abondante pour

que ses réponses aux agents chimiques et physiques soient accessibles à nos techniques de laboratoires. Cet être, c'est l'œuf, le germe initial de tous les animaux ; il n'est qu'une petite masse de substance presque amorphe, mais qu'on la place dans des conditions de milieu adéquates, et elle déroulera, par ses seules forces, tout l'ensemble des potentialités évolutives qui se dissimulent sous sa simplicité initiale.

Pour faire de notre système physico-chimique, parcelle de vie tout à fait élémentaire, un œuf d'une espèce animale quelconque, donc un objet réel, il suffira de lui attribuer un petit nombre de propriétés complémentaires, propriétés qui ne sont pas nécessaires à la manifestation de la vie, mais qui l'accompagnent toujours dans les êtres en évolution.

Tout le monde sait que l'œuf, au moment où va commencer son développement, est toujours une cellule, mais il est toujours aussi une très grosse cellule : c'est parce qu'il a grandi depuis le moment où, tout petit encore, il est devenu reconnaissable dans l'ovaire. Mais dans la suite il va s'accroître bien davantage puisque, tout en se divisant d'innombrables fois et en se différenciant, il prendra la taille de l'espèce à laquelle il appartient. L'œuf humain, quand il est au bout de son évolution, est un homme et il en a la taille et le volume.

Le pouvoir de s'accroître, de grandir jusqu'à ce qu'un état d'équilibre déterminé soit atteint est donc une propriété de la matière vivante qui, pour n'être pas essentielle, n'en est pas moins très importante ; elle n'est pas essentielle, parce que la vie n'est pas inévitablement accompagnée de croissance. Théoriquement le métabolisme peut se poursuivre indéfiniment dans une parcelle vivante sans qu'il y ait augmentation de sa substance : il suffit pour cela que les apports et les rejets s'équilibrent exactement. Dans la réalité cependant il n'en est généralement pas ainsi, et dans un œuf en particulier les choses se

passent de façon beaucoup plus compliquée. Ici, le métabolisme — et je répète qu'il faut entendre par là la totalité de l'activité chimique de la matière vivante — le métabolisme n'est jamais une simple absorption ou une construction de substances immédiatement détruites et rejetées avec mise en liberté d'énergie sous une forme quelconque.

Dans le complexe colloïdal qu'est le protoplasme, les vitesses des réactions ne sont pas les mêmes pour tous les processus qui s'y passent : il y a des substances d'élaboration rapide et d'autres qui s'édifient plus lentement. Il y a des processus, constructifs comme destructifs, qui ne se font que par échelons, et certaines substances peuvent passer par des états intermédiaires relativement stables qui ne rentreront dans le métabolisme que plus tard ; en ces états elles s'accumuleront, et pour peu qu'elles se rassemblent constitueront des zones d'hétérogénéité dans le système vivant. Avec l'hydratation, c'est la mise en réserve de ces substances plus ou moins stables qui est le facteur essentiel de la croissance. Mais en outre, elle est encore le facteur essentiel de la différenciation : il en est, de ces substances stables, qui probablement par le jeu de lois physiques, prennent une forme, deviennent visibles sous le microscope et entrent ainsi dans le cadre des aspects morphologiques de la cellule. La substance contractile des muscles, la substance nerveuse, en un mot toutes les structures fonctionnelles n'ont probablement pas d'autre origine. En résumant les faits sous une forme très générale, on peut dire que ces structures représentent une étape très lentement dépassée du métabolisme cellulaire.

Voilà un premier point établi ; passons à un autre dont la portée est tout aussi générale, et dont l'importance est également capitale : une cellule, ou une parcelle de substance vivante ne peut pas s'accroître indéfiniment ; dès qu'elle dépasse une certaine taille, elle se divise en deux

cellules qui grandiront à leur tour jusqu'à ce qu'elles aient atteint le seuil de la taille maxima; à ce moment elles se diviseront une nouvelle fois, et ainsi de suite, tant que l'apport de matériaux nouveaux sera suffisant.

Malgré de très nombreuses recherches sur la limitation de la taille et la division nécessaire de la substance vivante, on n'en connaît bien que les aspects morphologiques et l'on n'a que des notions tout à fait incertaines sur leurs causes immédiates. Sans doute le complexe physico-chimique qu'est la cellule ne conserve son état d'équilibre que si son volume ne dépasse pas une quantité donnée; s'il le fait, le système se bipolarise et se dédouble.

Sachons reconnaître qu'en nous exprimant ainsi nous n'expliquons rien, et notons simplement comme un fait d'observation authentique qu'une cellule qui grandit et qui, pour une raison quelconque, ne peut pas se dédoubler, est destinée à mourir: un œuf qui n'est ni fécondé ni activé, c'est-à-dire dont les mécanismes de la division ne sont pas mis en marche, ne tarde pas à se désagréger.

Nous venons de voir comment la croissance, les différenciations structurales, la prolifération par division se présentent, dans l'être vivant, comme les conséquences d'une activité vitale abondamment entretenue par des conditions ambiantes favorables.

Mais nous ne sommes pas encore au bout de notre tâche. L'œuf fécondé est le germe d'un organisme nouveau: qu'on le place dans des conditions de milieu adéquates — et elles sont souvent passablement banales — et par le jeu de son métabolisme propre, par l'épanouissement des potentialités vitales qui sont en lui, il va tout en se divisant et en différenciant des structures fonctionnelles intracellulaires, édifier un animal dont le corps a une forme extérieure caractéristique, et où les organes sont localisés en des régions déterminées, toujours les mêmes.

Dans les êtres qui occupent le haut de l'échelle zoologique, la complication des formes extérieures et intérieures

est immense, et pourtant elle est d'une constance absolue et le jeu des variations individuelles est extrêmement étroit.

Comment, dans l'ordre d'idées qui nous a guidés jusqu'ici, peut-on s'expliquer que l'œuf, qui n'est en somme pas très compliqué, puisse édifier tout cela par le seul jeu d'un métabolisme qui n'a besoin que d'être constamment alimenté ?

C'est un fait bien connu, mis en lumière par l'observation pure et simple, mais dont l'expérimentation a fait ressortir la haute signification, que la substance de l'œuf d'aucune espèce animale n'est homogène, c'est-à-dire n'est composée exactement de même dans toutes ses parties. On sait aujourd'hui, avec une précision très grande dans les quelques cas qui ont été le plus soigneusement étudiés, que cette substance est potentiellement hétérogène, qu'il existe dans l'œuf, avant tout développement, ce que l'on a appelé des localisations germinales ; cela veut dire, pour parler de façon concrète, que les diverses parties du corps ne naissent pas de régions quelconques de l'œuf, que la tête, le cerveau, les organes des sens sortiront lentement et progressivement d'un point déterminé et toujours le même de la masse ovulaire.

Mais la question se pose de savoir ce qu'il faut entendre par hétérogénéité de l'œuf. De même que l'on a abandoné l'idée *d'une* substance vivante, de même on ne croit plus guère aujourd'hui à l'existence de substances formatives, dont chacune serait l'ébauche spécifique et indifférenciée d'un organe ou d'un groupe d'organes. Selon toute probabilité, les choses sont à la fois plus simples et plus compliquées.

Tantôt, dans le but de définir d'aussi près que possible ce qui est essentiel dans la vie, nous avons isolé une particule vivante, et nous l'avons considérée comme un système physico-chimique, un foyer d'énergie à la fois constructive et destructive. Dans ce système, dont la plupart des sub-

stances sont à l'état colloïdal, tandis que d'autres, les sels, sont en solution très diluée, la répartition des matériaux peut très bien être uniforme : la vie élémentaire qui s'y manifeste n'exige pas d'autres localisations que celles qui permettent la mise en contact des corps qui doivent réagir les uns sur les autres. Mais dans une cellule véritable, et bien plus encore dans un œuf, il n'en est plus ainsi : les activités ne sont plus également réparties partout et bien des faits dans le détail desquels je ne puis entrer ici, tendent à faire admettre que ce que nous appelons les localisations germinales ne sont en réalité que des zones de condensations différentes où les substances constitutives du protoplasme tout en étant essentiellement les mêmes qualitativement, se trouveraient dans des rapports différents de proportionnalité. Les zones organogènes, dans cette manière de voir, ne seraient donc que l'expression de variations régionales d'ordre surtout quantitatif.

Quoi qu'il puisse en paraître, ces variations suffisent à imprimer au métabolisme des caractères particuliers, régionaux aussi, et à orienter les processus de différenciations dans des voies spécifiques. Elles auront, en effet, comme conséquences immédiates des particularités d'ordre physique, portant sur la tension superficielle, la cohésion, la viscosité, les phénomènes capillaires ; et puis, ensuite, dans le chimisme mis en marche, ces mêmes facteurs influeront sur la vitesse des réactions, sur l'ordonnance de leur succession, sur la formation et la stabilisation relative de certains « sous-produits », etc... Et naturellement, au fur et à mesure que le développement progresse et se complique, ces conséquences diverses s'accentuent et leurs effets, en s'accumulant, deviennent de plus en plus frappants.

Un facteur, bien simple, à l'origine, ouvre ainsi tout un monde de possibilités.

Une dernière considération achèvera cet exposé. Tous les œufs de toutes les espèces animales — ou végétales —

sont bâtis sur un même plan qui est celui de la vie elle-même. Mais ce plan n'est qu'un canevas sur lequel la composition de chacun d'entre eux dessine une broderie particulière. Dans l'œuf de chaque espèce, une loi fixe tous les traits de ce dessin et détermine strictement ce qui peut advenir de lui. L'œuf humain n'a que deux éventualités devant lui : former un homme ou mourir.

Tel est sous une forme très générale et un peu schématique, l'aspect sous lequel se présente la vie dans la nature actuelle. Il n'existe pas, ou il n'exist plus sur le globe, de particule vivante constituant un système matériel élémentaire à métabolisme uniforme dans toutes ses parties ; un semblable système n'est qu'une création de l'esprit, nécessitée par le besoin impérieux de synthétiser en les ramenant à ce qu'ils ont d'essentiel, des faits extrêmement complexes et parfois disparates.

Mais, dans la réalité, il y a autant d'édifices physico-chimiques qu'il y a d'êtres vivants : sur le fond commun nécessaire, chacun a greffé ses caractères distinctifs et lui a donné une physionomie propre.

Peut-on admettre que quand la vie est apparue dans l'histoire du globe, elle avait cette uniformité qui n'est plus aujourd'hui qu'un concept abstrait ? Je ne sais pas. Il faudrait pour cela qu'il fût admis aussi que toute la matière vivante actuelle procède d'une unique parcelle née on ne sait comment, à un moment donné et en un endroit donné, et qui au cours des temps aurait proliféré et se serait répandue partout en se diversifiant. Conception purement théorique et dont on peut seulement dire qu'il est possible, en effet, qu'il en ait été ainsi. Mais il est également possible et peut-être plus vraisemblable, que des parcelles vivantes soient apparues, dans des temps très reculés, en des endroits divers et à des moments divers et que pour ces raisons mêmes elles n'étaient pas toutes strictement identiques. Au cours des temps ces petites différences originelles ont pu s'exagérer et se multiplier. Sans

entrer plus avant dans ce débat, je me bornerai à souligner que l'origine polyphylétique des organismes a les préférences d'un bon nombre de zoologistes.

Me voici au terme de cette étude. Certains trouveront peut-être trop vagues les vues qui y sont exprimées, d'autres les déclareront fragiles et trop spéculatives. Tous auront raison. Mais on me pardonnera, je l'espère, quand j'aurai dit le but que je poursuivais.

En m'exprimant comme je l'ai fait, j'ai moins eu l'intention de rassembler en quelques formules un grand nombre de faits concrets que d'exprimer l'état d'âme de tout chercheur qui ne se dissimule pas l'insuffisance des connaissances positives, ni l'effroyable complication des problèmes qui restent à résoudre, mais qui ressent cependant la nécessité, pour bien orienter ses recherches et pour qu'elles soient fructueuses, de se faire une représentation, aussi bien étayée que possible mais forcément théorique, du monde dans lequel il veut porter ses investigations.

N'est-il pas clair, en effet, que quel que soit le domaine qu'il explore, qu'il soit physiologiste ou morphologiste, et si spécialisé qu'il puisse être, un biologiste doit avoir dans l'esprit un schéma de ce qu'est la vie, de ce qu'il y a d'essentiel en elle et de ce qui est accessoire. Mais il faut aussi qu'il ne perde jamais de vue que ce schéma ne représente qu'une étape de la science, qu'il n'est et ne peut être qu'approximatif, quels que soient son degré de vraisemblance et la logique de sa construction.

Ainsi compris, il sera un précieux instrument de travail et grâce à lui un souffle vivifiant parcourra l'atmosphère du laboratoire.

Nous ne devons pas craindre de dire que dans la Science et tout spécialement dans la biologie, beaucoup de nos idées générales, de nos conceptions théoriques, sont incomplètes et précaires. Malgré le labeur dépensé et les immenses résultats acquis, la vie reste encore mysté-

rieuse, mais l'œuvre de la science est assez belle pour qu'elle ose dire qu'elle ignore encore beaucoup de choses. Le temps n'est pas très éloigné où l'on se résignait mal à de semblables aveux, parce que certains esprits en tiraient argument contre les possibilités de l'investigation et contre la valeur même de la science.

Aujourd'hui, ces hommes sont devenus rares. Dans son imperfection la science a suffisamment fait ses preuves, pour que le savant quand il dit « je ne sais pas », ait le droit d'ajouter, avec une pointe de légitime orgueil : « mais j'espère que l'on saura un jour ».

Cette espérance n'est pas vaine. Mais pour qu'elle se réalise il faut la coopération de toutes les intelligences et de toutes les bonnes volontés. Le grand progrès scientifique ne peut être qu'une œuvre collective. Pour qu'il soit assuré, le génie propre de toutes les races, de tous les peuples civilisés est indispensable. A coup sûr les problèmes scientifiques sont les mêmes pour tous et en ce sens il n'y a pas une biologie française ou belge ou anglo-saxonne ou allemande. Mais les divers peuples en abordent la solution par des procédés qui, eux, ne sont pas absolument les mêmes et qui dépendent de la forme du génie, de la culture, de la formation historique de chacun d'eux. Voilà pourquoi la collaboration de tous est nécessaire, et mon dernier mot sera un mot d'espoir dans une paix prochaine, mais une paix véritable, totale, qui donnera aux hommes une sérénité d'esprit suffisante pour que toutes les collaborations à l'œuvre de science soient accueillies avec reconnaissance.

ALBERT BRACHET.

Sur le Nil

Samedi, 12 mai.

Il est près de cinq heures du matin. A cette heure-là, au mois de mai, Le Caire est encore endormi.

Par la rue Kasr-en-Nil, avec un ânier et son âne qui transporte mes bagages et mes provisions, je descends vers le pont de Boulak et le quai de la rive gauche, où l'on s'embarque pour Assouan. La rue est à peu près déserte. Cette grande artère européenne de la ville neuve a fermé ses magasins et ses hôtels pour touristes. L'escalier monumental du *Savoy* semble conduire à une nécropole. Çà et là, les portiers berbérins, enveloppés dans un carré de laine blanche, sont couchés en travers des seuils. Quelques-uns, qui viennent de s'éveiller, se soulèvent, se prosternent pour la prière. Dans les jardins des hôtels, sur les branches des cèdres et des acacias, les corneilles-à-manteau s'ébrouent, en poussant d'étranges cris sauvages. Elles s'envolent tout à coup, se posent au milieu de la chaussée, et leurs ailes, rabattues comme des chappes, sont glacées de reflets d'aurore.

C'est un moment de fraîcheur exquise. Mais on sent que cette fraîcheur sera brève. Là-bas, du côté du fleuve, de fines poussières vibrent en une buée d'or, et, du côté de l'Est, les contours du Mokattam, avec la coupole de sa mosquée et les aiguilles de ses deux minarets, se découpent en traits durs sur le ciel uniformément bleu et sans profondeur, — le ciel mat et comme solidifié des jours de grande chaleur, où le paysage figé, souligné de noir, a l'air d'être peint sur de la porcelaine.

Depuis près d'un mois, le khamsin, le vent chaud du désert, souffle sans discontinuer. C'est fou de s'aller jeter dans la fournaise de la Haute-Egypte, par une température et à une époque comme celles-ci. Ce printemps égyptien est déjà brûlant comme nos plus torrides étés. Mais je me dis que, peut-être, dans cette flamme, le Nil se montrera à moi avec une splendeur qu'il n'a point pour ses pèlerins d'hiver. Mes yeux y verront sans doute ce que d'autres n'auront point vu. Le Nil est un monde. La lumière du Sud est inépuisable en féeries. Chacun de nous, comme un poète qui chante sa strophe dans un chœur, n'en peut fixer qu'un reflet instable. Moi aussi, je veux chanter ma strophe. Et puis, il en est de ces pays si beaux comme des femmes trop aimées. On croit toujours en être le premier amoureux, et, dans l'illusion magnifique de cet amour, on se persuade que le monde n'a commencé d'aimer qu'avec vous.

* * *

Derrière les lions de bronze qui gardent l'entrée du Grand Pont, j'aperçois la cheminée fumante, un des tambours et la roue à palettes du bateau en partance. Hélas! ce ne sera pas la classique *dahabieh,* le bateau à voiles qui, depuis des temps immémoriaux, monte et descend le Nil. Je l'avoue : c'est un vulgaire *Cook,* — mais un *Cook* désaffecté, qui ne promène plus de touristes. En été, la flottille de la fameuse agence est vouée à d'obscurs services : elle ne véhicule que des marchandises et des colis humains de condition inférieure : des fellahs, de petits fonctionnaires, quelquefois des soldats.

Tandis qu'une cohue drapée de cotonnade bleue envahit l'entrepont, on veut bien, par faveur, m'ouvrir, tout en haut du steamer, la partie réservée aux voyageurs d'hiver. Quarante cabines sollicitent mon choix. Quatre salles de bain sont à ma disposition, et aussi une vaste salle à manger, à demi déménagée, il est vrai, mais où

trône toujours, au-dessus du buffet, le portrait de Thomas Cook, le fondateur de la Compagnie et l'actuel Roi du Nil. Moyennant trois livres égyptiennes, tout ce domaine est à moi. J'en suis le seul occupant, avec un domestique et le mécanicien du bord, un grand diable d'Anglais, hébété par l'alcool et la chaleur, qui passe ses journées dans la soupente, à cuver son eau-de-vie. Seul, sans promiscuités à craindre, sans le bruit insupportable des conversations, le va-et-vient des passagers, l'odieux tête-à-tête avec des figures étrangères !

J'inspecte la maison flottante dont je vais être l'hôte pendant toute une semaine. On dirait un chalet à deux étages, avec un balcon circulaire, protégé du soleil par une large couverture en saillie et par des tentes de coutil. Eparpillés sur le balcon, des fauteuils pliants creusent leurs hamacs de toiles propices à la sieste et aux longues contemplations. C'est vraiment la maison de rêve, la maison roulante, devant qui

Les grands pays muets longuement s'étendront.

Voir, contempler, sans hâte, sans but, pendant des jours et des nuits, — pour la seule volupté de la vision : je m'y prépare avec un frémissement de joie...Mais, déjà, voici que j'ai peur d'être écrasé par le khamsin qui recommence !

* * *

Le bateau s'ébranle. Il accélère peu à peu sa vitesse. Malgré le courant d'air de la marche, la sensation de chaleur devient plus véhémente à mesure que le soleil monte. Les parois des cabines sont tièdes sous la main, et, quand on y entre, une haleine âpre de germoir vous coupe la respiration. Même dans la salle à manger, plus aérée, il faut se réfugier, pour trouver un peu d'ombre, du côté droit, le côté de la rive occidentale. Toutes fenêtres ouvertes, je regarde, d'un œil distrait, se dérouler la banlieue indus-

trielle du Caire : cheminées d'usines, ponts en fer, grues métalliques, voies étroites où circulent des wagonnets. Dans ce cadre trop moderne et trop encombré, les pyramides de Gizeh se rapetissent, et, derrière les tas de charbon alignés le long des berges, elles apparaissent enfin au regard qui les cherche, comme de simples monticules de sable, détachés de la grande chaîne lybique.

... Mais une vaste nappe d'eau limoneuse se déploie derrière les stores des fenêtres. Les rives se reculent : la largeur du fleuve est telle que les embarcations éparpillées n'y sont plus que des taches imperceptibles. Alors, seulement, c'est le Nil, dans toute son immensité, — une vision qui déroute l'œil habitué aux proportions classiques des fleuves méditerranéens. Cette masse d'eau énorme qui ressemble à une mer intérieure, qui se perd dans un ciel sans limites, vous stupéfie d'abord. On s'imagine que l'impression unique qu'on en reçoit est faite du sentiment de cette énormité. Puis, bientôt, on distingue ce qui rend l'aspect du Nil si singulier, si réellement prodigieux. Certes, il y a d'autres grands fleuves au monde, peut-être plus grands que celui-ci. Mais le prodige du Nil, c'est de couler dans un désert. Un désert avec de l'eau, voilà le miracle de l'Egypte. Quiconque a senti, dans ses moelles, l'aridité brûlante des sables et, dans ses yeux, le rafraîchissement de cette grande eau miraculeuse, ne s'étonne plus qu'aujourd'hui encore le Nil soit un dieu pour les fellahs et qu'ils lui fassent des sacrifices.

La chaleur monte toujours. La houle ardente de la méridienne flamboie d'une rive à l'autre, emplit tout l'horizon. Les vaguelettes du large étincellent comme des éclaboussures de cuivre en fusion. C'est le moment le plus dur, celui où le paysage, écorché par une lumière trop tranchante, est le plus blessant au regard. Les tons chimiques y dominent : jaunes-soufre, verts de chlores ou de sulfates, qui s'étendent, comme des marbrures de décomposition, dans des blancs d'ivoire, des jaunes-paille, des blonds de

poussière. Les cultures encore très vertes, champs de fèves, champs de pastèques, sont à demi voilées sous une espèce de fumée sulfureuse. Les pyramides naines, qui défilent, en groupes intermittents depuis Gizeh, fument comme des meules en ignition. De loin en loin surgissent des éminences calcaires, pareilles aux murs et aux pylônes trapus de l'architecture pharaonique, — toutes blanches avec des striures blondes ou violâtres, saupoudrées de safran clair. Là-bas, sur la rive gauche, en face de la pyramide turriforme de Meïdoum, des plages livides aux oxydations étranges, comme empoisonnées de vert-de-gris, agonisent dans la crudité de la lumière.

Une torpeur invincible vous étreint. Et puis des barques passent, légères, aux envergures d'oiseaux. Et, de leurs grandes voiles triangulaires, ainsi que d'un frissonnant éventail, il semble qu'une fraîcheur va descendre. Mais l'air brûle toujours, — et toujours, à l'infini, sur les deux rives, les oasis se déroulent, d'un vert si nébuleux, si volatilisé par la chaleur, qu'on doute, comme devant un mirage qui se lève...

Une détente. Le rayonnement de la lumière s'adoucit, sans que la chaleur soit moins forte. Les lignes et les couleurs des choses commencent à devenir suaves.

Derrière les cultures, les champs de fèves, les champs de pastèques, dans une fumée de soufre, tout à coup, une longue bande rose se déploie et brille avec douceur : c'est la chaîne arabique, toute blonde, qui se nuance des reflets du couchant. La fumée de soufre se dissipe lentement, et, à mesure que l'atmosphère s'éclaircit, du côté de l'Arabie, des cirques de montagnes apparaissent, flamboient dans l'effacement des lignes violâtres, comme des bûchers aux flammes jaunes et roses qui brûlent en plein jour.

Puis, les nuances vives s'amortissent graduellement. Le ciel se brouille de vapeurs, se mélancolise. Il est d'un gris de nacre, à peine teinté de bleu, comme un ciel du Nord, et les oasis, qui courent sans fin sur les deux berges, sem-

blent des rideaux de saules ou de peupliers au bord d'un fleuve de France. La douceur éteinte, languissante, du paysage ouaté de brume rappelle nos plus doux crépuscules.

Mais voici toute une procession de *dahabiehs* qui s'avancent, leurs grandes voiles obliques dressées dans le ciel comme des lames de faux. De loin, on dirait d'énormes cuves rondes ou ovales. Elles sont chargées de blé et d'oignons jusqu'au bord, et des femmes sont accroupies dans le blé, toutes noires sous les plis flottants de leurs haïcks... Les embarcations passent, s'allongent, s'effilent. On dirait, maintenant, des galères grecques ou latines, avec leurs proues très hautes, arrondies, recourbées et aiguisées en becs. Quelques-unes sont peintes comme des boîtes de momies, d'autres grossièrement tatouées comme une peau de Nubien. Les réminiscences se mêlent aux sensations immédiates, les visions du présent et du passé se confondent. Parmi toutes ces formes fuyantes, on sent très loin dans le temps et dans l'espace...

Nous allons. Les lignes de la terre et les couleurs du ciel se succèdent, se détruisent en une perpétuelle métamorphose. Puis un moment s'affirme, où tout semble figé, à la façon d'une pièce de métal refroidie. Il est près de huit heures du soir. Le soleil a disparu derrière les crêtes lybiques, et, à mesure qu'il s'enfonce de l'autre côté de l'horizon, la terre se vide de sa lumière, comme un corps dont l'âme se retire. Plus rien ne luit. Un paysage mort, squelettique, couleur de chaux, occupe l'étendue.

Où sommes-nous? Je ne sais pas, je ne veux pas le savoir. Nous passons, en cette minute, devant une baie déserte, entourée de falaises à pic, qui blémissent dans le crépuscule et qui l'encerclent d'une façon étrange, comme un cratère mort de la Lune. Au centre, une barque immobile et solitaire, dont la haute voile se reflète immensément, et plonge, obélisque sans fin, dans le miroir pâle des eaux embuées de fièvre.

Nous passons lentement, doucement, comme en rêve.

Et soudain, sur la gauche, se dessine un interminable estuaire aux rives submergées par une mer de plomb. La vision est d'une simplicité presque effrayante. Entre la zone assombrie des eaux et la zone plus claire du ciel, court, à perte de vue, d'un mouvement rigide et implacablement rectiligne, une étroite bande d'un noir d'ébène, mince pellicule de terre, débris de continent détruit, qui va sombrer dans l'abîme ; et, vers le Sud, à la limite où le ciel et le fleuve se rejoignent, un gouffre béant au delà duquel il n'y a plus rien. Une échappée en plein ciel : on est hors de la planète...

Alors, sous ce ciel opaque, étouffé de chaleur, où pas une scintillation ne palpite, dans le gris indistinct qui m'environne, je songe à une nuit d'étoiles contemplée, quelques jours auparavant, dans les sables de Gizeh, aux pieds du Sphinx, nuit de velours et d'or, nuit limpide comme un autre azur, nuit merveilleuse, auprès de laquelle pâlissent, dans mes souvenirs, mes plus belles nuits africaines.

Il n'y avait pas un être humain, ce soir-là, dans la cuvette sablonneuse où le colosse est à demi enlizé. Derrière lui, le triangle formidable de la pyramide de Khéphrem tombait d'une chute écrasante, comme perpendiculaire ; et, derrière Khéphrem, se haussaient les crêtes du désert lybique, hérissées de pierres tranchantes, qui se découpaient en dents de scie sur un ciel vert, teinté de nacre. C'était la solitude de la haute mer, le silence accablant des espaces désertiques.

D'abord, la masse du Sphinx s'ébaucha confusément dans la noirceur de la pyramide prochaine. Une lune orangée montait, toute gonflée, sous un voile de nuages blancs. Et ce fut l'ascension lente du globe vermeil. Peu à peu, la tête du colosse émergea de l'ombre, s'éclaira vaguement. Le profil se dégageait, lourd profil de nègre aux narines aplaties, à l'expression bestiale. Puis l'ovale du visage resplendit, si baigné de clarté que ses affreuses mutilations

disparaissaient dans le rayonnement total, et, bientôt, sous la splendeur lunaire, la lourde face fut un pur miroir dressé vers les astres.

La croupe repliée du monstre, comme écrasée sous le poids de Khéphrem, semblait se perdre au loin, dans les profondeurs des sables. Mais la tête victorieuse se levait, d'un puissant effort, vers les étoiles. Et l'on aurait dit la tête de la planète Terre, haletant sous sa charge de montagnes, de peuples et de cités, et traînant derrière elle ses continents et ses océans inconnus, parmi tous les embrasements et tous les éblouissements stellaires.

***

Dimanche, 13 mai.

A l'aube, au sortir de la cabine asphyxiante, il fait presque frais sur le balcon du bateau. Mais l'atmosphère est trouble, l'horizon obstrué de lourdes nébulosités bleuâtres.

Tout à coup, sur la droite, une vision singulière s'ébauche.

En haut d'une berge couleur d'ocre, comme imbibée de sang caillé, parmi des fleurs d'opium, aux tiges roides, aux durs calices bigarrés de rouge et de jaune, une femme surgit, enveloppée d'un haïck noir. Elle est immobile au sommet de la berge. Une de ses mains, la paume tendue, sort de l'amas de ses draperies, et, de l'autre, elle écarte l'extrémité du haïck qui recouvre sa tête. Son visage très brun se montre à demi dans l'ouverture de l'étoffe entrebâillée. C'est le geste et l'attitude des statues romaines d'Isis écartant son voile. Immobile, parmi les fleurs d'opium, elle est là comme une figure symbolique du Sommeil ou de la Mort. Autour d'elle, tout est inerte et silencieux, et sa haute silhouette funèbre se détache sur un ciel jaune, que l'on croit voir à travers un morceau de topaze...

Nous approchons : la vision s'efface dans les tourbillons de poussière charriés par le khamsin. L'éclat du soleil en est amorti, mais le souffle du Sud, qui, de minute en mi-

nute, augmente d'intensité, est tellement brûlant que je suis obligé de regagner ma couchette.

Toute la journée, je vais être prisonnier entre les cloisons de la cabine, suant sur mon matelas comme sur la plaque chauffée d'un hammam. Pourtant, je me console de ne rien voir, parce que je sais bien qu'à cette heure-là, dans la désolation du dehors, il n'y a rien à voir : le ciel, la terre et l'eau ont disparu sous un linceul uniforme de lumière trouble et de poussières corrosives.

Torpeur morne, coupée de rêves sans suite, qui achèvent la déroute du cerveau. A deux heures, la chaleur du khamsin devient si intolérable que j'abandonne ma couchette pour me plonger dans une baignoire. Elle est pleine d'une eau bourbeuse, l'eau brune et grasse du Nil, toute chargée de limon. Mais ce bain de boue, indéfiniment prolongé, est un délice, au prix du bain de feu qui m'attend sur le pont. Je somnole dans ma baignoire, bercé par le mouvement doux du bateau. Là-bas, au dehors, des villes et des villages défilent dans le vent et la poussière. Je n'en saurai ni le nom ni la figure. Je n'ai plus la force de bouger... De temps en temps, un choc mou arrête brusquement la marche du steamer : c'est un banc de sable. Alors, pendant des heures, l'équipage, armé de gaffes, travaille sous l'ardeur du soleil, pour dégager la coque du bâtiment. Une sorte de complainte, entrecoupée par les commandements brefs du *raïs,* rythme l'effort des matelots: Iallah ! Iallah !... La carcasse retentit de grands coups sourds, le ventre de la carène frotte, glisse sur les fonds vaseux : Iallah !... Et, soudain, le bateau repart, de son mouvement doux et régulier, comme un oiseau qui reprend son vol.

* * *

Lundi, 14 mai.

Cinq heures du matin sur le balcon qui surplombe le tambour. Le vent brûlant s'est calmé. Néanmoins, l'atmos-

phère pacifiée reste très lourde, d'une opacité presque matérielle.

Simplifié par les brumes qui l'enveloppent, le paysage garde toujours sa nudité géométrique : trois zones superposées, l'eau, la terre, le ciel, séparées les uns des autres par deux lignes rigides qui courent à l'infini et qui se perdent dans les vapeurs de l'horizon. Les premiers plans ont une couleur cendreuse, qui, graduellement, se fonce jusqu'au violet sombre vers les fonds des montagnes encore invisibles. En ce moment, le Nil est immobile et lisse comme une eau morte. Le ciel d'argent s'arrondit comme une coupole solide. Un silence angoissant pèse sur l'étendue, et toute cette nature éteinte a l'air de se recueillir dans on ne sait quelle attente...

Les montagnes violettes de la chaîne arabique se dessinent sur le ciel d'aurore, se veloutent d'une couleur de pensée. Le soleil a percé les brumes flottantes. Il monte, et, soudain, c'est, par tout l'espace, un ruissellement de splendeur. La terre est toute d'or sous l'azur allégé du ciel. Les contours des berges sont comme frottés d'ambre liquide. De l'or coule le long des mâts des dahabiehs. Toutes voiles déployées, elles planent, comme de gros oiseaux d'or, sur le fleuve embrasé. Du haut du balcon, audessus du sillage qui fait, dans la moire orangée des eaux, une longue déchirure mauve, je contemple, les yeux ivres de lumière : toutes mes souffrances de la veille sont payées.

Dans cette richesse et cette beauté triomphante de l'aube, les êtres et les choses, touchés par l'engourdissement du khamsin, semblent renaître. Des battements d'ailes, des pépiements se répondent d'une rive à l'autre. Les trous des rochers sont pleins de tourterelles et de martins-pêcheurs, qui prennent leur volée. Au bord des berges, des enfants nus s'ébrouent dans l'eau vaseuse, s'éclaboussent en poussant de petits rires aigus, qui rebondissent jusqu'à nous, sur l'eau calme du fleuve, comme des ricochets.

On dirait des statuettes de bois ou d'albâtre bruni, telles qu'on en voit derrière les vitrines du musée du Caire. Le torse grêle, les épaules larges, les pectoraux en saillie sur le tronc, comme des gorgerins incrustés d'émaux, ils ressemblent trait pour trait aux petits fellahs d'il y a trois mille ans, qui ont servi de modèles aux sculpteurs et aux peintres des Pharaons. Et ils ressemblent aussi à leurs ancêtres des syringes et des hypogées, ces hommes aux maigreurs de sauterelles qui, en ce moment, sous le haut mur calcaire de la falaise, sont attelés à une corde de halage. Et le bateau archaïque, qu'ils traînent dans l'eau pesante, est tout pareil aux barques d'Ammon, qui sont peintes sur les tombeaux enfouis, là-bas, au milieu des sables.

Devant ce paysage du Nil, si raréfié par moments qu'il se dépouille de tout caractère particulier, je pouvais me croire hors du monde, dans une région abstraite qui ne connaît d'autres accidents que les jeux élémentaires de l'ombre et de la lumière. Ces silhouettes humaines me rappellent que je suis dans un pays où tout est marqué, au contraire, d'une empreinte si fortement individuelle qu'elle défie les siècles, — sur la terre d'Egypte, où rien ne meurt...

Il me semble qu'au sortir d'une féerie, je rentre dans la réalité. L'Egypte moderne elle-même réapparaît à côté de l'antique. Dans l'atmosphère purifiée, des bâtisses, qui se confondaient hier avec la blancheur des terrains, leurs contours s'évaporant dans les tourbillons de la poussière, s'accusent, aujourd'hui, en lignes précises et déplaisantes : gros cubes en plâtras qui sont des palais administratifs, obélisques de briques qui sont des cheminées d'usines, — sucreries ou distilleries, — pylônes aplatis en boue noire du Nil, qui sont des huttes de fellahs.

Vers le soir, un mur, percé d'arches colossales, coupe en deux tout l'horizon, émerge du lit de fleuve ; c'est le barrage d'Assiout. Nous nous engageons dans un canal latéral qui franchit la digue. Mais il est trop tard : l'écluse

est fermée. Il faut s'arrêter, passer là toute la nuit. Au fond du canal, entre les deux parois de maçonnerie qui nous enferment comme une fosse étroite, — dans l'air étouffant, sans autre vue que le ciel plein d'étoiles au-dessus de nos têtes, — nous attendons l'aube, et le départ vers l'inconnu...

***

Mardi, 15 mai.

Les manœuvres ont été longues. Lorsque enfin nous sortons de l'écluse, le soleil est déjà haut. Alors, sous le grand ciel libre, une vision extraordinaire se déploie.

Le fleuve élargi, étalé, arrondi comme un golfe, n'est plus qu'une immense coupe limpide sertie dans la bordure vermeille des rivages, — moins une coupe d'eau pure qu'une coupe de lumière, épanouie dans la fraîcheur du matin, pour désaltérer on ne sait quelle soif divine. Cette lumière jeune a une légèreté, une allégresse, qu'elle va perdre, tout à l'heure, dans le lourd éclat de la méridienne. Ce n'est déjà plus l'aube, ce n'est pas encore le plein midi. Minute fugitive, qui fait éclore au regard tout un pays fabuleux de cristal et d'or. Vrai paysage spirituel, purifié des vains accidents de la matière, immense, lumineux et simple comme un concept métaphysique, où l'or des sables, le cristal de l'eau se perçoivent à peine, où les lignes et les surfaces se résolvent en splendeurs fluides.

Et, tandis que nous passons devant la montagne d'Assiout creusée de spéos comme une énorme ruche funéraire, je pense que ce lieu éblouissant du monde fut autrefois Lycopolis, et que Lycopolis fut la patrie de Plotin, le thaumaturge, le mystique et le saint du néo-platonisme, l'homme « qui avait honte d'avoir un corps. » Quand, plus tard, sur un mode inspiré, ce voyant célébrait l'épiphanie de l'Intelligence et l'ascension vers l'Un de l'âme soulevée par l'Amour, il se souvenait sans doute d'une minute semblable à celle-ci : le lever du soleil sur la terre,

d'Egypte. Ici, — comme chez l'ascète philosophe, — les formes des choses, sublimées par la lumière, ont perdu leur corps: elles ne sont plus que des symboles intelligibles, — des apparences de cristal et d'or...

Ce qui fait la beauté sans pareille de cette vallée du Nil, c'est la simplicité presque géométrique de sa structure. Des surfaces planes pour capter les reflets, des angles aigus pour les briser, quelques lignes parallèles pour reculer à l'infini la perspective, — avec ces éléments si pauvres, elle crée des harmonies et des mélodies de couleurs d'une somptuosité et d'une ampleur incomparables. La Mer et le Désert sont les deux grands miroirs du ciel. La vallée du Nil a les deux miroirs: son fleuve et son désert, où se recueillent, s'exaltent et s'alanguissent toutes les nuances du jour.

L'enchantement se perpétue. Il est dix heures du matin. Nous approchons d'un village perdu, dont les cases noires émergent d'un bouquet de palmiers.

Dans une petite anse, à quelques brasses de la berge, une dahabieh est à l'ancre. Il y a un mort sur le pont. Du balcon du steamer, on distingue, sous les plis d'un suaire de soie verte, la forme d'un cadavre, étendu tout au long d'une civière, que six hommes soutiennent de leurs épaules. Autour du mort, pêle-mêle, se presse une foule drapée de bleu. Au-dessus de la foule, les hautes vergues obliques de la dahabieh se découpent dans le ciel, comme des signaux funèbres. Une psalmodie pieuse s'élève et s'abaisse, par intervalles. De la rive, des enfants troussés jusqu'à la ceinture, les pieds dans l'eau, accourent en brandissant des palmes. Debout, contre un des mâts de l'embarcation, dominant les passagers de toute sa tête, un adolescent, bouche ouverte, regarde le mort.

On lève l'ancre, et, lentement, la barque mortuaire incline ses grandes ailes blanches. Avec ses palmes et ses chants, elle glisse sur l'eau molle, elle s'en va, par ce beau matin de printemps, vers des plages de lumière...

Aujourd'hui, vraiment, il y a de la joie éparse dans l'air, qui est toujours sec et chaud, mais non plus étouffant. Partout, sur les deux rives, des baignades de fellahs, des abreuvages de troupeaux. Çà et là les croupes luisantes des buffles émergent de l'eau, pareilles à des quartiers de roches noires. Les enfants se roulent dans le sable, et leurs petites chairs brunes et roses grouillent comme des vers sortis de la vase. D'autres, sur la falaise, tout le corps enveloppé, jusqu'au menton, d'un lambeau de cotonnade, — les pieds et les mains invisibles, — ont l'air de serpents qui dansent. Une femme squelettique les garde, longue et mince dans son haïck noir... Soudain, un souffle passe, la silhouette rigide sous les draperies qui s'envolent et qui palpitent, se dresse comme une torche funèbre dans le vent et la fumée.

Tout s'allume, tout vibre au milieu de cette atmosphère extraordinairement pure. Le corps est à l'aise, les nerfs se tonifient, l'humeur s'équilibre. La moindre sensation paraît neuve et délicieuse. Boire un peu d'eau devient une volupté. A l'arrière du bateau, dans le courant d'air du sillage, un *zir,* grande amphore d'argile, est suspendu. Des gargoulettes suantes sont disposées tout autour. Et c'est exquis d'approcher seulement de ses lèvres le goulot poreux du vase, où de la poussière craque sous la dent, puis de savourer la première gorgée qui se précipite, fraîcheur tranchante, dans le gosier aride.

L'esprit même est plus souple, plus dispos. L'imagination se réveille. Les mots affluent dans la mémoire, s'ordonnent en consonances harmoniques avec l'émotion naissante, comme des mélodies sans suite qui se succèdent sous les doigts distraits d'un musicien.

Le sol s'abaisse. Et, progressivement, la chaîne arabique, qui s'était éloignée de nous depuis Assiout, se rapproche de la rive orientale.

Elle s'allonge indéfiniment à la façon d'une ligne de remparts, un mur sans fin, dont les stratifications de la

roche marqueraient les assises de pierres superposées. Mais ce mur n'est point opaque, il est léger et transparent, il a des souplesses d'étoffes précieuses, où glissent des reflets blonds, jaunes, verts, roses, bleus, lie de vin. C'est le chatoiement des soies délicates et vives qui fleurissent de leurs broderies les voiles d'Orient. Parfois, vers le Sud, parmi les blonds, les jaunes, les ocres et les roses de la terre, une bande de laque foncée s'allume pour s'évanouir presque aussitôt.

Nous entrons décidément dans les pays roses : un rose, par moments, à peine saisissable, un rose pareil à l'afflux rapide du sang sous l'épiderme ; et, à d'autres moments, un rose fouetté d'ambre et de lilas, les lilas d'avril, les premières corolles qui éclosent, encore laiteuses du printemps.

Tandis que le bateau s'avance vers Sôhag, tous ces reflets ténus se fondent dans les flammes exaspérées du couchant. En quelques minutes, l'incendie crépusculaire s'éteint. Le fond du ciel est d'un violet sombre, le Nil apaisé est une mer de scabieuses, mauve aux endroits frissonnants, couleur d'abricot mûr, teinté, çà et là, de brunissures d'acier poli, aux endroits calmes, où l'eau morte resplendit comme un miroir.

Il fait nuit maintenant.

A l'avant du bateau, couché contre le bastingage, les yeux perdus dans les pâleurs nacrées du firmament, j'entends le balancier de la machine battre le rythme de la marche, et, à travers le fracas des eaux rejetées par l'étrave, j'écoute la chanson continue de l'écume aux flancs de la carène. La hampe du pavillon s'érige toute droite, à la proue, tel un bras impérieux tendu vers les profondeurs de l'horizon. De son mouvement doux, toujours égal, le steamer semble planer dans l'espace indistinct. D'une extrémité à l'autre, l'ossature de sa charpente frémit de la ferveur de son vol. Il va, sans bruit, sans heurt. Par delà les eaux tranquilles, immenses, peu-

plées de formes illusoires, des blancheurs vagues s'ébauchent sous les palmiers des oasis enchantées par la nuit : villes inconnues, que l'on devine à peine et qui s'embellissent de tout le mystère nocturne... Puis, soudain, en un glissement d'apparition, les hautes voiles en lames de faux surgissent. Elles sont là, tout près. Leur ombre descend sur nous. Elles nous frôlent, avec un sourd grondement de toile, la pointe aiguë de leurs vergues va toucher le balcon, — et, lentement, elles se fondent, fantômes aériens, dans les vapeurs du fleuve.

Partout, sur la vaste nappe miroitante, des formes étranges se lèvent et s'évanouissent, en un mouvement vertigineux de naissances et de destructions.

Tout à coup, le silence se déchire, et le hululement de la sirène monte, comme une clameur d'angoisse, au milieu du vent chaud et de la fumée.

***

Mercredi, 16 mai.

Cinq heures du matin. L'aube est divinement fraîche. Vers l'Est, une rougeur rampe au bord du ciel. Des fumées roses s'étirent dans la blondeur des sables.

Nous sommes en vue de Béliana, le petit port, où l'on descend pour visiter les ruines d'Abydos. Couleur de groseille, des maisons peintes s'essaiment sur la berge. La ville s'éveille. Avec des battements d'ailes éperdus, les tourterelles s'échappent des trous des pylônes. Des femmes, la cruche sur l'épaule, vont à l'aiguade... Et c'est, tout de suite, la monotonie des cultures, et, bientôt, le désert. Une dernière rangée de palmiers se déploie sur une longue bande de terre noire, si étroite et si mince, qu'elle semble une baguette d'ébène appliquée sur la glace unie du fleuve.

L'eau du Nil est lustrée, sans une ride, comme une soie rose tramée d'argent. De chaque côté du bateau, un pli

liquide se déroule, divergeant de plus en plus vers le large, et, dans cette féerie lumineuse de l'aurore, on dirait un manteau précieux qui traînerait à la proue d'une trirème parée en fête.

Et, à mesure que nous pénétrons dans les pays roses, les couleurs s'avivent de rehauts vermeils. Sous la trame subtile de l'air, nuancé de laque et de carmin, il y a de l'or qui brille. Nulle part, sans doute, l'inerte matière n'apparaît plus splendide, plus allégée, plus suave au regard. Comme nous approchons de Kéneh, des montagnes lilas et blanches, faiblement rosées, couronnent l'horizon. Les cimes sont baignées d'une grande lueur neigeuse, de sorte que l'on croit voir, par-dessus les étages de l'âpre chaîne arabique, des glaciers inondés de lumière.

***

Jeudi, 17 mai.

Louqsor : le beau nom ! Comme il sonne ! Comme il est prometteur de merveilles !

Nous y arrivons au lever du soleil. De loin, je reconnais le célèbre temple d'Ammon, qui, tout au bord de la berge, espace le damier de ses colonnes papyriformes; j'aperçois la double mitre d'un colosse royal, enseveli jusqu'à mi-corps dans les excavations des fouilles. Du lit du fleuve, du haut du balcon du steamer, cela paraît petit, puéril comme un jeu de construction abandonné sur la rive. En revanche, ce qui semble réellement monumental, ce sont les façades composites des grands hôtels. Ils écrasent tout autour d'eux. Louqsor est un centre d'hivernage presque à l'égal du Caire. La brique et le plâtras des caravansérails cosmopolites y éclipsent le granit des temples millénaires.

Le bateau fait, à Louqsor, une escale de quelques heures. Il faut descendre, errer au hasard dans les rues de la bourgade moderne, unique vestige de la grande Thèbes aux cent portes.

De cette première visite trop hâtive, je ne garde qu'une impression confuse de fraîcheur, d'intimité, de magnificence aussi. Venelles ombragées, si accueillantes et si voluptueuses au sortir du grand soleil des berges! Petites rues blanchies à la chaux, où les animaux apprivoisés montrent une douceur extrême. Les colombes et les passereaux se perchent familièrement sur le rebord des fenêtres. Les chats ne s'enfuient point au passage de l'homme : ils semblent aussi sûrs de son respect qu'au temps où il les adorait et embaumait leurs cadavres. Et, dans la campagne vite atteinte, parmi les chaumes des champs moissonnés, c'est un grouillement de rats, si nombreux, si insolents, si ostensiblement les maîtres du sol, qu'on songe à une nouvelle plaie d'Egypte... Et puis les jardins pleins de fleurs et d'arbres, qui, à de certains tournants, prennent des aspects de forêts vierges. Pêle-mêle de lauriers-roses, d'hibiscus, de jasmins, d'arums, d'iris jaunes et rouges, de papyrus. Et, par-dessus tout cela, l'odeur entêtante des citronniers qui suent leur sève. L'air est lourd sous ces fourrés, la terre fendillée meurt de soif. Bientôt les branches des arbustes et les lianes des plantes grimpantes, dépouillées de leurs feuilles par le hâle de l'été, ne seront plus que des squelettes. Mais, dans ce flamboiement meurtrier du désert, cette illusion de verdure exubérante est quelque chose de si miraculeux et de si doux !

Le bateau repart. Il est midi. Autour de nous, les montagnes de la plaine de Thèbes forment comme un cercle de brasiers qui flambent au soleil. Suivant les caprices des ombres, certaines semblent éteintes, écrasées sous un amas de cendres blanches. D'autres, translucides, paraissent éclairées en dedans, — cloisons de cristal, plus limpides que l'air, véritables serres de diamant, où éclosent des fleurs lumineuses, invisibles à force de splendeur.

L'heure est accablante. Midi : l'heure blanche du Sud! Le paysage pulvérisé par le rayonnement solaire n'est plus qu'un tourbillon de couleurs évanescentes : gris,

jaune-soufre, vert livide. L'eau est blême comme une vitre dépolie. Le ciel trouble s'arrondit en un immense globe de lampe, d'où tombe une lueur diffuse, voilée et papillotante, douloureuse au regard. Tout se brouille et se dissout. Les formes solides, les lignes précises s'effacent. On dirait que la terre est mangée par le ciel et l'eau.

Sur la rive, dans un halo de poussière, un pauvre chien, au museau effilé de chacal, court, comme un fou, sous le soleil, et n'a même plus la force d'aboyer. L'équipage dort, écroulé dans l'entrepont, où le courant d'air du sillage atténue à peine l'ardeur infernale de la machine.

Le soir, au crépuscule, la féerie quotidienne recommence. L'eau du Nil s'est muée en une sorte d'élément immatériel, — fluide, impondérable et diaphane comme l'éther.

La nuit est venue. Le lit de la rivière a disparu sous un amas de mousselines translucides. On vogue en plein ciel. A travers la pénombre claire, les voiles-fantômes surgissent toujours, et les dahabiehs qui passent revêtent des apparences chimériques. On ne sait plus si ce sont des barques ou des litières royales, sous leurs courtines et leurs bouquets de plumes, — ou des bêtes marines aux mufles difformes et aux nageoires géantes.

A minuit, le firmament, nettoyé de ses vapeurs et de ses poussières flottantes, est criblé d'étoiles qui se répètent dans le fleuve en reflets frissonnants. Un autre gouffre constellé se creuse sous le balcon du bateau. En haut, en bas, partout, on est enveloppé d'un fourmillement d'astres. Parfois, une étoile filante jaillit dans l'étendue, en même temps qu'un grand poisson de feu coupe le cristal liquide et se perd dans les profondeurs des eaux embrasées.

* * *

Vendredi, 18 mai.

Dès avant l'aube, le Khamsin se déchaîne avec une rage inouïe. Les poussières nous envahissent, se collent

aux mains, au visage, s'écrasent sous les dents. Le paysage s'efface de plus en plus. C'est une grande tache toute blanche enveloppée de fumées blondes, qui, par moments, s'échevèlent, bondissent, en dessinant, sur le ciel livide, des formes étranges qui fuient comme au galop et qui s'évanouissent dans la fournaise trouble de l'espace. On dirait que les *chevaux pâles* de l'Apocalypse sont lâchés dans le ciel.

Sans cesse, des traînées de poussière se soulèvent sur les deux rives du fleuve, elles courent, pareilles à des flammes sur le bord d'un mur incendié. Sous les coups furieux du vent, les berges s'effritent. De grands morceaux se détachent, tombent dans l'eau avec un bruit pesant, ou bien cela glisse en une chute ténue, comme une pincée de sable par le trou d'un sablier. La terre, balayée par le vent, semble sur le point de se dissoudre.

Çà et là, quand le tourbillon s'affaise, on aperçoit des ibis blancs et noirs, blottis dans les trous des roches, la tête sous l'aile, une patte repliée et l'autre dressée comme une tige, — oiseaux funèbres sur une berge de l'Hadès. Des hommes à la peau d'ébène sillonnée de tatouages, aux cheveux rares et crépus, vêtus d'un simple pagne, courbent l'échine sous le fouet de la rafale, ou s'aplatissent au ras du sol.

Le type et le caractère nubiens s'accentuent. Nous entrons maintenant dans les pays noirs.

Après midi, la chaleur est foudroyante.

Il est inconcevable, vraiment, qu'on puisse respirer dans cette flamme. Et pourtant, on n'en est point abattu. Au contraire, les sens hyperesthésiés vibrent au moindre ébranlement, l'esprit est d'une alacrité, d'une lucidité extraordinaires. C'est une sorte d'ivresse du feu. La conscience élargie reflète les plus infimes sensations, et, en même temps, la pensée, douée d'une agilité insolite, s'évade hors du flux des images et se joue parmi les abstractions logiques avec une facilité merveilleuse. Le moi

s'étonne de sa fécondité, de la liberté souveraine qui lui est venue, de sa puissance de domination.

Et, en même temps aussi, il sent, avec une angoisse qui va jusqu'à l'épouvante, l'écoulement irrésistible de tout. Comme le sable des berges, l'émotion présente va couler dans le fleuve sans fond de l'oubli. Je voudrais fixer, avec sa couleur, son intensité et la courbe signifiante de son élan, cette minute de mon âme vécue dans l'horreur et l'allégresse du soleil nubien. Mais je sais bien que jamais je ne retrouverai *cela,* cela qui fait de cette minute un sursaut de vie unique, — et que déjà, en ce moment même où je la vis, les mots échouent pour le traduire. Et je songe à tout ce qui gît, au fond de ma mémoire, de décoloré et de mort, — débris de mon âme passée, cadavres des minutes auxquelles, dans une exaltation passagère, j'attachais un sens presque divin. Et voici que, des profondeurs à demi abolies de ma vie africaine, il m'arrive des réminiscences douces à pleurer, et douloureuses aussi, à force d'être impuissantes à revivre. Je revois le golfe d'Alger, les villas et les fermes du Sahel, et, — dans une aube de printemps encore trempée de l'humidité nocturne, — tout à coup, j'entends sonner les cloches du Carmel : tintement angélique que je peux bien nommer, avec toute la reconnaissance de mon cœur, mais que je n'entendrai jamais plus, comme ce matin-là !

Oui, sans doute, le torrent du présent m'emporte. Je suis soulevé par la houle de la vie ardente qui m'entraîne avec ses couleurs et ses formes. Mais combien de temps encore mes sens seront-ils assez vibrants et assez neufs pour en être émus, ma conscience assez vigoureuse et assez claire pour en étreindre le reflet ? Quelle détresse m'attend, quand mon âme s'en ira, faible et nue, par les corridors glacés de la vieillesse !...

Je rêve devant le paysage trouble, — pâle, d'une pâleur d'ossements. La chaleur âpre me prend aux narines. Je défaille, à bout de souffle. Ce pays vous tue. On voudrait

fuir, — et, pourtant, rester ici toujours. A travers un halo de poussière rougeâtre, j'entrevois à peine le petit temple de Kom-Ombô, dont le portique semble baigner dans le fleuve. Image de vétusté et d'abandon, évocation brève d'une Egypte décrépite, finie, ensevelie sous les sables. Et, de distance en distance, les ibis noirs, dressés sur une patte, se tiennent solitaires, au bord de l'eau morte, — oiseaux funèbres d'une lande stygienne.

* * *

La nuit tombante obscurcit encore les rives du fleuve cimmérien.

Bientôt, une agitation inaccoutumée emplit tout le bateau. La sirène se met à hurler longuement, avec insistance, comme pour appeler à l'aide ou signaler un danger invisible. Là-bas, bien loin, des lumières s'allument en files parallèles et régulières. Des espaces d'eau luisent sombrement autour de nous. Nous sommes près d'Assouan et de la première cataracte. Le steamer s'arrête ici. Il faut descendre pour ne plus remonter.

A tâtons, dans l'ombre, nous débarquons sur une langue de terre basse, dont le sol est mou comme celui d'une lagune. Des silhouettes diaboliques nous entourent en gesticulant. Ce sont les âniers berbérins qui vont nous conduire à la ville, éloignée d'une demi-lieue : car le Nil n'a plus assez d'eau, en cette saison, pour que nous puissions aborder à quai.

Les hommes noirs s'emparent de nous et de nos bagages. Au milieu du vent chaud qui nous souffle sa poussière dans la bouche, ils se disputent, ils crient, nous hissent de force sur leurs montures. Enfin, au galop des ânes, nous partons, dans les ténèbres brûlantes, vers un nouvel inconnu...

LOUIS BERTRAND.

L'Envers d'un Ministère

Nous sommes heureux de pouvoir publier l'instructive et spirituelle conférence que M. Camille Gutt a prononcée récemment, à la Conférence du Jeune Barreau, sur l'*Envers d'un Ministère*.

Nul mieux que M. Gutt n'était qualifié pour exposer à nos lecteurs l'œuvre de notre restauration financière, à laquelle il a pris une si large part; nul n'était mieux placé pour parler des initiatives hardies du ministre dont il est depuis si longtemps le collaborateur. Nous avons gardé à cette conférence son allure de causerie improvisée; nous la reproduisons telle qu'elle fut faite, et l'on y retrouvera la libre allure de la vie.

MESDAMES, MESSIEURS, MES CHERS CONFRÈRES,

Quand, voici quelques mois, mon ami Henri Puttemans vint me demander de prendre la parole à la Conférence du Jeune Barreau, je le regardai avec quelque étonnement. Il faut être des vôtres, pour parler ici. Et si je sentais, moi, que je l'étais demeuré, je doutais que vous eussiez la même opinion. Trop de liens ont été rompus, pendant ces dernières années. J'avais l'impression que quelqu'un ayant quitté la Belgique en août 1914, n'ayant fait que toucher barre ici après l'armistice, ayant été envoyé aussitôt à l'étranger pour être rappelé à Bruxelles un an plus tard — ayant plaidé dans cette Chambre une fois, si je me souviens bien, en sept ans — n'aurait pas conservé ici des contacts assez puissants pour que sa causerie éveillât en vous quelques échos... En un mot, je craignais d'être désaccordé.

Je fis part de mes scrupules à votre président. De plus, je lui représentai que ma vie, depuis mon retour à Bruxelles, se passait au Ministère des Finances, avec quelques

intervalles pour manger et dormir, et qu'en conséquence je ne voyais pas très bien de quoi je pourrais vous entretenir, séparé que j'étais de toute actualité. « Mais un Ministère, — et le Ministère des Finances, — c'est la plus belle actualité », me répondit-il. Je protestai. J'étais, je dois vous l'avouer, un peu honteux à l'idée d'un si mince sujet. Pascal nous mit d'accord, avec une petite phrase : « Il n'y a de honte qu'à n'en pas avoir ». Et il fut décidé que je vous parlerais du Ministère des Finances.

Voulez-vous excuser ce préambule, et le « je » qui s'y étale malgré moi ? Aussi bien, — et c'est peut-être ma justification — je ne pouvais songer à vous faire entrer de but en blanc, sans préparation, dans un Cabinet ministériel. Pensez donc ! vous auriez pu surprendre, au vol, tous les secrets d'Etat accumulés dans la poussière des rayons, cachés derrière les livres si imposants qu'on ne les ouvre jamais. Il ne manquerait plus que ça, en cette époque où les secrets d'Etat ont déjà une telle tendance à se mal conduire, à s'afficher dans des brochures, à se commettre dans les revues, voire à se dévergonder dans les Tribunes libres des quotidiens.

Si vous le voulez, je vous introduirai donc prudemment dans ce Cabinet ministériel. Je vais tâcher de vous y faire entrer comme j'y suis entré moi-même. Une première impression, très nette : c'est laid. Aussi laid qu'on peut le rêver. Ça fait partie, d'ailleurs, d'un plan d'ensemble. C'est ainsi que devant le bâtiment, il y avait le Parc, des arbres, de la lumière : ça gâtait le plan d'ensemble, car, par la fenêtre, on voyait les arbres. Comme on ne pouvait pas les supprimer, on a surélevé la fenêtre. Tout est redevenu parfaitement laid. Et le plan d'ensemble est respecté.

Voilà pour l'aspect. Voyons le fond. De nouveau, je voudrais vous faire passer par les étapes que j'ai parcourues. Imaginez que vous avez quitté la Belgique depuis sept ans ; que vous venez d'y rentrer et de vous installer

dans un bon fauteuil administratif; que vous n'avez sur les finances que des notions, nous dirons vagues (c'est une condition essentielle) ; et que vingt visiteurs viennent, à la file, vous poser les vingt questions les plus imprévues. Elles vont, ces questions, de votre feuille de contributions au port de pêche d'Ostende, de la profession d'agent de change aux taxes sur le sucre, de la situation du Lloyd Royal Belge à notre priorité de deux milliards de mark-or, des bénéfices exceptionnels des cultivateurs aux traitements des professeurs du Conservatoire, du budget d'Eupen-Malmedy au droit syndical violé dans la personne d'un fonctionnaire humble mais méritant.

D'abord, vous laissez l'avalanche vous submerger. Rien ne sert de lutter. Nous avons tous connu, aux premiers mois de notre stage, ces minutes émues où l'on voyait entrer le client sérieux — je veux dire le prodéiste — en se demandant avec angoisse s'il allait nous consulter sur les propres de la femme mariée ou sur un accident du travail. Nous savons que ce sont d'assez mauvais moments, mais qu'on en sort. Bientôt, si vous ne connaissez pas tous les problèmes, vous savez du moins qui peut vous renseigner sur eux. Au bout de quelque temps d'ailleurs, vous pouvez traiter de la dénivellation des changes ou de l'inflation fiduciaire avec autant d'aisance et de compétence que la plupart des visiteurs qui viennent vous en entretenir. Ceci, bien entendu, ne signifie pas que vous y connaissiez encore grand'chose...

Donc, l'envers d'un ministère, pour commencer, ce sont les visites. Il en est d'agréables, il en est de moins plaisantes, presque toutes sont inévitables. Dans ces visites, le Barreau tient sa place, — une grande place. Il y a d'abord — tout naturellement — les confrères députés ou sénateurs, qui ont dans leur arrondissement, — tout naturellement, — des douaniers, des commis, des receveurs de contributions, et qui, — tout naturellement — s'intéressent à eux, à leur avancement, à leur légitime

avancement. Puis, les autres confrères: certains s'adressent à vous, défenseurs de la veuve ou de l'orphelin, ou du frère de la veuve ou de l'oncle de l'orphelin, qui se trouvent avoir essayé de passer en fraude un colis ou contrevenu à la loi sur l'alcool. D'autres viennent, pour le plaisir, pour causer; ce qui prouve qu'ils ont bon cœur, qu'ils n'oublient pas les camarades dans le malheur, — et, accessoirement, qu'ils ont le temps.

Mais tout cela, c'est encore l'extérieur de la fonction. Vous avez hâte, j'en suis certain, d'aller plus avant, d'être directement aux prises avec cette machine administrative qui suscite tant de critiques et qui, malgré tout, subit si peu de changements.

La machine administrative, tout d'abord, c'est simple: vous ne la voyez pas. Vous vous rappelez, au musée d'histoire naturelle, l'iguanodon de Bernissart? C'est un peu comme un iguanodon, qui serait vivant. Mais d'abord, vous apercevez un membre, puis un autre. Après cela, vous vous rendez compte que tout ça bouge, et que tout ça bouge ensemble. Mais, pour voir ceci, il faut déjà une certaine habitude.

C'est une étrange sensation, pour qui s'est jamais occupé de *ses* affaires, pour quiconque a exercé, par exemple, notre profession: une fois que nous avons une cause en main, elle dépend, en grande partie tout au moins, de nous. C'est à nous de l'introduire, de l'instruire, de la mettre au rôle général, au rôle à plaider. Certes, on se heurte à certaines difficultés, à certaines apathies, — pas à la mauvaise volonté de l'adversaire, car je suppose que c'est toujours comme quand je vivais parmi vous et que l'adversaire est toujours prêt à plaider ? — Mais enfin, on sent que l'on a beaucoup à dire et beaucoup à faire. Ici, rien de semblable. Et je voudrais éviter que mes paroles donnassent l'impression de critique. Dans une certaine mesure, la lenteur est inévitable. Une vaste machine tourne lentement et, si on veut

la faire tourner trop vite, on risque de la casser. Or, voyez la machine financière. J'ai évoqué tout à l'heure sans respect un iguanodon. J'aurais mieux fait de vous montrer une pieuvre, étendant ses tentacules jusqu'au plus lointain du pays, sous la forme du dernier douanier ou du plus petit receveur de l'enregistrement.

Pour que ce douanier ou ce receveur reçoivent des directives, et que tous leurs collègues soient munis des mêmes instructions, il faut qu'elles aient passé par tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Souvent on est tenté d'oublier ces degrés. Mais alors, on risque de voir, pour deux cas semblables, une même administration dire blanc et dire noir. On risque de verser dans l'incohérence. Et on est bien obligé de suivre la voie normale, avec ce décalage forcé entre l'ordre qui part du centre et le mouvement qui doit se produire aux extrémités.

C'est regrettable? Evidemment. Avec ce système-là, on ne travaille pas « sous pression », comme dans une affaire privée? c'est incontestable. Mais, je le répète, cela tient aux dimensions mêmes de l'entreprise : vous ne pouvez en obtenir, dans un temps déterminé, le rendement précis que vous donnerait une entreprise à personnel réduit, où l'on communique l'un avec l'autre sans intermédiaire, où chacun est placé immédiatement en face du but à atteindre.

Ici l'intermédiaire est un mal nécessaire. Ici, vous ne pouvez éviter le manque de contact entre deux divisions. Un exemple : Un jour que j'avais vu la Trésorerie s'essayer à résoudre d'assez sérieuses difficultés suscitées par les variations des changes, je reçus la plainte d'un contribuable qu'un de nos autres services voulait taxer pour l'usage d'un titre libellé en mark allemands. Ce service calculait la valeur du titre sur la base du mark à 1 fr. 25. Le contribuable trouvait la plaisanterie sans saveur.

Or, le fonctionnaire qui avait établi ce calcul avait raison, à son point de vue. Le change, ce n'était pas sa

partie. Le change, c'était le rayon « Trésorerie », que je venais de quitter, et qui représente pourtant, lui aussi, le même ministère des finances.

Et quand je demandai sur quel texte de loi ou sur quel règlement il basait sa décision, ce fonctionnaire me répondit : « Les textes sont formels. C'est une circulaire de 1913 qui régit la matière ».

Je lui fis doucement remarquer — car, je le répète, à son point de vue, il avait raison — que depuis 1913 quelques événements étaient survenus, qui peuvent changer même l'interprétation d'une circulaire ministérielle ; que la guerre était un fait, dénué à la vérité de tout caractère administratif, mais un fait incontestable, et qu'il y avait lieu d'en tenir compte. Et on modifia la circulaire.

Seulement, voyez-vous, dans toutes les administrations, il y a beaucoup de bons, d'excellents fonctionnaires, — au travail, au zèle et au désintéressement desquels on ne rend pas toujours un suffisant hommage. — Mais il y a aussi beaucoup de circulaires de 1913.

* * *

Je n'ai pas voulu être accusé d'optimisme : depuis certaine époque, c'est une des vertus les plus mal portées. Je n'ai pas voulu être injuste non plus. C'est pourquoi, avant de vous faire prendre contact avec ma machine, j'ai voulu vous montrer, d'abord que je savais bien qu'elle était loin d'être parfaite, ensuite qu'elle n'était pas toujours responsable de ses imperfections.

Mais, ceci posé, je vous assure qu'elle est intéressante et vivante. Elle vit de réalités, elle passe son existence à se colleter avec les réalités. Quand on parle du Ministère des Finances, en général on voit surtout en lui le côté Caisse, qui mérite l'attention, certes, mais qui n'est guère qu'une résultante. Ce qui est intéressant à suivre, c'est la gestion de l'affaire, parce que l'affaire, c'est le

pays; parce que, sans finances saines, le pays ne peut pas progresser, aller à ses destinées; parce que, qu'on le veuille ou non, les finances ouvrent ou ferment la voie — la voie des réalisations — à la solution des plus importants problèmes posés devant le pays.

A quoi sert de voter une loi — la meilleure — si les ressources nous manquent pour l'appliquer? A quoi sert d'établir des droits — les plus justes, les plus légitimes — si nous sommes assurés qu'une faible partie seulement en sera versée? Dans un cas comme dans l'autre, c'est la réalité, c'est le bon sens qui doivent triompher.

Des finances saines: c'est bien vite dit. Comment en faire, limités que nous sommes aux ressources de notre petit pays, alors que nous nous trouvons devant les déficits et les besoins créés par la guerre?

Le Budget est un enseignement à cet égard: le budget, la pierre de touche des finances d'un pays. Le budget va nous permettre de parcourir, à vol d'oiseau, l'ensemble de notre activité financière.

C'est un singulier document que le budget. Il est plus facile de dire ce qu'il n'est pas que de dire ce qu'il est. Ce n'est pas un état de caisse. Ce n'est pas non plus un bilan, avec un actif complet et un passif. Un compte de prévisions? guère. C'est une sorte de compte de profits et pertes, qui serait établi, par approximation et paradoxalement, au commencement et non à la fin d'un exercice.

Tel quel, il est utile. Il permet de voir, comme je le disais tout à l'heure, comment l'affaire se gère, depuis les grandes lignes jusqu'aux détails. Il permet de rechercher si les dépenses sont justifiées, si les rentrées d'argent se font normalement. Le grand principe, vous le savez, c'est de boucler l'ordinaire, c'est-à-dire de couvrir les dépenses d'administration courante, indispensable, légitime, par les recettes normales.

Théoriquement, c'est très simple. Et que les budgets

soient de 985 millions, comme en 1914, ou dépassent 9 milliards, comme en 1921, le principe est le même. On conçoit que tout citoyen est le débiteur de l'Etat pour les services que l'Etat lui rend, que l'Etat a pour fonction de lui rendre : pour sa sécurité aux frontières, pour sa tranquillité à l'intérieur, pour la facilité de ses voyages, pour l'instruction que reçoivent ses enfants, pour la protection qui lui est donnée contre les criminels. Cela a déjà été dit ailleurs, vous me pardonnerez de le répéter, mais c'est là l'essentiel qu'il faut avoir présent à l'esprit : la vie normale de l'Etat, ce sont les contribuables qui doivent l'assurer, ce sont eux qui en bénéficient.

J'indiquais que l'idée est très simple : elle s'applique dans la vie courante. Une entreprise industrielle, sous peine de faire faillite, doit couvrir par ses recettes ses dépenses d'administration. Par contre si elle augmente ses installations, ou si, victime d'un sinistre, elle doit les reconstruire, il ne viendra à l'esprit de personne de la critiquer si ces dépenses exceptionnelles ne sont pas couvertes par ses rentrées normales ; si elle procède, pour les couvrir, à une augmentation de capital ou à une émission d'obligations.

Pour l'Etat, même situation. Vous ne pouvez pas lui demander de frapper les contribuables pour couvrir les dépenses que lui impose aujourd'hui la catastrophe financière de la guerre. Vous ne pouvez pas, en d'autres termes, faire supporter immédiatement, pendant quelques années, par une seule génération, les conséquences d'un cataclysme effroyable, conséquences dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il faudra de nombreuses années pour les effacer. Pour ces dépenses-là, il faudra les paiements de l'Allemagne, et l'emprunt. Je dis « et l'emprunt », car il se fait que, même en supposant les paiements de l'Allemagne régulièrement effectués, les obligations de l'Allemagne scrupuleusement remplies, ces paiements s'échelonneront sur une longue période, alors que

le gros des dépenses de réparation, de reconstruction, a dû être fait tout de suite, en capital, non en annuités. D'un côté, paiement immédiat. De l'autre, remboursement échelonné. D'un côté, dépenses comme les pensions qui iront diminuant au cours des années. De l'autre, des versements qui, normalement, iront croissant avec les facultés économiques de l'Allemagne. On voit la disparité entre les deux éléments qui ne se rencontreront que pour peu de temps, vers le milieu de leur course. Pour y parer, un seul moyen : l'emprunt, autrement dit l'escompte des annuités allemandes.

L'emprunt encore, pour les travaux destinés à améliorer l'outillage, les travaux productifs, les travaux qui « paieront » plus tard. Cela, c'est la vieille formule, elle s'explique d'elle-même.

Je vous disais que l'idée est simple : l'application l'est beaucoup moins. En vertu de ce que je vous indiquais tout à l'heure, nous allons donc, avec les recettes normales, douanes et accises, timbre et enregistrement, impôts directs, boucler l'ordinaire, couvrir les services rendus par l'Etat aux citoyens : cela s'applique donc au budget ordinaire de la guerre, des travaux publics, des sciences et arts, etc... et naturellement, direz-vous, à un budget qui est par essence un budget ordinaire, au budget de la dette publique.

Eh bien ! pas du tout, et c'est là que nos difficultés commencent. Nous parlions de l'emprunt destiné à couvrir les dommages de guerre. Cet emprunt a une charge, le service annuel des coupons et de l'amortissement. Cette charge, échelonnée sur une longue période, est devenue partie intégrante de la dette publique : et pourtant personne ne peut dire que c'est là une charge ordinaire, normale, tout le monde doit reconnaître qu'elle est la conséquence directe de la guerre.

Donc, voilà tout un buget qui ne répond pas à la réalité, qu'il faut disséquer et remanier, auquel on ne peut pas

appliquer à la lettre les vieux principes. Et c'est le plus gros des budgets, puisqu'il atteint pour l'exercice en cours 900 millions sur un ordinaire total de 2,311 millions.

Je viens de citer deux chiffres : je voudrais bien n'en pas citer d'autres, et m'abstenir de toute érudition numérique. Je voudrais, si vous le permettez, ne pas m'égarer dans des détails techniques et me borner à tirer du budget sa signification réelle.

Nous venons d'examiner les dépenses du budget ordinaire. Passons aux recettes :

J'ai cité les douanes et accises. Il n'y a pas grand'chose à en dire. Les douanes ne sont pas, ne peuvent pas être chez nous, un instrument fiscal trop développé. La Belgique est libre-échangiste, par nature et par nécessité. Pays de transformation, qui reçoit des matières premières ou des produits demi-finis, pour exporter des produits finis, elle ne peut, sous peine de provoquer des représailles qui équivaudraient pour elle à un véritable suicide, organiser un régime de protection douanière. Pourtant, depuis l'armistice, le pouvoir législatif a dû intervenir à plusieurs reprises dans ce domaine, mais pour ajuster à la dévalorisation de notre monnaie des droits perçus sous forme de droits spécifiques, de droits au poids, ou pour nous protéger contre la dévalorisation d'autres devises étrangères. Il est dès aujourd'hui certain — je ne révèle plus un secret — que ces mesures ne seront pas les dernières.

Timbre, enregistrement... ici encore, rien de vraiment émouvant. Ici aussi, notre dernière loi fiscale, celle du mois d'août dernier, a relevé certains droits. Relèvement pas méchant, qui nous laisse encore, à tous égards, loin derrière les autres pays en matière de fiscalité, et qui procurera au Trésor une certaine quantité de millions dont il a besoin.

La même loi contenait quelques taxes nouvelles. Nouvelles est une façon de parler. Vous savez qu'en matière

de taxes — quoi qu'en disent les contribuables malveillants — il n'y a que du vieux neuf. On n'innove plus. On regarde ailleurs. On emprunte. On adapte. C'est ainsi qu'on a voté la taxe sur le mobilier et la taxe de transmission qui va entrer en vigueur dans quelques jours — cette dernière ayant tâché de prendre ses avantages à la taxe française sur le chiffre d'affaires, en supprimant les inconvénients de perception et les possibilités de fraudes qui s'étaient révélés, à l'usage, chez nos voisins.

Enfin, viennent les impôts directs, et au premier plan l'impôt sur le revenu, objet d'exécration pour les uns, panacée pour les autres.

Ai-je besoin de dire qu'il ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité? que s'il approche, en théorie, de la justice idéale, en fait sa perception donne lieu à de sérieuses difficultés, surtout dans un pays comme le nôtre où il vient, somme toute, d'être établi? Si l'on considère que cet impôt constitue un bouleversement total de nos habitudes; si l'on songe que pour une réforme si profonde, toute une éducation, toute une adaptation du public sont nécessaires, on se rend compte que cette éducation et cette adaptation ne peuvent être l'œuvre d'un jour, ni d'une année. On se rend compte qu'on voit les choses par le petit bout de la lorgnette si l'on est pessimiste devant les résultats.

Je voudrais vous citer le moins de chiffres possible, mais en voici pourtant qui sont concluants: Vous avez tous reçu, il y a un an, vos feuilles, vos fameuses feuilles de contributions. Certains d'entre vous se sont dit qu'elles étaient assez difficiles à remplir. Je me hâte d'ajouter que, depuis lors, on a étudié des modifications sérieuses de ces formules, destinées à leur donner une forme plus assimilable et un aspect plus clair. Mais, en attendant, vous avez rempli vos formules, peut-être en maugréant contre elles, et vous avez dû avoir l'impression qu'il

serait au mois aussi difficile de les vérifier que de les remplir.

Effectivement, les débuts ont été durs : il a fallu d'abord faire rentrer les feuilles, puis les vérifier ; le premier mois, on a vérifié 15,000 déclarations. Le second mois cela allait déjà mieux : 30,000. La progression s'est accentuée, si bien qu'au 30 septembre dernier, il était rentré 2 millions 13,000 déclarations; que sur ce chiffre 1 million 450,000 avaient déjà été examinées et que le travail se poursuit à l'allure d'environ 200,000 déclarations par mois.

Si nous passons à un autre des nouveaux impôts, par exemple la contribution foncière, nous pourrons trouver des points de comparaison réconfortants dans ce qui se fait ailleurs: les revenus fonciers assujettis à l'impôt en Belgique, s'élèveront au minimum à 1,300 millions. A combien pensez-vous qu'ils s'élèvent en France? à 4,262 millions, soit seulement trois fois plus qu'en Belgique, alors que la France a une superficie atteignant presque dix-neuf fois celle de notre pays.

Pour la taxe mobilière (c'est-à-dire la taxe sur le revenu des capitaux mobiliers, taxe de 10 p. c. sur les coupons, etc., etc.) elle a été perçue cette année, chez nous, sur un revenu dépassant le milliard, alors qu'en France, elle a frappé un revenu atteignant seulement 5,200 millions. Ici encore, la comparaison est à notre avantage.

Que signifient ces chiffres? C'est que sans prétendre, je le répète, que la loi soit dès maintenant appliquée avec un maximum de facilités pour le contribuable, d'efficacité pour le Trésor et un minimum d'évasion, on peut constater pourtant que nous avons déjà surmonté certaines difficultés avec lesquelles d'autres pays sont encore aux prises, même s'ils ont été dotés d'une semblable loi avant nous. Or, les résultats que je vous cite ont été obtenus chez nous, notez-le bien, avec des gens qui apprennent

leur métier, tant du côté des fonctionnaires que du côté des contribuables. Plus nous avancerons, plus cette éducation se fera. Notez qu'au point de vue de la perception de l'impôt sur le revenu nous sommes partis de rien, tout était à faire, la vérification de n'importe quelle déclaration était très difficile, faute de base de comparaison. Il se formera peu à peu un cadastre des fortunes, comme il existe aujourd'hui un cadastre des propriétés immobilières, et la fraude pourra se découvrir d'autant plus aisément. Certes, nous ne sommes pas au bout de nos peines; mais l'œuvre entreprise est considérable, et on ne peut dire que les résultats acquis jusqu'ici soient peu satisfaisants.

Voilà les recettes ordinaires. Avec ces recettes-là pour l'année en cours, on a réussi — oh! non sans difficultés et après un travail de compression qui n'a pas été banal — à mettre sur pied un budget ordinaire qui se soldait par un déficit de 210 millions. Chiffre énorme pour le passé, moins effrayant aujourd'hui, où le même budget ordinaire atteint 2,311 millions. Je n'ai pas à dire que c'est bien, je n'ai pas à dire que c'est mal; je ne fais pas de pronostic pour l'avenir, encore que je l'espère meilleur. Mais ce rapprochement de chiffres offre pourtant une certaine éloquence.

Maintenant, je continue à vous faire faire le tour, j'allais dire du propriétaire, je veux dire du contribuable. Il est vrai qu'aujourd'hui les deux noms deviennent de plus en plus synonymes.

Nous avons parlé des recettes ordinaires, des dépenses ordinaires, de ce qu'il y a d'extraordinaire dans les dépenses ordinaires. Voyons maintenant les recettes extraordinaires.

Je passe sur l'Emprunt: notre dernier emprunt vient de se clôturer, et tout ce que je vous en dirais aurait l'air d'une réclame faite après coup. Mais je ne puis pas ne pas vous dire un mot des Réparations.

***

Je touche ici à une question qui est, qui a été, et qui sera probablement encore, brûlante, moins par ce qu'elle enferme que par ce qu'y ont ajouté des polémiques plus ou moins bien inspirées. C'est la raison pour laquelle je l'aborde avec une certaine tranquilité. D'ailleurs, les Réparations, c'est comme la littérature : tout le monde se croit qualifié pour donner son avis à ce sujet. Vous n'entendez jamais un profane discuter dynamo ou turbines avec un ingénieur. Mais le premier venu se permet d'apprécier un livre ou une comédie, parce que c'est écrit (croit-il !) dans la langue qu'il parle. De même, chacun y va, assez aisément, de son petit avis sur les Réparations. L'un recommande la politique de fermeté. L'autre dit : « Tenez bon ! Exigez votre droit ! » Un troisième vante le régime des alliances, un autre voit la question résolue sur le Rhin. Presque tous d'ailleurs sont d'accord pour déclarer : « La Belgique a sa priorité : elle y a droit, personne ne peut le contester, c'est une question d'honneur. »

Cela est très vrai. Mais les Réparations, la priorité, c'est aussi une question d'argent. Une misérable question d'argent. Une terriblement importante question d'argent. Et les questions d'argent, quelles qu'elles soient, quelque indiscutables qu'elles soient, — par essence, ça se discute.

Ce que je dis là n'est pas nouveau. C'est vieux comme le monde. C'est plus vieux : c'est vieux comme le Traité de Versailles.

Je cite le Traité, parce que c'est toujours à lui que nous devons remonter. Aller au delà ? récriminer ? revenir sur le définitif ? A quoi bon ? Se demander si l'on aurait pu faire mieux et courir le risque inévitable de se tromper lorsqu'on se répond ? entreprise vaine. Le Traité de Versailles, c'est le couronnement d'une époque. Au lieu de l'affaiblir par des discussions rétrospectives et stériles, mieux vaut le contempler avec tout ce qu'il évoque d'immenses souvenirs, avec tout ce qui reste accroché de splendeur à ses rugosités mêmes.

C'est un monument grandiose. Comme tout monument de ce genre, il faut l'admirer, — avec la crainte, pourtant, qu'une pierre s'en détache et vienne blesser l'admirateur bénévole.

Or, au point de vue des réparations, qu'avons-nous obtenu à Versailles? Réponse facile: un article et un mot: L'article 232 et le mot « priorité ».

Ne croyez pas que par ces termes je cherche à diminuer nos trophées. Bien au contraire, ils valent leur pesant d'or, — de mark-or. L'article 232 qui nous exonère en fait de notre dette de guerre, vaut ce que valait celle-ci, c'est-à-dire 4 à 5 milliards de mark-or. La priorité vaut deux milliards de mark-or. C'est plus qu'honorable. Et nos plénipotentiaires, pour qui l'on ne fut pas toujours tendre, durent déployer, je vous l'assure, une dose peu ordinaire de ténacité et de persuasion pour remporter ces avantages.

Si je vous dis cela, c'est que j'ai vu les discussions qui sont nées lorsqu'il s'est agi de réaliser ces avantages, ce qui à première vue eût pu paraître tout simple. Nos plénipotentiaires, si vous le leur eussiez demandé en juin 1919, au moment où l'on signait le Traité, vous eussent dit que courir et tenir font deux; qu'il ne suffisait pas d'inscrire un principe sur un papier, ce papier fût-il revêtu des signatures les plus loyales et les mieux connues dans le monde; qu'un principe une fois admis se réglait par des modalités d'exécution et n'excluait pas les difficultés d'application.

Il les excluait moins encore que nos représentants à Versailles auraient pu le penser. Eux sortaient d'une bataille sérieuse, où des intérêts, d'ailleurs légitimes, s'étaient trouvés en conflit. Ces intérêts n'allaient pas disparaître subitement et il était inévitable que le conflit se reproduisît. Le Traité de Versailles n'avait rien fait, ou avait fait peu de chose, pour éviter cette éventualité.

S'il est permis d'élever contre ce grand document his-

torique, une critique, c'est qu'en certaines matières délicates ses auteurs, au lieu de régler une difficulté... l'ont léguée; l'ont léguée à leurs successeurs. Il y a, depuis 1919, toute une série de problèmes importants et épineux qui remplissent le rôle du flambeau que le coureur antique, épuisé, passait au coureur plus frais. Bien que nous n'ayons pas de lumières bien nettes à ce sujet, certainement, depuis les temps les plus reculés, des coureurs ont dû se trouver, qui eurent les mains brûlées.

Ne croyez pas que j'exagère. A quelques jours de date, le mois dernier, deux hommes d'Etat ont exprimé la même idée. Ils ont dit que le Traité de Versailles était un perpétuel devenir. Ces deux hommes d'Etat, pourtant, venaient de deux mondes différents, parlaient devant deux publics différents, et l'on ne pourrait dire — sans être taxé d'exagération — qu'ils pratiquent la même politique: l'un est M. Briand et l'autre M. Clemenceau.

Pour vous donner une idée des difficultés innombrables soulevées par les problèmes qui apparaissent résolus d'emblée, je vous citerai cet article 232, qui, en principe, sublève la Belgique de la dette qu'elle a contractée envers ses Alliés pendant la guerre, et met cette dette à charge de l'Allemagne. Quoi de plus simple?

Et bien! depuis deux ans on discute là-dessus, et notez qu'il ne s'agit pas de discussions byzantines. Que comprend cette dette? Uniquement les sommes qu'on nous a prêtées ou aussi le matériel qu'on nous a livré à crédit? *Quid* du matériel qui nous fut livré avant l'armistice, mais porté en compte après? *Quid* du matériel commandé avant l'armistice, mais livré après?

Voilà un ordre de questions. En voici un autre, toujours relatif à ce même article 232. Notre dette de guerre c'étaient avant tout des francs français et des livres sterling, des francs-or et des livres-or, ou à peu près, au moment où nous les avions empruntés. Que doit rendre l'Allemagne? des francs-or ou des livres-or? ou bien des

francs et des livres au cours du jour où on fixera la dette belge? ou bien des francs et des livres au cours du jour où l'Allemagne paiera? De ces trois termes lequel choisir?

Remarquez que le problème est simple, puisqu'un des intérêts — l'intérêt belge — demeure en dehors de la discussion. Nous ne remboursons pas, c'est entendu. Il n'y a qu'un conflit d'intérêt avec l'Allemagne et peut-être entre les autres Alliés.

Mais si nous passons à notre priorité, notre fameuse priorité de deux milliards et demi de francs-or, — celle qui nous donne le droit d'être payés avant tout autre, à concurrence de cette somme, sur les versements faits par l'Allemagne ou pour l'Allemagne au titre des réparations, — on voit tout de suite qu'elle va à l'encontre de l'intérêt immédiat des autres Trésoreries alliées. Et qu'on ne s'en indigne pas. Nous connaissons notre situation financière, la nécessité de restaurer au plus tôt les régions libérées. Mais il faudrait n'avoir aucune notion des réalités pour fermer les yeux à la situation des autres Trésoreries, saignées par la guerre et l'après-guerre : la France, avec le fardeau énorme de la reconstitution de dix départements; la Grande-Bretagne qui fut, avant les Etats-Unis, le grand banquier des Alliés.

Je voudrais insister sur cette idée. Nous connaissons nos droits; nous sommes forts de nos droits. Et notre sentiment se cabre à l'idée que quelqu'un les conteste, ou tout au moins (car en général on n'ose pas les contester) en contrarie l'exercice. Je crois qu'il ne faut pas nous indigner, — ne fût-ce que pour ne pas perdre notre sang-froid. Nous avons acquis, pendant et depuis la guerre, la réputation d'un peuple animé non seulement des plus grands sentiments mais aussi des sentiments les plus raisonnables; d'un peuple qu'on ne conduit pas beaucoup ni longtemps avec des mots; d'un peuple qui n'hésite devant aucun sacrifice quand l'honneur le commande, —

il l'a montré, — mais qui ne se laisse pas non plus détourner des réalités.

Eh bien! cette question de la priorité, c'est au point de vue des réalités qu'il faut l'envisager. Il y a un fait qui, actuellement, résume, domine la situation, qui prouve que la politique noire n'a pas été mauvaise: c'est que le premier milliard de mark-or payé en espèces par l'Allemagne a été versé à la Belgique.

Si je vous disais que ce versement n'a pas suscité quelques petites difficultés, soit en Allemagne, soit ailleurs, vous ne me croiriez pas. Vous me croirez si je vous dis que cet argent, ou plutôt cet or, a été réellement versé: oui, versé à notre compte en dollars à New-York, en livres sterling à Londres, en francs-français à Paris, en francs-belges à la Banque Nationale; et même, pour finir, en vrais mark-or, ceux dont on parle toujours mais qu'on voit rarement, même quand l'Allemagne paie: on a vu cette fois de vrais mark-or, 71 millions de mark en or métallique: ils manquaient pour parfaire le milliard. La *Reichsbank* les préleva sur son encaisse-or, et quatre bateaux les transportèrent pour notre compte à New-York, où les lingots provenant de leur refonte servirent à nous procurer des dollars.

Un milliard de mark-or: au cours actuel, un peu plus de trois milliards de francs-belges. Si vous songez qu'outre cela nous avons reçu, à titre de restitution, des machines, du matériel, des espèces, pour une valeur totale de un milliard de francs environ, et des livraisons en nature, au titre de l'équivalence, pour plus de 900 millions de francs, vous aurez l'impression, je pense, que le résultat n'est pas négligeable.

Mais ça, c'est le résultat tangible. Il en existe un autre, moral, aussi grand, plus grand peut-être. C'est qu'au cours des nombreuses discussions, des réunions internationales qui ont précédé puis amené le versement de ce premier milliard, la Belgique, défendant ses droits sans

faiblesse, — en grande personne, je vous l'assure — a su allier à sa légitime ténacité une telle compréhension, un tel respect du caractère et des nécessités des autres nations, que celles-ci ont dû reconnaître, spontanément, la noblesse de son attitude ; et que si elles n'ont pas recouru à elle comme arbitre — le mot serait trop fort et déplacé, et, dans de pareilles matières, les fautes de nuance choquent plus qu'ailleurs — elles ont eu l'impression très nette que, dans la chaîne de l'Entente, la Belgique formait un chaînon solide, et qui avait fait ses preuves.

Peut-être jugerez-vous que je m'attarde sur cette partie du sujet. C'est que j'ai eu la bonne fortune de suivre de près ces Conférences, sur lesquelles, ne pouvant rien dire en principe, les journaux et les revues ont dit tant de choses fausses. Eh bien ! je vous assure que je ne prise pas outre mesure les cantates patriotiques et les grands airs de triomphe. Mais je vous assure aussi que, jetant un coup d'œil sur la route parcourue, sur cette route des réparations semée dans le passé de tant d'embûches et où les pièges ne manqueront pas dans l'avenir, la Belgique peut voir l'œuvre accomplie, mesurer les résultats acquis — résultat matériel et résultat moral, je le répète — et regarder derrière elle avec fierté.

On ne s'arrêterait plus, lorsqu'on traite cette question si vivante, si touffue, des Réparations. Et je vous dirais bien un mot du forfait de 132 milliards, un mot de l'Accord de Londres, un mot de l'état de paiements, si je m'écoutais... Mais je finirais par être le seul à m'écouter.

***

Je reviens à ma machine, à ma grande machine financière. Vous en avez vu les pièces essentielles, l'arbre, les grands engrenages. Il faut tout de même que je vous dise un mot du moteur. Pour reprendre mon autre comparaison de tout à l'heure, vous avez devant vous un grand

corps, prêt à vivre, mais encore inerte : je ne puis pas ne pas vous montrer l'animateur.

Et là... c'est encore plus délicat que pour les Réparations. Il se fait que l'animateur, je le connais un peu et depuis un certain temps. Et il paraît — on me l'affirme — que dans ces conditions les règles élémentaires de la bienséance m'interdiraient de parler de lui. Seulement, les règles élémentaires de la bienséance, c'est une chose, infiniment respectable. Ce qu'on peut essayer de dire d'intéressant, au cours d'une causerie d'une heure, c'est une autre chose. Et ces deux choses n'ont nécessairement rien à faire l'une avec l'autre.

J'aurais bien, en des circonstances normales, demandé conseil à mon entourage immédiat. Mais mon entourage immédiat eût été, sur ce sujet, le premier à me lancer l'exclusive. Alors, pour m'épargner la crainte d'être amené à lui désobéir... j'ai préféré ne pas le consulter. — Et je vais vous parler de l'animateur, parce que, sincèrement, franchement, je suis un des seuls qui puissent vous en parler ; un des seuls qui l'aient vu à l'œuvre ; un des seuls qui puissent dire tout ce qu'il a abattu de travail, tout ce qu'il a donné de lui-même ; tout ce qu'il a voulu, tout ce qu'il a préparé, tout ce qu'il a créé.

Il est entré un jour dans ce bureau, — à la porte duquel on devrait inscrire, non pas : « Laissez toute espérance » (nous venons de convenir qu'ils ne fallait rien exagérer), mais tout au moins une autre devise, plus modérée et plus proche de nous : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ». Les regards l'ont suivi, les uns narquois, les autres apitoyés. On pensait : « C'est une force.. mais elle s'usera. C'est une volonté... mais elle sera broyée sous la machine administrative. C'est une puissance de travail... elle cédera sous la pile de dossiers. »

Et, effectivement, on a vu l'animateur recevoir fonctionnaire sur fonctionnaire ; on l'a vu lire d'un bout à

l'autre dossier après dossier, si vite que tous doutaient qu'il les eût même compris... jusqu'au jour où on s'apercevait qu'il les avait retenus dans le plus petit détail. Oh ! ce n'était pas le Monsieur qui entre en disant : « Voilà. C'est moi. Je connais ça. J'ai des solutions pour tout ». C'était le Monsieur qui écoutait les autres, avant de se faire son idée. Et les autres, parfois, pensaient : « Ce n'est que ça ? » Pendant ce temps, lui, il emmagasinait, il réfléchissait, il clarifiait. Il savait bien, en entrant là, ce qu'on *devait* faire : il voulait apprendre ce qu'on *pouvait* faire. Et c'est là une de ses forces. Inutile de tenter l'impossible, de s'accrocher à une formule, si séduisante soit-elle. Voir le maximum qu'on peut tirer d'une administration, d'un Parlement, — et le tirer tout de suite. Voir, dans une entreprise, la partie qu'il *faut* faire aboutir, la partie qu'on peut abandonner. Ne pas s'épuiser pour une satisfaction d'amour-propre, donner tout ce qu'on peut d'énergie pour un but qui en vaille la peine.

Et peu à peu, cette notion des possibilités, cette notion des valeurs relatives, — en un mot, ce bon sens aigu, — se communiquent. Peu à peu, sans qu'elle s'en aperçoive elle-même, tant cela s'est fait normalement, voici que la machine commence à fonctionner, à obéir. C'est lent d'abord, et le moteur, même au ralenti, tourne plus vite que la machine, et l'embrayage est pénible et ça grince parfois. Mais, peu à peu, le rythme se communique de l'un à l'autre, le mouvement se généralise.

Peu à peu, les grandes directives s'établissent, les chemins sont frayés. C'est un étrange Ministère que celui des Finances, car il est l'aboutissement de tous les autres et en même temps il conditionne leur existence même. Il n'est pas un Ministère autant que celui-là où l'on peut se noyer dans les détails ; où l'on risque, comme disent les Anglais, de trop voir les arbres et de ne plus apercevoir la forêt. Et c'est là une autre force de l'animateur, d'écarter les détails — encore qu'il en connaisse un grand nombre

mieux que quiconque — d'écarter les détails, de les reléguer au second plan ; d'écarter ce qui divise, de voir — par-dessus cette diversité que j'ai tenté de vous décrire — ce qui unit, les grandes lignes communes. Il voit, pour deux Directions différentes, la similitude du but ; il les veut en rapport l'une avec l'autre, ne s'ignorant pas, ne se faisant pas — comme cela arrive parfois — la concurrence ; il les veut faisant deux efforts parallèles, agissant dans une pensée commune.

Tout de suite, on sent l'effet de cette vision claire, précise. Le budget? Va-t-on l'éplucher, article par article, rogner cent mille francs ici, dix mille francs là? Oui, certes, — mais on va faire autre chose aussi. On va regarder plus haut. C'est dans les vices d'organisation qu'on va porter le fer. C'est contre la façon même de comprendre le budget de tel ou tel Département que l'on va s'insurger. Cela donne une autre liberté d'allures, une autre netté d'appréciation, — que la hantise de la compression automatique, que la décapitation égalitaire rêvée par quelque Tarquin plus ou moins superbe. Pour telle dépense le Ministre dira : « N'y touchez pas. Elle est utile. Elle rapportera un jour. Ne croyez pas qu'il faille tout comprimer ; c'est absurde. Mettez-vous dans la peau du Monsieur d'en face, voyez ce qu'il veut, voyez ce qu'il y a de légitime dans ce qu'il veut. Cédez sur ce qui est raisonnable. » Par contre, pour telle autre dépense : « Sabrez, sabrez impitoyablement. C'est un luxe que je ne peux pas me payer. Je ne peux pas faire le généreux avec l'argent des autres ».

Et, d'un extrême à l'autre, c'est lui. Se mettant vraiment, comme je le disais, dans la peau de l'interlocuteur, sans idée préconçue, sans projet arrêté ; examinant un problème sous un angle, le prenant immédiatement sous un autre si on lui démontre que le premier point de vue est mauvais ; énergique sans entêtement, n'ayant peur

d'*aucune* idée mais n'étant hypnotisé par *aucune* idée non plus.

Seulement, tout cela, je le montre mal, posément, et de façon vraiment peu évocatrice. Il faudrait vous dépeindre tout cela, à petits traits rapides, très rapides ; vous montrer les dossiers succédant aux dossiers, les entrevues aux entrevues, un homme passant d'un sujet à l'autre avec une facilité invraisemblable, s'installant à fond dans la question actuelle comme il était installé, il y a une minute, dans la précédente ; puis, les idées qui fusent, l'une après l'autre, en une phrase pas même achevée, qui s'organisent ; le plan qui apparaît, qui se traduit en instructions données ici, là-bas, oralement, par une note griffonnée hâtivement sur un bout de papier, par un coup de téléphone à Paris ou à Londres. Il faudrait vous faire assister à l'élaboration de tout ce plan d'ensemble, se dessinant soudain, après un travail obscur et formidable. Il faudrait vous montrer tout ce plan explosant, au cours d'une promenade saccadée dans un bureau, résumant tous les dossiers, toutes les idées, toute la fermentation de vingt-quatre heures ou d'une semaine. Vous assisteriez alors à une improvisation étourdissante, à un jaillissement de notions critiques et de projets créateurs, les idées succédant aux idées avec une telle rapidité que les mots arrivent à peine à les suivre ; les mots appelant les chiffres, les chiffres ramenant les idées. Trois, quatre secrétaires suffiraient à peine à prendre cela, au vol, tellement c'est haché, tellement c'est rapide, tellement cela se parsème d'incidentes, de détails paraissant parfois inutiles et qui tous convergent vers la notion centrale. Et il n'y a pas à lutter, il n'y a pas à interrompre, chaque interruption amène un nouveau bondissement. Ici, c'est une explosion de colère, aussi violente que brève, et qui fait frémir de surprise les échos policés par de longues années d'administration. Là, c'est toute une question évoquée à grands traits, une conférence internationale de huit jours résumée en quelques

phrases, mais quelques phrases précises, essentielles, donnant le suc même de l'affaire, avec une mémoire implacable qui ramène au moment voulu, le détail évocateur. On se demande de quoi l'on doit le plus s'étonner, de cette réceptivité prodigieuse ou de cette force à tirer parti au moment voulu, des images et des sensations emmagasinées. Et puis, on ne se demande même plus rien, on se trouve devant — comment dirai-je ? — devant une Force de la nature déchaînée en plein ministère, mais se dominant, se canalisant, se rendant, par là-même, plus irrésistible ; on se laisse aller, dompté, mâté, par cette logique irréfutable, écrasé par ces arguments qui se succèdent en coups de marteau, par ces chiffres aveuglants de clarté. On se dit : « Mais c'est indiscutable ; mais c'est l'évidence même ». On ne lutte plus, on obéit... Et ce n'est qu'après cela qu'on se rend compte que l'animateur a passé là, qu'il a fait votre volonté sienne, — et que l'œuvre est en marche !

Et, derrière ce bouillonnement, ces colères, derrière cette fièvre, derrière cette pensée obstinée, derrière ce travail, — une grande idée, qui domine, qui commande : le Pays.

Je crois que si vous aviez tout à l'heure des appréhensions, et si vous craigniez qu'il fût déplacé de ma part de parler de l'animateur, ces craintes ont disparu : on risque de ne pas être assez objectif lorsqu'on fait partie d'une association et qu'on vante l'objet social, ou le président en exercice ; et l'on peut toujours être soupçonné de vouloir se tailler, indirectement, un peu de réclame à soi-même. Mais si j'ai pu, même imparfaitement, vous donner une idée de notre animateur, je vous ai fait comprendre aussi qu'auprès de lui, les personnalités — quelque libres qu'il les voulût — disparaissaient ; que tout devenait fonction de son énergie ét reflet de son activité ; et que ceux qui l'entourent peuvent être aussi à l'aise pour parler de lui que le marteau le serait s'il pouvait par-

ler du forgeron ou l'aimant s'il pouvait parler du courant électrique.

C'est un peu cela notre rôle... recevoir du courant, transmettre du courant, traduire des idées, mettre à exécution des directives. Je voudrais pouvoir vous dire — car enfin, on aime toujours un peu de réclame, même quand on est modeste et surtout quand on ne l'est pas — qu'il y a tout au moins du mérite à s'intéresser à cela, à faire de son mieux pour être un bon agent d'exécution, — mais je dois avouer qu'il n'est personne qui ne s'y intéresserait, qu'il n'est personne qui pourrait renâcler au travail, tant celui-ci vous arrive vivant, frémissant, — tant ce qu'on vous passe a forme humaine, précise, — tant on voit, en même temps que le geste commandé, le but à atteindre. Quelquefois, il est vrai, on est tellement plongé dans ce travail, on a une telle volonté de le faire aboutir, qu'on a par moment l'impression de devenir aussi un créateur, de fournir aussi, soi-même, du courant : c'est uniquement, en réalité, un peu de l'ancien courant qui subsiste, même lorsque le circuit est rouvert. Simple phénomène de physique que les savants désignent par des noms ronflants, mais que le premier poseur de sonnettes venu peut expliquer.

Travailler, travail... J'ai l'impression d'avoir prononcé souvent ces mots, depuis que j'ai pris la parole. C'est qu'incontestablement ceux-ci sont de circonstance. C'est qu'ils rythment notre vie, depuis le moment où nous dépouillons le courrier, dans le bâtiment calme que trouble seul le bruit des nettoyeuses matinales, — jusqu'à cette heure fatidique, onze heures environ, où les visites de fonctionnaires succèdent aux visites des députés, les visites de journalistes aux visites de fonctionnaires, — jusqu'à cette heure plus tardive, où le calme enfin revenu dans le bâtiment troublé par tant d'allées et venues, le courrier du soir signé, tous les papiers lus et distribués, on sort en traversant les couloirs obscurs, la tête un peu

fatiguée; où l'on voit descendre d'auto, pour entrer au théâtre, de belles dames décolletées, — et où l'on se demande avec étonnement pourquoi tout ce monde a un tel besoin de sortir de chez soi, au lieu d'y rentrer, pour dîner et se reposer.

Je crois, Dieu me pardonne, que j'ai l'air de plaider les circonstances atténuantes. Ce doit être la faute de l'ambiance, car rien n'était plus loin de mes intentions. Mon seul but était — je vous le disais tout à l'heure — de vous faire voir dans ses grandes lignes comment se meut la machine financière, où elle tend, qui la mène.

Et je pourrais me taire maintenant (rassurez-vous, ce moment est proche en tout état de cause). Et j'aurais certainement agi de la sorte, si j'avais parlé du même sujet il y a quelques années. Mais en aurais-je parlé ? J'en doute. Les finances? Les grands intérêts généraux? le sujet eût paru d'intérêt mince, dans un pays où l'individualisme s'affirmait de façon si énergique, avait élu domicile dans la salle des Pas-Perdus et donnait son rôle historique au Couloir de première instance.

Tout cela, c'était avant la guerre. C'était à l'époque où l'on ne voyait guère dans la discussion du budget que prétexte à développements politiques. C'était à l'époque où le contribuable riche mais honnête n'hésitait pas à tromper loyalement le fisc; à l'époque où cette notion de l'intérêt général, de l'intérêt commun dominant les intérêts privés, ne se faisait jour que lentement dans les cerveaux...

Comment une mentalité nouvelle s'est-elle créée? comment se fait-il que de grandes questions, aujourd'hui, intéressent, passionnent même l'opinion? Comment se fait-il que la fraude soit moins intense, beaucoup moins intense que ne pouvait le faire prévoir la création d'un système fiscal nouveau, jointe à la démoralisation de la période de guerre?

C'est qu'à côté de cette démoralisation quasi inévitable, il y a eu aussi la haute leçon morale de la guerre. C'est

qu'il y a eu, là-bas, dans des décors de cauchemar, des matins blêmes ou des nuits sinistres, où l'on n'avait déjà presque plus de souvenirs et presque pas encore d'espoir, et où tout ce qui vous soutenait, à travers tout, c'étaient un mot, une idée : « Servir ». Et il y a eu ici aussi, — je le sais, — ces mêmes moments, où, pour résister, pour vous tenir les coudes, vous deviez sentir, sentir profondément, que vous étiez les servants d'un grand Devoir, les dépositaires d'un vaste Idéal. Eh bien ! cela, cette impression, ce sentiment qui a battu à l'unisson dans des milliers de cœurs pendant quatre années, croyez-vous que cela s'efface ainsi ?

Oh ! je sais, le moment est mal choisi peut-être pour vous parler de la sorte. La guerre a passé, les années ont coulé, les égoïsmes ont repris. Actuellement, depuis quelques jours ou quelques semaines, on a tendance à dire du mal les uns des autres, et, au dehors, on entend des discours qui ne sont pas exempts d'âpreté. Mais n'exagérons rien : pour juger ces discours, il faut un peu de recul. Je vous assure que, sitôt passées les frontières, les clameurs les plus vives s'atténuent, se réduisent à des murmures à peine audibles. Il y a huit jours, j'étais dans un pays voisin. Je pensais à ces choses, le soir, en me promenant. Tout reprenait ses véritables proportions. Et je vous affirme que le vent venu d'ici, en traversant le fleuve et en glissant doucement le long des quais, n'apportait dans la nuit silencieuse qu'un nom sonore et clair : « Belgique ! »

C'est ce nom-là, voyez-vous, dans quelque domaine que nous nous trouvions, à quelque doctrine que nous appartenions, qui doit être notre cri de ralliement, qui doit éclairer notre avenir. Cet avenir, nous l'avons entre nos mains, né d'hier, au cours de la lutte la plus atroce, enfanté dans la douleur. Il dépend de nous, de nous seuls, de le faire grandir ou de le voir disparaître. Si l'élite se rend compte de cela ; si elle veut bien avoir toujours pré-

sent à l'esprit cet intérêt général qui n'est que l'intégrale de nos intérêts particuliers; si elle veut lui consentir les sacrifices matériels et moraux qu'il commande, — alors, je crois que nous nous serons engagés dans la bonne voie. Alors, après vous avoir dit tout à l'heure que nous devions regarder le passé avec fierté, je croirai pouvoir vous dire que nous avons à regarder l'avenir avec espoir.

GUTT.

Fernand Khnopff

A mesure que s'éloigne le souvenir de cette année 1919 où, délivrée du cauchemar de la guerre, l'Europe respira et crut naïvement qu'elle allait bientôt se retrouver... comme avant, on s'aperçoit de plus en plus qu'il y a quelque chose de mort ou de moribond dans notre vieux monde : c'est l'esprit européen. Jeunes et vieux, tous les peuples sont maintenant en proie aux passions nationalistes les plus étroites et les plus aveugles et seules, la France et... la Belgique, dans une certaine mesure (je dis dans une certaine mesure, parce que je songe au mouvement flamingant) ont échappé jusqu'à présent au courant de xénophobie qui emporte des peuples jadis aimables, accueillants et cultivés. Il y a une internationale ouvrière qui subsiste, au moins de nom, une internationale financière, une internationale communiste, une internationale des affaires, il n'y a plus d'internationale de l'esprit. L'élégante, la séduisante cosmopolis de l'art et de la civilisation raffinée, qui régnait en 1914 dans toutes les grandes capitales européennes et recouvrait les cultures nationales de sa brillante écume, au point d'inquiéter certains esprits moraux et solides, est en train de disparaître, si elle n'a pas encore complètement disparu, et la mort de Fernand Khnoff a quelque chose de tristement symbolique.

Ce rare et précieux artiste, en effet, dont les origines étrangères remontent fort loin, et dont la famille était enracinée en Belgique depuis le commencement du XVIIe siècle, était le représentant le plus complet de cet esprit, de cette culture cosmopolite qui régna dans l'art européen, dans les dernières années du XIXe siècle et dans

les premières années du XXe. Il voyageait très peu; il quittait rarement Bruxelles même à l'époque des vacances; il apparaissait comme un des éléments indispensables de la société bruxelloise où il était très répandu, mais, dans la société comme dans l'art belge, il n'en apparaissait pas moins comme un étranger.

Un critique allemand, M. Richard Muther, dans un livre un peu hâtif mais intéressant, sur la peinture belge au XIXe siècle (il fut traduit par le regretté Jean De Mot) croyait voir en Fernand Khnopff « le rejeton au sang bleu de l'antique civilisation belge qui ne tire pas de la vie mais de l'art des anciens le parfum morbide et fané de ses œuvres ». C'était une étrange méconnaissance d'un tempérament national et d'une tradition avec lesquels l'œuvre et la personnalité même de Khnopff faisaient le plus frappant des contrastes. Le trait dominant de l'art dans les Pays-Bas fut toujours un réalisme étroit et solide. Le mysticisme ardent et raffiné de certains primitifs lui-même, cherche sa source dans l'observation directe de la vie quotidienne et des objets les plus familiers. La splendeur et l'abondance sensuelle de Rubens, comme la somptueuse élégance de Van Dyck ont leurs racines dans le spectacle d'une richesse marchande qui veut paraître et s'étaler. De nos jours, enfin, le paysage et tous les petits genres réalistes sont infiniment plus brillants en Belgique que ce qu'on est convenu d'appeler la « grande peinture ». L'art idéaliste, l'art d'imagination et de symbole, n'est guère représenté que par quelques isolés. La vieille civilisation belge, pour parler comme M. Muther, est matérielle et sensuelle. Elle n'est dénuée ni d'élégance ni de grâce, mais cette élégance et cette grâce qui doivent tout à la culture des sens, ne doivent que bien peu de chose à la culture de l'esprit. L'art belge moderne, comme l'art ancien des Flandres, a presque toujours ignoré certaines formes d'émotions intellectuelles qui sont précisément celles que Fernand Khnopff a cherché à exprimer.

Je crois qu'on pourrait définir Khnopff le peintre de « l'émotion de pensée ». Or nulle part dans l'école belge, ni parmi les anciens ni parmi les modernes, vous ne trouverez trace de préoccupations de cet ordre. Ce fut par contre le souci dominant de cet art cosmopolite qui va de Gustave Moreau à Whistler, en passant par Burne-Jones. Il est un peu démodé aujourd'hui, comme la littérature symboliste qui lui correspond. L'ésotérisme d'un Péladan, les confuses synthèses d'un Paul Adam, les Dieux « à chaînes de montre » de Gustave Moreau, et même les figures hiératiques et glacées de Leconte de Lisle datent singulièrement depuis le triomphe des ballets russes et de la littérature impressionniste ou néo-classique, mais cette éclipse, qui est assez injuste, finira, car cet art un peu frelaté, au moins dans les plus courantes de ses expressions, a eu le mérite d'être une utile réaction contre l'académisme conventionnel et contre les insupportables platitudes du naturalisme qui régnait avant lui. Il fut l'expression d'un idéal très élevé que l'œuvre de Khnopff représenta dans toute sa pureté.

De toutes façons, cet art marque une date dans l'histoire de l'art européen et l'on finira sans doute par reconnaître que ce fut un honneur pour la Belgique que ce fait qu'il trouva son expression la plus complète et la plus volontaire chez un artiste, belge de nationalité sinon de tempérament.

L'émotion de pensée ! En général, ceux des peintres qui nous donnent cette secousse divine, cet ébranlement de tout l'être, cette illumination de l'intelligence ne l'ont point cherchée ; ils y atteignent par le charme mystérieux de leur sincérité, de leur exaltation poétique devant la nature ; Khnopff, lui, la cherchait consciemment, méthodiquement, exclusivement. Jamais il ne s'abandonnait à la joie du spectacle, à ce bonheur de peindre qui saisit devant le motif les « beaux manieurs de brosses » du pays de Flandre. Jamais il n'a cessé de déchiffrer, de synthéti-

ser, de composer. Aussi est-il toujours resté un peu en marge de l'art belge; il a imposé à tous le respect de sa formule d'art, il ne l'a fait aimer que d'une élite. On a admiré la précision savante de son dessin, la distinction et le raffinement de son coloris; ses sujets et ses compositions, parfois un peu hermétiques, ont piqué la curiosité, ses intentions, en général, n'ont guère été pénétrées. Aussi bien ne s'offraient-elles pas aux curiosités indiscrètes. L'art de Khnopff n'était pas un art de plain-pied; il fallait se donner la peine de gravir les marches du temple et de frapper à la porte selon le rite.

C'est une peine qu'on se donnait rarement dans la Belgique d'hier; celle d'aujourd'hui est-elle plus curieuse? Aussi Khnopff resta-t-il toujours fort isolé. Avant de faire partie de l'Académie et de tous les salons, de toutes les commissions officielles, consécration qu'il dut peut-être plus à sa personnalité mondaine qu'au succès de son art qui n'eut jamais rien d'académique, il avait été de tous les groupes indépendants et révolutionnaires : l'*Essor, les XX*, la *Libre Esthétique*, mais il y fut toujours tout seul de son espèce. Son œuvre ne s'apparentait pas plus à l'impressionisme coloriste d'un Vogels ou d'un Ensor qu'au réalisme sans mystère d'un Courtens. Eût-il trouvé des égaux ou des émules de sa famille artistique à l'étranger? Il doit certainement quelque chose à Gustave Moreau et à Whistler, peut-être à Burne-Jones, mais, même parmi les peintres qui ont subi directement l'influence de ces maîtres, il garde un accent très particulier, il est lui-même, il est seul.

***

Un isolé qui défendait son isolement de toutes les barrières que la réserve, la froideur, et ce dédain qui s'excuse avec de la politesse, peuvent fournir à l'homme du monde; un solitaire qui avait perfectionné sa solitude de toutes les ressources de son orgueil : tel apparaissait d'abord cet

artiste singulier qui s'était paré du masque banal du dandy, afin de mieux conserver pour lui seul les particularités d'une âme très ornée et passablement artificielle.

Autant par raisonnement que par instinct d'aristocrate, Fernand Khnopff avait l'horreur profonde de ces mœurs débraillées et bohèmes que le romantisme a répandues partout dans le monde des arts, et que la cordialité populaire des manières belges a peut-être encore aggravées.

Dès ses débuts, à l'âge même où la plupart des artistes, avec une exubérance qui peut avoir son charme, mettent leur coquetterie à se différencier de leurs contemporains par le costume et le langage, par les sensations et les opinions, Fernand Khnopff n'avait pas craint de passer parmi ses confrères pour un égoïste et pour un bourgeois.

« Claustration et égoïsme, disait justement à son propos Emile Verhaeren, son premier biographe, ne sont-ce pas là les vertus et les goûts des créateurs de Beau et des apporteurs de merveille? Rien ne peut les remplacer, et il est lâche de ne point oser proclamer devant certain monde scandalisé, et qu'on est un reclus, et qu'on est un égoïste. L'artiste n'a qu'un amour, c'est son travail. Il n'a pas le temps d'en avoir d'autres. L'artiste n'a qu'une demeure : c'est son atelier. Il ne peut se plaire ni aux salons, ni aux boudoirs, les meubles y affichant un goût affreux et les dames y parlant comme chez la tailleuse ou la modiste... Certes Khnopff est trop poli pour afficher que son plus entier bonheur serait de n'être ni interrogé, ni distrait par personne. Toutefois, il ne cause que pour ne pas désobliger, il ne rit que pour ne point se fâcher, il ne se mêle aux discussions — toujours inutiles — que pour n'en point paraître dédaigneux... S'il le voulait, il serait un causeur sarcastique et subtil. Néanmoins, si nul ne l'attaque, son désir de faire parade d'esprit ne va point jusqu'à trancher n'importe quoi. »

N'exagérons rien. Il y avait chez Khnopff une sociabilité qui, pour être réservée, n'en était pas moins

agréable. Cet ascète de l'esthétique savait être un mondain. Mais il n'en est pas moins exact de dire que la claustration et l'égoïsme apparaissaient chez lui comme un programme qui, même en ses années d'apprentissage, l'isolait de ses confrères, et qui trouvait dans sa maison son illustration et son symbole.

Rien de plus caractéristique, de plus explicatif de l'homme et de l'artiste, en effet, que la demeure qu'il s'était fait construire à Bruxelles sur la lisière du Bois de la Cambre, dans un quartier neuf, peuplé de villas, très ombragé de beaux arbres, et où l'on trouve un peu de ce charme sain et frais qu'affecte le *suburb* de Londres. Cette maison est d'ailleurs un véritable objet d'art, digne de figurer dans l'œuvre de Khnopff au même titre que ses toiles ou ses sculptures et dont on devrait faire un musée, maintenant que celui qui, seul, pouvait l'habiter n'est plus là. Il en avait étudié les moindres détails avec le soin et la méthode qu'il mettait dans tous ses tableaux. Elle enfermait et précisait sa conception du monde et de la beauté.

Tout d'abord, elle apparaît comme le temple du Moi, la chapelle votive d'une esthétique personnelle et compliquée, la forteresse d'une individualité en perpétuelle défense contre le Monde et la Vie.

Le personnage symbolique dont Maurice Barrès décrivit l'âme dans *Sous l'œil des Barbares* eût peut-être rêvé d'une telle demeure aux jours de sa jeunesse et de son premier dandysme. Max Stirner, sans doute, s'y fût complu; de nos jours, l'égotisme pessimiste du propriétaire seul pouvait y trouver le cadre de ses songes. Les étrangers, les « barbares », comme disait le Barrès de jadis, même quand ils se sentent pour l'artiste défunt et pour son œuvre de la sympathie et de l'admiration, se trouveraient sans doute un peu contraints dans cette demeure austère, splendide et froide, tant elle a été parfaitement et uniquement adaptée à la personnalité de celui qui l'occupait.

En sa clarté rigide, la façade a quelque chose d'hostile et de mystérieux. Dessinée, combinée, étudiée par Khnopff dans ses plus petits détails, elle ne peut s'apparenter à aucun style défini, et pourtant, elle a du style. Au premier aspect, elle paraît tout à fait pauvre et nue, avec son crépi de ciment d'un blanc laiteux, ses petites fenêtres aux boiseries noires et garnies de velours blanc ou de soie bleu-de-ciel. Mais à y bien regarder, on distingue certains détails d'un extrême raffinement. La pureté des profils, la parfaite proportion de chaque partie, attirent, puis retiennent l'attention ; çà et là, dans la nudité d'un panneau, se distingue le dessin à la fois simple et recherché d'un monogramme. Puis, au-dessus de la porte unie et toute noire comme la porte d'un caveau funéraire, s'inscrit cette devise d'un idéaliste qui ne veut considérer les choses que sous leur aspect d'éternité : « Passé-Futur ».

Quand on était admis à entrer, ce qui n'arrivait pas à tout le monde, une antichambre nue et blanche, aux murs de stuc poli, gardée par un paon empaillé, traditionnel symbole d'orgueil, vous recevait d'abord. Puis, une portière de soie bleue s'entr'ouvrait et vous faisait pénétrer dans la demeure.

Un long corridor blanc, — dont les murs de stuc brillant s'illustrent de quelques dessins, parmi lesquels se remarquait un admirable portrait, par Khnopff lui-même, d'Elisabeth d'Autriche, impératrice de la solitude, et cette inscription précieusement encadrée : « Tout vient à point à qui sait attendre », mène d'abord dans la salle à manger. Elle est toute blanche aussi, et sans autres meubles qu'un divan de style Empire et une petite table. Comme dans le corridor, une lumière étrange et glacée, tamisée par des vitraux or et azur, règne dans cette vaste chambre, silencieuse, claire et frigide. C'est bien la salle à manger d'un ascète-artiste, si ces deux mots peuvent s'apparier.

Plus loin, tout au bout de la maison et surélevé de

quelques marches de marbre blanc, s'étend l'atelier. C'est ici le cœur de l'habitation, le « naos » de ce sanctuaire; et, de fait, il y règne une atmosphère religieuse. Un autel domestique à la manière romaine s'offre d'abord aux regards. Il est assez étrange. Sur un socle dont les parois d'un ton de lapis-lazuli sont faites de plaques de verre coulées par Tiffany, s'élève une armoire de cristal, ornée de chimères en bronze doré, portant cette inscription : *On n'a que soi,* et contenant quelques bibelots précieux, des miniatures, ainsi que les « imagines » de la famille. Une admirable figure antique du Sommeil, — « ce qu'il y a de plus parfait dans notre existence », disait Fernand Khnopff, — surmonte le tout.

Un jour tranquille et froid règne dans cette vaste salle blanche et vieil or, où les meubles sont rares et tous précieux. De l'eau qui tombe dans une vasque de marbre blanc où des roses effeuillées mêlées à des coquilles choisies mettent des taches de nacre et de rouille, anime le silence. Sur une stèle noire, une amazone, bronze harmonieux de Frans Stuck, et çà et là, sur des colonnes de lapis, un masque d'ivoire cerclé d'or, une tête antique, un bibelot précieux. Au centre, un cercle doré se dessine dans la mosaïque blanche, et deux autres cercles plus petits lui correspondent et prolongent l'effet dans une pièce attenante et plus obscure où l'artiste cachait les toiles commencées et le piano qui lui fournissait les repos de l'harmonie après les heures d'effort. Le cercle de la grande salle correspond à un autre cercle tracé dans le plafond et où se trouve représentée la constellation sous laquelle l'artiste naquit.

C'est là qu'il travaillait; le jeu des draperies permettait de maintenir toujours en cet endroit la même lumière douce et mesurée. En des perspectives ingénieusement établies, on pouvait voir de là toute la maison. Voici, d'un côté, la succession des plans laiteux du couloir d'accès. De l'autre, on distinguait ,au travers d'une baie, une ma-

nière de salon, ou plutôt de « rêvoir », sans communication directe avec l'atelier et surélevé au-dessus du sol de quelques pieds. Khnopff y avait disposé quelques œuvres — originaux et reproductions — des maîtres qui lui donnaient de l'enthousiasme ou des artistes qu'il jugeait de sa parenté intellectuelle : Le Vinci, Gustave Moreau, Burne-Jones, Delacroix. Des stèles de lapis, surmontées de statuettes, des étoffes précieuces le décoraient sobrement, et, suivant qu'on se tournait ou se détournait, qu'on ouvrait une porte ou une fenêtre, on pouvait créer là pour le spectateur qui se trouvait dans l'atelier, vingts fonds de tableaux d'une harmonie délicate et tendre en leurs couleurs hiératiquement fixées : blanc, or, bleu et noir.

Le goût le plus sûr avait présidé aux moindres détails dans l'ornementation de cette demeure. Pas une espagnolette, pas un bouton de porte qui n'ait été choisi après de longues études, ou dessiné par l'artiste lui-même. Pas un rideau dont le ton n'ait été soigneusement harmonisé. Edgar Poe, l'auteur de cette étonnante « philosophie de l'ameublement », eût approuvé l'ordre et la méthode qui ont présidé ici au choix des nuances et à la disposition des lignes décoratives. A la différence de la plupart des artistes qui s'arrangent un intérieur, Khnopff, en effet, n'avait pas visé au pitoresque, mais à l'harmonie. Rien moins que cette demeure, d'une beauté mathématique, ne ressemblait à la maison d'un artiste décrite par Edmond de Goncourt, ce maître de la bimbelotterie. Elle avait l'ordonnance classique et simple d'une symphonie, ou mieux, d'une formule d'algèbre, car elle en avait aussi la sécheresse. Toutes ces beautés savantes avaient, en effet, quelque chose d'artificiel, et à ceux qui visitaient en détail l'habitation de Khnopff, un nom venait naturellement à l'esprit : des Esseintes. Des Esseintes, soit, mais un des Esseintes qui n'a pas subi l'éducation romantique, et n'a jamais fréquenté le grenier d'Auteuil ; un des Esseintes

méthodique, épris d'ordonnance harmonieuse beaucoup plus que de singularité. On sentait qu'un ordre minutieux jusqu'à la puérilité régnait sur les choses, il semblait que la place de chaque objet, l'orientation de chaque bibelot eussent été déterminées une fois pour toutes par une règle inflexible, et le silence de ces grandes pièces blanches et brillantes d'où, par aucune fenêtre, on ne voyait la vie qui passe, avait quelque chose d'angoissant. La Vie ! C'est ce qui manquait à cet asile de Beauté. La splendide imperfection des choses qui se font et se défont était absente de ce temple d'une esthétique trop précise, et les natures primesautières et communicatives s'y sentaient étrangement comprimées. Certaines minuties, certains détails bizarres, la règle d'existence quasi monacale que cet intérieur supposait, leur paraissaient absurdes ou enfantines. Mais ceux-là, pour Fernand Khnopff, c'étaient les Barbares, et c'était sa joie de leur déplaire. La Vie, la Vie majestueuse, indifférente, imparfaite et magnifique, était odieuse à ce pessimiste qui élevait un temple à Hypnos. C'est contre elle qu'il avait dressé son rêve d'art, c'est contre elle qu'il avait élevé les murailles de cette maison, sanctuaire et tour d'ivoire.

Un tel homme devait attendre la mort sans épouvante, en philosophe ; il n'avait parlé à personne de la maladie à laquelle il a succombé soudainement. Il est parti discrètement comme il avait vécu, en dandy, qui ne déteste rien tant que l'éclat, mais il laisse une œuvre qui vivra parce qu'elle exprime non seulement un moment de la civilisation européenne, mais aussi parce qu'elle exprime un idéal fort ancien, mais qui de génération en génération prend une nouvelle figure.

LOUIS DUMONT-WILDEN.

Le Centenaire de Keats

Parmi tant de commémorations cérémoniales et rétrospectives, le centenaire de Keats nous sollicite comme une actualité. Il ne s'agit pas seulement d'honorer à son rang d'ancienneté, parce qu'il mourut il y a cent ans, un génie prématurément fauché. On songe moins à un nom qu'à un fait encore vivant : le triomphe du style moderne dans la poésie d'Angleterre.

Wordsworth avait rénové le sentiment poétique, mais Keats lui permit de s'exprimer en le dotant, pour ainsi dire, de nouveaux organes.

Chez tous les contemporains, chez Wordsworth, Coleridge, Byron, Shelley, des lambeaux de la vieille draperie classique, abstractions et inversions, clichés et poncifs, adhèrent aux membres de la jeune poésie, cachent sa beauté, gênent ses mouvements. Chez Keats elle se dégage, dans son éclat et sa fraîcheur nues. Adulte, elle parle sa propre langue, — la nôtre, celle où se reconnaît notre sensibilité.

Coleridge parlait avec précautions d'un certain soir qui avait « une teinte particulière de vert jaunâtre » (*a pecular tint of yellow green*). Keats écrit hardiment : le « soir vert » (*the green evening*).

Keats a libéré la forme. Son effort porta sur les moyens d'expression. Pour traduire en ses frémissements et ses nuances le tempérament romantique, il a décuplé la force évocatrice du mot et de l'image.

Artiste, il sait qu'il existe un langage d'impressions, de formes, de couleurs ; que la mélodie qui s'élève du rythme d'un vase grec est parfois plus suave qu'une vraie

mélodie; qu'il y a des lignes héroïques et qu'un soleil matinal est synonyme de bonheur. Le poète ne disposera plus seulement du sens des mots, il règnera sur un vocabulaire d'images. Mais les mots eux-mêmes, vifs ou lents, légers ou lourds, mornes ou chatoyants, ont une valeur qui s'ajoute à leur signification. Keats, qui « regardait les belles phrases avec l'œil d'un amant », qui trouvait « un frais plaisir dans le son du mot *vale* (vallée), » en qui le seul nom d'Endymion « entrait comme une musique », excelle à faire de la couleur avec le son des mots. A ne prendre sa mission que par l'extérieur, il semble qu'il ait doté la poésie d'une sensualité nouvelle et en particulier, l'ait rapprochée de la peinture.

De ce penchant, l'on voit un exemple insigne dans la *Veillée de Sainte-Agnès*. Sur la foi d'une croyance populaire, Madeline, fille du châtelain, est allée se coucher sans souper, le soir de la Sainte-Agnès, afin de voir en songe son amant. Mais Porphyro suborne la duègne et parvient, à travers les salles gothiques, jusqu'à la chambre de Madeline. Ici, le narrateur s'interrompt pour le plaisir de peindre une table chargée de mets délicieux, « pommes confites, coings, prunes, melons, gelées plus lisses que le lait caillé, sirops translucides colorés de cinname »:

Of candied apples, quince and plum and gourd
With jellies soother than the creamy curd
And lucent syrops. tinct with cinnamon.

Les fruits sont évoqués sans épithètes, par leurs seuls noms, savoureux, colorés eux-mêmes et comme imprégnés de l'objet qu'ils désignent. Cette ébluissante « nature morte » n'a aucun rapport avec le récit mais, par la tonalité, crée une atmosphère, encadre et rehausse la beauté de Madeline. Ainsi le vieux peintre Crivelli entourait ses madones de figues fraîches, de pêches, de courges et de

concombres; ainsi Gustave Moreau amoncelle auprès de ses figures des coraux et des gemmes.

Voici qui est plus curieux. Dans la chambre de Madeline, on voyait « une fenêtre enguirlandée de sculptures de fruits, de fleurs, de gerbes de renouée, losangée de vitres aux bizarres dessins, aux tons splendides, innombrables, comme les ailes striées des phalènes et au milieu, parmi cent armoiries, un blason rougissait de sang de reines et de rois »:

A shielded scutcheon blush'd with blood of queens [and kings.

Or, le poète a l'idée vraiment picturale — une idée *à la* Vermeer — de faire couler tremblantes, scintillantes, portées sur un rayon de lune, les couleurs du vitrail vers le lit où repose Madeline; sur ses cheveux, un nimbe d'or, de l'améthyste sur sa croix d'argent, sur ses mains, des roses et, sur son sein blanc, les *gueules* rutilantes du blason:

And threw warm gules on Madeline 's fair breast.

Un autre poème, la *Veillée de Saint-Marc* fait surgir une ville brune du moyen âge, aux rues propres, lavées par les pluies d'avril, ou, par un soir de Sabbat, comme en un tableau de Leys, « de pieuses compagnies s'avancent d'un air décent » vers la cathédrale d'où s'échappe, sous le cintre du porche, le mugissement de l'orgue. Mais l'idée vraiment originale comme « mise en page » est de nous montrer, non pas directement la jeune Bertha lisant de pieuses légendes, mais « son ombre se balançant gigantesque sur les solives du plafond, sur la vieille chaise de chêne, la cage du perroquet... sur l'écran du foyer aux angles tièdes, où l'on voyait plusieurs monstres appelés colombes du Siam, souris de Lima, oiseaux sans pattes du Paradis... »

Chez ce poète, un sens exquis du luxueux (*an exquisite*

sense of the luxurious) se complaît dans les tapisseries de haute lisse, les enluminures des missels, nous vaut cette fête antique de *Lamia,* digne de *Salammbô*, et, dans le même poème, la métamorphose du serpent en femme, riche en coruscations étranges.

Et pourtant la couleur, intensifiée, réverbérée comme par l'art de l'émailleur, n'est pas le dernier mot de l'art de Keats. Sans doute, il s'inspira de l'*Ariane* du Titien dans la bacchanale d'*Endymion* qui nous montre sur son char Bacchus élancé, jouant avec son thyrse et, le cœur joyeux, jetant d'obliques sourires :

> *Within his car, aloft, young Bacchus stood*
> *Trifling his ivry dart, in dancing mood,*
> *With sidelong laughing.*

Mais Keats n'admirait pas moins la frise du Parthénon, récemment apportée à Londres et c'est un marbre qui le hante, quand il dessine Adonis, le visage incliné sur son bras blanc avec « la courbure apollinienne du col et de l'épaule, l'écart voûté de ses genoux, ses chevilles lançant de la lumière » (1).

On trouve une énergie, un relief dantesques dans « les sourcils de Saturne qui s'arquent, et, telles deux charrues, sillonnent de rides profondes son ample front ». (*Endymion* III, 221.)

Tous les sens du poète ont la même acuité. Voici le bruit strident des trompettes d'argent (*the silver snarling trumpet*) ou mieux encore, les sons discrets, impalpables du silence, dès son premier poème, au style encore mièvre :

> *A little noiseless noise among the leaves*
> *Born of the very sigh that silence heaves.*

(1) *Endym.*, II, 399. Le marbre est le n° 1677 du *British Museum*, d'après M. Lucien Wolff, auteur du meilleur ouvrage sur Keats (*John Keats, sa vie et son œuvre,* Paris, Hachette, s. d.), auquel nous empruntons la plupart de nos traductions.

Les joyaux de Madeline sont « tiédis » par sa chair (*warmed jewels*) ; le sommeil descend sur nous « comme se referme un coffret aux gonds huilés » (Sonnet *Sleep*.)

Le sens du goût n'est pas le moins développé. En écrivant à un ami, Keats lui avoue qu'il savoure un brugnon rebondi « qui fond dans son palais comme une grande fraise béatifiée ». Un dieu, dans *Endymion*, offre au héros « des poires juteuses ». Quand le poète croira que son génie décline, il dira que « le palais de son esprit s'émousse ».

Il triomphe en des convergences d'effets où des sensations multiples se renforcent en mêlant, si l'on peut dire, leurs feux. Les effluves d'un parfum ressemblent « aux nuages pourprés du vin qu'on mêle à de l'eau (*End.*, II, 510) : vision et parfum se confondent. Il mêle son, parfum, saveur, quand il parle de « la rose musquée, pleine de rosée vineuse, séjour murmurant des abeilles en été » :

The coming musk-rose, full of dewy wine,
The murmurous haunt of flies on summer eves.

Il traduit une sensation motrice ou *organique*, en montrant le rossignol qui chante l'été d'un gosier gonflé de joie jusqu'à déborder :

Singest of Summer in full-throated ease.

Mais la même sensation prend part à une image plus complexe, quand il compare le cœur inquiet de Madeline au rossignol gonflé de passion :

« A son cœur, son cœur parle profusément, peinant de son éloquence son sein parfumé, comme si un rossignol sans voix enflait la gorge en vain et mourait, le cœur étouffé, dans son vallon » :

But to her heart her heart was voluble
Paining with eloquence her balmy side
As though a tongueless nightingale should swell
Her throat in vain, and die, heart-stifled, in her dell.

(*Eve of St. Agnes*, st. 23.)

Une telle poésie « gorge tous nos sens de douceurs spirituelles, comme font les abeilles pour leurs rayons » :

> *...every sense*
> *Filling with spiritual sweets to plenitude*
> *As bees gorge full their cells.*
> (*Endym.*, III, 39.)

Keats pensait que la poésie doit « surprendre par un bel excès. De plus, les touches de beauté ne doivent jamais être à demi-posées, ce qui inquiète le lecteur au lieu de le satisfaire; l'ascension, le progrès, la chute de l'image doivent, comme le soleil, lui parvenir naturellement, briller au-dessus de lui, se coucher en repos, bien qu'en magnificence et le laisser dans la volupté du crépuscule ». (Lettres, 27 fév. 1818.)

Le mot *luxury* qui éveille en anglais des idées de luxe et de volupté, est l'un de ceux que l'on trouve souvent dans sa bouche. Ce goût raffiné du luxe fleurit en des vers saturés de beauté, veloutés, onctueux et comme injectés d'or et de pourpre.

Pour l'intensité du « rendu », Keats n'a d'égal que Shakespeare (1). Comme Shakespeare il engendre un sublime spécial, un sublime de la force. En le lisant, on devient plus vivant et plus fort : il accélère en nous le rythme vital.

Comme Shakespeare, il est toujours en contact avec la nature et avec la vie. Les somptuosités que nous avons mises en lumière pourraient faire croire à une poésie artificielle. Mais plus que les œuvres d'art, plus que les décors les plus opulents, il adore les bois et les rivières, la campagne anglaise dans sa fraîcheur et sa simplicité ; les églantiers parfumés par l'averse (*rain-scented eglan-*

(1) « La galère où Cléopâtre était assise était comme un trône poli qui brûlait sur les eaux ; la poupe était d'or battu, les voiles, de pourpre et si parfumées que les vents s'alanguissaient d'amour » etc. (*Antoine et Cléopâtre*).

tines), le rayon de lune qui sous la feuillée, caresse « les joues rondes des pommes » (*End.*, III, 148) ; il aime goûter « le jus des baies » sauvages, tremper son pied dans l'eau transparente, près de la vanne d'un ruisseau :

O think how sweet to me the freshening sluice...
Dost thou now please thy thirst with berry juice?

ou surprendre l'anguille à la gorge d'argent :

Athwart the sallows of a river nook
To catch a glance of silver-throated eels.
(*Endym., IV, 392.*)

Le robuste naturalisme de Keats épouse et rend avec docilité les qualités sensibles des choses. Wordsworth, malgré son désir de réalisme, n'eût pas osé ni su nous parler des « suintements de la presse à cidre », ni des « collantes cellules » des abeilles (*clammy cells*), ni de la « neige en mottes » (*caked snow*) que le laboureur abat de ses souliers (*Ode to Fancy*). Nul autre que Keats ne pouvait donner des beautés de l'automne cette vision à la fois grandiose et familière :

« Saison de brumes et de moelleuse fécondité, amie, chère amie du soleil qui mûrit, conspirant avec lui, en ta bienfaisance, pour charger de fruits les vignes qui cour·nt autour du toit de chaume, pour courber sous les pommes les arbres moussus de la chaumière, remplir tous les fruits de suc jusqu'au cœur, gonfler la courge et emplir les coques des noisettes d'une amande savoureuse ; pour faire éclore et faire éclore encore des fleurs tardives pour les abeilles, si tard qu'elles croient que les jours chauds ne cesseront jamais, puisque l'Été a fait déborder leurs cellules emmiellées. » (*Ode à l'Automne*, st. 1.)

Et quand il personnifie la « saison moelleuse », il ne pense pas à Pomone, à Flore, à Cérès, mais à une fille des champs « assise, insouciante, sur le plancher de

la grange, les cheveux doucement soulevés par l'air qu'agite le van ».

Il ne rejette pas, d'ailleurs, la mythologie : une de ses gloires est de la renouveler, de la rajeunir en la retrempant au sentiment de la nature, en retrouvant dans son propre cœur la source d'où jaillirent les mythes. Pour lui les dryades revivent « sous les ténèbres verdoyantes et les sinueux sentiers moussus : »

Through verdurous glooms and winding mossy ways.

Pour lui, Diane ou Séléné renaît, spontanément, de la magie du clair de lune. Et parfois il crée des mythes imprévus et charmants ; la vue d'un paresseux nuage le fait songer au Sommeil en voyage, « voguant doucement, la tête sur son oreiller : »

't was Sleep slow journeying with head on pillow.
(*Endym.*, IV, 370.)

Il ressuscite les dieux païens : ces fossiles de la littérature pseudo-classiques, ces entités mortes, figées dans leurs attributs immuables, tels qu'on les voit aux frontispices des livres du temps, son imagination les dissout en leurs éléments, puis les recompose. Quoi de moins académique et de moins conventionnel que son dieu Pan, dieu de la Vie universelle mais en même temps génie agreste des semailles et de la tonte ?

« *O toi qui écoutes le cliquetis des cisailles...* »
O Hearkener to the loud clapping shears...

« Toi qui joues du cor, lorsque les sangliers porte-groins froissent le blé tendre, toi dont le souffle éloigne les nielles, étrange dispensateur d'harmonies insaisissables qui viennent s'évanouir par les terres vallonnées... toi qui écoutes les mélodies des roseaux dans les sites humides où croissent les grandes ciguës creuses... toi symbole d'immensité... »

On l'appela le plus païen ou le plus grec des poètes anglais. Epithète trop flatteuse pour sa luxuriance un peu touffue mais, d'autre part, trop étroite et d'accent trop littéraire pour contenir le secret de Keats qui n'est point dans les livres mais dans une façon passionnée d'étreindre la vie, cette vie qui devait lui échapper et dont il voulait d'abord exprimer tous les sucs.

Cette poésie si intense ne laisse point pour cela d'être suggestive. Elle n'est pas uniquement sensuelle. « J'ai aimé, nous dit-il, le principe de Beauté en toutes choses. » On a mal compris un autre mot de Keats : « Oh ! donnez-moi une vie de sensations, plutôt que de pensées ! » La sensation n'est pas ici la négation de la pensée mais son émule, quelque chose comme l'intuition wordsworthienne. « Mon esprit, dit Endymion, ne couverait pas si longtemps une volupté s'il n'épiait une espérance derrière l'ombre du rêve... le bonheur est ce qui atteste en nous une communion avec l'essence (*a fellowship with essence, Endym.*, I, 853, 779)... O Pan, sois toujours le refuge inimaginable pour les méditations qui nous entraînent jusqu'à l'orée du ciel ! »

Alors qu'il approfondit sa sensation et que, pour la mieux exprimer, il tâche d'en découvrir l'âme cachée, il sent qu'il la dépasse et se rapproche de l'essence des choses. Mais cette âme de la sensation, il n'en donne qu'un équivalent poétique. Il refuse de la traduire, comme Wordsworth, dans le langage d'une religion, d'une philosophie, jugeant telle transposition comme une vanité qui rapetisse la vérité entrevue : « Chaque homme a ses réflexions mais chaque homme ne les couve pas, n'en fait point parade en en tirant une fausse monnaie qui le trompe lui-même. »

Pour Keats, à la différence de Wordsworth, la sensation est avant tout révélatrice de beauté et celle-ci lui suffit, le satisfait, le comble par la suggestion d'une vérité d'ordre spécial qui n'a pas besoin d'être définie

car elle est enclose dans la « chose de beauté », incorporée à toutes ses parties, ne faisant qu'un avec elle, comme le dogme avec le symbole :

Beauty is truth, truth is beauty
That is all you know on earth, and all you need to
[*know* (1).

Par cette fusion de l'âme avec le corps, de la forme avec l'idée, Keats est *artiste* en son idéalisme qui diffère de celui de Shelley. Les plus hauts moments de Shelley, platonicien plus encore que panthéiste, sont ceux où, niant le visible, il s'élance vers l'au delà. Pour Keats, l'idéal est dans les choses, inscrit dans leur beauté comme en un cercle magique. Nul dualisme. Il ne sépare ni la jouissance de l'amour, ni la sensation, de l'émotion. Il professe une complète objectivité : « Le poète n'a point d'identité, il est tout où il n'est rien, il jouit de la lumière et de l'ombre, il vit par bouffées... »

Mais comme tous les grands artistes, c'est au moment où il s'oublie qu'il s'exprime lui-même, en croyant peindre les choses.

Il ne sépare pas davantage la poésie du langage poétique. Ecrire, c'est posséder ce qu'on aime et Keats « regardait les belles phrases avec l'œil d'un amant. » « Je suis certain, — disait-il encore — que j'écrirais sous la seule influence de mon amour du beau, alors même que mon travail de la nuit devrait être brûlé chaque matin. »

Il se dévoue à la poésie pure, sans nulle préoccupation étrangère. Ami de Leigh Hunt, radical en politique, détaché des religions positives, fils de la Révolution, comme Byron et Shelley, il est le seul de ses contemporains qui

(1) *Ode à une Urne grecque*. Il a dit la même chose en prose : « Je ne suis certain de rien, sinon de la sainteté des affections et de la vérité de l'imagination ; ce que l'imagination conçoit comme Beauté doit être Vérité. » (Lettre à Bailey, 22 mars 1817).

ne laisse rien voir de ses opinions dans son œuvre. Il déteste la poésie à thèse. « Il ne faut pas discuter, ni affirmer mais donner nos impressions, ouvrir nos pétales, fleurir patiemment sous l'œil d'Apollon... la poésie doit venir aussi naturellement que les feuilles à un arbre. Je hais la poésie qui a sur nous des intentions palpables; la poésie doit être grande et ne pas chercher à s'imposer (*great and unobtrusive*). »

On demandera comment s'est formé ce talent si fort, si maître de soi, si sûr de ses principes: c'est ici « le miracle de Keats ».

Le plus grec des poètes anglais, qui donne au romantisme la leçon d'art dont il a besoin, qui ose conseiller à Shelley lui-même de travailler davantage, de remplir d'un pur métal tous les filons de sa poésie — *to fill every rift with ore* — est un petit bourgeois de Londres, *un cockney*, le fils d'un loueur de voitures, ancien palefrenier. Retiré de l'école à 15 ans, il devient apprenti chez un chirurgien, manie le pilon et la lancette, non sans se délasser par la lecture de Spenser. Il ne savait pas le grec, et peu de latin. Il apprit la mythologie dans le dictionnaire de Lemprière, dans la traduction d'Ovide par Sandys et celle d'Homère par Chapman. Peut-être sa bonne fortune fut-elle précisément d'avoir passé trop peu de temps dans les écoles pour y recevoir l'empreinte du style conventionnel dont il aurait dû plus tard se débarrasser.

L'éducation de Keats fut celle de sa sensibilité, aidée par la lecture des grands poètes anglais, par la vue de quelques œuvres d'art et surtout par l'observation passionnée de la nature.

Son seul diplôme fut une licence médicale acquise après un an et quelques mois de fréquentation dans les hôpitaux. Le miracle de Keats dépasse l'aventure de Burns, le poète-paysan : il vaut celui de « l'homme de Stratford » et prouve que certains professeurs attachent vraiment

trop de prix aux bienfaits qu'offrent aux hommes de génie les études universitaires.

L'étonnement redouble quand on songe que tous les chefs-d'œuvre de Keats, publiés en 1820, furent créés dans les deux années précédentes, par un jeune homme de 23 ou 24 ans.

Ce n'est pas qu'il faille déprécier, comme l'a fait Swinburne, le volume de 1817 qui contient de jolies promesses et le sonnet sur la lecture d'Homère (qui donne au poète l'ivresse des compagnons de Cortez quand ils découvrirent le Pacifique « du haut d'un pic du Darien »), — ni le volume de 1818, qui contient *Endymion.* Cette féerie de quatre mille vers, confuse et décousue « emmêlée comme un jeu de cartes », dense comme une forêt, où passent les amours d'Endymion, d'Adonis, d'Aréthuse et d'Alphée, de Glaucus et de Scylla, révèle déjà Keats tout entier. Shelley n'y voit que de « beaux éclairs », et prétend que l'auteur « a pris soin de rendre son poème illisible ». Reproche imprudent car Keats nous paraît plus vivant que Shelley. Sa fête de Pan au premier livre, sa bacchanale du quatrième, sont « dans l'air », s'imposent à nous comme des réalités immédiates et présentes, alors que les allégories de Shelley dans *Laon, la Magicienne de l'Atlas,* et même dans *Prométhée,* n'ont trop souvent qu'une vie fantômatique. Keats part de la nature et de la sensation; Shelley part d'une idée qu'il habille après coup d'un vêtement sensible.

Sans chercher dans *Endymion* un poème philosophique, il est permis de concevoir les voyages d'Endymion sur terre, dans l'air et sous les eaux à la poursuite d'une fuyante amante qui s'appelle Séléné, puis Cinthia, qui se transforme au dernier livre en une vierge indienne, la quête de la Beauté, le rêve d'un impossible idéal, — comme le symbole de la vie du poète : — sujet qui rappellerait celui d'*Alastor* de Shelley. Le symbole, non pas

explicite, mais épars dans le poème, apparaît au premier vers :

A thing of beauty is a joy for ever

puis dans un passage du livre II où le poète, commentant son œuvre, dit que cette histoire fut racontée par une grotte à une forêt, par la forêt à un lac où se baigna le poète, qui la répandit dans l'univers où « elle chante pour les oreilles ardentes » (II, 829) ; c'est-à-dire, selon notre interprétation, «pour ceux qui savent entendre.» C'est la nature donc qui inspire le poète et en particulier la Lune (Séléné, Cynthia), emblême du mystère de Beauté :

« Qu'y a-t-il en toi, ô lune, pour que tu émeuves mon cœur aussi puissamment? Enfant, j'ai séché mes larmes quand tu souriais. Jamais les eaux des cascades ne me parlaient de rêves, sauf quand mon regard pouvait danser sur elles avec le tien ; point de bosquet divin, avant que tu n'eusses levé tes belles paupières... et à mesure que j'avançais en années, tu te mêlais à toutes mes ardeurs ; tu étais le vallon profond, tu étais la cime de la montagne, la plume du sage, la voix des amis... tu étais la gloire conquise,... tu étais le charme des femmes, ô lune délicieuse. »

Isabella, de 1818, qu'illustrèrent à l'envi les Préraphaélites Holman Hunt, Millais, Rossetti, est l'histoire, empruntée à Boccace, de la jeune fille dont les frères ont tué l'amant ; elle retrouve le cadavre dans la forêt, lui coupe la tête, l'enterre dans un pot de fleurs qu'elle arrose de ses larmes.

Bel exemple de « l'intensité de contemplation, qui fait s'évanouir et s'évaporer ce qui paraît désagréable ou laid aux non-artistes » (*Lettres*, 28 déc. 1817), ce poème ne marque pas seulement un progrès dans le style, mais révèle une force insoupçonnée de pathétique : « Dans une écharpe de soie, parfumée de sucs de fleurs cueillies en Arabie et de divines essences qui sortent, odoriférantes,

des courbes de l'alambic, elle enveloppa la tête; et pour sa tombe, choisit un vase à fleurs et la couvrit de terre et planta par dessus le suave basilic et le mouilla de pleurs.

« Alors elle oublia les étoiles, la lune et le soleil; elle oublia le bleu au-dessus des arbres; elle oublia les vallons où courent les eaux; oublia la fraîche brise d'automne; elle n'avait plus conscience quand le jour finissait, et le matin nouveau, elle ne le voyait pas; mais, en paix, restait suspendue, à jamais, sur son cher basilic et l'arrosait de larmes jusqu'au cœur: »

And she forgot the stars, the moon, and sun,
And she forgot the blue above the trees,
And she forgot the dells where waters run,
And she forgot the chilly autumn breeze;
She had no knowlegde when the day was done,
And the new morn she saw not; but in peace
Hung over her sweet Basil evermore,
And moisten'd it with tears unto the core.

1819 fut l'année des merveilles: la *Veillée de Sainte-Agnès* et la *Veillée de Saint-Marc; Hypérion; Lamia;* les meilleures *Odes* et les meilleurs *Sonnets*.

Pour qui relit tout l'œuvre chronologiquement, *Hypérion* est une révélation de grandeur; — « un torse, mais un torse de Titan », disait Byron. Rien de la luxuriance bariolée d'*Endymion*, où le jeune poète a l'air de s'ébattre parmi les fleurs. Son pas se pose avec fermeté. Sa démarche est majestueuse comme celle des dieux dont il conte la défaite. Une influence a passé là: celle de Milton qui, trop marquée dans la langue, finit par dégoûter l'auteur de son ouvrage. Mais Milton n'aurait pu créer l'atmosphère de silence et de solitude, la morne harmonie, l'impression de recul par delà les siècles de ce vallon primordial où se tient Saturne affaissé, privé de son empire:

« Abîmé dans la tristesse ombreuse d'un vallon, enfoui bien loin du souffle du matin, loin du midi enflammé et de l'étoile du soir, était assis Saturne, les cheveux gris, paisible comme une pierre, calme comme le silence autour de son refuge ; forêt sur forêt suspendues autour de sa tête, comme nuage sur nuage. L'air n'avait point de mouvement, et là où elle était tombée la feuille morte restait :

But where the dead leaf fell, there did it rest.

« Un ruisseau sans voix passait auprès, amorti, parce que la divinité déchue épandait une ombre ; la naïade, parmi ses roseaux, pressait un doigt glacé contre ses lèvres :

the Naiad 'mid her reeds
Press'd her cold fingers closer to her lips.

« Au long des sables du rivage allaient de vastes empreintes, pas plus loin que jusqu'où ses pieds s'étaient aventurés et, depuis lors, elles sommeillaient. Sur le sol spongieux sa dextre gisait insouciante, sans nerf, morte, sans sceptre ; ses yeux sans royaume (*realmless eyes*) étaient clos ; tandis que sa tête penchée semblait écouter la Terre, sa mère vénérable, dans l'attente d'un réconfort. »

On ne sait si l'on admire davantage, en cette grandiose ouverture, les qualités de sculpteur et de peintre ou la mystérieuse évocation d'un silence qui nous semble éternel.

Le sculpteur jette, en groupes cyclopéens, dans un cirque de rochers, « comme des pierres druidiques », ces dieux dépossédés.

like a dismal cirque
Of Druid stones upon a forlorn moor...

Divinités mal dégrossies, toutes proches de la matière. Théa, femme d'Hypérion, a le visage ample comme le

sphinx de Memphis. La voix d'Océanus ressemble « au frôlement de l'écume sur le sable. » Les syllabes massives d'Encélade, « comme les vagues tourmentées dans le creux des falaises, arrivent en tonnant. »

Et parce qu'ils sont trop voisins des forces brutes, les Titans doivent céder la place à des dieux plus harmonieux représentant non plus des forces mais des idées. C'est le thème dramatique de ce fragment d'épopée. Il apparaît au chant II, dans le discours d'Océanus, qui accepte la loi du progrès, abdique volontairement, sans haine pour ses successeurs : « le sol, dit-il, ne cherche pas querelle aux fières forêts qu'il a nourries ». L'idée reparaît au chant III où Apollon, le soleil de l'art et de la science, remplace le soleil physique Hypérion. Il s'initie lentement à sa divinité, grâce à Mnémosyne, la mémoire ou la tradition, lien du présent au passé. Le texte s'arrête court sur un vers inachevé que nous pourrons compléter à l'aide du manuscrit Woodhouse :

Celestial (glory dawned: he was a God).

« Une gloire céleste descendit sur lui : il était dieu. »

Les Odes sont au sommet de la poésie de Keats ; non pas ailées comme celles de Shelley mais lyriques en profondeur, faites avec de l'âme, chargées de beautés et d'émotions, ployant sous leur faix, comme les greniers trop pleins de l'Automne : c'est dans cette saison de « moelleuse fécondité » que les mélomanes de la poésie les reliront chaque année, comme une symphonie personnelle, splendide et triste, qui vaut celles des plus grands musiciens.

Une tristesse voilée ne fut jamais absente de cette poésie. Elle apparaît dans le refrain de la vierge indienne qui accompagne en sourdine la bacchanale d'Endymion :

O Sorrow
Why dost borrow
The natural hue of health from vermeil lips ?

et dans un mot du même poème sur « la douleur enclose au tréfond du plaisir » (II, 824). La tristesse devient macabre dans l'histoire du *Pot de basilic*. Dans la *Veillée de Sainte-Agnès,* le vieux mendiant de la première strophe qui, par le froid glacial, égrène un rosaire et exhale un souffle « pareil à de l'encens » n'est pas, comme l'a dit Robert Bridges, un prétexte à description parasite; le but n'est pas de créer une simple opposition de couleurs, mais de donner pour arrière-plan aux amours de Porphyro et de Madeline le vaste monde, l'humanité tout entière avec sa souffrance. Aussi le vieux mendiant reparaît-il au dernier vers qui énonce que « après mille *avé* récités, il repose, ignoré de tous, parmi ses froides cendres. »

Une douleur sourde étreint *la Belle Dame sans merci;* une tristesse plus calme plane sur *Hypérion,* mais des sanglots éclatent sous les trilles du *Rossignol,* dans sa chanson « la même peut-être qui jadis pénétra dans le cœur triste de Ruth, lorsque, angoissée d'isolement, elle se tenait, en larmes, parmi le blé étranger »:

She stood in tears amid the alien corn.

Et si le poète désire s'élancer, sur les ailes de l'ivresse (st. 2) ou sur les ailes de la poésie (st. 4) vers les pays enchantés qu'évoque le rossignol en ses notes d'extase, c'est qu'il veut « se dissoudre et pleinement oublier ce que le rossignol parmi la feuillée n'a jamais connu, — l'épuisement, l'anxiété, la fièvre, — ici où les hommes, côte à côte, s'entendent l'un l'autre gémir. » (st. 3).

L'*Ode à l'Urne grecque* annonce cette idée de Nietzsche, que les Grecs voyaient toute l'horreur de vivre mais s'en délivraient par le sentiment de l'art, par la contemplation « apollinienne ». Les sculptures de l'urne éveillent ici, comme tantôt le chant du rossignol, la sensation poétique. La vie est navrante, mais on peut s'échapper vers le rêve: voilà le sens du poème. Il n'y a

de joies que les joies imaginaires comme celles que créent ces délicieux contours. L'art, qui renonce au réel obtient en échange la permanence et la beauté — « à jamais palpitant, à jamais jeune, bien au-dessus de toute humaine passion qui nous laisse un cœur chagrin et lourd, le front brûlant, la langue sèche. »

Un pessimisme plus aigu nous surprend dans l'*Ode à la Mélancolie*. Quels sont les vrais emblèmes de la mélancolie? Le Léthé, les pavots ou l'aconit, le papillon de nuit, le hibou « duveteux »? Non, s'écrie le poète : mais la rose, l'arc-en-ciel, toutes choses belles et les yeux mêmes de ta maîtresse... Qui goûtera, dans toute sa force poignante, le goût de la douleur? Le voluptueux, au moment même ou « d'une langue nerveuse, il écrase contre son palais, les raisins de la joie. » S'il aime son mal, « qu'il se repaisse de la vue des roses matinales » :

Then, glut thy sorrow on a morning rose.

La mélancolie n'est pas où l'on croit. « Elle habite avec la Beauté, la Beauté qui doit mourir et avec la Joie, dont la main posée sur les lèvres, toujours nous dit adieu » :

She dwells with Beauty. Beauty that must die
And Joy, whose hand is ever at his lips
Bidding adieu.

Nous interprétons : la douleur de vivre n'est pas dans nos causes particulières de chagrin, pas dans nos souffrances positives, mais dans la nature même de nos joies, — à cause des maux que ces joies dissimulent, et parce qu'elles sont éphémères comme la vie, et parce que la volupté rencontre le goût amer de la satiété.

Keats, voluptueux marqué pour une mort précoce, savoura jusqu'au fond ces motifs de tristesse.

Mais il s'apaise dans l'*Ode à l'Automne*, poème qui ne paraît objectif ou impersonnel que si l'on n'a pas lu le précédent. Le poète consent à la mélancolie de la Beauté,

dont l'Automne est la fidèle image. Il en jouit avec plénitude, il accepte les douceurs de la saison, cette abondance emmiellée, ces bois qui laissent traîner un manteau d'or, cette gerbe de lumière, ces suprêmes accords que le soleil tire des frondaisons. Il goûte ces splendeurs, il s'en nourrit, mais il sait qu'elles sont mourantes :

« Où sont les chansons du printemps? Oui, où sont-elles? Ne songe point à elles! Tu as ta musique aussi (Automne), alors que tes nuages rayés fleurissent le jour qui meurt et touchent d'une teinte rosée les éteules » :

Where are the songs of Springs ? Ay, where are they ?
Think not of them, thou hast thy music too
While barred clouds bloom the soft-dying day
And touch the stubble-plains with rosy hues.

Les *Lettres* de Keats, inséparables de son œuvre et qui forment deux volumes sur cinq de l'édition Buxton-Forman, ont fait justice de la légende poétisée par l'*Adonais* de Shelley, suivant laquelle Keats serait mort de chagrin d'un article de *Blackwood* qui lui disait : « Retournez, maître John, à vos emplâtres, à vos pilules, à vos boîtes d'onguent ; mieux vaut être apothicaire que poète affamé. »

La critique a maintes fois rapproché les noms de Keats et de Shelley. Le destin réunit leurs dépouilles dans un coin du cimetière protestant de Rome. Quand Shelley se noya, l'on trouva dans la poche de sa jaquette marine le dernier volume de Keats. Shelley créà la gloire de Keats par son élégie *Adonais* mais il comprend mal son caractère, quand il s'imagine qu'il aurait été, suivant le mot de Byron « mouché comme une chandelle » par un article de revue (*snuff'd by an article*). Les *Lettres* de Keats montrent la plus noble dignité, le plus robuste dédain pour la critique : « Ma critique personnelle m'a peiné sans comparaison par delà ce que la *Quarterly* et le *Blackwood* pouvaient m'infliger ; et d'autre part, quand je sens que

je suis dans le vrai, aucun éloge extérieur ne me donne plus de joie que mon approbation solitaire de ce qui est bien. » (*Lettres*, 9 oct. 1818).

Les *Lettres* nous révèlent un ami loyal, un frère dévoué (en particulier à son frère Tom qui mourut avant lui, du même mal de poitrine) ; un esprit vigoureux ayant des curiosités intellectuelles, le respect de la philosophie « à laquelle il se fût volontiers consacré s'il en avait été capable », un homme complet, moins enfermé qu'on ne l'a cru dans la tour d'ivoire de l'artiste. Il compare la vie humaine à une demeure où l'on traverse plusieurs chambres : la chambre enfantine ou de la Pensée inconsciente, la chambre de la Pensée vierge, où l'on ne voit que merveilles charmantes, où l'on songe à s'attarder dans les voluptés, enfin une chambre plus sombre où l'on découvre « le fardeau du mystère », c'est-à-dire la peine des hommes.

A la fin de 1818, il rencontra pour la première fois la jeune fille à laquelle il écrira ces mots qui scandalisent Matthew Arnold : « N'êtes-vous pas cruelle de m'avoir pris dans vos rets, d'avoir détruit ma liberté ?... l'amour est ma religion... vous m'avez absorbé, j'ai en ce moment même la sensation que je me dissous. Je serais atrocement malheureux sans l'espoir de vous revoir bientôt... »

En lisant les Lettres à Fanny Brawne, on est tenté de répéter les vers de Swinburne : « Hélas, n'y avait-il pas assez de douleur, assez d'angoisse pour l'homme dès sa naissance, pour que Toi, aux ailes de colombe, vinsses encore lui imposer l'amour ! »

L'amour de Keats ne lui apporte que fièvre et tourments. Amour sensuel d'artiste et de poète : « Pourquoi ne pas parler de votre beauté, puisque sans elle je n'aurais pu aimer ? Je ne puis concevoir à mon amour pour vous d'autre origine que la beauté ! »

Amour de malade, furieusement jaloux de l'amant qu'aurait peut-être Fanny après sa mort : Keats lui-même

compare son cœur ulcéré à celui d'Hamlet quand il dit à Ophélie *go to a nunnery* (Lettre d'août 1820).

Matthew Arnold, reprochant à ces lettres « le ton bas et vulgaire d'un apprenti-chirurgien » a manqué de respect à la souffrance et s'est mis au niveau du critique de *Blackwood*.

Nous ne rappelons ces lettres, intimes et sacrées, que parce qu'elles éclairent le sens de certains poèmes qui parlent des ravages de la passion.

Dans la *Belle Dame sans Merci,* ballade aimée des Préraphaélites, un chevalier « près d'un lac aux ajoncs flétris où nul oiseau ne chante, » raconte qu'il a vu « de pâles monarques et de pâles princes aussi, de pâles guerriers, pâles comme la mort, qui criaient : la Belle Dame sans Merci te tient asservi ! »

Lamia dont le sujet remonte à la Vie d'Apollonios de Tyane, est un poème remarquable par l'idée morale non moins que par le don d'évocation et de vie. Lamia, femme qu'Hermès tira d'un serpent, erre, le soir, dans les rues populeuses de Corinthe où « hommes, femmes, riches et pauvres, aux heures fraîches, traînent leurs sandales sur les dalles blanches » :

> *Men, women, rich and poor, in the cool hours*
> *Shuffled their sandals o'er the pavement white.*

Lamia rencontre Lycius, l'élève d'Apolonius qui marche, « perdu dans de calmes pensées platoniciennes. » Elle lui parle, elle chante, et si délicieux étaient les mots qu'elle chantait, « qu'il lui semblait les avoir aimés tout un été ; et bientôt ses yeux eurent dévoré sa beauté, sans laisser une goutte en cette coupe affolante, et cependant la coupe restait pleine... »

Elle l'attire en sa demeure mystérieuse et magnifique, où il mène une vie charmée. Mais un jour sa pensée retourne vers le monde oublié, vers son maître Apolonius. « Elle commença de gémir et de soupirer parce que le

rêve de Lycius allait au delà d'elle, — sachant qu'un moment de pensée est le glas de la passion » :

And she began to moan and sigh
Because he mused beyond her, knowing well
That but a moment's thought is passion's passing bell.

Lycius veut publier son bonheur, célébrer ses noces avec Lamia qui se laisse fléchir et prépare un merveilleux festin. Mais parmi les convives s'en trouve un, le sage Apolonius, qu'elle n'a pas invité. Sous le regard d'Apolonius, la beauté de Lamia se flétrit, la femme disparaît, l'on devine qu'elle est redevenue serpent. *Lamia* pourrait bien être, comme le dit M. Lucien Wolff, « sous la forme impersonnelle de l'art, la revanche amère et suprême que la pensée et la raison de Keats ont prise sur la passion qui les enserrait et les étouffait peu à peu. »

Faut-il ajouter aux œuvres essentielles du poète cette revision d'*Hypérion* sous forme de vision allégorique, plus brièvement appelée la *Vision,* qui sert, depuis quelques années, de champ d'exercice aux érudits?

Lord Houghton publie en 1867 cette *Vision* qu'il donne pour un premier jet d'*Hypérion*. Sidney Colvin établit, en 1889, que c'est au contraire une refonte. Lord Houghton avait perdu le manuscrit mais, en 1904, Lord Crewe en découvre une transcription ancienne contenant vingt et un vers inédits qui figurent à leur place, pour la première fois, dans l'édition Sélincourt de 1921.

Ces vers appartiennent à la meilleure partie de la *Vision,* au Prologue où le poète parcourt successivement un jardin, un temple et un sanctuaire qui nous rappellent les trois chambres de la Pensée, dans la lettre à Reynolds. Au seuil du sanctuaire, une divinité appelée Moneta discute la fonction du poète : « Le poète et le rêveur sont

distincts, tout contraires, aux antipodes; l'un répand un baume sur le monde, l'autre le trouble » :

> *The poet and the dreamer are distinct,*
> *Divers, sheer opposites, antipodes:*
> *The one pours out a balm upon the world,*
> *The other vexes it.*

L'opposition s'éclaire par des vers précédents que prononce le poète : « Sûrement, un poète est un sage, le médecin, le bienfaiteur de l'humanité : je ne le suis pas, je le sens » :

> *Sure a poet is a sage*
> *A humanist, Physician to all men*
> *That I am none I feel...*

Les collaborateurs du *Mémorial de Keats* en l'honneur du Centenaire attachent une importance excessive à ces paroles qui devraient à les en croire, modifier complètement l'image qu'on se forme du poète. Le colonel Lynch nous dit qu'il était « philosophe d'abord, poète ensuite ; » le Dr A. Bradley découvre « un Keats nouveau et plus grand » ; et, d'après M. Abercrombie, la *Vision* nous montre « l'art de Keats sur le point de devenir adéquat à l'homme. » C'est juger l'art sur des intentions. Les vers de la *Vision* sont les plus ternes que Keats ait écrits. Sous ce style abstrait, allégorique, sans chaleur et sans vie, nous le reconnaissons à peine. Le poète nous semble entré déjà dans cette « vie posthume » que mena l'homme, de février 1820 jusqu'à sa mort. Les érudits nous apprennent que la revision d'*Hypérion,* qu'on croyait de décembre 1819, était commencée déjà quelques mois plus tôt, alors que Keats donnait ses meilleures œuvres (1). Mais celles-ci poursuivaient sans doute des projets anciens, une veine plus heureuse. Loin de lire en la *Vision* des

(1) D'après deux lettres de Keats à Bailey, à Woodhouse, récemment découvertes. V. *Times, Literary Supplement,* 3 mars 1921.

signes de renouveau, nous n'y trouvons que des signes d'épuisement en même temps que des doutes, un manque de confiance qui répondent vraisemblablement à un dépérissement physique. Les intentions de Keats en ce passage ne sont pas très claires. Comme *humaniste,* comme poète s'intéressant à l'humanité, on peut croire qu'il eût écrit des drames. Mais de ses deux essais dramatiques, l'un, *Othon le Grand* est faible, l'autre, *Stephen,* se réduit à quatre scènes. Comme *sage,* s'il voulut atteindre à la vérité par des voies nouvelles, faire de la « poésie d'idées », renoncer à son privilège d'artiste, l'expérience de la *Vision* nous autorise à dire qu'il s'est trompé, et nous ne le suivrons pas dans cette abjuration, dans ce démenti qu'il se donne à lui-même. Aussi bien, Sidney Colvin nous raconte que Keats, un jour, « dans un accès de féroce injustice », parla de détruire son volume de 1820, c'est-à-dire tous ses chefs-d'œuvre. Découragement de malade, cas fréquent dans les vies d'artistes.

Les belles intentions de Keats ne nous intéressent que comme des documents sur l'homme, dont elles complètent la biographie; mais c'est le poète que nous honorons aujourd'hui.

Ses derniers critiques voient dans les projets de la fin de sa vie une raison nouvelle de regretter sa mort prématurée.

Regrets qui seraient touchants, si nous n'y démêlions des réserves implicites sur l'œuvre que nous possédons et s'ils ne donnaient à entendre que Keats est grand surtout par l'œuvre qu'il aurait pu accomplir.

L'œuvre accomplie nous suffit. Nous trouvons assez d' « humanité » dans ses cris de souffrance et de passion, assez de « philosophie » dans le premier, le véritable *Hypérion.* La revision n'est pour nous qu'un accident qui ne saurait briser la belle unité d'une carrière consacrée plus qu'aucune autre au culte idéal de la Beauté. L'œuvre que nous avons rapidement présentée nous

paraît parfaite en son genre, puissante, et la plus utile que Keats pût offrir à son époque, à son pays.

Ce qui prouve qu'il vint à son heure, c'est qu'il fut, avec Wordsworth, la principale force poétique du siècle, le seul poète qui eut en Angleterre une influence comparable à celle de Byron à l'étranger.

Tennyson et Browning passèrent de l'influence de Byron à celle de Shelley, pour se reposer finalement dans l'admiration de Keats. Le néo-romantisme préraphaélite ne fut qu'un retour à Keats, en réaction contre Tennyson. L'imitation de Keats, on la retrouve jusque chez les jeunes poètes de la guerre, chez ce Rupert Brooke, par exemple, mort il y a six ans.

Keats est parmi ces bardes qui « laissent à leur clan des vers immortels » :

Leaving great verse unto their little clan (Ode *to Maïa*).

Ce qu'il écrivit nous semble écrit d'hier. Il invente les hardiesses qui ont cessé de nous étonner. Il nous paraît plus jeune que jamais et moins démodé que plusieurs de ses disciples. Bien qu'il ait lui-même composé l'épitaphe qu'on lit sur sa tombe : « Ici repose un homme dont le nom fut écrit dans de l'eau », il appartient, avec Shakespeare et Dante, non par l'ampleur et la variété, mais par l'intensité de son œuvre, à la grande race qui ne saurait vieillir.

PAUL DE REUL.

Héraklès libérateur[1]

VI

(Une salle dans l'appartement des femmes. Kastaliô, la reine, brode avec ses femmes. Elle se lève brusquement.)

KASTALIÔ

Je n'ai pas le cœur au travail. Je suis assaillie par de funestes présages. Jusqu'à présent, les inquiétudes du roi ne m'avaient pas atteinte. C'est un grand politique et il fronce souvent le sourcil. Au fond, il n'était pas si troublé qu'il voulait le paraître, car il aime à exagérer les difficultés pour mieux jouir du plaisir et de la gloire de les avoir surmontées. Il n'a cessé de se plaire aux caresses de la belle Hespéria, son esclave favorite, qu'il admet dans sa couche tous les soirs, et de la petite Eodore, sa servante préférée, qu'il y trouve tous les matins : ainsi son goût du changement se concilie avec son besoin de régularité. Pour moi, je ne suis plus que sa femme de jour, depuis que Kronos m'a ravi la jeunesse et que mes enfants ont grandi.

DOURIS (*l'une des femmes*)

Il t'aime toujours, ô reine, et tu seras toujours seule à recevoir les honneurs royaux.

(1) Voir le *Flambeau*, 4e année, n° 10, 31 octobre 1921, p. 192.

KASTALIÔ

Nous nous comprenons. Je sais qu'il a des difficultés avec Poséidôn; mais cela s'arrangera. Poséidôn est le dieu tutélaire de la cité et jamais Laomédon n'a manqué de lui offrir les sacrifices prescrits par la coutume: une hécatombe ordinaire à chaque haute marée et une hécatombe de première classe dans les grandes circonstances. Même, dans chaque guerre, il lui offre la plus belle des captives sur sa part de butin. Ne m'as-tu pas dit, Clytia, que ta sœur fut ainsi sacrifiée?

CLYTIA

Oui, reine irréprochable, ma sœur la belle Hippodamis, fut distinguée par le dieu; elle ne demanda que trois jours pour pleurer sa virginité, car le vainqueur ne lui avait pas fait violence. On dit qu'elle est à présent nymphe, dans le palais d'Amphitrite, sous la mer.

KASTALIÔ

Crois-tu qu'elle soit plus heureuse que toi?

CLYTIA

Sans doute, car elle n'a rien à désirer ni à craindre. Elle est devenue immortelle.

KASTALIÔ

Et toi, que désires-tu?

CLYTIA

L'honneur d'être appelée, comme la belle Hespéria et la petite Eodore, à la couche du roi.

KASTALIÔ

Je lui parlerai pour toi. Tu es une bonne fille. Mais il faut d'abord que tu achèves ta broderie et que ce soit un ouvrage parfait.

CLYTIA

Je ferai de mon mieux. Tu es une bonne maîtresse.

KASTALIÔ

Le roi aussi est un bon maître. Pourquoi donc Poséidôn nous en voudrait-il? Il aime la ville de Troie. Aussi a-t-il tenu à lui bâtir lui-même ses nouvelles murailles, qui doivent la rendre imprenable; car on n'a pas encore entendu dire qu'un dieu ait abandonné les remparts édifiés par lui-même. Athènes ne se confie-t-elle pas dans les murs que construisit pour elle l'auguste Pallas Athéné?

DOURIS

Mais si le Dieu tutélaire a lui-même renversé ce qu'il avait commencé de bâtir?

KASTALIÔ

Ce sont des on-dit. Entre le puissant Poséidôn et le roi mon mari, je suis convaincue qu'il n'y a qu'un simple malentendu. On a beaucoup exagéré les effets de la tempête qui s'est déchaînée sur nos côtes. Sans doute Éole a-t-il sévi avec violence; c'est un dieu brutal, qui outrepasse volontiers les ordres qu'il reçoit, semblable à ces guerriers subalternes qui sont plus redoutés des soldats que leurs vrais chefs. Il y a quelques malades dans la populace voisine des remparts inondés, mais c'est peut-être qu'elle a négligé, comme il arrive souvent, de purifier les eaux selon les rites. Si Poséidôn voulait réellement punir le roi, ne frapperait-il pas les principaux de la cité, les familles nobles dont les hautes demeures avoisinent le palais?

DOURIS

Cependant, Laomédon a jugé devoir offrir à Poséidôn une hécatombe extraordinaire, cent chevaux noirs sans tache, parfaits, nés l'autre année et qui n'ont pas encore connu le joug.

KASTALIÔ

Le roi prudent a jugé que c'était une précaution bonne à prendre. Les dieux ne se fâchent jamais de se voir offrir des hécatombes. Si cela n'était pas nécessaire, au moins cela ne fait-il pas de mal. Poséidôn, tu le sais, est grand amateur de chevaux.

DOURIS

Et de vierges !

KASTALIÔ

Si le roi le juge à propos, peut-être bien lui en offrira-t-il. Laomédon ne prodigue pas la dépense à tort et à travers ; mais il sait faire ce qu'il faut.

DOURIS

Ce que j'en dis n'est pas pour te troubler. Je vois que tu as oublié les présages qui t'avaient assaillie, disais-tu.

KASTALIÔ

Ils m'ont assaillie dans mon sommeil et maintenant que je suis éveillée, j'essaie de me défendre contre eux. Je me raisonne. Les rêves ne sont pas toujours envoyés par des dieux véridiques. Il y a de petits dieux menteurs qui se cachent dans certains aliments ou dans les boissons du soir. Ce sont peut-être ces petits dieux malins qui m'ont tracassée cette nuit. Voici. Je rêvais que je tombais toute droite du haut d'un lieu élevé, et j'avais peur, non pas tant à cause de la chute même, mais surtout parce que j'étais nue, n'ayant qu'une couronne de roses sur la tête et qu'il me semblait que d'en haut tout le peuple regardait mes seins. Je me suis réveillée en sursaut. J'étais nue, en effet, puisque j'étais au lit. J'ai senti le froid et je me suis couverte d'une tunique fleurie. Puis je me suis rendormie. Et cette fois j'ai rêvé que j'étais enveloppée de bandelettes et que j'étouffais. Je me suis réveillée encore. Et voici : mon corps était en sueur

et il me semblait qu'il sentait la myrrhe, et la myrrhe est le parfum des morts. Peut-être tout cela provient-il de ce que, hier soir, j'ai mangé des choux aigres de Bithynie, avec des saucisses, et que ma tunique sortait d'un coffre parfumé. Il m'est déjà arrivé que cela troublât mon sommeil. Ce soir, je ne veux que des fruits écrasés dans du vin, selon la recette de ma mère, la divine Leuconoé, qui la tenait de son aïeule, Diomène, laquelle vécut cent ans. Mais que dit de mon rêve la savante Abigaïl, la Syrienne, qui me fut vendue très cher par un marchand phénicien, à cause de son habileté à interpréter les songes?

ABIGAÏL

Chute, c'est mort. Nudité, c'est mort. Myrrhe, c'est mort. Trois choses, c'est mort. Mais ton rêve est très bon, parce qu'il y en a trois autres, la couronne de roses sur ta tête, les regards sur tes seins, la tunique fleurie sur ton corps, et qu'elles annulent le reste. Ton rêve n'est rien, il est très bon.

KASTALIÔ

Tiens, voici un pot de confitures, et une pièce d'argent pour attacher à tes cheveux.

DOURIS

C'est égal, grande reine. Je ne veux pas t'inquiéter, mais il me semble que le différend qui s'est élevé entre Poséidôn et le roi ton époux n'est pas aplani. Pourquoi Laomédon aurait-il envoyé Eulalos interroger l'oracle? Ce sont des voyages qui coûtent cher, avec les cadeaux qu'on fait au sanctuaire et à une foule de gens. Eulalos, tu le sais, est revenu; il avait l'air de porter dans sa tête un grand secret.

KASTALIÔ

Eulalos aime à se donner des airs importants et à exagérer toute chose. Le roi le consulte volontiers, mais n'en fait qu'à sa tête, tout en laissant croire à Eulalos que celui-ci le dirige. Tu verras, l'affaire s'arrangera d'elle-même et Eulalos fera croire au peuple que c'est lui qui aura tout arrangé. Remettons-nous à l'ouvrage.

VII

(Entre Laomédon, soulevant une portière. Il regarde la reine sans rien dire, et celle-ci fait un geste à ses femmes, qui sortent. La portière se referme.)

LAOMÉDON

J'ai une chose grave à te confier, Kastaliô. Tu sais quel cas je fais de ta sagesse. Il n'est personne que je consulte plus volontiers que toi. L'oracle a parlé. Tu connais le différend dans lequel je me suis vu engagé, sans l'avoir voulu, vis-à-vis de Poséidôn, dieu tutélaire de la cité. Poséidôn, touché sans doute par nos prières et nos sacrifices, renonce à toute idée de vengeance, libère Troie de tout fléau, continue l'œuvre commencée dont dépend tout notre avenir, à une condition qui intéresse notre fille bien-aimée, l'irréprochable Hésione.

KASTALIÔ

Hésione? Il veut qu'on la marie?

LAOMÉDON

Oui.

KASTALIÔ

Tu dis cela d'un air sombre. Devrons-nous nous séparer d'elle?

LAOMÉDON

Oui.

KASTALIÔ

J'avais espéré, et toi aussi, n'est-ce pas? et elle-même certainement, que ses noces prospères n'auraient pas exigé son éloignement. Il y a des princes à Troie, des guerriers vaillants, qui possèdent de grands pâturages sur l'Olympe ou sur l'Ida et qui seraient heureux d'épouser la belle Hésione et de consolider par un mariage les liens qui les unissent à la famille de leurs rois. Il ne s'agit pas de l'un de ceux-là?

LAOMÉDON

Non.

KASTALIÔ

Peut-être est-il question d'un de tes alliés? Du roi de Thrace, Masticorax? Je crois que tu songeais à un mariage politique de ce genre? Les Thraces ne sont pas bien élevés et ils ne sentent pas bon. Je craindrais fort que la pauvre Hésione, exilée dans ce pays barbare, ne s'y trouvât réduite à la condition d'une captive couronnée, mais maltraitée...

LAOMÉDON

Il n'est pas question de Masticorax.

KASTALIÔ

Mais de qui alors? Parle donc.

LAOMÉDON

De quelqu'un qui est bien au-dessus de ceux que tu viens de désigner et de tous ceux que tu imagines. Il ne s'agit pas d'un simple mortel.

KASTALIÔ

Il s'agit d'un dieu alors, d'un Invisible?

LAOMÉDON

Tu l'as dit. C'est Poséidôn lui-même qui veut Hésione pour lui.

KASTALIÔ

Il veut qu'on la lui sacrifie ! Et voilà la clémence de ton dieu tutélaire ! Il veut la mort de l'irréprochable Hésione, et que ce soit nous qui la tuions, de nos mains ! Je refuse !

LAOMÉDON

L'oracle ne dit pas qu'il veut sa mort. Ne te hâte pas de juger.

KASTALIÔ

Mais que dit-il, enfin, l'oracle ? Tu me forces à t'arracher toutes tes réponses, et leur ton dément tes paroles. Ose donc t'expliquer !

LAOMÉDON

L'oracle dit textuellement : « Sur le haut promontoire, la vierge royale Hésione, nue et couronnée de fleurs, sera conduite en pompe nuptiale, et le roi Poséidôn la recevra dans son lit. A ce moment le fléau cessera et les murs seront rebâtis aux conditions prescrites ». Tu le vois bien, il s'agit d'un mariage. Poséidôn veut que je lui présente ma fille comme je mettrais sur l'autel d'Aphrodite une fleur ou une colombe.

KASTALIÔ

Sur l'autel d'Aphrodite ! Combien je regrette de ne pas avoir voué la belle Hésione à la douce Aphrodite ! Les dieux de la volupté sont humains, ils ne sont pas cruels.

LAOMÉDON

Je le regrette aussi, mais il est trop tard. Nous ne pouvons présenter à Aphrodite l'offrande réclamée par Poséidôn.

KASTALIÔ

Tu regrettes! Tu vois bien que tu ne crois pas toi-même à ce que tu dis! Il ne s'agit pas d'un mariage, voyons! Les dieux ravissent des mortelles, ils ne les épousent pas. A moins qu'ils ne se déguisent et ne se fassent aimer sous des figures d'emprunt, qu'ils ne revêtent la forme de rois ou de bergers. Et encore! Quand ils en ont pris leur plaisir, ils se débarrassent de leurs femmes en les métamorphosant en plantes, en oiseaux, en étoiles. Puis ils s'en vont à de nouvelles amours. Mais le plus souvent les noces des dieux avec les filles des hommes sont semblables aux noces du feu avec la victime qui flambe sur le bûcher, de la foudre avec l'arbre qu'elle frappe, de la mer avec la nef qu'elle engloutit. C'est bien de cela qu'il s'agit. Poséidôn veut qu'on lui jette de la chair vivante du haut du promontoire sous lequel se creuse un gouffre vertigineux. Il l'attendra là, caché dans l'abîme, lui l'Invisible. Il l'étreindra dans ses bras glacés, il l'étouffera, il boira son sang frais, le noble sang de nos veines, et il laissera sa chair en pâture aux bêtes immondes de l'abîme jusqu'à ce que ses flots meurtriers ne roulent plus que des osselets d'ivoire qu'aucunes funérailles ne consacreront jamais. Il veut cela, pour te faire souffrir en compensation de je ne sais quel manque d'égards que tu as eu le malheur d'avoir envers lui. Alors il se calmera, s'il tient parole, et il achèvera ses remparts édifiés sur le corps de ta fille. Je les maudis, ces funestes murailles et je forme le vœu, si tout ceci doit arriver, qu'elles s'écroulent un jour dans une catastrophe inouïe, telle que les races futures s'en souviennent éternellement!

LAOMÉDON

Calme-toi, chère épouse, ne prononce pas de paroles irréparables! Je pense, moi, que Poséidôn veut simplement éprouver ma soumission. Il arrive que des dieux semblent imposer aux hommes des devoirs très durs,

au-dessus des forces communes, pour mesurer ce dont ils sont capables, pour vérifier leur fidélité. C'est probablement la pensée de Poséidôn.

KASTALIÔ

Sa pensée, je vais te la dire : parce que tu lui as fait un petit déplaisir insignifiant, qui ne devrait être que la moindre chose pour lui, l'Immortel, le Bienheureux, il veut te faire à toi, et à moi aussi, qui n'y suis pour rien, et à l'irréprochable Hésione, qui ne sait même pas de quoi il s'agit, le mal le plus grand qui soit ; il veut, par un cruel caprice, arracher leur fille à un père et à une mère inconsolables, tuer une vierge innocente avant le bonheur du baiser nuptial. C'est un dieu très méchant. Le jour où la justice descendra du ciel ou naîtra sur la terre, si ce jour doit venir, tout Immortel qu'il est, il mourra.

LAOMÉDON

Tu exagères. Poséidôn n'est pas si méchant que cela. C'est un puissant, et tous les puissants sont jaloux de leur autorité et mesurent volontiers les moindres manquements envers eux à leur importance par rapport à celle des délinquants. Nous aussi, qui régnons sur les peuples, nous sommes comme cela. Moi plus que toi, parce que je suis plus puissant. Bien que tu sois très bonne, sois sûre que tes esclaves te trouvent parfois plus exigeante qu'il ne faudrait. Le jour où Poséidôn ne serait plus dieu, nous cesserions d'être rois, nous ou nos fils, ou les fils de nos fils. Il faut qu'il y ait une Autorité, et toutes les Autorités se tiennent. Mais une femme ne saurait comprendre cela.

KASTALIÔ

Une femme comprend fort bien ce qui est juste et injuste. Si les femmes régnaient, les choses humaines n'en iraient que mieux. On ne persuaderait jamais à une

femme qu'elle doit tuer sa fille pour avoir de meilleurs remparts, et d'abord il n'y aurait plus de remparts et la race mortelle ne passerait pas son temps à s'entretuer. Je suis sûre que cette brute de Masticorax, ton allié, raisonne comme toi!

LAOMÉDON

Il n'y a pas que Masticorax. Vois les Amazones, elles sont plus sauvages que lui.

KASTALIÔ

Les Amazones se brûlent les mamelles, pour ressembler à des hommes. Sois de bon compte, Laomédon. Oses-tu m'affirmer qu'en exigeant que notre fille Hésione lui soit livrée au haut du promontoire, c'est-à-dire précipitée dans la mer qui rugit à ses pieds comme un lion dévorant, Poséidôn ne veut pas qu'elle meure?... Réponds donc nettement!

LAOMÉDON

Je parlerai comme je pense. Il n'est pas sûr qu'il ne la tuera pas, car les Immortels sont les maîtres de la vie et de la mort. Notre vie et notre mort n'ont pas de sens pour eux; pour eux c'est indifférent: ils sont les Immortels! Mais le contraire n'est pas sûr non plus. Peut-être Poséidôn, satisfait de notre obéissance, feindra-t-il simplement de recevoir Hésione et nous la rendra-t-il aussitôt par quelque prodige, comme les dieux en font constamment. Qu'est-ce que la hauteur du promontoire pour lui ou l'abîme qui se creuse dans la mer à ses pieds? Peut-être aussi désire-t-il réellement les embrassements de la belle Hésione, qu'il a vue quand il venait, semblable à un homme, surveiller les travaux des remparts. Et s'il en est amoureux, il ne la tuera pas, mais il la recevra dans ses bras puissants et il la conduira, tremblante de peur, mais enivrée d'orgueil et de joie, dans ses domaines cachés, dans ses palais de nacre et de perle.

En somme, il y a des chances pour que l'offrande de notre fille, si nous la faisons d'un cœur généreux et sans arrière-pensée de révolte, tourne bien pour tous.

KASTALIÔ

Bien sûr, ce n'est pas toi qui parles ainsi, c'est Eulalos.

LAOMÉDON

Tu te trompes. Eulalos n'a fait que s'acquitter fidèlement d'un message délicat. Il m'a rapporté l'oracle et il a abandonné le choix à ma sagesse.

KASTALIÔ

Il est bien bon. Ainsi tu te figures un mariage avec Poséidôn de cette façon? Mais puisqu'il daigne apparaître ici sous une forme humaine, comme une espèce de maître de maçons, lui, l'Invisible! que ne s'est-il présenté dans nos hautes demeures pour faire sa demande et pour faire sa cour! Masticorax lui-même a assez d'usage du monde pour en agir ainsi. Mais non, Poséidôn, roi de la mer, époux, dit-on, d'Amphitrite et de je ne sais combien de femmes ou de nymphes qu'il a épousées ou violentées, s'éprend de la fille du roi des Troyens. Sans se donner la peine de se montrer, il fait dire par un oracle qu'on ait à lui livrer la jeune fille, consentante ou pas, c'est son moindre souci, au haut d'un promontoire escarpé, d'où l'on a coutume de précipiter dans l'abîme les condamnés à mort et les enfants mal venus, opprobres des races. Ne vois-tu pas que le choix du promontoire est un outrage de plus? Condamnée à mort, pour quel crime, la vierge innocente, l'irréprochable Hésione? Enfant mal venu, la superbe fille, semblable à Aphrodite ou à moi-même, la vieille Kastaliô, quand j'étais jeune et que j'étais belle, mais tu ne t'en souviens plus!

LAOMÉDON

Ne dis pas cela. Tu étais belle et tu demeureras toujours

pour moi, qui t'ai aimée depuis notre jeunesse, la plus belle femme que j'aie vue. J'ai appris à comprendre la beauté des femmes en te regardant.

KASTALIÔ

Eh bien! cette beauté de ta fille et de ta femme, ce singulier épouseur veut la prostituer aux yeux de tous les spectateurs. Il exige que la vierge lui soit amenée en pompe nuptiale, nue et couronnée de fleurs. Couronnée de fleurs, comme une victime que l'on conduit à l'autel. Nue, quelle dérision de la pudeur des saintes noces! On peut apercevoir nos filles nues quand elles se baignent dans nos fleuves ou quand, au sortir du bain, elles dansent ou s'exercent à la course ou jouent à la balle sur le rivage, mais vouloir qu'une vierge soit nue dans sa pompe nuptiale, c'est de la dernière indécence. Cela ne se fait même pas dans le pays de Masticorax.

LAOMÉDON

Naturellement. Les barbares sont très pudiques et ils ne se lavent jamais.

KASTALIÔ

Mais ne me parle pas de cette brute. C'est de Poséidôn qu'il s'agit. Je vois maintenant que mon rêve m'était envoyé par quelque dieu pronostiqueur; je le pensais bien. Abigaïl est une ignorante, ou elle m'a trompée.

LAOMÉDON

De quel rêve parles-tu?

KASTALIÔ

D'un rêve que j'ai fait cette nuit. C'était moi qui étais nue et couronnée de fleurs, et je tombais toute droite d'un lieu élevé, et tout le peuple regardait mes seins; mais je les cachais, parce que je ne les ai plus jamais montrés qu'à toi, depuis que tu les as vus. Et je me

suis réveillée en sursaut. J'étais nue, en effet, puisque j'étais au lit. J'ai senti le froid et je me suis couverte d'une tunique fleurie. Puis je me suis rendormie. Et cette fois j'ai rêvé que j'étais enveloppée de bandelettes et que j'étouffais. Je me suis réveillée encore. Et voici : mon corps était en sueur et il me semblait qu'il sentait la myrrhe, et la myrrhe est le parfum des morts. Je le sens, je mourrai de la mort d'Hésione, et si on la jette du haut du promontoire, je me jetterai avec elle, nue comme elle, et Poséidôn recevra sa femme et sa belle-mère en même temps dans ses bras. Deux victimes au lieu d'une ! L'oracle ne défend pas cela.

LAOMÉDON

Tu ne feras pas une telle chose. Tu auras pitié de ton mari.

KASTALIÔ

Je te jure que je le ferai !

LAOMÉDON

Nous réfléchirons encore.

VIII

(Une autre partie de l'appartement des femmes. Le jeune Priam entre et, sans prendre le temps de déposer sa lance et son bouclier, court vers sa sœur Hésione qui s'occupe à arranger des fleurs avec sa nourrice.)

PRIAM

Hésione ! j'ai appris du nouveau.

HÉSIONE

Qu'y a-t-il ?

PRIAM

En m'exerçant à la lance avec Anchise, le fils d'Eulalos, j'ai réussi à le faire causer. On ne lui dit rien ; c'est comme chez nous, mais il a écouté derrière les rideaux dans la chambre de ses parents.

TITHA (*la nourrice*)

C'est très vilain.

PRIAM

C'est ce que je lui ai dit. Il m'a répondu que c'était pour moi qu'il écoutait et pour Hésione.

TITHA

Alors, c'est comme si Hésione et toi vous aviez écouté.

PRIAM

Mais puisque nous ne lui avions rien demandé...

TITHA

C'est égal ; il n'est pas convenable qu'un jeune prince et une jeune princesse se renseignent au moyen d'une indiscrétion.

HÉSIONE

Enfin, qu'a-t-il raconté ?

PRIAM

Oh rien !

TITHA

Mais si, parle !...

PRIAM

Eulalos rentrait de voyage et sa femme lui demandait des détails. Ils ont parlé de toi, Hésione. Il paraît que l'oracle veut que tu te maries.

TITHA et HÉSIONE

Avec qui ?

PRIAM

C'est justement ce qu'Anchise n'a pas distingué. Eulalos parlait à mots couverts. Il parle toujours à mots couverts. Tu comprends, c'est un grand politique... Eulalos avait l'air content; il avait déjà vu le roi. Il se félicitait du résultat de sa mission. Il répétait: c'est un résultat, c'est un résultat! Il avait eu peur de revenir sans avoir obtenu d'oracle, sans rien savoir. Sa femme aussi avait l'air content. Eulalos est très dévoué à notre maison, tu sais, Hésione. S'il se réjouit, c'est que tu ne seras pas à plaindre.

HÉSIONE

Mais si sa femme se réjouit, ce n'est pas bon signe pour moi. Elle ne m'aime pas beaucoup, la vieille Polymorphô. Je ne lui ai cependant jamais rien fait, sauf que je suis beaucoup plus jolie que sa fille Hélène à qui j'ai dit, un jour qu'elle me tirait par les cheveux, qu'il était étonnant qu'on ne l'eût pas jetée toute petite du haut du promontoire et que, puisqu'elle n'a pas de cheveux, elle, elle aurait pu aller jouer avec les poissons, qui n'en ont pas non plus. La vieille Polymorphô ne me l'a jamais pardonné. Et c'est tout ce que tu sais, Priam?

PRIAM

C'est déjà quelque chose. Si l'oracle veut que tu te maries, tu te marieras. On ne résiste pas aux oracles. Cela ne se fait pas. Es-tu contente?

HÉSIONE

Cela dépend.

PRIAM

De quoi cela dépend-il?

HÉSIONE

De mon mari, bien sûr. Mais je crois que je serai contente. Si j'obéis aux dieux et à notre père et à notre mère

vénérable, je pense que je m'en trouverai bien. Les dieux sont bons et justes, et nos parents m'aiment beaucoup. *(Priam jette sa lance et son bouclier et embrasse sa sœur)*

PRIAM

Tu es une bonne fille ! C'est moi qui t'aurai le premier embrassée.

(Titha embrasse aussi Hésione)

TITHA

Sois heureuse avec ton époux !

PRIAM

Mais j'ai un peu peur, parce qu'il est possible que tu t'en ailles d'ici. Dans nos familles, on marie souvent les filles au loin. C'est la politique qui veut cela. Et je ne te verrai plus qu'à de rares occasions, ou peut-être jamais. Vois-tu qu'on t'envoie en Europe, chez les barbares? Un beau-frère tel que Masticorax, le roi des Thraces, ne me conviendrait pas beaucoup.

HÉSIONE

Pourquoi parles-tu de Masticorax? Est-ce qu'Anchise a entendu prononcer son nom?

PRIAM

Non pas, mais je sais que mon père tient à son alliance. On dit qu'il a de grands troupeaux de buffles, des régiments de centaures et des chars bardés d'airain. Il est venu ici une fois et il t'a vue. C'est un homme qui s'habille mal et qui se parfume de graisse d'ours. Qu'il épouse une ourse de son pays ou qu'il s'arrange avec les Ménades, celles qui ont tué Orphée ! Vois-tu, Hésione ! Je pense souvent à ce que je te disais quand nous étions enfants. Nous devrions nous marier ensemble. Nous sommes beaux tous deux. Nous nous connaissons, nous

nous aimons, je serais roi et toi tu serais reine. Nous resterions dans notre pays et nous serions honorés de tous. La vilaine Hélène ne te tirerait plus par les cheveux, ou alors tu la ferais jeter du haut du promontoire pour qu'elle aille tourmenter les poissons!

TITHA

Veux-tu te taire? Tu dis des choses inconvenantes.

HÉSIONE

Pourquoi, nourrice? Moi, je voudrais bien. Priam est un garçon valeureux, il est très gentil, et nous aurions de beaux enfants. Il aime les Muses, et qui sait à quelle brute on me donnera?

TITHA

Mais tu es folle, tu sais bien que c'est impossible. Epouser ton frère! les dieux réprouvent de telles unions.

HÉSIONE

Tu nous as enseigné toi-même que Zeus et son épouse Héra sont frère et sœur.

TITHA

C'est tout différent. Tu ne vas pas comparer ta situation avec celle des Immortels. Ce sont les Immortels!

PRIAM

Ne te fâche pas. Tu vois bien que nous plaisantons. Et si cependant l'oracle ordonnait qu'il en fût ainsi? Tu serais bien attrapée. Les oracles ordonnent quelquefois des choses singulières.

TITHA

Alors, il n'y aurait rien à dire. C'est qu'il aurait plu à la Providence des dieux, pour des raisons que nous ne

devons pas comprendre, de déroger aux lois établies par elle-même pour le commun des mortels. Je ne serais pas attrapée du tout. Je dirais que c'est très bien et que je suis très contente. Je resterais avec vous, à Troie, où je suis née, et j'élèverais vos enfants. (*Elle pleure.*)

HÉSIONE

Tu es folle, nourrice! Tu ne me quitteras pas. Viens, pare-moi comme pour le jour de mes noces. (*Elle prend une couronne de fleurs et la met sur sa tête.*) Tiens, je serai comme cela, couronnée de fleurs, comme une victime! Ne suis-je pas belle, Priam, toi qui t'y connais?

PRIAM

Jamais je n'ai vu une jeune fille aussi belle que toi. C'est ce que je disais encore tout à l'heure à Anchise. Il t'apprécie beaucoup, mais il n'est pas amoureux de toi. C'est dommage. Anchise est un très beau garçon. Mais il a des rendez-vous dans les bosquets qui ombragent l'Ida avec une femme mystérieuse. On dit que c'est une Invisible. On prononce même le nom de la vénérable Aphrodite! Mais Anchise est très discret.

HÉSIONE

Sauf quand il écoute aux portes!

PRIAM

Il aime bien de connaître les affaires des autres, mais il n'aime pas que les autres connaissent les siennes. Rien de plus naturel. Pourquoi aussi nos parents nous cachent-ils tant de choses? Laomédon a toujours l'air de croire que je suis un petit garçon. Il sait bien cependant qu'aux jeux de la lance je ne crains personne, et qu'après lui c'est moi qui régnerai sur la grande Troie. Que les dieux immortels écartent longtemps encore de sa tête chérie les menaces des Kères et de mon front les soucis de la

lourde couronne. Et même je ne désire pas régner. Il me semble que je voudrais mourir jeune...

HÉSIONE

Tais-toi ! Ce n'est pas naturel. Tu deviendras roi à ton tour, comme il est juste, et tu seras un jour un très vieux roi. (*Elle rit.*) On dira : le vieux Priam. Et tu auras beaucoup d'enfants, avec des femmes qui ne me vaudront pas. Et moi, j'épouserai je ne sais qui, un Thrace, un Centaure, un Monstre marin, ou de préférence un homme, un homme beau, un homme fort, comme toi, Priam, qui saura me défendre et que j'admirerai. Il me prendra dans ses bras et il m'emportera au bout du monde, mais nous reviendrons de temps en temps vous faire une petite visite, à toi et à ta femme, si elle me plaît, et à notre père Laomédon et à notre mère Kastaliô, et à toi aussi, nourrice !

TITHA

Dis à celui qui t'enlèvera d'enlever ta vieille nourrice. Je veux te suivre partout.

IX

(Héraklès assis au haut du Promontoire. Hélios descend à l'horizon de la mer.)

HÉRAKLÈS

Bonsoir, Hélios ! A mesure que tu descends, mes yeux s'appesantissent. Moi aussi, j'entre dans le pays invisible où ton char poursuit sa route à travers les ténèbres. N'es-tu pas fatigué des jours, Hélios ?

HÉLIOS

Tu verras demain que non. Songe au moment de ta vie où tu as senti avec le plus de force la jeunesse de ton sang, la puissance de tes muscles, la joie de ton

cœur. Cela n'est rien à côté du courage avec lequel je bondirai demain, comme au premier des jours du monde, à la poursuite de la divine Eôs, fraîche et tendre autant qu'en nos premières noces immémoriales, et elle se dissoudra d'amour entre mes bras.

HÉRAKLÈS

Mais n'es-tu pas quelquefois ennuyé de ce que tu vois? Tu luis sur les méchants comme sur les bons et tes rayons éclairent bien des monstres.

HÉLIOS

Ce ne sont pas mes affaires. Je vais droit devant moi. Il y a des gens qui me demandent parfois d'intervenir dans leurs histoires, de détourner mes regards de leurs ennemis, de mûrir leurs blés et non pas ceux de leurs voisins. Si je les en croyais, je n'arriverais jamais au bout de ma journée. Il y en a même qui voudraient qu'en signe de désapprobation, lorsqu'il se passe quelque chose de tout à fait malpropre, ce qui arrive à toute heure, je tourne bride et je refuse de continuer mon chemin. Cela ferait un joli gâchis.

HÉRAKLÈS

Sûrement les mortels seraient plus sages s'ils ne te demandaient rien, ni à toi ni aux autres dieux. Qu'ils reçoivent vos dons et qu'ils tâchent d'en profiter. Mais qu'ils ne se mêlent pas de diriger vos actions, auxquelles ils ne comprennent rien. Ils ont déjà assez de peine à se comprendre les uns les autres; comment comprendraient-ils les dieux? Mais moi, je suis comme toi et pas comme toi. Je suis ton frère par mon courage infatigable et par ma volonté de marcher droit jusqu'à l'occident ténébreux. Arrivé là, j'entrerai dans la nuit sans savoir si, tel que toi, j'en sortirai le lendemain. Mais quand je considère les hommes, je ne suis plus de ta race impitoyable, j'ai un cœur qui s'irrite ou qui souffre, qui

s'indigne avec les opprimés, qui compâtit aux malheureux, et je sais que je puis, quelquefois, avec ma langue ou avec mon bras, adoucir ou contraindre les volontés mauvaises de ceux qui les humilient ou les offensent. Mon frère Hélios, que tu es loin de moi !

(Hélios disparaît. Héraklès s'endort).

(*A suivre.*) ERNEST VERLANT.

L'Inde Moderne

L'Inde britannique, a-t-on dit justement, est un des plus brillants joyaux de l'Empire britannique, et la poétique comparaison n'est pas sans quelque raison : qu'on se souvienne de la splendeur éblouissante du Koh-i-Noor, qui, depuis tant d'années, orne la couronne impériale britannique. Mais, tout comme l'admirable joyau aux maintes facettes, qui chacune à son tour s'assombrit ou rayonne des feux les plus ardents, le pays a ses innombrables problèmes, dont la variété et la complexité occupèrent, pendant des générations, les meilleurs cerveaux, non seulement des enquêteurs et des administrateurs occidentaux les plus sympathiques, mais aussi des plus sérieux parmi les souverains et chefs de partis orientaux.

Lorsqu'on tente de se faire une idée de la situation de l'Inde moderne, il est donc d'une importance capitale, il est même absolument essentiel, tout en accordant l'importance qu'elles méritent aux initiatives individuelles qui se produisent dans la vie hindoue, comme aux aspects actuels de cette vie, il est essentiel, dis-je, de considérer ces choses en fonction de l'ensemble. L'Inde, avec ses 320 millions d'habitants, avec ses castes, ses classes, ses religions et ses races plus nombreuses qu'il n'y en a dans l'ensemble de l'Europe occidentale, doit être envisagée comme un tout.

L'Inde d'autrefois et celle d'aujourd'hui.

C'est en l'an 1600 que la Compagnie des Indes orientales fut fondée à Londres ; c'est en 1858 que la Couronne assuma la charge entière des territoires de la Compagnie

des Indes, nomma un vice-roi, dans l'Inde, et un secrétaire d'Etat pour l'Inde, en Angleterre.

Avant la domination britannique, le Hun, l'Afghan et le Turc avaient tour à tour exercé leur tyrannie sur le paysan hindou. Ces maîtres ne furent pas tous mauvais. Il y eut le « règne d'or » d'Akbar le grand Mogol, mais même sous ce règne, l'Inde ne fut pas libre d'hostilités; et ses possessions n'embrassèrent pas le pays tout entier. Ajoutez aux troubles apportés du dehors par les conquérants, l'influence dissolvante de féroces guerres intestines; et vous verrez que la vie hindoue, avant la domination britannique, n'était nullement heureuse. Des bandes de brigands ravageaient le pays; celui-ci n'avait pas de routes dignes de ce nom, l'irrigation était à peine connue, l'administration était très corrompue, les services sanitaires et médicaux se trouvaient dans une condition très primitive, l'esclavage et les sacrifices humains étaient répandus partout. L'instruction publique était presque inexistante, le trafic et le commerce étaient peu développés, il n'y avait guère de facilités pour le commerce intérieur et le commerce d'outre-mer. Et l'Inde ne possédait pas de forces effectives de défense ni sur terre, ni sur mer.

Aujourd'hui, aucun observateur sans préjugé ne peut s'empêcher d'être frappé par l'état entièrement différent des choses. Il reste évidemment beaucoup à faire, mais cela est naturel étant donné l'énormité du pays et les dépenses inséparables de toute réforme. Aujourd'hui, cependant, l'Inde possède des milliers de milles d'un railway splendide, des rivières et des ports bien entretenus, des milles et des milles de quais modernes, des cales sèches et des bassins avec tout l'outillage moderne, des hangars très perfectionnés, une industrie cotonnière entièrement aux mains des indigènes, avec des machines et un outillage pareils à ceux du Lancashire, des usines de laine et de cuir, des moulins à riz, une industrie métallurgique très prospère, des maisons de commerce qui sont de

véritables palais à Calcutta, Bombay, Madras, Rangoon, Karachi et autres grandes villes de la côte et de l'intérieur, et un commerce d'exportation se montant à plusieurs centaines de millions de livres sterling par an. Durant l'année 1918-1919, le commerce extérieur total de l'Inde britannique atteignit le chiffre sans précédent de 553 millions de livres sterling (basé sur le nouveau rapport de 10 roupies à la livre), contre 427 millions de livres sterling l'année précédente. Les importations étaient évaluées à 208 millions de livres sterling, représentant une augmentation de 23 p. c. sur l'année précédente, tandis que les exportations (y compris les réexportations) étaient estimées à 237 millions de livres, un progrès de 29 p. c. Dans le commerce d'exportation, il y eut une expansion remarquable de tous les articles d'entrepôt, tels que coton brut et manufacturé, peaux et cuirs, jute brut, graines oléagineuses, laque et thé. Ces chiffres, comme ceux de tous les pays occidentaux, doivent naturellement être appréciés avec cette réserve que les prix ne sont plus le meilleur critère de l'importance réelle du commerce, bien qu'ils puissent servir à des comparaisons avec des pays placés dans des conditions analogues. Aussitôt après la guerre, tous les pays alliés demandèrent des produits à l'Inde. D'après les derniers chiffres officiels, le mouvement commercial s'est ralenti dans l'univers entier et malheureusement l'Inde ne fut pas le seul pays à en souffrir. L'Inde a également et gravement pâti des difficultés du change, et les efforts du gouvernement pour stabiliser les affaires ne furent pas sans affaiblir les ressources monétaires de l'Inde tout en contribuant à exagérer les importations par l'encouragement, dans une mesure excessive, des achats des importateurs. On espère toutefois qu'avant peu la situation se rétablira d'elle-même, l'absorption des stocks disponibles de produits indiens en Amérique et ailleurs ne peut plus être différée longtemps. Il n'y a rien d'intrinsèquement malsain dans l'état

financier, industriel ou commercial de l'Inde. Mais les difficultés signalées ont coïncidé avec des troubles militaires inattendus aux frontières et se sont produites au moment même où l'on allait commencer de grandes et importantes réformes; et le nouveau Parlement de Delhi dont l'ouverture, cette année, marque une ère nouvelle de développement politique pour l'Inde, a été entravé dans ses réformes par des considérations financières.

Progrès industriel et agricole.

Ne l'oublions point: l'immense population de l'Inde est surtout agricole; 90 p. c. de ses habitants vivent à la campagne. Pour apprécier les efforts du Gouvernement britannique dans l'Inde, il est donc d'un grand intérêt de considérer un moment ce qui a été fait pour aider la communauté agricole, tâche difficile, on le sait, même dans les pays d'Occident, à cause du conservatisme avec lequel le paysan et le petit fermier restent attachés aux méthodes de leurs ancêtres, à cause de leur dédain et de leur ignorance des méthodes scientifiques modernes, aujourd'hui indispensables. Ajoutez-y la répugnance naturelle qu'éprouvent les paysans de l'Inde pour des réformes venues du dehors et vous comprendrez la difficulté. L'effort scientifique en vue de perfectionner les dernières méthodes de l'agriculture est réel; la persistance et le succès avec lequel le département de l'agriculture du Gouvernement de l'Inde a poursuivi cette tâche prouvent la sincérité de ses intentions. Parmi les conditions préalables du développement de l'agriculture moderne dans l'Inde figure en premier lieu l'amélioration du système d'irrigation. Chaque saison, les pluies, dans certaines parties de l'Inde, ne suffisent pas à faire croître les moissons, tandis que, dans d'autres parties du pays, la quantité d'eau tombée, suffisante dans les années normales, est distribuée si inégalement au cours des saisons que des procédés artificiels sont nécessaires pour éviter la

famine. Les travaux d'irrigation du Gouvernement comprennent à la fois des réservoirs et des canaux. Rien qu'à Madras, il y a près de 30,000 réservoirs irriguant de 2 millions et demi à 3 millions d'acres. Des travaux de captation ont été entrepris, surtout dans le Dekkan, les provinces centrales et dans le Bunkelkhand. On a créé des barrages de terre et même d'énormes digues, capables de contenir plus de 20 millions de pieds cubiques d'eau; de plus 66,000 milles de canaux ont été creusés. Durant l'année 1919-1920, la zone irriguée dans l'Inde, à l'exception des Etats indigènes, atteint le chiffre stupéfiant de 28 millions d'acres, c'est-à-dire plus de 13 p. c. de toute la zone cultivée (211 millions d'acres). Ce chiffre, qui dépasse de 3 millions celui de l'année précédente, est le plus élevé qui ait jamais été atteint. Il montre avec quel succès progressif le Gouvernement s'acquitte de sa tâche primordiale. Heureusement la mousson favorable de 1919 a fourni de l'eau en abondance. La mousson de 1920 a été moins bonne. Comme, à notre époque d'hypercritique les gouvernements sont tenus responsables de la température elle-même, il est certain que cette mauvaise mousson sera imputée au Gouvernement britannique, exactement comme en Europe les gouvernements, sans avoir recueilli le moindre éloge pour l'admirable été de 1921, sont universellement blâmés à propos de la pénurie d'eau.

La valeur approximative des moissons irriguées par les canaux et les réservoirs du Gouvernement de l'Inde s'élève à 173.6 millions de livres sterling, soit plus que le double du capital dépensé pour ces travaux. D'ailleurs, de nouveaux projets d'irrigation sont en voie d'exécution tandis que d'autres n'attendent que des conditions financières moins défavorables.

Après avoir ainsi brièvement indiqué ce qui a été fait pour rendre un pays stérile capable de produire des moissons et d'entretenir un peuple prospère, examinons une

deuxième mesure que le Gouvernement a prise, à savoir l'initiation du peuple aux méthodes agricoles modernes et l'application des découvertes scientifiques au perfectionnement des méthodes indigènes.

L'étendue de ce travail n'a été limitée que par le manque de fonds. En dépit de cet obstacle, beaucoup de bon travail a été fait et le succès des efforts du département comme aussi l'attrait des prix élevés payés récemment pour les produits agricoles ont été tels que le conservatisme des agriculteurs commence à céder, avec ce résultat qu'un immense changement s'est produit dans les rapports du département de l'agriculture avec les communautés agricoles. En plus d'un endroit le cultivateur a déjà appris à considérer l'expert agricole comme un ami et un guide. La raison ne doit pas être cherchée bien loin. Considérons les résultats assurés en ce qui concerne quelques récoltes particulières. Dans l'Inde, c'est le riz qui est le produit agricole par excellence, étant le plus cultivé et constituant la base de l'alimentation d'une très grande partie de la population indigène. En 1919, le rendement par acre fut de 977 livres, soit 273 livres de plus que le rendement de l'année précédente, 57 livres de plus que la moyenne des dix dernières années. Au Bengale, où les plantations de riz couvrent plus de 20 millions d'acres, le département a perfectionné cette culture avec un grand succès.

Ici comme ailleurs, en semences sélectionnées fournies par le département, la demande l'a emporté, et de loin, sur l'offre. Il est facile de s'en rendre compte en constatant qu'une des variétés fournies par l'Etat semée dans la présidence de Madras a donné 3,771 livres par acre, représentant un bénéfice net de 23 livres sterling par acre pour la récolte. Des semences sélectionnées de riz de Burma ont un rendement par acre supérieur de 408 à 510 livres à la meilleure espèce locale.

Le second produit agricole, par ordre d'importance, est

le froment. La surface ensemencée en froment a passé de 23.8 millions à 30 millions d'acres en 1919-1920. Le froment de l'Inde est en général de qualité médiocre et n'obtient pas de prix élevés sur les marchés du monde. C'est pourquoi le travail du département de l'agriculture a tendu à la création et à la distribution de nouvelles variétés, adaptées au sol, d'un rendement supérieur, d'une meilleure qualité, et plus résistantes à la maladie. De plus, il était nécessaire de démontrer aux indigènes que des méthodes nouvelles et perfectionnées de culture produisent de meilleures récoltes. Dans les colonies de Pendjab, l'ensemencement d'une variété atteignit 377,000 acres, contre 300,000 et 196,000 dans les deux années précédentes. Ce progrès rapide s'explique par le fait que les variétés nouvelles valent de 10 shillings à une livre par acre de plus que les variétés locales.

Prenons en troisième lieu le sucre. En 1920, le rendement de la canne à sucre plantée sur 2 millions et demi d'acres fut de 3 millions de tonnes, en augmentation de 27 p. c. sur les chiffres de l'année précédente. Avant la guerre, l'Inde importait 900,000 tonnes de sucre annuellement. Pendant l'année 1919-1920, le chiffre tomba à un peu plus de 400,000 tonnes. Malgré la valeur accrue de cette récolte, l'industrie indigène ne répondit pas aux exigences de la situation en augmentant la surface plantée. Aussi une commission d'enquête fut-elle instituée pour découvrir les causes de cette insuffisance et pour faire des recommandations. Pour aider l'initiative privée, un Bureau sucrier fut créé à Pusa. Il doit conseiller les cultivateurs, les manufacturiers et les capitalistes. La station pour la culture des cannes établie à Coimbatore, où l'on étudie des variétés sélectionnées de plants, fournit ceux-ci dans toute l'étendue de l'Inde. Les résultats montrent que, grâce à la sélection, on peut porter le rendement normal par acre qui est de 4,000 livres, à 6,800

livres de sucre brut. Aussi les cultivateurs s'intéressent-ils peu à peu aux nouvelles variétés.

En ce qui regarde le coton et le jute, on a fait aussi du très bon travail. L'Inde est un des plus grands producteurs du monde pour les graines oléagineuses. En 1919-1920 l'exportation atteignit 26 millions de livres sterling. Ici encore on s'est efforcé de perfectionner les variétés cultivées et de les introduire dans des districts où elles peuvent prospérer. A Bihar et à Orissa, des variétés sélectionnées ont été introduites dans un terrain sablonneux, et dans le district de Gaya, le rendement moyen a monté à 804 livres par acre ou exactement le double du rendement des régions restées fidèles aux anciennes variétés et aux anciennes méthodes. On a fait de même en ce qui concerne le caoutchouc, le café et le thé, et beaucoup d'autres produits, tandis que des investigations spéciales continuent dans le but de faire de l'Inde un pays d'arbres fruitiers.

Non seulement l'histoire de la production agricole de l'Inde est l'histoire d'un progrès continu, mais la même remarque s'applique à l'organisation coopérative de son industrie. A Bombay, par exemple, les sociétés de crédit agricole ont monté en 1919-1920 de 1,650 à 2,000, le capital de 800,000 livres à plus d'un million, les fonds de réserve de 50,000 à 70,000 livres. Il y a aussi des sociétés pour fournir de la main-d'œuvre, des semences, des outils, pour l'élevage du bétail, l'assurance du bétail, la vente du coton. Au Bengale, il existe à présent environ 6,000 sociétés coopératives, contre 4,000 l'an dernier. Dans le Pendjab, à Madras, dans les provinces centrales, à Burma, à Bihar, les mêmes progrès satisfaisants apparaissent aussi. L'histoire des efforts du Gouvernement pour aider l'agriculture dans l'Inde est une histoire dont tout gouvernement pourrait être fier.

Le développement industriel est l'objet d'une attention égale. Riche en matières premières, l'Inde est pauvre en

produits finis, et souvent est forcée de racheter des articles fabriqués avec ses propres matériaux. Jusqu'ici, la difficulté a été celle-ci : sans aide active de la part du Gouvernement, peu d'industries hindoues, sauf celles qui sont basées sur un monopole naturel, pouvaient espérer tenir tête à la concurrence organisée des pays occidentaux. Or la politique anglaise traite la question des subventions gouvernementales tout autrement que les Etats du continent. Tandis qu'en Europe un gouvernement, une autorité locale considèrent comme une chose banale de subventionner sous une forme quelconque l'art, la littérature, la musique, des associations ou des groupes commerciaux et ainsi de suite, le gouvernement britannique ignore jusqu'à l'idée de tels subsides et il ne dispose d'aucune ressource à cet effet. Je ne me propose pas de faire des commentaires là-dessus ; je note simplement un fait de grande importance et qui n'est point, me semble-t-il, suffisamment connu sur le continent. Le développement industriel de l'Inde, toutefois, est actuellement l'objet d'une attention toute spéciale. Un nouveau département central des industries a été constitué cette année, en février, et ses ressources seront mises à la disposition des provinces pour le développement de l'instruction professionnelle et la diffusion de renseignements industriels.

Vers le Self-government.

L'Inde est un pays habité par plusieurs races qui parlent plusieurs langues et professent plusieurs religions. Sous le Gouvernement britannique, il a été tenu compte des sentiments de tous, pour autant qu'ils ne fussent pas en conflit avec les idées modernes d'humanité et la religion de chaque communauté a été soigneusement respectée. L'instruction a été répandue le plus largement possible dans un pays où elle avait été presque inconnue jusqu'ici, où la masse du peuple est si pauvre

qu'à l'âge le plus tendre les enfants sont obligés de travailler aux champs et où l'esprit de caste et les restrictions de toutes sortes entravent les progrès de l'enseignement. Néanmoins des écoles primaires et secondaires ont été établies dans tout le pays ainsi que des collèges et des universités et de ces écoles de nombreux boursiers s'en vont à l'étranger compléter leurs études dans les universités de l'Angleterre et d'autres pays. On pourrait dire que tout cela est à l'éloge de l'administration britannique, mais que l'Inde n'en est pas moins dans une situation inférieure, pénible à ces races si fières, qui peuvent se vanter d'une civilisation au moins égale à celle de mainte nation occidentale. C'est pourquoi nous devons à présent examiner les efforts que le gouvernement a faits pour introduire graduellement dans l'Inde un système de *self government* et habituer les indigènes à se gouverner eux-mêmes. Ce sujet est attrayant, si attrayant même que beaucoup ont succombé à la tentation de s'attacher à des mouvements politiques isolés et, sans prendre la peine d'étudier la véritable situation du pays ou la tendance générale de cette politique gouvernementale, se sont inspirés de leurs conceptions occidentales pour formuler des critiques gratuites et aventureuses. Il n'y a rien de plus facile que la critique destructive, surtout quand l'objet en est le gouvernement d'un pays éloigné. La critique constructive est beaucoup plus difficile et par conséquent plus rare. Lorsque nous lisons quelques-unes des critiques adressées si légèrement au Gouvernement de l'Inde, il est toujours bon de se souvenir que, même en Europe, où les gouvernements dans la majorité des cas ont été élus par le peuple pendant des générations et sont l'émanation la plus pure de la nation et de la race, on ne trouve guère de peuple satisfait de son Gouvernement. Ayant fait cette réflexion salutaire, voyons l'aspect politique de la question de l'Inde et tâchons d'apprécier équitablement la situation.

Lorsque immédiatement après la révolte des Cipayes (1857), un vice-roi fut envoyé dans l'Inde, ce haut dignitaire constituait, avec son Conseil, toute la législature de l'Inde, sous le contrôle bien entendu du Parlement britannique. Quelques années après, on adopta l'idée d'introduire des Hindous dans le Conseil exécutif du vice-roi et douze membres furent ajoutés à ce Conseil, qui comprit désormais des hommes d'affaires, des négociants d'une grande expérience, anglais et indigènes.

Bientôt ce nombre fut considérablement augmenté et le principe électif adopté. D'autre part, on tentait sérieusement d'accoutumer les Hindous à l'idée du *self government* et de les éduquer politiquement. Des conseils municipaux et locaux furent créés. Les Hindous y eurent dès le début une large part. Aujourd'hui, il n'y a pas dans l'Inde moins de 749 conseils municipaux et 1,089 conseils de district. Il y a, en outre, un grand nombre de conseils des ports qui contrôlent l'organisation des bassins et d'autres services, et où les Hindous ont une importante et large représentation. Dans un autre ordre d'idées, les Hindous ont une part très large dans le Gouvernement de leur pays, bien que d'une manière indirecte; car depuis des années ils sont en majorité dans les *Services civils de l'Inde.*

En chiffres ronds, 1,200 Anglais seulement, y compris les officiers, sont employés au Gouvernement civil d'environ 250 millions d'Hindous et au contrôle partiel de 70 millions d'autres Hindous. Dans les branches supérieures des services exécutif et judiciaire il y a environ 5,100 fonctionnaires, dont une centaine d'Européens, tandis que plus de 22,000 Hindous occupent des emplois publics payés au moins 75 roupies par mois (10 roupies valent une livre). Ces indigènes forment 77 p. c. de l'ensemble des fonctionnaires de l'Inde touchant au minimum le traitement que nous avons indiqué. Quant aux postes les plus élevés, ils sont accessibles aux Hindous qui ont

subi les examens requis et l'armée de l'Inde elle-même compte des officiers assimilés à tous égards aux officiers anglais.

L'Autonomie.

Les résultats de ces mesures ayant paru favorables, on décida, en 1917, que les Hindous seraient associés à un système national de gouvernement dans une mesure plus large encore. Cette politique, pour le dire brièvement, consistait à étendre le principe de la coopération hindoue à toutes les branches de l'administration et à développer graduellement les institutions de *self government* dans le but de réaliser progressivement un gouvernement responsable dans l'Inde considérée comme une partie intégrante de l'Empire britannique. Le très honorable E.-S. Montague, alors secrétaire d'Etat pour l'Inde, se rendit spécialement dans ce pays pour y faire une enquête. On suivit à la lettre les indications de son rapport et cette année Son Altesse Royale le duc de Connaught, oncle du roi Georges V, visita l'Inde dans le but d'ouvrir le nouveau Parlement à Delhi, et en présence d'une brillante assemblée de princes indigènes, de législateurs et d'administrateurs indigènes et européens, il lança, pour ainsi dire, l'Inde sur la mer de l'autonomie.

Les conséquences de cette importante mesure furent immenses. Etudions sommairement l'ordre nouveau en ce qui concerne le Gouvernement provincial. L'Inde anglaise est divisée en quinze provinces, ayant chacune son gouvernement local ou son administration à part. Dans huit de ces provinces: les trois présidences de Madras, Bombay et Bengale, les provinces unies d'Agra et de Oudh, le Pendjab, Bihar et Orissa, les provinces centrales et l'Assam, le Gouvernement local comprend à présent un gouverneur, un Conseil exécutif de quatre membres au plus et deux ministres au moins. Dans une province (Burma), le Gouvernement local consiste pro-

visoirement en un Secrétariat et un Quartier général. Les six provinces restantes sont directement administrées par des commissaires en chef qui sont des agents du Gouvernement de l'Inde. Dans les huit premières provinces le pouvoir exécutif est un organisme mixte : d'une part, le gouverneur et son Conseil exécutif, lesquels ne s'occupent que des matières administratives qualifiées de *réservées ;* d'autre part, le gouverneur, agissant sur l'avis de ministres qui doivent être des membres élus du Conseil législatif provincial, traite les matières dites *transférées.* Les matières « transférées » sont l'administration locale, le service médical, l'hygiène publique, l'instruction (avec certaines réserves), les travaux publics, l'agriculture et l'industrie. Dans l'administration des matières « transférées » il y a donc eu effectivement un véritable *transfert* ou délégation de pouvoirs de l'électeur et du Parlement britanniques à l'électeur hindou. On verra qu'ainsi une large autonomie a été concédée à l'Inde. Elle est encore accrue par l'attribution d'un contrôle presque absolu sur les revenus alloués aux Conseils par le Gouvernement de l'Inde.

Les Conseils législatifs provinciaux ont été complétés partout. Ils sont en majeure partie élus (à raison de 70 p. c. au moins des membres) et l'électorat a été accordé à environ cinq millions de la population mâle adulte. Les Conseils provinciaux peuvent étendre le droit de vote aux femmes. Les corps électoraux dans chaque province ont été organisés de manière à donner des représentations séparées aux diverses races, communautés et intérêts spéciaux, tandis que les pouvoirs des Conseils ont été étendus au point qu'ils peuvent actuellement voter ou refuser les subsides.

Dans le gouvernement central, des réformes ont été faites pareillement. Le nombre des membres du Conseil exécutif du Gouvernement de l'Inde a été augmenté. Sur huit qu'il compte actuellement, trois de ces membres sont

hindous, tandis que le Conseil législatif de l'Inde, appelé actuellement l'Assemblée législative a été augmenté, et une nouvelle Chambre haute créée avec 34 membres élus sur un total de 60. Ce régime d'autonomie provisoire doit être revisé dans dix ans par une Commission parlementaire qui fera rapport sur l'opportunité d'établir le principe du gouvernement responsable ou d'étendre, de modifier, voire de restreindre l'autonomie gouvernementale dans l'Inde britannique.

Les Mécontents.

Il serait inutile et dangereux de feindre d'ignorer le mécontentement qui a régné dans l'Inde durant les dernières années ou de nier l'effet de certains mouvements politiques et insurrectionnels bien connus. Pendant cette période, le monde a été travaillé par une fièvre de révolutions nationales et raciques, et beaucoup de gens n'ont été que trop enclins à s'emparer de l'idée d'auto-détermination, un peu comme un malade, fatigué de souffrir, se jette sur la panacée dont on lui garantit qu'elle guérira tous les maux. Les résultats sont souvent regrettables. Déjà des esprits clairvoyants aperçoivent la vérité de ce dicton que le temps consacre rarement ce qui a été fait sans lui. La fièvre naturellement se répandit dans l'Inde où elle prit des formes variées. A peine maîtres de la Russie, les Bolchéviks envoyèrent leurs émissaires dans les Etats limitrophes de l'Inde pour y établir des postes de propagande bien outillés, dirigés sans scrupules, d'où ils cherchèrent à semer le mécontentement dans le pays. Ici le bolchévisme, l'ennemi déclaré de toute religion, prit soudain le masque de protecteur de l'Inde. Malgré la colossale impudence du déguisement, l'effet fut énorme sur certains indigènes et le mécontentement général s'accrût. Si l'on se rappelle que les hommes d'une tribu furent amenés à commencer une *guerilla* par la croyance qu'ils étaient à l'épreuve de la balle, on comprendra avec

quelle facilité les peu scrupuleux agents du bolchévisme purent mener leur insidieuse campagne.

Ces querelles domestiques largement fomentées du dehors affectèrent également les partis libéral et nationaliste. Les libéraux ont été partagés entre deux tendances rivales. D'une part, le sentiment les poussait à se ranger avec les nationalistes extrêmes et à appuyer leurs réclamations intransigeantes. D'autre part, la notion exacte qu'ont les libéraux des véritables intérêts du pays les inclinait à la modération. Ils refusèrent de se laisser entraîner par les clameurs populaires et adoptèrent une attitude raisonnable vis-à-vis des réformes proposées. Malheureusement, pendant quelque temps les agitateurs eurent l'appui de la masse inconsciente et la voix de la raison ne put se faire entendre. La haine de race s'accrût singulièrement. Ceci peut être attribué à deux causes : les dernières commotions des troubles du Pendjab et le règlement trop tardif de la question turque. Si les conditions de la paix avec la Turquie avaient été rapidement fixées et annoncées, elles auraient probablement été acceptées par les Musulmans de l'Inde comme un décret du destin. Le délai, au contraire, causa une grande inquiétude dans l'esprit des Musulmans et l'élément panislamique et turcophile réussit à répandre dans l'esprit de la communauté musulmane de l'Inde l'idée nébuleuse et réelle à la fois que les puissances chrétiennes se préparaient à perpétrer un attentat sur la personne du Khalife. Le ton agressif de certains journaux anglais, français et américains qui réclamaient une solution radicale et définitive de la question de Constantinople, favorisa le mouvement panislamique.

Bien que les conditions de la paix eussent été dictées par les Alliés unanimes, ce fut la Grande-Bretagne seule, dans son Empire indien, qui subit le contre-coup des difficultés du règlement turc. En effet, les troupes de l'Inde, qui avaient tant contribué à la défaite de la Turquie,

s'intéressaient à ce règlement. Malgré tous les efforts du Gouvernement pour répandre une appréciation exacte de la situation réelle, le mouvement « khalifal », comme il s'appelle à cause de son objet avoué, qui est de rétablir le Sultan de Turquie, Khalife de l'Islam, dans son statut d'avant-guerre, produisit graduellement son effet sur les masses.

Union des Hindous et des Musulmans.

Des députations musulmanes influentes ont exposé en grand détail les vues de leur communauté concernant la nécessité de préserver l'Empire turc et la souveraineté du Sultan. La persistance du Khalifat comme institution temporelle, aussi bien que comme institution spirituelle, déclarèrent-ils, était l'essence même de leur foi, et ils n'admettraient jamais aucune modification de ce caractère ou le démembrement de son Empire. M. Gandhi, l'agitateur hindou bien connu, réalisant la valeur politique du mouvement « khalifal », fit en conséquence cette chose sans précédent de s'identifier avec le mouvement musulman !

Le projet occidental d'expulser les Turcs de Constantinople réalisa donc la coopération des Hindous avec les Musulmans. Dans cette atmosphère, il n'était pas facile aux libéraux de se faire réellement entendre. La doctrine généralement acceptée par les Alliés, à savoir que les Turcs devaient pouvoir exercer leur empire sur les pays turcs, mais devaient abandonner les pays non-turcs, fut regardée, dans l'Inde, comme attentatoire au sentiment khalifal lui-même. C'est pourquoi, au lieu de célébrer la victoire alliée sur la Turquie, M. Gandhi, et ses deux lieutenants, les frères Ali, qui, on s'en souvient, durent être internés pendant la grande guerre, et qui, depuis, ont été arrêtés pour avoir publié un *fatwa* invitant les soldats musulmans à sortir de l'armée des Indes, organisèrent un « jour de deuil national ». Gandhi, ouvertement, déclara que si les sentiments khalifaux des Musul-

mans en ce qui concerne la Turquie et son Sultan n'étaient pas satisfaits par les conditions de la paix, il prendrait la tête d'un mouvement de non-coopération tendant à rendre impossible la position du Gouvernement. Il fit appel aux fonctionnaires de tout ordre, les pressant d'abandonner le service du Gouvernement.

M. Tilak, l'autre grande figure, qui jusqu'à sa mort, survenue en août dernier, était la grande personnalité hindoue, et qui avait derrière lui toute l'aristocratie intellectuelle héréditaire de l'Inde, refusa de s'identifier complètement avec le mouvement et, tant qu'il vécut, continua son opposition, malgré son adhésion partielle à la tactique de non-coopération. Le résultat fut que le succès de l'appel de Gandhi aux intellectuels resta douteux. La plupart des Indiens, toutefois, même lorsqu'ils sont occidentalisés, gardent dans leur cœur le respect de l'ascétisme et la pratique des austérités individuelles.

L'insistance de M. Gandhi sur la suprématie de la force psychique, opposée à la puissance matérielle, son plaidoyer en faveur du jeûne national comme moyen d'influencer le Gouvernement, sa conviction du pouvoir invincible de la résistance passive, tout cela a une base logique dans l'ancienne doctrine hindoue du Dharna ou exercice d'une pression morale sur autrui par le moyen d'austérités physiques endurées délibérément par soi-même. C'est ainsi que Gandhi, malgré son humble origine, fait figure d'ascète parfait, incarne la tradition hindoue et entraîne irrésistiblement à sa suite les masses hindoues.

Les nationalistes de gauche, toutefois, suspectèrent le mouvement ; les intellectuels rejetèrent la nouvelle doctrine. Les modérés ou libéraux les combattirent de toutes leurs forces.

Et l'opposition des classes moyennes du pays amena son échec virtuel. Jusqu'en février de cette année, 21 seulement sur 5,000 détenteurs de titres honorifiques avaient

renoncé à leurs honneurs à l'appel de M. Gandhi, tandis que très peu d'avocats abandonnaient leur profession.

Des défections se sont produites dans les écoles partout où M. Gandhi a paru, mais lorsque la magie de sa personnalité vient à s'éloigner, les étudiants retournent à leurs collèges. Malheureusement, il a fait de son mieux pour profiter de la période de transition dans le Gouvernement de l'Inde pour faire triompher sa nébuleuse politique, absolument vide de tout élément constructif, afin de se venger du traitement infligé par les Alliés à la Turquie. Il a promis l'indépendance dans un an, sans offrir un programme réel ou possible pour remplacer la machine gouvernementale actuelle qui a donné la prospérité à l'Inde. Ses propagandistes, moins honnêtes que leur chef, faisaient des harangues enflammées et tout le mouvement s'adressait en somme aux illettrés et aux ignorants. Ce mouvement a échoué. L'indépendance avait été promise par Gandhi pour le 30 septembre au plus tard. Ce jour est arrivé; mais la réalisation paraît aussi lointaine que jamais. Tout récemment encore, M. Gandhi, dans son appel à l'ignorance et aux passions raciques, a mis le feu à un monceau de vêtements étrangers dans la région industrielle de Bombay et a exhorté les soldats indigènes à quitter l'armée hindoue. Ce fut probablement son grand désappointement, causé par la faillite de sa promesse d'indépendance à jour fixe, qui le détermina à tenter cette équipée, car il avoua l'échec de sa campagne en déclarant que le minimum requis d'adhésions n'avait pas été atteint. Son dernier acte de défi peut avoir de graves conséquences pour lui-même, car lorsque les frères Ali furent arrêtés, Lord Reading fit connaître qu'on sévirait énergiquement contre toute tentative de détourner les troupes indigènes de leur devoir. Nous n'en dirons pas plus au sujet du plus dangereux élément de désordre qui existe aujourd'hui dans l'Inde : le mouvement « khalifal » combiné avec la campagne dite de *non-coopération*.

Malgré tous ces appels à la passion et à l'ignorance, l'œuvre pratique de réforme et la création d'administrations centrale et provinciale grâce à la coopération aimable d'Anglais et d'Hindous ont été poursuivies avec constance. La nouvelle Constitution s'inspire d'un sincère esprit de *self government*. En vertu de cette nouvelle constitution, le principe de l'autocratie fut pour la première fois délibérément et explicitement abandonné. Tandis que les esprits cultivés et sérieux du pays ont apprécié la valeur de cette réforme, les rêveurs et les agitateurs se sont efforcés de la mettre en question. Les débats de cette année au Parlement de Delhi ont montré que la partie la plus sérieuse de l'opinion hindoue, tout en demandant des réformes et l'abrogation par le nouveau Parlement d'anciennes lois considérées comme répressives, accepte la nouvelle constitution dans l'esprit où elle a été accordée. L'invitation évidemment sincère et cordiale du duc de Connaught à tous les Anglais et à tous les Hindous « d'enterrer avec le passé mort les fautes et les malentendus antérieurs, de pardonner ce qu'ils peuvent avoir à pardonner et de joindre leurs mains et leurs efforts pour réaliser les espérances nées aujourd'hui », cette invitation a eu une grande influence sur les travaux de la législature. Les débats ont révélé qu'au fond le Gouvernement et ses critiques étaient d'accord et cet accord a surpris non seulement les membres de l'assemblée, mais la masse du peuple. L'esprit sincèrement conciliant du Gouvernement est illustré par la nomination vraiment dramatique faite par le Gouvernement du Pendjab de Lala Harkishen Lal, le rebelle de 1919, comme ministre de l'agriculture !

Toutefois, il reste des nuages dans le ciel de l'Inde. Il y a les regrettables troubles causés par les bandes fanatiques de Moplahs. Au moment où nous écrivons, une force répressive se prépare à étouffer ce mouvement, mais la marche générale des événements semble justifier l'opti-

misme en ce qui concerne l'avenir. D'après les dernières nouvelles, la majorité des Moplahs restent fidèles à la Grande-Bretagne. Dans la province de Calicut, ils se sont organisés en milices volontaires et ont attaqué les Moplahs rebelles auxquels une sérieuse défaite a été infligée. Les Moplahs fidèles, guidés par Sayyed Mahdoom Thangal, le chef de la région musulmane de Malabar, ont publié un appel à leurs frères musulmans, déclarant que l'agitation de Gandhi et des Frères Ali était contraire aux principes de la foi d'Islam et les suppliant de ne point s'associer au mouvement « khalifal ». L'effet des travaux du Parlement de Delhi fut de renforcer les libéraux de l'Inde tandis que les partisans de la non-coopération sont en proie aux dissensions. L'échec de cette tactique dans les écoles, les collèges, les tribunaux, parmi les fonctionnaires, dans les élections provinciales a exaspéré quelques-uns des plus violents partisans de Gandhi et il reste à voir s'il saura leur faire respecter leur promesse de ne pas recourir à la violence. Les libéraux de l'Inde et une portion toujours plus considérable du peuple ont, d'autre part, durant les derniers mois, commencé à apprécier la sincérité et la valeur des nouvelles réformes constitutionnelles qui, on doit s'en souvenir, n'ont agi que pendant quelques mois. Entre ces deux forces se dispute l'avenir de l'Inde et l'harmonie entre « Britanniques » et Hindous qui a régné cette année dans les cercles législatifs de Delhi est de bon augure pour le succès des forces de progrès continu et libéral, ainsi que pour la défaite définitive de celles de la passion racique et de l'animosité religieuse.

G. MONROE.

Octobre 1921.

Nos Conquêtes africaines et la Conférence de la Paix

Si la Belgique ci-devant « occupée » ne connaît qu'imparfaitement notre glorieuse campagne d'Afrique (1), elle connaît encore moins bien les efforts déployés par nos plénipotentiaires pour conserver les conquêtes de cette campagne.

M. Louwers a bien voulu esquisser pour nos lecteurs ce chapitre d'histoire diplomatique. Nous espérons que ceux-ci y trouveront les éléments d'une appréciation équitable du rôle de nos délégués, et jugeront satisfaisants les résultats obtenus par eux.

La Conférence de la Paix ouvrit, on s'en souvient, ses délibérations par l'examen du problème colonial. Dès que M. Hymans en connut la nouvelle, à Paris, il demanda au Conseil des Dix (première forme du Conseil Suprême) de recevoir la délégation belge qui désirait lui faire part des revendications coloniales de la Belgique.

Jour fut fixé pour la réception et la délégation fut exacte au rendez-vous. C'était par une fin d'après-midi froide et humide de février. Bien que l'heure fût arrivée, la délégation, avant d'être introduite, dut attendre longtemps dans un de ces grands salons du quai d'Orsay, aux somptueux damas rouges et aux sièges dorés. Les Dix délibéraient, toutes portes closes, et il fallait pour que nos délégués pussent entrer dans le saint des saints, que la discussion en cours fût terminée.

Enfin on vint la chercher; M. Clemenceau l'accueillit cérémonieusement. Si elle s'était attendue à ne rencontrer que l'aréopage restreint des Dix, elle dut éprouver une

(1) Voyez dans le *Flambeau*, 4e année, n° 8, p. 514 et suivantes, l'excellent article du commandant Cayen : *Tabora, nos victoires d'Afrique.*

singulière surprise en se trouvant tout à coup en présence d'un concours imposant de monde. Il y avait là, outre les Dix, une cohorte bien fournie de délégués français, italiens, américains, japonais, des représentants de tous les dominions britanniques, assistés d'experts et de techniciens, entassés dans le vaste cabinet de travail du Ministre des Affaires Etrangères de France; et ce spectacle, après cette attente un peu humiliante, mettait en relief l'infériorité du sort réservé (en vertu de ce classement en puissances à intérêts généraux et puissances à intérêts limités que certains diplomates avaient imaginé), à une nation comme la Belgique dont le rayonnement moral était cependant incomparable.

M. Orts avait été prié de se joindre à nos trois plénipotentiaires. C'était même lui qui avait été chargé de présenter aux Dix la thèse belge. A son habitude, il se tira brillamment de sa tâche; son exposé fut parfait. Il revendiqua pour la Belgique le droit de conserver la totalité des territoires qu'elle administrait depuis 1916 et il mit parfaitement en évidence les titres sur lesquels s'appuyait cette demande: l'intérêt et le vœu des populations indigènes, la conquête, l'effort militaire, l'utilité économique pour notre colonie, nos anciens droits de souveraineté sur une partie des territoires en cause, le souvenir des tentatives allemandes d'absorption du Congo belge, la réparation du préjudice subi.

Dans l'esprit de la délégation belge, cette demande ne constituait cependant qu'une sorte d'exploit introductif d'instance; on prévoyait qu'elle donnerait lieu à des négociations et qu'il en sortirait certaines combinaisons plus favorables à notre colonie.

Si intéressant que fût l'exposé de la délégation belge, il ne retint pas l'attention de l'assistance. Il était visible que pour elle c'était un intermède pendant lequel elle se détendait l'esprit. M. Lloyd George glissait des plaisanteries à l'oreille de son voisin; M. Wilson était distrait et

M. Clemenceau ne suivait le débat que pour interrompre l'orateur après chaque phrase, par cette apostrophe à l'interprète : « traduisez ».

Enfin, l'exposé terminé, M. Clemenceau, après avoir demandé à la délégation belge si elle n'avait rien à ajouter, se leva et reconduisit nos délégués avec les mêmes marques extérieures de considération.

En se refermant sur eux, la porte se referma sur le mystère. On sait — les mémoires de M. Robert Lansing l'ont bien établi — comment les petites puissances furent tenues à l'écart des grandes délibérations de la Conférence. La suite qui fut donnée par les Dix à l'exposé de la thèse belge, on ne la connut pas. Cet exposé ne fut pas, en tout cas, discuté en présence de nos délégués ; c'est par de vagues communiqués aux journaux qu'on apprit que le puissant aréopage avait repris, après le départ de nos plénipotentiaires, ses délibérations sur le côté théorique de la question coloniale et jeté les bases de la fameuse théorie des mandats.

Par après, il ne fut pas fait part à la délégation belge à Paris de communication plus directe. Pour cette question, comme pour tant d'autres, elle en fut réduite à se documenter comme elle put, à aller aux nouvelles où elle put. C'était une véritable garde qu'il fallait monter, sans désemparer, pour essayer de surprendre les événements et y parer quand il en était encore temps ; et, n'était le secours de quelques intermédiaires complaisants, la délégation belge n'eût guère été mieux tenue au courant des évolutions de la Conférence de la Paix que le public ordinaire, à qui, de temps en temps, on distribuait, comme au compte-gouttes, quelques vagues nouvelles.

Mais le Traité s'ébauchait ; la remise aux Allemands approchait. Il y eut une première alerte : la délégation belge avait appris, indirectement, que le projet de traité contenait un article — celui qui devint l'article 119 — par lequel les Allemands renonçaient à leurs anciennes

colonies « *en faveur des principales puissances alliées et associées* ». Cette rédaction ne convenait pas à la Belgique ; elle eût voulu être comprise parmi les bénéficiaires directs de cette renonciation et M. Hymans fit des démarches en conséquence. Mais il lui fut répondu que la formule employée correspondait à la terminologie et au système juridique de l'ensemble du Traité, qu'il n'était pas possible de le changer et que d'ailleurs ce texte ne préjugeait en rien des droits des puissances intéressées et notamment de la Belgique.

Cela n'empêcha pas qu'à quelque temps de là, le jour même de la remise du Traité aux Allemands, les grandes puissances, dans une réunion presque clandestine, à laquelle ne participèrent que quelques personnes, fixèrent la répartition des anciennes colonies allemandes, et en exclurent la Belgique.

La nouvelle en parvint le lendemain à la délégation belge et y produisit l'effet d'un coup de foudre. M. Hymans n'hésita pas un instant. Il fit savoir aussitôt au chef de la Conférence de la Paix que la Belgique ne pouvait s'incliner devant cette décision, prise au mépris de ses droits. De plus, il vit M. Clemenceau, M. Wilson, M. Lloyd George, les trois principaux intéressés. Il renouvela devant eux, avec énergie, les revendications de la Belgique. Le résultat en fut que M. Lloyd George fit venir d'urgence lord Milner, à ce moment à Londres, qui, au sein de la délégation britannique, était spécialement chargé des questions coloniales. M. Hymans, de son côté, manda M. Orts et des négociations suivies se nouèrent bientôt entre les deux plénipotentiaires.

M. Orts et lord Milner avaient des qualités communes qui en faisaient des diplomates de la bonne école : même art de ramener les questions à leurs principes essentiels, de les dégager des détails, d'aller droit au but ; même énergie dans la défense des intérêts dont ils avaient la garde,

mais aussi égale souplesse pour trouver les solutions quand les intérêts essentiels étaient sauvegardés.

On reconstitue aisément la scène de leur première rencontre : le grand Anglais, appuyé par toute la presse de son pays qui fait feu de toutes ses pièces en faveur des revendications anglaises, essaie de faire pression sur son partenaire du poids de l'énorme influence de l'empire britannique pour l'amener à s'incliner devant les desseins et la volonté de l'Angleterre ; or, ces desseins cadrent mal avec notre présence dans l'Est africain.

Le Belge, fort du droit de son pays, de l'effort de son armée, de ses victoires, résiste, se redresse et, d'un geste, d'un mot, d'un regard où il fait passer la farouche volonté d'un peuple épris de justice, écarte l'excessive prétention du puissant Allié.

Le diplomate anglais a compris : son sens aigu de la droiture et de l'équité — car c'est un grand honnête homme — lui rappelle de suite qu'il y a des limites qu'on ne dépasse pas : il faut composer.

Les Anglais voyaient le problème de notre campagne africaine sous un autre angle que nous.

Nous invoquions nos conquêtes, le droit qui en découle. « Mais — pour eux — ces conquêtes étaient-elles bien des conquêtes unilatérales ? C'étaient des conquêtes communes, comme la conquête de tout l'Est africain. Elles n'avaient été possibles que grâce au concours réciproque que les armées alliées s'étaient donné. Sans doute, l'Angleterre a reçu un appoint important de la Belgique, mais celle-ci n'en a-t-elle pas reçu un concours autrement efficace ? Si l'Angleterre n'avait pas été là, ses armées dépourvues de porteurs auraient-elles pu seulement démarrer ? Auraient-elles pu faire face à la totalité de l'armée ennemie ? Elle n'eut, en effet, qu'à résister à une partie — la plus minime — et si elle put, au prix d'efforts que personne ne nie, avancer si loin, n'est-ce pas parce que l'armée anglaise avait attiré le gros — le très gros de l'ennemi ?

« Dès lors, cette conquête commune devait être partagée entre les vainqueurs, au prorata de leurs efforts et du résultat de ceux-ci.

« La Belgique avait mis en ligne de 12 à 15,000 hommes, dépensé quelques 200 millions; l'Angleterre avait mis en ligne quatre ou cinq fois plus d'hommes, et dépensé près de trois milliards. Les Belges avaient tenu la campagne pendant douze ou treize mois en tout, l'Angleterre pendant près de trois ans.

« Or, en laissant à la Belgique, comme elle le revendiquait, la totalité des possessions administrées par elle, on lui donnait la substance de toute la Colonie allemande; on lui donnait à peu près tout ce par quoi elle vaut: la population, les terres riches et fertiles; il ne restait pour l'Angleterre que des territoires, pour la plupart, sans valeur. Les Belges conservant barre sur le lac Victoria et la possession de la dernière section du chemin de fer elle n'avait même pas l'avantage de pouvoir réunir, dans la région des Grands-Lacs, ses colonies du Nord et du Sud et elle ne recueillait pas non plus la pleine disposition du chemin de fer, instrument indispensable pour la mise en valeur de la Colonie. Vous tirez un titre de votre occupation, mais n'avait-il pas été convenu, pendant la guerre, que les occupations ne préjugeaient pas du sort définitif qui serait réservé aux territoires conquis et que celui-ci serait fixé à la Paix? »

Il y a des faits et des raisonnements qu'une diplomatie habile et honnête ne peut s'abstenir de prendre en considération. Le raisonnement de l'Angleterre était de cette espèce, encore qu'il y eût pas mal à y répondre, et sans doute cela fut fait.

Aussi bien, comment se présentait le problème pour nous?

A l'est, qu'est-ce qui importait à la Belgique? C'était, — en dehors d'une rectification de frontière destinée à porter le territoire colonial jusqu'à la ligne de faîte de la crête Congo-Nil, — de s'assurer, pour le développe-

ment de la partie de sa colonie qui pend vers l'océan Indien, des voies de communication faciles où le trafic belge jouirait des conditions les plus favorables, des conditions qui le mettraient à l'abri de l'ingérence étrangère et lui feraient prendre sa place dans l'économie générale du commerce national.

Le vœu des coloniaux d'obtenir une amélioration du débouché vers la mer ne fut pas réalisé. Les diplomates durent cependant l'envisager avec attention, car il était trop conforme aux intérêts de leurs pays et s'ils n'aboutirent pas à le faire triompher, c'est que des obstacles insurmontables se présentèrent. Ces obstacles, on les devine...

Le Portugal, usant de son droit, ne voulut rien céder de son domaine, même en échange de larges compensations territoriales. Or c'est un principe de notre politique coloniale de rester avec nos voisins au Congo dans les termes de la plus étroite amitié, parce que le Portugal est, en Afrique, un élément d'équilibre nécessaire à la sécurité du Congo belge.

Il fallait donc trouver à l'est les avantages territoriaux qui échappaient à l'ouest. La Belgique les obtint en conservant le Ruanda et l'Urundi. Cela faisait une excroissance désagréable dans le nouveau domaine territorial britannique, mais les limites de nos possessions furent établies de telle sorte qu'elles permissent une soudure praticable entre l'Est africain britannique et la nouvelle colonie des régions des Grands-Lacs. C'est pourquoi l'Angleterre conserva du Ruanda une bande d'une largeur moyenne de 30 kilomètres, sur la rive gauche de la Kagera, seule région possible, aux dires des géographes, pour la construction d'un chemin de fer dans cette partie de l'Afrique.

Les régions ainsi attribuées à la Belgique sont peut-être les plus belles et les plus riches de toute l'Afrique ; elles comprennent de hauts plateaux salubres, propices pour la colonisation blanche. Elles renferment des pâturages

opulents où paissent des milliers de têtes de bétail. Une population dense, active, industrieuse — plus de 2 millions 500,000 habitants, soit plus du tiers du total de la population de tout l'Est africain — y vit sous l'autorité des chefs puissants; aussi a-t-on appelé, avec raison, ce territoire, le joyau de l'Afrique.

Grâce à ses richesses et à son étendue limitée (il mesure 42,000 mètres carrés, soit à peu près la superficie de la métropole) il n'ajoutera pas une charge au-dessus des forces de la Belgique. La Belgique s'y est acquis la sympathie et l'amitié des populations. Elle saura y remplir la mission civilisatrice dont elle a été investie par la confiance des Nations, et c'est un point qu'il faut aussi relever, car au point de vue moral, il est important. Il prouve que, malgré les attaques dont son œuvre colonisatrice a été l'objet dans certains milieux, la Belgique a conquis l'estime et la confiance des nations coloniales.

On a soutenu que parce qu'une bande de 30 kilomètres avait été retenue par l'Angleterre l'entité ethnographique constituée dans cette région était désorbitée et que son administration serait impossible.

Il eût été sans doute préférable que le Ruanda ne subît aucune amputation, si minime fut-elle; c'est avec raison que le chef nègre, Musinga, a fait entendre de touchantes et énergiques protestations. La Belgique y a été plus sensible que tout autre et il n'a pas dépendu d'elle qu'il y fût fait droit; mais la décision ne lui appartenait pas seulement : la possession de cette bande fut l'objet d'une insistance toute particulière de la part de l'Angleterre. Comme ici, on ne touchait pas aux intérêts vitaux de la Belgique, celle-ci dut bien s'incliner.

De plus, on pouvait espérer que la politique, marquée de bienveillance et de faveur, que notre Gouvernement voudrait pratiquer — et qu'effectivement il pratiqua — vis-à-vis de Musinga et de ses grands vassaux, ferait aisément oublier à ces nouveaux sujets leurs anciennes revendications et que, comme après la décision de 1910,

par laquelle les puissances morcelèrent une première fois le territoire du puissant chef noir, celui-ci saurait s'adapter à la nouvelle situation.

Il semblerait qu'il n'en est rien et que le problème est plus complexe que n'avaient pu le supposer de prime abord tous ceux qui eurent l'occasion de donner leur avis. Des intérêts indigènes graves seraient compromis. Dans ce cas, souhaitons que sur ce point, l'accord soit revisé.

La diplomatie a de grandes ressources, et inspirée comme elle l'est maintenant par des principes de généreuse sollicitude pour les peuples déshérités du monde, qui sait si elle n'aboutira pas à des solutions qui sauvegarderont tous les intérêts en présence. La Société des Nations pourrait trouver là un champ propice pour ses initiatives.

Mais il ne faut pas qu'en attendant on s'imagine servir l'intérêt de la Belgique en laissant s'agiter auprès de Musinga des sorciers mal intentionnés et trop intéressés à compliquer les situations...

D'autre part, comme le demandaient les nécessités économiques du Congo, la Belgique obtint : 1° la liberté de transit à travers tout le territoire de l'Est africain ; 2° les tarifs les plus favorables pour l'usage des voies de communication à travers ces territoires ; 3° des facilités spéciales sur la ligne Kigoma-Dar-es-Salam ; 4° des emplacements pour constituer, aux deux extrémités de cette voie, à Kigoma et à Dar-es-Salam, des ports francs.

Ces arrangements furent consignés dans une convention signée le 30 mai 1919. Elle comprenait deux parties : dans une première, les deux plénipotentiaires s'engageaient à demander conjointement au Conseil Suprême d'accorder à la Belgique, d'une part, à l'Angleterre, d'autre part, le mandat d'administrer, la première, le Ruanda et l'Urundi dans les limites territoriales indiquées plus haut ; la seconde, le restant de l'ancienne colonie allemande. Cette proposition fut effectivement adressée au Conseil Suprême qui la ratifia le 21 août 1919.

Ainsi donc, contrairement à ce qui a été écrit, la Belgique ne tient pas son mandat de l'Angleterre. Elle le tient des principales puissances alliées et associées, tout comme l'Angleterre elle-même et les autres nations qui ont reçu un mandat sur les anciens territoires ennemis, aux termes de l'article 22 du Pacte de la Société.

Il reste à déterminer les clauses de notre mandat, comme d'ailleurs de la plupart des autres mandats. Le droit en revient au conseil de la Société des Nations. Il n'a pu encore procéder à ce soin à cause de quelques difficultés avec l'Amérique, se rapportant à l'ensemble de la question des mandats. Mais il est dès à présent certain que le mandat belge contiendra les mêmes clauses que celles des mandats français et britanniques sur les anciennes colonies allemandes de l'Afrique centrale.

La deuxième partie de l'accord consistait en un échange de lettres par lesquelles l'Angleterre accordait à la Belgique les avantages économiques exposés plus haut.

Dans ces documents, les avantages n'étaient indiqués qu'en principe. Il était stipulé qu'une convention particulière entre les deux Etats en fixerait les modalités d'application. La rédaction de cette convention fit l'objet de longues négociations à Londres. Elles furent conduites, du côté belge, en ordre principal par M. de Bassompierre, directeur général de la Politique au Ministère des Affaires Etrangères, puis, après sa nomination à Tokio, par notre distingué ambassadeur à Londres, le baron Moncheur. Du côté anglais, lord Milner y prêta directement la main. La convention fut signée le 15 mars de cette année.

L'opinion publique belge n'y a pas consacré assez d'attention. Un seul journal, à ma connaissance — et c'est un journal de notre métropole commerciale, où l'on comprend mieux l'importance de ces questions, — en donna une analyse un peu détaillée. Les autres journaux se bornèrent à insérer un communiqué d'allure officielle, puis n'en soufflèrent plus mot. Et cependant... Je ne sais s'il existe beaucoup de conventions plus profitables pour un

pays. La Belgique n'y reçoit que des avantages. Elle y puise la liberté du transit à travers tous les territoires de l'Est africain soumis à l'autorité britannique, donc non seulement à travers l'ancienne colonie allemande, mais également à travers les autres colonies anglaises de l'est. Ce transit est exonéré de tout droit. Il doit jouir des tarifs les plus favorables, en usage dans les territoires visés, tant en service intérieur qu'en service extérieur ; aucun avantage dans ce domaine ne peut être accordé à qui que ce soit, fût-ce à des sujets britanniques, sans que le trafic belge n'en bénéficie aussi. Les tarifs sur la ligne Kigoma-Dar-es-Salam, qui dessert surtout notre commerce, devront toujours être tenus dans des limites raisonnables et s'adapter à nos produits.

Le Gouvernement belge aura le droit de faire circuler, sur cette ligne, ses propres wagons, et ce même droit pourra lui être accordé, en temps opportun, sur d'autres lignes de l'Est africain britannique.

De plus, aux deux extrémités de la grande ligne qui relie le lac Tanganyka à l'océan Indien, la Belgique reçoit deux emplacements, — les dimensions en sont proportionnées à son trafic — pour y établir ses propres installations. Ces emplacements, dont elle aura, à perpétuité, l'usage gratuit, puisque le Traité ne prévoit qu'une redevance annuelle de 1 franc, constitueront, mais pour son seul trafic en transit, des ports francs, gérés par la Belgique même, ou un concessionnaire désigné par elle. Les autorités britanniques ne pourront y intervenir. Ils seront directement reliés au chemin de fer. Les marchandises expédiées dans des wagons plombés ne seront soumises à aucune formalité douanière de la part des autorités britanniques.

Dans l'économie générale de cette convention, les marchandises à destination du Congo belge ou en venant pourront donc être amenées sur nos bateaux, déchargées dans notre port, par nos moyens d'action, sous la sur-

veillance de nos seuls agents, embarquées sur nos wagons, soustraites à toutes vérifications de la douane britannique sur tout leur parcours, et expédiées à l'autre bout aux tarifs les plus favorables. Là, elles seront de nouveau reçues dans notre port, par nos agents et chargées sur nos bateaux. C'est en tous points la nationalisation du commerce de la partie de notre colonie tributaire de l'océan Indien et la réduction au minimum des inconvénients de la situation excentrique de nos provinces de l'Est. Ainsi, si nous avons abandonné un port, celui de Kigoma, nous en avons acquis deux, qui ne nous apporteront que des charges peu sensibles; si nous avons abandonné une petite section du grand chemin de fer qui relie le Tanganyka à l'océan Indien, nous avons obtenu en échange un régime qui nous donne, en fait, la libre disposition de la ligne tout entière pour les besoins de notre trafic et ceci encore, sans les charges de l'entretien et de l'administration. Dans dix ans, dans vingt ans, quand la roupie et la livre auront cessé de peser sur les tarifs des transports africains, que le commerce du Congo aura triplé, quintuplé, augmenté davantage même, et que sous sa poussée auront sauté tous les moyens artificiels, qu'en attendant on emploiera pour le pousser dans sa totalité vers les ports de l'océan Atlantique, alors on se réjouira sans réserve de trouver dans les actes de la diplomatie l'accord du 15 mars 1921, car il assurera au commerce de la partie orientale de la colonie son exutoire naturel et le mettra en relation avec la mère-patrie sans subir la « dénationalisation ».

Cette convention constitue donc une œuvre éminemment utile et elle contient, en puissance, plus de richesses que de vastes territoires pénibles à administrer.

Pour qu'elle produise ses effets, il ne faut qu'une chose : l'esprit d'entreprise de nos nationaux et de notre gouvernement.

O. LOUWERS.

Pro Armenia

La *Ligue internationale philarménienne* nous adresse l'émouvant appel que voici. Les sympathies du *Flambeau,* nos lecteurs le savent, sont pleinement acquises à la cause arménienne. Nous nous félicitons, avec M. Krafft-Bonnard, des généreuses démarches entreprises par M. Henri Jaspar. La Société des Nations, dit-on, va s'occuper d'urgence de la question de Cilicie. Nous avons confiance dans nos délégués pour faire entendre aux puissances la voix de l'humanité.

A l'heure actuelle, deux préoccupations retiennent toute l'attention immédiate du Comité exécutif de la Ligue : c'est, d'abord, l'angoisse dans laquelle il se trouve quant au sort des Arméniens de Cilicie. Accourus là, en grand nombre, pour se mettre sous la protection des garnisons européennes qui occupent ce territoire, ils vont être, par suite de la retraite prochaine de ces garnisons, livrés de nouveau à leurs bourreaux naturels, les Turcs. L'autre préoccupation est le devoir, qui s'impose inéluctablement à la Ligue, de créer un mouvement d'opinion, puissant et impérieux, capable d'obliger ceux qui auront prochainement à préparer le Traité de paix entre les Alliés et la Turquie — qui remplacera le Traité de Sèvres non encore ratifié — à imposer à la Turquie la reconnaissance d'une Arménie indépendante et souveraine.

Pour l'honneur de l'humanité, il faut que cette question soit nettement résolue.

Après les déceptions multiples éprouvées depuis si longtemps, et notamment depuis l'armistice, la Ligue internationale philarménienne estime que c'est seulement par un mouvement puissant d'opinion, soulevant l'Europe et les deux Amériques, que les dirigeants de la politique inter-

nationale seront contraints de régler une fois pour toutes, ce problème qui pèse sur la conscience de l'humanité.

Les peuples civilisés se doivent à eux-mêmes de ne plus tolérer cette désastreuse abstention.

Durant la guerre, la poursuite d'un idéal de justice et de liberté a stimulé des milliers d'hommes à se sacrifier; depuis l'armistice, c'est un programme d'affaires et d'intérêts qui a mis en compétition des appétits et des convoitises opposés, et qui explique la politique sans principes dont nous souffrons tous.

La Ligue internationale philarménienne souhaiterait de voir l'opinion publique imposer à l'attention immédiate des autorités responsables le problème arménien, de telle sorte que cette iniquité prît fin et que cette détresse fût secourue.

Le seul moyen dont dispose la Ligue, c'est l'appel au cœur et à la conscience de l'humanité.

Elle se tourne avec confiance et espoir vers la Belgique qui a connu, par une expérience récente encore, le sort de l'Etat-tampon, et qui, mieux qu'aucune autre nation, peut comprendre la souffrance arménienne. La Ligue a déjà pu se rendre compte de la réelle sympathie que rencontre la cause arménienne en Belgique. N'est-ce pas le sénateur belge Lafontaine qui, à la séance d'ouverture de la première Assemblée de la Société des Nations, a soulevé le problème arménien et a mis à l'ordre du jour de cette Assemblée, comme préoccupation primordiale, celle de l'Arménie?

Sous le patronage d'hommes autorisés, représentant les opinions religieuses et politiques les plus diverses, un appel en faveur de l'Arménie a éveillé un écho symptomatique en Belgique, dans le courant de novembre. Des sympathies se sont manifestées, avec une égale force, dans les milieux les plus divers: chez les ouvriers mineurs du Borinage, les verriers, les houilleurs et les métallurgistes du bassin de Charleroi et du Pays de Liége,

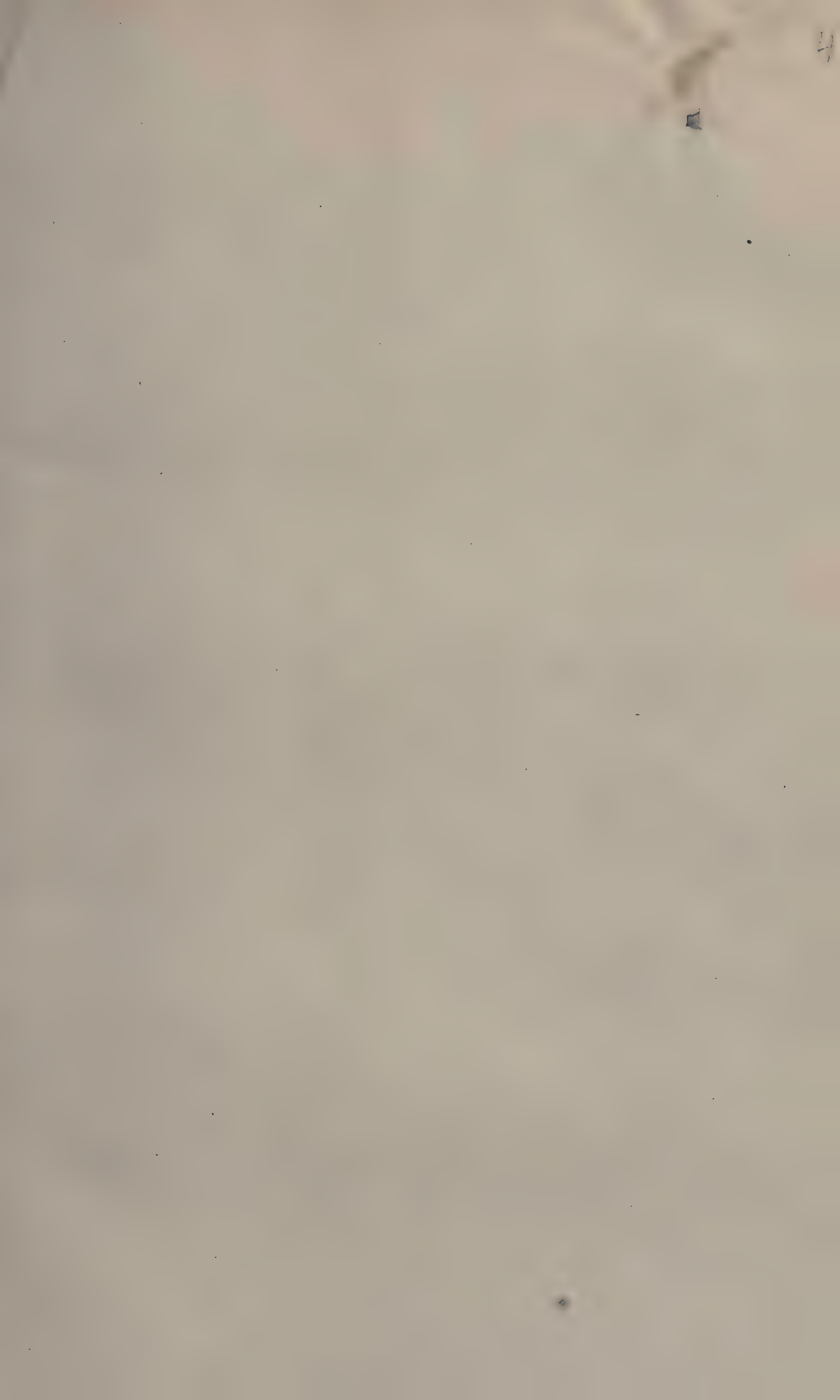
parmi les industriels et les ouvriers verviétois de la laine, chez les étudiants de l'Université de Louvain, comme auprès des intellectuels et des hommes d'affaires de Liége, d'Anvers et de Bruxelles.

La Ligue est, enfin, profondément reconnaissante envers le ministre des Affaires Etrangères, M. Henri Jaspar, qui, avec son autorité, son tact et son cœur, fait toutes les démarches qu'il est en son pouvoir de tenter pour obtenir, en particulier de la Société des Nations, une intervention en faveur des 150,000 Arméniens qui attendent, en Cilicie, l'heure fatale de leur extermination.

Ce nouveau crime doit être évité.

Le Comité exécutif de la Ligue internationale philarménienne, qui le prévoit et le redoute depuis longtemps, fait un suprême appel à l'humanité en général, comme aussi à l'opinion publique éclairée des nations occidentales, pour qu'elle empêche une nouvelle effusion de sang et impose sa volonté aux hommes de gouvernement responsables de la solution de l'angoissant problème.

A. KRAFFT-BONNARD, de Genève,
membre du Comité Exécutif
de la Ligue Internationale Philarménienne.





ROBERT VAN DEN HOECK : Gravure-frontispice d'*Ulisse all' Isola di Circe* (1650)

Hommage à Gustave Flaubert

Paris a magnifiquement célébré, le 12 décembre 1921, le centième anniversaire de la naissance de Gustave Flaubert.

A la « Maison des artistes » les soins pieux de M. P. La Mazière avaient réuni les éléments d'un petit musée de souvenirs, qui fut inauguré par une allocution du ministre de l'Instruction publique et par une conférence de M. Louis Bertrand. Au Luxembourg eut lieu la cérémonie principale, sous la présidence du Ministre. M. Edmond Haraucourt, président de la Société des Gens de Lettres, parla au nom du Comité organisateur dont il fut l'âme, et M. Paul Bourget, de l'Académie française, au nom des romanciers. Délégué par l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, M. Albert Mockel prononça, au nom des écrivains français de l'étranger, le discours qu'on va lire. Puis on se réunit dans les jardins autour du simple et noble monument où s'offre le buste de Flaubert, sculpté par Clésinger. Ce buste, désormais célèbre, était échu par héritage à Rémy de Gourmont, puis à M. Jean de Gourmont, son frère. Celui-ci permit d'en exécuter la magistrale copie qui orne le monument du Luxembourg.

En publiant le beau discours de M. Albert Mockel, le *Flambeau* est heureux de s'associer au magnifique et tardif hommage rendu à l'auteur de *Madame Bovary*, au « très grand » Flaubert.

Mesdames, Messieurs,

Certes, la France est grande. Mais au-dessus d'elle et la débordant de toutes parts, règne une France plus grande encore. Si le territoire de votre nation a des bornes précises, la France de l'Esprit ne se connaît point de limites.

L'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique, qui m'a chargé de la représenter à cette fête de la gloire, est elle-même une des preuves et comme le symbole de la splendide expansion de votre culture ; et

l'on a bien voulu prier son délégué de parler aujourd'hui au nom des écrivains français qui ne sont pas nés parmi vous, au nom de ceux-là qui, sans être vos compatriotes, aspirent au droit de cité dans la France de l'esprit.

Avec une foi fervente, tous s'inclinent devant la haute figure de Gustave Flaubert, image merveilleuse du génie gaulois et latin ; devant Gustave Flaubert, grand prêtre d'un temple immense où les initiés adorent les secrets, les fidèles communient fraternellement dans le culte de la langue française.

Autant qu'à ses vertus de clarté, de finesse et d'incomparable élégance, la langue française doit à vos prosateurs, à vos poètes, cette « universalité » qu'affirmait Rivarol. Son empire est celui de la persuasion. Telle est sa force rayonnante, qu'elle va conquérir au loin, — en Russie, en Pologne, en Italie, en Roumanie, en Allemagne, en Grèce, en Arménie, au Portugal, aux Etats-Unis, et jusque dans l'Amérique espagnole, — des artistes déjà placés, sur leur propre sol, au rang des princes du langage. Votre héritage littéraire, ces lettrés le savent sans prix ; et sans doute, Moréas, Stuart Merril et José Maria de Hérédia jugeaient-ils, en songeant à l'art d'un Gustave Flaubert, qu'il n'est de maîtrise prouvée qu'en français.

Mais il existe, hors de France, des hommes qui ont eu le privilège de la balbutier dès le berceau, cette langue admirable. Qu'ils soient de l'Amérique louisianaise ou canadienne, qu'ils soient de Suisse ou de Belgique, tous reconnaissent en elle la mère de leur intelligence. Aussi la servent-ils avec une tendresse filiale ; et c'est pour accroître à leur tour son familial trésor, qu'ils lui apportent l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, de Frédéric Amiel ou de Cherbuliez, l'œuvre du prince de Ligne, de Charles de Coster, d'Octave Pirmez, de Maubel, de Camille Lemonnier, ou *Le Règne du Silence*, de Rodenbach, *La Chanson d'Eve*, de van Lerberghe, *Les Rythmes souverains*, d'Emile Verhaeren.

En échange de ce tribut, ils demandent à la France des modèles... Elle en a d'innombrables parmi les vivants et les morts. Mais un de ceux qu'elle nous propose nous est cher entre tous: c'est le très grand Gustave Flaubert.

Flaubert! Modèle sans second par la perfection souveraine de son œuvre; et, par sa vie, quel émouvant et fier exemple! Ah! puissions-nous le suivre à jamais, cet exemple de haute probité, de désintéressement et de virile vertu, de généreuse ardeur et d'indépendance indomptée! Puissions-nous le comprendre comme nous comprenons l'enseignement des beaux livres où la prose de Flaubert, sans abdiquer le naturel, sans perdre la souplesse, s'éclaire d'une frémissante parure de joyaux.

Si proche que ma Belgique natale soit de votre patrie, — si près de Liége que soit Paris, — c'est en étranger que je parle, et au nom d'étrangers... puisqu'il faut désigner ainsi vos frères spirituels, vos frères de culture et de langage. Nous appartenons pourtant à la littérature française. Y participer dignement est pour nous plus qu'un vœu d'amour-propre: c'est presque une question d'honneur. Si le destin nous a confié une portion du commun patrimoine, notre devoir est de la conserver intacte en lui faisant porter tous ses fruits.

Or, une crainte parfois nous paralyse, nous qui ne vivons pas auprès de vous: celle de ne point rester fidèles au génie de votre langue. Placés aux marches de la France, nous devons nous garder des infiltrations barbares, des lourdeurs voisines des patois... et tout aussi bien de cette fausse correction dont se plaignait déjà Mme de Sévigné: celle qui enlève à l'élocution sa spontanéité, sa vigueur, son aisance déliée.

Au temps classique de Louis XIV, de bons auteurs français, exilés en Hollande, connurent les traîtrises du « style réfugié ». Ils n'écrivaient plus: ils rédigeaient...

Or, nous voulons écrire; et, parce que nous voulons écrire, nous nous adressons à Flaubert pour lui demander

des conseils. Flaubert ne rédige jamais! Chaque phrase, il l'invente, il la crée à la mesure de sa pensée; et, si colorée que soit sa prose, elle garde en sa structure cette solidité que nous envions aux vrais peintres. Ce n'est pas assez de dire que nous admirons Flaubert; nous lui avons aussi voué la gratitude que mérite un maître bienfaisant. Il complète pour nous l'inoubliable leçon de Racine, de Voltaire; il achève et corrige celle de Chateaubriand. Il nous révèle les secrets du nombre, de l'accent expressif, du contour ferme et délicat; et nous le bénissons de ne pas nous convier au labeur de l'artisan, mais de nous initier au travail de l'artiste.

L'art d'écrire, qui donc l'a illustré plus noblement, plus généreusement, plus douloureusement que lui? Qui donc a mieux compris tout ce qu'il comporte de ressources, tout ce qu'il implique de devoirs? Pour un héros de lettres tel que Gustave Flaubert, écrire ne consiste pas seulement à tisser la soie nuancée d'une phrase pour en faire onduler le déroulement magnifique. Ecrire, c'est voir et c'est faire voir. C'est étudier la nature et la rendre en sa plénitude. C'est connaître les hommes pour en tracer les vivants, les éternels portraits. C'est pénétrer enfin dans le royaume des idées, car il n'est de grand écrivain qui n'ait appris à penser.

Tout cela, Flaubert l'enseigne par l'exemple; et, par son exemple, il prouve que l'art suprême est une poésie. Par la sûreté, la justesse, l'énergique précision de son trait, comme votre Daumier il saisit la vérité dans le vif du caractère. Mais il a la grandeur, l'éclat, le lyrisme dans la lumière, — et il est le frère, ainsi, de votre Eugène Delacroix, poète du pinceau. Le frémissement de force qui jaillit du réel, et l'élan presque surhumain que l'aspiration fait naître, son œuvre les réunit comme deux mains se joignent. Et n'est-ce point le signe même de l'art français, ce double et convergent effort tendu vers la Beauté?

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque les écrivains français de l'étranger arrivent dans votre patrie, lorsqu'ils cherchent des images d'harmonie et de clarté parmi les jardins où la postérité érige ses statues, une forme leur apparaît dans les lignes pures du marbre. Elle est puissante comme la vérité; elle est noble comme l'idéal. Certains y voient la ressemblance d'un pénétrant historien de la vie; d'autres d'un créateur dans le monde du rêve. D'autres enfin parlent d'un grand musicien du verbe, d'un grand peintre.

Ils disent encore : « Oui, c'est bien un fils de la France ! Voyez comme le regard est fier, comme le front rayonne !... »

Et le souffle de gloire qui remplit ces jardins répète inlassablement un nom :

Gustave Flaubert.

ALBERT MOCKEL.

L'Association Guillaume Budé

L'Association Guillaume Budé est née de la guerre ; elle n'a pris que peu à peu conscience du rôle exact qu'elle devait jouer et de la façon dont elle pouvait le mieux le jouer. Exposer sa brève histoire est assurément la meilleure manière de faire comprendre ce qu'elle est et ce qu'elle veut.

La guerre nous a révélé brusquement à quel point nous étions tributaires de l'Allemagne. Le lendemain de la mobilisation, les Facultés des Lettres françaises se sont trouvées fort embarrassées pour établir des programmes : de la plupart des auteurs anciens il n'existait que des éditions allemandes, que les étudiants ne pouvaient plus se procurer. Il devenait donc nécessaire de pourvoir aux besoins de l'enseignement supérieur en créant une collection française qui pût remplacer les collections de Leipzig ou de Berlin. Il y avait longtemps d'ailleurs que les professeurs de nos Universités désiraient se soustraire à la tutelle indiscrète des libraires allemands. Mais pour cela il eût fallu s'assurer d'abord le concours des éditeurs français. Or, ceux-ci avaient tendance à s'effrayer du moindre risque. Ils étaient en outre convaincus d'avance que sur ce terrain nous ne pouvions lutter avec l'Allemagne. Aucun effort sérieux n'avait donc été tenté. Cette fois, il fallait agir : la guerre faisait comprendre aux savants français le devoir de l'initiative privée.

Dans le courant de l'hiver 1916-1917 un certain nombre de professeurs se groupèrent sous la direction de M. Maurice Croiset, pour étudier les moyens matériels qui leur permettraient de réaliser leur programme. Ils

donnèrent à l'Association dont ils rédigèrent les statuts le nom de Guillaume Budé, le premier professeur de grec du Collège de France, pour bien marquer qu'ils entendaient relier leur effort à la tradition française de la Renaissance. Ils entrèrent ensuite en relations avec divers éditeurs : les négociations n'eurent pas de résultats satisfaisants. Ils crurent alors qu'ils pourraient se suffire à eux-mêmes : ils seraient leurs propres éditeurs et laisseraient le soin de vendre leurs volumes à la maison Hachette, qui leur servirait seulement de dépositaire ; c'est dans ces conditions que vivaient avant la guerre d'autres sociétés savantes, comme la *Société des textes français modernes.* Ils comptaient publier ainsi chaque année, au moyen des seules souscriptions de leurs adhérents, un certain nombre de textes grecs et latins, dont ils eussent fait le service gratuit à tous les membres de l'Association.

L'idée n'était pas heureuse. C'était limiter d'avance la portée de l'œuvre entreprise. C'était aussi méconnaître les conditions nouvelles de la vie. En réalité, l'établissement d'un volume devait coûter environ six fois ce qu'il coûtait avant la guerre. L'Association, à ses débuts, ne comptait pas plus de trois cents membres : ses ressources lui permettaient de publier un volume d'environ 150 pages par an ! Mieux eût valu ne rien tenter que de donner à l'étranger le spectacle d'une aussi ridicule impuissance.

Un homme de loi avisé nous conseilla alors de provoquer la formation d'une société anonyme qui se chargerait de la partie commerciale du rôle d'éditeur. Des amis des lettres classiques s'offrirent aussitôt à fournir les capitaux nécessaires. C'étaient pour la plupart des industriels qui avaient compris ce que représentait à la fois pour l'éducation de notre jeunesse et pour notre prestige scientifique à l'étranger un effort collectif des Universités françaises. Ainsi fut formée en juin 1919 la « Société d'édition *Les Belles-Lettres* pour le

développement de la culture classique ». Les rôles respectifs de la Société et de l'Association furent nettement définis. Celui de l'Association Guillaume Budé est purement scientifique : elle recrute des collaborateurs, elle dirige et contrôle leurs travaux, elle garantit la valeur des manuscrits qu'elle remet à la Société *Les Belles-Lettres*. La Société en revanche assure la publication et la vente des ouvrages qui lui sont confiés par l'Association et en rétribue les auteurs. Le Conseil d'administration de l'Association est formé de quarante-cinq membres, membres de l'Institut, professeurs du Collège de France, de la Sorbonne, de l'École des Hautes-Études, des Universités de province. Celui de la Société, composé pour l'instant de six membres, comprend, à côté d'industriels particulièrement qualifiés, deux représentants de l'Association : les intérêts scientifiques et les intérêts commerciaux y sont donc également défendus. D'ailleurs, ils sont ici solidaires : la qualité scientifique est le meilleur gage du succès commercial.

Cette organisation prête-t-elle à la critique ? A première vue du moins, une autre eût pu sembler préférable : une sorte de société coopérative qui eût réservé les charges, mais aussi les profits de l'entreprise aux savants appelés à y collaborer. Les universitaires auraient eu leur maison d'édition à eux ; ils en auraient dirigé eux-mêmes l'exploitation, et les bénéfices en auraient été pour eux seuls. Il se peut que ce soit là, en effet, la formule de l'avenir. Mais, à l'heure actuelle, la situation matérielle des universitaires et leur inexpérience des affaires ne leur permettaient pas de former de tels plans avec quelques chances de succès. Il était bon, en outre, que l'œuvre n'apparût pas comme étroitement universitaire. Il convenait au contraire qu'elle fût le fruit d'un effort collectif, qui rapprocherait de ceux qui enseignent les lettres antiques tous ceux qui croient cet enseignement utile et fécond.

Le résultat de ce rapprochement a été des plus heureux. La conception du but à atteindre et des moyens à employer est aussitôt devenue plus nette. Pour pouvoir éditer des ouvrages destinés au public restreint des érudits, il fallait d'abord s'assurer les ressources nécessaires en publiant des ouvrages d'une vente sûre et constante : la publication des travaux scientifiques dépendait de celle des ouvrages de vulgarisation. Il fallait donc toucher le grand public et pour cela lui présenter les textes antiques accompagnés d'une traduction. Or, ces raisonnements d'ordre commercial des administrateurs de la Société se trouvaient correspondre très exactement aux intentions des fondateurs de l'Association. Leur préoccupation avait toujours été d'entretenir le goût des lettres grecques et latines chez les hommes faits et chez les femmes cultivées aussi bien que de fournir des livres d'étude aux jeunes gens ; et, d'autre part, ils considéraient la traduction comme le meilleur moyen de contrôle dont puisse user un éditeur à l'égard de son propre texte : éditer un texte, c'est affirmer qu'on le comprend, et l'on ne peut être soi-même sûr de le comprendre que le jour où l'on arrive à en faire passer très exactement le sens dans sa langue maternelle.

La première collection à entreprendre était donc une collection générale des chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine. A cette collection a été donné le nom de *Collection des Universités de France,* hommage rendu au patient effort fourni dans ces dernières années par toutes les Facultés des Lettres françaises, en même temps qu'appel discret à la collaboration de tous les maîtres qui y enseignent et de ceux de leurs étudiants qui se destinent à devenir des maîtres à leur tour. Cette collection comprendra environ trois cents volumes et devra être achevée dans un temps relativement court, une quinzaine d'années, par exemple. Plusieurs volumes en ont déjà paru : *Platon,* tomes I et II, *Théophraste*

(*Caractères*), *Eschyle,* tome I ; en latin, *Lucrèce, Perse, Juvénal, Cicéron* (*Discours* I), *Sénèque* (*De Clementia*), *Tacite* (*Histoires*), etc. Certains auteurs dont l'œuvre est considérable seront entièrement édités avant peu de temps. Ainsi le *Platon,* pour lequel treize volumes sont prévus, sera, je l'espère, achevé dans cinq ans : ces treize volumes sont dès maintenant attribués à des collaborateurs, qui sont déjà au travail. Et les noms de ces collaborateurs sont de nature à inspirer confiance aux plus difficiles, puisque ce sont ceux de MM. Alfred et Maurice Croiset, E. Chambry, A. Diès, G. Glotz, A. Rivaud et L. Robin.

A côté de cette première collection il en est prévu une autre, où seront publiés les textes qui ne rentreront pas dans le cadre de la première, ouvrages de second ordre ou d'un caractère purement technique. Si Platon doit paraître tout entier dans la première collection, Aristote n'y sera représenté que par quelques-uns de ses traités les plus importants, comme la *Poétique,* la *Politique,* la *Rhétorique,* la *Morale,* la *Constitution d'Athènes :* ses ouvrages scientifiques paraîtront dans la collection complémentaire.

Les *commentaires* paraîtront dans des volumes à part. Ils pourront présenter des formes diverses, toujours adaptées au caractère particulier de l'auteur qu'ils interprètent.

La Société songe également à des collections destinées aux spécialistes : patrologie, collection de textes byzantins, etc., et à des recueils de documents sur l'histoire, l'archéologie, le droit (inscriptions, papyrus, etc.). Dès l'année dernière elle a inauguré sa *Collection d'Études anciennes* par une *Histoire de la Littérature latine chrétienne* de M. de Labriolle, qui a reçu un accueil d'autant plus empressé qu'elle comblait une lacune : aucun ouvrage de ce genre n'existait encore en France.

Le succès de nos premiers volumes a dépassé nos espé-

rances. Deux d'entre eux, *Platon I* et *Lucrèce* sont déjà près d'être épuisés. En même temps le nombre des membres de l'Association passait rapidement de 300 à 1,500. On peut donc avoir maintenant toute confiance dans l'avenir. Nos collections s'achèveront et vivront, parce qu'elles correspondent à un besoin. Mais il est nécessaire de développer le plus possible notre production et d'élargir notre champ d'action. La Société *Les Belles-Lettres* s'est constituée avec un capital primitif de 400,000 francs; mais ses statuts prévoient que ce capital sera porté jusqu'à 1,200,000 francs par deux émissions successives. Une seconde souscription à huit cents actions nouvelles de 500 francs a été ouverte il y a quelques semaines et sera close sans doute le 15 novembre. Le succès de l'entreprise est assuré; mais il dépend des concours qu'elle rencontrera que ce succès soit tout à fait complet et contribue efficacement aux progrès de la culture gréco-latine.

Les étrangers sont assez vite venus à nous, surtout dans les pays de langue française. Les statuts de l'Association prévoient la formation de *Sections,* jouissant d'une certaine autonomie. La première section créée en dehors de la France l'a été en Belgique: la section belge comprend déjà plus d'une centaine de membres, et le nombre en ira sans doute croissant. Mais nos livres pénètrent aussi dans les pays d'autre langue: ils sont déjà appréciés en Italie, en Angleterre et en Amérique; de nombreux savants étrangers se sont fait inscrire parmi nos membres fondateurs. Nous n'acceptons pas seulement des adhésions; nous accueillons avec reconnaissance, nous sollicitons même des collaborations. Ici encore les savants belges sont au premier rang de nos amis. MM. Henri Grégoire et Léon Parmentier se sont chargés, à notre demande, d'une grande partie de l'édition d'Euripide; et MM. J. Bidez et Fr. Cumont feront paraître avant la fin de cette année une édition des *Lettres de l'Empereur Julien* qui est un véritable modèle de patiente

et sagace critique. La Suisse romande nous promet également de précieux collaborateurs. Le caractère international de notre œuvre s'affirme de plus en plus. Et cependant, c'est une pensée purement nationale qui a guidé les premiers fondateurs de l'Association. En devons-nous conclure que la science française est particulièrement apte à faire l'union des intelligences?

Il semble d'abord paradoxal de joindre au mot « science » le nom d'une race ou d'un pays. La science ne mérite d'être appelée « science » que si elle est simplement humaine, si elle se fonde sur la raison universelle. Mais il se trouve que, dans l'usage, le mot répond souvent à des notions très diverses. On l'applique à l'ensemble des lois établies par la recherche scientifique, et, en ce sens, il est clair qu'il ne saurait être limité par aucune épithète. Mais on l'applique aussi aux méthodes de recherche ou d'exposition des savants, et celles-ci peuvent en effet varier suivant les écoles ou les pays. Il y a, en outre, une différence profonde entre les sciences mathématiques et physiques et les sciences historiques. Si les premières peuvent établir des vérités incontestables, il n'en est pas de même pour les autres, « petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être faites », comme Renan l'écrivait naguère. La race, l'éducation — tout comme le tempérament personnel — de ceux qui s'y appliquent sont donc de nature à influer sur les résultats obtenus. Et, entre toutes les sciences de cet ordre, il n'en est point où ces éléments jouent un rôle aussi important qu'en philologie.

La philologie classique doit beaucoup à l'Allemagne. La plupart des grands philologues du XIX[e] siècle sont des Allemands. Les services que la science allemande a rendus aux études grecques et latines sont considérables. Il serait puéril de le nier. Il serait plus puéril encore de prendre strictement le contrepied de toutes les méthodes allemandes pour éviter les défauts qu'elles peuvent pré-

senter. Ce serait commettre une erreur toute pareille à celle des stratèges d'avant-guerre qui se refusaient à admettre l'utilité de l'artillerie lourde. Ce qui convient, c'est bien plutôt d'examiner de près les instruments de travail dont use la science allemande, de déterminer avec précision l'emploi qui leur revient, et de les améliorer, s'il se peut, tout comme les Allemands ont fait eux-mêmes pour ceux qu'ils avaient reçus des philologues anglais et hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles ou des grands humanistes français de la Renaissance.

Il est interdit de recourir à l'imagination quand la recherche méthodique peut fournir des faits; on n'a pas le droit d'inventer là où on peut retrouver. C'est là la première règle des sciences historiques. Il faut donc avant tout établir la nomenclature, la somme des faits connus. Les érudits de la Renaissance avaient commencé ce travail; les Allemands s'y sont voués à leur tour au siècle dernier avec une minutie et une patience dignes d'éloges. Leurs innombrables monographies et leurs vastes répertoires, qui enregistrent tous les textes et documents relatifs à un sujet en y joignant une bibliographie méticuleuse et précise, sont encore indispensables aux travailleurs de tous les pays. Les vues parfois profondes de quelques-uns de ses représentants ont achevé enfin de donner à la philologie allemande une autorité et un prestige singuliers.

Si imposante qu'elle soit cependant par son étendue et par sa solidité, l'œuvre de la science allemande est loin d'être parfaite. Elle porte la trace de deux vices inhérents à l'esprit allemand et qui la rendent déjà en partie caduque.

La philologie classique a surtout pour objet des textes littéraires. Pour y toucher, il faut avoir quelque sens littéraire, ou, tout au moins, un respect clairvoyant des diverses formes du beau. Je ne prétends certes pas que cette qualité ait manqué à tous les critiques allemands.

Mais la critique verbale est à la fois une science et un art; dans les mains d'ouvriers médiocres, elle devient vite une simple routine, et, chez beaucoup d'Allemands, elle n'était très souvent qu'un pur *mécanisme*. La connaissance de quelques formules obscures et d'un jargon mystérieux remplaçait l'observation personnelle et le sens littéraire. Le lecteur n'était pas mis en contact direct avec les réalités; le critique ne faisait appel ni à sa raison ni à son goût: il lui signifiait des sentences impérieuses, au nom d'un système — généralement périmé dix ans après — et en usant d'une terminologie bizarre — presque toujours démodée au bout du même laps de temps. Il n'est rien qui marque mieux la décadence de l'esprit scientifique. Le jour où le savant s'éloigne de la vie et n'opère plus que sur des formules, son labeur devient stérile et dangereux. Or, ce *mécanisme* rigide avait peu à peu envahi tous les domaines de l'activité allemande. Je ne suis pas éloigné de penser que c'est à lui, pour une bonne part, que l'Allemagne a dû sa défaite. Ses stratèges s'inspiraient trop de formules apprises et ne cherchaient pas assez à pénétrer le jeu de leurs adversaires. Les journaux ont reproduit souvent côte à côte les portraits de Foch et de Ludendorff. L'un a l'air d'un *homme:* le regard est vif, curieux, presque amusé. L'autre a l'œil d'un *maniaque,* obsédé par une idée fixe. La victoire a fait défaut à celui qui n'a suivi que son plan, sans tenir compte de ceux de l'ennemi et qui n'a pas su sortir de lui-même. J'ose à peine achever ma pensée... mais il ne s'agit que d'une comparaison! Sur bien des points le philologue ressemble au stratège. Son adversaire, c'est le texte qu'il doit éditer et traduire. Pour s'en rendre maître, il doit avant tout l'aborder sans idée préconçue, s'attacher uniquement à le comprendre, à le pénétrer, à entrer dans les sentiments de l'auteur, à penser avant lui ce qu'il n'a pas encore exprimé. A ce jeu-là ne réussissent que les esprits ouverts et souples: les maniaques sont

toujours battus — surtout s'ils ont commencé par dépenser dans des « offensives de grand style » toutes leurs ressources d'érudition ou d'ingéniosité ; les meilleures armes ne servent de rien, si l'ennemi reste hors de leur portée.

L'autre défaut de la science allemande, c'est ce que j'appellerais son *instabilité,* et ici encore nous touchons à une véritable infirmité de l'esprit allemand en général. L'Allemand ne croit pas à la vérité. Je ne veux pas dire qu'il n'aime pas la vérité, encore moins qu'il ne soit pas capable de la rechercher de la manière la plus probe et la plus désintéressée. Nullement. Mais, la vérité une fois établie, il ne lui accorde qu'une valeur relative ; il ne la fait pas entrer dans sa conception générale des choses ; il la laisse, pour ainsi dire, à la porte de son cerveau. Pour lui, de même qu'en politique et en morale les principes partout acceptés sont sans cesse remis en question, de même, en philologie, il n'y a jamais de faits acquis. Il oscille sans cesse d'une docilité servile à l'égard d'un système qu'on lui a enseigné à une négation aveugle du même système. L'œuvre proprement critique, c'est-à-dire le *choix,* la distinction franche de ce qui est sûr et de ce qui reste douteux, de ce qui est provisoire et de ce qui est durable, lui est à peu près inconnue. Il lui semble toujours qu'il ne saurait construire s'il n'a commencé par faire table rase de tout ce qui existait avant lui. Telle science, comme la métrique, est devenue ainsi un champ de ruines, un chaos. Mais le plus curieux, c'est que parfois le même fait s'observe non plus dans une lignée de savants appartenant à des générations successives, mais chez le même savant, à l'intérieur d'un même esprit. On voit un historien rassembler et analyser des documents avec le zèle le plus scrupuleux. Son labeur est un modèle et de conscience et de méthode. Et, le moment venu d'en tirer une conclusion, le voilà soudain qui semble délivré du souci d'être patient et vrai, qui se venge de la contrainte passée par des paradoxes et des

boutades, qui affirme sa liberté reconquise par des pirouettes et des grimaces. On croirait vraiment qu'il veut être le premier à rire de l'érudition dont il a fait preuve et à railler lui-même la science allemande.

A cette science allemande nous sommes donc doublement redevables : soyons-lui reconnaissants, d'abord, de tout ce qu'elle a amassé de matériaux, de tout ce qu'elle a soulevé d'idées, ensuite de l'exemple qu'elle nous a donné et qui nous permettra peut-être d'éviter ses défauts. La philologie classique a été assez négligée en France dans la seconde partie du XIXe siècle. Ces longues années n'ont cependant pas été perdues pour les études antiques. L'effort de nos savants s'est porté dans une double direction, l'histoire littéraire et l'épigraphie. Dans le domaine de l'histoire littéraire, la France s'est acquis une estime méritée : les ouvrages d'Alfred et de Maurice Croiset, par exemple, témoignent d'une sûreté de goût qu'on trouverait difficilement ailleurs. Les progrès de la science, les découvertes nouvelles n'ont fait que confirmer l'impression des premiers lecteurs. C'est ainsi que les courtes pages de Maurice Croiset sur Ménandre se trouvent avoir donné d'avance, dans leur sobre plénitude, une appréciation beaucoup plus juste des nouveaux fragments de Ménandre que tels articles écrits après la découverte par les plus célèbres philologues allemands, où abondent les erreurs de goût les plus déconcertantes. D'autre part, nos écoles d'Athènes et de Rome, avec leurs champs de fouilles sans cesse renouvelés, nous permettaient de former des épigraphistes et des archéologues par l'étude directe de documents ou de monuments nouveaux. Nous n'avons donc pas entièrement perdu notre temps et si nous revenons à la philologie, nous n'y revenons pas tout à fait en novices. Nous n'avons jamais cessé, d'ailleurs, même au cours de cette période, de compter des philologues de premier ordre : il est fâcheux seulement qu'ils n'aient formé que peu de disciples.

Le premier principe que s'est donné l'Association, c'est de toujours considérer les textes littéraires, non comme une matière morte, mais comme des œuvres d'art, créées jadis par des êtres vivants qui ont voulu qu'elles conservassent quelque chose de la vie qui était en eux. Cette vie, rien ne doit être négligé pour la faire sentir au lecteur moderne. Pour Platon, par exemple, la collection Budé présente les dialogues dans l'ordre chronologique, qui seul permet de suivre le développement de la pensée platonicienne. Chaque dialogue est accompagné en outre d'une *notice* qui en établit avec netteté le sens et la portée. Enfin dans la traduction de brefs sous-titres, en manchette, font ressortir les divisions les plus importantes du dialogue et saillir les articulations du raisonnement. De même on n'a pas craint, dans les œuvres dramatiques de multiplier les indications scéniques. On a même usé d'indications musicales pour montrer la variété des rythmes employés par le poète et noter la valeur expressive de chacun d'eux. Quant à la traduction elle-même, on a veillé à ce qu'elle fût toujours scrupuleusement exacte, puisque, placée en face du texte, elle doit aider à le comprendre, mais aussi à ce qu'elle conservât toujours une allure assez libre pour que celui qui la lit sans la confronter avec le texte pût avoir quelque idée du mouvement et de la couleur de l'original.

Pour la constitution du texte, il est évident que la même méthode ne peut convenir à tous les auteurs: leur état de conservation est trop différent. Quelques principes ont cependant semblé pouvoir être adoptés; ce sont les suivants: établir d'abord avec soin l'histoire du texte; dégager nettement ensuite ce qui constitue la *tradition,* en comparant toutes les sources connues du texte et en distinguant les erreurs individuelles de tel ou tel scribe des traits communs à l'ensemble de la tradition; s'appliquer enfin à interpréter correctement les parties saines de la tradition, et, pour les parties corrompues, avertir hon-

nêtement le lecteur, en lui indiquant en même temps, s'il y en a, les meilleurs remèdes qu'on ait proposé d'apporter à un mal souvent irréparable. Un bref apparat critique au bas de la page marque avec précision le rapport qui existe entre le texte imprimé et la tradition manuscrite. Tout lecteur doit pouvoir s'assurer d'un simple coup d'œil de l'origine du texte qu'il cherche à comprendre, et il ne faut pas que l'essentiel en cette matière soit noyé sous un flot de lapsus sans portée ou de conjectures sans vraisemblance.

Mais ce ne sont là que des principes très généraux qui ne sauraient être appliqués de la même façon dans tous les volumes de la collection. Il faut prévoir entre eux de réelles différences, tenant à la nature des textes, à la diversité d'esprit des éditeurs, et aussi à l'état de la science, qui n'éclaire pas encore d'une égale lumière toutes les portions de la littérature ancienne. La collection entreprise sera certainement inégale. C'est déjà beaucoup qu'elle soit. Il n'y a pas eu jusqu'ici en France de collection d'auteurs grecs, et les collections d'auteurs latins ont déjà beaucoup vieilli. La *Collection des Universités de France* est donc appelée à rendre d'indiscutables services ; elle recevra sans doute un accueil favorable de tous ceux qui croient encore à la valeur éducative des lettres anciennes. Nous ne sommes point de ceux qui prétendent qu'il n'est point de salut en dehors du grec et du latin. Les « humanités modernes » — pour employer le mot de ceux qui se sont faits les champions en France d'une éducation fondée avant tout sur l'étude des littératures modernes — les humanités modernes offrent assurément un fonds assez riche pour suffire à la culture d'un homme d'aujourd'hui, et je ne doute point qu'enseignées par des professeurs d'élite elles ne puissent former des intelligences ouvertes et éclairées. Il me semble toutefois qu'elles ont moins de chances de convenir à la grande majorité des esprits. Elles demandent à la pensée

un moins grand effort. Pour faire passer une idée de l'anglais au français il suffit souvent de traduire les mots : il s'agit d'un rapide changement de costume : les deux costumes étant différents de couleur, mais, de forme, exactement pareils, ce changement ne réclame pas de nouvel ajustage. Au contraire, pour faire passer une idée du latin au français, il faut la dépouiller de son premier vêtement, la contempler nue et prendre ses mesures pour lui tailler un vêtement nouveau : on apprend mieux ainsi à juger des idées pour les avoir aperçues un instant dégagées des mots. Ajoutez à cela que, dans les littératures antiques, elles se présentent dans leur naïveté et leur verdeur premières, si bien que celles même qui nous semblaient vides et mortes se révèlent pleines de sens et de vie : ce que nous regardions comme des vieilleries inutilisables retrouve pour nous son prix et son charme ; nous nous trouvons soudain plus riches, à mesurer mieux la valeur de notre patrimoine, et nous nous sentons plus confiants et plus forts, d'avoir pris conscience nette de la continuité de l'homme.

Paul Mazon.

Le Brésil inconnu

L'aventure brésilienne qui nous arrive, à mon excellent confrère Charles Bernard et à moi, n'est pas faite pour m'étonner outre mesure. L'un et l'autre, nous sommes attaqués avec une rare violence, avec une extrême grossièreté par un certain nombre de journaux brésiliens, à propos des articles que nous avons publiés l'an dernier dans la *Nation belge* et le *Soir,* à l'occasion du voyage du Roi et de la Reine et dont nous avons cru bon de reprendre l'essentiel dans deux petits livres qui ont paru récemment (1).

Ces journaux — voyez comme cela se trouve ! — sont d'une germanophilie notoire aujourd'hui comme pendant la guerre. L'hebdomadaire *A. B. C.*, le quotidien *Correio da Manha* ne pouvaient voir d'un œil favorable se développer entre le Brésil et la Belgique des relations d'étroite amitié. Tous les moyens leur sont bons pour essayer de brouiller les cartes.

Il y a, au Brésil, à côté de grands journaux sérieux, dont la dignité de ton, la sûreté et l'abondance des informations, en font les égaux de bien des journaux d'Europe, une « yellow press », une presse à scandale, qui ne recule devant aucun moyen dès qu'elle a déchaîné une campagne contre un personnage, une idée, ou une politique. L'an dernier, alors que le roi Albert se trouvait à Rio déjà ou était sur le point d'y débarquer, un journal à grand tirage publiait contre le président de la

(1) CHARLES BERNARD : *Où dorment les Atlantes.* (Ed. du Dauphin, Anvers). — LOUIS PIÉRARD : *Films brésiliens.* (Ed. Rossel, Bruxelles).

République, M. Epitacio Pessoa, à propos de son rôle à la Conférence de la Paix, des articles d'une violence incroyable, contenant les pires injures.

Par conséquent, ni Bernard ni moi, nous ne pouvons prendre au tragique les attaques véhémentes qui nous sont prodiguées. Parmi tant d'amabilités qu'on a décochées à mon excellent confrère, je note un article intitulé : « Un porco ». (Un porc). Tout simplement...

J'ai reçu, de mon côté, un article consacré à mon petit livre et intitulé : « Une autre canaille belge ». Sous la bande il y avait, en outre, un papier portant ces mots non équivoques, écrits d'une main rageuse : « Hypocritas ! Bandidos ! Viva a Allemanha gloriosa ! »

Il n'est pas jusqu'à M. de Wouters d'Oplinter, mon collègue à la Chambre, — un homme qui, comme on dit, ne ferait pas de mal à une mouche — qui, étant allé là-bas en mission d'études pour un groupe d'industriels, n'ait reçu sa part de horions. Un journal a laissé entendre aimablement que le roi Albert n'était après tout qu'un commis-voyageur qui, entre un bain à Copocabana et une excursion dans la Tijuca, traitait des affaires pour son pays et envoyait après coup des hommes comme M. de Wouters, pour enlever les ordres. Charmant ! charmant !...

On peut impunément citer ces fantaisies sans risquer de nuire aux bons rapports entre les deux pays car elles se détruisent d'elles-mêmes par leur propre outrance. Elles suffisent à nous rappeler que la Presse, à laquelle tout le monde fait la cour et dont on vante le « sacerdoce » avec des hyperboles ridicules dans certaines manifestations publiques, peut offrir le spectacle d'une hystérie honteuse.

Des amis brésiliens nous écrivent d'ailleurs qu'il ne faut attacher à toutes ces machinations germanophiles aucune valeur. Il n'est pas difficile de se rendre compte qu'à travers nous, les folliculaires de la rue Rosario ou

de la place Carioca veulent atteindre de hautes personnalités brésiliennes. C'est donc ainsi, dit l'un d'eux, qu'a été dépensé le fameux crédit illimité voté par le Congrès en vue de la visite des souverains belges. Qu'est-ce à dire? Voilà qui est adorable. Mon confrère et moi, nous sommes allés là-bas aux frais de nos journaux respectifs et nous ne devons de reconnaissance qu'à quelques bons amis qui nous ont facilité de leur mieux notre tâche et nous ont accueillis chez eux de la façon la plus hospitalière.

Pour le reste, ni l'un ni l'autre, nous n'avons abdiqué notre indépendance d'écrivain et ne voulions tenir compte que de la nécessité de raffermir encore tant de liens moraux et matériels qui s'étaient noués entre le Brésil et la Belgique.

On nous avait bien dit avant le départ: « Prenez garde! Les Brésiliens sont d'une susceptibilité maladive et d'un orgueil illimité. N'écrivez rien sur leur pays qui ne soit de la louange sans réserves. Ne dites pas qu'il y fait chaud, qu'il s'y trouve des serpents et des nègres... N'ayez pas l'air de découvrir un pays colonial ».

On nous en demandait beaucoup. On nous en demandait trop. Toute la question est de savoir si dans nos observations, forcément rapides et « cinématographiques », nous avons apporté de la malice ou de la malveillance. J'ose affirmer que non. Qu'on m'excuse de citer, à propos de mon petit recueil, une opinion que, sans doute, les Brésiliens ne récuseront pas, celle du grand essayiste portugais Jaô de Barros. Il écrivait le 20 juillet dernier dans le *Diaro de Lisboa:* « Un volume (je passe des éloges) *qui a le mérite inégalable de la sincérité.* ...Superficiel? Un peu. Injuste? *Bastante!* Mais toujours agréable et sans ironie ni malice qui puisse offenser ». Nous ne demandions pas d'autre brevet que celui-là.

Les premiers exemplaires des *Films brésiliens* sortis

de presse furent envoyés l'un à M. le président Pessoa qui nous remercia fort aimablement de l'hommage, l'autre à M. l'ambassadeur du Brésil à Bruxelles. Nous voulions par là témoigner d'une sympathie profonde et sincère pour un pays trop peu connu des Belges et dont nous avons essayé, dans une quinzaine de conférences, cet hiver, de leur vanter les multiples beautés, les richesses encore inexplorées, l'effort immense qu'il a su accomplir depuis vingt-cinq ans.

Cette croisade désintéressée, nous la continuerons en dépit des injures, des calomnies et des travestissements de textes dont nous sommes l'objet dans la presse germanophile de Rio.

***

Que sais-je pourtant, après huit semaines de séjour, alors qu'il y faudrait passer trois ans au moins, d'un pays qui occupe à lui seul la moitié de l'Amérique méridionale et qui est grand comme seize fois la France? Les distances y sont si considérables qu'on met de six à huit jours, pour aller en chemin de fer de Rio à la frontière uruguayenne. Des sénateurs de Matto-Grosso, des députés de Ceara ou de Maranhaon restent parfois deux ans sans retourner dans leur circonscription, sans reprendre contact avec leurs électeurs. Nous avons connu un pays où, avant la guerre, sur le coup de seize heures quarante-cinq, le président de la Chambre, attentif et docile aux moindres mouvements de l'assemblée, levait brusquement la séance pour permettre aux députés de rentrer dans leur circonscription d'où ils revenaient le lendemain vers midi.

Il ne peut être question de diriger en ce moment des caravanes de touristes sur le Brésil comme sur la Suisse, le Tyrol et autres pays voués à « l'industrie de l'étranger ». Au temps où le charbon n'était pas une denrée précieuse et mesurée parcimonieusement au navigateur,

des compagnies y transportaient les émigrants de notre vieille Europe pour deux à trois cents francs, nourriture comprise. Certains bateaux italiens allaient en neuf jours de Lisbonne à Rio, franchissaient en cinq ou six la distance séparant la côte lusitanienne de l'île Fernando de Noronha, la Nouméa brésilienne. A présent, les paquebots les plus rapides mettent dix-huit jours au moins à vous transporter de Plymouth ou de Cherbourg à la capitale de la République fédérale. Et nul n'ignore que la livre sterling et le bon florin de Hollande sont, par le temps qui court, de coûteuses espèces pour un Belge ou un Français.

Le consortium des compagnies de navigation allemandes vient de lancer pourtant un service d'émigrants qui assure le passage de Hambourg à Rio pour 5,000 mark (en troisième classe, nourriture comprise).

En dehors du district fédéral que constitue Rio de Janeiro — comme Washington et La Plata, — je n'ai guère vu que trois des vingt Etats autonomes qui, avec le territoire d'Acre, forment la République fédérale des Etats-Unis du Brésil.

Je garde pour toujours, fixées dans ma mémoire, les images, grandioses ou adorables, qu'offrent aux yeux éblouis, étonnés, amusés d'un fils de la vieille civilisation occidentale le paysage ou la vie de Rio. Je revois les coulées d'argent, au clair de lune, sur la baie que bornent les *morros* empanachés de palmiers élancés. Je revois telle liane pareille à un serpent monstrueux, telle touffe d'orchidées, sauvage, sur un tronc, aperçues du train qui monte au flanc de l'alpe du Corcovado. La baie immense aux trois cents îles, la baie de rêve hérissée de coniques monts bleus comme on en voit dans les paysages de notre Blès. Un oiseau-mouche, rubis qui vole, un papillon bleu, large comme une main. Et puis encore : le lit du Parahyba semé de rochers jaunes dans un paysage grandiose et sauvage de collines roussies, défrichées

par le feu, un train qui nous emmène dans l'extrême-nord de l'Etat de Saint-Paul, au seuil de Matto-Grosso et qui, pendant une heure, en pleine nuit, roule dans une chaleur de fournaise, entre deux hautes murailles de flammes: forêts vierges qui brûlent...

Des pays neufs, des colonies d'Italiens, de Polonais, de Japonais, parmi des souches d'arbres gigantesques, paysages étranges, parfois hideux comme le bled de la Somme, de Champagne ou de Verdun, mais où l'on voit l'homme en lutte avec la Nature, la violentant, ordonnant, tempérant son exubérance et sa fécondité. Des centres d'élevage comme Barretos, sortis de terre l'autre année et où déjà s'érigent de grands « frigos » construits par les packers de Chicago. Des gauchos aux yeux en amande, les pieds nus dans les étriers de petits chevaux à longue queue poussent devant eux, dans un nuage de poussière rose, des troupeaux de zébus aux longues cornes recourbées, de ces bœufs qui, dans les *fazendas,* sont attelés, en flèche, au nombre de six ou huit, à des chariots aux roues en bois, pleines, dont le grincement met dans le silence du soir une prenante mélancolie.

Que d'images! Que de souvenirs! Que d'impressions un peu hâtives, un peu cinématographiques, mais combien vives, combien aiguës!

Les couleurs, les parfums et les sons se répondent.

Hélas! je n'ai point vu le nord, Céara, l'Amazone, les pays du caoutchouc où telle ville, comme Manaos, au cœur de la forêt équatoriale, connut, à l'époque où l'*hevea* saigné sans mesure n'avait point subi encore la concurrence des plantations de l'Inde néerlandaise, une splendeur éphémère, mais prodigieuse. Et du vieux Brésil colonial, de cette terre la plus voisine de nous, aux havres accueillants, où des négociants d'Europe s'en vinrent cultiver le tabac ou les épices destinés aux grands pots craquelés à décor bleu, je n'ai pu voir, pen-

dant une escale de quelques heures, que Bahia aux trois cents églises, aux maisons roses et bleues, étagées harmonieusement sur une colline dont la courbe est mélodieuse. Bahia, aux larges avenues sillonnées de tramways rapides, inondées le soir comme les avenues de Rio ou de Saint-Paul de larges coulées de lumière, mais où l'on voit glisser, le long des jardins qui précèdent de belles villas à terrasse, des négresses qui, portant des corbeilles sur la tête, ont une majesté de cariatides...

***

Le gouvernement anglais, aux prises avec le terrible problème de l'*unemployment* que pose dans tous les pays d'Europe un certain malthusianisme économique sur lequel il y aurait beaucoup à dire, conseille à ses nationaux l'émigration vers les terres vierges encore de l'Empire et des deux Amériques.

En allant au Brésil, j'ai relu avec le plus vif intérêt le livre de Guglielmo Ferrero : *Entre Deux Mondes*. Renouvelant un genre littéraire cher à Renan comme à Platon et qui permet d'envisager sous toutes ses faces, la complexe et changeante réalité, l'historien de la Rome de César et d'Auguste fait converser à bord d'un bateau qui va de Rio à Gênes, des Européens, des Américains du sud et du nord, diplomates, écrivains, capitaines d'industrie, sur des problèmes d'esthétique et de morale posés par la mise en valeur du Nouveau-Monde. C'est à un avocat italien enrichi dans les affaires à Rosario que l'auteur donne le soin de vanter à plusieurs reprises l'optimisme américain, « merveilleuse aurore boréale dans la grise histoire du monde ». Sur des continents en partie encore vierges, il y a de la place pour tout le monde. L'homme n'y est pas encore (ou n'y est plus) un loup pour l'homme Le même Alverighi en qui l'on reconnaît l'ambition démesurée et la sorte de folie qui animait les *conquistadores*, vante encore l'Amérique

comme le royaume de la liberté illimitée. Les modernes émules des Colomb, des Cabral et des Boussingault, achèvent la conquête de la Terre et de ses immenses richesses encore inexploitées.

Encore faudrait-il que notre émigrant belge, britannique ou français ne s'en allât point à l'aventure, sans un but précis, voire sans un engagement bien en règle. S'il a jeté son dévolu sur le Brésil, il fera bien de faire le modeste effort d'apprendre le portugais qui se parle là-bas. Les seuls Allemands, dans ces Etats de Santa Catharina ou d'Espiritu Santo que Rannenberg appelait l'Allemagne australe, ont voulu hargneusement s'isoler dans leur langue, se soustraire au phénomène d'osmose qui parmi ces races diverses, blanches, noires, ces métis fils d'Indiens, ces immigrés arrivés de tous les coins de l'Europe, a fini par créer un sentiment national brésilien que la guerre a quelque peu renforcé, voire exaspéré.

Non seulement, nos chercheurs de fortune, nos « pionniers de la planète » feront bien d'apprendre le portugais parlé dans le monde par plus de 35 millions d'hommes; mais tous, autant que nous sommes, bons Européens, mes frères, est-il si difficile de nous assimiler quelques notions élémentaires de géographie sur ce Brésil mal connu, inconnu, ou méconnu? Je comprends que nos amis brésiliens montrent quelque agacement quand ils reçoivent une lettre dont l'adresse est ainsi libellée: « M. X..., à Rio-de-Janeiro, République Argentine ».

Il n'est plus permis de croire qu'on a neuf chances sur dix de laisser ses os au Brésil quand on y va tenter la fortune. On n'a plus le droit d'ignorer que la fièvre jaune qui faisait chaque année des victimes par dizaines de milliers à Rio ou Santos, a été terrassée, vaincue par une croisade tenace des hygiénistes brésiliens, largement subventionnés par les pouvoirs publics. Enfin, ceux qui ne peuvent se passer de la ville, de son confort, de

ses plaisirs, de l'attrait d'une société policée, seront charmés d'apprendre, s'ils l'ignorent encore, que Rio est une ville de douze cent mille habitants, possédant des hôtels, des cafés, des théâtres qui n'ont rien à envier à ceux de nos capitales européennes et qu'on y trouve une vie mondaine dont l'étiquette et les obligations ne peuvent paraître qu'excessives.

Cependant, il y a quarante ans, un gros lourdaud de herr Doktor à lunettes écrivit dans la *Gazette de Cologne* que les Brésiliens étaient tous (ou presque tous) anthropophages et qu'ils adoraient particulièrement le pied de nègre. Le « pied de nègre » c'est le nom qu'on donnait alors à un bonbon, une sucrerie que vendaient les confiseries populaires...

* * *

L'histoire du Brésil n'est guère mieux connue que ses mœurs, sa topographie, ses productions ou ses besoins. Successivement colonie tributaire, royaume indépendant, empire constitutionnel, république fédérale. Quelques belles figures illustrent ces différents régimes.

Le Brésil est découvert le 22 avril 1500 par Cabral, un de ces hardis navigateurs portugais, dont les exploits « très chrétiens » sont chantés dans les *Lusiades* du poète-soldat Camoëns, admirable épopée moderne dont le souffle, le mouvement, le pittoresque varié nous frappent même à travers une traduction et malgré un certain fatras mythologique qui lasserait vite, n'était la fraîcheur de l'image.

En 1530, la première ville est fondée. J'ai vu ces rivages aujourd'hui calmes de Sao Vicente où fut amorcée la construction de Santos dont les banques et les comptoirs des courtiers en café voisinent avec des fontaines monumentales, des portiques délabrés, des façades

d'églises aux gracieuses volutes, attestant une vieille civilisation.

Les *fidalgos,* soldats du roi très chrétien qui s'appellera un jour Philippe II d'Espagne, les *bandeirantes,* les jésuites et les chercheurs d'or, remontent les fleuves Parahyba, Rio San Francisco, Paraguay, Amazone, chassant devant eux les Indiens répartis en races rivales : Tapuyas du littoral, Tupys ou Guaranis de l'intérieur qui, parfois, se soumettront et se feront les auxiliaires du conquérant.

Ces Portugais importent d'Afrique des dizaines, des centaines de milliers de noirs qui se mélangeront à la race primitive et à celle des conquérants. Pendant quelque temps, les Hollandais, commandés par Maurice de Nassau, s'installeront à Pernambuco. On les chassera bien vite tout comme les corsaires de Dugay-Trouin. Malouins et Dieppois ne pourront s'installer à demeure sur les côtes de ce continent nouveau comme en face, à Gorée, à l'embouchure du Sénégal. Mais si prodigieux est le rayonnement de la pensée, de l'idéal français dans le monde que nous trouvons sa forte empreinte pour ainsi dire à chaque époque de l'histoire du Brésil.

Voici comment Paul Adam nous évoque la vie, à la fin du XVIIIe siècle, de cette étrange ville d'Ouro-Preto (de l'Or-Noir), sœur des belles villes mortes d'Italie et de Flandre et où j'ai médité toute une journée en grimpant des ruelles escarpées aux cailloux pointus ; ville fondée par les chercheurs d'or qui compta jusqu'à 60,000 habitants, qui en compte 8,000 tout au plus aujourd'hui :

« Constamment les processions en l'honneur de tous les saints réunissaient les mineurs, leurs esclaves africains importés en nombre du Congo depuis les débuts de l'opulence publique, afin de laisser aux Américains toute la liberté voulue et obtenue par leurs protecteurs jésuites.

Parcourant les vaux et les monts de la cité en croissance par la vertu de l'or noir, ces processions suivaient les dais à panaches, de miraculeux ostensoirs qui resplendissaient dans le soleil. La troupe en armes entourait les fidalgos, cierge au poing et rapière au flanc, la chevelure découverte, caracolant sur des chevaux noirs à longues crinières. Les dames s'éventaient sur leurs mules harnachées d'argent, parmi leurs nègres en costume à rayures, qui tenaient le parasol et le perroquet.

Le peuple qui fut là, soixante mille âmes, se pressait sous les larges chapeaux, sous les ombrelles à franges de couleur.

Alors le goût du luxe et des arts développa les intelligences et le sens critique. »

A la fin du XVIII[e] siècle, cette société d'Ouro-Preto versait dans la philosophie. On assure même qu'on y représentait les tragédies de Voltaire dès qu'elles parvenaient en copies manuscrites sur le dos des mules.

Mules et esclaves apportèrent aussi dans cette ville bâtie au cœur des montagnes précieuses de Minas-Geraes, les écrits des encyclopédistes, le *Contrat social* et, même un jour, la nouvelle de la grande révolution qui avait ouvert à Paris les portes de la Bastille. Les idées nouvelles enflamment un jeune homme ardent d'Ouro-Preto, Tiradentes. Il devient le chef d'une conjuration qui veut libérer le Brésil du joug portugais. Voilà le précurseur de la liberté sud-américaine. Il a précédé Bolivar et le général Miranda qui combattit dans les armées de Napoléon avant de revenir dans son pays natal, le Vénézuéla, pour travailler à son émancipation. Les conjurés de Minas-Geraes ont des mots de passe : indépendance, *liberté ou la mort!* Mort aux tyrans! Leur chef, Tiradentes, est découvert, arrêté, exécuté à Rio et sa tête, ramenée à Ouro-Preto, reste exposée au bout d'une pique pendant quelques jours, devant la prison de la ville, à

l'endroit où s'élève aujourd'hui la statue de ce précurseur de l'indépendance nationale.

Au XIXe siècle, c'est la pensée française encore qui va exercer à certains moments une influence décisive sur l'évolution politique.

Auguste Comte trouvera ses plus fervents disciples au Brésil, parmi les premiers républicains. Rio possède un vaste temple positiviste construit d'après le plan d'Auguste Comte lui-même, et où une poignée de braves zélateurs s'adonnent avec une ferveur touchante à la pratique de la « Religion de l'Humanité ». Le prestige des lettres et de la pensée françaises reste considérable dans ce pays où l'enseignement est de règle de cette langue dont Rivarol vantait l'universalité et la précellence.

Dès 1815, le Brésil ayant perdu son rang de colonie tributaire, fait partie intégrante du « royaume du Portugal, du Brésil, et des Algarves ». En 1822, Don Pedro, fils de Jean VI de Bragance, qui fuit à Bahia l'invasion napoléonienne proclame l'indépendance du Brésil et se fait couronner empereur. L'an prochain, le pays célébrera le centenaire de cette indépendance scellée sur la colline d'Ypiranga près de Saint-Paul, alors humble bourgade, aujourd'hui ville de 600,000 habitants. Son fils, Don Pedro II, père de la comtesse d'Eu, régna de 1831 à 1889. On a dit de lui, non sans raison, qu'il fut un nouveau Marc-Aurèle. Noble figure. C'est sous son règne que le Brésil eut l'occasion de mettre à l'épreuve sa force morale, son jeune sentiment national, dans cette longue et cruelle guerre du Paraguay, déchaînée par le dictateur Lopez, guerre, dont un épisode poignant revit dans cette *Retraite de Laguna* qu'écrivit en français d'abord, en portugais ensuite, le romancier, poète et historien, A. De Taunay.

Le 18 mai 1888, Don Pedro, d'un trait de plume, abolit l'esclavage qui déshonorait encore son pays. Dans

le temps qu'il s'apprêtait à sanctionner cette grande réforme humanitaire, le baron Cotegipe, un de ses conseillers, le mit en garde contre le ressentiment des planteurs et lui dit : « Vous allez signer la rédemption d'une race, mais en échange de la perte de votre trône ». L'Empereur n'en donna pas moins suite à son projet. L'année suivante, il devait prendre le chemin de l'exil. La République fut proclamée le 15 novembre 1889. Elle eut parmi ses plus chauds partisans, à côté de sincères apôtres de l'idée comme Benjamin-Constant Magalhaès, nombre de *fazendeiros* qui ne pardonnaient pas à l'Empereur d'avoir provoqué une crise de main-d'œuvre dont la culture de la terre souffrit pendant un temps assez long...

La République n'en a pas moins aujourd'hui de fortes assises. Elle est d'accord avec le tempérament du peuple. Il n'y a pas de parti monarchiste au Brésil, mais c'est toute la nation reconnaissante qui a ratifié de sa muette approbation la décision qu'a prise le président de la République, de faire ramener de Lisbonne à Rio, à bord du cuirassé *Saô Paulo*, les cendres du dernier empereur, de celui qui affranchit les esclaves.

* * *

Dans ce pays de contrastes, à la fois très vieux et très neuf, il est bien des créations modernes dont nos pays d'Occident peuvent utilement s'inspirer. Dans l'ordre politique et juridique, une institution comme le suprême tribunal fédéral, à la fois conseil d'Etat, cour de cassation et cour d'arbitrage entre les différents Etats qui composent la République, corrige heureusement aux yeux du voyageur la pénible impression que lui ont causée certaines manifestations du « vibrionisme » politicien.

Faut-il rappeler que le Brésil fut un des premiers pays au monde à recourir à l'arbitrage pour résoudre des conflits parfois graves qui le mettaient aux prises avec

ses voisins ou des nations européennes. Plus de vingt fois, au cours du XIXe siècle, il prit l'initiative de le demander. Et il n'est pas inutile de rappeler que c'est Léopold Ier qui fut choisi comme arbitre dans un différend qui avait singulièrement envenimé les relations entre l'Angleterre et l'empire de Don Pedro. C'est au Brésil que l'arbitre donna raison. On le voit : l'amitié belgo-brésilienne ne date pas d'hier.

C'est l'arbitrage encore, réclamé par ce grand homme d'Etat que fut le baron de Rio-Blanco, qui adjoignit aux vingt-trois Etats de la République fédérale, le territoire d'Acre.

C'est l'arbitrage que défendit à La Haye le sénateur Ruy Barbosa, orateur dont les Brésiliens sont fiers, à juste titre, mais dont la prolixité dépasse tout ce que nous imaginons en Europe.

Dans le domaine littéraire et artistique, s'il est vrai que les Brésiliens n'ont ni grands peintres, ni grands sculpteurs, ils ont, par contre, une littérature très riche que nous ne connaissons pas assez en Europe, encore qu'on ait commencé à nous la révéler par des traductions.

Un poète comme Gonçalves Diaz, des romanciers et conteurs comme Alencar, Machado de Assis, comme ce Coelho Netto dont le Macambria est une œuvre singulièrement prenante, des essayistes comme Nabuco sont les égaux de bien des écrivains de France ou d'Italie que nous révérons comme des maîtres.

Dans l'ordre scientifique aussi, le Brésil tient une noble place. C'est un de ses fils, c'est Santos-Dumont, qu'on ne l'oublie pas, qui, par ses travaux, a contribué le plus efficacement à la réalisation de ce grand rêve d'Icare qui toujours hanta le cerveau de l'homme. Dans le domaine de l'hygiène publique, le Brésil a fait de grandes choses. Des instituts magnifiques comme celui de Manguinhos, fondé par le Dr Oswaldo Cruz, élève de

Pasteur, comme l'Institut Butantan, fondé à Saint-Paul par le Dr Vital Brazil et où l'on étudie la biologie des serpents, où l'on prépare le sérum antiophidique, sont largement subventionnés par les pouvoirs publics. Les grandes découvertes de la microbiologie française y ont été mises à profit, complétées, appliquées dans la lutte, dans une croisade tenace contre les maladies tropicales. Ici, comme à Cuba et Panama, certaines épidémies ont été vaincues. La fièvre jaune qui, il y a vingt ans encore, faisait chaque année des victimes par milliers, a totalement disparu. La même croisade sera entreprise contre d'autres fléaux, contre le paludisme, par exemple, ou la maladie de Chagas, décrite depuis peu de temps seulement par le directeur de Manguinhos. Il est un domaine où, sans doute aussi, le Brésil nous donne des leçons: je veux parler de l'exécution des grands travaux publics, de l'audace de conception, de la rapidité avec lesquelles on les mène à bonne fin. Le préfet du district fédéral de Rio est toujours, par une sorte de tradition, un ingénieur des ponts et chaussées et non un avocat. Ce Brésil agricole et minier qui, de plus en plus, s'industrialise et qui a l'ambition de pouvoir se passer bientôt de nos verreries, de nos usines textiles, de notre sidérurgie, ce pays qui essaie de favoriser la production nationale par des mesures d'un protectionnisme outrancier, où l'Etat s'improvise commerçant dans des opérations audacieuses et déconcertantes comme la valorisation du café, nous le voyons pousser avec une sorte de frénésie l'achèvement de son réseau de chemins de fer. Nombre de lignes ont été construites par la métallurgie belge. La plupart des chemins de fer sont exploités par des compagnies étrangères, françaises ou anglaises. Il en est dont l'exploitation est coûteuse mais dont le rendement, à certaines époques fut prodigieux: il est passé jusqu'à 150,000 sacs de café en un jour par la ligne de Jundiahy à Santos, l'aorte du fertile Etat de Saint-Paul. Certaines compa-

gnies sont brésiliennes, comme la Paulista, dont les Pullman offrent le confort le plus parfait.

Résumons-nous : le Brésil a donné au monde, depuis vingt ans, le spectacle d'un développement économique vraiment prodigieux. Il n'y a pas de raison pour que ce développement s'arrête, à condition que les Brésiliens ne se laissent point guider par un hypernationalisme voisin de la xénophobie, à condition qu'ils continuent à faire appel aux ingénieurs, aux techniciens, au concours de la vieille Europe. (Ils se défient des Américains du Nord dont l'emprise les inquiète). Le Brésil sera, ou nous nous trompons fort, avant vingt ou trente ans, un des premiers pays du monde. Ainsi se vérifiera la loi de notre Brück, loi selon laquelle la civilisation, toujours, se déplace vers l'ouest.

Au lendemain d'une guerre effroyable qui a débilité l'Europe, qui l'a laissée exsangue, inquiète, désorbitée, souffrant d'une pénurie de vivres, de matières premières et de produits fabriqués qu'une crise malsaine, artificielle, « malthusienne », ne peut masquer aux esprits clairvoyants, le Brésil apparaît comme une prodigieuse réserve de richesses naturelles encore inexploitées. La forêt vierge aux lianes monstrueuses, où pousse l'orchidée sauvage, où le grand singe *Coata,* où les aras multicolores se balancent, nous effraie un peu par sa densité, par la fécondité de l'humus où elle plonge ses racines. Mais comment ne pas rêver quand on évoque les productions multiples du nord : sucre, coton, cacao, cocotiers de Bahia ou Pernambouc, caoutchouc de l'Amazone, vanille, tabacs, bois précieux, plantes médicinales de Para, et les richesses minérales de Minas « cœur d'or dans une poitrine de fer » : or, diamant, cuivre, tourmalines, plomb et manganèse et les montagnes de fer d'Itabira, et la canne dans les plaines d'alluvions qui sont à l'embouchure du Parahyba et le matté de Parana, et « l'océan de café » de l'Etat de Saô Paulo et le bétail

de Matto-Grosso ou de ce Rio-Grande qui déjà annonce les pampas de l'Argentine...

Il y en a pour tous. La terre ivre de soleil invite aux « saturnales de la quantité » les hommes rudes qui veulent la violenter, lutter encore avec elle, qui, ayant quitté l'Europe surpeuplée, veulent achever la conquête de la planète.

Sire, le Brésil est vaste et fraternel;
Nous sommes le printemps et vous êtes l'aurore.
Il n'est derrière nous qu'un monde vierge encore.

Ainsi parlait au roi Albert, dans une ode qu'il lui dédiait, un Brésilien, M. Alberto Ramos.

La Belgique jouit là-bas d'un prestige considérable, que lui ont valu ses souffrances pendant la guerre, le stoïcisme de ses soldats et de ses ouvriers déportés ou torturés par un envahisseur sans pitié, et aussi l'ardeur avec laquelle elle s'est remise au travail après la grande tourmente qui avait jonché son sol de tant de ruines. Dans la sympathie vigilante, la sorte de tendresse que les Brésiliens nous ont vouée depuis les premiers jours de la guerre, le sens de la solidarité latine est pour beaucoup. Ce culte de l'honneur qui trouve son expression dans les romans de chevalerie français, dans la poésie ibérique, dans l'œuvre d'un Cervantès ou d'un Camoens, les Brésiliens le professent. Ils ont le respect du droit. Sous les ombrages de la vieille Université d'Olinda, comme à la Faculté de droit de Saô Paulo, comme au suprême tribunal, étudiants, professeurs, magistrats et le président Pessoa, tout le premier, aiment à citer nos juristes: Laurent, Nys ou Prins. Aux rapports économiques qui déjà nous lient et qui ne peuvent que s'intensifier, à l'action de nos ingénieurs et de nos commerçants, s'ajouteront les échanges intellectuels. On rencontre à Rio comme à Saint-Paul, des Brésiliens éminents qui rappellent avec fierté les années qu'ils ont passées sur les

bancs de l'Université de Gand ou des Instituts de Gembloux, de Liége ou d'Anvers. Notre pays, notre cause n'a pas de meilleurs défenseurs que ceux-là.

On lit nos écrivains à Rio : Maeterlinck et Verhaeren y ont de fervents admirateurs. Georges Rodenbach y a exercé une influence profonde — et qui surprend — sur toute une génération. César Franck et Guillaume Lekeu sont au programme des concerts que viennent donner des virtuoses français ou portugais.

Les Brésiliens, renseignés par quelques grands journaux rapidement informés, sont attentifs aux moindres de nos gestes. Nous avons leur amitié. Tâchons de nous en rendre dignes.

LOUIS PIÉRARD.

Réflexions sur la Conférence de Washington

Une haute personnalité maritime internationale nous confie ses vues originales, réalistes et par conséquent pessimistes sur le désarmement naval. Si elles ne concordent pas toujours avec les nôtres, elles reflètent du moins des opinions trop intéressantes pour être négligées. Sur le terrain technique, il est difficile, d'autre part, de les réfuter. Seul l'esprit nouveau qui a dissipé l'orage anglo-irlandais et donné la vie à l'accord du Pacifique, pourra souffler sur les chiffres ironiques et les faits inquiétants, amoncelés comme à plaisir par notre éminent collaborateur.

Peut-être est-il trop tôt pour parler déjà d'elle... A vrai dire, les grands ténors de cette représentation à bénéfice ont repris ou vont reprendre le chemin de leur maison, et les échos des paroles retentissantes qui furent prononcées au Mémorial Hall vont de plus en plus s'atténuant.

Mais il reste à Washington toute la troupe des experts et des techniciens.

C'est une race nouvelle, née, semble-t-il, de la guerre, et dont la jeune puissance n'est pas moins redoutable. Derrière la façade des parlottes que la T. S. F. transmet au monde, ils travaillent, combinent, échafaudent des constructions à coups de raisonnements et de chiffres, et c'est au milieu de leur cercle restreint que la plupart du temps se concluent les accords internationaux, — ou que les lézardes se creusent.

La Conférence de Washington, donc, n'est pas finie. Que sortira-t-il des travaux en cours? Il serait téméraire de le prédire à coup sûr.

Mais il est possible de se faire dès maintenant une opinion assez nette sur les idées qui ont présidé à sa convocation, et sur les résultats généraux qu'on est en droit d'en attendre.

Dès son élection à la présidence des Etats-Unis, M. Harding avait exprimé son horreur de la guerre et son intention de réunir en Amérique une conférence internationale destinée à en éviter le retour.

Cette tentative constituait, à vrai dire, une sorte de concurrence envers la Société des Nations née de la sollicitude de M. Wilson. Après d'habiles sondages près des gouvernements étrangers, les Etats-Unis, le 11 août 1921, invitaient officiellement les diverses puissances à envoyer des délégués à Washington, le jour de l'anniversaire de l'armistice, pour discuter les questions suivantes :

1° Règlement des grands problèmes, sources de conflits (Pacifique, etc.) ; 2° Désarmement naval des grandes puissances ; 3° Désarmement terrestre.

Dès que ce programme fut connu, l'opinion d'Amérique et d'Europe célébra la future Conférence comme l'ouverture d'une ère de désarmement et de pacification absolue.

Mais M. Lloyd George, annonçant qu'il était retenu par les devoirs de sa charge, envoya provisoirement M. Balfour à sa place ; ce provisoire paraît devoir être définitif.

Le Japon, dans son éloignement, sourit et se tut ; puis il vint, toujours souriant, mais armé, à la conférence, sous la forme de l'amiral Kato.

La France, qui a appris depuis trois ans à se méfier des entreprises humanitaires anglo-saxonnes, parce que son éternel idéalisme lui a coûté fort cher, expédia M. Briand de l'autre côté de l'eau, pour voir les choses de près, avec le général Buat et l'amiral De Bon. M. Briand, depuis, a été successivement remplacé par M. Viviani, puis par M. Sarraut.

La Belgique délégua son ambassadeur aux Etats-Unis ; la Hollande avait envoyé M. Van Karnebeek, et l'Italie M. Schanzer.

Dans l'ensemble, tout le monde vint à Washington en

proclamant encore qu'une aurore éclatante allait poindre sur le globe, et que les Américains seraient les prophètes des temps nouveaux. La statue de la Liberté éclairant le Monde servit, une fois de plus, dans la presse des deux hémisphères, à l'élaboration d'une rhétorique abondante et fleurie.

Cependant, il faut bien voir les choses comme elles sont, en les dépouillant d'un déguisement assez séduisant, mais de bien mauvais aloi.

Si l'on veut se rendre compte des changements qu'a déterminés la guerre, finalement, dans la situation générale du monde, que voit-on autour de soi ?

En Europe, toutes les nations continentales qui ont pris part au conflit en sont sorties assez épuisées.

L'Angleterre, seule, apparaît moins touchée. De tous les alliés européens, elle était le plus riche et le plus fort en entrant dans la guerre ; c'est elle aussi dont la puissance s'est le plus augmentée. Elle a détruit la marine allemande qui l'inquiétait vivement, supprimé les colonies germaniques et mis la main sur les portions les plus souhaitables. En nul domaine, commerce, industrie, navigation, elle n'a lâché prise et aucun point de son territoire n'a vu l'envahisseur.

Pourtant des fissures deviennent chaque jour plus apparentes : dette considérable, situation coloniale très instable, situation sociale mauvaise. Et, parmi les éléments essentiels du « Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande » se manifestent de plus en plus des tendances séparatistes.

L'édifice tout entier, bien que solide encore, a besoin d'être consolidé, et, dans la hâte qu'elle apporte à cette besogne de réajustement, l'Angleterre bouscule peut-être un peu rudement ces traînards, ses associés de la guerre qui en sont encore à demander les compensations qu'on leur a promises.

C'est que des concurrents redoutables pour les Britanniques se sont révélés dans la période 1914-1918. Les Etats-Unis sont à peine en train de conquérir la place que la Grande-Bretagne occupait dans le monde que déjà le Japon se dresse pour la leur disputer.

L'essor de l'Amérique et du Japon, en effet, fut prodigieux pendant le conflit, dont ils ont été, de par les circonstances, les grands profiteurs.

New-York, en trois ans, a ravi à Londres sa séculaire fonction de « banquier du monde ». Les Etats-Unis ont vu leur stock d'or s'augmenter huit fois; ils ont payé leurs dettes en Europe, sont devenus créanciers de leurs anciens débiteurs, et leurs banques, on le voit assez, ont essaimé partout. Leur dette nationale n'est en 1921 que de 10 p. c. de la fortune nationale, six fois moins que pour l'Angleterre, huit fois moins que pour la France.

La marine marchande américaine, d'autre part, a conquis le second rang dans le monde. En importance, elle représentait à peu près le dixième de la flotte britannique avant la guerre; elle est montée maintenant aux deux tiers. En 1918 et 1919, elle a construit deux fois plus que l'Angleterre, 150 fois plus que la France. Et, n'étaient les difficultés actuelles qu'elle rencontre, son contrôle ne tendrait à rien moins qu'à s'étendre sur toutes les grandes routes maritimes des deux océans.

Il en est de même pour l'industrie. Les Etats-Unis ont produit en 1917 la moitié du fer et de l'acier du monde. La production de la houille, du coton, des machines, etc., s'est accrue, comme les exportations, dans des proportions formidables.

L'après-guerre, certes, a bien apporté quelques ombres à ce tableau : crise économique intense, situation ouvrière et sociale difficiles. Mais la position des Etats-Unis, dans son ensemble, avec les promesses d'un avenir prochain, reste extrêmement florissante.

En ce qui concerne le Japon, les mêmes éléments essentiels se retrouvent.

Supériorité des exportations sur les importations, augmentation du stock d'or dans la proportion de 1 à 5, développement de l'expansion capitaliste grâce au cours élevé du yen : ces symptômes sont fort nets.

Ils sont plus nets encore en matière maritime. La production des navires a passé en quatre ans de 1 à 12, en dépit de la pénurie de minerai de fer. Et des ventes très nombreuses n'ont pas empêché le Japon de conquérir en 1920 le troisième rang dans les marines marchandes du monde.

Enfin les usines, jusqu'à l'année dernière, se sont multipliées, à la faveur d'une législation de guerre incroyablement hardie et protectrice. Dans cette fièvre, la production et les exportations ont augmenté dans des proportions étonnantes.

Mais le Japon n'a pu, pas plus que les autres pays, échapper à la crise d'aujourd'hui, qui lui crée une situation temporairement assez tendue.

Au reste, pour le fer et le coton, deux éléments essentiels de la prospérité du Japon, le pays est tributaire en matières premières des Etats-Unis, de la Chine et des Indes. La volonté de s'abstraire d'une dépendance aussi gênante est pour beaucoup dans l'orientation de toute la politique extérieure nipponne.

La situation mondiale, vue de haut, est donc assez claire : une Europe continentale temporairement affaiblie, où une grande nation comme la France n'a pas trop de toutes ses forces militaires, financières, économiques, pendant quelques années encore, pour panser ses blessures, reprendre en main sa puissance et se faire payer par l'Allemagne. Et à côté, trois pays florissants, qui, de par leur position géographique, ont été matériellement épargnés : Angleterre, Amérique et Japon.

L'Angleterre était, avant la guerre, à l'apogée de sa puissance et de son expansion ; il en est encore à peu près de même aujourd'hui.

Mais elle n'est plus seule à s'étendre sur le monde. L'Amérique et le Japon s'agitent à côté d'elle.

Par la force des choses, c'est vers l'Océan Pacifique que le Japon est conduit à orienter ses rapports d'expansion.

En fait, ses opérations de guerre se sont limitées à l'Océan Pacifique, et lui ont permis de compléter une minutieuse politique de points d'appui déjà ébauchée dès avant 1914. Les Japonais, par les Carolines, les Marshall et les Ladrones, commandent les routes orientales vers les pays des tropiques.

Au Mexique, une très vive propagande japonaise inquiète fortement les Etats-Unis. En Amérique du Sud, la position économique du Japon devient très importante : le mouvement continue toujours.

Il a été favorisé et préparé par une émigration intense et méthodique, qui a conduit des milliers de Japonais au Mexique, en Bolivie, au Pérou, au Chili, et surtout au Brésil. Là où les hommes ont pénétré, les marchandises tôt ou tard suivront, si les Japonais veulent bien s'adapter aux pratiques normales du commerce. En tous cas, l'évacuation d'une partie de sa population, qui s'élevait en 1920 à 60 millions d'individus, et qui s'augmente de 800,000 âmes tous les ans, est devenue pour le Japon une nécessité absolue.

Mais cette nation dirige ses véritables ambitions vers la Chine et vers la Sibérie.

En Sibérie, le Japon a attendu son heure. En 1919, il s'est emparé du port de Vladivostok, d'une grande partie du chemin de fer oriental chinois et d'une région immense entre Irkoutsk et le Pacifique ; c'est là une des parties du monde les plus riches en minéraux. Les troupes japonaises

y sont encore, et ne seront pas, apparemment, retirées de sitôt : elles soutiennent et régularisent l'offensive économique des commerçants nippons, et toute une administration s'organise derrière elles.

En Chine, la chute de Kiao-Tchéou a mis le Japon au cœur même du pays ; et si la Conférence de Washington reste platonique sur ce point, le Chantoung s'acheminera de plus en plus vers le protectorat japonais.

Cependant, et bien que les entreprises allemandes du Chantoung fonctionnent maintenant toutes au profit du Japon, la concurrence rencontrée est extrêmement vive.

L'implantation japonaise se heurte souvent à une hostilité non dissimulée des pays, même asiatiques, où elle s'opère.

De plus, les intérêts anglais et les intérêts japonais se trouvent souvent en lutte, notamment dans la vallée du Yang-Tsé, qui les attire les uns et les autres.

Mais c'est surtout des entreprises américaines que le Japon trouve sur son chemin. Pourtant sa situation de fait lui donne de tels avantages qu'il a pu prendre pied solidement sur la terre chinoise et conquérir dans les affaires du pays une position dominante. On sait que le manque de matières premières aiguille impérieusement le Japon vers la Chine : déjà de très nombreuses mines de fer y sont entre ses mains, et les discussions actuelles montrent qu'il n'est pas disposé à les lâcher de bonne grâce.

D'ailleurs le Japon n'agit déjà plus seulement en vue de satisfaire ses intérêts matériels : il agit au nom d'une sorte de mission qui le destinerait à devenir l'âme dirigeante du monde extrême-oriental.

Les Japonais, d'une manière générale, n'aiment pas les étrangers, et la guerre européenne a développé dans ce pays un nationalisme impérialiste extrêmement fort.

C'est de là que découle l'idée actuellement en faveur de défendre tous les peuples de race jaune (chinois, ma-

lais, annamites, siamois, hindous) contre l'oppression séculaire de l'Europe.

Cet impérialisme ne date pas d'hier. Il tolère difficilement que le Japon noue avec l'étranger des pactes qui limitent son expansion sans lui apporter des avantages considérables.

Il n'hésite même pas à recourir aux attentats terroristes quand les gouvernants semblent passer outre à ses exigences. M. Hara, premier ministre, a été assassiné pour cette cause au début de novembre. Son successeur, le baron Takahashi, vient d'échapper par hasard à une tentative du même genre.

C'est dans cet état d'esprit que se trouve pour nous, Européens, le danger précisé dans une formule, « L'Asie aux Asiatiques », qui n'est que le démarquage d'une autre plus célèbre.

Et, bien entendu, « L'Amérique aux Américains », ou, plus exactement, « L'Amérique aux Yankees ». C'est l'application de la doctrine de Monroe, plus puissante actuellement qu'elle ne l'a jamais été.

En Amérique du Sud, cette doctrine devient, comme celle des Japonais en Asie, un curieux mélange d'apostolat et de commerce, qui se traduit par un énorme accroissement de transactions commerciales.

Les Etats-Unis n'ont pas limité au seul continent américain leur politique d'expansion. L'Extrême-Orient les attire, surtout la Chine, où leurs entreprises soulèvent moins de résistance que celles du Japon, parce qu'ils semblent s'opposer au démembrement. Et aussi parce qu'ils désirent sincèrement, en conformité avec leurs intérêts, le régime de la « porte ouverte », c'est-à-dire de l'égalité commerciale pour tous les étrangers. Placements de capitaux, entreprises industrielles, emprunts, les Etats-Unis tiennent un solide noyau d'affaires, qui s'affermit à

mesure que se développe chez eux la pratique spéciale du commerce asiatique.

Il en va de même en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux Indes Néerlandaises... On peut dire que les Américains sont, avec les Japonais, les successeurs des Allemands sur tous les marchés de l'Australasie.

Que peut-il advenir, normalement, de la coexistence dans le monde, de ces trois grandes puissances dont l'abondance déborde avec force au delà du territoire?

Rien de bon, diront les pessimistes, si l'on n'essaie d'y mettre un peu d'ordre.

Les bases d'un conflit entre les Etats-Unis et le Japon sont assez anciennes. Il faudrait remonter à une vingtaine d'années pour découvrir l'origine des prétextes qui ont souvent rendu la situation assez tendue entre les deux nations.

La politique de renforcement indigène suivie en Chine par les Etats-Unis fut le premier de ces prétextes. Depuis, s'y sont ajoutées les épineuses affaires de l'émigration japonaise en Californie, de la possession des terres, de la naturalisation, tous avantages énergiquement refusés au Japon par le gouvernement de Washington.

Mais tout cela est secondaire. L'unique question qui se pose est, à vrai dire, de savoir si les Japonais atteindront à la maîtrise du Pacifique et à la domination politique en Asie.

Les Etats-Unis sont décidés à s'y opposer par tous les moyens, voire même par la guerre, si la guerre reste le dernier espoir. Déjà leur politique travaille efficacement en Sibérie à dresser contre les Japonais les Bolcheviks et les Chinois.

Il existe à l'état latent, entre les deux pays, un sentiment de méfiance qui va croissant, et qui se manifeste à toute occasion : lois californiennes, mandat sur l'île de

Yap, négociations Vanderlip en Russie, pour ne citer que les plus récentes.

D'autre part, la flotte allemande ayant disparu, — temporairement, — les seuls concurrents navals sérieux de l'Angleterre sont précisément les Etats-Unis et le Japon, les uns amis, l'autre allié, au moins jusqu'à présent.

Il existe bien une alliance anglo-japonaise. Mais cette alliance est arrivée à son terme normal en 1920; et elle n'est pas cimentée de telle sorte qu'elle puisse résister aux rudes atteintes que la dernière guerre a portées à la cordialité anglo-nipponne. La Conférence de Washington, qui s'occupe gravement de cette question, ne peut que constater, en fait, la carence d'un pacte qui s'est trouvé volatilisé dès avant sa réunion.

Mais la politique d'extension yankee surtout en Russie et dans l'Amérique du Sud, la concurrence du charbon américain, exaspèrent l'Angleterre. Qu'on n'oublie pas les imprudentes paroles prononcées en février dernier, dans la chaleur trop communicative d'un banquet, quand l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington déclarait aux journalistes médusés « que les relations étaient « beaucoup plus tendues qu'il n'y paraissait à la surface, « et même que les deux pays étaient sur un sentier qui « conduisait à la guerre ».

Les méfiances anglo-nippo-américaines se sont traduites depuis quelques années par un concours inouï d'armements.

Et comme chacune des nations en cause n'est pour les autres, ou à peu près, accessible que par la frontière maritime, ces armements ont été surtout des armements navals.

Avant la guerre, le rang naval des principales puissances s'établissait comme suit: Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis et France, Japon, Italie, Russie, Autriche.

Les idées guidant ces différentes marines étaient fort simples. La Grande-Bretagne appliquait le principe du *two power standard,* c'est-à-dire d'un nombre de cuirassés égal à ceux des deux puissances alors les plus fortes (Allemagne et Etats-Unis).

La France visait, en Méditerranée seulement, à la suprématie, qui lui eût permis d'affronter les flottes réunies de l'Autriche et de l'Italie. Quant à l'Allemagne, après la fameuse déclaration de Guillaume II (« Notre avenir est sur l'eau »), elle songeait à se mesurer avec la marine britannique. L'Amérique et le Japon, modestes, assuraient leur défense côtière.

La guerre a bouleversé cette situation. La France et l'Italie ont dû consacrer la plus grande partie de leurs efforts à l'armement de leurs armées de terre. Et, la flotte allemande sabordée à Scapa-Flow ayant été en pratique perdue pour tout le monde, il se trouve que les nations qui ont pu construire de 1914 à 1918 ont pris la tête de la liste dans l'ordre : Angleterre, Etats-Unis, Japon.

Ces trois puissances, jusqu'à l'heure actuelle, ont rivalisé pour se dominer, et ne pratiquent plus d'autre politique navale que celle du *one power standard :* autrement dit, chacun des intéressés veut être aussi fort que le plus fort de ses concurrents. La chose a été dite officiellement, cette année encore, par M. Daniels à Washington, par M. Winston Churchill à Londres, et par le baron Hayashi à Tokio.

D'après le tableau le plus récent des forces respectives de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Japon, voici comment s'établirait la situation de ces trois marines militaires, en chiffres arrondis : Angleterre, 1,600,000 tonnes ; Etats-Unis, 800,000 tonnes ; Japon, 340,000 tonnes.

Mais, par suite de l'exécution des programmes en cours, la situation des marines se rétablirait prochainement de la façon suivante : Grande-Bretagne, 1,665,000 tonnes ; Amérique, 1,600,000 tonnes. Le programme actuel du

Japon devrait lui assurer 600,000 tonnes environ; mais la grande puissance d'Extrême-Orient projette au moins un programme double de celui qu'elle exécute, et d'ailleurs la plus grande obscurité règne encore sur l'étendue véritable des ambitions maritimes nipponnes.

Les trois principales puissances seraient donc conduites en fin de compte à posséder ensemble, dans quelques années, quatre millions de tonnes, comprenant 86 cuirassés modernes déplaçant, à eux seuls, deux millions de tonnes.

Quant à l'artillerie que portent ces cuirassés, elle n'était guère, en 1914, inférieure au 305 mm., calibre qu'on considère aujourd'hui comme faible. Un *capital ship* digne de ce nom possède maintenant au moins du 343 mm. Le calibre adopté en Angleterre est de 381 mm. Les cuirassés lancés le mois dernier par les Etats-Unis et le Japon portent du 406 mm., et on annonce des canons de 450 mm. sur les nouveaux cuirassés, si on continue d'en construire...

C'est dans ces conditions que s'est ouverte à Washington, le 11 novembre, la Conférence improprement appelée « du Désarmement ».

Le gouvernement américain, qui a préparé et convoqué l'assemblée, a évidemment deux désirs très nets. Il veut obtenir des résultats très apparents aux yeux de l'opinion américaine, parce que l'échec de la Conférence entraînerait la défaite certaine des républicains aux prochaines élections. Il veut en outre obtenir ces résultats de façon très rapide, pour éviter les lenteurs et les cahots du traité de Versailles, et parce que le prestige américain se trouve engagé de la manière la plus directe.

C'est pourquoi tout de suite, à la première séance, après un discours du président Harding, M. Hughes, chef de la délégation américaine et président de la Conférence,

entra dans le vif de la question et proposa un plan précis de limitation des armements navals.

Ce plan, d'une extrême importance, sera examiné en détail plus loin ; il est, à vrai dire, le côté le plus immédiatement intéressant de la Conférence, parce que seul il comporte pour l'instant des réalisations actives et tangibles.

La question du Pacifique, par contre, n'a pas été présentée aux puissances, par la délégation des Etats-Unis, avec une base aussi claire et définie.

Dès le début est apparu cependant le désir formel de M. Hughes de voir disparaître officiellement l'alliance anglo-japonaise, considérée comme une menace permanente pour la sécurité des Etats-Unis.

Après quatre semaines de discussions à ce sujet, la conférence a abouti le 10 décembre à un quadruple accord. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et le Japon, sous réserve de l'approbation de leurs parlements respectifs, s'engagent à respecter mutuellement leurs droits sur leurs possessions insulaires dans le Pacifique, à soumettre à une conférence les différends qui pourraient s'élever entre elles sur ces droits, et à se concerter sur les mesures propres à défendre ces mêmes droits au cas où ils seraient menacés par toute autre puissance.

Après l'échange définitif des ratifications, l'alliance anglo-japonaise prendra fin.

Il existe bien quelques points noirs dans cet accord. On sait la répugnance du Sénat américain à voter tout acte international qui engage les Etats-Unis. Néanmoins, et en dépit de l'imprécision des termes, en dépit de l'absence de sanction, en dépit des évidentes hésitations japonaises, il y là un point important qui est acquis. Il y a lieu de remarquer, pourtant, que la convention vise exclusivement les îles, et non les territoires continentaux d'Asie.

Or, le point douloureux se trouve précisément être la

question chinoise et mandchourienne, qui est essentielle, on le sait, pour le Japon, et que l'accord n'effleure même pas.

La Chine, en effet, venue à Washington, pour apprendre à quelle sauce elle allait être mangée, s'est empressée de profiter de l'indécision des esprits. Elle a préféré prendre l'offensive, et a produit en commission un memorandum très considérable de revendications.

Les principales exigent une reconnaissance formelle de l'intégrité territoriale et de l'indépendance administrative de la Chine, la revision totale des droits et des privilèges accordés aux puissances étrangères, et l'application intégrale du principe de la « porte ouverte » pour tout commerce étranger, quel qu'il soit.

Après un moment de stupeur provoqué aussi bien chez les Américains que chez les Japonais par ce sursaut inattendu de nationalisme, le memorandum chinois finit par devenir en pratique la base de travail des délégations.

Mais, en dépit des résolutions votées jusqu'ici au sein de la commission d'Extrême-Orient, la Conférence de Washington, dans cette partie de sa besogne, n'aboutira sans doute pas à des résultats considérables. Trop d'intérêts sont en jeu, qui s'enchevêtrent d'une étrange façon.

Les Etats-Unis, pour refouler la prépondérance de l'impérialisme japonais, escomptaient sans aucun doute l'établissement d'une très solide influence américaine en Chine. Les voici déconcertés brusquement par la force avec laquelle la délégation chinoise exige d'être délivrée de tout impérialisme étranger, quel qu'il soit, même américain.

Mais la thèse chinoise est bien diminuée, quand on songe que la délégation de Pékin qui siège à la Conférence, divisée dans son sein même puisque trois de ses membres ont déjà donné leur démission, n'est pas reconnue par le Gouvernement de Canton, que ce dernier gouvernement paraît encore beaucoup plus exigeant, et que

le Cabinet de Pékin est par ailleurs démissionnaire. C'est l'anarchie, au total, qui règne en Chine, du Nord au Sud. La République n'y est qu'un mot, et le pouvoir est pratiquement aux mains de quelques « tuchums » ou gouverneurs militaires, qui se contentent d'exploiter les diverses provinces à leur profit.

Le Japon demeure, sur la question chinoise, dans une réserve souriante. Il adhère à tous les principes, retrait des troupes, évacuations de territoires, renonciation au Chantoung, abolition de l'exterritorialité, etc., mais y ajoute immédiatement des restrictions de telle espèce que l'exécution paraît devoir en être renvoyée aux environs des calendes grecques.

L'Angleterre, qui n'a pas une très bonne presse chez les Chinois, reste assez silencieuse. L'Italie, la Hollande, le Portugal n'interviennent guère dans les discussions.

La Belgique, elle, possède en Chine des intérêts très importants. Elle a été une des premières nations qui aient contribué à la mise en valeur des richesses naturelles du pays. Elle a participé pour une très grande part à la construction du réseau des chemins de fer, et elle y a créé de très notables entreprises industrielles et commerciales. En octobre dernier encore, c'est une compagnie belge qui a obtenu la concession du gigantesque pont qu'on va construire sur le Fleuve Jaune; et M. Painlevé, il y a deux mois, disait aux industriels du Centre, à La Louvière, quel immense champ d'action la Chine offre encore à l'industrie et aux intérêts belges.

Le délégué belge à Washington, M. Cartier de Marchienne, a constaté cette situation de son pays, et a déclaré s'associer en principe aux mesures qu'adopterait la Conférence, à condition que le Gouvernement chinois se mette en mesure d'assurer aux étrangers toutes les garanties qu'on est en droit d'attendre d'une administration sérieuse et moderne.

La France, enfin, a, dans les questions de Chine, une

position spéciale qu'il est bon de signaler. D'une manière générale, elle désire sincèrement aider la Chine dans sa pacification et son relèvement. Ses aspirations et ses intérêts lui commandent d'éviter tout conflit dans le Pacifique proprement dit, où elle possède la Nouvelle-Calédonie et les îles de l'Océanie, si riches en minerais de toutes sortes. Les 800,000 kilomètres carrés de territoire et les 25 millions d'habitants de l'Indo-Chine suffisent, d'autre part, à ses ambitions en Asie continentale.

Toutefois, elle ne veut pas être dupe d'un désintéressement fictif qui ferait table rase du passé pour préparer une nouvelle répartition entre les plus gros appétits.

Si la question du Pacifique ne paraît pas devoir être très avancée à l'issue de la première Conférence de Washington, celle du désarmement terrestre risque de l'être encore moins.

Il est possible qu'elle n'ait été inscrite au programme qu'afin de favoriser, par des tendances idéalistes, l'adhésion des peuples.

En effet, dès la première semaine de réunions, l'Angleterre et l'Amérique faisaient savoir que leurs armées sont déjà aussi réduites que leur sécurité le leur permet. Et M. Briand n'avait pas manqué une occasion de faire prévoir l'insistance de la France, quand la question se poserait, à maintenir une armée suffisante pour assurer sa protection vers l'Est.

Dans ces conditions, la question du désarmement proprement dit devait être entièrement remisée.

L'opération, du reste, fut rapide.

A la séance plénière du 22 novembre, M. Briand prononça un discours fort net, dont les arguments peuvent se résumer de la façon suivante.

La France ne demande évidemment qu'à voir s'ouvrir une ère de paix définitive. Mais, pour faire la paix, il faut être deux, et il faut une atmosphère de paix.

Cette atmosphère n'existe pas en Allemagne ; et l'Allemagne, qui est aux portes de la France, est une ennemie tenace dont il y a tout à craindre.

Il y a une bonne partie du Reich à qui la guerre n'a rien appris. Désarmé en théorie, ce pays peut encore mobiliser quelque 7 millions de soldats. Les cadres en sont tout prêts : Reichswehr, Einwohnerwehren, Sicherheitspolizei, c'est-à-dire environ 250,000 hommes, presque tous ex-officiers ou sous-officiers de l'ancienne armée, et qui s'entraînent journellement à refaire la guerre.

Dépourvu, sur le papier, de matériel, le Reich s'emploie à refaire ou à cacher son armement sous les camouflages les plus imprévus. Et d'ailleurs, la guerre de demain, si malheureusement elle éclate, se fera avec d'autres engins que celle d'hier ; les ingénieurs et les chimistes allemands ont devant eux un champ inépuisable de recherches.

La France, qui vit en contact avec ce peuple qui l'a envahie trois fois en un siècle, n'a pas le droit de rester désarmée en face de pareilles menaces, d'autant que la question russe est restée aussi angoissante pour l'Europe qu'elle l'était à la fin de la guerre.

Et pourtant la France a réduit ses forces au minimum. Après l'armistice, elle a démobilisé, rapidement, de façon aussi complète que possible. Sous l'empire de la loi de trois ans, qui n'est pas abrogée, le gouvernement a réduit à deux ans la durée du service, soit une diminution globale d'un tiers. Enfin, les projets pour l'avenir comportent d'autres limitations encore : demain une classe et demie seulement sera appelée sous les drapeaux ; l'armée pour la métropole sera réduite à la moitié de ses effectifs.

Aller au delà est franchement impossible.

Et puisque la France, contre le danger allemand, ne peut compter sur les grandes nations anglo-saxonnes, puisque les garanties anglaise et américaine qui, le 28 juin 1919, accompagnaient le traité de paix, lui ont fait défaut,

il ne lui reste plus qu'à pourvoir comme elle le pourra aux exigences de sa sécurité.

Cet exposé de principes fut salué par des applaudissements unanimes. M. Balfour pour l'Angleterre, M. Schanzer pour l'Italie, l'amiral Kato pour le Japon, marquèrent la sympathie de leurs pays pour la thèse exposée. M. Cartier de Marchienne, évoquant l'accord militaire franco-belge de 1920 contre une agression germanique, déclara que la Belgique, en ces questions, était aux côtés de la France. M. Hughes, président de la Conférence, constata enfin que les déclarations de M. Briand avaient produit tout l'effet recherché.

Et chacun rentra à son hôtel, satisfait de soi-même et des autres. Les journaux de la première heure entonnèrent un hymne admiratif et plein d'émotion.

La réaction ne fut pas longue à se faire sentir. En Italie et en Angleterre, elle prit un ton fort désagréable pour la France, et le discours de M. Briand y fut exploité avec malignité comme une manifestation impérialiste...

La nervosité italienne, surexcitée par de fausses nouvelles de journaux étrangers, saccage un consulat à Turin, brûle un drapeau à Naples, et repousse les démentis répétés de son gouvernement et de son délégué à Washington.

En Angleterre, le « Daily Chronicle » et les journaux de son opinion attaquent la France avec une aigreur extrême. Lord Curzon, à Londres, en un discours retentissant, embouche la même trompette, et tente de ruiner l'effet des paroles amènes prononcées à Washington par M. Balfour.

Cette tendance hostile à la France des nations qui ne sont pas sous la menace allemande se manifeste même à l'intérieur de la Conférence.

Dès la première séance de la Commission du Désarmement terrestre, M. Schanzer proposa, en effet, d'établir en Europe un plan de désarmement qui s'appliquerait même aux puissances non représentées à la Conférence,

et en dehors duquel la France pourrait rester. Le délégué de l'Italie plaçait ainsi la France dans une situation isolée, exposée aux récriminations de tous les pacifistes, et prétendait du même coup à désarmer la Petite-Entente.

Le délégué du Canada s'étant associé dans une certaine mesure aux suggestions de M. Schanzer, M. Briand a dû combattre énergiquement une combinaison aussi désobligeante pour son pays que dangereuse pour les Etats de l'Europe centrale.

M. Schanzer n'a pas insisté ; M. Borden non plus. Finalement, la question générale du désarmement terrestre n'a pas été remise sur le tapis, et on s'est contenté de nommer trois conseils d'experts qui devront s'occuper des flottes aériennes, des gaz toxiques, et des règles relatives à la conduite de la guerre.

Cette simple énumération suffit à indiquer l'inanité des résultats pratiques obtenus ou à obtenir dans la question du désarmement véritable : il y a des programmes qui ressemblent à des enterrements de façon trop frappante.

Reste le problème du désarmement naval, qui, lui, réunit quelques-unes des conditions indispensables pour pouvoir être résolu de façon positive et rapide.

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que les organisateurs de la Conférence avaient donné au désarmement naval le numéro 1 sur la liste des sujets à examiner.

Il y avait naturellement tout avantage à aborder en premier lieu une question où un accord ne pouvait manquer de se faire sur les principes. Il fallait que cet accord fût la première et très favorable impression donnée par Washington au monde attentif.

Car si on avait commencé par heurter de front l'épineux problème chinois, qui est, en dernière analyse, la raison d'être de ces assises internationales, les difficultés se seraient montrées tout de suite, et fort aiguës. Les Américains ont, habilement, évité cet écueil.

A la séance d'ouverture, en effet, M. Hughes, au nom des Etats-Unis, donna immédiatement communication d'un plan précis de limitation des armements navals, plan dont les quatre grands principes généraux peuvent se résumer ainsi :

1° Abandonner la construction ou la continuation de la construction des unités de première classe, dites « capital ships », et inscrites dans les programmes navals;

2° Mettre de côté certaines des unités les plus anciennes;

3° Tenir compte, en général, de la force navale actuelle des puissances intéressées;

4° Prendre pour base d'évaluation de la force des flottes, le tonnage d'unités de première classe, avec adjonction d'un certain tonnage en navires de combat de second ordre.

L'adoption intégrale de ce plan aurait dû donner, après trois mois: à l'Angleterre un effectif de 22 grosses unités représentant 604,000 tonnes; aux Etats-Unis 18 unités avec 500,000 tonnes, et au Japon 10 unités avec 300,000 tonnes.

Les destructions immédiates se seraient élevées pour l'Angleterre, les Etats-Unis et le Japon à un total de 66 unités représentant ensemble 1,800,000 tonnes.

M. Hughes, après cette hécatombe, avait défini comme suit le programme proposé en remplacement des anciens programmes:

1° Aucune unité de première classe ne devra être mise en chantier pendant les dix années qui vont s'écouler;

2° Le tonnage maximum de remplacement devra être fixé de manière que les Etats-Unis en aient 500,000 tonnes, la Grande-Bretagne 500,000 tonnes et le Japon 300,000 tonnes.

On empêcherait aussi la construction, comme navires de remplacement, de toutes les unités dépassant 35,000 tonnes.

En ce qui concerne les armements navals de la France

et de l'Italie, M. Hughes a déclaré qu'étant données certaines conditions extraordinaires dues à la guerre, et qui ont affecté les forces navales italiennes et françaises, les Etats-Unis proposent de réserver ces sujets à un examen ultérieur de la part de la Conférence.

Quelques remarques immédiates ne sont pas inutiles.

Il faut constater d'abord que le « capital ship », le cuirassé, tant décrié pendant et depuis la guerre, sert d'étalon aux limitations prévues, et sort victorieux de la Conférence de Washington comme il est sorti victorieux des controverses d'amiraux.

Ensuite, le projet de trêve navale de dix ans, pendant laquelle on ne construirait pas, arrêterait évidemment les ruineux et meurtriers projets de surenchère navale des trois grandes puissances, projets qui aboutissent à l'heure actuelle à de quasi-impossibilités budgétaires.

Par ailleurs, et toujours pour la même raison financière, la concentration des pavillons sur un nombre d'unités récentes aussi réduit que possible est avantageux pour chacun des trois intéressés, qui doit souhaiter en théorie pouvoir arriver avec le moins de frais possible au but qu'il poursuit.

Jusqu'ici tout le monde est d'accord.

Mais les difficultés commencent quand il s'agit de déterminer la proportion respective des « capital ships » de chaque puissance.

La nécessité de ménager les susceptibilités britanniques ne permettait pas à M. Hughes de poser tout de suite la question de l'égalité des flottes anglaise et américaine.

Le plan primitif avait donc laissé 22 cuirassés à l'Angleterre, et n'en conservait que 18 pour les Etats-Unis, qui renoncent par conséquent, pour dix ans, à leur « one power standard ».

Mais cette petite concession sera largement payée si se réalisent les sacrifices demandés au Japon, les Américains

gardant sur lui une supériorité de près de 100 p. c. Tous les termes du projet, il ne faut pas se le dissimuler, sont en somme conditionnés par la question du Pacifique.

L'arrêt des constructions neuves, en effet, supprime net l'avance prise par le Japon, grâce à son fameux programme des « trois huit », c'est-à-dire, autant qu'on peut s'en rendre compte, huit cuirassés et huit croiseurs de bataille, chacune de ces unités n'ayant pas plus de huit ans d'existence.

La destruction du matériel déclassé, d'autre part, n'intéresse guère l'Angleterre, qui a déjà été beaucoup plus loin qu'on l'imagine dans le rajeunissement de sa flotte. Elle libère le budget américain d'une collection d'antiquités dont l'entretien est fort onéreux. Par contre le Japon perdrait ainsi des navires construits après la guerre russo-japonaise, qui lui sont fort utiles, et qui avaient été très bien appropriés pour la lutte spéciale dans les mers étroites.

Enfin, la limitation à 35,000 tonnes du tonnage des navires futurs avantage nettement les Etats-Unis, et eux seuls: elle a uniquement pour but de leur permettre de faire passer tous leurs cuirassés par les écluses du Canal du Panama, passage qui devient absolument impossible avec les dimensions vers lesquelles on tend à l'heure actuelle.

A la deuxième séance plénière de la Conférence, l'Angleterre, l'Italie, le Japon et la France apportaient officiellement leur approbation de principe au projet de M. Hughes.

Puis les experts entrèrent en lice pour procéder à un examen détaillé du projet, c'est-à-dire pour passer enfin de la théorie pure à la pratique.

On peut se rendre compte, grosso modo, des sentiments que le plan de limitation et de vacances navales inspire à chacune des grandes puissances.

La thèse américaine, on la connaît : pas de lutte pour l'instant avec l'Angleterre, et dans le Pacifique, supériorité très nette sur le Japon.

En attendant les résultats de la Conférence, comme il faut tout prévoir, on continue à travailler sans modification à la réalisation du formidable programme de 1916; le lancement du cuirassé « West-Virginia », le 19 novembre, avec ses 33,000 tonnes et ses huit canons de 406, est comme un symbole de cette résolution.

Il est assez possible que l'attitude actuelle des Japonais soit à la base de cette inquiétude.

Le Japon, en effet, qui joue un peu ici le rôle du guillotiné par persuasion, a bien déclaré accepter « avec joie » le principe de la limitation. Il a cependant à présenter des réserves telles qu'elles constituent de véritables contre-propositions.

On estime d'abord au Japon que la proportion de 60 p. c. de *capital ships* qui est laissée à ce pays par rapport à l'Angleterre et aux Etats-Unis, est insuffisante pour lui permettre d'assurer sa défense.

En conséquence, l'amiral Kato avait demandé à la Conférence que cette proportion fût portée à 70 p. c., pour sauver le dreadnought « Mutsu », qui doit entrer en escadre à la fin de ce mois, et que, en ce qui concerne les croiseurs légers, le tonnage japonais pût approcher de celui des deux autres nations concurrentes.

Ces propositions ont été fort mal accueillies par les Américains. Mais la discussion paraît avoir abouti, le 16 décembre, à un accord provisoire où la façade et la proportion primitive des forces (5, 5, 3) restant sauves, on augmente notablement les tonnages alloués.

Le Japon conserverait le « Mutsu » à la place d'un cuirassé ancien, les Etats-Unis substitueraient le « Washington » et le « Colorado » à deux antiquités, et l'Angleterre, en échange de quatre vieux cuirassés qu'elle sacrifierait,

pourrait construire deux unités nouvelles avec des canons de 406.

Le plan Hughes serait donc ainsi modifié : Japon, 10 navires et 313,000 tonnes; Etats-Unis, 18 navires et 526,000 tonnes; Angleterre, 20 navires et 582,000 tonnes.

Le tonnage de remplacement deviendrait alors respectivement : 315,000, 525,000 et 525,000 tonnes.

Toutes ces discussions n'ont d'ailleurs pas empêché les Japonais de lancer à Kobé, le 18 novembre, le « Kaga », un des plus grands cuirassés du monde, et d'envisager, pour décembre, le lancement du « Tosa », son frère...

L'Angleterre, pour sa part, aurait tort de ne pas se montrer satisfaite. L'exécution du plan serait la consécration, au moins temporaire, de cette supériorité qu'elle craignait tant de perdre vis-à-vis des Etats-Unis. Elle a pu faire, sans inconvénient, le geste d'arrêter la construction des quatre nouveaux cuirassés mis en chantier il y a six mois.

Pourtant, M. Balfour a fait des réserves importantes.

Il a posé la question des Dominions : le tonnage de ceux d'entre eux qui ont une flotte s'ajoutera-t-il à celui de la métropole ?

En second lieu, la Grande-Bretagne s'inquiète visiblement au sujet des sous-marins. Le projet en prévoit 90,000 tonnes respectivement pour l'Angleterre et les Etats-Unis, 40,000 tonnes pour le Japon. Or, dit M. Balfour, on peut facilement faire du sous-marin un usage abusif; il faudrait donc interdire la construction des gros sous-marins, sinon de tous les sous-marins en général.

On pourrait répondre qu'on peut, quand on est maître de la mer, faire du *capital ship* un usage plus abusif encore, puisqu'il résume en lui tous les moyens de destruction : torpilles, mines, canons, voire même les hydravions et les gaz.

Tout dépend, a dit M. Briand, de la façon plus ou moins honorable dont on utilise le sous-marin. Un cuirassé, un

croiseur ou une mine auraient pu, aussi bien qu'un sous-marin, couler le « Lusitania ».

D'ailleurs, et contrairement à l'opinion populaire, la dernière guerre, à considérer ses plus hauts enseignements navals, a montré que la puissance sur mer reste finalement à qui possède la supériorité des escadres de ligne.

L'usage intensif que les Allemands ont fait du sous-marin a simplement fait connaître les limites d'efficacité de cette dernière arme quand elle n'est pas accompagnée d'une flotte de haute mer. Et le développement actuel des moyens de défense a fait du sous-marin un médiocre engin offensif, tout en lui laissant ses qualités défensives de premier ordre.

On comprend cependant que l'Angleterre ne désire pas voir se développer un instrument de combat qui serait éventuellement le seul antidote à sa puissance. Cela ne l'a pas empêchée de poser à Chatham en ce même mois de novembre, aube du désarmement, la quille d'un véritable cuirassé submersible.

De plus, M. Balfour a déclaré qu'il y aurait lieu également d'examiner « la situation des autres nations de l'Eu-« rope qui, déjà, ont diminué leur flotte, et qui n'auront « plus jamais aucun désir d'avoir une marine supérieure « aux nécessités ».

Et les Anglo-Américains ont généreusement fixé à 1.7, contre 5 pour eux-mêmes, la proportion de tonnage en *capital-ships* à accorder à chacune des marines française et italienne.

C'est ici qu'il est bon de confronter la manière de voir de la France avec les suggestions anglaises.

Il ne faut pas oublier que la France, qui était une des grandes puissances navales d'avant-guerre, s'est trouvée pendant le conflit dans l'impossibilité de construire aucun *capital-ship,* parce que ses arsenaux se sont entièrement consacrés à la production de matériel pour l'armée de

terre; les diverses armées alliées en ont toutes bénéficié.

La marine française, à qui la réalisation des programmes d'avant-guerre aurait dû donner 700,000 tonnes à l'heure actuelle, ne possède qu'un total de 182,000 tonnes. C'est donc elle, en fait, qui jusqu'à présent a effectué la réduction la plus considérable sur ses projets. Elle n'a actuellement que trois cuirassés vraiment modernes à opposer aux dix japonais et aux vingt-deux anglais autorisés par M. Hughes.

C'est pourquoi l'amiral De Bon avait proposé, le 16 décembre, que la France, pour rétablir sa situation, ait le droit de construire dix navires de 35,000 tonnes, pendant la période de dix ans commençant en 1925.

La marine française, en effet, a deux fronts de mer séparés à défendre, la mobilisation d'une armée d'Afrique à assurer; elle doit protéger une marine marchande de plus de 5 millions de tonnes, ainsi qu'un empire colonial de 60 millions d'habitants, de 10 millions de kilomètres carrés, et dont le mouvement commercial a atteint 7 milliards en 1920.

Dans le désir de faire aboutir à tout prix la Conférence, M. Briand a consenti le 20 décembre à accepter la proportion de 1.7 fixée pour les *capital-ships,* à condition que la France puisse compenser l'infériorité de cette dotation par un effectif suffisant de navires de plus petit tonnage: éclaireurs rapides, destroyers, poseurs de mines, et surtout sous-marins, qui sont essentiellement des armes défensives.

Agir autrement équivaudrait à laisser ses 2,700 kilomètres de côte à la merci des entreprises des voisins plus et mieux armés.

M. Hughes, dans sa rigidité de raisonnement, a peut-être oublié qu'une nation doit avoir les types d'unités qui sont les plus aptes à assurer sa défense.

Il a proposé de n'accorder à la Grande-Bretagne que 90,000 tonnes de sous-marins. Quelle serait la part laissée

à la France dans une répartition proportionnelle? Elle serait certainement très faible. Quatre-vingt-dix mille tonnes peuvent représenter une cinquantaine de petits sous-marins, et une cinquantaine d'autres d'un tonnage plus élevé : soit cent unités en tout, formant une flottille déjà insuffisante pour la défense du littoral. La France, liant la question des effectifs sous-marins à celle des grands cuirassés, demande en conséquence à Washington de voir augmenter le tonnage de sous-marins et de croiseurs légers qu'on se disposait à lui accorder. L'établissement d'un plan de ce genre, hérissé de difficultés, a été confié à l'amiral De Bon. Celui-ci vient d'indiquer quels sont les tonnages minima que la France estime absolument indispensables pour assurer sa défense maritime.

L'Italie se trouve dans une situation analogue à celle de la France. Son point de vue est qu'elle devrait avoir une marine de guerre sinon égale à la marine française, du moins proportionnelle dans la mesure de 8 à 10. L'Italie a, en effet, 4,000 milles de côte à garder, et une population presque aussi dense que celle de la France. Elle importe tout son charbon, un tiers de son blé, et presque toutes ses matières premières. Elle doit être naturellement à même de surveiller de façon constante ses routes maritimes principales.

A l'heure actuelle, la situation de la Conférence, en ce qui concerne les armements navals, est un peu embrouillée.

L'accord sur les *capital-ships*, quoi qu'on en dise, n'est pas définitif.

La question des petites unités de combat, sous-marins ou autres, est encore plus difficile à résoudre.

Il faut s'attendre à voir la France et l'Italie intervenir plus activement encore dans le débat, et le résultat ne peut encore être préjugé.

Il en est de même en ce qui concerne les résultats généraux de la Conférence. Trop d'inconnues existent encore, qui ne seront pas résolues de sitôt.

En effet, on peut prévoir dès maintenant que la Conférence de Washington, au fur et à mesure qu'elle abordera des problèmes pratiques bien définis, tendra de plus en plus à traîner en longueur.

On peut escompter, dans un délai plus ou moins long, un véritable traité à cinq sur les armements navals. Un traité de ce genre serait sans doute ratifié par le Sénat américain, qui trouve là un intérêt direct, et qui est partisan de la politique des économies.

Peut-être la Conférence, mise en goût par la quadruple déclaration adoptée pour les îles du Pacifique, en arrivera-t-elle de plus en plus à se spécialiser dans les affaires d'Extrême-Orient.

Elle restreindrait alors son champ d'action, se manifestant presque uniquement par des travaux d'experts, et ne se réunirait qu'à des dates très éloignées pour statuer sur les rapports et prendre ce qu'on est convenu d'appeler des décisions.

Et si le président Harding donne corps à son projet de Conférence permanente, il est permis de se figurer l'Assemblée de Washington transformée en une sorte de nouvelle Société des Nations limitée aux affaires du Pacifique.

De cette aventure, la paix du monde sortira-t-elle fortifiée? Peut-être. Mais ce n'est pas bien certain.

La limitation des armements navals, si elle est adoptée, aura des résultats budgétaires évidents : elle fera faire des économies. Mais, maintenant les proportions actuelles des forces, elle n'évitera pas les risques de guerre.

Fixer les conditions dans lesquelles un duel aura lieu n'équivaut pas à supprimer la rencontre. Bien plus, si la Conférence ne réussit pas, elle aura ancré dans l'opinion

des nations intéressées et du monde même la probabilité d'un conflit prochain dans le Pacifique.

Les Américains, d'ailleurs, l'ont proclamé ouvertement : ou les armements seront limités sur les bases de M. Hughes, ou la course aux armements continuera, l'Amérique prenant la tête. Les Japonais, de leur côté, continuent d'activer leur programme des « trois huit » comme si la Conférence n'avait jamais existé. La confiance qui règne là-bas est assez relative.

On a pu dire sans paradoxe que c'était la guerre, organisée sous la forme navale, qu'on est en train de consacrer solennellement à Washington : on essaie de poser les règles du jeu, de manière qu'il soit aussi peu dispendieux que possible.

Mais laissons le Pacifique, et regardons plus près de nous. L'Europe va-t-elle retirer quelque soulagement de la nouvelle institution?

Il apparaît à tout instant qu'elle y est traitée un peu en quantité négligeable.

On se préoccupe de réduire ses forces navales. Peu de chose, jusqu'ici, a été fait pour la pacification générale de la vieille Europe, et les chances d'éventuel conflit restent à peu près les mêmes.

La France demeure seule, avec la Belgique, devant le danger germano-russe, qui persiste. Qu'un conflit éclate demain, nous n'avons, pas plus après qu'avant la Conférence, la garantie d'un appui quelconque, anglais ou américain.

Nous en sommes donc réduits à nous imposer, seuls, de lourdes charges sur terre comme sur mer. Durée de service militaire considérable eu égard aux idées modernes, dépenses énormes d'énergie, d'argent et de matériel, tout cela aurait pu sans doute être évité pendant une période assez longue, si les nations auxquelles la dernière guerre a donné la richesse sans affaiblir temporairement leur organisme avaient été sincèrement désireuses d'une

paix générale. Il aurait suffi que l'agresseur éventuel, quel qu'il soit, fût certain de les trouver dressées contre lui à l'heure des violences.

Cette assurance, malheureusement, n'existe pas. Et un esprit pessimiste pourrait déduire des discussions en cours que la seule constatation nette à faire, c'est que, dans les conflits futurs, les armes navales seront sans doute celles qui décideront du sort des grandes nations le jour où leur expansion mondiale sera de nature à les mettre aux prises.

Ce seront sans doute aussi ces armes qui deviendront de plus en plus indispensables aux nations pacifiques pour se défendre, aux riches pour s'assurer contre le vol, aux faibles pour se faire respecter.

C'est que, malheureusement, l'homme en général et les gouvernements en particulier n'ont guère changé au cours de la catastrophe, ni après, et l'égoïsme le plus sacré continue de les conduire.

La pacification de l'Europe, il ne faut pas se faire d'illusions, n'est qu'un fétu dans les préoccupations des grands peuples de l'Ouest.

Le Pacifique, ses routes, sa vie, ses richesses, tout cela est à prendre : l'heure est venue, pour le plus fort ou pour le plus malin, de démontrer sa maîtrise.

NAUTILUS.

Les Origines de l'Opéra à Bruxelles

(1650-1700)

Depuis les nombreux travaux consacrés à l'histoire du drame musical et de l'opéra en Italie, en France, en Allemagne, et à leur diffusion en Europe, on connaît assez bien l'évolution de cette forme de l'art théâtral. Alessandro d'Ancona, Angelo Solerti, Ademollo, Galvani, Kretschmar, Bertolotti, Corrado Ricci, Hugo Goldschmidt pour l'Italie ; Nuitter et Thoinan, Henri Prunières, Lionel de la Laurencie, Romain Rolland, Henri Quittard, Arthur Pougin pour la France ont étudié en détail la formation du genre, sorti des pastorales en musique et plus tard influencé par le ballet de cour. D'autre part, en Allemagne, de multiples recherches (1) ont révélé l'intensité de la vie musicale dans les plus importantes comme dans les moindres cours germaniques : elles ont montré combien large fut la diffusion de l'opéra italien durant la première moitié du XVIIe siècle et celle de l'opéra français de Lully entre 1660 et 1700.

Il semblait que les Pays-Bas espagnols, — et plus spécialement Bruxelles, ville de cour — n'eussent point pris part à ce mouvement artistique, qui a créé une des grandes formes de la musique moderne. La vérité est que les choses se sont passées à Bruxelles de la même manière qu'à Paris, à quelques années près et à la suite de circonstances curieuses, qui ont entouré cette apparition de l'opéra italien d'un certain apparat.

(1) Voir notamment les études de Einstein sur la Cour des Neubourg-Wittelsbach ; celles de Furstenau sur la Cour de Saxe ; celles de Köchel sur Vienne ; celles de Rudhardt sur Munich, etc.

A l'heure où Mazarin appelait à Paris musiciens, décorateurs, chanteurs et danseurs italiens pour faire représenter en 1645, la *Finta Pazza* de Strozzi et, en mars 1647, l'*Orfeo* de Luiggi Rossi, au grand plaisir de la reine Anne d'Autriche (1), nous avions ici comme gouverneur-général l'archiduc Léopold-Guillaume.

Ce fils de l'empereur Ferdinand II, ce cousin de Philippe IV était « un de ces nombreux princes d'église, produits en Allemagne par la Contre-Réforme qui, abandonnant à des coadjuteurs le soin de l'apostolat, se consacraient à défendre la religion par la politique ou par les armes » (2). C'était un vaillant soldat, dur aux autres autant qu'à lui-même, dont le comte de Mérode d'Ongnies, qui ne l'aimait pas, a dit qu'il « n'était bon que pour le cloître ou pour un collège et aurait mieux figuré comme général des Jésuites que comme prince » (3). Les officiers français le raillaient, prétendant que son entourage était toujours sur le point de chanter matines et que les gardes de son palais avaient *Deo Gratias* pour mot d'ordre. Cette dévotion profonde et peut-être un peu fanatique ne l'empêchait point d'être un homme de goût et un prince éclairé. Il nous paraît qu'on a beaucoup médit de lui. Son rôle aux Pays-Bas fut rendu difficile par l'état déplorable du pays ruiné par des années de guerre et sacrifié impitoyablement par Philippe IV et ses ministres à une politique désastreuse, qui devait en 1648 consommer sa perte au Traité de Munster. L'archiduc Léopold-Guillaume fit ce qu'il put et lutta en bon soldat pour une cause perdue d'avance.

Mais sa cour de Bruxelles ne fut nullement pareille à un cloître, comme tendrait à le faire croire la mauvaise humeur du comte de Mérode. L'archiduc était un ami des

(1) Voir Henri Prunières: *L'Opéra italien en France avant Lulli.*
(2) Henri Pirenne: *Histoire de Belgique,* IV, 282.
(3) *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies,* p. p. de Reiffenberg (Mons, 1840).

arts, quelque peu mécène, et point du tout ennemi du plaisir, pourvu qu'il fût décent (1). Il suivait d'ailleurs en cela des traditions de famille et son frère, l'empereur Ferdinand III, qui régnait à Vienne, lui donnait l'exemple en appelant dans sa capitale la première troupe d'opéra italien qui y joua et en composant lui-même, non sans talent, de nombreuses œuvres musicales (2). Dans une toile, aujourd'hui au Musée de Bruxelles, David Teniers nous a montré le prince au milieu des œuvres d'art qu'il affectionnait. D'innombrables œuvres de maîtres italiens et flamands couvrent les cimaises et Teniers en personne soumet à son protecteur une esquisse en grisaille. Sur une table de bois sculpté, gravures, médailles et coquillages témoignent des goûts de Léopold-Guillaume, tandis qu'un autre personnage lui fait admirer une statuette (3). L'archiduc, tout de noir vêtu selon son habitude quand il n'était point sous le harnois militaire, tient une fleur entre les doigts et d'un air approbateur regarde ce qu'on lui présente. Il a ce même visage émacié, aux lignes délicates, au nez un peu fort et busqué, aux yeux profonds empreints d'une constante mélancolie qu'on retrouve dans un beau portrait de lui, peint par Jean Van den Hoecke et qui, après avoir fait partie de la collection du comte de Beaufort, appartient aujourd'hui aux collections de la ville de Bruxelles (4).

Nombreux furent les peintres et les graveurs qui travaillèrent ainsi pour lui : David Teniers, Van Thulden, qui a mis l'effigie de son maître dans un vitrail de la

(1) Cf. l'éloge en latin que le jésuite Nicolas Avancinus a consacré à la gloire de l'archiduc Léopold-Guillaume (Anvers, Plantin, 1665).

(2) Guido Adler a donné en 2 volumes (1892-1893) un choix des œuvres musicales des empereurs Ferdinand III, Léopold Ier et Joseph Ier.

(3) L'Archiduc emporta avec lui, quand il retourna à Vienne, la plus grande partie de la collection, mais l'autre partie resta à Bruxelles, où elle fut vendue en 1707. Elle comportait notamment 400 toiles des Teniers. (*Relations véritables* du 21 janvier 1707.)

(4) Hôtel de ville de Bruxelles, cabinet de l'archiviste en chef.

Chapelle de la Vierge à Sainte-Gudule, Jean et Robert Van den Hoecke, Juste de Egemont, Antoine Van den Heuvele, Pierotino Pierotini, Salomon Noiselier, François Harrewyn ont exécuté pour lui tableaux, portraits, gravures, cartons de tapisseries et coins de médailles. Il n'aimait pas moins la musique et il entretint simultanément des musiciens pour la Chambre et pour la Chapelle royale. On n'y entendait que des virtuoses, dirigés par deux maîtres dont l'archiduc goûtait fort les talents, Giuseppe Zamponi pour la musique de la Chambre, et Charles Caullier pour celle de la Chapelle. Volontiers le prince encourageait ceux de ces artistes qui voulaient travailler, témoin Johan-Kaspar Kerl, le futur maître de la musique d'orgue, dont Léopold-Guillaume paya l'entretien et les études à Rome durant plusieurs années (1). Nous avons en outre relevé de nombreuses traces du passage à sa Cour de musiciens, — compositeurs ou virtuoses — que sa réputation d'amateur avait attirés à Bruxelles. C'est Biagio Marini, le premier des grands virtuoses du violon, le compositeur de la première sonate pour violon et solo, qui venait de Heidelberg où les comtes palatins l'avaient nommé conseiller de la Chambre (2) ; c'est Johan-Jacob Froberger, l'un des maîtres également de la musique d'orgue et de clavecin, qui s'arrêta à Bruxelles en 1652, au cours de son voyage dans les principales capitales de l'Europe (3) ; ce sont Francesco de Fuo, le luthiste alors à la mode, et peu après Francesco Corbetta, « musico de guitarra », l'illustre guitariste, le futur auteur de la « Guitarre Royalle, Dédiée au Roy de la Grande-Bretagne », qui allait en 1656 éblouir Paris et briller aux concerts de la

(1) Archives générales du Royaume à Bruxelles : Cartulaires et Manuscrits, n° 1374, pages 37 et 149.
(2) *Ibidem*, p. 87.
(3) *Ibidem* p. 232; sur Froberger voir le livre de F. Beier (1884) et le tome IV de l'*Histoire de la Musique* de Ambros.

Cour (1). Voilà quelques-uns des musiciens qui se firent entendre au Palais des ducs, dans les concerts de la Chambre dont l'archiduc gouverneur était fier à bon droit.

Un tel homme, bien qu'il fût en guerre avec la France par ordre de son maître et pour soutenir la gloire de ses armes, n'en était pas moins très au courant des événements artistiques de Paris. Il avait donc entendu parler avec éloge des luxueuses représentations de l'*Orfeo;* la musique de Rossi avait fait merveille, mais les décors et les machines de Torelli, avec les ballets réglés par Giambattista Balbi, n'avaient pas peu contribué à un succès auquel furent associés les chanteurs venus spécialement de la péninsule. Or à la fin de la série des représentations de l'*Orfeo,* tous les artistes qui y avaient participé se dispersèrent. Beaucoup retournèrent dans leur pays, un petit nombre resta en France, et un autre groupe, non des moindres, prit la route des Pays-Bas, appelé dans sa capitale par l'archiduc Léopold-Guillaume qui montait sa maison.

C'est ainsi que l'on vit arriver à Bruxelles, en janvier 1648, Giambattista Balbi, le célèbre chorégraphe que tour à tour Naples, Florence et Paris avaient applaudi. Il accompagnait sans doute ou précédait de peu plusieurs chanteurs italiens, parmi lesquels la basse Gabriel Anseloni, pour lors au service de quelque prince allemand, Juan Battista de Riccioni, Ludovico Porta, Georges Ostrecio, Juan Battista Mochi et Roberto Sabattini, engagés tous pour faire partie de la musique de la Chambre de l'archiduc, sous la direction de Giuseppe Zamponi, à la venue duquel le gouverneur-général semble avoir attaché une importance toute particulière.

Il est évident que Balbi et ses camarades décrivirent avec enthousiasme à leur nouveau maître les fastes des

(1) *Ibidem,* p. 232. Cf. H. Prunières: *L'Opéra italien avant Lulli,* p. 196.

fêtes de l'*Orfeo*. A ce moment s'arrêtait à Bruxelles le poète italien Ascanio Amaltheo, qui visitait les cours d'Europe (1) et qui fit chorus avec ses compatriotes pour louer la splendeur des opéras. Ainsi naquit l'idée d'en monter un au Palais des ducs. Une occasion manquait : elle se présenta d'elle-même. En 1650, Philippe IV épousait en secondes noces Marie-Anne d'Autriche et tous les sujets du souverain espagnol voyaient là un présage de cette paix à laquelle ils aspiraient depuis tant d'années. De grandes fêtes eurent lieu à Bruxelles et comme on approchait du carnaval, l'archiduc résolut de monter un spectacle nouveau, approprié à la circonstance et digne, par son sujet autant que par sa mise en scène, du couple illustre dont il devait célébrer la gloire.

Pour arriver à un tel résultat S. A. S. avait à sa Cour tous les collaborateurs nécessaires. Poète, compositeur, chorégraphe, décorateur-machiniste, chanteurs et musiciens rivalisèrent pour répondre à l'attente du prince. En moins de quarante jours, — ainsi du moins l'affirme la préface du livret — la pièce fut écrite, composée et montée et la première représentation put avoir lieu durant les fêtes du carnaval, le 24 février 1650.

Le sujet choisi se rapprochait de celui de l'*Orfeo* : l'histoire d'Ulysse et de Circé était familière aux écrivains italiens faiseurs de libretti, qui puisaient volontiers la matière de leurs drames musicaux dans la mythologie païenne. Dans « *Ulisse all'Isola di Circe*, dramma musicale », on retrouve tous les procédés de composition dramatique de l'opéra vénitien : l'œuvre est construite selon les bons modèles du temps et la hâte du travail ne s'y fait point trop sentir.

Le poème n'est pas signé et sa préface ne nomme que le compositeur et le machiniste (2). Mais elle se termine

(1) Voir sur Ascanio Amaltheo, H. Prunières. *op cit.*, p. 170 et 185.

(2) Un exemplaire de ce livret rarissime est à la Bibliothèque royale de Bruxelles (II, 38925), un autre à la Bibliothèque du Conser-

par quelques lignes énigmatiques : « Au lieu de m'enorgueillir de cette pompe comme étant la plus belle merveille du siècle, je ne veux paraître dans ces pages qu'avec une dévotieuse application. Il y avait un autre moyen de se rendre immortel, mais je n'en ai point usé, afin de ne pas retarder la promptitude de mes hommages. » Le poète a donc volontairement gardé l'anonymat. Mais il nous paraît qu'il s'est nommé ailleurs : la préface est en effet suivie de deux pièces dédicatoires, l'une, assez longue, d'un lyrisme flagorneur, vante les mérites de l'archiduc : « Sublime Léopold, par la valeur duquel vivent les chastes sœurs, ces applaudissements pompeux éclatent pour nous dans les chants de l'intrépide Euterpe, qui sont gonflés par vos triomphes bien plus que par les sources d'Hypocrène ». Cette ode est signée par Ascanio Amaltheo, qui nous semble être l'auteur du poème de l'opéra. On retrouve dans les deux œuvres la même technique poétique, la même recherche dans les images, un certain tour précieux qui ne déteste pas le concetto, et la même qualité de langage, ce style sonore, un peu emphatique et redondant, mais d'une allure pourtant classique, qui caractérise les œuvres de Métastase et de ses disciples.

L'autre pièce liminaire est plus courte, — un simple sonnet — et ne permet aucun rapprochement semblable ; elle est due à Domenico Serragli, un des musiciens de la musique de la Chambre de l'Archiduc.

* * *

Voyons à présent comment le poète a traité la matière qu'il allait offrir à l'inspiration du compositeur, le maëstro Giuseppe Zamponi. Après l'ouverture, le rideau s'ouvre sur un paysage marin : des rochers, une grotte,

vatoire de musique. Tous deux renferment la suite des gravures montrant les décors et les figures du ballet. Cette habitude de ne pas signer le livret d'un opéra était coutumière aux poètes du temps.

un bosquet, des ruines, dans le lointain la mer. Soudain Neptune surgit des flots sur son char doré que traînent des dauphins. Les Tritons obéissent à ses ordres. Le Dieu convie le monde à célébrer le bonheur des époux royaux et à faire des vœux pour que leur règne glorieux apporte la paix à leurs sujets.

Ce prologue inévitable, dont l'*Orfeo* de Rossi avait donné le modèle, est suivi d'un ballet où figurent les quatre parties du monde, l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique: elles expriment la joie de l'Univers et invitent les nations qui vivent sous leurs lois à y participer (1). Voici les Suisses, introduits par Bacchus, dieu de l'Allégresse; voici les Vénitiens, dont les flottes parcourent les mers du globe, guidés par Thétis; voici les Finlandais que dirige Saturne, père du Temps.

Ce premier tableau du ballet terminé, la pièce commence. Ulysse, l'astucieux roi d'Ithaque, se réjouit d'avoir enfin trouvé un asile au cours de son aventureuse odyssée. Mais son beau-frère Euriloque lui apprend que ses compagnons, envoyés en reconnaissance dans l'île, ont été changés en statues de pierre au seuil d'une grotte d'où s'échappait une musique délicieuse. Comme Ulysse veut aller les délivrer, Mercure, son protecteur, descend du ciel, enveloppé de nuages épais, et déguisé en berger. Il joindra sa ruse à celle d'Ulysse pour vaincre Circé, souveraine de ces lieux enchantés.

A peine Mercure a-t-il disparu qu'un nouveau char céleste descend sur la terre: Vénus, déesse de l'Amour, jure de se venger d'Ulysse qui dédaigna sa puissance, en le retenant auprès de Circé et en favorisant ainsi les prétendants qui pressent Pénélope.

Un changement à vue nous transporte dans les jardins de Circé. La magicienne a endormi les craintes du roi

(1) *Le Ballet du Monde,* ainsi introduit dans les entr'actes de l'Opéra, est conçu selon la technique du ballet de cour, tel qu'il se dansait en France au début du XVIIe siècle.

par ses artifices amoureux. Ulysse, vaincu par la passion, s'abandonne à la douceur des caresses : « Je crois, oui ou non, que menteurs sont les regards d'une belle enjôleuse qui ne promet rien, car elle n'est jamais sincère ! Et alors que peut-on espérer ?... Mon cœur vaincu se rend ; s'il fut constant et cruel, il succombe, car la vertu n'a pas d'armes pour repousser les coups de la beauté, qui même en se jouant blesse une âme à mort : mon cœur vaincu se rend !... Déjà, ô ma Déesse, je suis à toi car ta grâce me tue, lorsque je m'enivre d'elle... Mais pour satisfaire mon seul désir, je te demande ceci : soustrais mes compagnons à un aussi dur martyre ! » « Depuis que je t'ai fait souverain de mon cœur, répond Circé, tu es maître de tout ce qu'il y a en moi. A présent prenons quelque repos, assis sur ce gazon léger : ô champs pleins de parfums, soyez un lit de fleurs aux fleurs de la beauté ! » A la fin de ce duo passionné, Ulysse s'endort dans les bras de Circé ; les zéphyrs, sur l'ordre de l'enchanteresse, le transportent à l'intérieur du palais. Pour charmer leurs loisirs, des satyres danseront devant eux un ballet comique : des animaux aux formes étranges, anciens amants de Circé métamorphosés par ses incantations, font trois entrées successives ; des nains contrefaits, jouant de la guitare, du violon ou des castagnettes, exécutent des figures grotesques sous les ordres de chefs brandissant des massues. On retrouve là les imaginations baroques de Balbi qui avait déjà donné un exemple de ballet semblable, avec des singes, des ours, des autruches et des Indiens faisant voler des perroquets, dans les ballets d'invention de la *Finta Pazza* en 1645 (1).

L'entr'acte est occupé par le deuxième tableau du *Ballet du Monde :* après l'Europe, c'est l'Amérique qui convie ses peuples au bonheur de célébrer le royal hyménée. Péruviens amenés par Junon, Mexicains sous

(1) « Balletti d'Inventione nella Finta Pazza di Giovambattista Balbi » (Paris, 1645).

l'escorte du léger Zéphyr, habitants de la Floride, que guide naturellement la déesse Flore, viennent, en des danses légères, témoigner de leurs sentiments respectueux.

Le deuxième acte de l'opéra nous introduit dans la demeure de Circé. C'est une vaste cour, entourée de colonnes doriques, le fond coupé par une balustrade surchargée de vases. Dans l'intervalle des colonnes, se dressent des statues : ce sont les compagnons d'Ulysse. Celui-ci prie sa maîtresse de rendre la vie à ses soldats, ce qu'elle consent à faire d'un coup de sa baguette magique. Cette nouvelle métamorphose nous vaut un ballet d'allégresse, dansé par les soldats délivrés.

A l'entr'acte, l'Afrique mystérieuse vient apporter le tribut de ses hommages : Egyptiens présentés par Pallas, pirates barbaresques sous la conduite de Prométhée, Ethiopiens, que mène Apollon, complètent le nécessaire trio d'entrées.

Dans les somptueux appartements de Circé, Ulysse se laisse adorer par la magicienne : elle le couvre de soie et d'or, tandis qu'il repose auprès d'elle ; mais le cœur de l'amante tressaille de crainte au pressentiment d'une fuite redoutée : « Belle chevelure dorée, qui descendez et volez autour d'un visage délicieux, vous voulez me ravir la joie d'un amoureux regard. En vérité vous portez témoignage que les bienfaits de l'Amour ne sont que des rapines. Or je veux, de mes mains, en geôlière de l'Amour, grâce à ces beaux rubans, emprisonner les blonds cheveux téméraires et orgueilleux, qui enchantent tous les cœurs ; ainsi la prison sera prisonnière. » Ce trait final du dernier galant n'aurait point déparé un sonnet de Voiture !

Déjà Vénus victorieuse se félicite de son triomphe, quand Mercure vient rappeler à l'infidèle mari de Pénélope quels devoirs l'attendent dans son royaume, entre son épouse et son fils. Ulysse se ressaisit : « Adieu

Amour, adieu Circé ! Un devoir plus digne de ma foi me ravit à vos tendresses. Adieu, Circé, adieu, oubliez un infidèle indigne de vous ! » Circé emploie en vain la douceur, la passion, la colère pour retenir son amant ! Alors la magicienne, reprenant son véritable caractère, appelle à son aide les divinités infernales.

Nouveau décor ! une plage, parmi des rochers, nous montre au fond la mer sur laquelle se balancent les nefs de la flotte grecque.

Ulysse s'embarque avec ses compagnons, le vent gonfle leurs voiles et les pousse vers d'autres aventures.

Revenus une dernière fois dans le palais de Circé nous assistons à la querelle de Vénus et de Mercure ; accablé d'invectives pour avoir rappelé au respect du devoir conjugal celui que la déesse des Plaisirs et des Ris voulait charger à jamais des chaînes de l'esclavage amoureux, le dieu aux talons ailés n'a d'autres ressources que de plaider sa cause et celle de son protégé aux pieds du trône de Jupiter. En attendant que paraisse le souverain des Dieux, un ultime tableau du ballet fait apparaître les nations de l'Asie : elles n'entendent pas être dépassées en amabilités par les autres parties du monde. Les Amazones, conduites par Cupidon, figurent en une ronde la chaîne de l'hyménée qui unit le couple royal. Les Chinois bigarrés, dirigés par le changeant Prothée, accourent en troupe et pour terminer le tour de la terre, Pomone, déesse des fruits, amène des Ottomans qui offrent les produits de leurs climats, présageant de la sorte la prospérité féconde du règne qui commence.

Le spectacle se termine par une apothéose. A l'appel de Jupiter, assis sur son aigle, arrivent de toutes parts les divinités principales de l'Olympe. En un chœur solennel, les Dieux promettent de répandre leurs bienfaits sur la maison d'Autriche. Pour finir, des héros couverts d'armures étincelantes se groupent sur l'amphithéâtre de la scène. Celle-ci s'ouvre soudain par le fond, les héros

descendent des gradins et, au son d'une marche pompeuse, se disposent en dansant, par le moyen de figures alternées, jusqu'à former les trois lettres P. M. A., initiales de Philippe, Marie, Anne. Le rideau se ferme, la pièce est jouée.

Tel est le thème assez simple sur lequel Ascanio Amaltheo broda ses vers fleuris de concetti et d'images recherchées. Le sujet n'était point neuf : en Italie, Ottaviano Vernizzi en avait fait le sujet d'un intermède musical représenté à Bologne, et en France Balthazar de Beaujoyeulx l'avait traité à son tour, en un ballet célèbre, représenté en 1581. Mais en cette année 1650, il était spécialement dans l'air : à Paris le succès de l'*Orfeo* et le désir d'en utiliser les coûteuses et somptueuses machines avaient fait naître une série d'autres pièces mythologiques, parmi lesquelles l'*Andromède* de Pierre Corneille et l'*Ulysse dans l'isle de Circé* de Boyer. Il est plus que probable qu'Ascanio Amaltheo et Giovambattista Balbi arrivant de Paris ont par analogie songé au sujet d'*Ulysse* quand il fut question d'écrire un opéra pour la Cour de l'archiduc Léopold-Guillaume.

L'œuvre d'Amaltheo et de Zamponi fut-elle un opéra au sens actuel du mot? La partition malheureusement ne nous est pas parvenue au complet : le manuscrit 19229 de la Bibliothèque Palatine de Vienne ne contient en effet que des fragments du prologue, du premier acte et du troisième, avec le chœur final de l'apothéose; au deuxième acte il ne subsiste qu'un chœur de statues. L'étude comparée du livret et de la partition montre que le poète a conçu et écrit différemment les parties destinées au chant. En dehors même des airs en soli et en duos, comme celui de Mercure et d'Ulysse au troisième acte, établi en strophes alternées, les autres passages chantés ont un rythme beaucoup plus libre, travaillé prosodiquement dans une forme très souple. Ils sont suivis de longs passages dialogués qui paraissent bien avoir été

simplement parlés, sans être traités en « recitativo ». Ce serait donc plutôt un mélodrame musical, dans la forme de l'*Andromède* de Corneille et de la pièce de Boyer.

La musique en elle-même a de sensibles mérites. La mélodie de Zamponi est d'une simplicité qui n'est pas sans pureté. Elle a parfois de jolies phrases et telle ritournelle, coupant ou terminant un duo amoureux d'Ulysse et de Circé, est d'une douceur caressante qui fait penser, un siècle avant sa venue, à une première esquisse de Gluck. Quant à l'harmonie, elle a des trouvailles qui étonnent et qui pour l'époque sont curieuses, étant donnés une orchestration rudimentaire et les moyens réduits de réalisation dont le compositeur disposait. Une étude plus attentive de son style ne sera cependant possible que le jour où on retrouvera d'autres compositions de lui (1). Jusqu'à ce jour on ne sait rien de sa vie ou fort peu de choses. Nous le voyons arriver à Bruxelles au début de 1648 et offrir à son nouveau maître, en hommage de bienvenue, une messe pour laquelle il reçoit 100 patacons de « don gratuit ». Aussitôt il prend la direction de la musique de la Chambre (2), dont les virtuoses allaient interpréter son œuvre avec l'aide des musiciens de la Chapelle royale, dirigés par Charles Caullier.

Giuseppe Zamponi resta sans doute au service de l'archiduc durant tout le temps où celui-ci gouverna les Pays-Bas. Il y est en 1655 et nous l'y retrouvons en 1661. Il possède deux maisons à Bruxelles, une rue des Minimes, l'autre proche la Cantersteen; dans un bail il prend alors le titre de « Maître de la Chapelle du Sérénissime Prince-

(1) Nous ne serions point surpris qu'on en retrouvât à Cologne. Durant les dernières années de sa vie, Zamponi ayant été au service de la chapelle électorale, lors du partage de sa mortuaire un envoyé du Prince-Evêque était présent, qui emporta tous les manuscrits musicaux qu'on retrouva dans les papiers du compositeur.

(2) Z. avait été engagé aux appointements annuels de 3,000 florins, mais il recevait en outre de fréquentes gratifications en témoignage de la satisfaction de son maître.

Électeur de Cologne. » C'est à Bruxelles qu'il meurt en février 1662, laissant à son demi-frère et à ses neveux et nièces une succession assez riche pour provoquer entre ses héritiers un procès qui dura plusieurs années (1).

La préface du livret, adressée censément par l'imprimeur au lecteur, décerne à Zamponi les plus vifs éloges pour sa musique : « il a, par son talent, assuré son nom contre l'oubli de la mort ; chacun de ses nombreux airs est différent des autres ; on goûta avec délice leur style délicat, enrichi d'une harmonie si suave qu'on lui attribua quelque inspiration divine. » Le rédacteur, comme on en juge, maniait assez bien l'encensoir !

Cette même préface, qui ne nomme pas le poète, chose d'ailleurs coutumière à cette époque, fait par contre un éloge non moins pompeux du machiniste-décorateur, ou pour parler le langage du temps, de l' « inventeur des machines » Juan Battista Angelini, qui s'intitule sur divers documents, « Ingeniero de Perspecti » et « Ingeniero de Maquinas ».

On sait, par le rôle joué à Paris par Jacomo Torelli, de quelle importance était le constructeur des machines d'un spectacle d'opéra. C'est à lui en réalité qu'allaient le succès, l'étonnement et l'admiration du public. Celui-ci ne se lassait pas d'applaudir les apparitions de dieux portés par des nuages, par des chars volants ou des dragons, et les changements à vue, qui lui montraient des paysages d'une convention bizarre ou des intérieurs de palais aux architectures surchargées. « Il n'y eut point dans cette pièce de partie qui ne fut merveilleuse, s'écrie l'éditeur ; le théâtre était si somptueux et si vaste, avec une si belle architecture et conçu avec de si nouvelles inventions, une si grande variété de scènes et une telle quantité de machines qu'on peut affirmer n'avoir jamais vu quelque chose de tel ou tout au moins de plus beau. »

(1) Archives du royaume, Notariat général du Brabant, Liasse 54.

Et la préface conclut que le seigneur Angelini, universellement connu, a tiré de ceci une gloire immortelle. La postérité cependant n'a pas fait état de cette gloire et nous savons peu de choses sur son compte. En mars 1648, il est au service de l'archiduc qui lui accorde un don de 375 florins « pour raisons particulières »; en juin 1649 il en reçoit un autre de 432 florins; en même temps on stipule que désormais ses appointements seront portés sur les états des musiciens de la Chambre, moyennant 72 florins par mois. Il fait encore partie des « domestiques de la Cour », en juin 1651, plus d'un an après la représentation d'*Ulisse all'Isola di Circe*: le 24 de ce mois le prince lui fait enfin rembourser une somme de 453 florins qu'il a avancée de sa poche pour les frais du spectacle; c'est que Léopold-Guillaume, toujours à court d'argent, tardait souvent à régler ses comptes! Angelini fit ensuite un voyage en Italie et il en revint en décembre 1655, pour solliciter un nouveau terme de service à la Cour.

Les belles gravures qui illustrent le livret d'*Ulisse* permettent de juger ses talents de décorateur-machiniste. Paysages au bord de la mer, bordés de rochers, de bosquets et de grottes avec, au fond, la mer, qui porte des galères aux voiles gonflées; jardins enchantés de Circé aux colonnades droites parmi de longues perspectives fuyantes; chambres du palais, d'un style riche et froid, alternent habilement. Il y a dans les tableaux, sinon de la diversité, au moins le souci constant de déplacer l'action en faisant alterner les scènes d'intérieur et celles de plein air; quant au style même du décor, il n'a rien d'original: Angelini n'a point innové dans l'art des Peruzzi, des Torelli et des Vigarani. Il emploie pour ses machines les mêmes « trucs » que ceux dont l'*Orfeo* avait étonné Paris: chars volants de Neptune et de Vénus, nuage de Mercure, chœur des Zéphyrs qui portent dans les airs Ulysse endormi, nefs qui glissent sur les flots, statues

qui se transforment en hommes, il n'y a là rien qui n'ait déjà été vu.

Le résumé de l'œuvre représentée fait apparaître son caractère composite. Il y a en réalité deux pièces, l'opéra et le ballet, dont les livrets ont d'ailleurs été publiés séparément. Il a suffi d'un subterfuge pour introduire le ballet dans les entr'actes de l'opéra et constituer ainsi un ambigu. Le *Ballet du Monde* fut l'œuvre de Giambattista Balbi. Il semble être arrivé à Bruxelles vers le 1er février 1648; tour à tour les comptes le désignent par sa qualité de « baylarin » (danseur) ou par son titre de « Ingeniero de Perspectivas y Danzas »; il est aux gages de 120 florins par mois et si d'aventure l'archiduc l'envoie, en juin 1649, faire un voyage en Italie, sans doute pour y recruter des danseurs, il a soin de lui payer à l'avance deux mois de gages et ses frais de route (1).

Après la représentation de l'*Ulisse,* Balbi ne devait plus rester longtemps à Bruxelles, puisqu'en janvier 1651 il est à Venise pour régler les représentations de l'*Alessandro vincitor di se stesso* de Sbarra, dont il a inventé les machines, les décors, et sans doute les danses, pour le théâtre des SS. Giovanni e Paolo, où il montera encore en 1652 la *Veremonda* de Cavalli (2).

Le *Ballet du Monde* ne présente rien de très original; il est au contraire d'une banalité de conception qui frise la platitude; c'est un simple défilé des Nations formant cortège et venant apporter leurs hommages aux époux royaux. Tout l'art de Balbi aura consisté à créer des entrées originales, à combiner des figures nouvelles, à donner du caractère aux danses. Les airs de ces danses ne sont malheureusement point restées dans la partition,

(1) *Registre de dépenses de la Maison de Léopold-Guillaume* (1647-1652) Archives du royaume, Cartulaires et Manuscrits n° 1374, pp. 39, 47, 78 et 89.

(2) Alfred Wotquenne: *Libretti d'opéras et d'oratorios italiens du* XVIIe *siècle* (1901), pp. 10 et 128.

pas plus que ceux des parties de ballets mêlées à l'action en un ou deux endroits. Il ne subsiste que les figures du libretto, qui nous montrent des entrées souvent gracieuses, un peu uniformes, et des intermèdes bouffons pour lesquels Balbi semble avoir eu une évidente prédilection.

Le livret de l'*Ulisse* ne nous donne malheureusement pas la distribution de l'œuvre et nous sommes réduits à des conjectures pour connaître la qualité des chanteurs et la composition de l'orchestre. D'après les états de la musique de la Chambre de l'archiduc, que nous avons pu reconstituer, celle-ci comportait de vingt-deux à vingt-cinq sujets, chanteurs et instrumentistes, sous la direction du maître de la musique. Il est malaisé cependant de déterminer les emplois : seuls les deux organistes sont désignés, dont Johan-Gaspar Kerl (1), le futur maître de chapelle de la cour de Munich, le compositeur d'*Atalanta* (1661), d'*Erinto* (1661) et d'*Oronte* (1657). Quant aux chanteurs j'en vois au moins six, mais rien ne permet de savoir s'il n'y avait pas parmi eux des castrats : cependant c'est probable. Dans les noms relevés, il faut noter celui de Gabriel Anseloni, une basse fameuse qui fut longtemps au service de la Cour de Bavière et qui devait faire partie en 1660 de la distribution du *Serse* de Cavalli, chanté à Paris par ordre de Mazarin lors des fêtes du mariage royal. C'est lui probablement qui chanta Neptune dans l'*Ulisse* de 1650.

Pour des représentations comme celles de ce premier opéra, données en grand gala, et dont la réalisation nécessita un personnel de plus de quatre cent cinquante personnes, la composition de l'orchestre de la musique de la Chambre était renforcée par les principaux virtuoses de la musique de la Chapelle Royale qui, sous la direction de

(1) Sur ce remarquable musicien voir l'introduction de Sandberger aux « Œuvres de J. K. Kerl. » *Denkmäler der Tonkunst in Bayern*, t. I.

Charles Caullier, avaient acquis une renommée dont l'archiduc se montrait fier à juste titre.

De ces divers éléments sortit un spectacle unique et qui fit époque. Pour la circonstance, le prince ordonna de démonter le théâtre sur lequel les « comédiens de campagne » interprétaient habituellement leurs pièces et il en fit construire un autre par son architecte Léonard Van Heil, dans la grande salle du palais (1), dont les murs étaient ornés des grands Rubens. Toute la Cour avait été conviée à la représentation : on a conservé « la liste des membres des consaulx collatéraux et des dames leurs espouses » qui avaient une place réservée (2). Tout fut trouvé admirable et longtemps on parla de la « pièce en musique » et de la « pièce à machines » qui avait révélé aux Bruxellois de 1650 les splendeurs de la mise en scène de l'opéra italien.

***

Le souvenir en resta si vivace dans l'esprit des assistants que cinq ans plus tard la reine Christine de Suède, faisant à Bruxelles un assez long séjour, en entendit tellement vanter les merveilles qu'elle désira vivement contempler à son tour une chose aussi admirable. L'archiduc, voulant lui être agréable, ne crut pas devoir lui refuser ce plaisir. Au moment où les fêtes du carnaval de 1655 battaient leur plein, des ordres furent donnés pour qu'on remontât la scène et les machines dans le grand salon (3). « Tous les personnages et acteurs s'étant

(1) L'érection de cette scène, pour laquelle Van Heil fit appel à plusieurs artistes, donna lieu plus tard à un procès, car l'architecte n'ayant pas été payé de ses frais refusait de régler les sommes dues à ceux qui avaient orné le théâtre par son ordre.

(2) Cf. Vanderstraeten : *La musique aux Pays-Bas,* t. II, p. 144.

(3) « A Julian Dellano Velasco, trésorier et maître de la Chambre de Son Altezze la somme de douze cents livres pour les employer...

préparés et ayant refait leurs équipages, jeudi au soir (4 février 1655) cette comédie fut représentée en présence de Sa Majesté, le prince de Condé y assistant, avec S. A. S. et tous les cavaliers et les dames de la Cour parés fort richement. En sorte qu'une si belle et illustre assistance augmenta infiniment l'éclat et la pompe du spectacle et que, par ce moyen, l'agrément et l'admiration qu'il causa surpassa de beaucoup tout ce qui en réussit il y a quelques années où il fut représenté pour la première fois » (1). Il paraît même que la reine Christine prit si bien goût à ce spectacle qu'elle en redemanda jusqu'à cinq représentations dans les jours qui suivirent et qu'elle fit don au compositeur Zamponi d'une chaîne d'or avec son portrait (2). Nous ignorons à la vérité quels furent les acteurs chargés de l'interprétation, lors de cette reprise à succès : il est certain que ceux de 1650 n'étaient plus à Bruxelles. On fit probablement appel à une troupe de « comédiens de campagne » dirigée par Philandre et qui séjournait pour lors à Bruxelles ; l'archiduc Léopold-Guillaume l'appelait souvent au palais pour la faire jouer sur la scène de la Galerie des Empereurs.

Dans les années qui suivirent, c'est-à-dire entre 1655 et 1662, il n'y eut plus guère de représentations d'opéras sur le théâtre de la Cour. Les gouverneurs qui succé-

au paiement des fraiz de la Comédie qui se fait à la grande salle de la Cour... par décharge faite le sixième de febvrier seize cent cinquante cincq ». (*Chambre des Comptes, Rég. 46810, folio 226 v°*). Pour le transfert de la scène de la Chambre du Quartier de S. A. à la Galerie des Empereurs, après le spectacle, voir *ibidem,* fol. 178 (ce travail coûta 150 livres). En outre, on dépensa 712 livres pour les autres frais des comédies données « pour le festoiement de la Sérénissime Reyne de Swede ». (*Ibidem,* folio 736).

(1) *Relations véritables,* 6 février 1655.

(2) Dans l'inventaire de la mortuaire du compositeur, décédé en février 1662, on retrouva en effet les deux chaînes d'or avec médailles qui lui furent données, l'une par l'archiduc Léopold-Guillaume, son maître, l'autre par la reine de Suède. (Not. gén. du Brabant, liasse 54).

dèrent à l'archiduc n'étaient pas gens de goût; c'étaient des soldats fort préoccupés d'une situation militaire et politique embrouillée. C'est plutôt sur l'une des deux scènes de la ville, au théâtre de la Montagne Sainte-Elisabeth ou au Jeu de Paume du Gracht, que des troupes de passage, notamment celle de Mademoiselle d'Orléans, représentèrent avec les ballets, la musique et les machines, — le tout imité de ce qui se faisait à Paris — des œuvres comme l'*Andromède* et la *Toyson d'Or* de Pierre Corneille, ou *La Descente d'Orphée aux Enfers* de Chapotton, données en 1661.

Au palais, on se contentait de « ballets de cour » d'un très mince intérêt, comme celui qui fut dansé le 19 février 1664, à l'occasion du mariage de l'empereur avec la Sérénissime Infante Marguerite.

Mais en 1681 l'opéra vénitien, qui en ce temps-là faisait le tour de l'Europe et était interprété sur toutes les scènes importantes, fit son apparition à Bruxelles, au théâtre de la Cour, préparant ainsi l'avènement d'un opéra régulier, dont l'exploitation commença l'année suivante. Le 27 août et le 3 septembre 1681, le prince de Parme fit jouer au palais un opéra dont le titre bizarre, *La Délaride* a toujours intrigué les historiens belges du théâtre; ils ne se sont pas aperçus que ce titre était simplement une erreur du gazetier qui rédigeait les « Relations Véritables », soit qu'il ait mal écrit le nom d'une œuvre qu'il ignorait, soit qu'il y ait là une coquille: l'œuvre représentée est en réalité l'*Adélaïde* de Pietro Dolfin, musique d'Antonio Sartorio, créée à Venise, au théâtre San Salvatore, en 1672, et dont la partition encore manuscrite est à la Bibliothèque Marciana. C'est dans cette œuvre que pour la première fois peut-être se fit entendre une cantatrice belge, Marie-Ernestine d'Eve, fille du maître de la Chapelle royale, Honoré d'Eve: elle y remporta, dit-on, un grand succès, mais elle eut bien de la peine à se faire payer son cachet de 50 patacons,

soit à peu près 128 francs ! Les finances du prince étaient souvent dans un cruel embarras ! (1).

*
* *

La conclusion que nous pouvons tirer de ce qui précède, c'est que les choses se sont passées à Bruxelles comme à Paris, toutes proportions gardées et presqu'à la même époque. Tandis que le « ballet de cour », spectacle très en faveur au temps de Henri IV et de Louis XIII, faisait l'admiration du Louvre, durant les quarante-cinq premières années du XVII[e] siècle, la cour de Bruxelles, sous Albert et Isabelle et leurs successeurs immédiats, ne connut pas d'autres représentations en musique, témoin le « ballet à entrées » dansé le 5 décembre 1634 à l'hôtel d'Orange devant la reine Marie de Médicis, Gaston d'Orléans et le cardinal Infant.

Puis, sitôt que l'opéra italien apparaît à la cour d'Anne d'Autriche, en 1645 avec la *Finta Pazza,* en 1647 avec l'*Orfeo,* on voit ce même goût s'emparer de nos gouverneurs-généraux, d'où la représentation de l'*Ulisse* en 1650 et sa reprise en 1655. Nous allons voir que cette ressemblance avec Paris se continue en ce qui concerne l'installation à Bruxelles du premier théâtre d'opéra régulier.

Bruxelles comme Paris se contenta pendant quelques années de « tragédies à machines » et de « pastorales en musique » jusqu'au jour où Lulli, fondant définitivement l'Académie royale de musique, imposa sa dictature au théâtre lyrique. On se souvient que Perrin et Cambert, soutenus par le marquis de Sourdéac, avaient obtenu le privilège de l'Opéra ; celui-ci ouvrit ses portes le 3 mars 1671 avec une pastorale de Cambert intitulée *Pomone*. La discussion se mit bientôt parmi les associés ; Perrin fut emprisonné pour dettes, le privilège fut dis-

(1) Voir l'article d'Ed. Vanderstraeten, *Guide musical,* 27 sept. 1877.

puté, déchiré, contesté, jusqu'au jour où Jean-Baptiste Lulli mit tout le monde d'accord en s'emparant plus ou moins honnêtement de ce fameux octroi qu'il racheta à Perrin en lui forçant la main et en faisant consacrer cette attribution par le Roy, le 13 mars 1672. L'Opéra, ce jour-là, était fondé. Moins de dix ans après, le répertoire lulliste s'imposait tyranniquement non seulement à la scène française mais encore à toutes les scènes européennes. C'est sans doute pour obéir à cet engouement qu'à la fin de 1681 un Italien installé à Bruxelles, Jean-Baptiste Petrucci, voulut doter Bruxelles d'une « Académie royale de musique ». Il s'associa avec un bourgeois de Bruxelles, ainsi que Perrin avec Sourdéac. Malheureusement pour faire les fonds, il dut s'adresser à un grand seigneur quelque peu usurier, Don Estévan d'Andréa, qui fit main-basse sur l'affaire, arrêta les recettes, frustra les autres créanciers, fit emprisonner Petrucci pour dettes, — toujours comme Perrin, — et finalement resta maître de l'entreprise. Il avait joué le rôle de Lulli, avec le génie en moins, hélas ! C'est ainsi que l'Opéra du Quai au Foin, qui avait ouvert ses portes le 24 janvier 1682, ne vécut que quelques années, car le nouveau propriétaire ne se soucia guère de son exploitation. L'activité de la scène nouvelle fut cependant assez grande pour qu'un répertoire fort original y fût interprété ; d'une part ce furent des opéras italiens du répertoire vénitien, d'autre part les œuvres de Lulli. Petrucci débuta « avec l'opéra italien de *Médée* », c'est-à-dire avec *Medea in Atene* d'Aurelio Aureli, musique d'Antonio Giannettini, créé au San Moïse en 1675. Puis quatre mois après, apparut le premier opéra lulliste, *Thésée,* représenté le 20 mai devant la princesse d'Orange de passage à Bruxelles. Toutes les pièces de Lulli vont désormais y passer avec un succès renouvelé. En moins de deux ans c'est *Phaéton, Proserpine, Cadmus et Hermione, Alceste.* Plusieurs de ces œuvres furent données ainsi dans leur

nouveauté, moins de cinq mois après leur création à Paris. En 1689 l'Opéra du Quai au Foin ferma ses portes et il est vraisemblable qu'il ne les aurait jamais rouvertes si en 1692 n'était arrivé à Bruxelles un autre Italien, qui allait avoir sur les destinées du théâtre bruxellois une influence décisive : Gio-Paolo Bombarda remplissait auprès de l'Electeur Maximilien-Emmanuel les fonctions importantes de trésorier particulier. La colonie italienne, à la fin du XVII[e] siècle, était extrêmement importante et son activité se manifestait dans tous les domaines. Bombarda est peut-être une des plus curieuses personnalités du groupe. Financier, diplomate, commerçant, il fut surtout homme de théâtre. Il regrettait les belles scènes de sa patrie et se promit de doter la capitale des Pays-Bas d'un grand théâtre digne de la ville où régnait son maître.

Pour élaborer plus à l'aise un aussi beau projet, il commença par rouvrir l'Opéra du Quai au Foin, cinq ans après sa fermeture, à partir du 1[er] novembre 1694. Ce furent trois saisons extrêmement brillantes, pour lesquelles Bombarda fit appel à la collaboration d'un musicien vénitien installé à Bruxelles, Pierre-Antoine Fiocco, directeur artistique de l'entreprise, et à celle d'un banquier italien, Francesco Gasparini, qui en fut l'administrateur.

Le répertoire porté à la scène par Bombarda et par Fiocco est très caractéristique ; il est tout entier dans cette tradition franco-italienne qui dominait depuis plus d'un demi-siècle. Elle s'affirmait d'un côté sous l'influence de l'opéra vénitien, définitivement imposé à l'Europe par le génie de Francesco Cavalli, et d'un autre côté par la tyrannie plus impérieuse encore de l'opéra de Lulli. La série des grands chefs-d'œuvre allait donner à la musique dramatique des formes neuves et puissantes, auxquelles Gluck pourra seul substituer d'autres modèles : en 1695, on joue *Amadis de Gaule*, qui fut vraisemblablement la pièce d'ouverture, puis *Acis et Galathée ;*

en 1696, *Phaéton* et *Bellérophon*; en 1697, *Armide* et *Thésée*. Le succès de certaines de ces pièces fut si grand qu'elles gardèrent l'affiche durant tout un mois, témoin *Armide* en octobre 1697. Le répertoire lulliste était parfois interrompu par des œuvres italiennes, comme *Don Chissiot della Mancia,* drame lyrique de Marco Morosini, musique de Carlo Sajon, créé à Venise en 1680. Ces pièces italiennes étaient souvent accompagnées, en manière d'intermède, de farces à deux ou trois personnages. Les opéras de Lulli étaient au contraire précédés de prologues nouveaux, composés par Pierre-Antoine Fiocco, qui prenait modèle sur ceux de Lulli et qui célébrait de la sorte la gloire de l'Electeur Maximilien-Emmanuel. Tandis qu'il entretenait ainsi en pleine activité le vieil Opéra du Quai au Foin et qu'il rouvrait d'autre part le théâtre de la Montagne Sainte-Elisabeth pour y donner la comédie et la tragédie, tant française qu'italienne, Bombarda faisait diligence pour construire son nouveau théâtre. Le bombardement de Bruxelles en 1695 lui fut favorable, en ce sens qu'il lui permit d'acquérir à bon compte deux « héritages » situés l'un Longue rue des Chevaliers, — aujourd'hui rue de l'Ecuyer, — l'autre place de la Monnaie et se touchant par le fond. C'est là que Bombarda résolut de bâtir son grand théâtre; il fit appel à ses compatriotes et manda d'Italie d'abord l'architecte Paolo Bezzi, le frère du célèbre Tommaso Bezzi, architecte des théâtres de la Cour de Modène et machiniste-décorateur, puis des peintres, des sculpteurs et des décorateurs, spécialistes en cette matière, dont les Italiens avaient alors le monopole reconnu. La construction de ce théâtre, ancêtre de l'actuel théâtre de la Monnaie, ne se fit pas sans difficultés. Bombarda, lancé dans de vastes affaires, était souvent à court d'argent; or il en fallait beaucoup pour une entreprise de cette envergure. Enfin tout fut prêt et les travaux, commencés à la fin de 1696, furent terminés

au début de 1700. Quelques semaines plus tard Bombarda, toujours aidé par Fiocco, ouvrait enfin la salle par un gala auquel la Cour se fit un devoir d'assister. Pour un tel début on donna naturellement un opéra de Lulli, *Atys* qui fut le succès de la première saison. Ainsi se trouva fondé à Bruxelles l'Opéra régulier qui depuis lors n'a cessé, deux siècles durant, de faire preuve d'une constante activité, sinon d'une fortune toujours égale. Au cours du XVIII[e] siècle, le répertoire italien y a fait encore de fréquentes et brillantes apparitions, avec des troupes comme celles de Peruzzi, de Landi et de Mingotti, et le public s'en montra friand. Mais les pièces françaises y furent surtout représentées dans leur nouveauté; déjà en ce premier siècle de son existence les auteurs français tinrent à honneur d'y être joués. Mais c'est là un chapitre de l'histoire musicale qui ne saurait être résumé à la fin d'une étude déjà longue, dans laquelle on s'est proposé seulement de narrer les débuts de l'opéra italien et de la tragédie musicale de Lulli dans la capitale des anciens Pays-Bas espagnols.

HENRI LIEBRECHT.

Impressions

Le blé.

Une fois, une seule fois, au cours d'un long été, j'ai vu vivre le blé dans toute sa beauté splendide.

Ce fut par un soir doré, au début de juin. Les grands chaumes verts se tenaient droits, tout droits, avec des épis dressés et tendus ; on eût dit des bataillons de soldats vigoureux. Ils se tenaient raides, en rangs serrés, sans ondulation, ni flottement, donnant l'impression d'un mur impénétrable. Ils portaient la tête haute, fièrement, dans la gloire de la jeunesse...

Ils semblaient sentir qu'ils étaient la nourriture du monde et exiger du respect pour leur abondance généreuse. Le soleil couchant répandait un éclat somptueux sur leurs vastes bataillons. Ils baignaient et étincelaient dans une pulvérisation d'or et plus rien n'existait sur l'étendue infinie de la terre sacrée, sereine, perdue dans une adoration émerveillée.

Le blé triomphait, dans un orgueil immobile, dans la toute-puissance d'une splendeur inconnue et sans rivale...

Je ne l'ai vu vivre merveilleusement ainsi qu'une seule fois, par une soirée glorieuse et dorée...

Le lendemain, dans la lumière fraîche et désenchantée, c'était redevenu du blé ordinaire et banal...

Cloches du soir.

Je connais le son de toutes les cloches de la contrée...

C'est en été que je vais les entendre au crépuscule, assis solitaire sur la butte d'un moulin ; autour de moi, le grand repos des champs, dans le silence du soir...

Il est neuf heures. Là-bas, tout à l'ouest, loin par-delà

l'étendue grise, le soleil a laissé après lui une raie de lumière, basse, longue, de cuivre pâle. Je sens, plus que je ne les vois, les ondulations des grands blés tout autour de moi. Le sentier blond serpente à gauche au pied de la butte et se perd presque aussitôt dans la perspective limitée; au-dessus de ma tête se dresse le vieux moulin comme un géant fort et doux qui, dans un geste immobile de protection, étend sur moi ses ailes nues et croisées.

Le silence est profond, un silence de méditation ou de prière. Pas d'autre bruit que la plainte rêveuse des grillons dans l'herbe. Tout est tranquille, tout se tait, dans l'attente de ce qui va venir. Et voici que m'arrive une mélodie sonore et mélancolique: le chant de Vannelaer! Je ne vois pas la tour de l'église, mais je n'ai pas besoin de la voir: de loin je reconnais les sons lourds, pleins, au rythme berceur, de la vieille, vieille cloche. C'est comme une grande voix puissante, surgissant du passé et qui, chaque soir, pour quelques instants, s'adresse aux vivants et vient leur parler de souffrance, de devoir, d'éternité. Aucune douceur attendrie dans ses vibrations, rien que de l'austérité, du deuil, de la douleur. « Songez à votre dernière heure, à la fin inéluctable, » crie la voix et quand elle l'a clamé en notes graves et profondes, elle s'enfonce à nouveau dans le silence de mort.

Looverghem répond! l'aimable, la charmante et blonde Looverghem, blottie comme un nid d'oiseau dans les arbres lointains. Et la petite cloche tinte, très douce, très tendre, avec un peu de tristesse aussi mais non sans espoir, comme si elle voulait rappeler les beaux jours, arbres lointains. Et sa petite cloche tinte, très douce, comme une femme qui chante et gazouille, comme un sourire à travers une larme; il y a du bonheur et de la paix et de l'amour dans les accents de la petite cloche lointaine.

Et pour finir voici que s'en vient Amertinghe! Oh! la voix calme, paisible, sereine! Elle ne donne pas le glas

lourd de la sombre détresse ni le rythme léger de l'optimisme rose: la cloche du soir d'Amertinghe chante en notes apaisées et modestes la tâche journalière sérieusement et simplement remplie. Elle chante avec l'accent de la prière et de l'action de grâces. Cette voix pleine et calme dans la campagne silencieuse, cet hymne tranquille du devoir accompli m'induit en une méditation sacrée. Je ferme les yeux comme pour écouter avec tous mes sens. Je sens l'âme tout entière de la Flandre travailleuse dans ces vibrations profondes.

C'est fini. Amertinghe se tait à son tour. A l'horizon la dernière raie de lumière blond-soufre du couchant s'est amortie en gris cendré pâle et les vastes champs dorment, dorment d'un sommeil magnifique et mystérieux. Je distingue à peine, au-dessus de ma tête, le squelette trapu du vieux moulin aux ailes nues et en croix, piqué d'étoiles brillantes qui semblent des clous d'or.

Le silence est religieux. Rien ne bouge, rien ne respire: seuls, dans l'herbe, les grillons susurrent sans cesse et sans trêve leur chanson monotone et rêveuse.

Conte.

Ceci est l'histoire brève et effroyable du voleur de lapins et des trois frères Vertriest.

Les trois frères Vertriest, tous trois célibataires, demeuraient dans une petite ferme isolée. Elle était située dans un bas-fond entouré de vastes prairies et de taillis, non loin d'un ruisseau qui décrivait autour d'elle des méandres capricieux. Elle formait un petit bloc de bâtiments délabrés, toits de chaume très bas, murs qui s'effritaient, portes et fenêtres rongées et à demi-pourries. Elle était là, dans le fond, comme une mauvaise bête géante, traîtreusement accroupie, aux aguets.

Eux, trois vieux garçons, farouches, déjà âgés, vivaient tout seuls, sans personne pour les aider. Ni valet, ni

servante, ni ménagère. Pas même un petit vacher, personne! Ils faisaient tout eux-mêmes. Gust, l'aîné, était fermier et travaillait aux champs. Il labourait, fumait, semait. Bruno, le second, dirigeait les étables et Sander, le plus jeune, s'occupait des travaux domestiques: traire les vaches, battre le beurre, préparer le manger, frotter dans la maison comme une servante.

C'étaient trois gaillards, durs, solides, ne connaissant qu'une chose: peiner et trimer pour accumuler. Le matin debout à quatre heures, le soir couchés à dix, ne se reposant le jour que juste le temps d'avaler leur repas, qui se composait invariablement de soupe au lait battu, de pommes de terre, de pain noir. Leurs vêtements semblaient faire corps avec eux. Leur défroque de tous les jours, rapiécée de partout, avait pris une teinte boueuse et leurs habits des dimanches leur duraient depuis qu'ils étaient adultes. Gust portait encore le pantalon jaune roux, épais, raide et solide comme du cuir, avec lequel il avait tiré au sort; le costume de Bruno, d'un noir tourné au vert, il l'avait hérité de son père et l'immense casquette marron de Sander n'avait pas sa pareille, à des lieues à la ronde.

Ces trois rustres, longs, maigres, osseux, solides, se ressemblaient de manière frappante, avec, sur la figure, l'empreinte spéciale qu'y avait marquée leur besogne habituelle. Le visage de Gust, brun-brique, tout ridé, était tanné et recuit par le vent, le soleil, la pluie; Bruno, plus rouge, plus brutal, avait les joues un peu plus pleines, comme s'il avait profité des fortes nourritures dont il gavait ses bestiaux; Sander, au contraire, paraissait le moins vigoureux des trois, parce qu'il vivait plus enfermé et que sa tâche était moins lourde...

Mais ils étaient forts comme des chênes. Leurs longs bras se terminaient par des poings à abattre des taureaux et quand ils marchaient, même à l'ordinaire, on eût dit qu'à chaque pas, ils enjambaient un large fossé.

Accumuler était leur seul but, le but obstiné de leur vie, non pas pour employer l'argent, mais pour l'avoir. Rien d'autre n'existait pour eux sur terre, ni distractions, ni loisirs joyeux, ni femmes, rien que l'argent, toujours l'argent. Et ils possédaient un solide pécule en sécurité à la Banque d'État ou en belles et bonnes terres dont à chaque occasion ils arrondissaient leur héritage: mais ils avaient en outre un gros sac rempli de pièces d'or et d'argent, enfoui dans un pot à beurre, derrière le lit où dormait Gust.

Ils n'avaient qu'un seul sujet d'anxiété et de crainte: les voleurs!

Une nuit, il en était venu qui, dans le poulailler attenant à l'habitation, leur avaient volé toutes leurs poules et tous leurs lapins. Ils avaient tout pris, excepté les tout jeunes que, par dérision, ils avaient d'une manière originale confiés aux bons soins des trois frères. En effet, sur la porte, ceux-ci, au comble de la rage, avaient pu lire ces mots écrits en grandes lettres, à la craie, par une main malhabile:

« Soignez-les bien; nous viendrons les chercher plus tard. »

Sans trêve, pendant des semaines et des mois, les trois frères s'étaient efforcés de découvrir les coupables. Ils en devenaient malades, malades de fureur impuissante. Sur leurs genoux nus, devant les images saintes de leur logis, ils avaient supplié le bon Dieu et la Vierge de les mettre sur la trace des coquins. Tour à tour, leurs proches voisins, le peu de gens qu'ils connaissaient, tous ceux, étrangers ou inconnus qu'ils rencontraient près de chez eux, avaient été l'objet de leurs soupçons. Ils guettèrent, épièrent, veillèrent des jours et des nuits, et quand enfin ils durent se rendre compte qu'ils n'arriveraient pas à élucider le mystère, quand, inconsolables et privés de leur vengeance, ils durent se résigner à l'irréparable, ils

prirent leurs précautions pour que cela n'arrivât jamais plus, plus jamais.

Ç'avait été pour eux une obsession et une torture, mais à la longue. à force d'études et de réflexion, ils avaient fini par trouver le remède infaillible.

A l'intérieur de la porte du poulailler, ils avaient attaché une ficelle. Tout à côté, un couteau aiguisé était fixé au mur par un crampon. La ficelle remontait le long de la porte, passait sur une poulie, puis le long du plafond bas, pénétrait par un trou de la muraille et aboutissait à une seconde poulie, dans la chambre de Gust, juste au-dessus de son lit. Au bout de la ficelle, par un crochet, pendaient deux lourds disques de fer. Or, dès que la porte du poulailler s'ouvrait, si peu que ce fût, le couteau coupait la ficelle et aussitôt les poids s'abattaient sur le dormeur au lit et devaient le faire sursauter, même si son sommeil eût été de plomb.

Les sombres brutes essayèrent à plusieurs reprises leur invention barbare et chaque fois avec un plein succès. A peine la porte s'entr'ouvrait-elle de la largeur de la main que les poids tombaient avec fracas sur les jambes de Gust. Pas de danger qu'il ne l'entendît ou ne le sentît point, dormît-il comme une souche. Et chaque fois les frères échangeaient une grimace cruelle. Ils se choisirent chacun un solide gourdin dans le bûcher et le posèrent près de leur lit. Les voleurs pouvaient venir...

Mais les voleurs ne vinrent pas. Alors que tout était si bien préparé pour les recevoir, ils ne donnèrent plus signe de vie. Chaque soir, au moment de se mettre au lit, Gust accrochait les disques de fer à la poulie ; la nuit, pendant des heures entières, il demeurait éveillé, l'oreille tendue, vibrant d'espoir, mais rien ne se produisait. Parfois, dans les nuits de tempête, quand l'ouragan hurlait autour de la ferme, quand il secouait les portes et frappait aux volets comme avec des mains humaines, les trois

frères, dans la chambrette de Gust, à la lueur d'une veilleuse à demi voilée restaient, dans un état d'hypnose figée, à fixer des yeux l'horrible appareil. C'étaient de vraies nuits de voleur. Le vent hurleur étouffait tous les bruits dans ses grondements furieux, la ferme tout entière tremblait et frémissait; même les disques de fer avaient de temps en temps un mouvement d'oscillation comme si quelqu'un travaillait à la porte du poulailler. Étaient-ce donc eux, enfin? Est-ce que les ferrailles allaient enfin s'abattre? Leurs yeux cruels étincelaient, leurs poings étreignaient nerveusement les gourdins, l'émotion leur coupait le souffle!... Mais non, ce n'était qu'une fausse alerte, les voleurs ne revenaient pas, ne reviendraient sans doute jamais...

Jusqu'à ce que enfin, enfin, quand ils avaient laissé toute espérance, ils vinrent tout de même!...

Ce fut par une nuit d'automne, calme et noire, une de ces nuits sans vent, sans lune, sans étoiles, où les choses de ce monde semblent avoir cessé d'exister.

Tout était silencieux et tranquille; le seul bruit de cette nuit morte était le lourd murmure du ruisseau qui, gonflé par les pluies récentes, heurtait de ses bouillonnements le petit pont de pierre menant à la route.

Il pouvait être deux heures du matin. Dans leurs chambrettes obscures, les trois frères dormaient d'un sommeil de plomb. Gust et Sander, l'un à côté de l'autre, sans bouger, sous l'appareil menaçant; Bruno, au-dessus d'eux, au grenier dont la trappe était ouverte. La faible veilleuse, qu'ils avaient toujours dans leur chambre, brûlait avec des lueurs vacillantes sur la dernière marche de l'escalier et sa lumière fumeuse éclairait à peine les murs nus et terreux et la masse grise des deux lits, larges et bas. Gust et Sander dormaient si fort et si paisiblement qu'on n'entendait même pas leur souffle; Bruno, dans son grenier, ronflait lourdement et par intervalles réguliers, et sa respiration, longue, rythmée, rauque, semblait

s'arracher du fond du large et vaste coffre de la poitrine.

Tout à coup, dans ce silence de mort, entre deux ronflements de Bruno, un rapide frisson de la ficelle, et avec la soudaineté d'un coup de tonnerre, les disques de fer s'abattirent sur les jambes de Gust.

Il s'éveilla en poussant un cri, fut d'un bond hors du lit, à voix brève et sombre appela Bruno. Sander enfila son pantalon, saisit son gourdin et se rua dehors.

Il s'élança vers le poulailler, y vit une vague lumière et du mouvement, se précipita dessus, fut à demi renversé par un homme qui s'enfuyait, tâtonna sauvagement autour de lui dans le noir, saisit, empoigna, étreignit un second gaillard dans ses mains formidables.

Celui-là il le tenait et ne le lâcha plus. L'individu haletait, criait, suppliait, mais les trois frères le traînèrent à coup de pied et de poing sur l'herbe et lorsqu'à la lueur de sa propre lanterne sourde, ils l'eurent dévisagé, reconnu et qu'ils lui eurent arraché le nom de son complice, Bruno de son gourdin lui donna le premier coup, qui sonna sur le front et l'abattit avec un effroyable cri de détresse.

Et alors ils frappèrent tous trois, à tour de rôle, comme avec des fléaux sur un tas de blé.

Les os craquèrent, le crâne éclata, la carcasse sous les coups rendait un bruit mat, comme un sac de grain. Depuis longtemps déjà le voleur ne remuait plus qu'ils tapaient toujours, avec des cris de fureur, en proie à une rage aveugle.

Enfin, ils s'arrêtèrent. Gust se pencha en s'éclairant de la lanterne, tira la victime par un bras, le retourna, vit qu'elle était morte.

— Il est mort, dit-il, d'un ton bref, se redressant vers Sander et Bruno avec un air cruel.

— Jetons-le au ruisseau, répondit Bruno.

Bruno et Sander prirent le voleur chacun par un pied

et, éclairés par Gust, le traînèrent à travers l'herbe vers l'eau.

Le ruisseau, gonflé, bousculait les remous de son eau jaune dans sa course furieuse. A la lueur tremblante de la lanterne, c'était comme un tourbillon d'écume boueuse.

— Houp, dirent-ils en soulevant le cadavre qui retomba avec un éclaboussement sourd.

Ils se retournèrent alors dans la direction que l'autre voleur avait prise en s'enfuyant et ils brandirent leurs poings dans la nuit noire, avec un geste d'impuissance. Non, celui-là avait échappé, ils ne le reprendraient plus...

Sombres, à larges enjambées, leurs terribles bâtons à la main, ils rentrèrent sans mot dire à la ferme.

Cela leur avait donné soif. Sander alla chercher dans l'arrière-cuisine un seau de lait battu et, à leur tour, ils burent à même une grande louche de bois, de longues gorgées fraîches.

Puis ils échangèrent encore quelques brèves paroles à voix basse sur l'incident, tandis qu'ils s'essuyaient les lèvres d'une main frémissante.

Et avant d'aller se coucher, ils raccrochèrent les ferrailles barbares à la ficelle, sous la poutre...

Telle est la brève et effroyable histoire du voleur de lapins et des trois frères Vertriest.

Cyriel Buysse.

Traduit du néerlandais par Auguste Michot.

Hèraklès libérateur[1]

(Hélios a disparu. Hèraklès s'est endormi. Entre Hétaïros.)

HÉTAÏROS

Hèraklès !

HÈRAKLÈS

C'est toi ? J'allais m'endormir. Il me semblait qu'Hélios m'avait parlé.

HÉTAÏROS

Hélios se tait. Ecoute ! la divine Sélénè élève sa voix argentine et là-bas, sur la mer, les nymphes d'Amphitrite nous renvoient sa chanson. Moi, j'ai parcouru toute la ville ; elle m'est très sympathique.

HÈRAKLÈS

Que disent les gens ? Sont-ils toujours malades ?

HÉTAÏROS

Il y a des malades, surtout des pauvres dont l'inondation a bousculé les demeures, appuyées aux murailles. Mais on a beaucoup exagéré. J'ai interrogé le grand-prêtre de Poséidôn. Il montre une grande réserve. Il dit que la population souffre beaucoup et souffrira sans doute davantage encore. Mais pourquoi ? Il ne veut pas se compromettre. Il a besoin de demeurer en bons termes avec

(1) Voir le *Flambeau,* 4e année, n° 10, 31 octobre 1921, p. 192; n° 11, 30 novembre 1921, p. 416.

son roi et avec son dieu. J'ai interrogé aussi le grand-prêtre de Pallas. Il dit que le Palladium est en sûreté et que dès lors tout va bien.

HÉRAKLÈS

Et les citoyens?

HÉTAÏROS

Ils continuent leurs petites affaires. Les notables avec qui tu as conversé hier représentent bien l'opinion publique. Mais ils l'exagèrent en la formulant. En réalité, le public n'a pas d'opinion. A en croire ce chœur de notables, qui sont des vieillards désœuvrés et bavards, toute la vie de la cité serait suspendue par l'incident qui est survenu entre Poséidôn et Laomédon et par les allées et venues du premier ministre Eulalos. Il n'en est rien. Tous les marchands étaient au bazar ou dans leurs échoppes, les ouvriers travaillaient, les esclaves flânaient sur le marché. Je suis monté sur les Portes Scées, qui ne sont pas renversées du tout, et j'ai vu les troupeaux dans les prairies sur les bords du Simoïs et du Scamandre, qui sont deux petits ruisseaux pas méchants. Je suis rentré dans la ville et, comme l'heure de venir te rejoindre n'était pas encore là, je me suis arrêté dans la boutique d'un barbier et, durant qu'il m'accommodait, je l'ai laissé jaser. J'ai vu que le peuple ne s'occupe pas énormément des oracles; il en plaisante même et a l'air de croire qu'on fait marcher les oracles, comme dit mon coiffeur. quand on veut majorer les impôts. Ce dont on parle le plus, c'est du mariage de la princesse Hésione. On a l'air de l'aimer beaucoup plus qu'on ne la connaît; on dit qu'elle est belle et très gentille pour les enfants. On assure que son mari n'aura pas à se plaindre; mais on ne sait qui ce sera. Eulalos le sait, et le roi; on attend une communication officielle. Ni la reine ni la princesse n'ont paru dans aucun temple ce matin. Quelqu'un qui se faisait friser la barbe près de moi offrait de parier

cent mines contre vingt que la princesse épousera un nommé Masticorax, roi de Thrace, mais les autres s'en moquaient et disaient au barbier qu'alors ce serait la mode de s'oindre la chevelure et la barbe de graisse d'ours. Tu vois que la ville n'est pas encore sens dessus dessous et que les notables s'étaient un peu trop échauffé la tête... On parle aussi d'un grand sacrifice à Poséidôn. Il paraît qu'on fait des apprêts, mais personne ne sait rien de positif. Si j'étais roi d'une ville, je ferais exposer tous les jours sur le marché une pierre où des scribes auraient gravé en peu de mots les nouvelles véritables; de cette manière, tout le monde saurait à quoi s'en tenir.

HÉRAKLÈS

Tu voudrais être roi, Hétaïros?

HÉTAÏROS

Mais oui, cela ne me déplairait pas, si je n'étais le compagnon d'Héraklès. Je m'arrangerais bien avec des sujets tels que les Troyens. Ce sont de bonnes gens. Je m'arrêterais volontiers parmi eux. N'es-tu pas quelquefois las de notre vie errante?

HÉRAKLÈS

Non. J'ai vu beaucoup de rois. Il n'y en a pas un seul dont je voudrais échanger le sort avec le mien. Je crois que les rois ont toujours peur et que la peur rend les hommes méchants. Ils vivent trop dans le passé et dans l'avenir. Ils se trouvent dès leur naissance engagés dans trop de liens et ils en ajoutent constamment de nouveaux. Et chaque fois qu'ils veulent agir, ils ne savent comment s'en dépêtrer.

HÉTAÏROS

Aimerais-tu mieux être sujet?

HÉRAKLÈS

Je le suis, puisque mon frère Eurysthée me commande. Heureusement, je ne vois pas sa face. Il m'envoie travailler au loin, et à une besogne qui me plaît, parce qu'elle met en jeu ma force et mon adresse. J'en suis maître quand je me trouve en présence de la difficulté à vaincre, et Eurysthée, qui végète au fond de son palais, n'est pas là pour me contrôler. Je suis sujet, sans trop sentir la sujétion. Je suis roi, sans avoir sous les yeux le spectacle d'un peuple assujetti. Mes compagnons m'aiment et travaillent avec moi librement.

HÉTAÏROS

C'est pourquoi, tu le vois, je ne demande pas à changer.

HÉRAKLÈS

Il ne faut pas demander à changer. Te rappelles-tu, quand nous voyageâmes chez les Phéniciens, que nous vîmes, dans les montagnes où ils vendaient du bois de cèdre, des idoles, des femmes, des pendants d'oreilles et des anneaux de nez, un peuple de paysans qui n'avait pas de roi et qui voulait en avoir un pour faire comme les autres? Nous entendîmes un sage qui les raisonnait, une espèce de devin ou de jeteur de sorts qui leur disait: « Voici comment vous traitera le roi qui régnera sur vous. Il prendra vos fils, et les mettra sur ses chars et parmi ses cavaliers, et ils courront devant son char. Il les prendra aussi pour labourer ses champs, pour récolter sa moisson et pour faire son attirail de guerre. Il prendra aussi vos filles, pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères. Il prendra aussi vos champs, vos vignes et vos oliviers. Il lèvera la dîme de vos grains et de vos vignes, et la donnera à ses eunuques. Il prendra aussi vos serviteurs et vos servantes, et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, et les emploiera à ses ouvrages.

Il dîmera vos troupeaux et vous serez ses esclaves ». Mais les Beni-Israël, c'est ainsi que s'appelait ce peuple, ne voulurent pas croire leur devin et lui-même établit sur eux un roi, qui fit en effet toutes ces choses, et bien pis, et ils s'en trouvèrent vexés.

HÉTAÏROS

Si j'étais roi, je ne ferais pas comme cela. Laomédon n'a pas de coureurs devant son char; il n'a pas d'eunuques, comme les Syriens. Il laisse les gens assez tranquilles.

HÉRAKLÈS

Tu crois que c'est un bon roi?

HÉTAÏROS

Plutôt bon.

HÉRAKLÈS

Mais il a bien des ennuis. Il se méfie de ses voisins et ses voisins se méfient de lui. Il ne fait pas ce qu'il veut et il est obligé de faire ce qu'il ne veut pas. Il avait une citadelle et il a voulu en avoir une meilleure, et la voilà en ruines, paraît-il. Alors, il consulte des oracles.

HÉTAÏROS

Voilà ce que je ne ferais pas, à moins de savoir d'avance ce qu'ils vont me dire. En tout cas, je n'enverrais pas consulter un oracle au loin. Je craindrais trop que le dieu étranger ne me fît faire des sottises, ou n'accrût mes embarras par des réponses obscures et équivoques. J'aurais un petit oracle chez moi, et il marcherait droit.

HÉRAKLÈS

Il marcherait droit, parce que tu le ferais marcher. Tu vois? Rien que l'idée d'être roi te fait imaginer des ruses, des artifices trompeurs pour en imposer au peuple et mener par le bout du nez ceux que tu n'oserais pousser

en avant à grands coups de pied dans le derrière. Tu me dégoûtes, je te le dis amicalement. Et d'ailleurs, crois-tu que ce soit si facile de fonder un oracle? En organiser un, ce n'est pas la difficulté. Tu choisirais un grand-prêtre, celui de Poséidôn, par exemple, puisque c'est lui qui est ici le dieu tutélaire, et tu lui dirais de creuser, dans les parties secrètes du temple, un trou profond où l'on brûlerait du soufre ou d'autres parfums. Au-dessus du trou, tu installerais un trépied, et sur le trépied une femme à moitié folle et qui le deviendrait bientôt tout à fait. Tu la ferais jeûner, tu lui ferais des peurs, tu ferais réciter sur elle des incantations qu'elle ne comprendrait pas. Et il y aurait des prêtres apostés pour recueillir les paroles ou les semblants de paroles qui s'échapperaient de sa bouche. Alors, on les rédigerait, on leur donnerait un sens ou une apparence de sens. La rédaction, tout est là. Tu aurais soin de t'en mêler, lorsqu'il s'agirait de tes intérêts, et même autrement, car tu ne pourrais tolérer qu'on se servît de l'oracle à ton insu, peut-être contre toi, et en tout cas, parce que l'autorité de ton oracle ne te serait pas indifférente. Jusque là, ce n'est pas difficile. Il faut qu'un oracle trouve un public et soit accepté jusque dans les pays lointains pour que dans sa propre ville il inspire une confiance sérieuse. Car nul n'est accepté d'emblée comme prophète dans son pays. Il faut le temps. L'oracle de Delphes est très vieux. Les chênes de Dodone parlent depuis mille ans, peut-être. Quand tu seras roi et que tu auras besoin d'un bon oracle, veux-tu que j'aille t'en déraciner un que tu replanterais en grande cérémonie, pour frapper l'imagination du peuple?

HÉTAÏROS

Héraklès, tu es rusé comme un autre Hermès; tu me dégoûtes, je te le dis respectueusement.

(Héraklès lui donne une bourrade. Hétaïros s'effondre.)

HÉRAKLÈS

Tu ne comprends pas la plaisanterie. Mais j'entends des gens qui parlent à voix basse. Ce sont deux hommes barbus. Ils vont vers le promontoire.

HÉTAÏROS

Le plus rapproché de nous est Laomédon. C'est ainsi qu'on me l'a dépeint. J'entrevois une tunique rouge brodée d'or sous son manteau. C'est le roi, à n'en pas douter. L'autre doit être son conseiller Eulalos. Si tu leur parlais?...

HÉRAKLÈS

Pour quoi dire?

HÉTAÏROS

Le roi te connaît sûrement de réputation. Ta gloire est assez éclatante. Tu serais très bien reçu. Peut-être pourrais-tu lui offrir tes services?

HÉRAKLÈS

Pour quoi faire? Le roi est ici chez lui et il est occupé. Retirons-nous. Allons dormir dans le vaisseau creux qui nous a amenés.

X

(Laomédon s'avance avec Eulalos à l'extrémité du promontoire.)

LAOMÉDON

C'est ici. (*Il regarde dans la profondeur.*) La mer tournoie en mugissant au bas du roc. Vraiment, ce n'est pas possible! Ma fille royale, la précieuse enfant, l'irréprochable Hésione! Puissant Poséidôn! Toi qui sais adoucir les grondements de ta voix formidable et en faire à ta volonté les modulations délicates d'un chant délicieux, apaise, je t'en conjure, ton cœur bouillonnant, laisse-toi

vaincre par la clémence et que l'on reconnaisse en toi le frère du lumineux Zeus plutôt que celui du noir et inconciliable Hadès. Donne-moi un signe, et que je sois rassuré.

(Un nuage noir obscurcit soudainement la lune.)

Eulalos, j'ai peur ! Le dieu a répondu. Il a mis sa face irritée devant Séléné qui nous regardait amicalement.

EULALOS

Ne te trouble pas. Certes, les dieux nous parlent par les présages. Mais tu ne dois pas te hâter d'interpréter toutes les choses naturelles dans le sens de tes craintes ni de tes désirs. Il y a un nuage devant la lune ; il aura passé bientôt. Tu as résolu d'obéir à l'oracle et la reine, m'as-tu dit, est presque aussi raisonnable que toi. Nous sommes ici, non plus pour délibérer, mais pour aviser aux moyens d'exécution, afin que tout se passe comme il convient, selon les rites, de manière à faire ce que Poséidôn veut, sans soulever de murmure dans le peuple et même en lui donnant l'impression joyeuse de la faute expiée et de l'innocence nouvelle, du bon accord avec son dieu.

LAOMÉDON

Prends les dispositions que tu veux. Je m'abandonne à toi.

EULALOS

La place où nous nous trouvons sera occupée militairement. Il ne faut pas que la foule s'approche ; un incident est toujours à craindre. Ici, au centre, se dressera l'autel ; un espace libre sera réservé entre l'autel et la mer. Le cortège s'avancera, venant de ce côté, dans l'ordre ordinaire des processions de Poséidôn. Tu marcheras devant Hésione, puisque c'est toi qui la conduis. Elle sera vêtue d'une longue tunique de lin blanc, couronnée de roses et enveloppée d'un grand voile d'or.

LAOMÉDON

Et l'oracle?

EULALOS

Nous n'en sommes qu'à la pompe nuptiale; la nudité rituelle n'est prescrite que pour la présentation. A côté d'Hésione s'avancera le grand-prêtre Théodule, qui aura l'honneur de figurer l'époux. Il portera non pas ses ornements ordinaires, mais une longue tunique noire, et un grand voile d'or. Il aura, sur une perruque bleue, la couronne en tête, et le trident à la main. Il ne faut pas qu'aucun des fiancés voie le visage de l'autre avant le moment de la révélation. Bien entendu, le mieux c'est qu'Hésione ne sache rien ou le moins possible. Sans quoi, l'ordre du cortège pourrait être troublé et le peuple s'étonnerait inutilement. Bien que la reine soit consentante, arrange-toi pour qu'elle ne parle plus à Hésione à partir du moment où elles se seront vues en ta présence.

LAOMÉDON

En ma présence?

EULALOS

Il le faut.

LAOMÉDON

Mais que dirai-je?

EULALOS

Tu parleras à ta fille comme un père qui s'attendrit au moment de la séparation nuptiale. Tu lui diras qu'elle épouse un roi puissant, envoyé par Poséidôn, et qu'elle rachète le bonheur de son père et de sa patrie en mettant sa main dans la main du prêtre chargé de la conduire au vaisseau, après la cérémonie. Elle a confiance en toi et elle est habituée à obéir. Il n'est pas nécessaire qu'elle en sache davantage, elle ni personne, sauf la reine et toi, et moi et les prêtres, instruments et témoins du sacrifice. Il vaut toujours mieux que le peuple se trouve devant un

fait accompli. Ce qui aurait pu paraître impossible s'impose comme inéluctable, et le succès obtenu détermine l'adhésion générale.

LAOMÉDON

Tu crois vraiment qu'il sortira du bien de tout ceci ?

EULALOS

En doutes-tu ? L'oracle ne peut nous tromper. Acquittons-nous de notre devoir et laissons faire aux dieux. Donc, les fiancés marcheront sur le même rang. Puis défileront, deux par deux, les prêtres de Poséidôn. Les accents du buccin scanderont l'épithalame alterné. Derrière eux, viendra la reine avec ses femmes. Un siège sera disposé pour elle, assez loin de l'autel. Une garde d'honneur l'entourera ; des ordres stricts seront donnés pour prévenir toute espèce de trouble ou de confusion. Le peuple sera maintenu à distance ; les notables seront aux premiers rangs. Des dons de fête seront distribués dans la ville à partir du moment précis où un signal marquera la fin de la cérémonie ; de sorte que tous les assistants reflueront en bon ordre, sous la surveillance des postes répartis aux endroits choisis, lesquels feront descendre tout le monde et empêcheront qui que ce soit de remonter.

LAOMÉDON

Et moi ?

EULALOS

Tu n'auras rien à faire. Arrivé devant l'autel, tu prendras place sur ton trône disposé tout auprès. Hésione se trouvera d'abord à côté de toi, en arrivant. Quand le fiancé par procuration te fera signe, tu t'inclineras en la lui présentant. Le reste se fera de soi-même. Tu sauras te contraindre en ce moment difficile, car tu es roi, fils de roi, et tu auras sur la tête la couronne de tes aïeux et de tes descendants.

LAOMÉDON

Jamais je n'en aurai senti davantage le poids.

EULALOS

Vois, Séléné sourit maintenant dans un ciel pur et les flots se sont endormis sous le regard des dieux bienveillants.

XI

(Dans la ville.)

LE CHŒUR

Voici notre hôte Héraklès. Discret et taciturne, il va par le port et par la ville, sans se faire valoir ni même se nommer. On dirait à le voir quelque voyageur, fils d'un riche marchand, qui ne s'occupe pas lui-même d'affaires, mais va et vient, étudiant les cités et les hommes. Il ne se fait suivre de personne; aucun des compagnons qu'il a amenés avec lui, dans sa nef creuse, ne marche près de lui pour l'aider et lui prêter main-forte au besoin.

LE CHEF DU CHŒUR

Fils de roi, frère de roi, comment n'es-tu dans cette ville qu'un passant d'entre les passants? Dès ton arrivée, n'as-tu pas songé à te faire introduire auprès de notre roi Laomédon? Bien qu'il soit en de grandes affaires, il n'eût pas manqué de t'héberger dans ses hautes demeures avec tous tes compagnons. Laomédon est hospitalier; il se fût fait un devoir de donner un festin en ton honneur. Tu te serais nommé. Tu aurais raconté ton histoire ou du moins ce qu'il te convient que l'on sache de toi. Et tout en buvant dans des coupes ciselées le vin qui met un charme dans les veines de l'homme, tu aurais entendu, s'accompagnant de la lyre, chanter quelque aède aimé des dieux. Il aurait su peut-être des chansons de ta pa-

trie, venues avant toi sur les flots, et tu aurais ri ou pleuré en les reconnaissant. Et tu aurais dormi dans un lit d'ivoire, sous la pourpre de Tyr, et tu aurais été servi par de belles esclaves aux bras blancs.

LE CHŒUR

Nous-mêmes, nous t'eussions accueilli de même sorte dans nos maisons. Car nous sommes des plus riches et des plus notables d'entre les Troyens. Mais nous n'avons pas osé t'inviter, car, pour un homme de ton rang, c'est un honneur qui appartient avant tout au roi.

HÉRAKLÈS

Je vous remercie, mes amis. Je me tiens pour votre hôte et pour le sien. Mais, vous venez de le rappeler vous-mêmes, le roi est dans de grandes affaires. Il souffre pour son peuple, il est inquiet, il n'a pas l'âme libre que les hommes doivent apporter aux entretiens de la table, aux récits des voyageurs, aux chants des aèdes aimés des dieux. Je ne veux déranger personne, ni ne veux être dérangé. Je ne crains ni la compagnie d'un ami ou d'un hôte, ni la solitude. Ceux qui sont arrivés avec moi vont et viennent par la ville, ensemble ou séparément, à leur fantaisie. Je n'ai besoin de personne et l'on me verrait accourir tout de suite si l'on avait besoin de moi. Mais vous-mêmes, dites-moi, vous m'avez parlé de vos graves soucis. Le serviteur de Laomédon est revenu d'avoir été consulter l'oracle. Bientôt, disiez-vous, nous saurons tout. J'espère que l'oracle a donné une réponse favorable qui vous promet la fin de vos maux. Vous hochez la tête? Je ne vous demande que si vous êtes contents et si votre cœur est rasséréné.

LE CHEF DU CHŒUR

Nous ne pouvons en dire bien long, parce que le public commente volontiers nos paroles. Mais il y a lieu de

croire que la solution des difficultés est proche. Eulalos a rapporté un oracle. Les termes en demeurent secrets. Cependant...

QUELQU'UN DU CHŒUR

L'oracle est bon. Eulalos m'a dit avoir tout lieu d'être satisfait. Il est revenu avec un résultat.

UN AUTRE

On doit s'attendre à du nouveau. Il se prépare une fête en l'honneur de Poséidôn. Je le tiens d'un ami du grand-prêtre, qui est très affairé.

UN TROISIÈME

Ma femme, qui fréquente le Palais, a vu la reine entrer dans la chambre du Trésor, où sont les parures réservées pour les grandes circonstances.

UN QUATRIÈME

Mon fils, qui est l'un des compagnons de jeu du jeune Priam, le prince héritier, dit que sa sœur Hésione va se marier; or, on ne songerait pas à des noces en ce moment, si l'affaire des démêlés du roi avec Poséidôn tutélaire n'était pas éclaircie. Cela va de soi.

LE PREMIER

Les noces d'Hésione et la fête qui se prépare, non pas au temple de Poséidôn, mais au haut du promontoire qui domine la mer, sont une seule et même chose, c'est certain.

LE DEUXIÈME

On m'a dit le nom du fiancé d'Hésione; mais j'ai promis que je ne le répéterais pas.

LE TROISIÈME

Ce n'est personne de la cité.

LE QUATRIÈME

Au contraire, et c'est même pour cela qu'on ne prononce pas son nom. S'il s'agissait d'un étranger, personne ne pourrait prendre ombrage. Quelqu'un de la cité, désigné par l'oracle, cela peut exciter des jalousies.

UN CINQUIÈME

Mais qui est-ce ?

LE DEUXIÈME

On le verra bien. Eulalos veut mettre le peuple devant un fait accompli.

LE CINQUIÈME

Hésione pourtant doit savoir, et Priam, à qui elle dit tout.

LE QUATRIÈME

Priam ne sait pas le nom, sans cela mon fils le saurait.

LE CINQUIÈME

Qui sait? L'oracle destine peut-être la princesse à un inconnu, à un homme du commun. Car il plaît souvent aux dieux de changer la condition des hommes. Vois-tu qu'un berger soit élevé au premier rang?

LE QUATRIÈME

Cela s'est vu. Il faut s'attendre à des surprises.

HÉRAKLÈS

Mais pourquoi le roi n'annonce-t-il pas clairement au peuple ce dont il s'agit?

LE CHEF DU CHŒUR

Ce n'est pas la coutume. Et puis l'oracle l'empêche peut-être de parler.

HÉRAKLÈS

On dirait que le roi a peur de quelque chose. Pense-t-il que vous pourriez contrecarrer ses projets?

LE CHEF DU CHŒUR

Il sait que nous sommes des citoyens respectueux et obéissants. Il a l'armée et le clergé dans sa main. De quoi aurait-il peur?

HÉRAKLÈS

En effet. Mais alors pourquoi tant de mystère?

LE CHEF DU CHŒUR

Le roi a certainement ses raisons. Quoi qu'il en soit, un fait est avéré. Une grande cérémonie sacrée aura lieu sur le haut promontoire, en l'honneur de Poséidôn, et le cortège partira de son temple au coucher du soleil. La population sera avertie le jour même, dès l'aube, par des sonneries de buccins sur les Portes Scées. Ainsi tout le monde pourra se préparer à la fête. Tu ne peux manquer d'y assister, avec tous tes compagnons, Héraklès. Il suffit que tu en exprimes le désir pour que, sans déranger le roi, puisque ta discrétion s'y oppose, nous te fassions réserver des places comme tu voudras. Les prêtres de Poséidôn et les officiers royaux seront très heureux de nous être agréables en favorisant un hôte distingué, recommandé par nous.

HÉRAKLÈS

Je vous en remercie. Ne vous mettez pas en peine.

LE CHEF DU CHŒUR

Tu ne veux pas assister à la fête?

HÉRAKLÈS

J'y serai.

(*A suivre.*) ERNEST VERLANT.

Après le scrutin

Les caractéristiques de l'élection.

Deux faits ressortent clairement des résultats du scrutin législatif du 20 novembre dernier. Le premier, c'est qu'il y eut, au profit du parti catholique, un mouvement d'opinion assez vif, dirigé surtout contre les socialistes que l'on considérait comme ayant eu dans le ministère d'union sacrée une influence trop grande. Le second fait, c'est que la scission déjà ancienne qui existait parmi les catholiques s'est accentuée. En face de ceux qui dans certaines circonscriptions s'intitulent catholiques nationaux, se forme et se consolide le groupe des catholiques flamands et flamingants qui, sans travailler ouvertement comme le Frontpartij à la destruction de l'unité de la Belgique, font cependant tout ce qu'il faut pour diviser le pays en deux régions hostiles et rivales.

L'étude des chiffres électoraux va nous révéler la force et l'étendue de ce double mouvement. Et puisque la séparation, hélas, existe déjà en fait entre les provinces flamandes et les provinces wallonnes, il convient d'étudier séparément les unes et les autres en mettant tout à part l'arrondissement de Bruxelles, où les deux éléments sont encore confondus.

Les votes.

C'est en considérant le nombre de suffrages que les différents partis peuvent avoir gagnés ou perdus depuis le dernier scrutin que l'on peut le mieux juger la signification de l'élection, mais il faut tenir compte tout d'abord

de l'augmentation du corps électoral qui est fort importante.

Dans le groupe des provinces flamandes: Anvers, Limbourg et les deux Flandres, groupe auquel il convient de joindre l'arrondissement de Louvain, 785,441 suffrages ont été recensés en 1919; il y en a eu 865,063 en 1921. Cette augmentation de 79,622 votes se répartit comme suit entre les divers arrondissements électoraux: Anvers 19,901, Gand 10,600, Ypres 6,815, Ostende 6,074, Louvain 5,564, Roulers 5,336, Courtrai 4,736, Alost 3,752, Malines 3,125, Turnhout 2,304, Termonde 2,437, Hasselt, 2,170, Tongres 2,077, Bruges 2,055, Saint-Nicolas 1,797, Audenarde 879. Après les deux grandes villes, Anvers et Gand, où l'accroissement de la population est nécessairement plus rapide, ce sont les régions dévastées où l'augmentation du nombre des électeurs a été la plus forte; conséquence du retour progressif des anciens habitants.

Dans la région wallonne le nombre des votes recensés a monté de 736,025 à 800,858; augmentation de 64,833 votes; Liége 15,895, Charleroi 14,606; Mons 5,797, Namur 4,894, Soignies 4,414, Thuin 3,257, Tournai 3,085, Verviers 2,869, Nivelles 2,387, Huy 2,178, Dinant 2,076, Arlon 1,713, Neufchâteau 1,662.

Dans l'arrondissement de Bruxelles, enfin, il y a eu 265,858 votes valables au lieu de 239,602; augmentation de 26,256.

Donc pour tout le pays 170,711 votes de plus, soit à peu près 10 p. c. d'augmentation.

Voyons maintenant pour les différents partis et les différents groupes quelle est la part qu'ils ont obtenue de cet accroissement des effectifs électoraux.

Le parti libéral a gagné dans l'ensemble du pays 32,997 voix; ce qui, par rapport aux chiffres de 1919, représente plus de 10 p. c. d'augmentation. Mais le mouvement des votes n'a pas été le même dans tous les arron-

dissements. C'est à Charleroi que, proportionnellement le gain libéral a été le plus fort : 5,473 voix qui représentent 44 p. c. du chiffre de 1919 ; puis vient Anvers, 8,549 voix, 37 p. c. ; Namur 2,479 voix, 32 p. c. ; Thuin 2,524 voix, 31 p. c. ; Mons 2,270 voix, 24 p. c. ; Huy 2,046 voix, 22 p. c. ; Bruges 4,619 voix, 19 p. c. ; Ostende 1,673 voix, 17 p. c. ; Alost 842 voix, 15 p. c. ; Liége 3,462 voix, 14 p. c. ; Louvain 1,418 voix, 13 p. c.

Par contre, dans certains arrondissements, l'augmentation est inférieure à 10 p. c. : Bruxelles 5,115 voix, environ 9 p. c. ; Tournai 957 voix, 6 p. c. ; Soignies 323 voix, 4 p. c. ; Termonde 135 voix, 3 p. c. ; Ypres 603 voix, Verviers 150 voix et Audenarde 97 voix, 2 p. c. ; Malines 40 voix, et Saint-Nicolas 31 voix, ce qui équivaut au statu quo.

Et dans d'autres circonscriptions, il y a régression : à Courtrai 244 voix en moins ; 301 à Roulers, 566 à Neufchâteau, 825 à Arlon, 883 à Tongres, 1,171 à Turnhout, 1,172 à Nivelles, 1,446 à Dinant, 1,512 à Gand, 1,689 à Hasselt. Mais il faut noter qu'à Bruxelles une liste de libéraux flamands a réuni 3,497 votes au détriment des candidats libéraux ; il en a été de même à Gand, 2,291 voix ; et à Hasselt des libéraux nationalistes ont enlevé 2,460 voix au député libéral sortant, ce qui l'a empêché d'être réélu.

On peut donc dire que d'une façon générale et dans l'ensemble de l'élection le parti libéral a maintenu sa situation électorale et qu'elle s'est même légèrement améliorée.

Passons maintenant au parti socialiste.

Il avait en 1919 réuni 645,114 voix. En 1921 il en a 672,478 soit 27,364 de plus, soit environ 4 p. c. d'augmentation ; augmentation insuffisante en présence du nombre beaucoup plus considérable de suffrages émis et qui toute proportion gardée équivaut à une perte de plus de 35,000 voix.

Ici encore le mouvement n'est pas uniforme dans toutes

les circonscriptions. Mais sauf à Anvers et à Liége l'augmentation des voix socialistes, là où elle existe, ne dépasse 10 p. c. que dans des circonscriptions de médiocre importance où un nombre minime de voix peut donner un pourcentage élevé.

Voici au surplus la situation accusée dans chaque arrondissement : Ypres, augmentation de 1,138 voix, 42 p. c.; Turnhout 1,558 voix, 31 p. c.; Tongres 558 voix, 22 p. c.; Anvers 8,218 voix, 17 p. c.; Hasselt 263 voix, 17 p. c.; Liége 9,055 voix, 12 p. c.; Termonde 1,008 voix, 12 p. c.; Saint-Nicolas 1,003 voix, 11 p. c., et Malines 1,446 voix, 10 p. c. Il y a augmentation inférieure à 10 p. c., équivalant à un recul, à Charleroi 6,567 voix, 9 p. c.; Bruges 617 voix, 7 p. c.; Gand 2,367 voix, 7 p. c.; Soignies 1,731 voix, 6 p. c.; Mons 2,179 voix, 5 p. c.; Bruxelles 3,063 voix, 4 p. c.; Ostende 175 voix, 3 p. c., et Louvain 281 voix, 1 p. c. Enfin il y a diminution du nombre des suffrages socialistes : à Neufchâteau 233; à Roulers 314; à Alost 363; à Dinant 429; à Thuin 496; à Huy 531; à Verviers 977; à Nivelles 1,076; à Tournai 1,422; à Audenarde 1,896 et à Namur 5,841; mais il faut noter qu'à Namur il y a eu une liste socialiste dissidente qui a obtenu 3,917 voix. Par contre, les travaillistes qui, en 1919, avaient réuni 7,039 voix à Liége et à Verviers, n'ont plus cette fois-ci présenté de candidats.

Il est donc bien certain que les socialistes ont subi un échec; il n'est pas aussi considérable qu'on le prévoyait, mais il est assez sensible cependant et chose digne de remarque, c'est dans les provinces wallonnes que, sauf à Liége, le recul socialiste s'est fait surtout sentir; il n'y a eu progrès pour eux que dans quelques arrondissements peu nombreux du pays flamand.

On prévoyait aussi que ce serait les libéraux qui profiteraient des voix enlevées aux socialistes; il n'en a rien été, le glissement vers la droite ne s'est pas arrêté à mi-

chemin, et c'est le parti catholique qui en a recueilli les bénéfices.

Le parti catholique, la chose s'était vue déjà aux élections de 1919, est divisé en deux fractions : les catholiques flamands et flamingants du Christene Volkspartij et les catholiques non flamingants, qui comprennent ceux de la Wallonie et ceux qui sous le nom de catholiques nationaux ont à Bruxelles, dans la province d'Anvers et le Limbourg, entamé la lutte contre les flamingants.

Les catholiques nationaux ont perdu 866 voix à Hasselt, 342 à Tongres et n'ont obtenu à Malines qu'un gain insignifiant de 372 suffrages. A Turnhout où ils ont 3,976 voix, ils n'avaient pas eu de candidats en 1919 et dans l'arrondissement d'Anvers, il est impossible de voir s'ils sont en progrès ou en recul puisqu'en 1919 il n'y avait là qu'une liste catholique ; elle n'avait réuni que 46,798 voix tandis que cette année la liste Segers et la liste Van Cauwelaert en ont eu ensemble 57,274, soit 10,476 voix d'augmentation qui représentent 22 p. c. du chiffre de 1919.

A Bruxelles et dans les provinces wallonnes les catholiques ont obtenu un total de 310,236 voix contre 250,975 en 1919 ; 59,261 voix d'augmentation valant 23 p. c. du chiffre de 1919. En y ajoutant les voix des catholiques nationaux des provinces d'Anvers et de Limbourg, on trouve que les effectifs de ce premier groupe atteignent le chiffre total de 337,743.

Pour le groupe des catholiques flamands, y compris la liste du Christene Volkspartij de Bruxelles, le total est de 404,853 voix, mais alors que chez les catholiques wallons et pour la liste de l'Association catholique de Bruxelles il y a partout une augmentation du chiffre des voix bien supérieure à 10 p. c., chez les Flamands, au contraire, nous voyons à côté d'arrondissements où le parti catholique prend une avance considérable, d'autres où cette avance est minime et d'autres aussi où il perd des voix.

Les augmentations se chiffrent comme suit : Alost 6,690

voix soit 38 p. c. du chiffre de 1919; Bruges 5,420 voix, 38 p. c.; Ostende 5,029 voix, 37 p. c.; Louvain 6,629 voix, 26 p. c.; Gand 9,239 voix, 19 p. c.; Tongres 1,447 voix, 10 p. c. L'augmentation est inférieure à 10 p. c. à Ypres, 691 voix, 8 p. c.; Hasselt 1,169 voix, 7 p. c.; Roulers 1,332 voix, 5 p. c.; Malines 57 voix, ce qui équivaut au statu quo. Il y a régression à Bruxelles, 325 voix; Turnhout 1,612; Audenarde 1,884; Saint-Nicolas 4,281, Termonde 4,914; Courtrai 10,888. En sorte que dans l'ensemble, abstraction faite de l'arrondissement d'Anvers où la comparaison avec l'élection précédente n'est pas possible puisque il n'y avait alors qu'une seule liste, les catholiques flamands n'ont progressé que de 13,799 voix soit moins de 4 p. c. de leur chiffre de 1919, alors que les catholiques wallons ont gagné en moyenne 23 p. c.

Cette différence entre les deux fractions catholiques tient en partie à la concurrence des autres groupes de catholiques flamands qui se sont manifestés.

C'est ainsi qu'à Courtrai la diminution de près de 11,000 voix que nous venons de relever est due à la présentation d'une liste d'ouvriers chrétiens qui a recueilli 15,170 votes et obtenu deux élus et à Saint-Nicolas-Termonde, les partisans du fermier Van Brussel qui s'était séparé des autres députés sortants ont réuni 13,764 voix.

Le total des voix catholiques s'établit donc comme suit:

Catholiques flamands	404,853	voix
Nationaux et Wallons	337,743	»
Ouvriers chrétiens (Courtrai et Ypres) . .	17,763	»
Groupe Van Brussel (St-Nicolas-Termonde)	13,764	»
Total . .	774,123	voix
Chiffre de 1919 . .	655,924	»
Augmentation . .	118,199	voix

soit 18 p. c. du chiffre de 1919.

Mais il y a aussi les anciens groupements des démocrates chrétiens qui ont conservé une organisation relativement forte dans l'arrondissement d'Alost, jadis quartier général de l'abbé Daens. Les Daensistes aux dernières élections ont présenté des candidats : à Alost, à Audenaerde, à Termonde, à Bruges, à Courtrai et à Bruxelles ; ils n'ont réuni en tout que 10,245 voix dont 7,226 à Alost et 1,006 à Bruxelles. En 1919 ils avaient obtenu dans les mêmes arrondissements 17,574 voix qui leur avaient fait avoir deux élus à Alost.

Outre les Daensistes il y a le Frontpartij. Au lendemain de l'élection nous avons pu lire dans tous les journaux qu'une des caractéristiques du scrutin, c'était l'écrasement définitif de la fraction anti-nationale. Ce n'est malheureusement pas exact. Les candidats du Frontpartij qui avaient eu 49,165 voix en 1919 en ont 58,790 en 1921. Il est vrai qu'ils ont lutté cette fois-ci dans toutes les circonscriptions de la région flamande, notamment à Hasselt, Tongres, Alost, Courtrai et Roulers où ils n'avaient pas présenté de candidats à l'élection précédente ; or si l'on compare les chiffres des deux scrutins dans les autres arrondissements, on constate que les gains et les pertes se balancent de façon à leur laisser 645 voix de moins que leur chiffre de 1919.

Cependant ils ont fait des progrès considérables dans certains arrondissements. A Ypres, le Frontpartij gagne 2,218 voix soit 65 p. c. du chiffre de 1919 (mais il ne faut pas oublier qu'en 1919, Ypres était région dévastée et que les électeurs y étaient rares), augmentation de 1,097 voix à Malines, 46 p. c. du chiffre de 1919 ; de 2,265 voix à Bruxelles, 33 p. c. ; de 1,121 voix à Louvain, 33 p. c. ; de 1,211 voix à Anvers, 15 p. c.

Par contre il y a pour eux perte de 166 voix à Termonde, de 203 à Ostende, de 265 à Turnhout, de 442 à

Audenarde, de 1,717 à Bruges, de 2,419 à Saint-Nicolas, de 3,345 à Gand.

Si le Frontpartij a maintenu à peu près sa situation il n'en est pas de même des anciens combattants, des nationalistes, et du parti des classes moyennes qui avaient eu quelques succès en 1919 et qui ont lamentablement échoué à la dernière élection. Car si les combattants ont conservé un des deux députés qu'ils avaient fait élire à Bruxelles, ils y ont perdu 3,564 voix.

Il ne s'agit pas là, du reste, d'un parti politique, mais d'ambitions particulières, désavouées par la Fédération Nationale des Anciens Combattants.

Les Élus.

Quels ont été maintenant les résultats effectifs des fluctuations que nous avons constatées dans le corps électoral ?

Dans le régime actuel, la répartition des sièges se fait en réalité par province. Dans la province d'Anvers, la représentation des partis est restée la même. Les libéraux qui ont gagné un siège à Malines ont perdu celui qu'ils avaient à Turnhout, siège qui leur est repris par le candidat catholique apparenté à la liste Segers; pour les socialistes et le frontpartij qui garde un siège à Anvers, aucun changement.

Dans la Flandre occidentale, le frontpartij gagne deux sièges, un à Roulers, un à Ypres, perdus tous deux par les catholiques; les libéraux perdent le siège d'Ypres qui, par l'effet des rectifications que l'on a faites lors de la vérification des pouvoirs, a été attribué aux socialistes; par contre ceux-ci rendent aux libéraux un des deux sièges qu'ils avaient à Bruges.

Les socialistes perdent, en outre, un siège à Ostende qui est repris par les catholiques; et comme ceux-ci en perdent deux autres, Roulers et Ypres, il se trouve en

fin de compte que les deux sièges gagnés par le frontpartij sont pris l'un aux catholiques, l'autre aux socialistes.

Dans la Flandre orientale, par compensation aux deux sièges qu'il a gagnés dans l'autre province, le frontpartij perd le siège qu'il possédait à Gand et les Daensistes leurs deux sièges d'Alost; de ces trois sièges, deux vont aux catholiques qui ont à Gand six députés au lieu de cinq et à Alost trois députés au lieu de deux; le troisième est gagné par les libéraux qui ont cette fois-ci un élu à Alost. Par contre ils perdent un des trois sièges qu'ils avaient à Gand: donc pas de changement en ce qui les concerne.

Les socialistes gagnent à Gand le siège perdu par les libéraux et à Saint-Nicolas un siège enlevé aux catholiques, mais ils perdent un siège à Termonde qui passe au groupe Van Brussel. Quant aux catholiques, qui gagnent trois sièges, Gand, Alost et Termonde, ils en perdent un à Saint-Nicolas.

Dans le Limbourg, les libéraux, affaiblis par une scission, perdent le siège de Hasselt, qui est gagné par les catholiques.

Tel est le bilan des gains et des pertes dans les quatre provinces flamandes.

Dans le Brabant, la situation reste ce qu'elle était à Louvain et à Nivelles, mais à Bruxelles, si les libéraux, les socialistes et le frontpartij conservent leur représentation antérieure, les catholiques enlèvent trois sièges: un aux combattants, un aux classes moyennes et un aux nationalistes; deux de ces sièges allant à l'ancien parti catholique, le troisième aux catholiques flamands.

Dans les provinces wallonnes, les catholiques enlèvent deux sièges aux libéraux, un à Dinant, un à Neufchâteau, mais les libéraux reprennent ces deux sièges aux socialistes à Namur et à Charleroi; ils leur reprennent même un troisième siège à Thuin, mais le leur rendent à Soignies de sorte que, tout compte fait, ce sont les socialistes qui perdent les deux sièges gagnés par les catholiques.

Si l'on totalise ces résultats, on trouve que dans tout le pays les catholiques ont eu 80 élus ; le groupe des catholiques wallons et nationaux obtient 32 sièges, les catholiques du groupe flamand 46, plus les 2 ouvriers chrétiens élus à Courtrai.

Le parti catholique qui avait 73 sièges en gagne donc 7.

En 1919, le frontpartij avait eu trois élus, et les Daensistes, qui avaient partie liée avec eux, en avaient deux. Aujourd'hui les Daensistes perdent leurs deux députés, mais le frontpartij en a quatre ; les libéraux descendent de 34 à 33, les socialistes de 70 à 68, les combattants de 2 à 1 ; les nationalistes et les classes moyennes perdent leur unique élu.

L'Apparentement.

Il nous reste à montrer quels ont été les effets de l'apparentement.

On en dit beaucoup de mal, et les députés dont il peut menacer la réélection ne sont pas les derniers à en médire.

C'est surtout l'affaire de Saint-Nicolas qui a servi de base aux attaques contre le principe nouveau. On avait proclamé élu un candidat de cet arrondissement qui n'a obtenu que 520 voix. Peut-on concevoir une absurdité pareille ?

Au fond cependant la chose n'était pas si ridicule que cela. Quelle était la situation en effet ? M. Van de Walle, dissident catholique de Saint-Nicolas, avait eu l'idée ingénieuse de s'apparenter aux Daensistes d'Alost, et grâce à l'appoint de 500 voix qu'il leur apportait, voici que le groupe des démocrates chrétiens arrive à la répartition provinciale des sièges complémentaires ; ils y arrivent bons derniers et sans l'appui de l'homme de Saint-Nicolas, ils n'avaient plus rien à réclamer. L'événement l'a bien prouvé : la Chambre, en effet, ayant décidé que l'apparentement était nul pour n'avoir pas été régulièrement autorisé par les électeurs qui ont présenté le candidat

Vande Walle, le groupe Daensiste n'a plus été assez fort pour obtenir le siège complémentaire qu'on avait cru pouvoir lui attribuer. Donc, puisqu'il était indispensable, pour que le groupe ait un élu, qu'il pût compter les voix que M. Van de Walle lui apportait, celui-ci pouvait sans trop d'inconséquence être cet élu.

Au surplus, si c'est dans la circonscription de Saint-Nicolas qu'il restait un siège à conférer tout à la fin de l'opération, la faute en est aux catholiques de l'endroit qui n'ont pas su s'entendre. S'il n'y avait pas eu la scission Van Brussel et trois autres listes catholiques sans compter celle du frontpartij, ils auraient conservé le siège que lors de la vérification des pouvoirs on a attribué aux socialistes.

Il n'en est pas moins vrai que le résultat qui avait été proclamé d'abord est assez anormal.

A Courtrai, autre incident. Ici encore, comme dans la Flandre orientale, les catholiques se sont divisés. Tandis que ceux de Bruges, d'Ostende et de Roulers formaient un groupe d'apparentement, ceux de Courtrai et d'Ypres en ont formé un second qui est resté indépendant du premier; et comme ils étaient combattus par un groupe d'ouvriers chrétiens, cette multiplication des groupements a eu pour résultat de mettre en compétition pour le dernier siège complémentaire de la province le groupe catholique Courtrai-Ypres et le groupe socialiste. C'était dans l'arrondissement d'Ypres qu'il restait un siège vacant et il fut attribué au groupe catholique Courtrai-Ypres dont le troisième quotient, d'après les résultats proclamés au lendemain de l'élection, dépassait de trois unités le cinquième quotient socialiste. La différence était minime et comme dans l'arrondissement de Courtrai on avait réparti entre les listes diverses, 29 voix de plus que le nombre des bulletins valables, une vérification s'imposait; elle a fait constater qu'il fallait ajouter 5 voix aux socialistes et en enlever 45 aux catholiques; cette vérification

des chiffres de Courtrai, a eu pour conséquence de faire invalider un des élus catholiques d'Ypres et de faire proclamer à sa place le candidat socialiste. Cela peut paraître singulier.

Quelle est la cause de ces anomalies?

C'est qu'il est impossible de distribuer de façon rationnelle entre les diverses circonscriptions les sièges attribués à un parti, si le nombre des députés que doit avoir chaque circonscription est déterminé à l'avance sans tenir compte du nombre des votes émis. On l'a compris dans les autres pays qui ont adopté la représentation proportionnelle. En Hollande notamment où l'on a voté une loi qui est sous ce rapport bien supérieure à la nôtre, le nombre des députés est fixé pour le pays entier, mais quand la répartition a été faite entre les divers groupes électoraux qui se sont formés par apparentement, on distribue les sièges de chaque parti entre ses groupes locaux d'après leur force respective; il en résulte que si dans certaines localités on éparpille les suffrages sur une quantité de listes résultant de simples compétitions de personnes, on risque de voir un des élus auquel on pouvait prétendre passer à la circonscription voisine, ce qui n'est pas un grand malheur.

Il y a aussi la formule des Allemands. Là le nombre total des députés n'est pas fixé; autant de fois un parti a réuni 60,000 votes autant il a d'élus; puis l'on additionne les excédents de chaque parti dans les diverses circonscriptions pour leur donner encore autant de députés supplémentaires que ces excédents totalisés contiennent de fois 60,000 voix.

J'ai vainement demandé, l'année dernière, que l'on élaguat de notre Constitution les textes qui font obstacle à ce que l'on adopte chez nous l'un ou l'autre de ces systèmes; mais l'œuvre de la revision était si ardue que l'on n'a pas eu le loisir d'examiner la question.

Quoi qu'il en soit, si l'apparentement tel qu'il est réalisé

chez nous a de graves imperfections, il a aussi le mérite de donner à chaque parti ce qui lui revient.

A l'élection précédente s'il n'y avait pas eu l'apparentement, les libéraux n'auraient eu que 25 députés au lieu de 34 qui leur reviennent légitimement; cette fois-ci la différence n'aurait pas été aussi forte, mais cependant le groupe des catholiques flamands se serait grossi abusivement de quatre unités; ils auraient en effet eu un élu de plus à Malines, un à Ypres, un à Roulers, un à St-Nicolas et un à Louvain, mais un de moins à Bruxelles, et les Daensistes auraient conservé un des deux sièges qui leur ont été enlevés à Alost. Le frontpartij, il est vrai, aurait perdu son élu de Roulers, les catholiques nationaux de Turnhout auraient eu la même mésaventure. Quant aux libéraux, ils n'auraient pu avoir d'élu ni à Malines, ni à Alost; ils auraient aussi perdu un siège à Louvain et un à Charleroi, mais par compensation auraient eu un élu de plus à Bruxelles et auraient gardé le siège de Neufchâteau. Au lieu de 33, ils ne seraient plus que 31. Et les socialistes aussi auraient perdu un siège à Ypres, un à Saint-Nicolas et un à Neufchâteau; mais comme ils auraient conservé celui qu'ils ont perdu à Charleroi et en auraient gagné un à Turnhout, le nombre de leurs députés aurait passé de 68 à 67.

Ce renforcement illégitime de la droite flamande et cet affaiblissement injuste des partis de gauche a été évité grâce à l'apparentement.

L'Élection sénatoriale.

Pour être complet j'aurais dû encore analyser les résultats de l'élection sénatoriale, mais ce serait abuser de l'hospitalité qu'a bien voulu m'accorder le *Flambeau,* et s'il y a des différences entre le nombre des voix qu'un même parti recueille pour ses candidats à la Chambre et le nombre des voix données à ses candidats au Sénat, ces différences ne sont pas cette fois-ci bien considérables et

les deux élections sont restées presque complètement parallèles.

Messieurs les Sénateurs voudront bien m'excuser si je ne me suis pas occupé d'eux.

Je me borne à noter que s'il n'y avait pas eu d'apparentement à l'élection sénatoriale, les libéraux auraient perdu 4 sièges au profit des catholiques; le groupe des sénateurs catholiques flamands se serait ainsi accru de 4 unités sans compter que c'est à eux aussi que serait échu le siège attribué au groupe Segers.

Et comme sur les 40 sénateurs provinciaux les catholiques enlèvent 21 sièges contre 19 — 12 socialistes et 7 libéraux, — on aurait eu un sénat composé de 77 catholiques, 52 socialistes, 24 libéraux. Il y aurait eu une voix de majorité pour les catholiques.

HERMANN DUMONT.

Le Droit à la Joie

M. Henry Carton de Wiart vient de publier, à Paris, un nouveau livre intitulé : « Le Droit à la Joie » (1). On en parle. On en dit du bien, pour deux raisons : d'abord parce que M. Carton de Wiart, Premier Ministre (du moins à l'heure où j'écris ces lignes), est un homme puissant, et ensuite parce que ce volume est vraiment une fort belle œuvre. On dit aussi, c'est vrai, beaucoup de bêtises à son propos. Il est de bonnes gens qui s'étonnent naïvement qu'un homme qui exerce la périlleuse charge de gouverner l'Etat puisse trouver le loisir de composer des travaux littéraires. Rassurons-les ; nous pouvons le faire de bonne source. Toutes les études qui composent cet ouvrage ont été écrites depuis longtemps. La plupart même avaient été publiées séparément avant la guerre. Ainsi cette dissertation savoureuse sur Henry Monnier, nous l'avions lue, si je ne me trompe, dans le journal de l'Université des Annales ; cette biographie subtile du prince de Ligne, n'avait-elle pas été prononcée jadis, sous forme de discours, à Belœil et « Durendal » n'en avait-elle pas publié des fragments dans le mois où éclatait la guerre ? cette «Corrida au Village» avait été donnée, mais oui, dans l'Almanach des étudiants de l'Université de Gand en 1914 ; et les pages qui s'intitulent « L'Amitié des Arbres », il nous semble bien que nous les avions entendues s'élever sous le plafond blanchi du restaurant rustique de l'Abbaye de Rouge-Cloître, à l'issue d'un déjeuner de la « Ligue des Amis de la Forêt de Soignes »...

Donc, M. Carton de Wiart n'a point perdu le temps que réclamait la chose publique en de vaines distractions

(1) Un volume à la Librairie académique Perrin et Cie, Paris.

académiques. Il s'est borné à mettre au point, à corriger et à faire publier une série d'études plus ou moins anciennes. Et il a eu la coquetterie de vouloir que ce livre paraisse trois jours avant les élections législatives.

Il y a quelque élégance dans cette préoccupation, n'est-il pas vrai?

Une dédicace, sous forme de lettre, ouvre le volume; elle s'adresse à cet homme charmant et fin, qui est en même temps un «grand Belge», M. Firmin van den Bosch, procureur général près les juridictions mixtes d'Egypte. M. Carton de Wiart et M. van den Bosch furent des compagnons de jeunesse — il y a déjà quelques années! —, au temps de la défunte « Durendal » de cet extraordinaire abbé Mœller, et ils pratiquaient en commun le culte des Arts et l'amour des Lettres. « Parvenus *nel mezzo del cammin di nostra vita,* note avec une pointe de mélancolie le ministre écrivain, après avoir vu bien des pays et bien des événements, après avoir été mêlés de près à la grande tragédie universelle, n'éprouvons-nous pas, avec plus d'intensité que nous ne l'avions prévu, combien cette envolée console de l'ennui des jours et éclaire l'obscurité des lendemains?... »

Le « Droit à la Joie » est un livre composé de différentes études qui se promènent « parmi les idées et les lettres, parmi les paysages »; c'est un essai à tendances philosophiques sous une forme très littéraire. M. Carton de Wiart, qui possède une robuste santé et une vision optimiste de la vie (M. Carton de Wiart étant un homme aimé des dieux, comment en pourrait-il être autrement?) nous entretient donc de la joie intérieure que nous devons cultiver en nous. On peut être joyeux sans « fox-trott », sans « one-step » et sans « shimmy »: Job, sur son fumier, goûtait bien certainement le droit à la joie.

« L'homme, écrit notre auteur, ne peut pas vivre longtemps sans joie. Il la réclame comme la plante exige le soleil. Pour lui la joie est un besoin inné. Elle est aussi le bienfait par excellence. Dans tout notre être, elle joue

le rôle de l'ozone dans la nature. Au physique, elle rend notre respiration plus libre et fait mieux circuler notre sang. Au moral, elle aide le travail et l'étude. Elle double nos capacités et nos énergies, donne de l'élan à notre volonté et à nos actes, réprime nos mauvais penchants et stimule nos bonnes inclinations. Elle favorise les relations sociales et resserre les liens de l'amitié. Tandis que le pessimisme et le spleen n'édifient rien, la bonne humeur est essentiellement entreprenante et constructive. »

Voilà établie dans cette dernière phrase toute la philosophie du livre, voilà marqué le lien assez lâche qui relie l'un à l'autre une quinzaine de chapitres qui, tous dans le même esprit, traitent de questions fort diverses.

Jetons, si vous le voulez bien, un rapide coup d'œil sur ces chapitres. Un des premiers s'intitule « Trois bibliothèques, trois générations » et débute par cette jolie phrase: « Je connais en mon pays une petite ville, une toute petite ville de province, bien calme et bien sage... » Sur quoi l'auteur nous fait une pénétrante description provinciale dont le titre indique tout le thème. Il en tire une morale qui est l'éloge décidé de la bourgeoisie de notre pays. Peste! voilà qui ne manque pas de piquant, dira-t-on, sous la plume aristocratique du comte Henry Carton de Wiart !

Vient ensuite cette étude sur le Prince de Ligne que le *Flambeau* a eu la bonne fortune de publier récemment. Le biographe, ainsi qu'il arrive souvent, se sent pris ici d'un vif amour pour son modèle et quand il écrit: « Quel démenti donné aux esprits simplistes qui prétendent parquer tout individu dans sa spécialité et n'admettent pas qu'un homme d'Etat puisse être un artiste... » nous pensons peut-être plus au cas du ministre d'aujourd'hui qu'à celui du prince de jadis.

Nous suivons ainsi, avec un double agrément, le gentilhomme, qui fut un « citoyen de l'univers ». Depuis Belœil, il mena en grand seigneur une vie d'aventures et nous le voyons, après avoir pris part à la guerre de sept

ans, voyager avec la grande Catherine ou guerroyer en compagnie de Potemkin, ensuite assister au siège de Belgrade et à la révolution brabançonne et, enfin, vieillir à Schoenbrunn, dans la compagnie du petit roi de Rome, après avoir publié près de quarante volumes...

Puis le décor change, il redevient bourgeois, et bourgeois louis-philippard encore. Les époques de « vertus bourgeoises » tentent décidément M. Carton de Wiart. Il excelle d'ailleurs à les dépeindre et il nous situe son Henry Monnier, peintre de la petite comédie humaine, dans un Paris de dandys, de grisettes, de portières à lunettes et de gardes nationaux qui est tout à fait délicieux.

« Au XIXe siècle, note-t-il, tout le monde a été un peu de la famille de Joseph Prudhomme. » Cette étude savoureuse est pétillante d'anecdotes ; elle est, comme les autres, écrite avec netteté, dans ce style soigné, où l'on sent une pointe d'apprêt, que M. Carton de Wiart affectionne de relever de quelques citations.

Parmi celles-ci il en est le plus souvent d'exquises, comme ces vers de Verlaine que je relève dans un chapitre sur « Les Disciplines de l'Art décoratif » :

> C'est vers le Moyen âge énorme et délicat
> Qu'il faudrait que mon cœur en panne naviguât
> Loin de nos jours d'esprit charnel et de chair triste !

Car M. Carton de Wiart déteste — avec raison — ce style anglais dit « esthétique » qui triompha vers 1900 ; il demande une discipline qui est, en somme, un retour vers les conceptions de l'art médiéval : la stylisation et non l'imitation.

Mais voici brusquement des pages d'un tout autre caractère, « Chez les Innocents ». Il y a là une fine peinture d'une petite ville de la Campine anversoise, et cette petite ville c'est Gheel, la cité des deux mille fous qui courent par les rues et dans la lande. La description de quelques « innocents » atteint une véritable grandeur

tragique, qui nous fait saisir le caractère hallucinant de cette promiscuité où vivent, depuis dix siècles, des déments en liberté et des paysans qui peinent...

C'est ensuite une brève étude sur le « Tryptique de Sagesse » de ce Verlaine pour qui M. Carton de Wiart se sent une visible tendresse et auquel, depuis les premières lignes de sa préface, il revient souvent. Et nous arrivons alors à des chapitres plus purement descriptifs, parmi les paysages...

Il y a celui sur le « Retour à la Nature » où l'auteur constate que, depuis Jean-Jacques Rousseau, nous avons acquis une compréhension nouvelle, qui est celle du Beau. Mais nous avons créé aussi l'Utile, qui souvent menace le Beau. Nous devons chercher un équilibre, une juste conciliation du Beau et de l'Utile. Il ne faut pas trop compter pour cela sur l'Etat, ajoute le ministre qui a quelques raisons de savoir ce que vaut une intervention officielle : c'est au public à veiller à cette tâche.

Après avoir reproduit de bien jolies phrases de Ruskin ou d'Henri de Régnier, M. Carton de Wiart donne encore celles-ci, qui sont de Stahl : « Veux-tu savoir, toi qui aimes ou qui crois aimer, si la femme que tu aimes mérite ton amour ? Evoque son souvenir devant les grandeurs de la Nature. Si ce souvenir, au lieu de doubler ta puissance d'émotion, la restreint ou la gêne, dis-toi sans hésiter que tu as mal placé ton cœur ! »

Voici la forêt, l'« Amitié des Arbres ». Ce sont des variations subtiles où se mêlent des notations pittoresques de folklore. Car dans tout ce livre on sent que l'auteur est un Belge, un Belge amoureux de son pays qu'il connaît à la perfection. Et c'est charmant que ces paysages descriptifs de la forêt de Soignes où Rodin jeune alla rêver et où Camille Lemonnier trouva l'inspiration du « Mâle »...

Voici des fleurs, le « Peuple des Fleurs », qui sont d'un poète, d'un poète qui ne veut pas leur donner trop d'âme à ces fleurs, ni de l'intelligence, comme le fit Maeterlinck,

mais qui ne prétend leur demander que du charme et de la beauté.

Voici des ruines, voici Philæ « la merveille qui meurt », qui meurt dans les eaux du Nil. Philæ ne connaît plus le droit à la joie. M. Carton de Wiart disserte sur le duel de l'Art et de la Matière, comme tantôt il le fit sur celui du Beau et de l'Utile. Il arrive à des conclusions semblables, qui lui sont dictées sans doute par l'esprit réaliste que la carrière politique a imposé au poète et au philosophe. Il conclut assez ingénieusement : qu'on déplace les ruines de Philæ...

Voici la mer, du soleil et des îles, c'est Taormina, Agrigente et Monreale. Pays du plaisir de vivre dans la belle lumière...

Voici l'eau fraîche de chez nous, la Semois, cette « folle fille d'Ardenne » dont on sent que le ministre est amoureux.

Voici le sang, la volupté et la mort, c'est la « Corrida au Village. »

Voici enfin, dernier tableau, la tombe d'un homme qui fut le père d'une nation où l'on pratique le droit à la joie : Mount Vernon et la maison de George Washington...

Et le livre s'achève dans une impression sereine sur l'image du grand homme de bien.

Dites, peut-on trouver, en un volume, plus de variété dans une pensée plus unie ?

Je ne sais si, en ce bref aperçu, j'ai réussi à donner une impression d'ensemble de l'ouvrage du comte Carton de Wiart. Je le souhaite. Mais je n'ai point, j'en suis certain, pu en exprimer le parfum caractéristique, ce parfum bien de chez nous, simple, frais et résistant comme de la lavande dans un tiroir de bois fin. Je n'ai pu non plus en dégager l'esprit de sérénité, d'espérance dans la vie et de joie de respirer.

C'est un livre sain et fort.

PIERRE DAYE.

La Tristesse de Sir Archibald

La Crise.

Par une lugubre après-midi de décembre 1921, un voyageur à plaid, valise et gabardine De Strooper sortit impétueusement d'un taxi, en quasi-collision avec le tram 27, entre la grille du Parc et celle du Palais de la Nation. L'homme, devant celle-ci, eut un moment d'hésitation et d'inquiétude, mais la vue de celle-là lui rendit l'assurance et la tramontane. Déjà, d'ailleurs, des mains tendues, des visages familiers, des mots caractéristiques prouvaient à Sir Archibald Bigfour qu'il se trouvait au foyer même, *the very focus,* de la vie belge.

Il était, dans tous les cas, en pays de connaissances. Deux limiers du reportage belge, Blondeel — l'*Indépendance* et Delandsheere — *XX*e *Siècle,* se préparaient à le happer. Le comte Patris, dont l'œil pénétrant l'avait atteint au vol dès le taxi, lui souriait du trottoir ministériel. Le baron Bernier accourait vers lui. Gallion, débouchant du Parc, le hélait joyeusement. *Hello!* répondit sir Archibald et, se retournant vers son vieil admirateur, il échappa aux crocs des deux limiers, au charme de l'*Etoile,* à la fascination du *Soir.*

Les premières paroles du grand journaliste n'annoncèrent pas à Gallion la fête d'humour à quoi il s'attendait. Sir Archibald, vieilli par les soucis d'un semestre ingrat, avait l'œil terne et la voix morne. Il tombait en pleine crise ministérielle ; mais les derniers incidents qui agitaient si fort ses confrères de la presse bruxelloise, ne l'égayaient pas. Le mystère de la déclaration des gauches libérales ne parvint pas à le distraire. Les manœuvres

machiavéliques de l'*Homme masqué* ne réussirent point à l'intéresser. On eut beau lui raconter, avec force détails, l'histoire du cabinet du Ministre de l'Intelligence et des Fagnes : sir Archibald bâillait d'ennui.

— Je ne nie point, concéda-t-il enfin à son interlocuteur, que votre crisette ministérielle ne soit un facteur européen. A ce titre, elle m'inquiète, comme beaucoup d'autres événements obscurs et redoutables. Mais ces affaires de cabinet sont indignes de moi.

— Vous ignorez donc, noble ami, répondit Gallion, que dans ce pays ce sont les chefs de cabinet qui choisissent les ministres ?... M. Désiron, le futur ministre de l'Intelligence et des Fagnes, auteur de savants travaux historiques sur l'*Habitat des Pémanes,* n'était connu et apprécié que de quelques bons esprits. Les deux Chambres l'ignoraient d'une ignorance parlementaire. Mais Aumonroy veillait. Aumonroy, spécialiste des Masuirs et des graffites rupestres du Hérou, et l'un des meilleurs connaisseurs du moyen-haut-stavelotain, avait naguère contribué à l'illustration archéologique et folklorique de plusieurs mémoires couronnés de M. Désiron. Il était clair que, si un miracle portait M. Désiron à la tête du département de l'Intelligence et des Fagnes, la carrière d'Aumonroy était assurée. Or, l'avancement d'Aumonroy était d'intérêt public, et de nécessité cosmique. Donc il fallait que le miracle s'opérât. Sa Majesté elle-même en tomba d'accord... On fit comprendre assez rapidement aux chefs de la gauche libérale et des deux droites qu'un gouvernement privé des services de M. Désiron ne serait pas viable. Vous voudrez bien vous rappeler que ce gouvernement devait être un gouvernement de compétences. Précisément, les travaux de M. Désiron, subtil historien du *Francorum campus,* lui assuraient, et assuraient à lui seul, la compétence complexe requise pour administrer l'Intelligence et les Fagnes, que la sagesse de nos constituants a réunies sans les confondre...

— Décidément, votre cuisine politique vaut à présent la cuisine française, fit sir Archibald, et la *Libre Belgique*, que j'ai lue par hasard dans le train de Bruxelles, a bien raison de dénoncer ces pratiques peu ragoûtantes ! Aumonroy, dont j'ai entendu parler depuis longtemps, est un gaillard très fort ; mais de pareilles bagatelles en un pareil moment, Gallion, vous m'affligez !... La seule chose qui importe, c'est la concorde des Grands Alliés vis-à-vis de l'Allemagne. Dans le gouvernement belge, nous ne devons voir que les Affaires étrangères. Vous avez un homme indispensable à l'accord des Alliés : *Jaspar or not Jaspar,* voilà la question.

— Elle ne sera résolue que tout à l'heure, sir Archibald, et c'est pour cela que nous sommes ici.

— Quel groupe s'oppose à la candidature Jaspar ?

— La difficulté n'est point de cet ordre. M. Jourdain, le directeur de cette *Libre Belgique* dont vous vantiez à l'instant la véracité, M. Jourdain, dis-je, m'a mis au courant. Il paraît que Baptiste, le factotum de M. Désiron à l'Académie Joséphine, redoute les ennuis d'un déménagement. « Je connais Baptiste, m'a répété M. Jourdain, très répandu, comme chacun sait, dans les antichambres ; je le connais : c'est un homme de tête. » Mais Aumonroy aurait obtenu que Baptiste reçût le titre de Grand Camérier, héréditaire dans sa famille par ordre de primogéniture, et aux dernières nouvelles Baptiste était très ébranlé. Il songe sans doute à l'honneur de figurer dans la promotion célèbre dont feu Khnopff avait eu comme la vision prophétique, quand il notait sur ses tablettes : « Parchemin ne puis, Papier ne daigne, Carton suis. »

— *That may be very good for home consumption,* mais je vous parle Jaspar.

— Et je vous réponds Désiron. Car le sort de la combinaison ministérielle dépend de lui.

— Ou d'Aumonroy, dit sir Archibald qui, subitement illuminé, tira son carnet.

A cet instant, une fenêtre du Ministère s'ouvrit. Aumonroy, pâle et triomphant, jeta ces paroles décisives à la meute des journalistes et des curieux :

IL ACCEPTE !

Baptiste avait cédé...

— Je savais bien, reprit Aumonroy, qu'on ne ferait pas en vain appel à son patriotisme.

— Et à sa compétence, répondit la foule.

— Vive Désiron ! s'écria Aumonroy.

— Vive Aumonroy ! crièrent d'autres voix.

La Fête de l'Intelligence.

Les salons ministériels s'illuminaient. On entendait de joyeux refrains. Journalistes et quémandeurs entrèrent, attirés par ces rumeurs et ces clartés triomphales.

Le palais de l'Intelligence, en cette soirée de fête, était tout à tous. Dactylos et rédacteurs onesteppaient dans le grand salon. Directeurs et secrétaires animaient les couloirs, où des groupes sympathiques de fonctionnaires péroraient. Les trois précédents ministres de l'Intelligence que la crise des logements avait successivement contraints de demeurer dans l'immeuble de l'Etat après leur démission, jouaient tranquillement au billard, en famille : car leurs femmes concertaient l'accueil à faire et la chambre du quatrième étage à réserver à M. Désiron.

Celui-ci qu'on n'attendait point de si tôt, entrebâillait la porte. Personne ne le reconnut. Il se retira discrètement, comprenant qu'il n'était pas encore chez lui, rue de la Loi.

Cependant, sir Archibald suivait ses amis qui, connaissant les aîtres, pénétraient dans la salle du Jury d'Homologation, illustrée de nombreux Cambier et de quelques Folie. La pendule marquait cinq heures. On sonna deux fois pour l'huissier Moureau qui, ponctuel, servit immédiatement, avec une noblesse anglo-saxonne fort admirée

de sir Archibald, du thé et des *toasts*. Depuis l'union sacrée, nos ministères se sont civilisés et la coutume du *five o'clock*, une fois établie, défie, en effet, toute compression.

Sir Archibald s'assit lourdement dans un fauteuil, jeta sur un autre son plaid, sa valise et sa gabardine, et dit avec entêtement : « Je veux voir Jaspar ».

— Monsieur est au Ministère de l'Intelligence, répondit l'huissier poli, mais étonné. Monsieur s'est probablement trompé de numéro. Mais peut-être est-il inutile que Monsieur se dérange ; car voici les directeurs du *Flambeau* qui, — Monsieur me permettra bien de le lui dire, personne assurément ne l'ignore, — sont dans la confidence de M. le Ministre des Affaires étrangères.

— Que dites-vous, Moureau ? interrompîmes-nous sévèrement. Mais Archibald Bigfour nous avait aperçus. Il nous tendit la main, avec moins de cordialité que de coutume, nous sembla-t-il, et il nous dévisagea non sans méfiance.

— Comment, interrogea-t-il goguenard, le *Flambeau* défend à présent la politique de M. Jaspar ?

— Tous les Belges la défendent, répondîmes-nous. M. Jaspar veut faire payer l'Allemagne.

— On parlait tantôt de miracle. Pour faire payer l'Allemagne il faut réconcilier, inlassablement, la France et l'Angleterre. Admettez-vous la nécessité de ce miracle permanent et préalable ?

— Plus bas, sir Archibald ! A tout miracle il faut un peu de mystère. Croyez-vous que M. Briand et M. Lloyd George soient très flattés d'entendre toujours dire qu'ils ont besoin d'un accordeur perpétuel ? Si la brillante carrière de M. Jaspar doit être un jour interrompue, c'est par le scandale répété d'un panégyrique aussi indiscret. Laissez-le faire, que diable ! et taisez-vous. Les choses vont à merveille. Nous n'avons besoin que de silence.

Londres et Washington.

— Je comprends que vous racontiez cela à vos abonnés. Après les avoir gagnés par des *révélations* que vous me deviez presque toutes, ingrats que vous êtes, vous croyez les retenir par le geste facile du doigt sur la bouche. C'est une erreur tragique. J'arrive de Washington et de Londres et je vous ferai entendre, moi, ce qu'on dit là-bas.

— On y dit que l'Entente est morte. Allez-vous répéter ce blasphème?

— On dit à Londres que la dernière entrevue des chefs d'Etat s'est terminée par un procès-verbal de carence sur tous les points. Voulez-vous que nous les passions en revue, rapidement? Versements de l'Allemagne : les experts britanniques et français refuseront d'accorder au gouvernement allemand le moratorium qu'il demande, mais la somme qu'ils exigeront de lui sera inférieure à celle qu'il doit, et les techniciens ne sont pas d'accord sur la capacité financière du Reich. Question russe : M. Lloyd George veut reconnaître les Soviets et restaurer la Russie ; ses arguments sont discutés pied à pied par M. Briand, qui exige d'abord des « garanties ». Accord d'Angora : le conflit est si aigu que MM. Briand et Lloyd George ont évité d'aborder directement cette question délicate. Relations franco-anglaises : il s'agissait de les mettre à l'épreuve ; mais les chefs d'Etat ont préféré laisser aux experts le soin de « préparer le terrain », et après avoir esquivé la question orientale, ils ont convoqué le Conseil suprême, espérant que sortira de la conférence de Cannes quelque expédient diplomatique... Et je ne parle pas du désarmement naval qu'on a vu, lui aussi, diviser l'Entente à Londres, comme il l'avait fait à Washington.

— Prétendrez-vous comme la *Gazette de Francfort,* que c'est la France qui a fait échouer le plan grandiose de MM. Harding et Hughes?

— Hélas, mes chers amis, la France arrivait à Washington persuadée qu'elle allait assister, en *quarta gaudens,* à une querelle anglo-américano-japonaise à propos d'îles lointaines et de flottes étrangères et rivales. A l'amitié anglaise un peu attiédie, M. Briand rêvait de substituer la bouillante sympathie américaine ; à une entente un peu détendue une étroite alliance. Il savait bien qu'il serait question, pour la forme, du désarmement terrestre ; mais un grand discours devait conjurer ce petit danger. Le grand discours fut naturellement un grand succès. Cependant, sur le Pacifique et le désarmement naval, Angleterre, Amérique et Japon se trouvèrent bientôt d'accord ; voici qu'au lieu d'avoir à départager les puissances navales, la France entend ces puissances, unies contre elle, lui réclamer le sacrifice de ses sous-marins, « l'arme du pauvre » ; voici qu'on l'accuse de viser non point seulement à l'hégémonie militaire continentale, mais encore à la suprématie nautique mondiale. Voici qu'au lieu de faire l'alliance franco-américaine, elle fait l'alliance américano-anglaise. Voici qu'elle passe pour chausser les bottes de Guillaume II, voici qu'elle semble, en 1921, le seul obstacle à la paix du monde. Une immense malédiction s'élève contre elle sur les deux bords de l'Atlantique, sans parler des clameurs de haine qu'on entend distinctement au midi des Alpes et des Pyrénées, et des cris de rage qui n'ont cessé de retentir outre-Rhin. Tel est le bilan de Londres et de Washington. Telle est la préparation de la conférence de Cannes. Et voilà pourquoi nous avons tant besoin du *trait-d'unionisme* de Jaspar !...

La Colère de Gallion.

— Je ne suis pas de votre avis, interrompit Gallion avec impatience.

Vous savez mieux que personne le rôle funeste de cet homme... Au moment où la France demeure le seul espoir de notre pays, qu'on veut frustrer de sa priorité, il ose

chercher querelle au quai d'Orsay. A propos de quoi, je vous le donne en mille? à propos de la Cilicie!... La Cilicie!... Un pays qui n'est sur aucune carte, une expression archéologique, une invention du *Flambeau*! »

Nous devons rendre à Sir Archibald cette justice qu'il nous couvrit intrépidement. Sa stature un peu voûtée de lutteur fatigué se redressa. Blessé dans ses convictions les plus fermes, attaqué dans la position qu'il sentait la plus forte, il passa, sans aucune préparation d'artillerie verbale, à une vigoureuse et directe contre-offensive.

La Tache arménienne.

BIGFOUR. — Je ne sais si M. Jaspar a vraiment parlé de la Cilicie à Paris. On le conteste. J'ignore de même si ces jeunes gens furent pour quelque chose dans la noble initiative du Secrétariat de la Société des Nations (1).

(1) L'ordre du jour de la séance que le Conseil de la Société des Nations tiendra le 10 janvier porte: 7° Pétition de la Ligue internationale philarménienne. On peut y voir un effet de cette lettre qu'ont signée de nombreuses personnalités belges et étrangères:

« De graves événements, qui nous paraissent mériter la sérieuse attention de la Société des Nations, sont à la veille de s'accomplir en Cilicie.

Les troupes françaises devant évacuer prochainement cette province, la population arménienne qui y est concentrée se trouvera exposée sans défense à la cruauté de ses éternels persécuteurs.

Il est à craindre que la clause garantissant les droits des « minorités », qui figure dans l'accord d'Angora, n'empêche point un *quatrième massacre d'Arménie,* pas plus que les engagements solennels souscrits jadis par la Turquie vis-à-vis des grandes Puissances n'ont empêché les trois premiers.

Les Arméniens de Cilicie n'entretiennent aucune illusion sur la destinée qui les attend.

Débris des populations déportées vers la Mésopotamie et la Syrie, survivants du grand carnage de 1915-1916, ils étaient accourus dès la fin de l'année 1918, dans cette Cilicie où flottaient les drapeaux des Alliés, leurs Alliés, — et où ils comptaient trouver, sous la protection de l'Angleterre, puis de la France, un inviolable asile. Le colonel Brémond, la plus haute autorité en ces matières, évalue à 120,000, pour 1919, le nombre de ces réfugiés. Ce nombre n'a fait que croître jusqu'à ce jour.

Ce que j'affirme, c'est que cette question-là, moralement, prime toutes les autres. Je ne redoute ni pour la France ni pour vous les malentendus de Londres et de Washington. Les Réparations, c'est une question d'affaires que traiteront des hommes d'affaires.

L'Angleterre, la France, l'Amérique aussi, sont d'accord avec vous pour faire payer les Boches; il y a cent procédés pour cela, il ne s'agit que de découvrir le plus

Depuis que l'évacuation est annoncée, la panique et le désespoir se sont emparés de ces malheureux. Suivant une relation digne de foi, les Turcs d'Adana parlent déjà, ouvertement, de les renvoyer dans leurs villes et villages, c'est-à-dire à la mort. Car cette formule rappelle la formule sinistre des déportations de 1915.

De Cilicie même, de Constantinople, les chefs religieux du peuple martyr adressent aux peuples d'Occident d'émouvants appels. Les deux patriarches de Constantinople, le chef de la Communauté arménienne protestante de cette ville, se sont tournés déjà vers la Société des Nations, leur dernier espoir.

Ils implorent un secours immédiat, car, disent-ils textuellement: « une nouvelle émigration est physiquement impossible ».

Emus par la détresse de ce peuple menacé d'une extermination totale, nous vous supplions à notre tour, Monsieur le Président, de saisir le Conseil de la Société des Nations d'une affaire urgente entre toutes: le moindre retard, vous le savez, peut entraîner une catastrophe irréparable.

Certes nous nous inclinons devant les graves raisons nationales qui ont dicté au gouvernement français sa détermination d'évacuer la Cilicie. Nous sommes loin, pareillement, de méconnaître le souci que ce gouvernement a montré des « minorités chrétiennes », en chargeant M. Franklin-Bouillon et trois agents de son service consulaire de surveiller l'évacuation et de faire respecter la clause de garantie. Mais l'opération terminée, il n'y aura plus en Cilicie que des victimes sans protection en face de bourreaux sans contrôle.

Le Conseil de la Société des Nations estimera sans doute nécessaire, Monsieur le Président, de proposer des mesures qui assureraient d'une manière efficace et durable l'existence des Arméniens et des autres chrétiens de Cilicie.

Confiants dans la sagesse et dans l'humanité du Conseil, pour adopter et pour appliquer ces mesures, dont la plus urgente paraît devoir être l'envoi sur les lieux d'une Commission internationale entourée de tout le prestige de la Société, nous vous assurons, Monsieur le Président, et de la gratitude du peuple arménien et de la très haute considération avec laquelle nous avons l'honneur d'être vos obéissants et respectueux serviteurs. »

pratique. A Cannes ou ailleurs on finira bien par le trouver... L'histoire des sous-marins n'a pas d'importance en soi. La preuve, c'est que le litige est né d'hier. C'est à la lettre le cadet de nos soucis. Que chacun fasse la preuve de sa bonne foi, et cette dispute aura vécu. Mais dans l'affaire cilicienne, l'Europe et l'Amérique ont cru apercevoir que la France n'était plus la France. L'affaire cilicienne, c'est l'affaire arménienne. C'est pour le monde, après la guerre, ce que la question belge était pendant la guerre. S'il y a une différence, elle est dans la grandeur de l'injustice à réparer et du crime à punir. Ce qui a fait l'alliance et la victoire, c'est la nécessité morale de rétablir la Belgique, de reconquérir son territoire envahi, de venger ses 7,000 civils massacrés. Ce qui, aux yeux de millions d'hommes, rend stérile l'alliance, inutile et presque odieuse la victoire, c'est l'abandon du peuple arménien, l'oubli de ses douze cent mille martyrs, l'horrible impunité qu'on veut assurer à ses bourreaux.

A qui la faute ?

GALLION. — Est-ce la faute de la France? Qui donc, en 1918, a dicté les conditions de l'armistice à la Turquie? Est-ce un général français ou un amiral anglais?

BIGFOUR. — Il est exact qu'à Moudros l'Angleterre, désireuse de prévenir l'occupation de Constantinople par le général Franchet d'Espérey, s'est hâtée d'accepter la soumission de la Turquie sans exiger l'évacuation de l'Arménie. Il est exact que, depuis lors, aucune puissance, sauf la Roumanie, n'a manifesté le désir d'occuper le pays pour le compte des Arméniens. Mais il est exact aussi que l'Angleterre a fait inscrire une reconnaissance des droits de l'Arménie dans le traité de Sèvres.

GALLION. — Il est brisé!... Le soulèvement kémaliste nous privait de tout moyen de contrainte, vous le savez bien.

BIGFOUR. — Leurs deux gouvernements turcs sont d'accord. La seule menace d'enlever Constantinople à la Turquie aurait fait céder Angora. On vous l'a dit cent fois.

GALLION. — C'est en conformité avec le traité de Sèvres que l'accord d'Angora restitue la Cilicie à Kémal.

BIGFOUR. — La France abandonne aussi un territoire *sous mandat* qu'elle avait reçu en dépôt, au nom de tous les Alliés. C'était un gage qu'elle devait conserver jusqu'à la paix générale. Ce gage permettait de peser sur la Turquie.

GALLION. — Pour garder ce gage la France qui avait 100,000 hommes en Cilicie, devait-elle sacrifier pendant des mois et des années encore le sang de ses enfants?

L'Ere des promesses.

BIGFOUR. — Rien ne la dispensait de tenir les promesses faites aux Arméniens. Je vais vous les rappeler (*Bigfour exhiba son redoutable carnet*)... Elle devait tenir la parole donnée en son nom par M. Georges Picot, 27 octobre 1916: « La France s'engage à donner après la victoire des Alliés, l'autonomie à la Cilicie qui sera placée sous sa protection »; car c'est sur cette promesse que les volontaires arméniens ont formé la Légion arménienne. Elle devait tenir la parole de M. Briand, qui écrivait le 7 novembre 1916, à M. Louis Martin, sénateur du Var: « Quand l'heure aura sonné des réparations légitimes, le Gouvernement français ne mettra pas en oubli les douloureuses épreuves de la nation arménienne et, d'accord avec ses alliés, il prendra les mesures nécessaires pour leur assurer une vie de paix et de progrès ». Elle devait tenir cette autre parole de M. Briand, déclarant le 10 janvier 1917 comme un des buts de guerre des Alliés: « affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; rejet hors d'Europe de l'Empire ottoman décidément étranger à la civilisation

occidentale. » Elle devait respecter la déclaration de M. le ministre Stephen Pichon, à la Chambre des Députés, en date du 17 décembre 1917 : « Cette politique du droit des nationalités est l'honneur de nos traditions et de notre histoire ; elle s'applique, dans notre pensée, aux populations arméniennes, syriennes, libanaises comme aux peuples qui subissent, contre leur volonté, le joug de l'oppression quel qu'il soit. » Elle ne devait pas oublier la réponse de M. Clemenceau, président du Conseil, à la lettre écrite par Bogos Nubar-Pacha, à l'occasion du 14 juillet 1918 : « La France, victime de la plus injuste des agressions, a inscrit dans ses revendications la libération des nations opprimées. Protectrice traditionnelle de ces peuples, elle a manifesté à diverses reprises sa profonde sympathie pour les Arméniens. Elle a tout tenté pour leur venir en aide. L'esprit d'abnégation des Arméniens, leur loyalisme envers les Alliés dans la Légion étrangère, sur le front du Caucase et à la Légion d'Orient ont resserré les liens qui les attachent à la France. Je suis heureux de vous confirmer que le Gouvernement de la République, comme celui du Royaume-Uni, n'a pas cessé de compter la nation arménienne au nombre des peuples dont les Alliés comptent régler le sort selon les règles supérieures de l'Humanité et de la Justice. » Vous le voyez, si la France déclare qu'elle n'est point obligée par le traité de Sèvres qu'elle n'a pas ratifié, n'était-elle pas engagée d'honneur, par la signature de ses hommes d'Etat, envers ces Arméniens qu'elle abandonne aujourd'hui ?

Était-ce impossible ?

GALLION. — La France n'a pu s'engager à l'impossible. Il n'y a plus d'Arméniens dans l'Arménie turque. L'armée française ne peut monter la garde pendant un siècle dans ce désert pour permettre aux Arméniens de la recoloniser peu à peu.

BIGFOUR. — Nul n'est tenu à l'impossible, mais après d'aussi solennelles promesses faites au nom de la France, à la face du monde, on pourrait s'attendre à quelques efforts, à quelques velléités, à quelque geste, à quelque bonne parole. Or, depuis l'armistice, ce fut le néant. Le nom même de l'Arménie disparut de tous les journaux parisiens. Plus une ligne ne parut sur le massacre de tout un peuple. Je me trompe, MM. Loti et Farrère, sans une contradiction officielle, commencèrent leur abominable campagne d'insultes contre les martyrs; jamais les reptiles de Guillaume II n'ont sifflé le *soi-disant Märtyrervolk* avec une âpreté pareille à celle de ces deux écrivains.

GALLION. — Vous sortez de la question. Qui vous dit que la France, le moment venu, ne fera pas quelque chose pour l'Arménie? Mais ce moment n'est pas venu. Puis, l'Arménie d'Erivan est bolchevisée. Et c'est de la Cilicie que nous parlions. Cette province, je le répète, n'était point donnée à la France, qui devait l'abandonner tôt ou tard.

BIGFOUR. — C'est au *peuple arménien* que la France avait fait des promesses. Et les cent quarante mille chrétiens réfugiés en Cilicie étaient les débris du peuple arménien de Turquie. Après l'armistice, la France et l'Angleterre avaient rassemblé ces malheureux dans des régions qu'ils considéraient comme un asile sacré. La légion arménienne pendant cinq mois et demi, fut là-bas la seule troupe française d'occupation. Pendant toute la lutte contre les Kémalistes, les Arméniens combattirent à côté des troupes françaises. Ils se firent massacrer avec elles à Marache, lors de leur retraite, les ravitaillèrent et luttèrent encore auprès d'elles à Aïntab et à Sis...

Les garanties.

GALLION. — Eh bien, la France a pourvu à la sécurité de ces braves gens. Son pavillon ne les abritera plus, mais sa protection les couvre toujours. M. Franklin-Bouillon a

obtenu pour eux de solides garanties. Je sais bien que les agents de l'Angleterre les poussent à émigrer. M. Briand l'a dit, ces misérables ont fait là un triste métier.

BIGFOUR. — Les connaissez-vous, les garanties d'Angora ?

GALLION. — Le texte précis m'échappe, mais j'ai le souvenir...

BIGFOUR. — Vous avez le souvenir de certains articles de l'accord franco-turc, conclu à Londres le 9 mars 1921, entre M. Briand et Bekir-Sami bey : Constitution de forces de police (en utilisant la gendarmerie déjà formée) sous le commandement turc, assisté d'officiers français, mis à la disposition du Gouvernement français ; droit de suite militaire éventuel en cas d'attentats par des bandes ; punition des coupables du guet-apens d'Ourfa. Et surtout l'article F : Engagement de protéger les minorités ethniques, de leur garantir l'égalité absolue des droits à tous égards, et de tenir compte, dans une mesure équitable, de la quotité des populations pour l'établissement dans les régions à population mixte de la gendarmerie et de l'administration municipale.

GALLION. — Vous voyez...

BIGFOUR. — Je vois très bien pourquoi l'Assemblée d'Angora a repoussé, avec mépris, l'accord du 9 mars.

GALLION. — Le nouvel accord du 20 octobre le reproduit à quelques détails près.

BIGFOUR. — Ces détails sont précisément les articles cités. Tous ont disparu : droit de suite, gendarmerie et le reste. Et il a subsisté ceci (art. 6 de l'accord franco-turc du 20 octobre) : « Le Gouvernement de la grande Assemblée Nationale de Turquie déclare que les droits des minorités solennellement reconnus dans le Pacte national seront confirmés par lui sur la même base que celle établie par les conventions conclues à ce sujet entre les puissances de l'Entente, leurs adversaires et certains de leurs alliés ». Assimiler l'Etat kémaliste à la Tchéco-Slovaquie, à la Po-

logne, à la Yougo-Slavie ! Confier aux bourreaux la protection des « minorités » échappées par miracle à leurs baïonnettes ! Terrible — et peu française — ironie !

GALLION. — Les Turcs sont assagis. Il n'est pas de leur intérêt... Je crois à leur parole.

BIGFOUR (*continuant*). — Vous qui croyez à ces garanties, avez-vous réfléchi à toutes les promesses, bien plus solennelles qui ont été inscrites jadis dans les Firmans, dans les lois, dans la Constitution ottomane, dans les traités et engagements signés par la Turquie, et que ni Abdoul-Hamid, ni les Jeunes Turcs n'ont tenues ? Comment espérer davantage d'une « autorité » issue d'un mouvement de révolte contre le Gouvernement légitime de Constantinople et les Puissances de l'Entente ? Comment oublier surtout que les Kémalistes sont en guerre, que, sur tout leur territoire, les hommes de dix-huit à quarante-quatre ans sont soumis au service militaire ? Conseiller, comme l'ont fait M. Franklin-Bouillon et les subordonnés du général Gouraud, conseiller à ces malheureux de rester, n'est-ce pas les condamner au recrutement kémaliste, c'est-à-dire...

GALLION. — On m'a communiqué une lettre de M. Briand au Président de la Délégation kémaliste, en date du 17 décembre. Il y est question de « garanties supplémentaires ». Les chrétiens seront exemptés de tout service militaire jusqu'à la paix générale...

BIGFOUR. — Non, monsieur, la lettre ne dit pas cela : « Jusqu'à une époque où sans doute la paix générale sera rétablie. » Jusqu'en avril. Les Kémalistes, en fixant cette date fatale, espéraient simplement faire pression sur l'Entente et sur les Grecs...

L'Exode.

GALLION. — Enfin si les Arméniens affolés par la propagande britannique veulent s'en aller, le Gouvernement français mettra des bateaux à leur disposition.

BIGFOUR. — Oui, on a fini par reconnaître, à Beyrouth, qu'on ne pouvait empêcher l'émigration. Elle est formidable, elle est totale... Ecoutez!...

« Rien de plus triste que le quartier arménien, m'écrit-on d'Adana. C'est un marché de bric à brac. Dans toutes les rues, c'est un étalage des objets les plus hétéroclites: ustensiles de cuisine, tonneaux, charrues, vieilles nippes, vieux bahuts, berceaux d'enfants, lits de fer, tables bancales, machines à coudre, vieilles planches, vieux divans, tout ce que ces pauvres gens ne peuvent ou ne veulent emporter, et dont ils voudraient tirer quelques piastres. On sent qu'ils partent cette fois sans espoir de retour. Ils vident leurs maisons, et même, dans un quartier, des déracinés qui étaient venus s'intaller là, vaille que vaille, qui cette année, s'étaient bâti des maisons de boue, les détruisent pour vendre les planches et les poutres...

« Les boutiques sont fermées en grand nombre. De distance en distance, on en voit qui restent béantes, vidées de leur contenu, ne gardant que les murs noirs et le sol couvert de débris. Partout des gens moroses, chargés de meubles qu'ils vont vendre, des chariots où s'entassent des colis dirigés sur la gare. Et, dans tout cet encombrement, des Turcs et des Turques faisant leur choix et meublant leurs maisons à bon marché. C'est à fendre l'âme...»

GALLION. — Assez!

BIGFOUR. — Vous avez donc deviné la phrase que j'allais lire:

« A Beyrouth, on ne veut pas comprendre la situation; on ne veut pas qu'il soit dit qu'on a fait un traité honteux et criminel. On ne veut pas avouer que cette politique néfaste a ruiné le prestige de la France et lui attire les malédictions de toute la population chrétienne. »

C'est un Français qui écrit cela.

GALLION. — C'est absurde. Ce Français ne comprend rien à une politique, qui vaut à la France la précieuse

amitié des Turcs. La France est une grande puissance musulmane. Que les Arméniens s'en aillent. La France reste là-bas, avec ses œuvres, ses missions...

L'Influence française.

Bigfour. — Vous n'avez donc pas compris que tout cela va être emporté! L'influence française en Orient n'existe que par les chrétiens indigènes et par les capitulations. Je vous l'ai dit bien des fois : seuls les Grecs, les Arméniens, les Syriens fréquentent les écoles et les églises françaises. Ecoutez encore la parole vengeresse d'un témoin, français :

« L'amiral Grandclément demeure stupide de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Dans le port de Mersine, huit bateaux chargent des réfugiés sur les quais. Il a eu le spectacle de cette cohue grouillante, morne comme un troupeau conduit à la mort. Entre Mersine et Adana, il a croisé un de ces trains chargés de bagages et, juchées sur cet amoncellement, des grappes humaines; puis un train de voyageurs où l'on se pressait jusqu'à s'étouffer. A Adana, il a trouvé le désert : maisons vides, magasins fermés, rues silencieuses, ville morte. Il a vu et il a entendu; on ne lui a pas déguisé la vérité et il aura pu constater l'unanimité d'appréciation. Mais que peut-il faire devant le fait accompli? Il est bon quand même qu'un amiral français ait vu cela. Vienne Franklin-Bouillon, qu'il contemple son œuvre! »

Et voici l'opinion d'un missionnaire, *français* toujours:

« *8 novembre.* — En quatre jours, 195 élèves nous ont quittés; les études sont impossibles au milieu de l'affolement général.

12 novembre. — Franklin-Bouillon, la chose est sûre à présent, n'a pas même obtenu le maintien des Capitulations. Le ministre des affaires étrangères d'Angora l'assure que les écoles, les œuvres d'assistance française ne

seront pas inquiétées si elles ne font pas de propagande contre la Turquie et si elles sont respectueuses des lois du pays. La phrase est ambiguë. Mais si les capitulations ne nous protègent plus, nous n'avons plus rien à faire ici. »

La dernière messe.

— Vous êtes catholique, Gallion. Ecoutez donc encore ce court morceau plein d'un immense désespoir et d'un patriotisme. Tous les chrétiens sont partis. Il reste vingt élèves à la mission. La nouvelle église, que précisément l'on inaugure, sera « trop grande à présent ».

« Que vous dire de la cérémonie de ce matin? En d'autres circonstances elle aurait été superbe. Mgr Giannini a fait les choses grandiosement. Messe solennelle avec diacre et sous-diacre, avec assistance au trône. Eglise pleine; mais hélas, presque point d'indigènes; l'amiral au prie-Dieu d'honneur; nos deux généraux à sa gauche; par derrière tous les colonels sans exception, a dit l'aumônier; puis les officiers, l'Administration, les banques, enfin l'église remplie jusqu'à la porte. Après la messe, dans la cour des sœurs, Mgr le Délégué a remis au général Dufieux l'insigne de Commandeur de Saint-Grégoire, en présence du même auditoire qui avait assisté à la cérémonie religieuse. Cette distinction pontificale ne saurait être mieux placée que sur la poitrine de ce soldat qui a sauvé la Cilicie à une heure si critique et à qui la population gardera une reconnaissance impérissable. Au milieu de toutes ces imprécations dont nous sommes les témoins attristés et honteux, je n'ai pas entendu une seule parole contre le général Dufieux. Quant aux militaires, ils sont fiers de leur chef. La 1re division est appelée la division modèle; en faire partie est une faveur ambitionnée »...

Le silence patriotique.

Gallion. — Vous parviendrez peut-être à m'émouvoir; vous ne parviendrez pas à me convaincre. Je suis

persuadé que le gouvernement français avait ses raisons, et que cette politique n'est pas si funeste qu'elle le paraît. Mais, vous le dites vous-même, nécessaire ou non, l'évacuation de la Cilicie est un fait accompli. Aucune force humaine n'y peut plus rien changer. A quoi bon, dès lors, vos plaintes et vos récriminations ? La France, enfermée dans le cercle de la calomnie, la France, journellement harcelée, suspectée, insultée, la France, il faut lui pardonner, est irritable et chatouilleuse. Prenez garde ! Comme il arrive, sa plus grande colère tombera, non sur ses ennemis et ses rivaux, mais sur ses meilleurs amis ; ce qui la mettra hors d'elle, ce ne sont pas les critiques injustes, mais les vérités mêmes qu'on pourra lui dire. Si vous aimez la France, taisez-vous, au nom de Dieu ! Nous sommes à la veille de Cannes : temporisez !

BIGFOUR. — J'enrage d'avoir raison. Les faits sont tellement éclatants que devant leur lumière, vous-même avez baissé les yeux. Il suffisait, il suffirait encore de reproduire dans les journaux, de lire au Palais-Bourbon les documents terribles dont je vous ai donné des extraits, pour convaincre en trois heures la nation entière. Hélas ! les gens qui conspirent depuis deux ans contre l'honneur de la France ont triomphé, grâce à votre argument du silence patriotique. Ne serait-ce que pour démasquer ces conjurés, mettre à nu leurs honteux mobiles, je parlerais. Mais je sais bien que la leçon cilicienne, une fois comprise, peut empêcher un plus grand mal. La preuve est faite : les populations chrétiennes disparues, les capitulations abolies, l'influence française et la langue française périront. L'amiral Grandclément et quelques autres ont eu, de cette vérité, la révélation foudroyante. Espérons que la France cessera de s'acharner contre ses propres œuvres ! Mais ceci n'est rien. Ce qui atteint le prestige de la France, ce n'est pas seulement la disparition de ses écoles, c'est l'opprobre — qu'il lui faut effacer à tout prix — d'un abandon sans exemple dans

son histoire. Que les malédictions des Ciliciens, et la tristesse de ses amis, rappellent son devoir à la noble France ! Que demain, d'accord avec la Belgique, l'Angleterre, l'Italie, la Petite-Entente, elle jure de rétablir cette Belgique d'Orient, cent mille fois plus malheureuse, cent mille fois plus facile à reconquérir que l'autre, puisque l'ennemi qui l'occupe n'est qu'un fantôme suscité par la discorde des alliés. Tant qu'elle ne l'aura pas fait, nous ne cesserons pas de lui rappeler les noms d'Hadjin, de Marache et de Zeïtoun !

GALLION. — Insensé, vous compromettez les Réparations, vous oubliez les Boches, vous sacrifiez les Belges. Vous souillez le Palais de l'Intelligence ! (*Une jeune Dactylo fuyant, avec des cris aigus, la poursuite d'un attaché, traverse la salle que des musiques païennes inondent*).

BIGFOUR (*la suivant d'un œil sévère*). — Je le purifie. Je veux *toutes* les réparations. Les Alliés sont assez forts pour les imposer à tous les criminels en faveur de toutes les victimes !... Savez-vous comment cela finira ? PAR LE MANDAT BELGE SUR L'ARMÉNIE (1).

GALLION. — Utopie !

BIGFOUR. — Je vais voir Jaspar !

FAX.

(1) Il n'est pas inutile de rappeler à nos *nouveaux* lecteurs que la documentation de Sir Archibald est toujours de première main et que ses prophéties ne sauraient être prises à la légère.

